

ANNUAIRE

DU

CLUB ALPIN FRANÇAIS

ANNUAIRE

DU

CLUB ALPIN

FRANÇAIS

TRENTIÈME ANNÉE

1903

Pour la Patrie Par la Montagne

PARIS

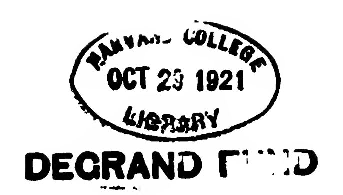
AU SIÈGE SOCIAL DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

30, RUE DU BAC, 30

ET A LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1904


HARVARD COLLEGE
OCT 29 1921
LIBRARY

TABLE

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

CHRONIQUE DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

CARTES, PLANS ET FIGURES

ILLUSTRATIONS

ARMAND TEMPLIER

Le 17 juin 1903, le Club Alpin Français a perdu, en la personne de son trésorier, M. Armand Templier, un de ses membres les plus actifs, un de ses conseils les plus sûrs, un de ses collaborateurs les plus dévoués. Pendant vingt-cinq années, il a été des nôtres, assidu aux séances comme pas un, administrant le budget du Club avec une prévoyance qui ne s'est jamais démentie, résistant avec fermeté à certains entraînements passagers, mais toujours un des premiers à céder lorsqu'il s'agissait des réels intérêts de notre société. On ne saurait trop louer sa gestion financière et, tous, nous devons conserver pour ce ministre de nos finances, qui fut un ministre modèle, une profonde reconnaissance.

Quant à l'ami qui n'est plus, la séparation est plus douloureuse, le déchirement plus cruel. Tous ses collègues de la Direction Centrale ont pu apprécier l'aménité de son accueil, la rectitude de son jugement, la bonté de son cœur. Bon, il le fut à un suprême degré et sa bonté n'eut d'égale que sa modestie. Respectueux de toutes les opinions, jamais un

mot, je ne dirai pas blessant, mais même un peu vif ne sortit de ses lèvres. Esprit fin, caractère droit et d'une loyauté absolue, on ne pouvait l'approcher sans être séduit, on ne pouvait le connaître sans l'aimer. Aussi nombreux sont aujourd'hui ceux qui déplorent la perte de l'ami sûr et dévoué, de l'homme de bien, dans la grande acception du terme, que fut Armand Templier.

Né à Paris, le 25 janvier 1842, élève du collège Rollin, puis docteur en droit, il devait suivre la carrière de son père, avocat des plus distingués. Mais, en 1869, son mariage avec sa cousine germaine, Mlle Jeanne Templier, petite-fille de Louis Hachette, allait donner à son existence un but tout autre que celui du barreau. Il entrait en effet à la librairie Hachette, où il se mettait d'abord au courant des différents services de cette importante maison et où, le 15 juin 1873, il était admis comme associé. Il devait s'y occuper tout particulièrement des Guides et Itinéraires, du service très étendu et très complexe des bibliothèques de chemins de fer, des nombreuses publications concernant l'enseignement primaire, et, après le décès de Georges Hachette, des travaux géographiques auxquels il consacrait une grande part de son temps, le sujet l'intéressant vivement. Pendant trente ans, presque jour pour jour, il remplit ses fonctions d'associé-directeur, et la mort seule le releva de ce poste de devoir constant, de labeur assidu.

Sans vouloir entrer ici dans le détail de son existence professionnelle qui a été résumée d'une façon parfaite par son collègue et ami M. Paul Delalain, dans le *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*

ARMAND TEMPLIER

1842 – 1903

(n° du 4 juillet 1903), rappelons seulement qu'Armand Templier se consacra toute sa vie, avec la conscience et le dévouement qu'il apportait en toutes choses, aux intérêts de sa seconde famille, je veux dire de l'Association des libraires, imprimeurs et représentants des diverses industries du livre, fondée au Cercle de la Librairie. Son rôle y fut des plus actifs. Membre du Conseil d'administration en 1874, secrétaire du Conseil en 1875, président en 1890, à une époque que la dénonciation des traités de commerce et la discussion des nouveaux tarifs de douane rendaient particulièrement difficile, il sut, grâce à son tact et à sa connaissance du droit, concilier des intérêts opposés, triompher de tous les obstacles et mener à bonne fin, au contentement de tous, l'œuvre entreprise. C'est également à lui qu'est due la fondation du Syndicat des Éditeurs. Enfin il s'occupa d'une façon spéciale de toutes les questions qui se rapportaient à la propriété artistique et littéraire.

Le 20 octobre 1878, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, il était nommé chevalier de la Légion d'Honneur et, le 3 avril 1894, à la suite de l'Exposition de Chicago, il était promu au grade d'officier.

En dehors de ses charges professionnelles, Armand Templier était trésorier du Club Alpin Français et trésorier du Comité de l'Afrique française. Il tenait de son père, M. Paul Templier, un goût prononcé pour la montagne. Son père, en effet, ami et camarade du père de celui qui écrit ces lignes, avait fait partie d'un petit groupe de jeunes gens, qui, chaque année, à l'époque des vacances, revêtaient la blouse de toile, endossaient le sac, renfermant invariablement panta-

lon, gilet, habit et grande cravate noire, et partaient pour la Suisse, afin d'y faire, non pas de grandes ascensions, l'état de leur budget ne le leur permettant pas, mais des courses moyennes, courses de cols et de sommets. Les étapes étaient parfois longues, car les auberges étaient rares (à Zermatt on logeait chez le curé!), mais l'ardeur était grande; toujours par économie, on suivait souvent à pied des routes assez plates et fastidieuses desservies par des diligences, mais, par compensation, on franchissait aussi à pied les beaux passages des Alpes tels que le Simplon, le Saint-Gothard et le Splügen. On voyait mieux, rien ne vous pressait. On se faisait ainsi des jambes solides, on acquérait une grande endurance. Fils d'un tel père, Armand Templier aimait donc la marche pour elle-même ; il goûtait le plaisir de l'ascension ; aussi, dès la formation du Club Alpin, fut-il l'un des adhérents de la première heure et il ne cessa pas, depuis, d'encourager le développement de la Société dont il estimait l'œuvre saine et patriotique. Dès que son fils Pierre eut l'âge voulu, il le fit admettre membre du Club, et il vit avec joie se développer chez lui les qualités qui distinguent le véritable alpiniste : jugement, calme et sang-froid. Hélas ! la joie ne tarda pas à se changer d'abord en inquiétude, puis en deuil. Ce fils, qui donnait de si brillantes espérances, lui fut enlevé dans la fleur de l'âge, et six mois plus tard, comme si la fatalité antique était revenue au milieu de nous, sa fille, à son tour, lui était ravie ! A six mois d'intervalle, la plus grande douleur qui puisse frapper un être humain était venue s'abattre, à deux reprises, sur cet homme bon, juste, honnête, généreux ! En quoi

méritait-il un pareil malheur ? Pourquoi était-il frappé au plus profond de son cœur ? Frappé, il l'était, et à mort ! Avec un courage stoïque et une admirable philosophie, continuant sa tâche journalière, il vit peu à peu la blessure s'élargir jusqu'au jour où il tomba pour aller rejoindre ceux qu'il avait tant aimés !

Depuis un an, comme s'il avait eu le pressentiment du prochain départ, il avait donné sa démission de trésorier, après avoir réglé avec un soin minutieux tous les petits détails qu'entraîne forcément une transmission de fonctions. A l'unanimité, la Direction Centrale le nomma Trésorier honoraire et lui décerna la grande médaille du Club. Jamais distinction ne fut plus méritée.

Et maintenant il nous reste à payer notre tribut d'admiration à sa courageuse compagne, qui, avec son petit-fils, survit seule de cette branche de la famille si unie par les liens de l'affection, si charmante par les qualités du cœur. Plaignons-la de toute notre âme, envoyons-lui notre hommage respectueux et ému, et gardons toujours en nous le souvenir de notre cher et regretté trésorier Armand Templier.

P. JOANNE.

COURSES ET ASCENSIONS

I

LE CORNO STELLA (3,053 MÈT.)

(ALPES MARITIMES)

PREMIÈRE ASCENSION

(PAR M. VICTOR DE CESSOLE)

Depuis que je fréquente, d'une façon particulière, les massifs entourant les Thermes de Valdieri, je n'ai cessé d'observer, avec la plus vive admiration, le Corno Stella, dont le nom est plusieurs fois répété dans mes descriptions alpines. J'avoue qu'à ce sentiment admiratif se joignait le respect le plus absolu pour cette fière montagne, que je croyais invincible, tant ses parois semblaient à distance rebelles à toute attaque.

Le Corno Stella n'est qu'un contrefort de la Pointe du Gelas de Lourousa (3,261 mèt.), l'un des plus hauts sommets du groupe de l'Argentera [1]. Il figure sous forme de

1. On pourra se rendre exactement compte de la place prépondérante qu'occupe le Corno Stella dans le massif de l'Argentera en examinant le panorama dessiné par M. A. Viglino dans la *Serra dell' Argentera*, Guide par M. F. Mondini, p. 103, et celui dessiné par M. C. Lee Brossé et annexé à mon article sur la *Paroi Occidentale de l'Argentera* (*Bulletin de la Section des Alpes Maritimes du Club Alpin Français*, 1902, pp. 48-49). Le Corno Stella est encore visible, sous le nom de Roc Inaccessible, par son côté Nord, sur le croquis de M. Brossé représentant le glacier de Lourousa et son couloir de glace vus de la route de Lourousa (*Bulletin de la Section des Alpes Maritimes du Club Alpin Français*, 1899, pp. 26-27). Une vue à peu près semblable à celle-ci, également reproduite d'après

parallélogramme le point principal de l'arête qui, suivant une direction Nord-Ouest, sépare les vallons de l'Argentera et de Lourousa. Le Corno Stella, dont la silhouette caractéristique ressemble quelque peu à celle du Viso de Vallante vu du côté Nord, pointe hardiment à 3,053 mètres d'altitude. L'étrange hérissement de son arête perd un peu de son effet à cause de l'écrasant voisinage de la massive Argentera. Il ne manquerait au Corno Stella que le grandiose isolement d'un Mont Aiguille pour être un sommet singulièrement captivant.

Ses versants sont formés de deux vertigineuses murailles, d'une largeur moyenne de 310 mètres, dominant le glacier de Lourousa d'un seul jet de 600 mètres et le vallon de l'Argentera de 500 mètres ; celles-ci, brusquement limitées par deux tranchants dont la hauteur moyenne atteint une centaine de mètres, se relient au Sud-Est à l'arête de la Pointe du Gelas de Lourousa, et au Nord-Ouest aux roches de la Pointe Ghigo. Le Dr Mader estime, d'après la carte Paganini, que l'épaisseur de la base du Corno Stella (400 à 500 mèt.) est même inférieure à sa hauteur ; son inclinaison, tout à fait extraordinaire, serait en moyenne, pour la paroi Sud, de 51 à 67 degrés et pour la paroi Nord de 78 à 84 degrés ! Ces deux côtés sont donc marqués par de rudes et formidables à-pic [1] ; leur aspect seul suffit pour décourager toute entreprise. Cette impression, je l'ai très sérieusement ressentie ces années dernières en explorant les abords du Corno Stella et les cimes environnantes.

Du couloir de glace de Lourousa, comme des sommets du massif de l'Asta, de la paroi occidentale de l'Argentera

une photographie de M. F. Mader, vient de paraître dans l'important ouvrage : *Die Erde und das Leben (La Terre et la Vie)*, géographie comparée, par le professeur Frédéric Ratzel ; Leipzig et Vienne, Institut bibliographique, 1903.

1. La verticalité de ces parois lisses est telle que la neige ne peut s'accrocher aux minces saillies de la roche. Lors d'une ascension hivernale à la Tête des Bresses, d'où on découvre une splendide vue de face sur le versant Ouest de l'Argentera, j'ai pu considérer la sombre muraille du Corno Stella se détachant parfaitement dans un panorama étincelant de blancheur.

Paroi Nord du Corno Stella;
dessin de M. C. Lee Brossé, d'après une photographie de M. Pio Paganini.

ainsi que des cimes de la Madre di Dio et des Pointes Plent et Ghigo, le Corno Stella m'était apparu tellement déconcertant, que, à cause même de sa saisissante sauvagerie, je n'avais jamais conçu un seul instant l'idée de donner assaut à ses parois.

Mes braves guides habituels, André Ghigo et Jean Plent, en avaient pourtant souvent parlé avec moi, tandis que nous visitions ensemble les versants des vallons de Lourousa et de l'Argentera. Il me souvient qu'un certain jour, en cours de conversation sur la cime même de l'Asta, magnifiquement située en regard du Corno Stella, nous avions timidement hasardé que son tranchant Sud-Est, orienté vers le Gelas de Lourousa, pourrait peut-être offrir une voie d'ascension. Puis, en montant plus tard à la Cime Nord de l'Argentera par le versant Ouest, nous nous étions persuadé qu'une pareille escalade serait irréalisable. Combien de fois, en traversant le vallon de l'Argentera pour aller ascensionner les cimes voisines, n'avions-nous pas fait halte pour contempler le Corno à loisir et ne nous sommes-nous pas bercé de l'espoir de découvrir sur sa paroi une voie possible! En fin de compte, nos observations réitérées nous amenaient toujours au même résultat : c'est qu'il fallait renoncer à inscrire le Corno au nombre de nos conquêtes.

Et de fait, jamais aucun de nous n'avait sérieusement pensé à y aller voir, ce que j'aurais considéré comme du temps perdu.

Contrairement à mon attente, cette difficile ascension a été néanmoins réussie. Avant d'en relater les péripéties, je tiens à indiquer comment j'ai été poussé à l'improviste à entreprendre une semblable grimpée.

Le Corno Stella — à tort négligé ou peut-être ignoré par les chercheurs de virginités alpestres — est une montagne presque nouvelle dans la littérature alpine. M. le Dr F. Mader l'avait signalé d'une façon tout à fait suggestive sous le nom de *Roc Inaccessible*[1] : dans une

1. Voir : *Cimes vierges des Alpes Maritimes* (*Bulletin de la Section des Alpes Maritimes du Club Alpin Français*, 1899, pp. 27 et suivantes).



description topographique très détaillée, l'auteur donnait les raisons qui militaient en faveur de la dénomination assignée par lui à cette cime.

Au cours de ma relation : *Souvenirs d'ascensions à la Pointe de l'Argentera*[1], j'eus l'occasion de traiter la question d'appellation des cimes au Nord du massif de l'Argentera, et j'indiquai que la pointe 3,053, baptisée par M. Mader *Roc Inaccessible*, était connue par les gens de la vallée sous le nom de *Corno Stella*. C'était la première fois que cette dénomination, usuelle dans le pays, paraissait dans une publication alpine.

Sur une objection formulée par M. F. Mondini[2], M. Mader crut devoir développer à nouveau, dans une note spéciale, la question de dénomination et d'accessibilité[3]. En rapportant en même temps l'opinion émise par moi-même : *que la vue du Corno Stella ne laisse aucun doute sur l'impraticabilité de cet extraordinaire rocher*, il émettait le vœu que le Corno Stella ne donnât jamais lieu à des folies ou à des catastrophes.

Cet échange de vues entre mes collègues m'avait intéressé, mais non au point de me faire songer à aller attaquer la roche du Corno. Pour terminer mes reconnaissances dans ces parages, il me restait à visiter les deux arêtes reliant le Corno à la Pointe du Gelas de Lourousa et à la Pointe Plent. Là devaient se borner mes investigations. En formant ce projet, je conservais du reste l'entière conviction qu'il n'y avait rien à tenter, au point de vue escalade, tant du côté des deux parois du Corno que par les arêtes en question. Mais celles-ci, demeurées jusqu'alors inexplorées, manquaient à ma série de courses nouvelles dans la région, et j'éprouvais à cause de cela quelque satisfaction à les gravir pour avoir l'avantage d'examiner le Corno Stella sous un aspect nouveau. J'étais bien loin de penser que ces chemins détournés

1. *Bulletin de la Section des Alpes Maritimes du Club Alpin Français*, 1900, pp. 7 et suivantes.

2. *Rivista Mensile*, 1902, p. 443.

3. *Rivista Mensile*, 1903, pp. 162 et suivantes.

me procureraient la surprise de me conduire, au bout de quelques jours. au sommet même du Corno.



Je débutai par l'arête Nord-Ouest de la Pointe du Gelas de Lourousa.

Le 17 août 1903, après une ascension à la *Cime du Baus* par le versant Est, j'étais venu coucher au refuge Genova. Le lendemain matin, de très bonne heure, je montais rapidement, avec le guide Jean Plent et le porteur Valentin Bernard, au collet Coolidge, d'où, par une courte grimpade, nous parvenions à la *Pointe du Gelas de Lourousa.*

Sans trop nous attarder, nous cherchâmes à parcourir immédiatement son *arête Nord-Ouest :* nous descendions directement sur le versant du couloir de Lourousa, presque à son origine, par les rochers en face du Mont Stella ; après avoir un instant côtoyé le couloir, nous contournions les rochers du Gelas et, ayant dépassé un petit col, nous étions amenés dans un couloir, presque une cheminée, partiellement encombré de glace. Nous eûmes à nous garer des cailloux roulants. Au bas de ce couloir, nous atteignions une grande pente d'éboulis bordée d'un côté par les à-pic du couloir de Lourousa et de l'autre par les barres du vallon de l'Argentera.

Il nous a paru que les chamois n'ont pas accès sur ces hauts rochers, par lesquels nous étions très facilement conduits à la base même du Corno Stella, en moins d'une heure depuis la Pointe du Gelas.

En effectuant le 16 juillet 1898 l'ascension du couloir de Lourousa, j'avais admiré avec intérêt la forme surprenante du Corno Stella se profilant en aiguille effilée : notre point d'observation nous offrait aujourd'hui un spectacle plus merveilleux encore.

Le Corno, telle la Dent du Géant, se dressait dans les airs, aigu, élancé, en se plaquant sur les énormes escarpements du Matto. Avec ses terribles parois lisses, bril-

lantes au soleil, ce pic est véritablement stupéfiant. Son extrême arête semble être en roches taillantes, dont quelques-unes, fissurées, paraissent devoir quitter bientôt leur siège aérien. Quant à la fine et tranchante arête qui descend du sommet à nos pieds sur une centaine de mètres, elle est marquée de rocs surplombants, coupés en sens contraire de la hauteur. C'est dire suffisamment qu'elle défie toute escalade.

Nous étions donc pleinement édifiés sur ce côté du Corno, dont nous nous étions rapprochés à une faible distance. Non loin de là, sur une bosse de la crête dominant le glacier de Lourousa, nous construisions une pyramide pour marquer notre passage.

Comme je n'attendais pas un résultat autre que celui que nous venions d'obtenir, j'avoue que cette course m'avait entièrement satisfait. Après avoir longtemps considéré le Corno, nous revînmes sur nos pas en gagnant par la même route la Pointe du Gelas, puis nous descendîmes aux Thermes de Valdieri par le col du Chiapous.

Le lendemain 19 août, nous réussissions une ascension nouvelle à la *Tête du Malinvern* par la face Nord.

***

Le 20 août, je projetais de m'aventurer sur la splendide arête qui, lors de ma visite à la Pointe Plent, avait si fort piqué ma curiosité. C'est son sommet le plus élevé que je voulais ascensionner, dans l'espoir de surprendre le Corno Stella sous une forme nouvelle.

Parti des Thermes à 4 h. 5 du matin avec les guides André Ghigo et Jean Plent, je remontais le vallon du Souffi ; un étroit sentier perdu dans la broussaille en facilite l'accès. Au-dessus des Gias du Sap et du Souffi la trace disparaît insensiblement : les pentes du vallon sont encombrées par les débris de la Stella. Nous arrivions à 7 heures, après vingt minutes de halte, à la baisse

que nous avions gagnée le 21 septembre 1902 par le vallon de Lourousa pour nous rendre à la Pointe Plent.

Après y avoir déjeuné, nous nous acheminions à 8 h. 15 dans la direction Sud, en longeant la pente extrême du vallon du Souffi. En une demi-heure nous atteignions une brèche de l'arête de La Stella, non loin du point où elle se soude à celle allant de la Pointe Plent au Corno Stella.

De cette échancrure nous pouvions observer la face Nord des vertigineux pitons qui marquent la ligne divisoire entre les vallons de l'Argentera et de Lourousa : mais il nous était difficile de reconnaître le pic supérieur de cette grandiose arête. Autant que j'avais pu en juger de la Pointe Plent, ce point important devait s'élever tout auprès du Corno Stella. Ce que nous savions parfaitement, c'est que nous aurions fait fausse route en nous engageant directement sur l'arête entre les cotes 2,747 et 2,772 de la carte Paganini.

Le plus sûr était d'attaquer franchement la muraille Nord (versant de Lourousa) de la pointe que nous cherchions à escalader. Pour y accéder, nous dûmes descendre de la brèche à travers un couloir herbeux assez incliné. Dans les rochers j'aperçus quantité de *Saxifraga florulenta* Mor., dont une rosace mesurant $0^{m},15$ de diamètre. Je n'avais jamais trouvé un exemplaire aussi démesurément développé : celui-ci n'étant pas fleuri, je n'ai pas voulu le cueillir, malgré le plaisir que j'aurais eu à emporter cette précieuse plante.

Arrivés dans les escarpements dominant la moraine du glacier de Lourousa, nous prenions tout de suite le premier couloir se présentant devant nous. Bien que très raide, il n'offrit pas de sérieuses difficultés. Nous eûmes successivement à gravir trois petites plaques de neige, et une bosse rocheuse ; puis, par un ravin et une fissure, nous nous élevâmes jusqu'à une grande dalle que nous laissâmes à notre droite pour suivre un petit couloir, au haut duquel nous joignîmes l'extrême arête. Celle-ci, d'une longueur de 50 mètres en cet endroit, fut très

amusante à traverser, car, à certains moments, nous dûmes la chevaucher à califourchon entre les deux précipices ouverts sur les vallons de l'Argentera et de Lourousa.

Nous découvrions enfin non loin de nous la cime convoitée. Mais, pour y arriver, la disposition très tourmentée de l'arête nous força à dépasser encore deux dalles, puis à descendre à pic sur le versant du vallon de l'Argentera. Par une dernière dalle nous touchions enfin à 10 h. 20 la pointe aiguë, à laquelle j'ai donné le nom du guide André Ghigo.

La *Pointe Ghigo* (2,800 mèt. environ) est formée de trois dalles, véritables lames de couteau, inclinées du côté du vallon de l'Argentera. Les rochers du sommet surplombent le glacier de Lourousa. Sur le piton lui-même nous avons tout juste trouvé la place pour dresser une pyramide, témoin de notre ascension.

La situation de notre belvédère est merveilleuse par rapport au Corno Stella, dont les parois s'élancent devant nous dans les airs, à une distance bien proche. Cette vue est sensiblement analogue à celle que nous découvrions de la Pointe Plent.

Le Corno Stella est véritablement empoignant, c'est le cas de le dire. Son fantastique bastion se plaque sur le Mont Stella et la Pointe du Gelas de Lourousa : c'est à peine si l'on découvre une petite partie du couloir de Lourousa. Un mince filet d'eau tombe des hauteurs du Corno Stella sur sa paroi du vallon de l'Argentera. Tout en bas, au milieu de ses escarpements, j'aperçois une bande de gazon qui paraît se prolonger jusqu'à la Brèche du Corno Stella, laquelle nous sépare du Corno lui-même.

Cette route herbeuse semblerait conduire au-dessus de la Brèche vers une fissure, et par celle-ci on pourrait peut-être (?) escalader le Corno jusqu'à mi-hauteur de sa paroi, sur le versant de Lourousa. Cette supposition est purement gratuite de notre part, car, en admettant qu'il y ait possibilité de s'engager dans un pareil casse-

cou, on ne tarderait pas à trouver le chemin barré par les formidables surplombs de la muraille.

Après avoir longuement admiré le spectacle imposant qui nous est offert, tant sur le Corno Stella et la paroi occidentale de l'Argentera, que sur la remarquable arête dont les cimes s'échelonnent dans la direction de la Pointe Plent, nous nous préoccupons d'une voie de retour.

La bande de gazon qui sillonne le Corno Stella, sur son flanc Sud-Ouest, avait sérieusement éveillé mon attention : je pensais que notre exploration autour du Corno Stella aurait été complète si nous avions pu reussir à rejoindre cette bande par la Brèche du Corno. Connaissant mon intention, Jean Plent alla examiner l'état des lieux. Comme la Pointe Ghigo domine la Brèche, il n'eut que quelques mètres à descendre pour voir s'il y avait moyen de se risquer sur les escarpements fuyant sous nos pieds.

Le résultat de cette petite reconnaissance, plutôt difficile, fut bientôt connu : nous devions renoncer à nous aventurer en pareil endroit. Malgré mon vif désir de visiter complètement la base du Corno par la voie facile que je dominais sans pouvoir y atteindre du sommet de la Pointe Ghigo, je dus renvoyer au lendemain cette exploration par le vallon de l'Argentera.

La descente s'effectua donc à 11 h. 15 par la route de l'ascension. Mais une fois engagés dans la muraille du versant de Lourousa, je décidais de me rendre directement dans le vallon de ce nom. Pour cela, nous prenions le couloir immédiatement à notre droite en abandonnant celui suivi à la montée. Vers le milieu de ce trajet, j'envoyais Ghigo chercher les sacs que nous avions laissés le matin dans les roches, non loin du lieu du déjeuner ; ce guide devait nous rejoindre ensuite à la sortie du glacier de Lourousa, en parcourant la pente Est de La Stella. Quant à moi, je prenais seul avec Jean Plent la paroi au-dessous du couloir.

Notre descente s'effectua tant bien que mal dans les escarpements dominant la fin du glacier. C'est dans la

partie inférieure de la muraille que nous trouvâmes quelques difficultés, constituées par trois sauts de rochers assez malaisés. L'un de ces passages, tout à fait émouvant, exigea une traversée de flanc rendant l'emploi de la corde absolument inutile : il fallut s'agripper à une paroi lisse, le corps légèrement penché en arrière à cause du surplomb de la roche. Je ne m'étais jamais jusqu'alors trouvé dans une situation aussi critique. Nous réussîmes, non sans grande peine, à franchir heureusement ces sérieux obstacles.

Parvenus au glacier à 1 h. 10, nous rencontrâmes, à 1 h. 35, Ghigo qui nous attendait à la fontaine sortant de la moraine. A 2 h. 35 nous nous rendions par les lacets du sentier de chasse au Gias du Lagarot, d'où nous pouvions observer très distinctement d'un seul coup d'œil toute la paroi qui, depuis la Pointe du Gelas de Lourousa jusqu'à La Stella, sert de ligne d'enceinte au vallon de Lourousa. En considérant d'en bas ladite paroi, il ne semble guère possible qu'elle soit praticable sur certains points, tellement elle apparaît escarpée.

En ouvrant une voie nouvelle sur ce côté du vallon de Lourousa, nous nous sommes rendu compte sur place que l'accès de la muraille est plus particulièrement incommode dans la partie inférieure. Aussi sera-t-il préférable d'entreprendre l'intéressante ascension de la Pointe Ghigo par notre route, et de suivre à la descente la même voie qu'à la montée. Après une halte de vingt minutes au Gias du Lagarot, nous revenions aux Thermes à 4 h. 30 du soir.

⁂

TENTATIVE AU CORNO STELLA

Le 11 août, je partis des Thermes à 4 h. 10 du matin avec mes deux guides, dans l'idée de parcourir la bande gazonnée du Corno Stella pour atteindre la Brèche à côté de la Pointe Ghigo.

Dans les récits de mes escalades de la paroi Ouest de l'Argentera, j'ai eu déjà l'occasion de décrire le vallon de l'Argentera et d'en indiquer l'itinéraire. Il me suffira donc de dire que nous montions directement (haltes de trente-cinq minutes en route) dans la direction du Corno Stella ; à 7 h. 55 nous parvenions au-dessous du Corno à la base d'un rocher dépendant de l'arête qui se rattache aux contreforts occidentaux du Gelas de Lourousa.

Un petit suintement d'eau nous engagea à déjeuner en cet endroit, d'où en vingt-cinq minutes nous arrivions au névé qui se trouve en quelque sorte au bas du couloir servant de ligne séparative aux roches inférieures du Corno Stella et du Gelas de Lourousa. Nous touchions ainsi la base de la grande muraille du Corno.

Nous avions jugé que ce point était le seul par lequel nous pourrions accéder à la bande gazonnée, celle-ci dominant, dans toute sa longueur, jusqu'à la Brèche du Corno, une barre rocheuse probablement impraticable. En quittant le névé (bar. 556^{mm},1), à peu près au pied même du point culminant du Corno, nous attaquions immédiatement les roches du Corno entrecoupées çà et là de plaques herbeuses. Cette très facile grimpée nous mit en un quart d'heure tout à fait sur la bonne voie.

Dès lors les surplombs de l'effroyable paroi nous apparaissaient menaçants au-dessus de nos têtes. Arrivés sur le palier gazonné dont la pente remonte légèrement dans un angle rocheux, nous fûmes frappés par la disposition nouvelle de la muraille, qui, à mesure que nous nous en étions rapprochés, semblait (!) offrir des points favorables d'attaque, du moins Jean Plent le certifiait et Ghigo disait de même.

Nous découvrions des saillies qui suffiraient peut-être pour permettre d'escalader une certaine partie de la mystérieuse paroi. Mais, dès le bas des rochers, une fissure, visiblement infranchissable, rendait vaine toute tentative.

Mes guides me persuadèrent que si nous réussissions à la surmonter, il y aurait ensuite possibilité de s'aven-

turer quelque peu dans la paroi : nous aurions ainsi la satisfaction de dire que l'essai du Corno avait été réellement effectué. Voilà trois jours que nous rôdions autour de cette montagne : je comprenais en ce moment que mes compagnons, jusque-là persuadés comme moi de son inaccessibilité, mais probablement alléchés par ses terribles difficultés, voulaient en avoir le cœur net en l'affrontant une bonne fois.

Faisant d'avance le sacrifice de la journée, je les autorisai à exécuter une courte reconnaissance dans les premiers rochers.

Pour économiser du temps, les deux guides montèrent aussitôt sans vouloir même s'embarrasser de la corde. La voie de la fissure, jugée inattaquable, fut de prime abord abandonnée. Prenant les devants, Jean Plent trouva moyen de grimper à travers une dalle située presque au-dessus du névé que nous avions quitté tantôt, et, suivi de Ghigo, il réussit, par une traversée oblique de rochers non moins difficiles que les précédents, à se porter exactement dans la partie supérieure de la fissure. Puis ils s'élevèrent tous deux sur la paroi, tour à tour paraissant et disparaissant à mes yeux. Ils finirent ainsi par gagner une centaine de mètres, jusqu'à une dalle noire, nettement visible de la vallée, au centre même de la muraille.

Je les rappelai à maintes reprises, mais ma voix n'arrivait pas jusqu'à eux, quoique nous ne fussions séparés que par une petite distance. Leurs recherches durèrent près d'une heure et demie, employée pour monter et descendre. Revenus au-dessus de la fissure, ils me firent part du résultat de cette tentative.

Nous décidâmes alors d'entreprendre tous trois le lendemain cette escalade, car les deux guides, fatigués par les efforts auxquels ils avaient dû constamment se livrer, surtout à la descente, se déclarèrent incapables de recommencer cette gymnastique aérienne. Il faut dire du reste que l'heure s'avançait, et nous n'aurions probablement pas eu le temps nécessaire pendant cette journée

Paroi méridionale du Corno Stella;
dessin de M. C. Leo Brossé, d'après une photographie de M. E. Bertucci.

pour nous exposer aux hasards d'une pareille course ; de plus, n'ayant pas prévu que nous nous embarquerions dans une excursion de ce genre, nous n'étions munis que d'une corde de vingt-cinq mètres, et pour parer à toute éventualité il fallait un outillage plus complet.

Une fois la décision arrêtée, nous combinâmes de rendre la fissure accessible à l'aide de la corde, et cela pour éviter la difficultueuse traversée des dalles d'à côté. Cette manœuvre nous permettrait, le jour suivant, de gagner au moins une demi-heure de temps.

Je me hissai dans les rochers de la fissure aussi haut que cela me fut possible, tandis que Ghigo descendait vers moi ; nous étions encore éloignés l'un de l'autre par une distance absolument verticale d'environ cinq mètres. Ne pouvant lui jeter la corde, parce que j'aurais risqué de me précipiter en bas, je réussis à la lui faire passer en la nouant à sa ceinture qu'il m'avait tendue. Les deux guides se laissèrent glisser à la corde, solidement attachée à un rocher et abandonnée là jusqu'au lendemain.

Nous parcourûmes ensuite, après la bande gazonnée, les rochers qui nous ramenèrent au névé, d'où nous allâmes nous installer pour déjeuner vers 1 heure de l'après-midi sur l'arête rocheuse descendant du Gelas de Lourousa. Nous avions choisi à dessein ce point d'observation, parce que sa position était la meilleure des environs pour nous permettre d'étudier la muraille du Corno Stella.

De là, les deux guides purent m'indiquer exactement l'itinéraire qu'ils venaient d'accomplir. La partie supérieure de la paroi ne paraissait pas très rassurante ; plus menaçantes encore semblaient être les roches blanches verticales s'élevant à côté d'une barre noire. C'était pourtant par cet escarpement qu'il faudrait, selon les guides, tenter de passer.

J'avoue que la vue de cette impressionnante muraille me laissait rêveur, et, si je n'avais été le témoin de la prouesse de mes compagnons, j'aurais hésité à croire

que deux hommes venaient de grimper jusqu'au point signalé. Quelque appréhension que cette escalade pût nous faire concevoir, le sort en était jeté : la corde laissée là-haut nous invitait à revenir.

Et voilà comment l'ascension de la Pointe Ghigo nous ayant conduits sur la voie de la Brèche du Corno Stella, nous fûmes arrêtés en cours de route et amenés à nous livrer à un essai auquel nous n'avions jusqu'alors, ni les uns ni les autres, osé même songer.

En arrivant aux Thermes vers 5 heures du soir, nous nous préoccupâmes de trouver une corde supplémentaire de vingt-cinq mètres, des crampons de fer et des anneaux de corde.

ASCENSION DU CORNO STELLA

Le 22 août nous étions éveillés de grand matin. Des nuages rougeâtres flottaient çà et là dans le ciel, et, si l'on s'en rapportait au proverbe :

Nuages rouges du matin
Inondent les chemins,

le temps ne promettait rien de bien brillant.

Il est juste de dire que le fond de vallée dans lequel sont situés les Thermes de Valdieri est souvent envahi par la brume qui s'y accumule poussée par le vent de la plaine. Plusieurs fois nous nous sommes acheminés en plein brouillard, et à 500 ou 1,000 mètres plus haut nous quittions cette nébuleuse atmosphère pour pénétrer dans un lumineux azur.

Je craignais, sinon un changement de temps immédiat, du moins un coup de vent sur les hauteurs. Et il fallait certes du calme sur la paroi du Corno Stella ; la moindre brise eût pu, en certains endroits, rendre le jeu plutôt inquiétant.

Nous partîmes néanmoins à 4 h. 10 (bar. 648^{mm}) pleinement confiants dans notre chance habituelle. A 7 heures nous déjeunions à la même fontaine (bar. $565^{mm},5$) que la

veille (haltes de dix minutes en route), et à 8 heures nous montions au névé (bar. 556^{mm},5) et au pied de la fissure (bar. 551^{mm},5), en quarante minutes de marche au total. Nous constations à ce moment que des nuages, très élevés, voltigeaient vers le Nord : le temps était encore loin d'être compromis. Nous pouvions ainsi donner suite à notre projet.

Après avoir quitté, au pied des rochers, les sacs et tous autres impedimenta, nous n'emportions dans nos poches que le strict nécessaire : une petite gourde d'eau, un flacon d'alcool de menthe, des biscuits et du chocolat. Puis nous escaladions à la corde la fameuse fissure, marquée en son milieu par le surplomb d'un renflement rocheux et à droite par une dalle absolument lisse. Le passage est court, mais, sans l'heureuse précaution que nous avions eue de laisser la corde accrochée, nous ne serions pas aussi rapidement arrivés à le surmonter, à cause du détour qu'il nous aurait fallu faire à côté.

Ainsi qu'il est facile de l'observer de la vallée, la fissure semble zigzaguer dans la paroi en formant une série de lignes brisées. La corde ayant été détachée, nous poursuivions l'ascension dans le sillon rocheux, encombré de blocs solidement retenus en suspens les uns contre les autres, en nous détournant ensuite un peu à gauche.

Puis, nous dépassions une bosse pour arriver à 9 h. 5 sur un petit replat herbeux qui permit agréablement de faire halte (bar. 548^{mm},9). Une vaste dalle, dominée tout au long par un encorbellement, nous obligea à une marche horizontale passablement délicate à cause de l'à-pic qui s'ouvrait sous nos pieds. Bien que sûres, les saillies y étaient à peine suffisantes, c'est-à-dire qu'il fallait les chercher et s'en servir avec la plus grande attention. Après ce passage, d'une longueur d'environ 70 mètres, une courte cheminée assez commode vint faire diversion à cette escalade. Il était alors 9 h. 40, et le baromètre indiquait 546^{mm},5.

Au-dessus de cette cheminée, nous eûmes à traverser la bande de quartz qui marque obliquement dans la

muraille du Corno Stella une ligne blanche d'une largeur moyenne d'un mètre : cet affleurement paraît être en plusieurs endroits d'une épaisseur double. La bande de la paroi Ouest de la Cime Nord de l'Argentera est d'une largeur moindre, quoique également très apparente à une certaine distance. Le quartz dépassé, nous dûmes escalader directement la muraille, jusqu'à ce qu'une nouvelle fissure nous conduisit à 10 h. 5 au pied de la plaque abrupte de rochers noirs (bar. 544^{mm},1).

Tout ce parcours s'était accompli dans les conditions les meilleures, bien que particulièrement malaisées. Mais tout ceci était encore relativement peu de chose en comparaison des terribles passages que nous allions rencontrer.

A gauche de la plaque noire se présentait un escarpement de roches blanches s'élevant presque verticalement au-dessus de nous. C'était le seul point vulnérable en cet endroit de la muraille. Nous devions alors abandonner notre tentative ou bien essayer de franchir ce nouveau pan de mur, dont la hauteur réelle échappait à nos yeux. La décision de continuer cette pénible escalade fut bientôt prise, parce que nous croyions d'une façon certaine qu'au delà de cet escarpement nous serions bien près d'atteindre au but.

Jean Plent attaqua hardiment les formidables roches, tandis que Ghigo et moi attendions anxieusement que notre courageux compagnon fût arrivé à bon port. Car nous ne pouvions observer la manœuvre à laquelle il devait se livrer : dès les premiers rochers, Jean avait été obligé de contourner la muraille nous faisant face, puis nous l'avions vu disparaître alors que, penché sur l'abîme, son corps se mouvait en relief sur le ciel. Nous n'entendions plus ensuite que le bruit strident des clous de souliers mordant sur le rocher.

La voix de Jean arriva enfin jusqu'à nous : « C'est tout de même terrible ! » Cette exclamation, dans la bouche d'un homme éprouvé tel que notre guide, caractérisait nettement les difficultés de la muraille. A cet instant

Jean détacha sous son pied un caillou qui se précipita à quelques mètres de nous. Pour les uns et les autres ce fut naturellement un sujet d'effroi. Nous fûmes bientôt réconfortés, lorsque nous entendîmes Jean, parvenu au haut du passage, s'écrier victorieusement : « Pauvre Corno, cette fois-ci nous te tenons ! »

Jean avait bien fait d'arriver en lieu sûr, car il était à bout de corde ; les vingt-cinq mètres étant complètement employés, le pas franchi atteignait donc une hauteur de près de vingt-quatre mètres !

Se penchant un peu de notre côté, Jean réussit à nous apercevoir et put ainsi, tandis que je m'encordais, nous détailler la route à suivre. Je fis de mon mieux pour me conformer à ses indications. Après avoir grimpé cinq ou six mètres, je contournai comme lui la paroi et m'accrochai à une dalle qui, effroyablement inclinée, offrait des prises plutôt rares et assez distantes les unes des autres.

Je m'aperçus qu'une grande taille servait avantageusement dans une escalade de ce genre. Sur la dalle, je dus réellement faire de longues enjambées : la première fut passablement difficultueuse, parce qu'une fois le pied et la main gauches placés, j'eus de la peine à poser le pied droit, la main droite ne trouvant aucune aspérité pour aider le mouvement. Il me fallut, suivant la situation des saillies, zigzaguer jusqu'au haut de la dalle tour à tour à ma droite et à ma gauche. J'arrivai avec plaisir auprès de Jean, bientôt suivi de Ghigo qui nous rejoignit de même.

La traversée que nous venions d'accomplir est véritablement effrayante, puisqu'elle s'était effectuée sur le vide absolu, dans des conditions d'exceptionnelles difficultés. Je n'ai pas souvenance d'avoir jamais affronté dans les Alpes un passage aussi scabreux ; la dénomination de *Mauvais Pas* peut, sans conteste, lui être attribuée. Jean Plent a eu l'honneur et le mérite de réussir le premier, par ses propres moyens, cet extraordinaire tour de force.

Malgré la joyeuse annonce de notre guide de tête, nous n'étions pas au bout de nos efforts.. Parvenus au haut du Mauvais Pas (bar. 542^{mm},9), nous occupions un petit replat rocheux, fournissant à peine la place néces-

Paroi méridionale du Corno Stella (versant d'ascension).

saire pour tous les trois. Jean avait cru qu'il suffirait d'escalader tout droit quelques bandes de rochers escarpés pour atteindre l'extrême arête. Il n'en était rien.

Il nous fallut continuer à grimper sur la paroi, d'une façon générale par une marche de flanc, constamment

en vue de l'horrible gouffre béant. Nous montions d'abord dans une mince fissure, par laquelle nous gagnions difficilement la muraille supérieure. Puis nous traversions obliquement une dalle presque aussi longue que celle du commencement de la paroi, mais peut-être plus facile.

Après cette dalle, nous devions attaquer de nouveau



Itinéraire d'ascension du Corno Stella,
croquis de M. C. Lee Brossé, d'après la photographie de la page 24.

la paroi par une fissure de roche lisse ; ayant encore dépassé une courte dalle, nous réussissions à nous hisser par dessus le petit rempart longeant le grand ravin herbeux et pierreux, qui descend du milieu de l'arête, entre les points inférieur et supérieur du Corno Stella. Nous pénétrions à 11 h. 30 dans le ravin (539mm,1) ; dès lors, le succès de l'ascension était assuré.

Nous eûmes bientôt fait de parcourir ce ravin, à droite duquel s'en ouvre un autre se précipitant sur la muraille

même du Corno, probablement au-dessus de la plaque de rochers noirs. Ces ravins, se trouvant encaissés dans les rochers du haut de la paroi, ne sont pas visibles du vallon de l'Argentera.

Du sommet de la Pointe Plent j'avais, l'an dernier, découvert la bande herbeuse du grand ravin, qui du reste m'avait, à cette distance, paru se confondre avec l'extrême arête. Je puis maintenant répéter, sans crainte de me tromper, ce que j'ai écrit au sujet de ce champ aérien : les chamois n'iront jamais y brouter l'herbe menue qui le recouvre.

Au bout du ravin nous eûmes encore à effectuer une courte grimpée de rochers aisés, ce qui nous amena à 11 h. 45 sur l'arête terminale du Corno Stella, à une distance presque égale entre le point culminant et celui qui domine la Brèche du Corno Stella (bar. 535^{mm}). Ce n'est pas, à vrai dire, une arête qui s'étend entre ces deux points extrêmes du Corno, mais plutôt un grand plateau jonché de roches brisées. Sa pente se développe suivant une direction Sud-Est—Nord-Ouest, entre 3,053 et 2,898 mètres d'altitude, sur une longueur d'environ 275 mètres ; la largeur moyenne du plateau atteint 30 à 40 mètres, mais elle se rétrécit insensiblement vers le point le plus élevé.

Après la rude escalade que nous venions d'accomplir, il ne nous restait plus qu'une simple promenade à faire au milieu des clapiers pour arriver auprès du sommet. Au moment où nous pensions joindre notre but, une dernière surprise nous était réservée : pour atteindre la cime même du Corno, il fallut traverser et parfois chevaucher une arête effilée longue d'environ 40 mètres. Les rochers y sont en surplomb sur les vallons de l'Argentera et de Lourousa. Ce passage fut néanmoins surmonté sans difficulté spéciale, malgré l'affreux précipice que nous découvrions des deux côtés. A midi précis nous posions le pied sur le point culminant du *Corno Stella* (3,053 mèt. ; bar. 530^{mm},1).

Cette victoire nous fit éprouver une joie intense, et à cette heure nous ne songions plus aux péripéties mouve-

mentées de l'ascension. Le Corno Stella nous appartenait enfin.

Les moments à passer au sommet devaient être courts et par ce fait d'autant plus précieux. Je m'empressai d'en profiter.

Sur les roches qui constituent la cime du Corno, il y a peu de place pour se tenir : à les voir fissurées et disloquées, on constate que la foudre doit aider le temps à accomplir son œuvre de destruction. La traditionnelle pyramide que nous élevâmes sur les surplombs du couloir de Lourousa ne fut pas précisément facile à édifier, parce qu'il fallut avec peine dénicher des pierres dans des endroits peu sûrs.

Tandis que les guides terminaient la construction, je m'occupais de relever le panorama, qui me parut fort intéressant. Ce qui me frappa plus particulièrement, ce fut la vue sur la paroi occidentale de l'Argentera. D'aucune part je n'avais aussi bien observé la Pointe du Gelas de Lourousa, le Mont Stella et surtout le couloir de Lourousa, dont la pente apparaissait dans son impressionnante réalité. Au delà du massif de l'Asta-Oriol, la plaine du Piémont se dévoilait nettement, grâce au temps clair dont nous jouissions : les maisons de Coni brillaient au soleil entre la Cime du Lausetto et la Cime Mondini. Tout au loin pointaient le Viso et les sommets de la grande chaîne des Alpes. Puis j'apercevais, dans un rayon plus rapproché, les silhouettes familières du Matto, du Malinvern, du Claus, du Giegn, des cimes du massif du Ténibres, du Monnier, du Pepoiri, de Las Lausas, du Baus de la Frema, du Tournairet, du Mercantour, de la Madre di Dio, de la Leccia, de Naucetas, de Fremamorta, et, à une distance plus grande, le Cheiron, le Mont Brune, le Vial, le Brec, le Mouton d'Anou, le Mont-Chauve, l'embouchure du Var, les îles de Lérins. A nos pieds, La Stella et la Pointe Plent semblaient comme écrasées dans le fond de la vallée. Je ne cite que les points principaux de ce panorama étendu, qu'il m'eût été agréable de contempler plus longtemps.

J'ai recueilli au Corno Stella quelques échantillons minéraux dont MM. V. Bailet et Orzesko ont eu l'amabilité d'étudier la contexture. Le Corno, comme sa voisine la Pointe Ghigo, n'est pas en granit, ainsi qu'on aurait pu le croire à première vue : sa roche est de l'*hyalomicte* (syn. *Greisen)*, c'est-à-dire un composé de quartz et de mica.

La flore du Corno Stella ne paraît pas riche : aussi le 22 août n'ai-je pu récolter que les plantes suivantes :

Dans les rochers de la base :

Gnaphalium (l'espèce n'a pu être déterminée, la végétation n'étant pas suffisamment avancée) ;

Saxifraga florulenta Mor. ;

Leucanthemum alpinum Lamk. ;

Campanula Scheuchzeri Vill. ;

Sur l'extrême arête :

Eritrichium nanum Schrad., commun sur les sommités de l'Argentera ;

Aronicum Clusii Koch, orné de ses marguerites d'or [1].

Qu'il nous soit permis, à propos de la flore des Alpes Maritimes, d'ouvrir une parenthèse pour donner connaissance d'un fait extrêmement regrettable. Nous avons appris qu'un horticulteur-botaniste de Bavière avait passé sept semaines, en juillet et août 1903, dans les Alpes Maritimes, récoltant des milliers et des milliers de *Saxifraga florulenta* Mor. et autres plantes, telles que la *Berardia subacaulis*, la *Potentilla Valderia*, la *Primula Allionii*, etc., dont nous ne donnons qu'une liste très incomplète. Une grande partie de ces plantes, qui sont les plus rares et les plus précieuses de notre flore, provenait des montagnes de Saint-Étienne-de-Tinée. L'industriel qui s'est rendu coupable de cet acte de vandalisme, dans un but purement commercial, a littéralement ravagé les sites alpestres visités. Nous avons quelque raison de craindre que le fait en question ne soit pas un cas isolé.

1. Ces déterminations ont été faites par M. Orzesko.

Les botanistes sérieux se font toujours un devoir de ne recueillir que ce qui leur est nécessaire pour leurs collections particulières et leurs herbiers, et voici qu'on vient des bords du lac de Constance pour enlever ces belles plantes des Alpes par quantités énormes. Ajoutons de plus que pour chaque exemplaire transporté en Bavière et heureusement arraché, il a fallu en sacrifier plusieurs autres qu'on a abandonnés sur place, parce qu'on n'a pu les obtenir avec de bonnes racines.

On nous assure, d'autre part, que nos soldats alpins qui séjournent pendant l'été dans les hautes vallées contribuent — à la vérité bien innocemment — aux déprédations que nous venons de signaler. Il suffira d'appeler l'attention de l'autorité militaire sur cette intéressante question pour que cet inconvénient cesse au plus tôt.

A la protestation indignée qui nous est transmise avec prière de la publier, nous joignons volontiers la nôtre, à laquelle s'associera sans doute quiconque s'intéresse à la conservation de notre brillante flore alpine. Souhaitons qu'à l'avenir des mesures énergiques soient prises par qui de droit pour empêcher les braconniers de la montagne de la dépouiller d'une façon systématique de ses parures naturelles.

L'ascension du pic que nous venions de conquérir me conférant l'honneur de le baptiser, je me décidai à maintenir le nom sous lequel il était déjà désigné avant même d'avoir été gravi. Une autre appellation aurait peut-être présenté l'inconvénient de jeter la confusion dans l'esprit de ceux qui s'étaient habitués à dénommer ce sommet *Corno Stella*[1]. Je trouvai enfin, au point de vue toponymique, que le nom de Corno Stella méritait d'être conservé, parce qu'à l'encontre de certaines dénomina-

1. Cette dénomination figure sur la carte : *Schizzo cartografico della Serra dell' Argentera ricavato dal rilievo fotogrammetrico eseguito dall' Ing*^re^ *Pio Paganini*, dessinée par C. Lee Brossé (*Rivista Mensile*, avril 1903).



tions qui se répètent dans les Alpes, il n'est employé ailleurs qu'une seule fois, dans les Alpes Orobiennes[1], et qu'il fait en quelque sorte songer à la forme bizarre de la montagne, en évoquant la silhouette d'une corne rocheuse.

Les guides me rappelèrent avec raison qu'il ne fallait pas trop s'attarder : nous étions montés heureusement au Corno, et il s'agissait maintenant d'en descendre sans accroc.

Nous quittâmes la cime à 12 h. 35, après un séjour de trente-cinq minutes. En un quart d'heure nous rejoignions le haut du ravin, dans lequel nous arrivions en dix minutes. Nous employâmes un petit quart d'heure à nous restaurer, et à 1 h. 15 nous nous engageâmes dans la paroi en changeant l'ordre de la caravane. Ghigo passa en tête, tandis que Jean fermait la marche.

Je ne commettrai aucune exagération en affirmant que cette descente fut extrêmement méchante à tous les points de vue ; pour éviter des répétitions, je dirai seulement que chaque pas de l'un de nous aurait pu compromettre la caravane. Ce qui rendit ce parcours singulièrement émouvant, c'est l'horrible précipice dont il est impossible d'éviter la vue ; car, les dalles de la paroi formant corniches, on ne voit jamais que le vide au-dessous. Les rochers semblent se dérober en une pente fantastique.

Je présume que si, à la montée, nous n'avions pas eu la prévoyante pensée de laisser à certains tournants des signaux de papier blanc, nous aurions eu grande peine à reconnaître notre route : cette précaution nous a évidemment rendu les meilleurs services en nous épargnant des recherches assurément très laborieuses.

Ce que pour mon compte j'ai trouvé de plus particulièrement difficile, et surtout dangereux, ce sont les traversées des dalles, au cours desquelles la corde ne pouvait apporter qu'un simple appui moral : il n'y avait pas

1. Cet autre Corno Stella (2,620 mèt.) domine la haute vallée du Brembo, entre Sondrio et Bergame : il est représenté sur les principales cartes, à grande échelle, de la Lombardie.

à se méprendre sur les conséquences d'un faux pas, qui eût été fatal pour toute la cordée.

Il me souvient notamment qu'à moitié route avant d'arriver au Mauvais Pas, nous avons retrouvé une certaine dalle qu'il me fallut, après Ghigo, descendre à reculons, puis contourner par un léger mouvement de flanc excessivement difficultueux. Je crois bien que c'est ce passage qui m'a le plus étrangement émotionné, parce que je vis d'une façon évidente qu'en cet endroit surtout la moindre maladresse de ma part nous eût certainement entraînés tous trois dans l'abîme.

Par contre, la perspective de descendre le Mauvais Pas, au haut duquel nous étions rendus à 2 h. 35, me laissa tout à fait tranquille. Jugeant que les crampons ne nous seraient d'aucune utilité, nous les abandonnâmes dans un creux de rocher. Nous nous détachons alors et fixons solidement un anneau de corde à une saillie rocheuse. Puis nous décidons que je passerai le premier, afin d'épargner les forces de Jean, qui serait ainsi suppléé et aidé par Ghigo. Attaché à la corde et tenant en main la corde supplémentaire, je glissai assez rapidement les 24 mètres du Mauvais Pas : j'employai néanmoins plus de cinq minutes pour exécuter cette manœuvre. A la base de la muraille, je me déliai et allai me blottir dans un coin de rocher. La corde fut ramenée et Ghigo me rejoignit à son tour.

Au haut du Mauvais Pas, j'avais déclaré aux guides que je ferais volontiers abandon de ma corde, s'il leur convenait de la laisser fixée à l'anneau. Cette proposition ne fut pas agréée par eux, car je vis Jean descendre en dernier à l'aide d'un rappel de corde.

A 3 h. 10 nous quittions la base du Mauvais Pas. Très lentement nous parcourions ensuite la paroi à travers les fissures et la bande de quartz, pour arriver à la fameuse dalle, dont la traversée exigea de grandes précautions. Pour suivre plus rapidement la dernière fissure, nous accrochâmes encore un anneau au-dessus du surplomb, ce qui nous permit de franchir aisément ce passage à 4 heures et demie.

Cette rude descente se terminait au névé à 4 h. 50, et en dix minutes nous nous rendions à la fontaine pour nous restaurer d'une façon sérieuse : cela était indispensable après les longues heures de fatigues que nous venions de passer. Le jour commençait à décliner, et il convenait d'accélérer nos pas vers la vallée : en une heure quarante-cinq minutes de marche nous rejoignions les Thermes à 7 heures et demie, exactement à la nuit close.

Notre victoire inattendue sur le Corno Stella marquait un nouveau succès, et celui-ci certainement le plus important, sur les magnifiques parois du vallon de l'Argentera : c'était en quelque sorte le couronnement de nos multiples campagnes dans cette région.

Comment apprécier exactement les difficultés et les dangers d'une semblable ascension ? L'alpinisme a fait pratiquement de nos jours de tels progrès, que les grands sommets des Alpes, ceux même qui il y a vingt ou trente ans coûtèrent tant de peines et d'efforts aux premiers ascensionnistes, sont aujourd'hui facilement gravis par la foule des touristes. Le Roc Inaccessible, redevenu le Corno Stella en perdant sa virginité, rentrera peut-être un jour lui aussi dans la catégorie des cimes à la mode. Les futurs visiteurs trouveront-ils sa paroi accommodante ? Je suis persuadé qu'elle leur réservera de violentes surprises. Tout en éprouvant, avec la sensation du vide absolu, le charme pénétrant d'une escalade peu commune, ils verront que cette lutte contre le roc, âpre, longue et continue, exige une très vive tension musculaire et nerveuse ainsi qu'un sang-froid extrême.

Le Mauvais Pas, qui suffirait à la réputation d'une cime de moindre importance que le Corno, constitue, pour celui qui monte le premier, un passage terriblement périlleux, à moins que l'on ne se décide un jour à apposer un câble le long de l'escarpement, ce qui diminuerait les risques et épargnerait utilement les forces du chef de la caravane. En admettant que l'on facilite ainsi ce passage, il resterait encore les traversées de dalles, qui demeureront redoutables, parce que la corde ne peut servir matériel-

lement à rien : chacun est obligé de compter entièrement sur lui-même, et surtout d'avoir une présence d'esprit de tous les instants.

Dans ces conditions il est certain que la glissade de l'un entraînerait la chute des autres. Pour cette raison, j'estime que le nombre des membres de la caravane devra être très réduit, pour supprimer le plus possible les probabilités d'accidents ; il y aurait même, ce me semble, grand avantage pour un grimpeur habile à entreprendre la course avec un seul guide, pourvu que celui-ci offre toutes les garanties désirables.

D'après mes observations barométriques, il faut calculer depuis le névé jusqu'au pied de la première fissure une hauteur d'environ 70 mètres, de ce point jusqu'au grand ravin (la portion vraiment scabreuse) 180 mètres, et du ravin à la cime du Corno Stella 140 mètres, ce qui porterait l'élévation totale de la muraille à près de 400 mètres.

Pour donner une idée suffisamment exacte de la difficulté d'escalade de la paroi du Corno, je me permettrai, en prenant comme base les temps de marche, de la comparer à deux murailles d'ascension bien connues. Celle du classique Mont Aiguille, haute de 335 mètres, exige en moyenne une heure et demie à la montée. On sait d'autre part que la partie difficile de la muraille Sud de la Meije, celle comprise entre la pyramide Duhamel et le glacier Carré, atteint une hauteur approximative de 205 mètres : pour la gravir, j'avais employé le 6 août dernier, avec mon ami Brossé et les guides H. Rodier, Gaspard Devouassoud et Jean Plent, une heure et demie, tandis que les 180 mètres de la paroi du Corno Stella (du pied de la première fissure au grand ravin) avaient nécessité deux heures cinquante minutes, c'est-à-dire presque le double de temps pour un parcours un peu moindre. Nous n'avions donc monté en moyenne qu'un mètre à la minute : cet horaire indique réellement combien l'escalade du Corno dut être lente et prudemment conduite.

Jusqu'alors j'avais considéré l'ascension de la Brèche de l'Argentera par l'Ouest comme la course la plus

difficile et la plus périlleuse des Alpes Maritimes : je n'hésite pas maintenant à placer, à ce point de vue, le Corno Stella au premier rang. Ce pic pourra également procurer au grimpeur de rochers les fortes jouissances de la difficulté vaincue.

Une curieuse remarque à faire dans l'ascension du Corno, c'est qu'il n'y a à franchir ni les couloirs, ni les cheminées, ni les arêtes, dont les versants des montagnes sont généralement marqués : la brutale muraille du Corno est entrecoupée de dalles, la plupart formant corniche, ainsi que d'étroites fissures.

Lorsqu'une escalade doit s'effectuer dans un pareil escarpement, il n'y a aucun doute que l'entreprise ne soit absolument sérieuse. C'est du reste ce qu'a dû supposer le berger du Gias du Saut, qui, tout en gardant ses moutons dans le haut vallon de l'Argentera, a assisté par hasard à nos évolutions dans les roches du Corno Stella. Le jour de la tentative, il n'avait rien compris au genre de travail auquel nous étions venus nous livrer ; le lendemain, très intrigué par notre retour au même endroit avec un attirail complet de cordes, de crampons et de piolets, il avait observé nos allées et venues. Il raconta le soir que « nous lui avions fait passer une mauvaise journée et qu'à de certains moments, redoutant un malheur, il n'avait pu continuer à regarder nos mouvements ».

Quelque idée que l'on puisse concevoir de ses difficultés, j'estime que le Corno Stella doit être considéré comme un ennemi loyal : ses roches sont parfaitement solides et les saillies bien franches. S'il en était autrement du reste, il n'y aurait pas eu la moindre chance de succès.

Au cours de mon récit d'ascension je me serais insuffisamment acquitté vis-à-vis des deux guides, si je ne leur témoignais d'une façon particulière toute ma satisfaction. Entre Jean Plent et André Ghigo, habitués à marcher ensemble depuis trois ans, il existait une harmonie absolue de vues et d'aptitudes. Et cela ne fut pas une des moindres causes du succès de cette course décidée inopinément. Jean Plent a été merveilleux de courage et

d'habileté, j'allais dire d'audace ; son mérite est d'avoir exécuté sans aucune aide la montée et la descente du Corno, à l'exception du Mauvais Pas et de la fissure inférieure descendus forcément à la corde : c'est donc à lui que revient la plus large part de la réussite, ainsi que le guide Ghigo s'est plu à le reconnaître avec moi. Celui-ci s'est aussi parfaitement comporté en toutes circonstances : il a admirablement secondé son compagnon dans les passages scabreux. Je ne puis assez louer l'adresse de ce vaillant et hardi grimpeur. Je tiens à associer Jean Plent et André Ghigo dans les éloges et les remerciements que je leur adresse de grand cœur, non seulement en raison des bons services qu'ils m'ont constamment rendus au cours des nombreuses ascensions, la plupart nouvelles, accomplies dans la haute vallée du Gesso, mais aussi à cause de leur aimable complaisance, de leurs soins prévenants et de leur caractère toujours égal.

HEURES DE MARCHE *(sans haltes)* :

Des Thermes de Valdieri au pied de la paroi du Corno Stella (névé) . .	3 h.	
De la base de la paroi au pied de la première fissure.	20 min.	
Du pied de la première fissure à la base du Mauvais Pas.	1 h. 25 min.	
De la base du Mauvais Pas au grand ravin.	1 h. 25 min.	
Du grand ravin sur l'extrême arête.	15 min.	
De l'arête à la cime du Corno Stella.	15 min.	
		6 h. 40 min.
De la cime au commencement de la paroi, près du grand ravin.	25 min.	
Descente au Mauvais Pas.	1 h. 20 min.	
Traversée du Mauvais Pas.	35 min.	
De la base du Mauvais Pas au pied de la première fissure.	1 h. 20 min.	
De la base de la première fissure au pied de la paroi du Corno (névé). .	20 min.	
Du pied du Corno Stella aux Thermes.	1 h. 55 min.	
		5 h. 55 min.
TOTAL.		12 h. 35 min.

Le Corno Stella a subi une seconde défaite le 10 septembre suivant. M. L. Maubert s'y est rendu avec les mêmes guides en parcourant un itinéraire semblable. Cette ascension s'est accomplie dans d'excellentes conditions en six heures depuis les Thermes, soit trois heures et demie des Thermes au pied de la paroi du Corno (bar. 551^{mm}) et deux heures et demie de ce point au sommet (bar. 523^{mm}). Après une halte de vingt-cinq minutes à la cime, la descente a eu lieu en cinq heures quarante-cinq minutes, soit trois heures cinq minutes du sommet à la base de la muraille et deux heures quarante minutes de ce point aux Thermes.

M. Maubert a rapporté de cette escalade une bien vive et très profonde impression, qu'il n'avait jamais éprouvée à un pareil degré nulle part ailleurs. Il affirme que la paroi du Corno Stella lui a communiqué une sensation semblable à celle qu'inspirerait un « mur » complètement privé d'aspérités, notamment dans la traversée du Mauvais Pas, qu'un homme de petite taille ne saurait franchir sans aide. Dans cet escarpement, M. Maubert dut exécuter la manœuvre précédemment décrite, en se hissant par le moyen de la corde que tenait Jean Plent. Il estime, comme moi, que ce guide a dû déployer un courage surhumain pour oser affronter ce passage, alors qu'il ignorait ce qu'il trouverait au haut de cette partie de la muraille et comment il redescendrait en cas d'insuccès.

Jean Plent avait, d'après sa propre déclaration, ressenti, au cours de cette seconde ascension, plus de fatigue et d'émotion que dans la première, et il n'a su lui-même s'en expliquer la cause. Peut-être s'était-il mieux rendu compte de la grandeur du danger ou se trouvait-il moins bien disposé.

*
* *

Le Corno Stella vaincu, je considérais que mes reconnaissances à sa base n'étaient pas terminées, puisque

cette ascension m'avait détourné du but de mon excursion, qui était la Brèche du Corno : je n'avais pourtant pas perdu de vue ce projet.

Mais avant d'y donner suite, j'eus l'idée de revenir sur l'arête entre les Pointes Ghigo et Plent pour gravir une cime qui m'avait particulièrement intéressé : j'espérais que cette exploration me fournirait l'avantage de revoir le Corno d'un point favorable assez élevé.

Le dimanche 23 août fut consacré au repos, et certes nous le devions après les six journées plutôt mouvementées que nous venions de passer. Le hasard fait parfois bien les choses : pendant la nuit qui suivit l'escalade du Corno, le temps se brouilla, et le matin je me réveillais avec la pluie. Au cours de ces heures de tranquillité, le ciel ouvrit ses écluses toutes grandes. Vers le soir, un coup de vent du Nord-Ouest dissipa les nuages du côté du Valasco en présageant le beau temps à bref délai.

Par une matinée merveilleusement pure, nous partîmes le lendemain des Thermes à 4 h. 25, avec M. l'avocat Antonio Baslini, que j'avais accepté avec plaisir comme compagnon. Nous suivîmes par le vallon du Souffi exactement le même itinéraire que celui de la Pointe Ghigo, de façon à arriver à mi-hauteur de la grande muraille dominant le glacier de Lourousa.

Nous étions ainsi à la base des escarpements du sommet où nous voulions nous rendre. Une série de couloirs vertigineux sillonnent ce versant : au lieu d'obliquer à notre gauche vers la Pointe Ghigo, nous escaladions droit devant nous les rochers du couloir prenant son origine entre les deux petites pointes de notre cime d'ascension. Par les couloirs d'à côté, je crois que nous aurions vainement tenté cette grimpade.

Dans la première partie du couloir les rochers, fort bons, nous servirent parfaitement ; plus haut nous dûmes nous en méfier parce qu'ils étaient brisés et chancelants. A 10 h. 50 nous atteignions la cime, non encore visitée avant nous, qui reçut le nom de *Pointe Piacenza*, en souvenir de Bartolomeo Piacenza, dit le Ciat, le guide

bien connu de Sainte-Anne-de-Valdieri, qui, en cette qualité, a dirigé les deux premières ascensions par le versant occidental de l'Argentera. Nous avions donc employé depuis les Thermes quatre heures quarante minutes, arrêts déduits.

Cette pointe est remarquable plutôt par le côté du vallon de l'Argentera, d'où on l'aperçoit prodigieusement élancée avec ses rochers rougeâtres : elle forme un superbe pendant à la Pointe Plent, dont elle est séparée par deux ou trois pitons. Observée du Gias du Lagarot (vallon de Lourousa), elle offre un aspect moins imposant : son sommet paraît se perdre au milieu de cette impressionnante arête ; trois ou quatre autres pitons la disjoignent de la Pointe Ghigo, qui, elle aussi, se montre tout à fait modeste non loin de la masse énorme du Corno Stella. En somme, le versant Nord doit être considéré comme plus intéressant que la face Sud, parce qu'on y peut remarquer les couloirs d'ascension.

La Pointe Piacenza répond, je crois, à la cote 2,772 mètres de la carte Paganini. Bien qu'il ne m'ait pas été possible de m'assurer de cette donnée, j'ai tout lieu de penser que cette cime s'élève à une vingtaine de mètres au-dessus de la Pointe Plent. Son arête, formée de deux petites pointes, est composée de roches disloquées.

Du sommet nous avons joui d'une vue à peu de chose près semblable à celle de la Pointe Plent. Il me semble inutile de citer des noms de cimes dont j'ai eu déjà l'occasion de fournir la liste. Pour le moment, un seul point du panorama fixait mon attention ainsi que celle des guides : c'était le Corno Stella, sur lequel nous nous étions promenés l'avant-veille. Avec une curiosité que l'on comprendra facilement, nous essayions de reconnaître notre voie d'ascension. Mais celle-ci nous échappa complètement : la fameuse paroi nous apparaissait, dans un sens légèrement oblique, sous la forme d'une vaste dalle lisse se dressant verticalement de la base au sommet. Dans ces conditions, il nous fut impossible de préciser l'itinéraire qui nous avait conduits à la cime. Ce

que nous pûmes parfaitement observer, c'est le plateau de l'extrême arête du Corno, qui, très large dans sa partie basse, s'élève vers le point culminant en devenant plus étroit.

Après avoir érigé la pyramide habituelle, nous quittions la Pointe Piacenza à 11 h. 35 par le couloir d'ascension. Nous nous engagions ensuite dans celui qui se développe entre cette cime et le piton voisin (côté de la Pointe Ghigo). La descente s'effectua lentement par les couloirs dont j'ai parlé. Puis nous remontions à la brèche, en vue de La Stella, où nous déjeunions à 1 h. 20.

Le temps continuait à être tellement radieux que nous fîmes, dans ces rochers élevés, une longue halte, tout en admirant dans le lointain horizon le Mont-Rose, le Cervin, le Grand-Paradis, le Mont-Blanc et le Mont Viso avec toute une cohorte de cimes étincelantes de lumière. Nous eûmes de plus le rare spectacle de deux aigles royaux se livrant à leurs ébats dans les parages de la Pointe Plent.

A 3 heures nous nous acheminions tout doucettement vers la baisse de La Stella pour descendre dans le vallon de Lourousa par la trace de sentier que nous avions suivie précédemment lors de notre ascension à la Pointe Plent. Nous arrivions aux Thermes à 5 h. 45 après une marche, depuis la Pointe Piacenza, de quatre heures quinze minutes, moins les haltes en route.



Le 25 août je comptais revenir, accompagné d'André Ghigo et de Jean Plent, dans le vallon de l'Argentera, en ayant la Brèche du Corno Stella comme objectif. Le temps ne se montrait malheureusement pas très propice : néanmoins, comme il s'agissait d'une course peu compliquée, je décidai de tenter l'aventure, pour profiter des rares heures qui me restaient encore à passer dans la vallée.

Dès notre arrivée sous le Corno Stella, à la fontaine où nous avions déjeuné les jours précédents, le ciel s'était subitement chargé vers l'Ouest : quelques gouttes de

pluie commencèrent même à tomber. Nous avions déjà pris le chemin de la descente, lorsqu'une éclaircie vint nous rendre l'espoir.

Nous remontâmes alors par la voie connue du Corno Stella jusqu'au-dessous de la première fissure, puis nous suivîmes la bande de gazon, bientôt interrompue par une bosse rocheuse se détachant de la paroi même du Corno et se terminant à la base extrême du pic. Pour surmonter cette bosse, il fallut escalader les roches d'un couloir herbeux, dont le sommet était barré par un bloc surplombant. Ce saut facilement franchi, nous étions sur une éminence marquant en pleine muraille du Corno Stella le point le plus élevé sur le parcours de la bande gazonnée.

De cet endroit, à 2,750 mètres environ d'altitude, nous pouvions observer les deux côtés de la route herbeuse que nous dominions. Nous remarquions aussi qu'il y aurait encore sûrement possibilité de gravir sur une petite distance la muraille du Corno en suivant la bosse sur laquelle nous reposions, mais ensuite la muraille se redressait terriblement.

Nous poursuivions vers la Brèche par une marche de flanc très commode. Nous arrivions fort aisément au pied des roches de l'échancrure tout en considérant l'étonnante arête des Pointes Plent, Piacenza et Ghigo ; c'est d'ici que ce dernier sommet produit son meilleur effet par la hardiesse de son profil.

Nous avions ainsi traversé obliquement la paroi du Corno, tandis qu'au-dessus de nos têtes nous admirions la position menaçante de ses dalles, de ses corniches et de ses surplombs. Nous n'avions plus qu'à nous hisser à la Brèche, mais à première vue ce ne devait pas être chose facile. Le ciel s'était de nouveau recouvert au loin d'une façon inquiétante ; un capuchon brumeux cachait déjà les cimes du Claus et du Malinvern : tout annonçait un orage imminent.

Il valait certainement mieux ne pas persister à excursionner dans ces conditions désavantageuses : au lieu de

revenir par le chemin dont nous venions de frayer la trace, nous décidâmes de descendre par le couloir qui sépare exactement, jusqu'à leur base dans le vallon de l'Argentera, les murailles du Corno Stella et de la Pointe Ghigo. Nous nous aperçûmes trop tard que cet itinéraire était peu recommandable ; sous prétexte d'abréger notre retour, nous nous étions engagés dans un casse-cou où l'on est soumis au risque des dégringolades de pierres.

Ce couloir, si on l'observe à distance, d'un point quelconque du vallon de l'Argentera, ne figure qu'une simple ligne noire. S'ouvrant au-dessous de la Brèche du Corno Stella, il sert de réceptacle à tous les débris qui, les jours d'orage ou de tempête, se précipitent du Corno ou de la Pointe Ghigo. Il ne doit donc pas être bien folichon de zigzaguer sur les parois d'un semblable précipice.

Dès l'origine, certaines pentes gazonnées nous parurent rendre la descente facile. Puis il fallut nous attaquer dans le creux même du couloir aux rochers de plus en plus escarpés et glissants. Malgré le dire de Jean, qui annonçait toujours une bonne issue, je me doutais bien que quelque barre surplombante finirait par interrompre cette descente, car je voyais l'abîme s'ouvrir de mieux en mieux sous nos pieds. Et cela ne tarda pas à se produire.

Un saut absolument infranchissable, d'une dizaine de mètres de hauteur, nous arrêta net. Nous fixâmes un anneau dans les roches supérieures : je glissai à la corde et après moi, successivement, les deux guides, qui m'avaient auparavant fait passer les sacs et les piolets.

Des chutes moins élevées entrecoupaient encore la partie inférieure du couloir, et cela nous obligea à prendre quelques précautions, notamment sur des dalles polies par les avalanches. Finalement nous touchâmes, à la sortie du couloir, le cône d'éboulis qui recouvre la pente. Il était 11 heures et la pluie se mettait à tomber sérieusement.

Nous eûmes hâte, après avoir traversé le champ de

blocs rougeâtres, éboulés de l'arête dominante, de rejoindre le sentier de chasse, par lequel nous étions conduits au Gias de l'Argentera et dans la Vallette au Gias delle Mosche, où nous fîmes une pause pour laisser passer la bourrasque.

La nuit suivante, je quittais les Thermes à 1 h. 30 du matin avec Jean Plent, et par le col de la Cerise je revenais à Saint-Martin-Vésubie avec l'espoir de visiter plus tard la Brèche du Corno Stella, qui s'obstinait à m'échapper.

***

Je ne comptais plus pouvoir excursionner pendant cette saison dans le Haut-Gesso, d'autres projets m'attirant dans la vallée de la Tinée pendant l'arrière-saison. Le 15 septembre une abondante neigée, tombée jusqu'à 1,300 mètres d'altitude, vint prématurément blanchir les hautes cimes. Il semblait dès lors qu'il fallût pour longtemps renoncer à tout projet d'escalade sérieuse. Mais au bout d'une semaine, le chaud soleil du Midi ne laissa plus de rares traces de neige fraîche que sur les versants Nord des pointes élevées [1].

Profitant de quelques journées de loisir, j'eus la chance de revenir le 24 septembre dans le massif de l'Argentera. Au départ de Saint-Martin, avec Jean Plent et le porteur Joseph Barel, je gravissais une seconde fois la *Cime de*

1. Dès le mois de septembre, les montagnards déclaraient très sérieusement que le prochain hiver serait fort neigeux : leurs pronostics étaient basés sur la fructueuse récolte de noisettes (!) qu'ils venaient d'effectuer. L'opinion populaire est à cet égard très explicite, et un ancien dicton : *annada d'avelana, annada de neu* (année de noisettes, année de neige) en a consacré la croyance. Ces annonces se sont réalisées : les chutes ont été nombreuses et abondantes pendant tout l'hiver, quoique la température ait été généralement douce. Il faut noter surtout les grandes neigées qui les 18, 29 et 30 novembre et le 31 décembre 1903, les 14, 19 et 29 février 1904, ont blanchi jusqu'aux montagnes du littoral à 500 mètres d'altitude. Vers la mi-février, je me suis rendu à la Madone de Fenestre et dans le Haut-Boréon, et les 15-16 mars au Refuge Nice, d'où j'ai gravi la Cime de la Maledia (3,053 mèt.) : il ne m'avait jamais été donné de voir en ces endroits une aussi forte quantité de neige.

la Madre di Dio (2,802 mèt.) par une voie différente de celle de ma première ascension, dans les rochers inférieurs de la face Sud.

Comme j'en tenais pour... la Brèche du Corno Stella, je me promettais le lendemain d'essayer d'y retourner avec les guides A. Ghigo et J. Plent. Un brouillard humide et dense nous obligea à stationner inutilement au Gias de l'Argentera pendant toute la matinée. Je n'avais guère le droit de me plaindre de cette déconvenue : après de si nombreuses campagnes heureusement effectuées dans la région, c'était la première journée que le mauvais temps me faisait perdre. Je me consolai facilement en comptant sur la véracité du proverbe des montagnards :

Nebla bassa, bel temp lassa
(Nuage bas, laisse le beau temps).

On dit aussi que le brouillard humide n'amène pas la pluie.

Une assez longue expérience en montagne ne m'engage pas à prendre ces prévisions au pied de la lettre. Mais enfin, l'espoir de voir bientôt le ciel s'éclaircir égaie et encourage. Cette fois-ci le proverbe eut raison, et le 26 septembre, favorisés par une journée splendide, nous regrimpions par là-haut, du côté du Corno Stella, à 4 h. 20 du matin, toujours avec l'idée d'en finir une bonne fois avec la Brèche.

A cette époque de l'année, les nuits ont allongé et le soleil touche très tard le vallon de l'Argentera. Le froid était piquant : pour ne pas trop ressentir, au cours du déjeuner, les atteintes de la fraîche température, nous allumâmes une bonne flambée avec des brindilles de rhododendrons. Ainsi réchauffés, nous arpentions rapidement les pentes du vallon, puis nous suivions la voie de la bande de gazon du Corno, de façon à arriver au pied de l'escarpement de la Brèche, d'où le temps menaçant nous avait chassés.

La *Brèche du Corno Stella* se trouve marquée par deux échancrures, qui sont séparées par un microscopique

rocher, campé sur l'arête et simulant complètement la forme originale du Corno Stella. L'échancrure de gauche (par rapport au vallon de l'Argentera), adossée à la paroi surplombante de la Pointe Ghigo, donne directement naissance au couloir que nous avions descendu le 25 août dernier ; un examen assez minutieux nous a démontré qu'il y aurait sinon impossibilité, tout au moins de très graves difficultés pour escalader l'échancrure et la Pointe Ghigo par ce côté. J'ai parfaitement compris sur place que, lors de notre ascension sur ce sommet, nous n'ayons pas essayé, sur l'avis de Jean Plent, de descendre dans les rochers où nous sommes actuellement. La Pointe Ghigo est défendue par des dalles lisses et des surplombs que l'on n'affronterait peut-être pas impunément.

L'échancrure de droite de la Brèche, légèrement supérieure à sa voisine par l'altitude, se découvre exactement à la base de l'extrémité Nord-Ouest du Corno Stella (cote 2,898). Après avoir reconnu que l'échancrure de gauche dominait le couloir par un redoutable à-pic, c'est à celle de droite que nous allions nous attaquer. Une paroi rocheuse, presque verticale, nous en séparait. A l'aide d'une fissure, haute d'environ quinze mètres, nous arrivâmes à en avoir raison, mais non sans peine, parce que les strates de la roche sont disposées à rebours de la hauteur[1].

Par ce passage un peu délicat nous parvenions presque aussitôt à l'échancrure à 10 h. 25. La montée, depuis les Thermes, nous avait coûté quatre heures de marche effective. La surprise que nous éprouvâmes en joignant la Brèche fut de voir à nos pieds, sur le versant de Lourousa, une vertigineuse muraille qui, d'un bond gigantesque, se précipitait sur le glacier.

1. Il est curieux de constater que d'une façon générale les roches sont coupées à contresens, tant au Corno Stella que sur la paroi allant de la Pointe Ghigo à la Pointe Plent. Sur le côté du vallon de l'Argentera, ce sont des dalles rougeâtres, absolument lisses, parfois teintées de lichens jaunes, tandis que sur les versants de Lourousa et du Souffi, orientés au Nord, le roc est assez rugueux et par conséquent meilleur pour la grimpade.

Cette muraille faisait suite à celle du Corno Stella et se prolongeait au delà de la Pointe Ghigo : de la moraine du glacier on peut en mesurer le mieux la hauteur et la pente fantastiques. Au delà du vallon de Lourousa pointent les cimes du massif de l'Asta, moins l'Oriol qui n'est pas visible. En portant le regard à notre droite, nous voyions le Corno s'élancer terriblement au-dessus de nous : c'est là surtout qu'il m'a produit une désagréable impression. Nous avons remarqué qu'il serait peut-être possible de gravir une cinquantaine de mètres par une gymnastique des plus risquées jusqu'à une petite échancrure, mais ensuite il faudrait s'arrêter, car dans les rochers supérieurs la paroi se redresse avec un geste effrayant.

Le Petit Corno, un bijou de rocher, isolé de toutes parts, présente une forme aiguë à côté de celle non moins effilée de la Pointe Ghigo. Comme il y avait moyen de le contourner sur le versant de Lourousa, nous passions avec précautions jusqu'à l'échancrure de gauche : c'est ainsi que nous avons pu juger de très près de la position extrêmement escarpée qu'occupe la Pointe Ghigo. Après ce petit détour, effectué en peu de temps, nous sommes revenus à l'échancrure de droite où nous érigeâmes un cairn.

En quinze minutes nous descendîmes l'escarpement de la Brèche. Nous nous aperçûmes alors qu'au lieu de franchir ce passage délicat, nous aurions pu, avec moins de difficultés, nous servir des roches mêmes du Petit Corno, en inclinant légèrement du côté du couloir.

Au retour, nous n'avions plus qu'à suivre la voie ordinaire du Corno Stella. Dans le vallon de l'Argentera, nous fîmes une promenade délicieuse, en visitant en détail les barres granitiques qui servent d'assises à la paroi occidentale de l'Argentera. Avant 5 heures du soir nous étions rentrés aux Thermes de Valdieri, d'où nous devions, le jour suivant, escalader le *Bric de San Giovanni* (2,637 mèt.), cime intéressante et peu connue, et parcourir les premiers sa longue arête Sud, puis revenir

à Saint-Martin-Vésubie par le collet Valasco et les cols de Fremamorta et du Salèses.

Nous avions de la sorte terminé la reconnaissance de la Brèche du Corno Stella, qui, projetée dès le 20 août au sommet de la Pointe Ghigo, nous conduisit le lendemain sur la voie de la bande de gazon : on sait comment nous fûmes ce jour-là provisoirement détournés de la Brèche pour tenter l'escalade du Corno Stella lui-même.

Pour relater, d'une façon complète, les souvenirs de cette ascension, je ne pouvais me dispenser de décrire celles qui la précédèrent et la suivirent. Les unes et les autres, toutes nouvelles, avaient trop de corrélation avec le Corno Stella pour que je ne les mentionne pas dans ce récit.

En attirant spécialement l'attention des alpinistes sur la grandiose arête où le Corno Stella occupe la place la plus importante, j'espère avoir contribué, pour une certaine part, à mettre en évidence ce coin pittoresque des Alpes Maritimes.

Victor de Cessole,

Président de la Section des Alpes Maritimes
du Club Alpin Français.

II

ASCENSIONS

DANS LE MASSIF DE L'ORTLER

(Par M. Granjon de Lépiney)

Le massif de l'Ortler, qui possède le point culminant et les glaciers les plus étendus de l'Autriche, constitue un groupe naturel très clairement délimité. Séparé des Alpes de l'Ötzthal au Nord par la haute vallée de l'Adige ou Vintschgau, et des Alpes Dolomitiques à l'Est par le cours du même fleuve, il l'est également du groupe de l'Adamello au Sud et des montagnes de l'Engadine à l'Ouest par des dépressions bien nettes quoique moins profondes, qui ont permis d'établir les routes carrossables du Tonale Pass et du Stilfserjoch (ou col du Stelvio).

Sa ligne de faîte sert dans toute sa longueur de frontière entre l'Italie et l'Autriche.

Si nous la suivons en partant de son extrémité méridionale à la Cima dei Tre Signori (3,356 mèt.), nous la voyons se diriger, en ondulations plus gracieuses que hardies, au Nord-Est, puis au Nord, par la Punta San Matteo (3,692 mèt.) et le Palon della Mare (3,705 mèt.), jusqu'au Monte Cevedale (3,774 mèt.), dont les trois sommets, reliés entre eux par une arête en arc de cercle d'une extrême élégance, représentent à peu près le nœud géo-

graphique du système. Cette première zone porte de vastes champs de neige, d'où n'émergent que de rares rochers : les sommets y revêtent en général la forme de coupoles aussi uniformément blanches que les glaciers qui en descendent.

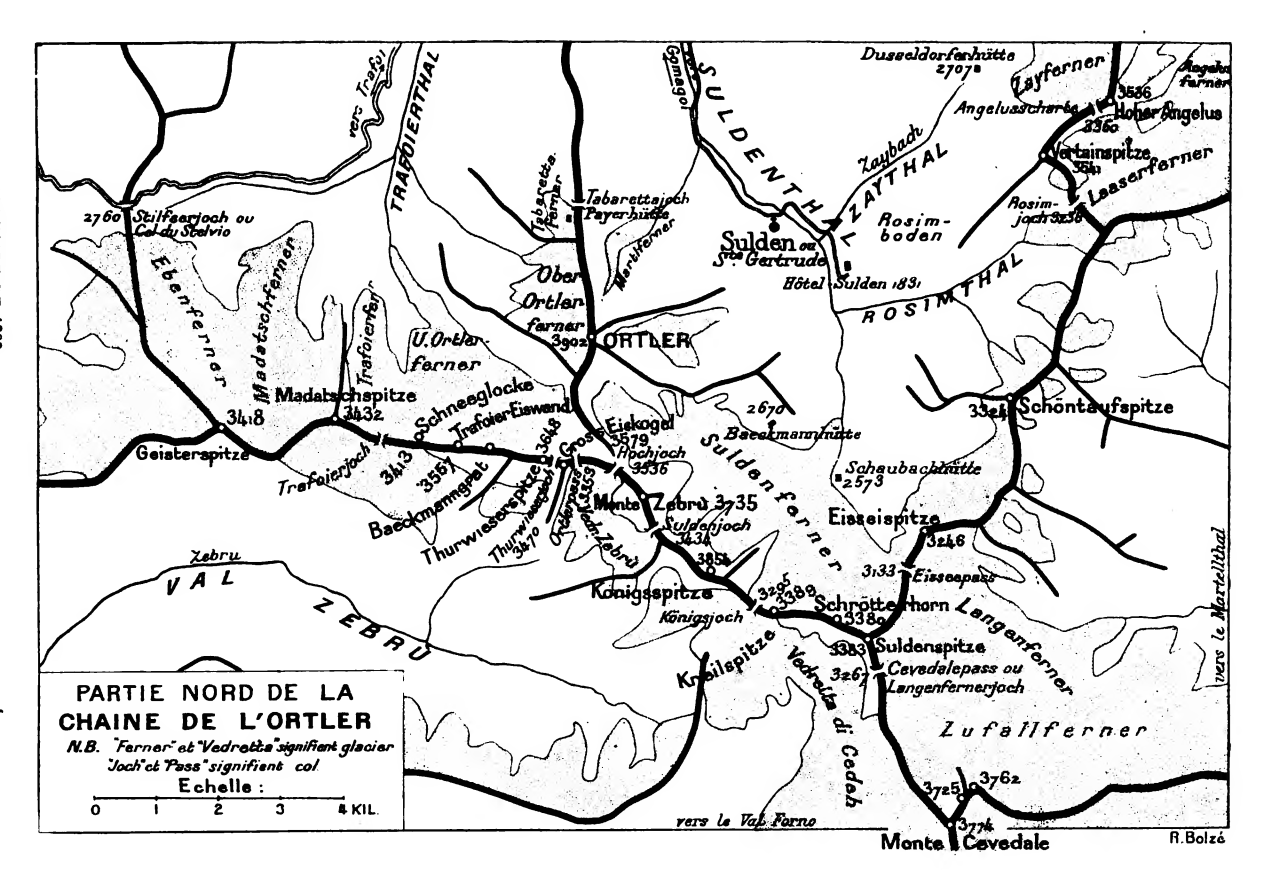
A partir du Cevedale, la ligne de faîte s'infléchit au Nord-Nord-Ouest ; elle s'abaisse au col du Langenferner, entre le Val Forno et le Martellthal puis, se courbant de plus en plus vers le Nord-Ouest et vers l'Ouest, elle présente une série de cimes qui font à la haute vallée de Sulden une magnifique couronne : ce sont la Suldenspitze, le Schrötterhorn, la Kreilspitze, enfin la Königsspitze (3,857 mèt.), reine du massif par la sveltesse si l'Ortler en est le roi par l'ampleur et par l'altitude.

L'aspect des montagnes où nous pénétrons est sévère, tourmenté ; tantôt rocheuses, tantôt glacées, leurs lignes courent souvent entre deux précipices. A la Königsspitze succèdent le Suldenjoch, la cime trapézoïdale du Zebrù (3,735 mèt.), le Hochjoch, le Gross Eiskogel (3,579 mèt.), et, à l'extrémité d'une fine arête rectiligne, inclinée à 50 degrés, le sommet de la Thurwieserspitze (3,648 mèt.). D'ici part vers l'Ouest, presque horizontale, une longue paroi de redoutable apparence, le Baeckmanngrat, dont la face Nord offre une muraille continue de glace à laquelle je ne connais rien de comparable ; elle aboutit à la Trafoier Eiswand (3,557 mèt.).

Au delà les contours s'adoucissent, la ligne frontière s'abaisse peu à peu, présentant pourtant encore quelques intéressants sommets tels que la Schneeglocke (3,419 mèt.), la Madatschspitze (3,432 mèt.), la Geisterspitze (3,476 mèt.), et la chaîne vient mourir à quelques mètres de la route du Stilfserjoch sous la forme d'une large croupe de glace mollement arrondie.

Du tronc principal que nous venons de décrire se détachent sur le versant autrichien trois rameaux considérables. Les deux premiers, à peu près parallèles et orientés au Nord-Est, enserrent le long Martellthal.

Le plus méridional part du Cevedale ; il porte de grands


PARTIE NORD DE LA
CHAINE DE L'ORTLER
N.B. "Ferner" et "Vedretta" signifient glacier
"Joch" et "Pass" signifient col
Echelle :
0 1 2 3 4 KIL.
R. Bolzé
ORTLER
3902
SULDENTHAL
ZAYTHAL
ROSIMTHAL
TRAFOIERTHAL
VAL ZEBRU
Sulden ou S.te Gertrude
Hôtel Sulden 1831
Gomagoi
Rosim-boden
Dusseldorferhütte 2707
Zayferner
Zaybach
Angelusscharte
Hoher Angelus
3536
3360
Vertainspitze
3541
Laaserferner
Rosimjoch 3238
Schöntaufspitze
3324
Schaubachhütte 2573
Eisseespitze
3246
3133
Eisseepass
Langenferner
Schrötterhorn
3380
Suldenspitze
3383
Cevedalepass ou Langenfernerjoch
3267
Zufallferner
3762
3725
3774
Monte Cevedale
vers le Martellthal
vers le Val Forno
Vedretta di Cedeh
Kreilspitze
Königsjoch
Königsspitze
3851
Suldenferner
Suldenjoch
3434
Monte Zebru 3735
Eiskogel
3579
Hochjoch
3536
Baeckmannhütte
2670
Tabarettajoch
Payerhütte
Tabaretta ferner
Marltferner
Ober Ortler ferner
U. Ortler ferner
Vedr. Zebrù
Thurwieserjoch
Thurwieserspitze
3470
3648
Trafoier Eiswand
Schneeglocke
3557
Baeckmanngrat
3413
Trafoierjoch
Madatschspitze
3432
Trafoierferner
Madatschferner
3418
Geisterspitze
Ebenferner
2760 Stilfserjoch ou Col du Stelvio
vers Trafoi
Zebru

glaciers, bien que son point le plus haut, la Venezia-spitze, n'excède pas 3,384 mètres. Son allure générale est plutôt calme et ne va pas sans quelque monotonie..

Le deuxième est plus tourmenté, plus pittoresque. Il prend naissance près de la Suldenspitze, où il donne place à l'Eisseepass (3,133 mèt.), passage de glaciers très fréquenté des alpinistes pour se rendre du Martellthal au Suldenthal. Il présente une série de sommets dignes d'être visités, dont le plus connu est le classique belvédère de la Schöntaufspitze (3,324 mèt.), et atteint sa plus grande hauteur aux belles cimes de la Vertainspitze (3,541 mèt.) et du Hoher Angelus (3,536 mèt.).

Enfin le troisième contrefort, séparé du précédent par la vallée de Sulden, se détache au Hochjoch et se dirige droit au Nord. Il est constitué par une seule montagne, mais la plus haute du massif : c'est l'Ortler (3,902 mèt.) ; son développement majestueux, de forme pyramidale, couvre tout l'espace compris entre la vallée de Sulden et celle de Trafoi.

D'une façon générale, on constate dans le massif de l'Ortler la prédominance de la neige sur le rocher. La moitié Nord, la seule dont nous nous occuperons parce que de beaucoup la plus intéressante pour l'alpiniste, se distingue par la netteté, l'élégance, la variété des arêtes. Les hautes vallées sont délicieusement verdoyantes ; elles possèdent des forêts étendues qui s'élèvent jusqu'à l'altitude de 2,300 ou 2,400 mètres, et une flore qui rivalise avec celles du Lautaret et de Pralognan. Au mois de juillet, les sous-bois de la vallée de Sulden sont à la lettre tapissés de rhododendrons entrelacés de clématites, et le contraste de ces brillantes couleurs avec les blanches draperies qui ferment l'horizon est pour les yeux un perpétuel enchantement.

Les moraines sont d'une faible étendue et fort peu pénibles à franchir. Comme d'ailleurs la région est richement pourvue de refuges élevés et confortables, les courses sont très peu fatigantes. Les touristes qui n'auront pas d'autre objectif que d'atteindre les principales cimes par

Le Gross Eiskogel et la Thurwieserspitze; cliché de M. B. Johannes, photographe de la Cour, à Meran.

le côté où elles sont le plus accessibles rencontreront peu de difficultés sérieuses ; aussi sont-ils légion ; le nombre de ceux qui foulent le sommet de l'Ortler n'est pas, paraît-il, inférieur à 500 dans une saison.

Est-ce à dire que les fervents de la montagne feront mieux de porter leurs pas d'un autre côté, vers des sites moins fréquentés, plus sauvages ? Non, certes ; car rien n'est plus facile que de faire dans cette délicieuse région, en dehors des itinéraires battus, une ample collection de courses de haut goût et d'y jouir sans trouble de la solitude du monde des glaciers. Pendant un séjour en famille à Sulden en 1903, j'ai pu, malgré une saison peu favorable, réaliser les plus importantes de ces courses, et j'ai pensé que le récit en pourrait être intéressant pour quelques alpinistes français, en raison du trop petit nombre de relations écrites dans notre langue sur cet important groupe de montagnes.

Les meilleurs points de départ pour les ascensions dans le massif de l'Ortler sont Trafoi et Sulden en Autriche, et Santa Catarina en Italie ; mais c'est la situation de Sulden ou Sainte-Gertrude qui est sans conteste la plus avantageuse. Ce village est situé tout en haut d'une vallée latérale débouchant à Gomagoi sur la route du Stelvio. La plupart des touristes, étant Allemands, y arrivent en suivant le chemin de fer du Brenner jusqu'à Meran, d'où 70 kilomètres, dont 48 en remontant le cours de l'Adige, restent à faire en voiture. Pour nous Français, il est plus direct de quitter à Landeck la voie ferrée de Zurich à Vienne, et de passer en voiture de la vallée de l'Inn à celle de l'Adige par la Reschen-Scheideck ; on aboutit ainsi, comme dans le cas précédent, mais par le sens inverse, à Neu-Spondinig, terminus de la route du Stelvio sur l'Adige. Enfin si l'on venait de l'Engadine ou de l'Italie, il faudrait passer le col du Stelvio ou Stilfserjoch, pour rejoindre à Gomagoi les routes ci-dessus mentionnées.

Ces deux derniers itinéraires, que j'ai suivis, sont fort intéressants d'un bout à l'autre. Celui du Stilfserjoch,

la route carrossable la plus haute de l'Europe, est tout à fait hors de pair par ses travaux d'art sur le versant italien, et par le panorama admirable qui se déploie du côté de l'Autriche.

Arrivé à Sulden le 8 juillet par une température de 3° à 4° et de fréquents grains de neige, je dus attendre que la situation se fût améliorée. Dès qu'elle parut satisfaisante, je fixai mon choix, pour essayer mes forces, sur la Vertainspitze, point culminant de la chaîne qui s'élève à l'Est de la vallée et fait face à l'Ortler.

LA VERTAINSPITZE (3,541 MÈT.)

Grâce à la situation si avantageuse de l'hôtel Sulden à près de 2,000 mètres d'altitude, il ne serait nullement excessif de faire l'ascension complète de la Vertainspitze, aller et retour, en une matinée. Mais, marcheur médiocre, je préférais passer la nuit à la Düsseldorferhütte.

Rien de plus frais aux yeux, de plus commode pour la marche, que le sentier qui en deux heures conduit à ce refuge. Serpentant dans la forêt de pins et de mélèzes parmi les puissantes touffes des rhododendrons, il atteint en trois quarts d'heure les bords du Zaybach écumant; il le remonte dès lors dans les pâturages par une série alternante de pentes et de verts plateaux. Vers 2,500 mètres de hauteur, le sol se dénude, on traverse un large éboulis; mais le sentier y reste bien tracé, et, après quelques lacets sur le flanc d'un dernier épaulement plus abrupt, il débouche sur le plateau au bord duquel se trouve la Düsseldorferhütte (2,707 mèt.), dans une solitude grandiose, face à l'Ortler et au Zebrù dont le Suldenthal la sépare, et adossée à un bel hémicycle de montagnes qui enclosent le glacier de Zay.

L'installation de la Düsseldorferhütte, comme de la plupart des refuges du Tirol, est des plus confortables. Inutile d'apporter des provisions, on en trouve un choix varié; le service est assuré par un personnel permanent.

Des livres, des lampes, des chambres pourvues de lavabos et de lits propres et bons, permettent de passer une soirée sans ennui et une nuit reposante.

J'avais avec moi le guide Hans Sepp Pinggera, homme intelligent, adroit, hardi et doué d'un remarquable coup d'œil. Dès cette première course, j'eus l'occasion de me rendre compte de ses capacités, et je n'hésitai pas à lui demander de m'accompagner dans les autres ascensions que j'avais en vue. Je n'eus qu'à m'en féliciter.

Ce matin-là, nous quittâmes le refuge à 4 heures et demie.

L'itinéraire habituel de la Vertainspitze s'élève par le glacier de Zay jusqu'à l'Angelusscharte (3,350 mèt.), col ouvert au Sud du Hoher Angelus, et, tournant à droite, il atteint la cime par son arête Nord-Est. Nous préférons nous attaquer à une autre arête rocheuse qui, des névés supérieurs, descend directement jusque sur notre plateau où elle prend pied par un éperon escarpé qui se remarque de loin ; son orientation est Nord-Ouest — Sud-Est. Quelques minutes de marche nous suffisent à l'atteindre, et aussitôt l'escalade commence.

Les premiers pas sont fort raides. De temps en temps, la roche n'offrant que des prises étroites, il est nécessaire de n'avancer que successivement. Plus haut la pente s'adoucit, et même une marche normale sans l'aide des mains devient possible. Puis nouveau ressaut, nouvelle escalade ; aucune monotonie. Les rochers, étant d'ailleurs de bonne qualité, inspirent une confiance qui laisse à l'esprit toute sa liberté. Aussi nous élevons-nous, en somme, assez rapidement ; en trois petites heures le névé est atteint.

L'ascension se poursuit par une arête de neige peu inclinée, mais étroite, dominant d'un côté les abîmes du Zaythal, de l'autre le Zayferner qui forme vers le Nord un superbe bassin glaciaire. Une courte pente de neige escarpée est gravie en dernier lieu, et nous foulons à 7 h. 45 la première, puis la deuxième des cimes jumelles de la Vertainspitze.

La situation serait exquise pour un repos prolongé. Les grands sommets du massif et, sur des plans plus éloignés, ceux de l'Engadine, de l'Ötzthal, des Alpes Dolomitiques, étalent aux regards un admirable horizon. Malheureusement les nuages qui, jusqu'à présent, ne nous avaient pas inquiétés, viennent abréger de si agréables moments; les voici qui accourent de toutes parts en une invasion subite; en quelques minutes, ils ont enveloppé toutes les cimes. A 8 heures et demie la neige commence à tomber.

Il faut battre en retraite. Tournant le dos à notre voie d'ascension aussi bien qu'à la voie habituelle par l'Angelusscharte, nous entreprenons la descente par le Sud-Est vers le Rosimthal. Je ne puis dire que peu de choses sur ce retour effectué en grande partie dans une sorte d'obscurité, sous la neige, d'abord par des névés très inclinés qui flanquent le Rosimjoch, ensuite par des champs de neige alternant avec des éboulis. Mais le flair de Hans Sepp ne se dément pas, et nous aboutissons sans encombre au Rosimboden, d'où l'on rejoint aisément Sulden par de bons sentiers à travers la forêt.

LA SULDENSPITZE (3,383 MÈT.)

Le mauvais temps continua de nous contrarier jusqu'à la fin du mois de juillet; toutes mes tentatives avortèrent au cours de cette période. Le spectacle des avalanches de glace et de neige que nous voyions de temps à autre se précipiter avec fracas sur les flancs de l'Ortler était une légère compensation à l'inaction forcée.

Le 31 juillet au matin, nous vîmes notre vallée ensevelie sous une épaisse couche de neige. Les toits, les arbres, la prairie en étaient recouverts. Mais en même temps le soleil resplendissait dans une atmosphère subtile et transparente; c'était l'indice probable de jours plus cléments. M'autorisant de ces apparences, je projette de me mettre bien vite en route, en emmenant cette

fois deux de mes enfants, ma fille Madeleine, âgée de treize ans, et mon fils Jacques, qui n'en a encore que sept. Un jeune aspirant guide, Franz Pinggera, frère de Hans Sepp, nous accompagnera.

Nous nous vêtissons chaudement ; nous emportons de bons manteaux et, ayant chaussé dès l'hôtel nos bandes alpines, nous partons à 2 heures. La neige dans la vallée a déjà fondu, mais nous la retrouvons bien vite ; à mesure que nous montons, elle se fait de plus en plus épaisse. A 4 heures, par le sentier qui nous était bien familier, nous arrivons à la Schaubachhütte (2,573 mèt.). Nous y prenons du thé en nombreuse compagnie, et bientôt nous repartons.

Vingt minutes plus tard, nous nous mettons à la corde pour entrer sur le glacier qu'il s'agit de remonter dans la direction du Sud jusqu'au pied de l'Eisseepass. Cette promenade dans le glacier sillonné de crevasses dont quelques-unes sont fort amples avec, par endroits, le voisinage de superbes séracs suspendus au flanc du Schrötterhorn est, pour des novices, d'un vif intérêt. Tout en avançant dans le Sud, nous obliquons insensiblement vers l'Est et nous arrivons au pied d'une pente raide, ordinairement en rochers, qu'il nous reste à gravir. Aujourd'hui cette pente est toute ensevelie sous la neige, et l'ascension en est rendue notablement plus pénible. Mais la jeunesse en vient à bout sans défaillance, et vers 7 heures nous pénétrons dans la Halleschehütte (3,133 mèt.), bâtie au sommet du col.

Une joyeuse société de touristes y est attablée ; mais les chants s'interrompent, et l'on porte en triomphe le jeune alpiniste qui, lui, est ravi de trouver un bon feu et, après le dîner, un lit bien chaud qu'il ne quittera demain que longtemps après l'aurore.

La nuit est froide. A travers les doubles fenêtres, j'aperçois la neige accumulée autour du refuge et les stalactites de glace qui pendent en longs fuseaux de la toiture.

Quand le jour est venu, l'abri peu à peu se dépeuple, les autres caravanes vont au Cevedale. Notre objectif est

plus rapproché : c'est la Suldenspitze, cette montagne qui montre à la vallée de Sulden un faîte à arêtes vives en forme d'accent circonflexe et une muraille de blancheur éclatante barrée à son pied d'une large bergschrund. Ce n'est pas à cette face, fertile en avalanches, que nous nous attaquerons. Nous irons chercher sur le revers Sud une voie plus clémente au moyen d'un mouvement tournant ; cette tactique, si recommandée sur le champ de bataille, est aussi d'un heureux emploi dans les Alpes.

Il nous suffit de partir à 8 heures. Nous débutons par une marche de flanc sur le Langenferner dans la direction du Cevedale. A chaque pas nous enfonçons profondément dans la neige fraîche, et notre allure s'en ressent. Après avoir contourné ainsi à peu près horizontalement la base de notre montagne, nous venons sur la droite et, par une pente de neige dont le deuxième tiers, voisin de quelques têtes de roches saillantes, est assez redressé et nécessite la taille des marches, nous atteignons la cime en ligne directe.

Le glacier et la vallée de Sulden s'étalent alors à nos pieds ; la Königsspitze, l'Ortler, le Cevedale, le Bernina, les Dolomites, composent notre horizon. Mais le froid trop intense nous interdit le repos. Nous redescendons donc sans beaucoup tarder ; nous le faisons en replaçant nos pieds dans les empreintes laissées à la montée. Avec de petites haltes à la Halleschehütte et à la Schaubachhütte, nous revenons à Sulden par le même itinéraire. Mes jeunes ascensionnistes, pleins d'entrain, marchent d'un pas alerte, l'imagination riche des beaux spectacles qu'ils ont eu la joie de contempler. Nous arrivons à l'hôtel à 1 heure.

LA KÖNIGSSPITZE (3,857 MÈT.)

La Königsspitze tient peut-être le premier rang dans la considération des alpinistes en Tirol. L'ensemble à la fois si gracieux et si hardi de ses fines arêtes, de ses

Photocoll. Berthaud, Paris

LA KÖNIGSSPITZE — Cliché du Photoglob de Zurich

cascades de glace, de ses abruptes parois de rochers, forme un tableau profondément séduisant.

C'est presque toujours par le versant oriental, c'est-à-dire par la voie que je décrirai en parlant de notre retour, qu'on accède à cette montagne. Le seul passage délicat de cette voie est l'escalade du Königsjoch, qui se fait par des rochers entremêlés de neige, très escarpés et médiocrement solides; elle dure une heure. Encore est-il possible de l'éviter en faisant un détour, assez long à vrai dire, par la Halleschehütte, d'où l'on gagnerait le Königsjoch en prenant de flanc les versants méridionaux de la Suldenspitze, du Schrötterhorn et de la Kreilspitze.

Du côté du Nord-Ouest la Königsspitze projette une arête particulièrement remarquable, nommée Suldengrat, par laquelle l'ascension a été faite un petit nombre de fois. Plus je regardais, de la vallée, cette arête, plus elle m'attirait, et ce sentiment peu à peu était devenu si vif que tout autre itinéraire était désormais sans intérêt à mes yeux. Décidé à en faire la tentative, je montais le 2 août au soir à la Baeckmannhütte, refuge assez sommaire situé sur la rive gauche du glacier de Sulden, à l'altitude de 2,670 mètres. J'avais l'extrême plaisir d'avoir maintenant un compagnon, mon beau-frère, J. Thomas, officier à Lille, arrivé le matin même.

A l'excellent guide Hans Sepp Pinggera nous avions adjoint son jeune frère Franz dont j'ai déjà parlé, et un porteur de dix-huit ans, Aloïs Kuntner, qui eut la charge d'un appareil photographique assez volumineux. Nous étions munis de deux cordes.

A 2 h. 15 du matin, le 3 août, nous quittions la Baeckmannhütte à la lueur des lanternes. Après avoir contourné par l'Ouest la moraine, nous prenions pied sur une petite branche à peu près horizontale du glacier à la base de l'Ortler et du Zebrù ; nous la traversons en revenant vers l'Est, puis nous gravissons des pentes de neige assez raides en serrant sur notre droite une sombre muraille de rochers lisses et à peu près verticaux. Continuant dans la direction de l'Est, nous redescendons de

quelques mètres dans le rocher, puis nous cheminons entre le rocher et la glace. Nous atteignons à 3 h. 35 l'extrémité supérieure de cette sorte de couloir très encaissé. Il conviendrait de ne pas s'attarder dans ce scabreux passage, dominé par les séracs; mais les rochers qu'il nous faut attaquer sur notre droite pour en sortir sont fort lisses, et la manœuvre ne peut être très rapide. Chacun alors, pour attendre son tour, s'accroche comme il peut sur les flancs du couloir, en ayant soin d'en laisser libre le milieu qui ne serait pas sûr. L'un après l'autre, nous aplatissant contre le rocher, nous nous hissons lentement et émergeons de l'impasse.

Quelques mètres plus haut, les prises s'offrent en nombre suffisant, et dès lors, malgré l'escarpement de la paroi, nous avançons assez aisément dans le rocher, ainsi que dans la pente de neige qui lui succède, et le long de laquelle nous nous élevons en taillant des pas. Ainsi est atteint, à 5 heures, un large épaulement neigeux, le Mitscher Kopf (3,444 mèt.), où nous prenons quelque nourriture et un repos de quinze à vingt minutes.

Ici commence une longue arête de neige inclinée à 55°, dans laquelle la taille des marches doit être faite avec soin. A mesure que nous montons, la couche de neige s'amincit, et c'est autant dans la glace que dans la neige que travaille le piolet. Nous arrivons vers 6 heures un quart au bout de cette arête, c'est-à-dire au point où elle se soude à celle qui vient du Suldenjoch.

Dès lors, nous nous tenons strictement sur la ligne de faîte, dentelée et fort étroite; nos regards plongent sans obstacle dans les vallées autrichienne et italienne qui se déroulent à gauche et à droite au fond de vertigineux abîmes.

De l'hôtel les guides suivent, paraît-il, notre marche à la longue-vue; mais notre amour-propre n'a pas à s'en émouvoir, puisque ce n'est qu'une fois de retour que nous apprendrons que nous avions alors des spectateurs et peut-être des juges.

Les rochers alternent avec la neige sur cette crête

merveilleusement accidentée. Je me souviens d'un certain endroit où la neige en corniche semblait ne reposer que sur des bases insuffisantes, et pourtant les sondages nous prouvèrent bien que nous pouvions passer en sûreté. Plus loin, nous devons nous mettre à cheval sur l'arête rocheuse et avancer en nous tirant sur les bras, les pieds ne trouvant nul point d'appui ; ce passage est fort curieux, il aboutit à un petit à-pic qu'il faut sauter pour prendre pied sur une plate-forme, suffisamment large d'ailleurs. Mais voici qu'il faut se mettre à cheval de nouveau, et cette fois-ci l'arête est en neige ; j'avoue qu'il m'a paru fort incommode d'avancer ainsi sur la neige à l'aide des bras seuls, sans appui pour les pieds, et peut-être sans le secours de Hans Sepp n'en serais-je pas venu à bout.

A peu de distance de là, l'arête vient se noyer dans la croupe terminale de la montagne, et nous atteignons bientôt la cime par une pente de neige de faible inclinaison.

Le sommet de la Königsspitze s'épanouit en un large dôme analogue à celui du Mont-Blanc. Il est donc capable d'offrir l'hospitalité à une société nombreuse, et, si les circonstances sont propices, on peut y séjourner longuement, à la condition seulement de rester à une distance respectueuse de la face Nord à cause de la corniche surplombante, si visible de Sulden.

Il était 8 heures quand nous y arrivâmes. De légers nuages voltigeaient autour de nous en tous sens, empêchant toute vue d'ensemble, laissant seulement entrevoir pendant quelques instants une portion ou l'autre de l'horizon. La photographie nous donna dans ces conditions une vue vraiment étrange de notre sommet, prise à quelques mètres de distance ; mais nous obtînmes aussi dans une éclaircie un groupe excellent qui nous est précieux, puisqu'il nous conservera, prise au sommet même de la Königsspitze, la fidèle image de nos braves Tiroliens dont le souvenir nous est cher, comme tous nos confrères en alpinisme le comprendront sans peine.

Nous redescendîmes bientôt par la voie ordinaire. Ce

sont d'abord de larges pentes de neige dont l'inclinaison en général modérée autorise quelques belles glissades. Puis une marche de flanc facile à travers les rochers du versant italien conduit au Königsjoch, dont le centre est couronné par un colossal « gendarme » naturel. La descente du Königsjoch jusqu'à la petite bergschrund qui est à son pied réclame quelque attention (pente raide et pierres peu solides). Il ne reste ensuite qu'à traverser en biais le glacier assez crevassé de Sulden, où notre marche a été rendue un peu pénible par une neige épaisse et molle, pour atteindre la Schaubachhütte et, bientôt après, la vallée de Sulden.

LA THURWIESERSPITZE (3,648 MÈT.)

Nous passâmes de nouveau à la Baeckmannhütte la nuit du 4 au 5 août, accompagnés des mêmes hommes que pour la course précédente. Le temps, cette fois-ci, est magnifique ; quand nous nous mettons en route à 2 heures et demie du matin, que la nuit est belle et grandiose ! Nous marchons sur la petite branche du glacier pour venir au pied du Hochjoch, que nous voulons gravir. Tout à l'heure le soleil, posant sur la glace ses premiers rayons, éveillera mille petits ruisseaux qui en sillonneront la surface et feront entendre le concert de leurs murmures mystérieux. Mais en ce moment, tout est glacé encore ; sur la neige durcie nos pas ne laissent nulle empreinte. Cependant, du Suldenjoch et des flancs du Zebrù s'écroulent à tout instant d'énormes avalanches, remplissant l'air de formidables grondements.

La pente du Hochjoch est extrêmement raide. On ne la descend jamais, et il serait peu prudent d'en faire l'ascension après que la chaleur du jour a commencé à ramollir les neiges ; aussi ne l'entreprend-on que de grand matin.

Nous montons d'abord dans la neige, à côté d'un large couloir creusé par une avalanche récente ; on dirait de

la trace d'une charrue colossale, à voir ce profond sillage rectiligne, strié de lignes droites et parallèles. L'inclinaison devient de plus en plus forte ; nous nous élevons tantôt dans la neige en taillant toutes les marches, tantôt en escaladant de petits éperons rocheux où il faut bien assurer ses pas. Après deux heures et demie de cet exercice, nous sommes au col (3,536 mèt.), large dépression neigeuse qui sépare le Zebrù de l'Ortler. La Section de Berlin du Club Alpin Allemand-Autrichien y a édifié récemment un superbe refuge, pourvu de tout le confortable qu'on peut souhaiter à pareille altitude : lits à sommiers, matelas, couvertures, fourneaux, batteries de cuisine, copieuse réserve de provisions, cordes, piolets de rechange. Tout ce matériel est venu par Trafoi, qui communique moins malaisément que Sulden avec le Hochjoch.

Nous faisons halte trois quarts d'heure dans cette demeure confortable, si curieusement située dans un paysage polaire, et nous y laissons Aloïs Kuntner qui, tandis que nous poursuivrons notre course, préparera nos déjeuners et fera fondre de la neige afin de nous procurer une abondante provision d'eau.

Nous redescendons le glacier en pente douce du Zebrù, jusqu'à l'Ortlerpass (3,353 mèt.), d'où nous avons une belle vue sur la profonde vallée de Trafoi et sur les lacets de la route du Stilfserjoch. Puis une arête, tantôt neige, tantôt rocher, d'abord large, et finalement assez mince, nous amène à la cime du Gross Eiskogel (3,579 mèt.). Marchant toujours vers l'Ouest, nous voici bientôt au Thurwieserjoch (3,470 mèt.).

C'est ici que prend naissance l'étroite arête, à peu près rectiligne et inclinée à 50°, qui, entre deux précipices, conduit au sommet de la Thurwieserspitze. Cette arête n'a pas une bonne réputation, mais aujourd'hui elle s'offre à nous dans des conditions si exceptionnellement favorables, que nous accomplissons en une demi-heure un parcours qui, si l'on en croit les livres, exige au moins une heure dans les meilleures circonstances, et souvent

trois heures. De fait, je crois volontiers que, lorsque la saison est un peu plus avancée et que la glace est a découvert sur toute la longueur, ce passage peut être impressionnant et peu recommandable. Pour nous, ce fut seulement sur les 40 ou 50 derniers mètres que nous trouvâmes la glace près de la surface.

Le sommet de la Thurwieserspitze, bordé par un à-pic sur la face Sud et par une pente vertigineuse du côté du Nord, a seulement quelques mètres de longueur et est fort étroit; il me rappelle à beaucoup d'égards celui de la Grande-Casse en Savoie. Il se relie dans l'Ouest à la Trafoier Eiswand par l'imposante muraille de glace du Böckmanngrat. La vue est superbe sur la Presanella au Sud, la Königsspitze et le Zebrù à l'Est, la Bernina à l'Ouest, le Tödi au Nord-Ouest. Plus grandiose encore est l'aspect des abîmes qui s'ouvrent à nos pieds et dont les profondeurs forment le sombre et tortueux Val Zebrù.

L'espace si exigu dont nous disposons nous condamne à peu près à l'immobilité. Aussi n'est-il guère possible de faire une longue station, et nous ne tardons pas à repartir. Après la descente de l'arête, un peu plus déiicate que la montée, nous contournons par le Sud le Gross Eiskogel, et nous regagnons la Hochjochhütte où nous devons passer la journée et la nuit.

LE ZEBRÙ (3,735 MÈT.)

Un bon feu, un repas chaud bien préparé nous attendaient. Le thermomètre marque 13° dans le refuge. Quelques heures s'écoulent aisément à se chauffer, à déjeuner, puis à dormir aussi, car il est agréable de compléter le court repos pris à la Baeckmannhütte avant 1 heure et demie du matin. Mais que faire dans l'après-midi, sinon arpenter encore les domaines glacés qui nous entourent? Voici précisément le Zebrù qui se dresse à côté de nous; c'est lui qui aura notre visite. A 5 heures nous nous mettons en route.

Thurwieserjoch et sommet de la Thurwieserspitze ; cliché de M. B. Johannes, photographe de la Cour, à Meran.

Vu du Hochjoch, le Zebrù ne présente pas ces assises parallèles si caractéristiques, alternées de noir et de blanc, qu'on voit de Sulden et qui lui ont valu son nom. La paroi que nous avons devant les yeux est au contraire ensevelie sous une neige lisse et épaisse ; l'uniformité n'en est rompue que par trois ou quatre crevasses de dimensions considérables, ayant entre leurs bords de fortes différences de niveau.

L'ascension est aisée, quoiqu'un peu raide. Une grosse crevasse qui à mi-hauteur semble barrer la route est contournée par la gauche, où se trouve un pont solide. On atteint le sommet par une mince arête peu inclinée, toute en neige. Vue magnifique sur le Suldengrat par lequel nous avons dernièrement escaladé la Königsspitze, ainsi que sur la Presanella, la Thurwieserspitze, etc.

Une arête fort déchiquetée conduirait, non sans difficulté, au deuxième sommet du Zebrù, moins élevé et situé plus à l'Est, et de là au Suldenjoch ; mais il ne saurait être question pour nous de la suivre aujourd'hui. Nous rentrons donc simplement à la Hochjochhütte, regrettant que la course ait été aussi brève ; elle n'a demandé que trente-cinq minutes à la montée, et à peine vingt-cinq à la descente.

L'ORTLER (3,902 MÈT.)

Le 6 août, nous quittions définitivement la Hochjochhütte à 4 h. 20 du matin pour rentrer à Sulden par l'Ortler. Le temps redevenait médiocre, le vent ayant repris du Sud-Ouest ; des gorges de la montagne s'élevaient des nuages plutôt menaçants. Pensant néanmoins que la situation ne se gâterait pas davantage avant quelques heures, nous ne renonçâmes pas à notre projet. L'événement nous donna raison.

Une marche de flanc de vingt minutes sur une raide pente de neige, qui du col tombe sur le glacier du Zebrù, nous amène aux premiers rochers du Hochjochgrat ; c'est

cette arête fort tourmentée et capricieuse qui doit nous conduire au sommet. Les débuts du parcours ne sont pas autrement compliqués ; mais au bout d'une petite demi-heure, une énorme roche surplombante, inaccessible, nous oblige à abandonner l'arête et à redescendre sur le versant Est pour y exécuter une marche de flanc (le Hochjochgrat est orienté sensiblement Sud-Nord). Cette manœuvre est difficile ; les pierres cèdent sous le pied, se détachent quand la main croit y trouver un appui. Par endroits, nous trouvons du verglas sur le rocher, et la neige accumulée sur certains emplacements rend aujourd'hui les circonstances plus défavorables. Hans Sepp va en avant et, à mesure qu'il gagne du terrain, la corde maintenue tendue est déroulée de la quantité nécessaire ; chaque pas doit être fait avec prudence, et chacun n'avance que quand les autres sont bien établis. J'admire cependant les fascinants abîmes qui s'ouvrent à nos pieds, la course des nuages en accroît le caractère fantastique ; que de grandeur dans ces chaotiques entassements de rochers, dans ces bouleversements de la nature !

Après une heure environ de cette marche fort lente, mais de l'intérêt le plus vif, nous pouvons remonter sur l'arête. Un petit couloir sinueux, et qui n'est point destiné aux touristes obèses, y aboutit ; puis viennent des rochers aux formes les plus variées, très amusants à escalader.

Mais plus loin le mauvais état de l'arête composée de blocs croulants nous oblige à descendre une deuxième fois dans la muraille du versant Est. Cette nouvelle marche de flanc est plus courte que la première ; nous ne tardons pas à regagner la ligne de faîte par une pente glacée assez scabreuse, mais heureusement de peu de durée. Il est 7 heures. Nous ne sommes plus séparés du sommet que par de beaux champs de neige peu inclinés, et nous l'atteignons à 7 h. 15.

Plusieurs caravanes venues de Trafoi ou de Sulden par la Payerhütte garnissent déjà la cime ; d'autres sont encore en route, arrivent successivement.

Du côté de l'Est une mer de nuages masque la vue.

Dans l'Ouest, au contraire, le ciel est pur, et les sommets innombrables qui remplissent le panorama lui donnent l'aspect d'un océan brusquement figé au plus fort de la tempête.

Nous nous assîmes pour déjeuner. Le programme que nous nous étions proposé il y a cinq jours, à l'arrivée de mon beau-frère, était accompli. Hans Sepp, le jour même, allait nous quitter pour un long engagement dans l'Engadine. Avouerai-je qu'en ce moment une vive mélancolie me pénétra à la pensée que les splendeurs dont nous avions eu le spectacle ne brilleraient plus pour moi qu'à l'état de souvenirs? Les jouissances de l'alpiniste sont brèves autant que profondes; peut-être cela explique-t-il que la soif n'en soit jamais complètement apaisée chez ceux qui les ont ressenties.

Nous redescendîmes à Sulden par la route ordinaire. De larges et faciles pentes de névé, dont une seule est escarpée et doit être faite pas à pas, conduisent sur l'Ober-Ortlerferner, où se trouve un beau cirque de séracs, puis à la Payerhütte (3,020 mèt.), refuge très pittoresquement situé dans les rochers du Tabarettakamm, et où l'on couche en général pour l'ascension de l'Ortler. La descente se poursuit par un sentier en lacets taillé dans le rocher (nombreux câbles de fil d'acier), puis à travers les pâturages, enfin dans un petit bois, jusqu'au village de Sainte-Gertrude.

LE CEVEDALE ET SES TROIS CIMES
(3,762, 3,725 ET 3,774 MÈT.)

J'étais privé désormais de la compagnie de mon beau-frère, qui avait dû retourner en France; je n'avais plus le précieux concours de Hans Sepp. Je ne pouvais pourtant quitter le Tirol sans connaître le panorama justement réputé du Cevedale. A vrai dire, si je n'avais pas encore fait cette course, c'est que je craignais un peu la longueur et la monotonie des vastes plateaux de neige

qui s'étendent au Sud de l'Eisseepass jusqu'au pied de la montagne. Heureusement on peut en éviter une grande partie par l'emploi d'une variante grâce à laquelle on visite les trois sommets successivement.

Muni de ce renseignement, je partis le 10 août à 2 heures du soir, accompagné du jeune porteur Aloïs Kuntner, dont j'avais apprécié dans les ascensions précédentes le naturel obligeant et le pied montagnard.

Nous passâmes la nuit à la Halleschehütte (3,133 mèt.), et le 11, à 4 heures, nous nous remîmes en route. Après une marche de flanc sur les pentes de neige orientales de la Suldenspitze, nous dûmes traverser le bassin supérieur, presque horizontal, du glacier de Langen. Cette traversée, dans la région voisine du Cevedalepass, demande de la prudence et une corde attentivement tendue ; de nombreuses crevasses s'y croisent en tous sens, dissimulées sous une neige peu résistante. Un peu plus loin, nous écartant de l'habituel itinéraire, nous appuyons sur la gauche dans la direction de la première cime.

Nous voici bientôt à la base d'une pente fort raide, faiblement défendue par une bergschrund qu'il faut d'abord franchir. Cette pente est longue à gravir, car elle est toute en glace, et la taille des marches y est lente et pénible ; tandis que mon courageux Kuntner se réchauffe à cet exercice violent, je me refroidis derrière lui dans les stations répétées et sous les éclats de glace que la hache projette sur moi en gerbe continue.

Mais parvenus au haut de la pente, quel spectacle s'étale à nos yeux ! Une fine arête de neige, que nous venons d'atteindre, analogue à celle de la Thurwieserspitze par les précipices qui la bordent sur ses deux faces, mais moins inclinée, va nous conduire à la pointe Nord du Cevedale (3,762 mèt.). Un horizon sans nuages laisse surgir, à l'Est et au Sud-Est, les innombrables pointes des Dolomites, parmi lesquelles trône le Rosengarten ; au Sud, l'Adamello et la majestueuse Presanella ; à l'Ouest, le Bernina ; au Nord-Ouest, la Königs-

spitze et l'Ortler qu'illuminent les rayons du matin. Comment décrire l'aérienne promenade par laquelle nous parcourons maintenant dans toute sa longueur la blanche arête qui unit les trois cimes du Cevedale ?

Certes, la pointe Nord, que nous visitons la première, est, dans son élancement hardi, la plus séduisante, la plus belle. A mesure qu'on s'éloigne d'elle vers le Sud, les flancs de l'arête s'arrondissent, et on en suit dès lors avec aisance toutes les ondulations. A 6 h. 45 nous rejoignons sur la large croupe finale plusieurs caravanes venues par le lit du glacier. Combien nous a paru court le chemin que nous venons de suivre ! Que ne pouvons-nous fixer en nous les émotions dont nous pénètre l'admirable nature ? que ne pouvons-nous prolonger dans nos âmes l'oubli des choses passagères, le divin oubli que donne la communion avec l'éternelle beauté ?

Je rentrai dans la même matinée à l'hôtel Sulden, où je passai encore quelques jours en famille. Nous fîmes ensuite un séjour d'une semaine à Trafoi, où l'hôtel, très confortable, est situé dans un décor des plus grandioses ; et enfin nous rentrâmes en France par la célèbre route du Stelvio, si bien décrite dans de précédents *Annuaires*, puis par le lac de Côme et par le Mont-Cenis.

J'avais visité toutes les principales cimes du massif de l'Ortler ; je n'avais cependant pas épuisé la série des itinéraires capables de tenter les alpinistes. Je signalerai tout particulièrement celui de l'Ortler par le Marltgrat, celui du Hochjoch au Suldenjoch par les arêtes du Zebrù ; et, par-dessus tout, celui de l'incomparable Baeckmanngrat qui joint la cime de la Trafoier Eiswand à celle de la Thurwieserspitze [1]. Ces diverses courses, bien entendu, sont l'apanage des alpinistes expérimentés ; mais aucune n'est inédite. Le Tirol est peut-être aujourd'hui le principal objectif des touristes allemands et autrichiens ; et ceux-ci, il faut le reconnaître, par le nombre, laissent bien loin derrière eux les alpinistes

1. Pour plus de détails, voir l'excellent ouvrage *Der Hochtourist in den Ostalpen*, par L. PURTSCHELLER et H. HESS.



français fréquentant les Alpes françaises. En me laissant aller à cette constatation, je ne vise nullement, bien entendu, à faire entre les diverses régions des parallèles au moins inutiles ; car, en somme, de quel vaste champ d'action ne disposons-nous pas avec nos montagnes du Pelvoux, de la Vanoise et avec les fières aiguilles qui font cortège au Mont-Blanc ?

S'il est vrai que l'éducation de la jeunesse doit être la culture harmonieuse et parallèle du corps et de l'esprit, quel sport est plus éducatif que le nôtre, qui nous fait pénétrer dans l'intimité des plus pures merveilles naturelles, en même temps qu'il fait appel à nos plus précieuses énergies, à notre endurance, à notre sang-froid ? Aussi bien l'alpinisme est-il quelque chose de plus qu'un sport. Assez souvent, il est vrai, se rencontrent des touristes qui, s'élançant à la conquête d'un sommet, ne voient que le record à battre, et ne connaissent dans leur course qu'un instant agréable, celui de l'arrivée lorsqu'ils constatent qu'ils ont mieux marché que leurs prédécesseurs. A ces touristes si pressés le génie de la montagne ne livrera pas ses secrets. Car l'alpinisme, en définitive, est un art, c'est-à-dire un des moyens dont l'homme dispose pour s'élever à la conquête et à l'intelligence du beau. Cet art, qui le propagera dans notre jeunesse française dont il est trop peu connu ? Qui éprendra de cet idéal nos fils et éveillera leur ardeur pour ces nobles exercices où nous voudrions pouvoir nous retremper périodiquement comme dans une pure source d'enthousiasme et de vie ?

H. Granjon de Lépiney,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

III

UN ALPAGE DE TARENTAISE : LE RITORT

(Par M. Paul Matter)

I

L'AIGUILLE DE POLSET (3,538 mèt.)

Il est, dans nos Alpes françaises, des coins charmants et inconnus où les amateurs de nouveautés, les rêveurs peuvent trouver une solitude bercée au bruit du torrent. En Suisse, on aurait établi en pareils endroits le téléphone, un funiculaire, des Pinten-wirthschaften, des joueurs de cor et des tables d'hôte à saumon international et kellner polyglottes. En Savoie ou Dauphiné, on n'y trouve que l'immensité des rocs, des glaciers et du ciel, quelques cabanes à l'hospitalité modeste, et l'oubli des modes, du chic, du luxe et du Métropolitain dans le repos de la bonne nature.

C'est ainsi que le 1er septembre 1903, mon bon collègue Oblat, de la Section de Paris, l'excellent guide Napoléon Favre et moi, nous remontions la vallée du Doron de Pralognan, par une soirée radieuse, aux teintes roses et ambrées. De l'hôtel de la Grande-Casse, où nous menions une vie orgiaque, nous avions été tentés par la fine cime de l'Aiguille de Polset, et nous avions quitté la raquette du tennis pour le piolet. Les neiges de la Vanoise

rougissaient aux derniers rayons du soleil, tandis que l'ombre descendait lentement, mélancolique et bleue, dans les vallées profondes. Vers 7 heures nous arrivions aux chalets bas et noirs du Ritort. Au bord du torrent, près d'une source, ils étendent leurs toits longs et plats, presque à ras du sol, et, sous les masses énormes des montagnes qui les dominent, ils paraissent un simple accident du sol, un rien, une habitation humaine. Cinq chèvres nous regardaient arriver et trois cochons aussi, qui nous firent un accueil cordial. Les indigènes vinrent ensuite ; c'étaient de braves garçons, robustes, calmes, peu bavards ; l'un d'eux, très intelligent, fils du tenancier, nous installe au coin de l'âtre ; et là, j'officie dans mon noble rôle de cuisinier : un chaudron, trois sortes de pâtes Maggi, du lait bouillant, du beurre, du fromage râpé, du pain grillé, remuez, servez chaud. Exquis ; ni Voisin, ni Paillard n'ont rien de pareil. J'oubliais les condiments : l'air de 1,973 mètres et une bonne montée sac au dos.

Vers 9 heures, nous fûmes nous coucher : 2 centimètres de foin en miettes et quelques couvertures ; je le dirai à ma honte, j'y dormais égoïstement ; cependant mon camarade entamait la lutte, *elles* montaient en rangs serrés, la trompe hardie et dressée, petites, brunes, affamées ; il luttait, mais elles s'acharnaient, piquaient, dévoraient, et il s'abandonna à leurs coups tandis que je dormais lâchement.

A minuit, Napoléon vint mettre fin au combat et à mon sommeil. On se secoue, on se frotte d'eau fraîche, on visite le fond du chaudron, on boucle sacs et bandes molletières ; on allume les lanternes et on sort vers 1 heure du matin. C'était une belle nuit d'été, aux étoiles brillantes, à la brise fraîche, et d'un bon pas nous prenons le sentier du col de Chavière. L'exquise brise, rafraîchissante et douce ! Mais une demi-heure plus loin, c'était un vent fort et brutal, et quand, quittant le sentier, nous montons les alpages du lac Blanc, c'était un ouragan. Nos lanternes sont vite soufflées, et les rocailles ont suc-

cédé aux pâturages, la pente est roide, l'ombre épaisse, une allumette, deux allumettes, trois allumettes, nous arrivons à ranimer notre bougie ; mais un nouveau souffle l'éteint ; imprécations, jurements, et nous avançons en buttant, chûtant, tombant, invoquant le nom sacré des chiens et des pipes pour ne pas enfreindre le deuxième commandement.

Au bout de deux heures de cet agréable exercice, nous arrivons aux roches bizarrement fouillées du col du Soufre ; le vaste écran de la Pointe des Fonds et de l'Aiguille de Polset nous protège contre notre terrible ennemi, et dans l'encoignure d'un rocher nous nous étendons mollement : Napoléon nous tend des choses exquises, du fromage et du saucisson, des poires et du corned beef, du chocolat avec des sardines à l'huile. Mais honte à ces appétits grossiers, haut les cœurs, haut les sacs, encordons-nous, car voici le glacier ! C'est un véritable tapis, une neige douce au pas, en pentes égales, un vrai chemin d'automobiles, en faisant quelques détours pour éviter les crevasses. On monte et on se sent monter, les sommets qui paraissaient redoutables ne sont plus que des taupinières insignifiantes ; de la première cime (3,400 mèt. environ), la vallée de Pralognan apparaît tout entière avec ses torrents blancs d'écume, ses chalets, points à peine visibles sur la verdure des pâturages, les masses d'un vert sombre des forêts. Un dernier effort, et une pente d'un blanc d'étincelle nous amène au pied du sommet, que défend une délicieuse cheminée, un amour de cheminée, avec de bonnes prises solides, et si amusante qu'à la fin on a envie de crier : Encore ! Nous y sommes et, de nos 3,538 mètres, nous contemplons le monde, et nous humons le vent, mais un vent à décorner le bœuf Apis.

La vue est immense : les deux Aiguilles jumelles de Péclet et Polset forment un massif isolé entre la Savoie et le Dauphiné. A nos pieds se tordent les glaciers de Chavière et de Gébroulaz ; à l'Est, se développe l'immense massif de la Vanoise, de la Dent-Parrachée à la Grande-

Casse (vieille amie, ce fut pour le 7 septembre), et au Nord s'allonge la masse énorme du Mont-Blanc. Au Sud, c'est tout le massif du Dauphiné, et, pendant que j'écris ces lignes, je ferme les yeux et je revois la splendeur dentelée du Viso, de la Barre des Écrins, de la Meije, et la hardiesse des Aiguilles d'Arves, et la douce blancheur des Grandes-Rousses. Lignes molles ou hardies, couleurs splendides ou fines, bleu du ciel, blanc des glaciers, noir des ombres rocheuses ; qui les a vus d'un haut sommet en garde la nostalgie jusque dans l'omnibus Batignolles-Clichy-Odéon.

Il faut s'arracher à ce spectacle de crainte que la neige ne devienne trop molle, et nous redescendons par le même chemin avec un long arrêt sur une corniche où le soleil chauffe doucement. A midi nous sommes au Ritort, à côté du chaudron bienfaisant ; le fils du tenancier me raconte la vie de son chalet ; les détails n'en manquent pas d'intérêt : les voici.

II

L'ALPE DU RITORT

L'alpage du Ritort est situé au fond de la vallée de Pralognan, sur les confins des arrondissements de Moûtiers et Saint-Jean-de-Maurienne. Il appartient à la commune du Planet, petit village sur la route de Brides-les-Bains, et qui l'a acheté en 1900. Par bail de trois, six, neuf ans, un habitant du Planet, Jean-Marie Blanc, a loué l'alpage, les chalets, et la cave à fromages située à Pralognan, moyennant le prix annuel de 700 à 800 francs. Il y monte au mois de juin avec les bêtes qu'il loue aux propriétaires du Planet, de Pralognan et de Ville-Martin ; il emmène ainsi 90 à 100 vaches qu'il paie 20 francs par saison, 20 à 30 chèvres ; il achète pour les engraisser une cinquantaine de moutons et une douzaine de porcs, qu'il

revend à l'automne aux bouchers et charcutiers de la région. Il possède, en outre, deux taureaux.

Toute cette arche de Noé est réunie le 21 juin à la Rabatière, alpage situé à une heure de Pralognan, où chaque propriétaire amène ses bêtes. Blanc y reste trois ou quatre jours et arrive au Ritort, centre de son séjour d'été, à la fin de juin. Les bêtes ne demeurent au Ritort même que peu de jours, et commencent la tournée des alpages qui en dépendent ; elles passent ainsi une semaine dans chaque pâturage ; à l'époque des fortes chaleurs, elles sont aux plus élevés, le Rosoire et la Riondaz ; elles descendent ensuite aux Planettes et, à la fin d'août, reviennent au Ritort.

Les hommes les ont suivies, couchant en plein air ou dans des chalets de pierre sèche où ils accrochent le chaudron, autour duquel tout évolue : le chef, c'est le *fruitier*, qui a la direction de la fromagerie et y travaille avec le *séracier*, son lieutenant ; le *gouverneur* surveille les fromages, les sale, les tourne, les nettoie. Le *maître berger* et le *second berger* soignent les bêtes, les traient, ne les quittent ni de jour ni de nuit, couchant les soirs de tourmente dans de petites cabanes en bois à côté des vaches. Le *cola* les aide et apporte le lait du troupeau à la fromagerie. M. Blanc n'habite pas les chalets d'été d'une façon continue, il fait le *muletier*, va et vient de Pralognan au Ritort avec son mulet chargé de provisions et de bois à la montée, de fromages à la descente.

Vers le 13 septembre, le troupeau reprend le chemin de la vallée, les chalets du Ritort sont abandonnés pour neuf mois, les bêtes descendent à la Rabatière où chaque propriétaire vient chercher les siennes.

Blanc range ses fromages dans sa cave de Pralognan. Pendant les trois mois d'été, il a été fabriqué, avec le lait d'une centaine de vaches, 180 à 200 pièces ; chacune pèse environ 35 kilogrammes ; les marchands montent de la plaine, les examinent, discutent et les achètent de 26 à 28 sous le kilogramme. Leur départ marque la fin de la saison. Les gens se hâtent de serrer leur avoine, leur

foin, leur bois ; l'hiver approche ; la neige tombe ; le soleil disparaît. En voilà pour cinq mois.

III

LA POINTE MATTER (3,035 MÈT.)

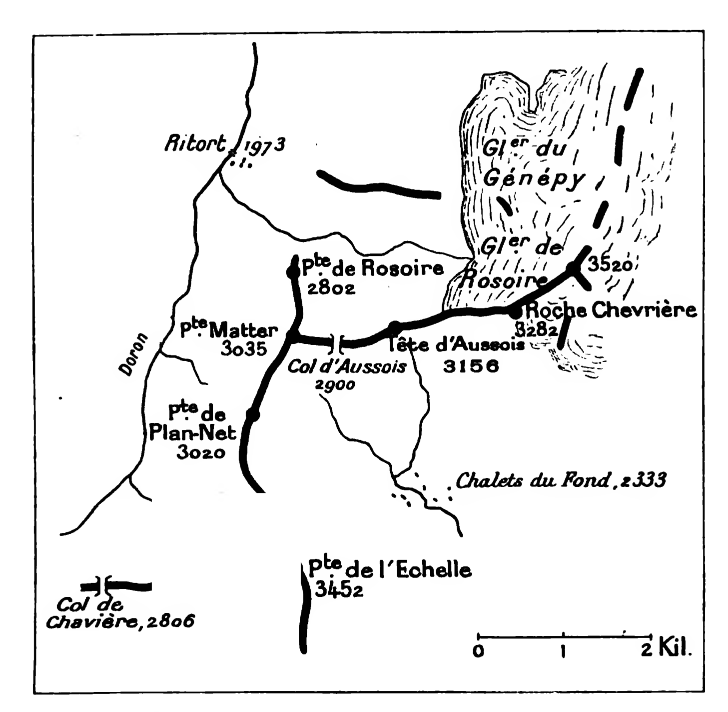
Quand un petit garçon est bien sage, il ne faut pas lui promettre des bonbons, cela gâte l'estomac, ni une bicyclette, os s'y casse bras et jambes, mais une ascension : c'est très sain et cela fait plaisir au papa.

Voilà pourquoi le 4 septembre nous nous retrouvions au Ritort, Guy Fallot, M. Jean Matter (du lycée Carnot), et son père. Nous comptions faire une promenade pour enfants, et nous avons donné un nom nouveau à la géographie.

La veille, le temps menaçant de la soirée nous avait engagés à faire grasse matinée ; le soleil radieux du matin nous précipite sur nos sacs, et nous partons, munis de la viande froide et de la bénédiction de M. Roubier, vers 8 heures du matin. On allonge les jambes, grandes et petites, et à 10 heures nous avions un cordial entretien avec les chèvres et les porcs du Ritort. Deux voies s'ouvraient à nous : celle du col de Chavière, très fréquentée, — on y passe bien quinze fois par an, — et celle du col d'Aussois où les alpinistes vont rarement : les manuels sont sévères à l'endroit du dernier, le bleu le déclare difficile et dépourvu de panorama, le rouge le traite par le dédain et une mention d'une ligne. Si on tentait sa réhabilitation ? et puis la carte d'État-Major dessine à son sujet des courbes fantastiques et qu'il convient de reviser. Et autour du col plusieurs sommets dépassent 3,000 mètres, ce qui allèche M. Jean Matter.

Pour ces nombreuses raisons, nous prenons le sentier qui zigzague sur les pentes roides derrière les chalets du Ritort et, au bout de vingt minutes de grimpée, nous enfilons le sauvage et solitaire vallon de Rosoire. Loin

de tout hameau ou de tout refuge, sans col facile, il est bien rarement visité, et c'est grand dommage, car les pentes qui le bordent sont déchiquetées en fines dentelures, et le grand glacier du Génépy qui le ferme est un des plus beaux de la région, avec ses névés d'un blanc pur,



Chaine d'Aussois, d'après un croquis de M. Paul Matter.

ses crevasses d'un bleu profond, ses séracs en cataractes. Un fort torrent qu'il faut traverser donne un certain mal, car l'onde est large et les jambes sont petites. Enfin; à une heure et demie du Ritort, nous tournons brusquement à gauche sous les parois de la Pointe de Rosoire, dans des éboulis et des pentes de neige : aucune difficulté, les manuels bleus ou rouges sont de Tarascon.

A 1 heure, nous sommes au col : la vue est bornée,

c'est incontestable, mais tout en déjeunant je lorgne vers l'Ouest une pointe assez aiguë, — je l'avais déjà guignée d'en bas en allant au Ritort, — qui ne paraît pas présenter grande difficulté et qui, par sa situation isolée, formera un excellent piédestal. « Jeanjean, si on y allait ? » — les petits mollets couleur de cuir tanné tricotaient déjà dans les rochers. Il ne faut qu'une bonne demi-heure pour y arriver ; les dernières minutes seules sont difficiles, avec des rochers en escalier, et qui forment l'assise du sommet, large comme un plat à barbe ; M. Jean s'y installe, bien tranquille, car la chute est à pic vers le Nord, et on ferait un saut de 500 mètres. Nulle pyramide, nulle trace de passage antérieur.

La vue est très convenable, du bordeaux grand ordinaire : au Nord, la vallée de Pralognan, dans le lointain, le Mont-Blanc, « lui toujours, lui partout » ; à l'Est, les radieux glaciers de la Vanoise ; à l'Ouest, le massif de Péclet et Polset, et, dans le Sud, la ligne aux pointes sans nombre de la frontière italienne et du Dauphiné qu'interrompt, tout près, la pente sévère de la Pointe de l'Échelle. C'est très bien. Et cependant j'étudie cette région peu connue. Voici le résultat de mes méditations que précisent la carte ci-jointe, et la photographie due à la grande obligeance de M. Roubier : le col d'Aussois est situé à 2,900 mètres environ entre deux sommets, tous deux sans nom jusqu'à présent : l'un, à l'Est, marqué 3,165 sur la carte d'État-Major, pour lequel je propose la dénomination de Tête d'Aussois ; l'autre, à l'Ouest, coté 3,035, qui s'appellera... ah ! voilà...

Quand, de retour à Pralognan, j'ai voulu savoir où j'avais été, je me suis renseigné auprès des meilleurs, Abel Amiez, Napoléon Favre, Joseph-Antoine Favre ; j'avais beau expliquer, ils ne trouvaient pas de nom à cette cime qu'ils connaissaient bien, car on la voit de partout ; Abel Amiez proposait la Pointe de Rosoire : mais ce nom est déjà porté par un autre sommet, de 2,802 mètres, situé plus au Nord. Alors j'ai écrit à Maurice Paillon : il n'a rien trouvé, et s'il n'a rien découvert,



Dent Parracliée
3712 m

Tête d'Aussois
3156 m

Col d'Aussois
2900 m

Pointe Matter
3035 m

Pointe
de Plan net
3020 m

Pointe
de l'Echelle
3452 m

Glacier
de la Masse

Lac Blanc

Direction
du
Col de Chavière

CHAINE D'AUSSOIS — Cliché de M. Roubier

Photocoll Berthaud, Paris

Glacier du Génépy, photographie de M. Roubier, à Pralognan.



le docte et l'érudit, c'est qu'il n'y avait rien. Le pic était anonyme, au moins « touristiquement ». Il lui fallait un nom : Petit-Jean ? il y en a déjà un ; Jean Matter ? c'est long. M. Paillon a carrément inscrit dans son excellente monographie de la Vanoise : « Pointe Matter ». Ce sera pour mon fils... et son père. Enfin, d'accord avec M. Paillon, nous appellerons « Pointe de Plan-Net » une cime d'environ 3,020 mètres, ressaut de l'arête qui va de la Pointe Matter à la Pointe de l'Échelle, et qui domine les éboulis de Roche-Motta.

La descente s'est faite sans trop de difficultés, avec de belles glissades sur les névés. A 7 heures nous étions à Pralognan.

Une conclusion s'impose : cette région est superbe et n'est pas visitée comme elle le mérite ; on est monté, cette année 1903, trois ou quatre fois à l'Aiguille de Polset, autant à celle de Péclet, moins encore à la Pointe de l'Échelle. L'isolement de ces massifs, la grande distance de toute auberge, la rusticité des chalets du Ritort, tout fait obstacle à de plus fréquentes ascensions. Un refuge y est donc indispensable ; il serait plus utile que celui des Lacs, car on monte surtout au Dôme de Chasseforêt par la Vanoise, où se trouve l'excellent chalet-hôtel Félix Faure ; il faciliterait l'exploration des glaciers de Gébroulaz, de Chavière, de la Masse, du Génépy, l'escalade de quinze cimes de 3,000 à 3,600 mètres, le passage de trois cols, et le séjour dans une des plus pittoresques régions de la Savoie. Car le bonheur sur terre consiste à séjourner dans un de nos refuges, pour y faire des ascensions, de la cuisine et du bleu.

Paul Matter,

Délégué de la Section de Rouen
du Club Alpin Français.

IV

ASCENSION

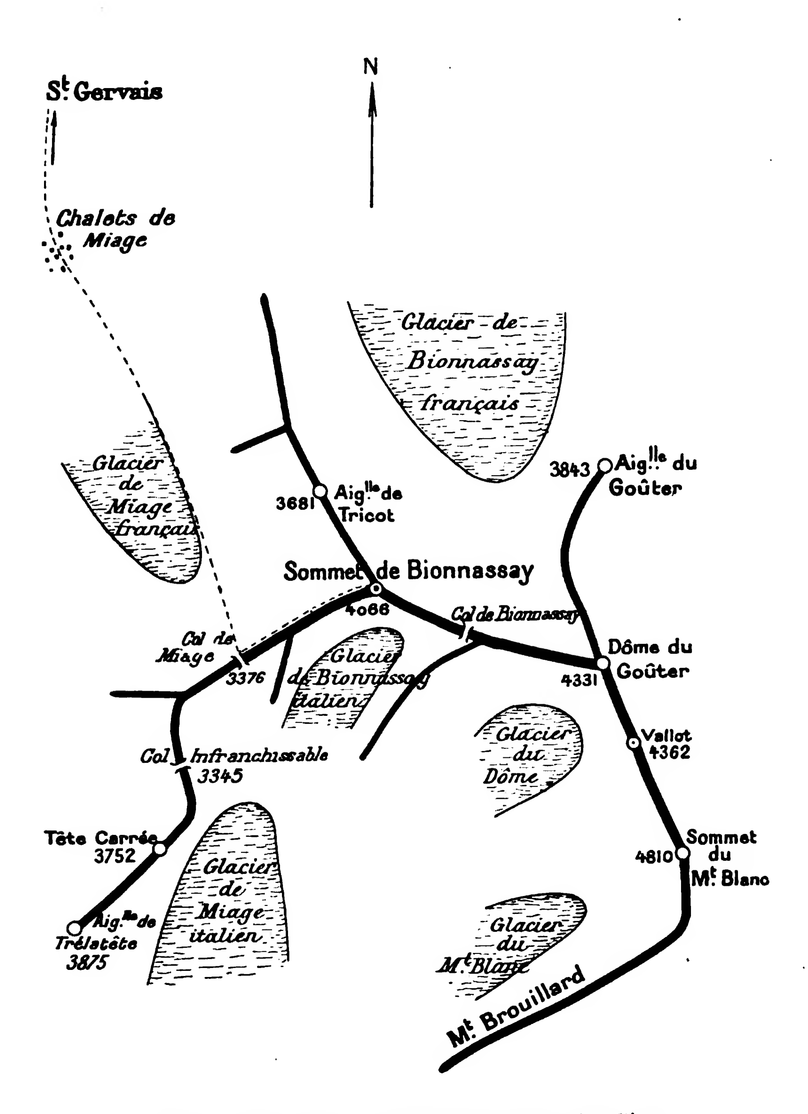
DE L'AIGUILLE DE BIONNASSAY

(4,066 MÈT.)

(PAR M. J.-E. KERN)

L'Aiguille de Bionnassay est une des plus belles cimes du massif du Mont-Blanc, et son ascension est de tout premier ordre. De quelque côté qu'on la considère, soit de Bionnay d'où l'on aperçoit ses arêtes de glace se profilant sur le ciel, soit du Prarion, ou du Dôme du Goûter d'où l'on découvre la terrible pente de glace qui descend de son sommet jusque sur le glacier de Bionnassay, elle attire et retient tout particulièrement le regard, à la fois par sa grâce et son élégance, et par ses escarpements vertigineux.

Elle est située au Nord-Ouest du Mont-Blanc et tout près de lui, comme un premier bastion de son immense forteresse, immédiatement avant le Dôme du Goûter dont elle n'est séparée que par le col de Bionnassay. D'elle à lui c'est une magnifique arête de glace ornée de splendides mais formidables corniches. La forme générale de l'Aiguille est celle d'une pyramide triangulaire. Ses deux autres arêtes se dirigent l'une au Nord, en lame de rasoir, vers l'Aiguille de Tricot, 400 mètres plus bas,



Aiguille de Bionnassay et région Nord-Ouest du Mont-Blanc.

l'autre vers l'Ouest, vers le col de Miage, et plus loin forme, avec la Tête-Carrée, le col Infranchissable. De ses trois faces, l'une regarde au Sud le glacier de Bionnassay italien, l'autre au Nord-Est le glacier de Bionnassay français, la troisième à l'Ouest le glacier de Miage français.

Notre désir, à Walter S..., dit Piccolo, et à moi, était de traverser l'Aiguille de Bionnassay : venir coucher le premier jour au col de Miage, effectuer le lendemain l'ascension par l'arête qui va au sommet, redescendre sur le col de Bionnassay et aller coucher, soit au refuge Vallot, soit à l'Aiguille du Goûter.

Le 11 juillet 1903 nous partons.

Nous quittons Saint-Gervais vers 4 heures du matin, et nous remontons la vallée de Montjoie jusqu'à Bionnay. De là nous allons au Champel, et nous nous engageons dans un petit sentier à travers prés qui grimpe assez vivement. Puis un petit bois, et peu après, à un tournant de chemin, apparaît brusquement le beau massif du Dôme de Miage, éclairé par les premiers rayons du soleil levant.

Il est 7 heures et quart lorsque nous arrivons aux chalets de Miage. Pendant que le déjeuner cuit, nous pouvons, à loisir, examiner notre aiguille ; elle est tellement poudrée de neige fraîche que nous ne laissons pas que d'en être un peu impressionnés. Le propriétaire d'un des chalets prétend même que l'ascension n'est pas possible actuellement, sans issue fatale. Très convaincus du contraire, nous levons l'ancre, tout guillerets, aux environs de 9 heures.

Malheureusement le temps est de cette pureté trop grande des veilles d'orage, et la chaleur nous gêne déjà. Après une fastidieuse montée de moraine, midi nous trouve au pied du glacier de Miage, ou plus exactement au commencement d'un grand plateau glacé, qui conduit au pied d'une grande pente, au faîte de laquelle est le col proprement dit.

Le plateau se laisse vite traverser, la rimaye qui est

au bout aisément franchir, et nous attaquons la pente, qui est dure. Tout est plein de neige fraîche ramollie par le soleil ardent, et sous elle des pierres que rien ne retient plus nous font constamment trébucher. En essayant un autre chemin pour éviter tous ces ennuis, nous ne réussissons qu'à enfoncer davantage, et nous risquons même de déterminer une avalanche !

Péniblement nous nous élevons, et peu à peu nous en-

Le col de Miage, vu du glacier de Miage ; photographie de M. Kern.

trons dans une zone plus attrayante ; la pente se redresse, et les éboulis sont remplacés par des rochers semblables aux Rochers-Rouges de l'Aiguille du Goûter. Quelques petits passages amusants, puis une cheminée, et peu après nous atteignons le col de Miage (3,376 mèt.), but de notre première journée. Il est 6 heures.

Le refuge Durier est là, construit à 10 mètres environ au-dessous du col ; à droite, l'arête effilée du Dôme de Miage et ses grandes pentes de glace qui descendent sur le glacier de Miage français ; à nos pieds, comme un long serpent, le glacier de Miage italien qui mène nos

regards jusqu'au lac Combal ; il est flanqué à droite des pentes abruptes du col dit Infranchissable, de la Tête-Carrée et des Aiguilles de Trélatête.

A gauche, très haut au-dessus de nous, l'Aiguille de Bionnassay dresse dans les airs sa pointe effilée ; plus loin nous admirons les Aiguilles-Grises, les belles crevasses du glacier du Dôme, les flancs escarpés du Mont Brouillard ; puis, couronnant tout ce magnifique pano-

Au col de Miage : Refuge Durier et Dôme de Miage; photographie de M. Kern.

rama, le roi du massif, le Mont-Blanc, qui nous présente sa face Ouest, d'une si belle sauvagerie.

Les pentes du Dôme de Miage prennent, au soleil couchant, des couleurs d'une délicatesse et d'une variété inouïes, mais inquiétantes : c'est d'une magie trop belle : que nous réserve demain ? Déjà, dans la vallée, le temps s'est gâté ; tout est noir en bas et il doit pleuvoir à torrents. Mais nous sommes plus haut que les nuages, au-dessus d'une mer magnifique dont les dernières vagues viennent battre le flanc du col à 50 mètres plus bas, et cette mer, et toutes les pentes d'alentour, s'illuminent de

couleurs flamboyantes, puis s'empourprent, puis passent au violet, puis à une teinte livide indéfinissable, qui nous annonce que la nuit s'établit.

En bas roule le fracas du tonnerre, mais ici c'est la nuit la plus sereine qui se puisse voir ; les étoiles s'allument une à une, et leur éclat semble s'aviver par l'effet d'un petit vent frais qui nous arrive du col ; puis tout devient très sombre, et nous rentrons.

* * *

Le 12 juillet, nous quittons la cabane à 4 heures du matin. Le ciel est pur, et toute trace de l'orage d'hier a disparu.

Nous grimpons assez vite sur une arête de neige dure, qui, à 6 heures, nous conduit à une première tête rocheuse.

Au delà, elle est en glace vive recouverte de neige fraîche. Mais nos crampons nous évitent une taille ennuyeuse, et nos progrès sont des plus sensibles.

Une deuxième tête rocheuse nous donne beaucoup de mal en nous obligeant à traverser, pour la tourner, plusieurs petits couloirs remplis de glace noire et très raides ; mais nous réussissons à reprendre l'arête, qui se relève beaucoup et s'agrémente de corniches, et après une marche prudente nous arrivons, à 7 heures trois quarts, au pied de la partie rocheuse où commence la lutte sérieuse qui ne devra finir qu'au sommet.

Une courte halte est décidée pour manger et discuter le chemin à suivre. Le faîte même de l'arête ne nous paraissant guère praticable qu'un tout petit moment, nous le longerons un peu au-dessous, dans le flanc qui regarde l'Aiguille de Tricot.

Dès le début, l'escalade s'annonce difficile : une cheminée étroite que déterminent deux immenses dalles. Les prises sont rares et éloignées, mais bonnes ; les clous raclent le rocher, mordent et grippent sur le dur granit, et lentement, mais sûrement, on monte ; un rétablissement, un dernier effort, et le mauvais pas est franchi.

Ensuite c'est toute une succession de passages du même genre, séparés par de petites vires très étroites et très inclinées ; aussi cette « varappe » est-elle très fatigante. Aujourd'hui elle est plus difficile encore qu'à l'ordinaire, parce que les cheminées sont pleines de neige, quelquefois obstruées de glace, et les prises recouvertes de verglas.

Puis nous rejoignons le faîte de l'arête, vers 8 heures

Aiguille de Trélatête et col Infranchissable, vus de l'arête de Bionnassay ; photographie de M. Kern.

et demie ou 9 heures, pour prendre une vue et examiner à nouveau notre chemin.

L'arête nous intéresserait, mais elle nous paraît impossible, et nous sommes forcés de reprendre notre marche de flanc.

Les cheminées sont plus courtes et s'espacent, mais nous avons en revanche de désagréables traversées à faire dans des couloirs de glace noire, et ces couloirs, extrêmement escarpés, tombent droit, un millier de mètres plus bas, sur le glacier de Miage !

Vers 4,000 mètres nous voulons reprendre le faîte de l'arête, où nous amène l'escalade d'une pente de glace très rapide, semée de quelques rochers. Cette fois nous sentons tenir la victoire : le sommet se laisse voir, splendide coupole de neige pure qui se détache sur le ciel bleu, et de nous à lui la crête est maintenant praticable, bien que l'inclinaison de la neige molle, recouvrant une glace vive, soit grande ; mais les deux versants de notre arête sont chacun pires encore : une dévalée de glace terrible, qui donne le frisson.

Un peu de peine et de précautions encore, et à midi dix nous foulons le sommet tant désiré ! « Sommet » est un euphémisme, appliqué à l'Aiguille de Bionnassay, car c'est simplement le point culminant d'une étroite crête sur laquelle nous sommes à califourchon entre deux précipices de 1,200 mètres, une jambe en France, l'autre en Italie !



Le temps est pur, sauf un tout petit nuage qui coiffe le Mont-Blanc ; la vue est infiniment belle, et nous restons suspendus dans l'espace avec volupté.

On ne dira jamais assez les délices d'une course sans guide. Un guide ne nous eût permis de rester là-haut que quelques minutes, dans la crainte de la « patauge » du retour dans la neige amollie, ou d'un orage menaçant ; mais nous savons bien qu'une fois rentrés nous oublierons tous les moments désagréables pour ne nous rappeler que les instants de bonheur, et alors nous prolongeons ceux-ci autant que faire se peut.

Mais notre rêverie est inquiétée par le petit nuage du Mont-Blanc qui croît et embellit à vue d'œil, et nous avons encore trop de difficultés à vaincre pour pouvoir nous accorder un bien long repos : l'arête qui part de notre sommet, et file vers le Dôme du Goûter, a de magnifiques corniches amoureusement penchées sur la belle Italie, et la déclivité du flanc où nous aurons à ouvrir notre route est des plus grandes.

Aussi à 1 heure nous décidons de commencer le retour par cette arête.



La partie sera sérieuse ; dès le début nous devons tailler des pas, et non seulement la pente où nous sommes est escarpée, mais très vite la crête accélère son mouvement de descente et pique en bas comme si elle avait hâte de quitter les hauteurs. Nous descendons ainsi pendant une grande heure, contraints en outre à une prudence extrême à cause des corniches que nous côtoyons. Impossible de se hâter, et cependant le temps se gâte visiblement : le Mont-Blanc a disparu, un gros nuage couvre tout, jusqu'au Dôme du Goûter.

A mi-chemin entre notre sommet et le col du Dôme, la route est barrée par un énorme « gendarme » de glace. Impossible de le tourner à droite, à cause du surplomb de la corniche qui nous suit pas à pas ; force nous est de tenter l'opération à gauche, bien que la base y soit légèrement en retrait. Et Piccolo se met à tailler. En même temps de fins flocons de neige viennent voltiger autour de nous ; puis le vent s'élève, l'orage commence. Au bout d'un quart d'heure de lutte nous n'avons guère progressé. Mon ami n'a fait qu'une faible partie du travail que nous coûtera ce passage, et moi, en attente dans une position difficile, souffleté par un vent violent, piqué par la neige et la grêle qui tourbillonnent, je n'y vois plus. Continuer serait tenter le sort, et nous devons, tristes et déçus, et furieux en même temps, revenir par le plus court.

Le vent rend notre retour sur cette arête de glace particulièrement scabreux, et ce n'est qu'à 3 heures et demie que nous foulons le sommet pour la seconde fois.

La tempête bat son plein et nos maigres traces du matin sont effacées. La traversée des couloirs de glace s'effectue sans encombre, sauf une alerte au dernier : au moment où nous allions nous y engager, une immense

table de granit vient le balayer... Nous nous regardons sans mot dire.

Puis nous prenons un peu au-dessous de l'arête : c'est la zone des cheminées. Nous sommes un peu abrités du vent, mais un éclair déchire l'air, et le tonnerre retentit tout près de nous ; puis d'autres suivent, et bientôt la foudre tombe sans interruption. Notre marche continue, opiniâtre, silencieuse.

La descente des cheminées est terrible avec les rochers verglassés et noyés dans la neige ; nous sommes assourdis par le fracas de la tourmente, aveuglés par les éclairs, assaillis par les cailloux qui, de temps en temps, passent à côté de nous en sifflant. Pour comble de bonheur, voilà que nos piolets se mettent à chanter, et cependant il ne peut être question de nous en priver. Nos habits sont transpercés, la corde est gelée, nos mains sont ensanglantées et raidies, nous allons presque comme des automates...

Après les vires et les cheminées nous devons faire un dernier bout de « varappe » juste sur la crête ; là le vent nous prend en plein et nous livre assaut avec fureur. Aussi le passage des dernières plaques et surtout du dernier tournant exige-t-il de véritables tours d'équilibre et de force.

Enfin nous atteignons la neige. Le visage coupé par la grêle et le vent, poursuivis par l'orage, nous accélérons l'allure en suivant constamment la crête glacée.

Ce n'est qu'à 8 heures, le corps ruisselant et meurtri, que nous poussons la porte de l'hospitalier refuge Durier.

. . . .

La tempête durait encore à 10 heures lorsque nous nous endormîmes.

J.-ÉMILE KERN,

Membre du Club Alpin Suisse
(Section Genevoise)
et du Club Alpin Francais
(Section de Paris).

V

ENCORE EN VALLOUISE

LA BALME CHAPELUE — LE CHASSEUR BONATAIRE

(PAR M. B. TOURNIER)

Le grand attrait que la Vallouise offre à ses visiteurs n'est pas tout dans les beautés grandioses de la nature; il est aussi dans les souvenirs. Deux bons amis, le pasteur L. Brunel, Niel, instituteur, et moi, nous y retournons dans le but, cette fois, de reconnaître la célèbre *Balme Chapelue* ou *Chaplue*. Nous quittons à la Bessée la route de Briançon : nous traversons l'unique pont jeté sur la Durance à l'endroit où elle sort de son pittoresque et inaccessible couloir de pierre. Et nous voilà sur ce sol historique.

L'entrée du Val était jadis protégée par la Durance, qui roule ses eaux violentes perpendiculairement à cette entrée. De plus, une muraille, allant en écharpe de la berge de la Durance à celle de la Gyronde, son affluent, formait une seconde ligne de défense. Les restes de cette fortification, flanquée de demi-tours, aujourd'hui fortement entamée par le passage du chemin de fer, produisent très bon effet dans le paysage : en ces temps plus heureux, des vignes prospèrent à leur pied et bénéficient de la bonne chaleur que leur renvoient ces murailles qu'en

retour elles décorent des festons de leurs branches voyageuses. C'est ce qu'on appelle le *mur des Vaudois*, attribution qui n'est pas certaine, car il pourrait ne remonter qu'au temps où les seigneurs de Briançon étaient en lutte avec les évêques d'Embrun.

La vallée, d'abord bien ouverte, ne quitte guère les bords du torrent. Au versant gauche, des forêts et des prairies plantureuses qui ne s'arrêtent qu'aux croupes cultivées sur lesquelles sont assis les paisibles villages des Prés et de Puy-Saint-Vincent. C'est charmant à voir. A droite, sur l'autre versant, des champs, des noyers, des vignes, des hameaux à l'aspect méridional, quelques restes de bois ; puis, une chaîne de très grandes roches nues, roussies, fières, formant un immense et infranchissable rempart du côté de Briançon.

La vallée se bifurque à Ville-Vallouise, au pied d'une montagne massive et désagréable parce qu'elle voile le Pelvoux qui, sans elle, se présenterait dans toute sa splendeur. C'est là que se forme la Gyronde, faite des eaux du *Gyr*, qui vient de gauche (par l'étroite vallée d'Entraygues au fond de laquelle on entrevoit les beaux glaciers des Bancs et de la Veyre) et reçoit ici l'*Onde* qui, de droite, amène les eaux du Pelvoux. C'est de l'Onde que nous remontons le cours. Tout ce fonds, avec ses divers hameaux, est une charmante oasis de prés, de trembles, frênes, bouleaux et noyers, vers laquelle descendent en cascatelle les eaux de l'Eychauda. Bientôt, à gauche, sur un ressaut du terrain couvert de trembles et de mélèzes que le torrent a partagé par une faille profonde, apparaît le Pelvoux désiré, remplissant tout le fond de sa haute et massive stature. Il est fascinant de grandeur et de majesté, quoiqu'on n'en voie d'ici que fort peu les glaciers.

Nous gravissons une petite côte sous des mélèzes dont les plus vieux, moussus et barbus, se donnent un peu l'air de cèdres. C'est un endroit délicieux, gazonné, obstrué çà et là de grands blocs qui abritent dans leurs anfractuosités mille plantes intéressantes. La lumière y est

tamisée ; on respire un air mouillé ; on entend un grand bruit d'eaux, et l'on a toujours devant soi, encadré de la manière la plus variée et la plus heureuse, le grand Pelvoux qui, ainsi vu de sa base, produit un effet extraordinaire. Il est colossal. L'après-midi il est splendide, quand le soleil tourne et que les ombres en divisent les flancs et les crêtes multiples. La première, en avant, offre une immense paroi d'un roux assombri qui monte à 1,500 et 2,000 mètres d'un seul jet ; au-dessus s'élance une seconde masse plus légère, puis une troisième, lumineuse, qui s'enveloppe d'atmosphère et se confond presque avec elle. Les grands mélèzes, parés de leurs franges légères, semblent vouloir aussi s'élancer à l'assaut de la cime, et donnent au tableau beaucoup de douceur et d'unité. Les eaux qui descendent des deux côtés du Pelvoux se joignent à sa base dans un profond encaissement ; comme pour célébrer à leur tour la gloire de ce roi des monts, elles bondissent, grondent et roulent par moments de grosses pierres qui, dans leurs chocs, imitent de lointaines détonations. C'est un tumulte épouvantable. L'air est rempli d'une vapeur d'eau délicieuse.

Nous remontons ainsi la rive droite jusqu'à Alefroide (ou Ailefroide)[1], groupe de pauvres chalets d'été sis au coin de la verte petite plaine triangulaire appuyée contre la base même du Pelvoux et protégée par lui contre l'effort des deux torrents.



La Balme Chapelue est à trois quarts d'heure plus loin, du côté de Celse-Nière, dans la base Sud-Est du Pelvoux même, à 100 mètres environ au-dessus d'un grand éboulis. L'ascension en est pénible et même dangereuse, devant se faire sur la roche très inclinée. Nous n'aurions pas pu l'exécuter sans le secours des deux vigoureux maçons

1. *Alefroide* ou *Ailefroide*, très probablement « Ayguefroide », c'est-à-dire « eau froide » (*Aygo fredo* en patois) ; ou simplement « au froid » (*Al fred* en patois).

et du chasseur et guide Bonataire que nous avions pris au Clos, avec de bonnes cordes.

Nous eûmes une grande déception. La célèbre balme n'existe plus. C'est pourtant là qu'elle a dû être, car personne dans la vallée n'hésite à l'y placer. C'était, semble-t-il, un abri voûté. La partie antérieure se sera détachée par quelque circonstance naturelle, peut-être en suite d'une fissure primitive accrue par le brasier qu'allumèrent à son entrée les soldats. Si l'on en juge par l'apparence encore relativement fraîche de la cassure et la grosseur des blocs correspondants roulés au bas du Cassier, cette partie antérieure de la voûte devait constituer une masse d'un poids énorme qui, en se détachant, a entraîné la partie correspondante du sous-sol et le mur qui, très probablement, complétait cet abri. Tout est descendu ; il ne reste que la roche nue, très inclinée, de ce refuge changé en asile de mort.

Il n'y a donc, semble-t-il, rien à attendre de la Balme Chapelue en fait de renseignements nouveaux sur les Vaudois. Elle n'a aucun secret à livrer. Peut-être découvrirait-on quelque relique intéressante si l'on entreprenait l'énorme travail de déplacer un peu profondément l'éboulis correspondant. Il y a quelques années, le guide Bonataire y trouva, contre un rocher, une très grande cruche ébréchée dont nous retrouvons quelques débris. Elle était de forme élégante, vernie d'un bleu verdâtre et ornée à son pourtour d'un cordon de perles simulant quatre chaînettes montant du fond jusqu'à l'orifice, genre d'ornementation qui remonte à l'âge du bronze et s'est perpétué dans le Midi sur les jarres et cruches à huile. Il est bien probable que celle-ci a servi aux Vaudois. En tout cas, elle n'y a pas été apportée par plaisir dans des temps modernes.

Quelques mélèzes rabougris se maintiennent encore dans les rochers à côté et au-dessus ; ils se profilent sur le ciel et semblent rappeler ceux avec lesquels les Vaudois furent enfumés. En face, sur l'autre versant de la Celse-Nière, est un petit bois partagé par une cascade

fort belle ; partout ailleurs c'est la roche déchiquetée, raclée, blanchie ; c'est une région de nudité et de tristesse qu'on ne se résigne à traverser que pour aller à la rencontre des beautés sévères et dangereuses qu'offrent les pentes Sud du Pelvoux.

On est ému, même après trois siècles, en pensant à ces innocents enfumés ou massacrés sans avoir fait aucun mal, à ces paisibles cultivateurs et bergers à qui l'histoire n'a jamais eu à adresser aucun reproche quant à leur vie sociale ou privée, et qui, après avoir été traqués pendant des années, furent finalement exterminés et anéantis en un seul jour...

De retour aux chalets à la nuit tombante, nous fîmes le cercle autour du foyer dans lequel pétillaient des branches de mélèze. Nous soupâmes d'un lait si abondant et si bon que personne n'eut l'idée de recourir aux provisions du sac. Nous fîmes ensuite causer nos hôtes à propos de la Balme et des traditions qui circulaient encore à son sujet. C'est toujours, à peu de chose près, le même récit que je cite à peu près textuellement :

— « Ces *Vooudois* étaient des hommes qui ne voulaient pas croire à la religion, et les prêtres les firent tuer. Ils s'étaient retirés dans la Balme, qu'on y montait encore bien alors, avec leurs enfants. Ils avaient porté beaucoup de pierres qu'ils faisaient rouler sur ceux qui les attaquaient ; et, comme on ne pensait pas les avoir, on les prit par-dessus avec le feu. On envoya les soldats par Soureillan. Ils descendirent avec des cordes de par en haut ; ils mirent le feu avec des mélèzes devant la Balme, et ils les tuaient, ou les faisaient précipiter à mesure qu'ils sortaient. On jeta aussi en bas les enfants, et on appela la Balme *Chapelue* parce que beaucoup de chapeaux restèrent sur les arbres et les rochers[1].

« Ah ! c'est une Balme qu'il y a encore de l'argent

1. Cette étymologie semble absurde, car il serait mal aisé d'avoir quelque histoire de chapeaux à caser partout où ce nom se retrouve, par exemple à la *Chaplue* dans le défilé du Guil. Ce nom vient plus probablement du mot « chapeler », mettre en pièces, et rappelle un lieu de tuerie.

qu'ils ont laissé... un coffre plein ! On l'a vu ! On a bien essayé de le prendre, mais il est tenu ! Une fois, ils y montèrent quelques-uns avec des preiles (prêtres) pour le prendre ; mais quand ils l'eurent à moitié sorti et qu'il venait, il rentra dans la terre, et ils ne purent pas l'avoir, parce qu'il était tenu ! — « Tenu ? Que voulez-vous dire ? » — « Hé ! par le mauvais esprit ! » ajouta la femme en se courbant vers le feu. — « C'est le Diable qui le tient ! On le mène bien jusqu'au bord, mais il est tenu et rentre dans les rochers. D'autres curés y montèrent bien aussi pour le descendre, mais ils ne le purent pas : l'argent venait bien ; mais, quand il fallait le prendre, il rentrait. »

Sauf variantes, c'est tout ce qu'on peut tirer des gens du pays. Cependant une vieille femme m'a raconté, dans un précédent voyage, que les *Vooudois* étaient des hommes qui faisaient de la fausse monnaie ; qu'ils avaient beaucoup d'argent, qu'ils descendaient dans les foires pour acheter des vaches et des brebis, les plus belles, qu'ils menaient en haut... « Et on les tua ! »

⁂

Après ce récit, on remit une brassée de mélèze au feu, et, à son tour, Bonataire nous parla de ses chamois, nous conta quelques-unes de ses chasses. Celles du dernier hiver avaient été fructueuses.

Une fois, parti par la neige avec trois ou quatre de ses amis, ils en abattirent six le même jour, mais n'en purent rapporter que trois. Les chamois morts et les vivants, qu'ils avaient dépistés, disparaissaient dans la neige fraîchement tombée. Ils ne savaient plus eux-mêmes comment s'en retourner.

Un peu après, à Soureillan, presque au-dessus de la Balme Chapelue, il aperçut au-dessus de lui un chamois isolé qui le fixait, et il crut d'abord à un *solitaire*. Il y avait là un berger qu'il pria de ne pas quitter cette place.

de se borner à de petits déplacements pour occuper l'attention de l'animal qui, dit-il, quand il ne s'enfuit pas, se borne à surveiller les mouvements de l'homme qu'il a aperçu. Il descendit alors lui-même tout doucement, à quatre pattes, et, faisant un grand détour derrière les rochers, il se trouva au-dessus du chamois à portée de fusil, mais dans une position si difficile qu'il dut le tirer à bras tendu en se tenant cramponné au rocher par la main gauche.

Le chamois, traversé en plein corps, disparut en perdant son sang, mais il ne put l'avoir : « Car, dit-il, on a rarement un chamois dont on n'a pas fracassé la tête, l'échine ou l'un des quatre membres. Blessé ailleurs, même avec le corps traversé, il s'enfuit et va périr sur quelque étage inaccessible de rocher. » Au coup de fusil, Bonataire avait vu sauter un petit chevreau qui, effrayé du coup et de la disparition de sa mère, se jetait instinctivement dans une fente de rocher ; il descendit avec précaution ; mais, comme il s'avançait pour le prendre, le petit animal, âgé d'environ huit jours, sortit d'un bond de sa retraite et se serait sauvé, si Bonataire ne l'eût hardiment empoigné et rapporté vivant dans sa grange, où il est encore à cette heure et où nous le verrons au retour.

Bonataire soutient qu'il périt bien plus de chamois par la neige et l'avalanche que par la carabine. Il évalue à plus de cinquante ceux qui finissent ainsi leur vie annuellement, de ce côté du Pelvoux. Dans le rude hiver de 1879 à 1880, on en a compté au printemps, à la fonte des neiges, vingt emportés et morts dans une seule avalanche, à droite du Pré de Mme Carle. Ils avaient été si bien conservés dans la neige qu'ils étaient encore bons à manger. Les chasseurs du Claux abattent une vingtaine de chamois par an ; il est probable que du côté d'Entraygues la chasse a lieu dans les mêmes proportions.

On pourrait écrire un intéressant volume en faisant causer les chasseurs dans les diverses vallées de nos Alpes, et en recueillant leurs très émouvants récits. Mais



on ne peut penser sans regret à ces charmants animaux, qui pourraient être communs et fréquemment rencontrés dans les courses de montagne, peut-être même être domestiqués, puisqu'ils viennent lécher le sel aux mangeoires et se joindre quelquefois aux troupeaux, se laissant approcher et considérer de l'homme qui les laisse en paix. Il est triste de penser à la destruction déraisonnable qu'on fait du chamois presque en toute saison, même quand il reproduit son espèce ou quand il est si malheureux l'hiver, et obligé de venir chercher en bas sa pâture. Poursuivi, traqué sans relâche de tous les côtés de la montagne, il est réduit à vivre dans les régions les plus froides, les plus déshéritées et les plus dangereuses, sur les pentes escarpées, au bord d'épouvantables précipices où il est souvent entraîné. Il périt ainsi victime des efforts réunis des hommes et des éléments. Il est perpétuellement placé entre trois ennemis : la neige et les glaciers, l'abîme, et la carabine... sans parler de l'aigle des Alpes, des orages, de la tempête et de tant d'autres causes de mortalité qui devraient nous intéresser à lui. Quand créera-t-on une ligue sérieuse en sa faveur ? Le chamois est assurément un gibier, mais au moins faudrait-il le chasser de façon raisonnable, et seulement à des époques déterminées, en dehors desquelles on le laisserait séjourner en paix dans la région plus douce des hauts pâturages et des forêts, où il se conserverait et se multiplierait au profit de tous. Les Clubs Alpins et l'administration des forêts pourraient, en y intéressant les chasseurs eux-mêmes, établir une entente et des règles plus sévères et plus efficaces pour une protection et une conservation raisonnables de ce bel animal, légitime habitant et ornement naturel de ces montagnes. On pourrait, par exemple, en prohiber la chasse dans les temps de la portée, au moment des chutes de neige, organiser des réserves en diverses régions ou coins de montagne abrités. L'observation de ces règlements serait surveillée par les gardes forestiers et, surtout, par les chasseurs eux-mêmes, qui en retireraient le plus grand profit ; ils auraient aussi

moins à s'exposer, et finiraient plus rarement leur vie d'une façon tragique.

Il fallait pourtant dormir. Bonataire et le maçon Giuseppe donnèrent au sol un coup de balai, et apportèrent quelques gerbes de paille de seigle qui furent étendues au coin le plus libre et le plus abrité du logis.

Après avoir remercié Dieu de ses soins et nous être recommandés à sa garde, nous nous endormîmes à la lueur des derniers bouts de mélèze et au bruit des eaux qui semble plus grand encore dans la nuit où rien n'en distrait. Je me rappelai la parole de ma compagne dans une semblable occasion : « Ici on se croirait dans l'arche à l'un des soirs du déluge ».

***

Levés de bon matin, nous jouissons d'un beau réveil de la nature alpestre. Tout est splendide de fraîcheur et de pureté. Quel sanctuaire que ce petit delta de prés conservés entre la base du Pelvoux et le rideau de mélèzes ! Ces parois immenses, en bas, sont glacées d'une légère ombre bleue, et tout là-haut, sur l'azur, dans la gloire, brillent les plus hautes cimes, éthérées, honorées des premiers rayons du soleil. On voudrait avoir des ailes pour aller un moment soi-même planer dans ce royaume de l'or et de la lumière...

Mais il fait froid. Les toits fument. On trait les vaches dans les étables. Les chèvres, malignes dès le réveil, attendent leur tour sur les portes : nous, nous allons encore boire du bon vrai lait un peu salé, ou sucré. Que de belles choses et que de bonnes choses dans ce monde !

Que de magnifiques courses on peut faire d'ici ! Nous sommes au centre des plus belles expéditions, et le temps est splendide. Nous céderions volontiers aux offres de Bonataire ; mais c'est impossible cette fois, et nous redescendons un peu mélancoliquement aux Claux, non sans nous retourner souvent pour admirer le géant de nos Alpes du Dauphiné dans sa gloire matinale.

Au retour, chez Bonataire, nous avons le spectacle rare et charmant de voir en liberté le jeune chamois dont il nous a parlé et qui a deux mois aujourd'hui. Il est mignon au dernier point. On lui a donné pour mère une chèvre blanche ; il s'y est attaché et ne la quitte pas. Pour nous plaire, on a conduit la chèvre dans le pré où la suit le petit animal, qui s'y livre devant nous à tous les exercices et à toutes les gentillesses possibles. C'est tout ce qu'il y a de plus improvisé et de plus inattendu : il franchissait sans y toucher la clôture du pré, sautillait d'un sommet à l'autre des grosses pierres qui bordaient le chemin ; il grimpait à la lettre comme un lézard un mur de deux mètres, il revenait vers sa maman, broutillait de la manière la plus charmante quelque fin bout d'herbe ou une fleur de lin, et courait vers un tas de sable qui l'intéressait tout particulièrement : il montait dessus, sautait en l'air, retombait avec intention sur le dos et, comme un morceau de gomme élastique, se retrouvait instantanément sur ses pieds.

Son œil avait quelque chose d'extraordinaire ; sa tête un air hardi et volontaire ; ses oreilles étaient droites comme des lances ; deux petites cornes commençaient à se faire jour.

Nous avions naturellement grande envie de le toucher ; Bonataire put le saisir et, tenu dans ses bras, nous donner l'extrême plaisir de le caresser ; lui ne s'en souciait nullement, car on sentait chaque fois un tressaillement d'argent vif sous la main.

Je m'étais figuré que le chamois devait avoir quelque chose de sec et de saccadé dans les mouvements. Or, on ne peut rien voir de plus élégant et de plus moelleux. Quoique plus trapu, et si différent qu'il soit de conformation et de milieu, il a des rapports étonnants avec la gazelle, bien plus qu'avec la chèvre, au moins pour l'élégance, la légèreté et la crânerie. Bonataire en demandait 60 francs, et ce n'était pas trop pour la rareté de la marchandise.

⁂

Ville-Vallouise où nous rentrons n'est qu'un pauvre village d'une trentaine de maisons à galeries de bois et toits d'ardoise fournie par la vallée. Adossée à ce monotone dos d'âne qui lui cache si malheureusement le Pelvoux, elle jouit vers le Sud d'une vue charmante sur les jolis villages des Prés et de Puy-Saint-Vincent et les pentes boisées qui remontent vers le col de la Pousterle. Ville-Vallouise possède une curiosité, sa vieille église, dorée par les ans, précédée d'un porche soutenu par des colonnes de marbre rouge. La porte, ferrée de gros clous, a conservé sa serrure et son verrou ouvragés. A l'intérieur restent plusieurs pièces de l'ancien mobilier : coffres, crédence et fonts baptismaux gothiques, sculptés en plein bois et ornés de leurs ferrures primitives, toutes choses que la pauvreté de la fabrique du lieu a heureusement mis à l'abri du remplacement par du neuf. En trop peu d'endroits ces reliques du moyen âge sont restées en place. De bien riches églises s'en sont appauvries, ou même n'en ont plus. Le vent de la mode et de la vanité a soufflé sur l'église comme sur le château ; il a fait remplacer, surtout à la campagne, par le marbre et la dorure les trésors d'un art plus austère mais exquis, dont les connaisseurs et les musées recueillent religieusement aujourd'hui les moindres restes.

Il y a quarante à cinquante ans le mur de l'église, du côté du torrent, portait une fresque naïve remplissant la paroi et représentant saint Christophe faisant passer l'eau à l'enfant Jésus sur son épaule, fait légendaire, d'ailleurs instructif et édifiant, que bien des gens ici croyaient s'être accompli en cet endroit.

La population de la Vallouise, en général, ne se distingue pas à son avantage. On la dit une des plus arriérées physiquement et moralement. L'air et l'eau de ces montagnes peuvent y être pour quelque chose ; mais il y a d'autres causes à cet état d'infériorité : une nourri-

ture trop peu fortifiante, les longs hivers et le séjour prolongé dans l'étable mal aérée et mal tenue, une vie de saleté, d'oisiveté, d'engourdissement ; enfin, une ère d'isolement, d'ignorance et de superstition, toutes choses qui tiennent l'homme en bas. L'invasion de cette belle vallée par les touristes et le contact plus fréquent des autres hommes, la sollicitude de l'État pour répandre l'instruction, feront beaucoup pour son amélioration. Il faudrait y joindre l'émigration de quelques familles pour donner plus de place aux autres, et tâcher de diminuer le plus possible, comme on le fait en Valais, les mariages entre idiots.

* * *

Comment s'en retourner ? Point encore de courrier, et pas de véhicule à louer ici. Heureusement la boulangère de la Bessée est venue tout à point renouveler la provision de pain de l'aubergiste et de M. le curé. Elle veut bien nous prendre. Nous nous casons sur des sacs vides et, tout en causant du présent et du passé, nous regagnons les Vigneaux, puis le mur des Vaudois, la Durance bruyante, les rampes de la Bessée. De là nous rentrons chez nos amis de Pallon avec le regret de n'avoir pu ni recueillir des documents inédits sur les Vaudois, ni faire quelque ascension nouvelle, mais saturés de l'air vif des glaciers, du grand bruit des eaux, de la senteur des forêts, et emportant dans l'âme le miroitement des grands sommets neigeux.

B. Tournier,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

VI

LE PIC CÉDERA

(PAR M. VALENTIN GROS)

J'étais parti de Marseille avec l'intention de passer du Champsaur en Oisans par les cols de Parrières et des Selettes ; après quelques courses élémentaires dans le massif de Chaillol, toutes contrariées par le mauvais temps, fatigué de la cuisine rudimentaire de Mme Bernard, je me décidai un jour, après déjeuner, à me rendre à la Chapelle par le col classique de Val-Estrêche ; le père Bernard devait porter mon sac jusqu'au col et visiter en même temps son troupeau qui paissait les pâturages supérieurs, — car c'est maintenant un riche propriétaire que Bernard ; il possède des prairies, des champs, des troupeaux superbes, tout en restant aubergiste et faisant du commerce à ses heures, principalement celui des escargots. Il paraît que le Champsaur expédie annuellement en Bourgogne, en Champagne et à Paris, pour plus d'un million d'escargots !

Nous partons à midi, par un temps superbe mais trop chaud, et, pendant deux heures, nous suivons le sentier bien connu, mais fort désagréable, qui conduit au cirque de Val-Estrêche ; à mi-chemin pourtant, une escalade amusante, dans une paroi calcaire, rompt un peu la monotonie de la montée. Nous atteignons le col à 3 h. 1/4, mais quelle déception !

Alors que le glacier de Mal-Cros et le Pic des Mouttières brillent superbement dans un ciel sans nuage, le Valgodemar et l'Oisans sont complètement plongés dans la brume ; le col (qui n'a pas encore été franchi cette année) est défendu par une vague glacée se recourbant en élégante volute du côté de Navettes ; en dessous, une pente vertigineuse de neige dure plonge et disparaît dans le brouillard. Bernard me dit : « Monsieur, vous ne pouvez descendre par là ; il vous faudrait tailler des pas nombreux et vous courriez grand risque de glisser ; je vais vous montrer un autre chemin ». Il me fait contourner la Tête-Virante, au-dessus d'escarpements rendus plus formidables par la demi-opacité du brouillard. Arrivés sur une sorte d'éperon rocheux, il me montre « l'autre chemin[1] ».

A une cinquantaine de mètres au-dessous de nous, une tache de neige apparaît vaguement dans la brume : « Vous allez descendre jusqu'à cette tache, monsieur, explique-t-il, puis vous tournerez à gauche, vous trouverez une corniche qui vous conduira à une cheminée ; au bas de cette cheminée vous prendrez une autre corniche, etc., etc. » — Cette promenade de corniches en cheminées, dans des rochers inconnus et par le brouillard, me sourit médiocrement ; je propose à Bernard de m'accompagner jusqu'au bas de l'escarpement ; il refuse, et finit par me dire : « Tenez, monsieur, vous ferez beaucoup mieux de ne pas chercher à vous tuer ; il est tard, le chemin est mauvais, surtout avec le brouillard ; vous risquez pour le moins de passer la nuit dans la montagne ; croyez-moi, rentrez à Champoléon, et demain, s'il fait beau, nous monterons au Cédera ; je vous promets une des plus belles vues que vous puissiez souhaiter ». Cette perspective me console un peu ; nous reprenons notre chemin, encore plus monotone si possible à la descente, et à 7 h. 1/2 je rentre à Champoléon, éreinté et furieux.

1. C'est probablement le col de l'Ours, dont parle M. Moissan dans son intéressante étude sur le massif de Chaillol.



Le Pic Cédera est ce beau sommet qui s'élève sur la rive gauche du Drac, immédiatement au-dessus de Champoléon. Du village même, on ne voit pas la cime ; pour l'admirer dans toute sa splendeur, il faut monter sur les hauteurs boisées qui conduisent au Prouveyrat, ou, mieux encore, escalader depuis Orcières le Sommet des Pisses, au-dessus du lac des Estarys ; on peut alors voir sa face Est de la base au sommet.

Ce pic, par sa position isolée, est un belvédère de premier ordre ; les massifs, à peu près d'égale hauteur, qui l'entourent en partie, Chaillol, Parrières, Prelles, sont trop éloignés pour nuire au panorama ; ils forment, au contraire, un premier plan d'une rare magnificence ; le Sirac cache bien la partie orientale de l'Oisans, mais c'est une si belle montagne que Sirac ! et d'aucun point peut-être, elle ne se présente aussi bien que du Cédera.

On peut faire cette ascension, soit directement de Champoléon, mais de ce côté la dernière partie de la course est très raide, soit par le vallon de Déollion ; cette dernière route ne présente aucune difficulté.

Nous partons à 5 h. 1/4 ; presque au sortir du village on pénètre dans la combe pittoresque de Déollion ; un bon chemin conduit en une heure et demie au petit hameau du même nom (alt. 1,650 mèt.). Pendant quelque temps encore on s'élève à travers de belles prairies ; sur la droite, des bois de mélèzes, en partie plantés par l'administration forestière ; à gauche, les pentes abruptes du Cédera hérissées d'aiguilles aux formes étranges ; puis le sentier s'infléchit à l'Ouest et, brusquement, le paysage change et prend un air de désolation inouïe. Plus de bois, plus de prairies ; rien que des pentes schisteuses, parfois recouvertes d'un maigre gazon ; sur la droite, de grands rochers noirs, aux parois profondément ravinées : ce sont les contre-forts de la chaîne de Prelles qui, de ce côté, paraît inaccessible ; en face, le col coté 2,359 mètres, profondément entaillé dans la muraille qui relie le Cédera au Sommet des Pisses et qui conduit à Chaumeille.

Une montée interminable nous conduit presque au fond de la combe ; nous traversons alors le ruisseau et attaquons les premières pentes du pic (alt. 1,950 mèt.). Aucune difficulté ne vient rompre la monotonie de l'ascension ; des pentes raides de gazon et de pierrailles se succèdent indéfiniment ; enfin, vers 9 heures, nous atteignons le cirque supérieur (alt. 2,700 mèt.) ; ce cirque est bien plus étendu, et surtout plus large, que ne l'indique la carte de l'État-Major sur laquelle il ne figure que comme un grand couloir. Il est recouvert d'un bon névé qui s'élève en pente douce presque jusqu'à la dernière arête ; sur la droite, un joli lac, encore presque complètement gelé, et bleu, mais d'un bleu intense, profond et lumineux en même temps, comme les yeux bleus d'une femme brune. Nous le contournons et grimpons jusqu'à une espèce de col ouvert en coup de sabre dans l'arête Nord ; ce col plonge à pic sur le hameau des Auberts, juste en face du val d'Isora, et paraît impraticable.

A 10 h. 3/4 nous prenons l'arête terminale, très étroite en certains endroits mais toujours facile, et à 11 h. 1/4 nous sommes au pied de la croix élevée il y a quelques années par les habitants de Champoléon et dont il ne reste que le montant (bar. 2,900 mèt.). Le vrai sommet à gauche de la croix, et qui la domine d'une dizaine de mètres, paraît inaccessible ; nous n'avons pas cherché, d'ailleurs, à nous en assurer.

Hélas ! le brouillard arrive en même temps que nous ; le Val Champoléon ressemble à une immense chaudière d'eau bouillante ; l'Oisans nous est caché, mais la belle chaîne qui sépare le Champsaur du Valgodemar est encore visible, et nous pouvons la détailler depuis le Vieux-Chaillol jusqu'au Sirac. De temps en temps le voile s'entr'ouvre, et les précipices formidables de l'Olan, la blanche Cime du Vallon, les Rouies, apparaissent fantastiques dans le bleu foncé du ciel.

Nous passons une heure au sommet, espérant toujours que le temps s'éclaircira et nous permettra de redes-

cendre par la face Sud; vain espoir, le brouillard augmente et bientôt nous enveloppe; nous reprenons à regret notre route du matin. Après l'arête, quelques rapides glissades nous ramènent au petit lac, et à 5 heures nous rentrons à Champoléon.

Le lendemain, par une pluie battante, je gagnais Orcières, d'où je pus faire quelques courses intéressantes dans ce massif trop peu connu qui sépare le Drac de la Durance.

Conclusion : Alpinistes mes frères, si jamais vous passez par les Borels, montez au Cédera; vous ne regretterez pas votre journée.

VALENTIN GROS,
Membre du Club Alpin Français
(Section de Provence).

VII

QUELQUES NOTES
SUR LA HAUTE VALLÉE D'AURE

(PAR M. MAURICE GOURDON)

Au commencement de septembre dernier (1903) j'arrivais à Arreau en compagnie de mon vieux guide Raphaël Angusto père. Le lendemain il pleuvait à torrents, les nuages couvraient la montagne. Le second jour, au matin, il faisait un peu moins mauvais, et nous partions pour la haute vallée d'Aure.

Vieille connaissance pour moi, cette pittoresque région. Il y a trente ans, je l'avais rapidement visitée au retour d'une excursion dans les montagnes de Gavarnie et d'Héas. C'était en octobre 1873. Maintes fois, depuis lors, j'y suis revenu, et toujours avec le même plaisir. Aujourd'hui m'y voici de nouveau. Pour lui faire mes adieux, peut-être, car les années marchent, et les jambes finiront par nous manquer.

Après avoir tant de fois parcouru ou escaladé ces pics, photographié et décrit le pays d'Aure [1], je n'en parlerai point en détail. Je me contenterai d'extraire de mon carnet de courses quelques notes prises lors de ma der-

1 MAURICE GOURDON. *Revue de Comminges*. T IV. p. 308. 1888

nière visite dans la région, et qui m'ont paru intéressantes à consigner.

Sur notre route, deux ruines assez curieuses s'offrent à nous, à *Cadéac* (2 kil. d'Arreau, 720 mèt.). La première est une tour féodale. Comme toutes celles que l'on rencontre disséminées sur les deux versants des Pyrénées, elle date sans doute du XII[e] siècle, et servit à cette époque et même plus tard à transmettre des signaux et à défendre l'entrée de la vallée. Jusqu'au XVIII[e] siècle elle était gardée aux frais des États des Quatre-Vallées. A ses pieds, la route de voiture passe sous une ancienne porte, qui est en même temps une chapelle décorée de fresques : cette seconde ruine est le sanctuaire de Pène-Taillade (ou Roche-Coupée).

Les maisons et castels de l'époque de la Renaissance sont fréquents dans les villages de la vallée d'Aure. Nombreux aussi sont les cippes romains avec inscriptions qu'on y rencontre.

Nous voici à Saint-Lary (825 mèt.). — Le petit village (270 hab.) s'est métamorphosé depuis quelques années. La blonde Phœbé qui, jadis, avait seule la mission d'en éclairer les rues malpropres, est remplacée par la lumière électrique, les rues sont entretenues, et des bornes-fontaines distribuent l'eau en abondance. Mais ce que le progrès moderne n'a pu encore modifier complètement et dompter, c'est, il me semble, le cours torrentueux de la Neste. Une des dernières crues (elles sont aussi brusques que violentes) a emporté en bloc parapets et route de voiture en amont du village sur une grande longueur. Il est vrai qu'on avait, un peu trop à la légère sans doute, établi cette route au flanc de boues glaciaires en dépôt sur les pentes schisteuses de la montagne. On l'a changée de berge. Mais la déveine semble la poursuivre. Car l'un des ponts de pierre jeté sur la Neste, quoiqu'à peine livré à la circulation, a déjà besoin d'être entièrement refait. Fondations mal établies ou trop rapidement construites, toujours est-il que l'une des culées a chassé, et que la voûte est profondément lézardée

horizontalement presque d'une rive à l'autre. Passons avant qu'il ne s'écroule, espérant, pour la sécurité des voyageurs, que la première crue printanière l'emportera, et qu'une autre fois on prendra mieux ses mesures.

Tramesaïgues (969 mèt.), un instant après, nous apparaît sur une éminence fermant pour ainsi dire la vallée. Ici le donjon carré, construit, comme toujours, sur une hauteur d'accès difficile, et autant que possible inaccessible sur plusieurs côtés, est enveloppé d'une enceinte rectangulaire assez bien conservée, percée au Nord d'une unique porte[1]. Des restes de substructions affleurent encore de ce côté du monticule à l'abri duquel s'est caché le village. Ces fondations, que masque en partie le gazon, indiquent que des constructions existaient autrefois près du donjon et en dépendaient. Elles devaient sans doute servir de logement aux hommes d'armes qui défendaient le château.

Des lierres, des clématites et autres plantes grimpantes tapissent en partie l'extérieur des murs, pendent en draperies verdoyantes jusqu'aux rochers et dans le vide. Comme entourage et fond de tableau, la montagne de *Caneilles* (Nord) aux lignes hardies, et vous saurez pourquoi, dans cette gorge étroite et sauvage, tout cet ensemble forme un charmant sujet, qu'on s'empresse de dessiner ou de photographier avant sa *disparition*.

Si j'insiste sur ce mot, c'est qu'ici existait jadis (1886) un vieux logis accosté d'une jolie tour carrée à machicoulis, dont tout l'ensemble portait le cachet de la Renaissance. Mais l'homme est un grand enfant destructeur : parfois même la pioche maladroite des démolisseurs officiels aide trop rapidement le temps (comme à Tramesaïgues, à Gouaux de l'Arboust, ou Saint-Béat, etc.) à détruire ces précieux restes du passé. Le manoir, sans doute, n'avait point à leurs yeux un aspect assez démocratique. Sous le fallacieux prétexte de redresser un chemin, on a sans scrupule radicalement jeté bas le

1. Le château de *Génost*, dans la vallée voisine du Louron, présente les mêmes dispositions. Là cependant la porte s'ouvre au Sud.



castel. Il eût été si facile de le conserver en élargissant la route sur un mauvais jardin qui lui faisait face ! Du

Castel de Fise (aujourd'hui détruit), dans la vallée d'Aure ;
dessin de Slom, d'après une photographie de M. Maurice Gourdon.

castel de Fise, il ne reste donc plus aujourd'hui que le souvenir et la photographie que nous en avions heureusement prise en 1886 et que reproduit le dessin ci-joint.

Nous saluons au passage la *gorge du Lassas*, qui nous

mena au *Pic d'Aret*[1]. Sur la rive gauche de la Neste, c'est *Eget*, hameau perché sur un promontoire au pied des *Pics d'Arrouyès* (2,561 mèt.) et *de Som de Matte* (2,374 mèt.), dont les pentes dénudées portent en maints endroits des dépôts glaciaires, d'où le moindre orage arrache des avalanches de pierres et de boue.

Puis c'est l'entrée du *val de Moudang* aux profondes sapinières[2].

Au delà, la vallée de la Neste, toujours étroite, au chemin bordé de buis et d'arbrisseaux, garde son aspect sauvage. On s'élève insensiblement, tout en s'éloignant du torrent. On laisse bientôt derrière soi quelques granges au toit de chaume, et l'on arrive à *Fabian*.

Comme d'habitude, la maison hospitalière de l'instituteur Fouga nous ouvrit ses portes (1,102 mèt.). — Fabian est le meilleur centre d'excursions de la contrée, depuis surtout que le Club Alpin Français, venant en aide au maître du logis, dont l'avalanche avait, il y a quelques années, en partie emporté l'habitation, s'est dans la nouvelle construction réservé des chambres pour les membres du Club. Que de bonnes soirées nous avons passées sous ce toit depuis plus d'un quart de siècle, avant ou après le retour de l'une de nos nombreuses campagnes dans la haute vallée d'Aure ou le massif lacustre du Néouvieille ! Demandez à mon excellent ami et collègue Émile Belloc, si lui aussi n'en garde pas de charmants souvenirs[3] ? On causait avec ces braves gens de leurs montagnes, des ascensions faites, de celles à faire, et l'on apprenait toujours quelque chose d'intéressant ou de nouveau pour nous. Je me souviens encore de cette après-midi durant laquelle il nous fut donné d'assister, bien à l'abri, à l'un de ces orages de montagne inconnus de la plaine. Il semblait, à chaque décharge

1. MAURICE GOURDON, *Le Pic d'Aret* : *Revue de Comminges*, t. IV, p. 306, 1888.

2. MAURICE GOURDON, *Le val de Moudang* : *Revue de Comminges*, t. IV, p. 312, 1888.

3. E. BELLOC, *Les lacs du massif du Néouvieille*, avec figures et carte bathymétrique. Paris, 1895

électrique, que tout s'effondrait autour de nous. C'était admirable. Mais ce qui faillit être beaucoup moins beau, ce fut le torrent de terre, de boue et de pierres qui, sous l'effort de cette véritable trombe d'eau, s'abattit tout à coup de la montagne voisine. Il envahit en un clin d'œil la basse-cour, les champs voisins, coupant la route en aval de la maison. Il fallut deux jours pour rétablir les communications.

Un petit observatoire météorologique existait jadis ici. Il n'est plus. C'est fâcheux, car M. Fouga en était le consciencieux observateur. Il était même très curieux d'en compulser les registres. Je me souviens encore d'y avoir relevé les températures extrêmes de + 34° en été et de — 14° en hiver. Et les neiges, comme il en tombe parfois dans la vallée! Certaines années, durant plusieurs jours, les communications sont, m'a-t-on dit, fort difficiles avec Aragnouet et Saint-Lary. En janvier 1885, par exemple, la couche neigeuse en terrain plat atteignit à Fabian $1^{m},45$ d'épaisseur.

Le lendemain de notre arrivée à Fabian, cette année, le ciel est triste et gris et n'annonce rien de bon. N'importe, partons, plus tard nous verrons; gagnons toujours Chaubère.

En amont de Fabian, la Neste de Couplan, échappée depuis peu des gigantesques barrages-écluses[1] du *lac Orédon* (*Gourg de Camou*, d'après les bergers), et sur le point de sortir enfin des gorges qu'elle vient de traverser, voit brusquement son cours emprisonné entre les parois d'une étroite cluse. On la franchit sur un étroit pont de pierre (1,150 mèt.) d'où le regard plonge sous les rameaux des arbres dans la demi-obscurité d'un gouffre, dont les dispositions pittoresques me rappellent (sur une plus vaste échelle) celui de *Clèdes* en Aran.

Jusqu'au hameau d'*Aragnouet* (1,270 mèt.) la route,

1 Ces travaux ont été exécutés par l'Administration de l'Hydraulique agricole. Actuellement l'aménagement d'Orédon est terminé, et l'on travaille maintenant aux lacs supérieurs d'Aumar et de Cap de Long.



montant toujours (S. O.) sur la rive gauche de la Neste, est très souvent tracée dans les dépôts glaciaires de la montagne d'*Arribarette*. Quant au torrent lui-même (au-dessous des sapinières d'*Aougas* couvrant les pentes de la berge opposée), il s'est creusé un lit profond dans les schistes anciens, dont les plans de stratification, s'alignant dans le sens de la vallée principale, plongent sous ses eaux tumultueuses.

En moins d'une demi-heure on arrive à Aragnouet. Un instant après on traverse la Neste pour passer rive droite, et l'on est à *Chaubère*.

Situé par 1,326 mètres d'altitude au débouché des *Vals de Saux*, *de la Géla* et *du Badet* (ce dernier conduit au port de Campbiel), composé seulement de quelques maisons d'aspect miséreux, ce petit hameau a, de tout temps, marqué la dernière étape du voyageur dans ces parages, avant de gagner la frontière d'Espagne. Jadis, prétend-on, il posséda un hospice [1]. Pour le moment le poste des douanes en est le principal logis. Triste séjour et dur service pour surveiller une frontière aussi étendue et accidentée où, du reste, la contrebande doit être bien facile.

Indiquons cependant au passage la maison Palustran, qui nous fut signalée à Arreau et à Saint-Lary comme pouvant, en cas de besoin pressant, donner aux voyageurs le vivre et le couvert.

Je parlais tout à l'heure des dépôts glaciaires de Saint-Lary, d'Eget et de Chaubère. Si en maints endroits les pentes de la montagne sont revêtues d'un épais manteau morainique, c'est ici surtout que ces accidents géologiques ont, je crois, le plus d'importance. La pluie, le ruissellement des eaux sauvages, la fonte des neiges, ont profondément érodé ces dépôts, creusant leurs flancs de ravins gigantesques que séparent de véritables petites crêtes. Depuis trente ans (lors de mon premier passage) cet émiettement continuel de la montagne a fait de grands

1. E. BELLOC, *De la vallée d'Aure à Gavarnie par le Nord de l'Espagne*, Pau, 1902.

progrès. Il faudrait actuellement des travaux considérables pour enrayer la chute fatale. Chaque orage, en effet, en arrache des lambeaux d'autant plus aisément qu'il n'existe pas un arbre au-dessus de la limite supérieure de ces dépôts. Le montagnard pyrénéen, on l'a dit souvent, est partout le même : il déboise avec acharnement dans l'unique pensée de faire des pacages, sans se préoccuper de ce qui peut en advenir.

D'après les indices généralement reconnus comme indiquant le passage des anciens glaciers, il est permis de croire qu'à l'époque où ces dépôts furent charriés à la place qu'ils occupent, deux fleuves de glace venaient converger à Chaubère pour descendre de là vers le bas de la vallée. L'un, le plus important, venait du Sud-Ouest, de la haute vallée de la Géla et du Grand Pic de Troumouse (3,086 mèt.), bien diminué depuis lors comme altitude. Un second, moins considérable, devait occuper la vallée de Saux. De leur jonction brutale, presque à angle droit, dans une gorge relativement étroite pour leur importance, avec un troisième assez puissant venant de l'Ouest, de la région de Campbieil[1], devait naître une dislocation violente des glaces, un chaos de séracs prodigieux, inconnu maintenant aux Pyrénées, une surélévation de niveau de ce fleuve glacé, qui devait charrier à sa surface moraines et blocs erratiques. Tout cela suffirait, il me semble, à expliquer, avec la désagrégation des roches schisteuses, l'importance des dépôts et la grande hauteur qu'ils atteignent (rive gauche) sur les pentes des montagnes de Traouès et d'Arribarette. Cette dernière, en effet, faisait à peu près face aux émissaires des deux anciens glaciers de la Géla et de Saux. Des blocs erratiques, parfois de grand volume, des roches striées et polies, se voient en maints endroits dans ces vallées et ailleurs.

Comme j'aurai occasion de le dire plus loin, il existe encore de nos jours dans la haute vallée de la Géla, au

1. On voit de nos jours sur le revers oriental du port de Campbieil un petit névé, faible reste d'un ancien glacier.

pied des murailles du Gerbats et de Troumouse, un vaste névé avec moraine. Dès le milieu de l'été sa surface est sillonnée de crevasses, une large et profonde rimaye s'ouvre à la base de ces pics.

Du hameau de Chaubère, ou même avant, ainsi que du pont de bois qui enjambe le torrent de Saux, il est facile de photographier ces accidents glaciaires. Si dans la vallée d'Oueil, près et à l'Ouest de Luchon, on voit de curieuses colonnes de boue glaciaire supportant des blocs de forme tabulaire [1], ici ces « Demoiselles » font défaut. L'absence de grands blocs plus ou moins plats ou convenablement placés dans les dépôts en est peut-être la cause. Je signale la haute vallée d'Aure, et principalement Chaubère et ses environs immédiats, aux glaciéristes comme très intéressants à visiter.

Du hameau de Chaubère partent deux chemins menant en Aragon : l'un au Sud, vers le *port de Biesla* [2], l'autre au Sud-Ouest, dans la *Géla* et le port de Barroude [3].

La connaissez-vous cette dernière vallée, dont le nom seul semble éveiller l'idée de neige, de glacier, de froidure : la Géla ? On y va si rarement, car elle n'est pas à la mode, qu'elle est à peu près ignorée. Tout dernièrement même un touriste, que sa bonne étoile y conduisit, en parlait pour ainsi dire comme d'une région nouvelle et inconnue de tous.

Il y a cependant de longues années que plusieurs de nos amis l'ont visitée. Ils en sont revenus enchantés, tout surpris d'y avoir trouvé de superbes montagnes, des lacs, des névés, dont mes premières publications sur la Géla et mes photographies leur avaient révélé l'existence, et cela à trois heures à peine d'un chemin battu, la grande route alpine suivie par les touristes allant de Luchon à Gavarnie par le port de Campbieil.

1. Nous en avons vu de semblables dans la Haute-Catalogne : à Esterri, en Andorre, dans les Pyrénées-Orientales, etc.

2. MAURICE GOURDON, *Le val de Saux : Revue de Comminges*, t. IV, p. 316, 1888.

3. MAURICE GOURDON, *La Géla et le port de Barroude : Revue de Comminges*, t. IV, p. 320, 1888.

La Géla marqua jadis l'extrême frontière occidentale de l'ancien pays de Comminges. Maintenant ce n'est plus qu'une simple, mais superbe vallée du pays d'Aure. Partie des crêtes franco-aragonaises, elle présente un développement d'une douzaine de kilomètres et, par une suite de terrasses étagées, se dirige du Sud au Nord, puis au Nord-Est, pour venir déboucher en face de *Plan*, apportant à la Neste le tribut de ses eaux.

Jusqu'aux premières cabanes (souvent détruites d'une année à l'autre) on remonte la rive droite du torrent. Le sentier est facile, bien tracé, la gorge profondément encaissée entre des montagnes de calcaire, aux pentes en partie gazonnées que couronnent çà et là des lambeaux de forêts. En 1886 je trouvai sur ces rochers une colonie d'edelweiss, plante rare dans les Pyrénées et très commune dans d'autres montagnes de l'Europe. Un boccard, dont il ne reste pas même de vestige, existait autrefois, m'a-t-on dit, à l'entrée de la « pleta ». On y broyait le minerai de plomb argentifère d'une mine de galène. dont on voit sur la rive droite du torrent le sentier s'élever aux flancs dénudés d'un pic rougeâtre et décrépit vers le quartier de la montagne connu sous le nom de Mousquadès.

Des renseignements assez intéressants que j'ai pu me procurer grâce à l'obligeance de M. Fouga (auquel j'adresse tous mes remerciements) me permettent de donner ici une notice assez complète sur cette exploitation minière dans ces temps derniers.

Elle occupe un vaste territoire d'une superficie de 817 hectares. Englobant dans son périmètre la montagne entière de la Géla et la source du torrent du même nom, elle s'appelle : *Concession de la Géla*. La ligne brisée et sinueuse formant la frontière franco-aragonaise entre le passage dit *Port-Vieux* (Est) et celui dit *Port de Barroude* (Ouest) la délimite dans sa partie la plus élevée.

L'existence de ces gisements métallifères serait, paraît-

il, connue depuis longtemps[1]; mais avant 1870 on n'y avait fait que des recherches sans importance. A cette époque la concession en a été accordée à MM. Pontic, banquiers à Toulouse, et à M. Maréchal. Ils furent, m'a-t-on dit, les premiers à commencer une réelle exploitation. Elle dura une quinzaine d'années. Après la mort de M. Maréchal (il y a vingt ans environ), la mine de la Géla passa successivement en diverses mains. Mais en somme on y fit peu de travaux.

Cette année cependant (juin 1903) un nouveau concessionnaire, M. Dreyfus, banquier à Paris, a repris l'exploitation. Depuis cette époque une dizaine d'ouvriers sont occupés à extraire le minerai découvert par les recherches antérieures. Ils ont mis sur le carreau de la mine environ 200 mètres cubes de pierre et de terre pouvant approximativement contenir 150 tonnes de minerai.

Pour séparer ce minerai de la partie stérile, un outillage de broyage et de lavage serait nécessaire. Mais il fait absolument défaut et, en attendant, on a trié à la main une vingtaine de tonnes ayant une teneur d'environ 65 p. 100 de plomb et toutes prêtes pour être expédiées à l'usine. Le transport jusque dans la vallée de la Neste, à Chaubère (où commence la route de chars), est également assez primitif et se fait à dos de mulets. Mais vu la distance les malheureux animaux, très lourdement chargés, ne peuvent faire qu'un voyage par jour. Un câble métallique avec wagonnets simplifierait singulièrement le travail. Aussi est-il question de l'établir. Mais quand sera-t-il en place?

Sur une longueur de 300 mètres à peu près, deux filons bien caractérisés ont été reconnus à la surface. Le premier a été l'objet de travaux en tranchée sur 40 mètres de long, 25 de profondeur et $1^{m},20$ de largeur moyenne. Quant au second, on a poussé dans sa direction une galerie de 30 mètres de long.

L'analyse a permis de constater que ce minerai est de

1. *Description des gîtes et minerais des Pyrénées*, par le baron DIETRICH, t. Ier, pp. 317 et suivantes.

la galène pure ne contenant aucun autre métal que quelques traces de fer et un peu d'argent : 500 à 600 grammes à la tonne de plomb d'œuvre. Dans ces deux filons la galène est mêlée au quartz dans des proportions variant continuellement, mais représentant en moyenne un cinquième du volume total. Sur divers autres points de la concession des recherches, quoique superficielles, ont fait reconnaître des affleurements du même minerai qui, plus tard, pourront donner lieu, sans doute, à une exploitation.

La concession de la Géla est comprise entre les cotes 1,600 et 2,800 mètres. Le point où l'on travaille maintenant (septembre 1903) est par 2,200 mètres d'altitude.

Depuis quelques années, m'a-t-on dit, divers ingénieurs auraient visité la mine ; ils seraient tous d'accord pour affirmer qu'il y a là un gisement important, mais que considérables doivent être les capitaux à dépenser. En effet, comme je le disais plus haut, l'outillage et les moyens de transport laissent encore à désirer. Et puis, comme le plus grand nombre des concessions minières des Pyrénées, les gisements de la Géla sont à une très grande altitude. Les neiges hivernales et printanières y tombent en abondance de très bonne heure et n'en disparaissent que fort tard l'été suivant. D'où un arrêt forcé de cinq à six mois par an, aussi préjudiciable à l'exploitation elle-même qu'aux intérêts des montagnards qui y sont employés.

Cette longue digression nous a un peu écarté de notre sujet principal ; revenons-y et dirigeons-nous vers les lacs de la Géla.

Une passerelle de bois fort délabrée, jetée sur le torrent, nous permet de gagner la rive gauche. Les nuages qui, depuis ce matin, erraient comme des âmes en peine aux quatre coins du ciel, commencent à se réunir, s'accrochent aux grandes cimes. Aussi montons-nous à vive allure sur les alpages, et sans arrêts, jusqu'au pied du *Gerbats*. Là, abrités derrière un énorme quartier de

roc, nous déjeunons rapidement et sans faim, plus occupés, en effet, à regarder non sans une certaine inquiétude l'état du ciel, qu'à prendre notre repas. Un vent glacial souffle par moments. Des brouillards livides s'élèvent de la vallée, lentement, il est vrai ; mais que va-t-il en advenir ? Allons-nous être envahis par cette marée montante ? Attendons un moment, et profitons-en pour jeter un coup d'œil autour de nous pendant qu'il en est temps encore.

Depuis ma dernière excursion à la Géla, peu de changements notables dans la région. C'est toujours ce même sol bouleversé. On dirait qu'une violente commotion l'a profondément disloqué. Les schistes maclifères et carburés sont plissés de mille manières. Ils supportent eux-mêmes de puissantes assises de calcaire gris ou blanc qu'on dirait stratifié. Nous y avons jadis, comme aujourd'hui du reste, constaté la présence de tiges et d'articles d'encrines, de prismes de dipyre. La surface de certains blocs en est chargée.

De plus en plus mauvais, le temps n'a rien d'engageant. Je gagne néanmoins la terrasse supérieure. Blocs entassés dans le plus beau désordre, champs de névé, lacs aux îlots minuscules, grandes croupes pierreuses, rien n'y manque. Le soleil seul y fait absolument défaut aujourd'hui.

A peine distinguons-nous tout cela au travers d'une danse échevelée de nuages noirs arrivant d'Espagne. Par moments ils semblent s'élancer à l'assaut des formidables remparts de Troumouse, s'élevant d'un trait de 400 à 500 mètres dans les airs. C'est colossal et fantastique. D'autres fois les brouillards paraissent sortir des lacs, et surgissent en longues flammes comme d'un cratère en ébullition, puis retombent vers la terre. Que les tempêtes hivernales doivent être belles ici ! mais quel serait l'audacieux qui oserait ou pourrait venir les y admirer sans danger ?

Malgré le mauvais temps, j'ai pu cependant constater que cette année le glacier qui, autrefois, descendait

presque jusqu'au lac supérieur, a reculé. Les faibles chutes de neige hivernale et printanière constatées depuis quelques années dans la haute vallée d'Aure,

Dans la haute vallée de la Géla; photographie de M. Maurice Gourdon.

sont sans doute la cause principale de cette diminution.

Quant aux lacs qu'on rencontre dans la haute vallée de la Géla, ils ne figurent, à ma connaissance, sur aucune carte.

Cinq fois déjà j'ai vu la Géla, et trois fois le mauvais

temps m'en a chassé comme aujourd'hui. J'en ai néanmoins rapporté de curieuses et rares photographies. L'une d'elles surtout, ci-contre, donnera mieux que toute description une idée de la sauvage et pittoresque grandeur de cette région trop peu visitée.

Grâce aux signaux prudemment placés le matin pour jalonner notre sentier, la descente fut facile, sinon agréable, car une pluie glaciale mêlée de neige fine nous poursuivit jusqu'à Chaubère.

Maurice Gourdon,

Membre du Club Alpin Français
(Section des Pyrénées Centrales).

VIII

DE BELESTA AU MASSIF DE TABE

PAR

LA FONTESTORBE ET MONTSÉGUR

(PAR M. ÉMILE BELLOC)

Au Sud de la vaste plaine de Toulouse, entre le Plantaurel[1] et le massif de Tabe[2] dont les cimes et les crêtes frangées touchent l'horizon vers l'Andorre, s'étend une région de plateaux étagés, fertile, magnifiquement boisée. Cette contrée, riche en curiosités naturelles, confine au département de l'Aude et à l'extrémité orientale du bassin de l'Ariège qu'elle occupe depuis l'ancien *Caïrécorb*[3]

1. Le Plantaurel proprement dit est situé au Nord-Nord-Est de Belesta ; sa ligne de faîte sépare les départements de l'Ariège et de l'Aude. Par extension, on a donné le nom de Plantaurel à l'ensemble des chaînons parallèles qui constituent les contreforts de la haute chaîne des Pyrénées Ariégeoises. Le sommet le plus élevé de cet ensemble montagneux calcaire, coupé en deux endroits par la gorge de l'Aiguillon et la vallée du Touyré, atteint 833 mètres d'altitude, à la cime du *Cap de la Mounjo* (Pic de la Religieuse) Ces avant-monts latéraux appelés « Plantaurel » sont plus souvent désignés sous le nom de *Petites Pyrénées de l'Ariège*.

2. Anciennement on appelait ce massif *Montagne de Tabe* ou *Mont Tabor*.

3. Le *Caïré-Corb* (fautivement orthographié *Kercorb*) est un petit pays de l'ancien Languedoc, aujourd'hui formant à peu près le canton de Chalabre (Aude). « L'étymologie du nom de *Kercorb*... a donné lieu à des recherches qui n'ont encore abouti à aucun résultat décisif », dit-on à l'article *Kercorb* dans le remarquable et savant *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, publié



(Kercorb) jusqu'au Donézan, partie autrefois démembrée de la vicomté du Razés.

Des sommets arrondis, des pentes pittoresques, prolongement naturel des ondulations du Pays de Sault[1], l'enserrent au levant.

Au Nord, ce ne sont plus les cultures et les riants coteaux du pays toulousain jaunis par la moisson prochaine qui la bordent, mais ce n'est pas encore tout à fait la montagne, les bossellements du Plantaurel ne dépassant guère 800 mètres de hauteur.

Un chaînon accidenté, atteignant un millier de mètres d'altitude, borne ce territoire du côté de Lavelanet[2], son chef-lieu cantonal. Vis-à-vis de Montférier, cette barrière montagneuse, progressivement exhaussée du Nord-Est au Sud-Ouest, rejoint les escarpements formidables du

sous la direction de M. Paul Joanne, t. III, p. 2018, Paris, Hachette et Cie, 1894. Ce qui a occasionné, jusqu'ici, l'insuccès de ces recherches étymologiques, c'est la mauvaise orthographe de cette expression toponymique.

Originairement le Kercorb a été appelé *Caïré-Corb*, ceci n'est pas douteux ; puis on a écrit *Chaircorb, Chercorb, Chercorps* ; ensuite les scribes ont pensé qu'il était plus élégant d'écrire *Queircorb, Queirecourbe, Quercorb, Quercorbez*. Puis l'indifférence et l'ignorance aidant, ils ont fini par rendre ce nom absolument incompréhensible en en faisant *Kercorb* et *Kercorbez*. Certains savants, à leur tour, trompés sans doute par cette orthographe fautive, ont décidé que, *Ker* étant un mot d'origine celtique signifiant « villa, demeure, hameau », *Kercorbez* voulait dire le « village courbe », ou bien le « rocher recourbé ».

Avec quelque attention et un peu d'étude, il eût été facile cependant de s'apercevoir que *Caïré-Corb* est formé de deux mots languedociens : l'un, *Caïré*, qui signifie « anguleux, carré », du roman *cayre*, « pierre de taille », du latin *quadrus*, « carré, pierre de taille » ; et l'autre qui est le vieux mot roman *Corb* (catalan *corp*, espagnol *cuervo*, italien *corvo*), signifiant « corbeau ». Actuellement, dans les montagnes de l'Ariège, *Caïré* sert à désigner un « rocher anguleux ou pointu » : *Caïrécorb* ou *Kercorb* signifie donc les « rochers des Corbeaux ».

« Quérigut » pour *Caïré-égut*, « Kercabanac » pour *Caïré-Cabanac*, « Carol » ou « Quérol » pour *Caïrol*, « Belcaire » pour *Bel-Caïré*, n'ont pas d'autre origine et devraient être ainsi orthographiés.

1. *Sault*, de *saltus*, « bois ». Ce pays, formé de plateaux ondulés, était anciennement tout couvert de forêts.

2. *Lavelanet*, que l'on prononce *Labélanét*, vient du mot languedocien *abélano*, « noisette » ; en effet, cette région renferme encore beaucoup de noisetiers.

Montségur [1], au-dessus desquels se dressent fièrement encore les ruines d'une redoutable forteresse féodale. Plus loin, des crêtes abruptes unissent Montségur aux ramifications puissantes d'un cirque grandiose, formé par les enrochements septentrionaux du massif de Tabe, dont la face orientale tombe directement sur la gorge de la Frau. Au point culminant du massif, la cime neigeuse du Saint-Barthélemy, placée en sentinelle dans les avant-monts de la chaîne pyrénéenne, domine la région montagneuse et la plaine, à 2,319 mètres de hauteur.

L'Hers, rivière habituellement paisible et limpide par beau temps, mais torrent fougueux et dévastateur durant les périodes troublées ou les fortes pluies du printemps, arrose ce pays. D'abord ruisseau modeste jusqu'aux environs de Belesta, l'Hers, principal affluent gauche de l'Ariège, ne tarde pas à élargir son lit, sans trop l'approfondir, dès qu'il a contourné cette petite ville. Plus bas, la gorge de l'Aiguillon, livrant passage à la rivière à travers le Plantaurel, lui permet de gagner la Bastide, ensuite le Peyrat, non loin duquel elle abandonne le département de l'Ariège pour celui de l'Aude. Ayant déjà l'allure d'un cours d'eau sérieux, l'Hers excursionne plusieurs fois encore d'un bassin à l'autre, puis s'éloigne de l'Aude pour n'y plus revenir. Une courbe de grand rayon l'amène aux abords de la pittoresque cité de Mirepoix, au delà de laquelle son lit sinueux traverse Rieucros. Entre temps la vallée s'est élargie, l'Hers, ayant reçu le tribut du Douctouyre, de la Vixiège et d'autres cours d'eaux moins importants, a débouché dans la plaine de Pamiers. En aval de Mazères il abandonne définitivement son département d'origine pour celui de la Haute-Garonne, et, finalement, vient se jeter dans l'Ariège sous les murs de l'antique abbaye de Boulbonne.

La route nationale de Bayonne à Perpignan traverse

1. *Montségur*, de *Mons securus*. Le château ruiné de Montségur est bâti au sommet d'un piton formé de calcaires urgoniens.

Belesta où viennent aussi s'embrancher celles qui conduisent à Fougax-Montségur, à Espézel et à Quérigut. Au sortir de cette charmante petite ville industrielle de Belesta[1], en remontant vers le Sud, on rencontre bientôt une ancienne forge à la catalane, aujourd'hui transformée en scierie. Non loin de celle-ci, à un demi-kilomètre environ, les pentes des montagnes se rapprochent, la vallée de l'Hers devient un étroit défilé, au fond duquel le torrent et la route ont tout juste la place pour passer.

LA FONTESTORBE

D'un côté, le chemin longe la rive droite du torrent; de l'autre, il côtoie un à-pic de calcaire grisâtre qui par endroits surplombe. Des arbustes rabougris et légèrement feuillus, des mousses verdâtres, des plantes à la tige grêle, grimpant le long de la muraille nue, s'accrochent aux déchirures du rocher. Des quartiers de rocs brisés se sont amoncelés au pied de la falaise; une couche épaisse de végétation épineuse les recouvre et en défend l'approche. Les eaux souterraines, circulant à travers les fendillements innombrables de la masse rocheuse, ont ouvert un grand trou à la base de la paroi calcaire[2]. Durant les trois quarts de l'année, ces eaux sourdent abondantes et continues; au contraire, pendant la saison estivale, le débit, subissant des variations nombreuses, augmente et diminue tour à tour.

Ces fluctuations périodiques ont valu à cette source,

1. Belesta, situé à 485 mètres d'altitude, sur la rive gauche de l'Hers, est un petit centre industriel où l'on fabrique des peignes, du plâtre, des tuiles et des briques. Plusieurs scieries hydrauliques y ont été installées pour scier et polir le marbre que l'on extrait non loin de là.

2. L'antre de la Fontestorbe est creusé dans les calcaires urgoniens. Cette roche est pétrie de Réquiénies; malheureusement les tests de ces fossiles sont de très petite dimension, et leur état de conservation laisse tant à désirer que leur détermination est pour ainsi dire impossible.

depuis des temps fort reculés, le nom de *Fount-Estorbo*[1], autrement dit : fontaine embarrassée ou fontaine obstruée ; nom caractéristique, malencontreusement remplacé par l'expression hybride de « Fontestorbe ».

Sans vouloir affirmer, avec Adrien de Valois[2], que Pline a mentionné cette source sous le nom de *Fons Orge*, dans son Histoire Naturelle[3], on peut dire avec certitude qu'elle était connue des anciens. Le premier qui en a parlé avec quelques détails paraît être Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas (1544-1590). Le vieux poète languedocien l'a célébrée en vers mémorables dans son poème de la *Création*.

Voici comment s'exprime du Bartas au *Troisième jour de la Première Sepmaine*[4] en parlant des « merueilles » de l'Hers et de la fontaine de Belesta (la Fontestorbe), où il place la source de cette rivière :

Mais tout ce que i'ay dit en merueilles n'approche
Aux merueilles de Lers quand il sort de sa roche.

1. *Fount-Estorbo*, ou *Fontestorbe*, signifie « fontaine obstruée ». En effet, *estor* est une très ancienne expression synonyme d' « embarras, bruit, désordre ». On la retrouve dans les citations suivantes du *Roman de Garin le Loherain* : « *El gran estor demein vos en ennuie* » ; « *La vessiez un estor commencier, Tant chevel traire, et tant guernon sachier.* » (Dict. de Trévoux.) — Adrien de Valois disait qu'on l'appelait *Fons Astorgues* ou *Font-Astorgues*, mais qu'étant la *Fons Orge* de Pline, il fallait écrire *Fontast-Orgue* ou *Fontest-Orgue*. Cette théorie n'est pas soutenable pour la seule raison que les mots *Estorbe*, *Estorbo*, *Destorbe*, *Destorbo* sont des mots primitifs de la langue d'oc. — *Estorbo* est aussi espagnol ; il vient d'*estorbar*, « causer de l'embarras ». — *Fount-Estorbo* en languedocien, *Fuente-Estorbo* en espagnol, signifient donc exactement « fontaine obstruée, fontaine embarrassée », ce qui est parfaitement le cas pour la fontaine intermittente de Belesta.

2. HADRIANI VALESII, *Historiographi regii. Notitia Galliarum*..., in-4°, Paris, M.DC.LXXV.

3. Le passage auquel A. de Valois fait allusion se trouve dans l'*Histoire Naturelle de Pline* : voir t. Ier, liv. XVIII, LI (XXII), 2 (édit. Dubochet, Paris, 1848). On y lit : « La province Narbonnaise renferme une source célèbre nommée *Orge* : dans cette source naissent des herbes tellement recherchées des bœufs, qu'ils y plongent la tête entière pour les atteindre... » Ce ne peut être la fontaine de Belesta que Pline a voulu mentionner, pour deux raisons : 1° *Fons Orge* n'a aucun rapport étymologique avec le mot Fontestorbe ; 2° les seules plantes qui croissent dans le lit du torrent de la Fontesborde sont des mousses coriaces et fort peu savoureuses.

Il est vray qu'un docte homme en faute de pouuoir
Com[p]rendre la vertu, qui pouuoit esmouuoir
Sept fois le jour [l']Euripe, & ses bouillantes ondes
Sept fois remprisonner de ses riues profondes,
Poussé de désespoir et de honte esperdu
Se jetta dans son flus plus c[h]erché qu'entendu :
Dy moy que feroit-il contemplant la fontaine
Qui laue de ses flots de Maseres la plaine
Et née à Belestat, non loin des monts de Fois,
Le peuple Tholosain, riche, pouruoit de bois ?
Chaque coup que Phœbus, parfoisant sa carriere,
Sur les deux Horizons reconduit la lumiere
Son eau porte-radeaux durant quatre ou cinq mois
Vingt & quatre fois naist, meurt vingt & quatre fois.
A sec on peut passer demie heure sa source,
Et demi heure après on ne peut de sa course
Soutenir la roideur : car son flot escumeux
Naissant tasche égaler les fleueues plus fameux :
Flot docte a bien conter, qui, guidé par Nature
Le temps si seurement sans horloge mesure[1].

A. Kircher[2], P. Gassendi[3], Th. Corneille[4], Bruzen de la Martinière[5], et d'autres encore, parlent de la Fontestorbe en s'inspirant plus ou moins de la poétique description de du Bartas. Jean Fabre[6] et François Bayle[7] paraissent l'avoir visitée; néanmoins c'est encore le poème de la *Création* qui leur a fourni les renseignements fort peu détaillés qu'ils ont donnés.

1. L'orthographe de la pièce ci-dessus, extraite des *Œuvres de* G. DE SALUSTE, S^r DU BARTAS, *Reueües corrigées augmentées de nouveaux commentateurs...* », édition de 1611, a été scrupuleusement respectée. — *Les Œuvres de G. de Saluste, seigneur du Bartas, reueues et augmentées par l'Auteur...*, petit in-4° de 75 pages, Paris, 1572 (la plus ancienne édition que possède la Bibliothèque Nationale), ne renferment pas cette pièce.

2. ATHANASII KIRCHERII, *Mundus subterraneus*, Amstelodami, 1678, t. Ier, pp. 304-305.

3. P. GASSENDI, *Physic.* lib. I, cap. 7.

4. THOMAS CORNEILLE, *Dictionnaire géographique...* (au mot *Fontestorbe*).

5. BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, *Dictionnaire géographique, historique et critique* (aux mots *Belcste* et *Fontestorbe*).

6. JEAN FABRE, médecin de Castelnaudary, in *Hydrographo Spagyrico*, lib. II, cap. 1.

7. FRANÇOIS BAYLE, *Institutio Physica*, pars I, lib. 3.

Pour se référer à des observations plus sérieuses concernant cette curieuse fontaine, il faut avoir recours aux publications de deux auteurs du XVIIIe siècle : l'un nommé Astruc [1], dont l'intéressante description théorique a été faite d'après les renseignements d'autrui ; l'autre, le Père Planque [2], qui paraît s'être plus particulièrement inspiré de ses propres observations. Malheureusement, ces deux savants ne sont pas tout à fait d'accord sur plusieurs points importants [3]. Quant aux descriptions des autres écrivains, chacun parlant sans doute de ce qu'il n'avait jamais observé, ou voulant peut-être innover, on ne sait auquel entendre [4].

Ces divergences d'opinion sur un sujet si simple cependant, et le désir d'étudier directement la curieuse fontaine et ses alentours, m'ont amené à explorer plusieurs fois cette région ariégeoise, peu connue des excursionnistes bien qu'elle mérite d'être visitée.

Ce sont donc mes observations personnelles que je vais ci-après résumer brièvement.

L'onde tumultueuse qui s'échappe périodiquement de la Fontestorbe a donné lieu aux suppositions les plus extravagantes. Il n'était pas rare, naguère, d'entendre dire à certains montagnards, et même à quelques voyageurs, que cette curieuse fontaine « suivait le mouvement des marées » ; aussi avait-on qualifié les intermissions de son débit du nom de « flux » et de « reflux ». Étant donné le nombre considérable de fluctuations journalières

1. *Mémoires pour l'Histoire naturelle de la province de Languedoc*, in-4°, Paris, MDCCXXXVII.

2. Observations sur la fontaine de Fontest-Orbe, petit in-4°, Toulouse, MDCCXXXI.

3. Les ouvrages d'Astruc et du Père Planque sont les seuls qui méritent d'être cités, en ce qui concerne la Fontestorbe. Il est seulement regrettable que ces naturalistes se soient mutuellement accusés de plagiat, le fait n'étant pas absolument prouvé.

4. Les chiffres généralement admis actuellement pour indiquer les périodes de cette source intermittente sont les suivants : 36 minutes 36 secondes pour la durée de l'écoulement, et 32 minutes 30 secondes pour la durée d'inactivité apparente qui sépare deux écoulements. On pourra voir ci-après que ces données sont inexactes.



de cette source et son altitude au-dessus du niveau de la mer, l'erreur était cependant facile à constater; mais les erreurs ont généralement la vie dure, et il n'est pas certain que celle-ci ne persiste encore dans l'esprit de quelques-uns de nos contemporains.

Grotte de la Fontestorbe; photographie de M. Émile Belloc.

C'est une source bien curieuse et belle que la Fontestorbe. La grandeur du site, l'abondance et les variations du débit l'ont rendue justement célèbre.

Ses eaux s'épandent au dehors par une ouverture demi-circulaire [1], dont les contours extérieurs simulent une grande courbure de voûte quelque peu surbaissée et irré-

1. Vers la fin du XVIIIe siècle, un industriel avait formé le projet de barrer en partie cette ouverture pour faire une retenue destinée à alimenter le canal d'une scierie, qu'il avait déjà commencé de bâtir à 12 mètres de l'antre. La redevance devait être de 12 francs par an; fort heureusement la commune s'opposa à ce qu'on accomplit un tel acte de vandalisme.



gulièrement découpée. Cette arcade, mesurant environ 11 mètres de large sur 8 mètres de haut, donne accès à une excavation assez faiblement éclairée, pénétrant presque horizontalement d'une dizaine de mètres dans le cœur de la montagne.

A droite de l'entrée, dans un coin retiré, au fond de l'antre, les murailles rocheuses escarpées et obliquement redressées ne conservent entre elles qu'un long espace vide conique et fort étroit. Tout en haut, dévorée par le temps, accablée par les eaux sauvages, ruinée aux trois quarts, la voûte effondrée laisse à peine entrevoir un lambeau de ciel bleu.

Avec l'originalité toute personnelle qui caractérise son style vibrant et coloré, M. Onésime Reclus appelle cette cheminée un « puits de lumière » : heureuse et charmante idée ; malheureusement, la nature, moins poétique que l'éminent écrivain, paraît avoir quelque difficulté à réaliser sa conception hardie. A de certains moments, le soleil frappe, en effet, le sommet de ce puits de lumière ; mais, aussitôt que ses rayons brûlants ont franchi l'entrée du soupirail, ceux-ci, s'accrochant aux aspérités du rocher, se brisent et rebondissent de l'une à l'autre paroi, comme s'ils hésitaient à pénétrer dans l'abîme. C'est pourquoi, sans doute, leurs faisceaux épars, fortement diffusés en arrivant en bas, dissipent à grand peine la pénombre qui règne au fond de l'antre.

La cause initiale de cette cavité tubulaire (voir p. 136 la coupe, BB) dont la hauteur approximative peut être évaluée à 25 mètres, est une cassure produite par la dislocation du sol. Les eaux d'infiltration, circulant le long de cette ligne de fracture, ont corrodé et désagrégé petit à petit les éléments minéraux constitutifs de la roche encaissante. Leur accumulation au pied de la falaise ayant occasionné la formation d'une excavation souterraine, la portion la plus amincie de la croûte rocheuse a fini par céder sous la pression de la colonne liquide ; c'est par ce trou béant que s'échappe aujourd'hui la source de la Fontestorbe.

A la base de la cheminée, entre les rocs brisés recouvrant le sol de la grotte, l'eau sourd abondante et limpide. Selon l'état atmosphérique et la quantité de pluie tombée sur les montagnes avoisinantes, son écoulement demeure plus ou moins longtemps périodique ou devient continu. Trois ou quatre mois durant, pendant la saison sèche, le débit est intermittent; ensuite, la fontaine coule à plein flot, sans arrêt, tout le long de l'année. D'après les chiffres généralement admis, son débit normal atteindrait 1,800 à 1,900 litres par seconde, tandis qu'elle en donnerait moyennement 560 à l'étiage et 3,100 environ en temps de crue [1].

Un garde-corps en fer forgé, très simple, solidement fixé sur un amas de débris caillouteux, permet de pénétrer jusqu'au fond de la grotte et d'admirer « comment la source naît et meurt [2] ». Tout doucement, presque sans bruit, l'eau monte d'entre les cailloux moussus [3]. La vasque peu à peu se remplit, mais, bien avant qu'elle atteigne sa plus grande hauteur, la nappe liquide, profitant des interstices des rochers, s'enfuit éperdue de divers côtés à la fois, pendant que son niveau continue à s'élever. Puis, tout à coup débordant le bassin, fran-

1. Ces chiffres ne sont qu'approximatifs. Dans l'état actuel de ce réservoir, le débit de l'émissaire ne peut être calculé d'une façon absolument précise, la cuvette et le barrage n'étant pas étanches. La plus grande partie du liquide s'écoule à l'air libre, il est vrai, mais une quantité notable se rend en même temps directement dans l'Hers, par plusieurs conduites souterraines (Voir la coupe, lettres l). Dans de telles conditions, et sans dispositions spéciales préalables, il est tout aussi impossible de connaître le débit exact de la Fontestorbe qu'il serait puéril de prétendre calculer la capacité d'un tonneau percé en ne tenant compte que du temps employé pour le remplir.

2. Onésime Reclus.

3. La dernière fois que j'ai observé la Fontestorbe, à l'aide d'instruments spéciaux et d'une échelle graduée, le 6 octobre 1903, l'eau paraissait grisâtre et quelque peu laiteuse; sa température, au sortir de la grotte, ne dépassait pas 10° centigrades, tandis que celle de l'air extérieur était de 12°,1. Le fond de la vasque et le lit du torrent étaient tapissés d'une couche épaisse de mousses aquatiques.

chissant le barrage avec la rapidité des cascades, les flots écumeux font irruption dans le lit encombré du torrent qui les jette dans l'Hers une trentaine de mètres plus loin. Enfin, ce grand tumulte s'apaise, l'eau baisse, le courant diminue lentement et s'éteint, à tel point qu'on pourrait croire la rivière asséchée et la source tarie;

Coupe idéale de la Fontestorbe; dessin du colonel Prudent, d'après un croquis schématique de M. Émile Belloc.

A. Grotte inférieure. — *B*,*B*. Cheminée (puits de lumière). — *C*. Barrage et garde-corps. — *D*. Réservoir supérieur souterrain. — *E*,*E*. Canal de vidange, siphon naturel. — *F*,*F*. Hauteur nécessaire du plan d'eau pour amorcer le siphon. — *G*,*G*,*G*. Canaux d'alimentation du réservoir supérieur. — *H*. Plan d'eau maintenant le débit constant de la fontaine. — *I*,*I*,*I*,*I*. Fissures souterraines de la cuvette inférieure.

il n'en est rien cependant : le curieux phénomène se reproduit quelques instants après.

Dans le but d'observer encore une fois les fluctuations périodiques de la Fontestorbe avec la précision scientifique exigée pour un tel sujet d'étude, je me rendis de

nouveau, en 1903, dans le pays de Belesta. Epoque pour époque, et en quelque sorte jour pour jour, mes dernières expériences eurent lieu 173 ans après les mémorables observations du Père Planque. L'ensemble de ces recherches, répétées un assez grand nombre de fois, m'a permis d'en déduire les résultats suivants : Depuis le moment où l'eau commence à monter dans la vasque de la Fontestorbe, elle met 15 minutes 4 secondes pour atteindre son maximum de hauteur, tandis qu'il lui faut 35 minutes 36 secondes pour descendre et reprendre son niveau normal. Pendant 4 minutes la fontaine, coulant à plein bord, conserve un niveau sensiblement constant ; ensuite le plan d'eau s'abaisse progressivement jusqu'au fond apparent[1] du réservoir où, durant 2 minutes, il semble s'immobiliser.

En totalisant ces chiffres, on obtient une périodicité de 56 minutes 40 secondes, soit un peu plus de 25 intermissions par 24 heures.

Si nous faisons un retour en arrière pour comparer les données nouvelles avec celles de du Bartas, d'Astruc et du Père Planque, il sera facile de constater que le vieux poète languedocien était peu éloigné de la vérité en disant que la source de la Fontestorbe « vingt-quatre fois naît, meurt vingt-quatre fois ». Il appert, en outre, de mes observations personnelles, que celles-ci se rapprochent beaucoup des conclusions du Père Planque, tandis que les déductions imaginées par Astruc en diffèrent infiniment plus, malgré que ces dernières aient été généralement adoptées par la plupart des auteurs.

Chacun sait que le fonctionnement des sources intermittentes est connu depuis la plus haute antiquité ; Héron l'ancien, qui vivait à Alexandrie environ 200 ans avant Jésus-Christ, en a expliqué le mécanisme à propos du siphon ; néanmoins les transformations périodiques de ces intermissions en écoulement continu causent encore

1 Je dis « apparent » à cause de l'amas de débris rocheux qui cache le vrai fond de la cuvette.



quelques surprises à certains visiteurs de la Fontestorbe. L'interprétation des causes initiales de ce curieux phénomène naturel est en réalité fort simple.

Supposons une coupe schématique, montrant la disposition de deux cavités souterraines superposées, pourvues de leurs canaux distributeurs (voir p. 136). Lorsque les eaux météoriques tombées à la surface de l'écorce terrestre rencontrent des pentes rocheuses compactes, leur écoulement plus ou moins rapide se fait à l'air libre, vers le lit des torrents. Dans le cas contraire, les terrains perméables ou les vastes nappes de verdure les arrêtant au passage, une multitude d'invisibles fissures les absorbent et les drainent vers les profondeurs du sol, où elles demeurent emprisonnées en attendant que les réservoirs intérieurs les rendent au jour sous forme de sources ou de puits jaillissants. Les nombreuses grottes souterraines que renferment les terrains calcaires de Belesta et du Pays de Sault sont admirablement disposées pour cela.

Supposons deux cavités superposées et distantes, reliées par une conduite recourbée formée de deux branches d'inégale longueur (coupe, EE). Toutes les fois que la tranche liquide du réservoir d'en haut atteindra le sommet de la courbure F, le fluide, montant par la plus courte branche, se précipitera le long de l'autre conduit dans le réservoir inférieur, et le bassin le plus élevé, D, se videra complètement. Dès lors, il devient aisé de comprendre que si les canaux d'amenée, GGG, de ce dernier bassin lui fournissent, en un temps égal, une moindre quantité de liquide que n'en débite son émissaire, un arrêt momentané se produira fatalement dans l'épanchement de la source inférieure, et il faudra attendre que la cuvette supérieure soit de nouveau suffisamment remplie pour permettre au siphon de reprendre son fonctionnement normal. Mais si l'apport des infiltrations souterraines devient assez considérable pour que la couche aquifère du bassin d'en haut se maintienne, d'une façon permanente, au-dessus du canal de vidange, celui-ci demeu-

rera constamment amorcé et la source jaillira sans discontinuer. A la Fontestorbe, les choses ne se passent pas différemment.

La dépendance directe de cette fontaine par rapport aux divers états de la couche atmosphérique ne saurait être mise en doute ; cependant il est bon de faire remarquer que les variations de débit suivent parfois d'assez loin les perturbations extérieures. Par exemple, s'il survient un orage pendant la période sèche, ou que les pluies d'automne succèdent brusquement aux beaux jours, la source ne paraît pas être autrement influencée. Il en est de même souvent au commencement de l'été, époque à laquelle la sécheresse ne parvient pas toujours à déterminer les intermissions de la Fontestorbe avant la fin de juillet et même beaucoup plus tard. Par contre il n'est pas rare de voir l'état intermittent se prolonger jusqu'au mois de novembre ; à moins que la capricieuse naïade ne cesse pas de couler à plein bord durant toute l'année, ce qui s'est déjà vu.

Ces discordances, bien plus apparentes que réelles, tiennent à l'épaisseur, probablement considérable, des couches de terrains que les eaux d'infiltration ont à traverser pour atteindre le réservoir d'alimentation de la fontaine. Quoi qu'il en soit et quels que puissent être les retards apportés à la sortie des eaux, un fait certain se dégage de ces observations, c'est que le « vaste lac souterrain » dont on a tant parlé, sans jamais l'avoir entrevu, n'est pas près de sortir du domaine de l'hypothèse pour entrer dans la réalité.

LA FORÊT DE BELESTA

Avant de quitter définitivement la Fontestorbe, il peut être intéressant de jeter un coup d'œil sur la région qui la domine. Au Nord-Est, un chemin, tracé tout exprès, semble-t-il, pour monter au-dessus de la fontaine, per-

mettra de rejoindre la route accidentée de Quérigut[1] par Espezel. Il traverse en zigzag cette région du Nord au Sud, et son point culminant atteint 892 mètres d'altitude à la Croix du Mort.

Au fur et à mesure que le voyageur se déplace le long de ce chemin, le tableau change, l'horizon s'agrandit et bientôt se déroule à ses yeux un magnifique panorama forestier. Du levant au couchant et du Nord au Sud, sur une longueur approximative de 25 kilomètres et 5,000 à 6,000 mètres de largeur, l'ossature irrégulière de la montagne est couverte de masses énormes de sapins.

Assez loin, du côté de Ginoles et de Quillan, dans l'Aude, les cimes touffues des forêts de l'Agre, de Callong, de Tury, de Trabanet, ondulent entre les bombements rocheux dont les sommets avoisinent 1,200 mètres de hauteur.

Un peu plus près, les sapinières de Sainte-Colombe, de Puivert, de la Coumefroide-Picaussel, forment, avec la forêt justement célèbre de Belesta, une des hautes futaies les plus belles et les plus imposantes des Pyrénées. Quoique son étendue soit déjà grande, la forêt de Belesta, considérée isolément, est loin de couvrir la superficie que lui attribuent généralement les ouvrages de géographie[2]. En réalité, ce dernier groupe forestier se développe sur une longueur approximative de 9 à 10 kilomètres, du Nord-Ouest au Sud-Est, et sur une largeur moyenne de 6,000 mètres du Nord au Sud.

D'après Dralet[3], ancien conservateur des eaux et forêts de la 13e division, la sapinière de Belesta renfermait à elle seule 186,000 arbres de cinq pieds de tour, en 1813, époque à laquelle il en fit faire le recensement.

1. *Quérigut*, qui rationnellement devrait s'écrire *Caïré-égut*, signifie « rocher pointu ». Cette dénomination toponymique est justifiée par la position de ce chef-lieu de canton, situé entre deux arêtes granitiques.

2. En donnant 15 kilomètres de longueur sur 3 à 5 kilomètres de large à cette forêt de sapins, les auteurs se sont étrangement mépris, à moins que, par erreur, ils aient englobé sous le nom de Belesta le groupe forestier tout entier énuméré ci-dessus.

3. DRALET, *Description des Pyrénées*, Paris, 1813, t. II, p. 31.

Malgré les incendies[1] plus ou moins accidentels, et les coupes sombres trop souvent pratiquées sans mesure par des personnages peu scrupuleux, on peut encore admirer, dans la forêt de Belesta, des sapins vénérables dont la tige pyramidale se dresse majestueusement, d'un seul jet, jusqu'à 30 mètres de hauteur. Les lieux dits *Fount dé l'Éstiou* (fontaine de l'Été), *Las Cabirolos, Fount dé l'Agasso* (fontaine de la Pie) ou *Clot dés Gâïs* (creux des Geais), etc., renferment des masses végétales d'une luxuriante beauté. A de certains endroits, leur ramure est même tellement touffue que les clartés solaires ont grand peine à la pénétrer.

On peut cheminer longtemps sous le couvert, sans crainte qu'aucun bruit humain trouble la tranquillité de ces solitudes. Habituellement les sonorités éoliennes de la brise, improvisant quelque douce chanson en se jouant dans la feuillée, sont les seuls bruissements qu'on entende. Cependant les échos assoupis parfois se réveillent, la douceur infinie de ces vagues harmonies brusquement est troublée. Les arbres s'inclinent, leurs grands bras étendus secoués par le vent s'entre-choquent, se brisent, et du fond des allées ténébreuses s'élèvent, confus et grandissants, de longs gémissements semblables à des cris plaintifs d'opprimés : c'est la tempête, hurlant au-dessus des grands bois, qui dans sa course folle courbe impérieusement la noire cime des sapins. Puis le tumulte s'apaise. Lentement, goutte à goutte, la forêt maintenant silencieuse laisse tomber ses larmes, et le calme renaît.

A d'autres moments la scène change : l'homme apparaît, et l'on peut prévoir la ruine s'avançant avec lui.

Le bûcheron « abatteur et fendeur de bois », comme l'appelait Rabelais, inconscient du mal qu'il fait à la montagne en détruisant la forêt[2], porte la hache par-

1. DRALET, *Ibid.*, t. II, p. 255.
2. Consulter à ce sujet les travaux remarquables de M. L.-A. Fabre, inspecteur des Eaux et Forêts, notamment *La lutte pour et contre l'eau* (in *Congrès du Sud-Ouest navigable*, Bordeaux, 1902).

tout où son intérêt personnel le conduit. En apercevant les larges plaies béantes faites par la cognée au tronc de ces beaux arbres, si fièrement dressés naguère, dépouillés maintenant de leurs branches flétries, on éprouve un sentiment de profonde tristesse. C'est pitoyable de les voir gisant sur la poussière, inertes, mutilés, en attendant d'être traînés par les fondrières bourbeuses sous l'outil mécanique et brutal qui réduira leurs plus intimes fibres en lambeaux. Jadis leur destinée était plus noble et plus brillante ; dressés debout sur nos vaisseaux de guerre et servant de grand mât, ces superbes sapins, orgueil de nos forêts, défiaient la tourmente ou bravaient la mitraille en maints combats. Aujourd'hui, est-ce un signe des temps ?... on en fait simplement de la pâte à papier.

DE LA FORÊT DE BELESTA AU MONTSÉGUR

Sans parler des cavernes nombreuses, ni du *Vent de pas* ou *Bént dé la béno*, espèce de fœhn, soufflant avec violence pendant certaines nuits d'été, pour ne cesser qu'au soleil levant, on peut dire que les phénomènes naturels et les sujets d'étude se rencontrent à chaque pas dans cette région trop peu visitée. Mais le présent article ne permettant pas de résumer les observations recueillies, et une note spéciale devant leur être consacrée ailleurs, revenons à la Fontestorbe, par le chemin déjà suivi.

En passant devant la curieuse fontaine, ombragée de platanes au feuillage élégant, jetons un coup d'œil sur les délicates fougères (capillaires) qui ornent son entrée. Remarquons encore, en avant et sur le côté, au milieu des plaques herbeuses, les grappillons jaunâtres de la *Daphne laureola* et la *Gentiana pneumonanthe*, les premiers fleurissant au printemps et les autres en été. On peut voir aussi çà et là quelques Lychnides, aux fruits en forme de lampe antique, dont les fleurs nouvellement

écloses, blanches ou purpurines, exhalent au déclin du jour des parfums d'une suavité exquise.

Un pont, jeté sur le torrent très court qui sert à déverser dans l'Hers les eaux de la fontaine intermittente, permet de suivre la route pittoresque, mais un peu triste, qui remonte vers Fougax et Montségur.

Cette route, tracée dans le fond de la vallée, côtoie la rive droite de l'Hers jusqu'en amont du hameau de *Delalaygo* [1] où (à 3,400 mèt., environ, de Belesta) l'on passe sur la rive gauche de la rivière. Fougax est à 200 mètres plus loin ; Barrineuf [2], plus haut placé que lui (602 mèt. d'altitude), en dépend.

A Barrineuf, distant de 4,600 mètres de Belesta, la vallée se bifurque : l'artère principale continue de remonter au Sud, vers le col de Marmare et la montagne du Drazét, où l'Hers prend sa source [3]; celle de Montségur, artère latérale, change de direction en obliquant brusquement à l'Ouest, puis au Sud-Sud-Ouest, pour rejoindre la base du Saint-Barthélemy et les Étangs-Maudits.

LE CHATEAU DE MONTSÉGUR

A 5 kilomètres de Barrineuf, et 600 mètres plus haut, soit une heure et demie de marche environ en allant vers l'Ouest, se dresse une montagne pyramidale, nommée le Montségur [4]. Ce piton, couronné par les ruines d'une forteresse autrefois redoutée, fut longtemps le refuge suprême des chefs de l'Église cathare [5]. C'est aux alen-

1. En français « de l'autre côté de l'eau ».

2. *Barri*, en languedocien et en catalan, signifie « faubourg d'une ville ». *Barrio*, *arrabal*, *arrabalde*, en espagnol, ont la même signification.

3. On verra plus loin combien est erronée l'idée de placer la source de l'Hers aux lacs de Tabe.

4. *Mount-Ségur*, dont on a fait *Montségur* (latin *mons securus*), signifie « montagne sûre, à l'abri de toute surprise ».

5. L'on a beaucoup discuté sur les Albigeois ; les uns les appellent des Vaudois, les autres des Manichéens ; finalement le nom de Cathares (de καθαρός, « pur ») semble avoir prévalu.

tours immédiats et dans l'enceinte de cette citadelle qu'eut lieu, au XIIIe siècle, un des épisodes les plus tragiques de la Croisade Albigeoise [1].

Après le sac de Béziers, où 20,000 hérétiques de tout rang, de tout sexe et de tout âge furent exterminés par ordre de Simon de Montfort et du légat Arnaud [2], les Albigeois, encore nombreux, mais n'osant plus se montrer au grand jour, choisirent plusieurs points d'accès difficile pour y établir leur retraite. A cette époque, le Montségur, faisant partie du domaine de la très ancienne maison des Belissens-Mirepoix [3], parut tout désigné, par sa position défensive, pour devenir la principale forteresse des chefs albigeois.

Le château de Montségur, bâti au sommet d'un cône rocheux élevé de 1,207 mètres au-dessus du niveau des mers, date du commencement du XIIIe siècle. Sillonnés de vertigineux précipices, inabordables au moins de trois côtés, les flancs redressés du superbe piton que la forteresse couronne tombent d'un jet de 400 à 500 mètres dans le fond du vallon. Si ce n'est du côté Sud-Ouest, où la montagne n'est pas complètement isolée du massif voisin, le château de Montségur, planté à la cime de la montagne comme un nid d'aigle sur une pointe de rocher, s'aperçoit de fort loin [4].

1. La vérité est parfois malaisée à dégager au milieu des récits trop souvent incomplets, contradictoires ou tronqués, légués par les chroniqueurs. Néanmoins, il est probable que les torts durent être réciproques, et l'on peut dire de cette histoire ténébreuse ce que disait Voltaire *(Essai sur les mœurs)* : « Il y eut des choses horribles, il y en eut de ridicules ».

2. Voir la lettre du légat Arnaud au pape Innocent III *(Recueil des lettres d'Innocent III*, lib. XI, ep. 108).

3. « Cette grande et noble famille d'origine ibéro-gothique, dit H. Duclos (*Histoire des Ariégeois*, t. VII, p. 18, Paris, 1887), a pour antique souche la maison de Mirepoix. Celle-ci était déjà divisée en plusieurs branches dès le XIe siècle ; mais les Pierre-Roger, aînés de la race, portaient seuls le nom de *Mirapoix* (Mirepoix), et seuls possédaient les vastes domaines qui furent donnés par Simon de Montfort à Guy de Lévis, maréchal de la croisade contre les Albigeois. »

4. M. Ballif, président du Touring-Club, auquel je me fais un devoir d'adresser l'expression de ma gratitude, a bien voulu autoriser la publication de la photographie ci-contre.

Le Montségur et les ruines du château de Montségur; cliché des *Sites et Monuments* du Touring Club de France.

C'est là que les chefs du Catharisme, traqués comme des fauves, vinrent établir leur Église. En vue d'un siège certain, ils amoncelèrent dans des excavations souterraines, agrandies ou creusées par leurs soins, une immense quantité d'armes, de vivres, d'argent, et résistèrent à la Croisade pendant plus de trente ans.

La guerre fut impitoyable. Un véritable massacre d'Albigeois ayant eu lieu dans la ville de Lavaur en 1241, l'année suivante un noble toulousain, Raymond d'Alfar, réfugié à Montségur, sachant que treize inquisiteurs de Toulouse étaient en tournée dans le Lauragais [1] pour tenir leurs assises, se rendit à Avignonet. Suivi de quelques mécontents, il pénétra dans le château pendant la nuit, et les inquisiteurs furent assommés dans leur lit. Ramenés à Toulouse, on fit à leur dépouille de magnifiques funérailles. La répression ne devait pas se faire attendre : quelques pauvres hères furent livrés au bourreau.

Blanche de Castille, qui avait commandé leur supplice, ordonna immédiatement que l'on « coupât la tête du dragon », comme elle avait coutume d'appeler Montségur ; mais de la coupe aux lèvres la distance était grande.

Une première tentative faite sans enthousiasme par le comte de Toulouse ayant échoué, Blanche exigea que l'armée royale, commandée par Hugues des Arcis, sénéchal de Carcassonne, fût seule, désormais, chargée de réduire la redoutable forteresse. Les soldats du roi de

1. *Lauragais* est la seule manière d'orthographier correctement ce nom en français. *Lauraguais*, comme on l'écrit souvent, est incorrect. *Lauragois*, dont on a fait *Lauragais*, doit subir la même loi que *François* dont on a fait *Français*. C'est aussi la forme officielle. Le sous-préfet de *Villefranche de-Lauragais*, M. Genty-Magre, qui est à la fois un fonctionnaire aimable et un écrivain fort distingué, n'aurait certainement pas laissé subsister une erreur de ce genre si l'orthographe de ce nom de lieu n'eût point été conforme aux règles d'une bonne étymologie.

Les anciens écrivaient *Lauragois* ou *Loragois*. Ce nom languedocien a toujours été prononcé *Ldouragés* (avec le *g* dur comme dans le mot *gué*). Il vient du verbe *ldoura*, qui veut dire « labourer » ; donc *Lauragais* signifie « pays où les terres labourables dominent », par opposition sans doute aux contrées voisines du Bas-Languedoc désignées souvent sous le nom de « pays vignoble ».

France arrivèrent à Lavelanet au mois de septembre 1243 ; ils occupèrent successivement les villages d'alentour, et se dirigèrent lentement, par les pentes accentuées de la gorge du Touyré et celles de la Serralongue, du côté de Montférier et de Montségur[1]. Enfin, et malgré que ce fut à grand peine, ils parvinrent à asseoir leur camp à l'extrémité du plateau que domine le château, objet de leur ardente convoitise. Malheureusement pour les royaux, une dénivellation du terrain, très profonde, les séparait du pied des murs[2] fort élevés de la forteresse cathare.

En présence des difficultés presque insurmontables qu'offrait l'investissement de la place, avec les engins de guerre usités à cette époque, l'évêque d'Albi, Durand, qui, avec Pierre Amélius, archevêque de Narbonne, s'était joint au sénéchal de Carcassonne, proposa de construire sur place, avec les bois de la forêt voisine, une tour roulante, qu'en terme de métier les hommes d'armes du moyen âge appelaient une « chatte ». Les assiégés firent des efforts inouïs et livrèrent de nombreux combats pour empêcher la construction de la terrible machine : ce fut en vain. Celle-ci étant à peu près terminée, les Croisés mirent plusieurs mois pour lui faire remonter le demi-kilomètre de pente qui la séparait du château. Enfin lorsque le géant de bois, rapproché du colosse de pierre, sans pouvoir l'aborder, fut à la portée des défenseurs de la place, la lutte acharnée reprit sans trêve ni merci. Du haut des remparts les femmes elles-mêmes lançaient la poix et l'huile bouillante, pendant que le belliqueux évêque d'Albi, monté dans la « chatte », invectivait les assiégés tout en les exhortant au repentir.

Le siège avait duré six mois ; il aurait pu durer bien

1. Le sénéchal, dans le but de couper la retraite aux hérétiques par les vallées de l'Hers et du Touyré, massa des troupes à Belesta et à Montférier ; mais ce ne fut qu'à grand renfort de bêtes de somme et à bras d'homme qu'il parvint à hisser le matériel de siège jusqu'au plateau de Montségur.

2. Les murs du château de Montségur, ayant plus de 2 mètres d'épaisseur, défiaient toute crainte de destruction par le matériel de siège employé en ce temps-là. Ils suivaient jusqu'au bord la crête du rocher, accessible seulement du côté du Sud.

plus longtemps encore et peut-être fort mal tourner pour les Croisés, sans la trahison de quelques habitants du pays. Pendant la nuit du 14 mars 1244, des montagnards, soudoyés par le sénéchal, guidèrent les soldats du roi de France, par un sentier secret suspendu au-dessus de l'abîme, jusqu'au pied de la tour de l'Hers. Les hommes d'armes, surpris en plein sommeil, furent tous égorgés.

Le chef cathare, noble Pierre Roger de Bélissens, dont la conduite jusqu'alors avait été exempte de reproche, jugeant désormais toute résistance inutile, rendit la place au sénéchal. Au lever du soleil la forteresse ouvrit ses portes aux hommes de Blanche de Castille. Pierre de Bélissens put se retirer paisiblement en son château de Montgaillard, avec tout l'or qu'il put emporter sur ses mulets, accompagné de son ingénieur et de son chirurgien, en abandonnant sa famille et son peuple aux mains des Croisés.

Le vieux Ramond de Pérelha, qui avait construit avec grand art et beaucoup de soin le château-fort, et les hommes d'armes, furent livrés à Hugues des Arcis, qui les amena à Carcassonne, où, pendant la semaine sainte, il les fit emmurer. L'archevêque de Narbonne réclama les prêtres albigeois ; quant aux autres prisonniers, parmi lesquels se trouvait Esclarmonde, ainsi qu'un grand nombre de diacres, de simples fidèles, de femmes et d'enfants de la haute noblesse, ils furent conduits au supplice.

Le patriarche cathare Bertrand d'En Marti, marchant en tête, la corde au cou, la lugubre procession descendit lentement l'étroit sentier du plateau occupé le matin même par les soldats du roi. On dressa en toute hâte un immense bûcher. Pendant qu'on l'entourait d'une haute palissade, les prélats d'Albi et de Narbonne sommaient les hérétiques d'abjurer leur foi et de reconnaître l'autorité du pape et du roi. Pas un seul Cathare ne faillit à la foi jurée, disent les chroniqueurs du temps ; le bûcher déjà flamboyait, ils entonnèrent des cantiques et s'élancèrent au milieu des flammes en chantant. Ce brasier ardent consuma 205 hérétiques ; il brûla jusqu'après le

coucher du soleil, et ses lueurs sinistres, aperçues de fort loin, jetèrent l'épouvante dans toute la contrée.

Le souvenir de cette effroyable hécatombe, transmis par les ancêtres à travers les âges, est resté encore vivace dans l'esprit des montagnards. Il y aura bientôt 660 ans que les hommes liges de Blanche de Castille, après avoir présidé à ce drame lugubre, firent démolir les œuvres vives de la forteresse cathare ; malgré cette longue suite de siècles écoulés, on ne peut encore remuer la terre noircie du plateau du Montségur sans ramener au jour une grande quantité de débris d'os humains calcinés.

DU MONTSÉGUR AU PIC DE TABE

L'archéologue, le naturaliste, et même simplement l'amateur de beaux sites, pourront gravir le Montségur sans crainte d'être déçus. En dehors de l'antique forteresse et des tragiques souvenirs évoqués par l'histoire de sa ruine, ils y trouveront une flore remarquable et un point de vue séduisant.

Du village de Montségur[1], placé un peu plus bas, au Sud et à 500 mètres environ du château, on peut se rendre directement à Montférier, où subsistent encore les murailles épaisses d'une forteresse ruinée, et des constructions datant du XIIIe et du XVIIe siècle. De Montférier, par la vallée du Touyré et le pays d'Olmes[2], on peut rejoindre la route nationale et se rendre à Lavelanet, en tournant à droite, ou bien prendre la gauche pour aller à Montgaillard et à Foix, par Saint-Paul-de-Jarrat.

Montférier peut également servir de point de départ pour faire l'ascension du Pic de Tabe, autrement dit du Saint-Barthélemy. Par des pentes faciles, on remonte la

1. Le nom de *Montségut*, que la carte de l'État-major (revision de 1890) donne au village de Montségur, est erroné.

2. Olme, en languedocien *Oulmé*, *Ourmé*, veut dire « orme » ; il en est de même, en espagnol et en italien, du mot *Olmo*. Pays d'Olmes est donc synonyme de « pays des Ormes », ou mieux « pays des Ormeaux ».



vallée du Touyré, à travers les belles forêts et les gras pâturages des Jasses de Riplemoch et de Puybert, après quoi, en suivant des crêtes escarpées, l'on arrive au sommet du Pic. Ce chemin, un des plus courts, demande quatre heures de marche, environ, depuis Montférier.

L'ascension par les escarpements du Nord est plus intéressante, mais aussi un peu moins commode. Il ne faut l'entreprendre du reste que si l'on a le pied sûr et l'habitude du rocher : c'est par là que nous allons monter.

A vol d'oiseau, la distance entre le château de Montségur et la cime du Saint-Barthélemy peut être évaluée à 8,200 mètres, et la différence relative de niveau à 1,142 mètres ; mais comme il faut redescendre de 350 mètres environ pour rejoindre le chemin qui suit la rive gauche du Jassét [1], on peut compter de quatre heures et demie à cinq heures de marche pour faire l'ascension par ce côté.

En remontant le long des sinuosités de la ligne d'eau formée par le Jassét, le point le plus remarquable qu'on rencontre se trouve à la naissance du torrent. La légende a rendu cet endroit célèbre en l'appelant le *Creux du diable*. Il est situé sur le versant septentrional du massif de Tabe. Trois étangs [2] superposés, vrais lacs de montagne limpides et profonds, occupent les ressauts abrupts de ce cirque imposant. Le décor théâtral et les enrochements profondément décharnés au milieu desquels brillent ces sombres nappes cristallines, le silence non troublé qui règne en ce désert, ont rendu les lacs de

1. *Jassét* est un diminutif du mot *Jas*, s. m., ou bien *Jasse*, s. f., qui signifie « gite » ; c'est l'endroit où l'on parque les moutons pendant la nuit. Les lieux-dits portant le nom de *Jasse* sont très nombreux dans le massif de Tabe. Le *Jassét*, et non pas le *Lasset*, comme écrivent ce nom tous les auteurs qui ont copié servilement la carte de l'État-major, désigne le ruisseau ou le torrent de la *Petite Jasse*.

2. Il ne faut pas croire que ce nom d'*étang* veuille dire un amas d'eau stagnante ; il remplace ici le mot *lac*, qui n'existait pas anciennement dans les idiomes pyrénéens. — Voir ÉMILE BELLOC, *Nouvelles explorations lacustres dans les Pyrénées-Orientales, dans la Haute-Garonne, dans les Hautes-Pyrénées et sur le versant espagnol* (Association française pour l'avancement des sciences, Paris, 1894).



Tabe légendaires et redoutés. Les anciens ont donné à ces nappes d'eau demi-glacées le nom d'*Étangs malles* ou *lacs Maudits*, dans la croyance que les esprits ténébreux choisissaient ces « gouffres » comme lieu de prédilection. Le *lac Noir* ou *Étang des Truites* est le plus bas ; celui du milieu porte le nom de *lac du Diable ;* quant au plus élevé, sa source invisible a suggéré aux indigènes l'idée naïve qu'il avait été formé au moment du déluge biblique.

Olhagaray, l'historien des comtes de Foix[1], en parlant des effets merveilleux attribués aux lacs de Tabe, les qualifie de *nourissiers de flâmmes, feu et tonnerre.* L'on tient pour assuré, ajoute-t-il, que « si on y iette quelque chose, aussi tôt on voit un tel tintamare en l'air, que ceux qui so[n]t spectateurs d'une telle furie la plus part sont consumés par le feu, & brisés par les foudres ordinaires et extraordinaires de l'étang[2] ».

Ces récits merveilleux ont fait leur temps ; cependant, l'amour du surnaturel n'est pas complètement éteint dans le cœur du vrai montagnard. Celui-ci, vivant paisiblement en contact permanent avec la nature, loin des foules turbulentes et frondeuses, n'étant pas comme le citadin disposé à parler de tout et sur tout, conserve généralement au fond de son être un levain de superstition toujours prêt à fermenter.

A ne considérer que la réalité des faits ou l'intérêt immédiat, comme les fervents de la philosophie positive, il peut sembler regrettable que ces esprits simplistes, éprouvant sans doute quelque vague plaisir à se laisser

1. PIERRE OLHAGARAY, *Histoire de Foix, Béarn et Navarre diligemment recueillie tant des précédents historiens que des archives desdites maisons*..., p. 704, 1 vol. in-4°, Paris, MDCIX.

2. Dans un bourg de l'Amérique septentrionale, appelé Chiapa, « proche le bourg de Saint-Barthelemi, dans le territoire de Quelen, on trouve un trou profond comme un puits dans lequel, si l'on y jette une pierre ou quelque chose de semblable, il se fait aussitôt un grand bruit, il s'élève un orage avec un tonnerre que l'on entend de tous les environs ». *Dictionnaire historique de Moréri*, nouvelle et dernière édition, t. III, p. 612, Paris, MDCCLIX.

tromper, croient encore aux fictions. Quoi qu'il en soit, les légendes du temps jadis ont parfois une telle grâce, une saveur poétique si naïve et si touchante, qu'on regrette souvent de les voir oubliées. Il y a donc intérêt à recueillir ces récits populaires avant que les idées modernes les aient définitivement ensevelis dans la poussière du passé.

Après avoir contourné les lacs de Tabe, où certains auteurs tiennent absolument à placer la source de l'Hers, quelques vigoureux coups de jarret permettront de franchir les parois inclinées qui les dominent[1] et de gagner bientôt, sur le flanc occidental du Pic de Soularoc (2,343 mèt. d'altitude), une dépression montagneuse dont la pente opposée, couverte d'herbe drue, de genèvriers et de tiges glissantes de rhododendrons, permettra de monter en une demi-heure environ jusqu'au sommet enneigé du Pic de Saint-Barthélemy, dont le crayon de notre savant collègue, le colonel Prudent, a tracé l'image d'après une photographie de Mlle Prévotat (voir p. 155).

LE SAINT-BARTHÉLEMY OU PIC DE TABE

Malgré sa faible élévation relative au-dessus de la Méditerranée, ce point culminant du massif de Tabe, qui ne dépasse pas 2,349 mètres, permet d'embrasser un des plus beaux panoramas des Pyrénées.

Surgissant, pour ainsi dire, des premiers contreforts de la chaîne, séparé des hauts reliefs pyrénéens par la vallée de l'Ariège, le Pic de Saint-Barthélemy occupe, en avant des Pyrénées franco-espagnoles, une position isolée analogue à celle du Pic de Midi de Bigorre[2].

1. La roche encaissante est constituée par une sorte d'agrégat gneissique, à structure foliacée et à éléments très serrés, composé de quartz, de feldspath et de mica.

2. J'ai expliqué ailleurs (ÉMILE BELLOC, *Du plateau de Lannemezan au glacier des Gourgs-Blancs*, *Annuaire* du Club Alpin Français pour 1895, p. 111, Paris, 1896) pourquoi il convient d'écrire Pic *de* Midi et non Pic *du* Midi.

La cime rocheuse du Saint-Barthélemy, profondément entaillée par l'érosion et les phénomènes sismiques, domine une des plus riches contrées forestières et agricoles de la France, vers le Haut-Languedoc [1]; en outre, il commande une immense perspective montagneuse qui s'étend sur un espace de plus de 150 kilomètres, depuis la Méditerranée jusqu'aux sommets sourcilleux des Basses-Pyrénées.

De la mer azurée au bassin de la Garonne, l'œil peut embrasser la partie orientale tout entière de la chaine pyrénéenne. Les grands sommets ariégeois : Mont-Vailler [2] (2,839 mèt.), Vaillérat (2,652 mèt.), Mont-Calm [3] (3,080 mèt.), Pique d'Estats (3,073 mèt.), etc., appartiennent à son horizon, de même que ceux de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées. Vers le Sud-Ouest, les blanches cimes d'Aragon et les glaciers des Monts-Maudits, aux contours bleuâtres et fondus, s'estompent sur le ciel d'Espagne.

Granitique au sommet, gneissique sur son flanc septentrional, la masse rocheuse, peu homogène et très friable, du Saint-Barthélemy est largement assise sur un puissant empâtement calcaire.

La neige accumulée par le vent dans les nombreuses

1. Le Saint-Barthélemy fait partie du vaste ensemble montagneux visible de Toulouse. La partie des Pyrénées visible de l'observatoire de cette ville embrasse un angle de 101°46'; elle comprend les montagnes depuis le Canigou, à l'Est, jusqu'aux sommets du Pic de Midi d'Ossau, à l'Ouest. (J. DE CHARPENTIER, *Essai sur la constitution des Pyrénées*, p. 7, Paris, 1823.)

2. *Vailler* et *Vaillérat* (le second nom est un diminutif du premier) sont deux pics qui se touchent. Les *ll* de ces deux noms doivent être mouillées: puisque l'on a adopté, avec juste raison, l'orthographe *Vaillérat*, il n'est pas acceptable d'écrire *Vallier*, ces noms ayant une seule et même origine.

3. *Calm* a pour ainsi dire la signification de « dénudé ». En espagnol on dit *calmo* pour caractériser un terrain nu : *tierras calmas*, « terres où il n'y a pas d'arbres ». L'étymologie du Dr Guitard (*Guide à Ussat-les-Bains*, p. 145, Toulouse, 1863), *Mons calamus*, « montagne de la canne ou du roseau », ne supporte pas l'examen. N'oublions pas que le Montcalm est le sommet le plus élevé de l'Ariège, et que la moitié de son territoire regarde le versant espagnol.



Le Saint-Barthélemy ou Pic de Tabe, vu du col du Chioula ; dessin du colonel Prudent, d'après une photographie de M[lle] Marie Prévotat.

excavations qui labourent le cône terminal persiste fort longtemps.

Au sommet du pic, on aperçoit encore les restes, très anciens, d'un édifice religieux où l'on pratiquait autrefois des cérémonies singulières. Les gens du pays de Foix et des lieux circonvoisins avaient coutume de s'y rendre chaque année, le vingt-quatrième jour du mois d'août, pour assister aux offices célébrés ce jour-là dans la chapelle, de même que sur un autel en plein air voisin de celle-ci.

Cette bizarre cérémonie devait être le « succédané » de quelque habitude païenne, et l'idée d'élever un monument religieux en si haut lieu était venue, sans doute, parce qu'on avait trouvé « trop difficile avec des esprits grossiers et entêtés de pouvoir d'abord tout retrancher », comme disait le pape d'alors.

Les chroniqueurs rapportent qu'après la messe dite, les fidèles recouvraient de cendres l'autel élevé en plein air, et qu'ils traçaient dessus le nom de Jésus ou tout autre nom vénéré, après quoi, de grands feux étant allumés, la foule pieuse bivouaquait au sommet du Tabor[1]. Malheureusement il paraîtrait, du moins d'après Olhagaray, que la bonne tenue des pèlerins n'était pas toujours exempte de reproches. Une nuit entre autres, à la suite de scènes peu orthodoxes, des « chants puants et des parolles vilaines » s'étant fait entendre, « un tonnerre espouvantable du ciel, suiui desclairs & foudres », tomba dans la chapelle sur le feu allumé. Le désarroi de l'assistance fut d'autant plus grand que « le feu tomba du ciel en moins de demi quart d'heur cinq ou six fois, dequoy la plus part de ceux de la deuotion peuuent rendre fidèle témoignage, come en ayant porté des marques en plusieurs parties du corps[2] ».

Puis, l'historien disert des comtes de Foix ajoute, entre

1. *Tabe*, *Tabor*, *Thabor* servent à désigner le massif de Tabe. Les anciens appelaient indistinctement le Saint-Barthélemy *Pic de Tabe* ou *Mont Tabor*.

2. OLHAGARAY, *op. cit.*, p. 704.



autres choses merveilleuses : « L'on récite encore qu'au sommet sourcilleux de ces montagnes, on trouve de grandes chaines de fer, & de gros anneaux d'indicible grosseur, & comme d'arreste nefs ou vaisseaux, ce que près de Tarascon on uoit, & plus haut encore près de Tabe auec un cadenat[1], & qui a donné occasion à quelques-uns, descrire que la mer couvrant le Languedoc s'estant reculée, auoit chassé sur la hauteur de ces monts à la creance des bateaux la plus part du peuple, ce qu'ils confirment par les figures des poissons petriffiez qu'on voit auiourd'huy és cauernes de ces montagnes ; chose que ie tiens plus probable que croyable, ayant besoin pour acquerrir creance, de plus fermes & stables coniectures. »

Les restrictions d'Olhagaray, en ce qui concerne les chaînes et anneaux du Pic de Tabe, paraissent bien fondées ; j'ai parcouru plusieurs fois ces régions de divers côtés, exploré les « gouffres maudits » et leurs alentours, et jamais je n'ai vu aucun indice qui permît de supposer que pareille chose ait pu exister[2].

Pour descendre du haut de ce superbe belvédère, où la beauté du site et le souvenir des exploits merveilleux des « encantados » et des esprits follets peuvent captiver longtemps le pyrénéiste[3], le versant méridional du massif

1. Au Nord-Ouest et à 3 kilomètres du Saint-Barthélemy se trouve une dépression montagneuse qui porte le nom de *col de Cadénos* (*Cadènes* de l'État-major), ce qui signifie « col des Chaînes » (?).

2. En parcourant la région d'Aulus, il y a longtemps déjà, je fus conduit par un indigène du Saint-Gironnais au bord d'un puits naturel de dimension respectable, situé au Sud-Ouest du village d'Ercé. Sur une des parois intérieures, dans le haut de cette excavation, un gros anneau de fer était scellé : celui-là je l'ai vu. Les corneilles ayant l'habitude de se réfugier en très grand nombre dans cette profonde excavation, l'anneau en question était utilisé, paraît-il, pour fixer un grand filet en corde servant à capturer ces oiseaux. Par qui ce gros cercle de métal avait-il été scellé dans la muraille ? De quelle époque datait-il ? Personne n'a su me le dire.

3. *Pyrénéisme* et *Pyrénéiste* sont deux mots nouveaux ; ils ont déjà fait fortune, étant venus très à propos combler une lacune. Leur auteur, M. Henri Beraldi, les a lancés dans le monde en les employant récemment dans son remarquable et précieux ouvrage, *Cent ans aux Pyrénées*.



de Tabe offre plusieurs voies plus ou moins praticables.

La descente par Axiat et la ravine du Sauquet est possible, si l'on est muni d'un solide bâton et de souliers ferrés ; dans le cas contraire, elle pourrait offrir quelque danger à cause des herbes longues et glissantes qui recouvrent par places les parois rocheuses de cette région dévastée.

En inclinant un peu plus vers le couchant, on peut aussi gagner le hameau d'Appi et déboucher dans le fond de la vallée de l'Ariège au village d'Albiès ; mais le meilleur chemin, sinon le plus court, est celui de l'Est ; il coupe les pentes septentrionales du Pic de Soularoc, traverse les crêtes de l'Estang-Tort[1], passe sur la rive gauche de ce joli petit lac aux « rives tortueuses », comme son nom l'indique, et, un peu plus loin, avant d'arriver au col de la Peyrre[2], tourne brusquement au Sud. En suivant désormais cette direction nouvelle, le sentier, dont la trace sinueuse est quelquefois difficile à reconnaître au milieu des pâturages et des ressauts pierreux, conduit directement à Caussou. D'ici, une route bien entretenue permet de gagner la voie ferrée à la station de Luzénac. On pourrait également, au lieu de descendre sur Caussou, obliquer au couchant, en laissant la fontaine de Salvanière à gauche, passer à Lordat, qui renferme de fort belles ruines d'un château féodal, et rejoindre Lassur en suivant la gorge du Gérul.

LA SOURCE DE L'HERS

Pour terminer, il me reste à présenter brièvement quelques observations relatives à la source de l'Hers.

1. Il ne faut pas confondre *Estang-Tort* avec *Stantor*, comme l'a fait un écrivain plus riche d'imagination, sans doute, que de connaissances toponymiques. *Estang-Tort* signifie exactement un lac aux rivages sinueux, autrement dit « tortus ».

2. Du col de la Peyrre (col de la Pierre), en suivant le torrent du Bâsqui, on peut dévaler directement à l'Est sur la gorge de la Frau, et de là se diriger sur Fougax et Belesta du côté du Nord, ou bien se rendre à Comus ou à Prades-d'Ariège, vers le Sud.



Les auteurs et les cartographes ne sont pas d'accord quant au lieu où doivent être placés les naissants de cet important affluent de l'Ariège. Les uns prétendent que l'Hers a son point d'origine dans les lacs septentrionaux du massif de Tabe, les autres affirment au contraire que la source de cette rivière, beaucoup plus éloignée vers le Sud-Sud-Est, se trouve dans le canton de Prades, non loin du col du Chioula [1].

Ces divergences d'opinion surprennent au premier abord ; mais, en y regardant d'un peu près, l'on s'aperçoit bien vite que les auteurs se sont mutuellement copiés les uns les autres, sans prendre la peine de vérifier sur place les assertions de leurs devanciers. Les agents administratifs chargés de dresser la carte du pays semblent s'être référés simplement aux indications sommaires, et trop souvent inexactes, de la carte de Cassini.

Sans vouloir chercher à amoindrir le mérite de l'illustre géodésien, dont les travaux ont rendu des services de premier ordre à la cartographie française, il faut reconnaître cependant que les cartes qui portent son nom fourmillent d'erreurs. Mais pouvait-il en être autrement? Cassini, ou mieux les Cassini, puisqu'ils furent plusieurs, se sont avant tout préoccupés de triangulation ; quant aux espaces compris entre les points principaux de leur réseau trigonométrique, des sous-ordres ont été chargés de les remplir.

Pour connaître la source d'une rivière, surtout en pays de montagne où le système orographique est parfois compliqué, il est indispensable d'explorer un à un tous ses affluents supérieurs, d'étudier leur lieu d'origine et leur cours, et de savoir sous quels noms vulgaires les indigènes ont coutume de les désigner.

En se reportant à l'époque lointaine où ces travaux furent entrepris, époque à laquelle les habitants des Pyrénées parlaient presque exclusivement la langue des

1. *Chioula* veut dire « siffler ». Ce nom de *col du Sifflet* lui a été donné sans doute à cause du bruit que produit le vent en traversant ce passage.

ancêtres[1], on comprend aisément les difficultés de tous ordres qu'eurent à surmonter les lieutenants de Cassini, en ce pays méridional auquel, pour la plupart, ils étaient étrangers. En outre, si l'on considère la célébrité dont jouissaient les lacs de Tabe, en ce temps où les idées superstitieuses étaient fort répandues parmi la population montagnarde, on ne sera pas étonné que les cartographes du XVIII[e] siècle aient été tentés d'y placer la source d'un cours d'eau important.

L'État-Major, au contraire, faisant table rase des idées préconçues, sachant qu'en pays de montagnes le cadastre est généralement bien tenu, excepté peut-être dans les hautes régions qui dépassent les limites des pâturages, s'est référé, avec juste raison, à ces atlas communaux, tout au moins en ce qui concerne la nomenclature. C'est pourquoi, même sans autre preuve matérielle, il est permis de croire, *a priori*, et contrairement à l'opinion des imitateurs de Cassini, que les officiers topographes sont dans le vrai, en plaçant la source de l'Hers à une dizaine de kilomètres plus loin que la prétendue source du massif de Tabe, c'est-à-dire à la fontaine du Drazét[2], entre le col du Chioula (1,435 mèt.) et celui du Rioufrét (1,600 mèt.).

En dehors des considérations précédentes, il n'est pas inutile de faire observer que, dans son ensemble, l'orientation de la cassure initiale qui a provoqué la formation de la vallée de l'Hers est sensiblement perpendiculaire à la direction générale de la chaîne pyrénéenne, tout au moins depuis Belesta. Cette ligne de fracture laisse de côté, assez loin en arrière, la vallée latérale du Montségur, infiniment plus courte, puisqu'elle naît seulement

1. Au moment où ce travail fut exécuté, c'est tout au plus si l'on rencontrait cinq indigènes sur cent comprenant un peu le français.

2. La fontaine du Drazét sourd à 1,460 mètres d'altitude, et sa température, au point d'émergence, est de + 4°, d'après H. MARCAILHOU-D'AYMÉRIC, *Relevés hypsométriques (Bulletin de la Société Ramond*, p. 188, année 1899), qui est aussi d'avis que là se trouve la vraie source du Grand-Hers.

au milieu des ramifications de la région Nord du Pic de Tabe. Du reste, la dénomination locale de Jassét, donnée au torrent du Montségur, et celle d'Hers, que le torrent de ce nom conserve d'un bout à l'autre de son cours sinueux, sont caractéristiques.

En partant de sa source, sur les pentes du Drazét, l'Hers porte déjà ce nom. Dans la partie qui longe la petite ville de Prades et côtoie, un peu plus loin, le département de l'Aude et le territoire de Comus, son lit, creusé à travers les dénivellations de la roche encaissante, est dénommé *Grasos de l'Hers*[1]. Puis, traversant le défilé imposant de la Frau[2], dont les murailles verticalement élevées d'environ 300 mètres l'emprisonnent, il descend au bourg de Barineuf, où son affluent de gauche lui envoie les eaux de Montségur. A partir d'ici le nom d'Hers n'est plus contesté par personne.

En résumé : qu'un écrivain fantaisiste dont l'imagination ardente vagabonde à plaisir dans le domaine des fictions, choisisse les lacs mystérieux de Tabe pour y placer quelque scène poétique ou tragique, peu importe; mais le cas est différent lorsqu'il s'agit d'un cartographe qui, à défaut de faits ou de documents précis, se laisse guider par la renommée d'un lieu-dit pour en faire un point géographique important.

Du reste, un lac n'étant presque jamais formé par une

1. *Graso*, *Grasso*, *Grazo*, signifie « degré en pierre ». Ce nom vient du roman *grasa*, *graza*, en espagnol *grada*, latin *gradus*. *Pont de grasso*, « pont formé avec des dalles ». *Grdou*, *Grdo*, en catalan, signifie également « gradin » : *las grdous d'Olette* (Pyrénées-Orientales). Dans d'autres localités, *les graus* désigne un chemin taillé en forme de marches.

Las Grasos de l'Hers (les « Grasse de l'Hers » de l'*Atlas cantonal de l'Ariège*) signifient donc « les dalles ou les ressauts de la rivière de l'Hers », ce qui est bien réellement la confirmation du nom de ce cours d'eau, et non point une infirmation comme l'ont écrit certains auteurs peu familiarisés sans doute avec les idiomes de cette région pyrénéenne.

2. *Frau*, *Frdou*, de *fragosus*, « rude, escarpé »; espagnol, *fragos*, « âpre, raboteux ». En catalan, *fragos* est synonyme du mot espagnol *intransitable*, « inaccessible, impénétrable ».

source unique, mais réunissant au contraire le produit de nombreux tributaires dont les naissants sont parfois très éloignés les uns des autres, ne saurait — à part quelques cas rares et tout à fait exceptionnels — être considéré comme la source d'une rivière. Sans cela, rien n'empêcherait de dire que le Léman est la source du Rhône, que le Rhin prend naissance dans le lac de Constance, ou que le Tessin n'est pas originaire du Saint-Gothard, mais simplement du lac Majeur.

Étant donné un bassin hydrographique quelconque, *le point d'eau le plus éloigné de l'embouchure d'une rivière, situé dans l'artère principale, doit être considéré comme source de cette rivière.* Les affluents latéraux, quels que soient leur longueur et leur débit, ne sont jamais que des cours d'eaux secondaires. Il en est de même pour les végétaux ligneux qui n'ont pas été mutilés : personne n'oserait affirmer que l'extrémité d'une branche, si grosse ou si longue soit-elle, puisse être considérée comme étant le faîte d'un arbre.

Les erreurs persistantes de la géographie pyrénéenne sont légion : celles qui viennent d'être signalées en font partie. Malheureusement, rien n'étant difficile à déraciner comme une fausse opinion accréditée, je ne me berce pas du fol espoir de réussir là où d'autres plus habiles ont échoué. Néanmoins j'estime que chacun a le devoir de signaler l'erreur où il la voit, en se disant : « Fais ce que dois, advienne que pourra ».

Émile Belloc,

Membre de la Direction Centrale
du Club Alpin Français.

IX

LE PIC D'ASPE[1]

(2,645 MÈT.)

(PAR M. GEORGE CADIER)

Dans l'*Annuaire* de 1883, M. Wallon prenait congé de la vallée d'Aspe par cette déclaration partie du cœur : « La vallée d'Aspe est une de celles qui offrent le plus de surprises dans les Pyrénées ; je l'ai plusieurs fois visitée et chaque fois je lui ai trouvé un charme nouveau[2] ».

Les pyrénéistes qui ne la connaissent pas — ils sont nombreux — n'ont qu'à s'imaginer une seconde vallée de Luz. Même étendue, même largeur, même direction, même disposition générale. Les altitudes seules sont plus modestes.

Déjà, la route qui descend du Somport et suit les méandres du gave d'Aspe rappelle la route qui, depuis Gavarnie, accompagne le gave de Pau. C'est, peut-être en moins farouche et en plus gracieux, le même étranglement des pentes qui presse le ruban poussiéreux contre le bouillonnement d'écume. Les silhouettes des premiers plans ont d'étranges similitudes. La flore, les essences d'arbres sont pareilles. Les prairies ont le même vert et la même gaîté. Il n'est pas jusqu'aux écartements des versants où la vie sociale s'épanouit qui ne se correspondent d'une vallée à l'autre. Urdos est un second Gèdre,

1. Les Espagnols prononcent *Aspé*.
2. Page 169.

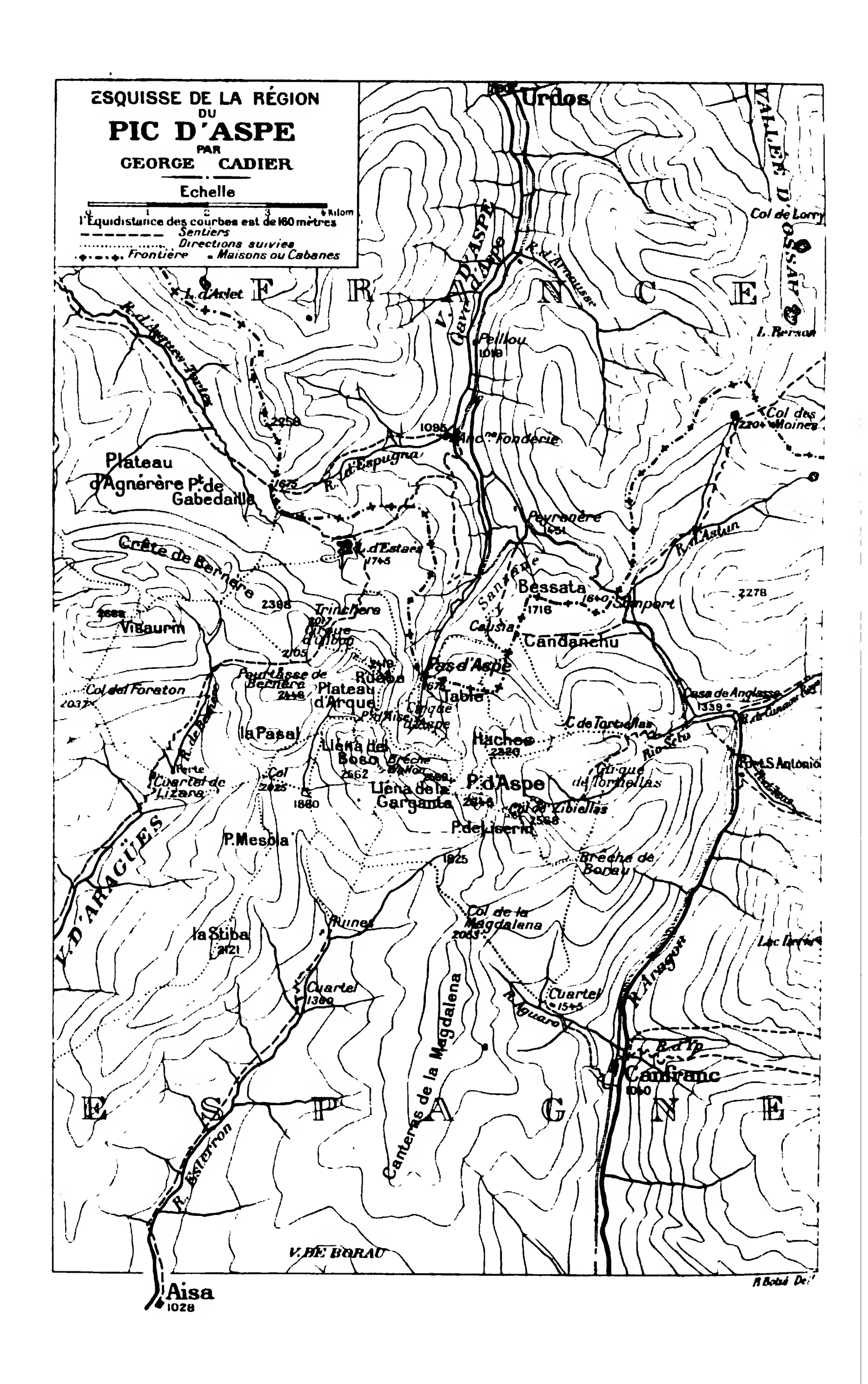
et le bassin de Bedous s'évase en un ovale où le ciel s'élargit brusquement comme au bassin de Luz. Le pont d'Esquit remplace le pont Napoléon ; et, si son arche est bien petite, comparée au célèbre pont que l'empereur baptisa, la double colonnade de calcaire qui le domine de plus de 800 mètres vaut bien tous les rochers du défilé de Saint-Sauveur. Dans les deux cas, après le bassin principal, la gorge se resserre. Escot répond à Pierrefitte, Oloron à Argelès ou Lourdes.

L'analogie des deux vallées se continue au-dessus du thalweg. Le chaînon du Scarput ou Sesques (2,605 mèt.) concorde avec le massif du Néouvielle et du Pic-Long. En face, dominant le val de Lescun, digne pendant du val de Cauterets, le Pic d'Anie (2,504 mèt.) joue le rôle du Vignemale. Au centre, l'Ouillarisse ou Plat-à-Barbe (1,993 mèt.), d'où l'on découvre un beau panorama de l'ensemble de la vallée, est comme un petit Ardidén.

A l'origine des deux vallées la comparaison s'impose avec force. Les deux gaves sortent d'un cirque. S'il est risqué de concevoir un rapprochement entre le colysée de Gavarnie et l'arène plus restreinte du cirque d'Aspe, il n'est peut-être pas déraisonnable de trouver des points communs entre la région du Pic d'Aspe et celle du Mont-Perdu. Les deux sommets ne font-ils pas partie de la grande chaîne crétacée qui s'allonge en ligne droite de Bielsa jusqu'à la Navarre, coupée par les rios Ara, Gallego, Aragon, Subordan et Veral, mais, après chaque trouée, relevant sa muraille grise d'une puissante continuité ? Les deux sommets aussi ne s'élèvent-ils pas aux seuls points où cette chaîne espagnole vient se confondre avec la ligne de faîte et touche au versant français[1] ?

Mieux encore. Prenez la carte et observez le parallélisme entre les quatre sommets d'Aspe et les quatre sommets principaux du grand massif calcaire : là, Marboré, Cylindre, Mont-Perdu, Som de Ramond ; ici, Llena

1. Ce qui n'empêche pas que, par un caprice de la frontière, le Pic d'Aspe reste entièrement espagnol, contrairement au Marboré dont la position est la même par rapport au partage des eaux.


ESQUISSE DE LA RÉGION
DU
PIC D'ASPE
PAR
GEORGE CADIER
Echelle
Kilom
l'Équidistance des courbes est de 160 mètres
Sentiers
Directions suivies
Frontière
Maisons ou Cabanes
Urdos
VALLÉE D'OSSAU
Col de Lorry
F R A N C E
L. d'Arlet
V. D'ASPE
Gave d'Aspe
Pelliou
1019
2258
1095
Anc.ne Fonderie
Col des Moines
Plateau d'Agnérère
Pt de Gabedaille
R. d'Espugna
Peyranère
R. d'Astun
Crête de Bernère
L. d'Estaes
1745
Bessata
1716
Somport
2278
2388
Trinchera
Visaurin
Causia
Candanchu
Pas d'Aspe
Col del Foraton
Plateau d'Arque
Table
Casa de Anglasse
1339
laPasal
Haches
2320
Llena del Boso
2562
Llena de la Garganta
P. d'Aspe
Cirque de Tortiellas
Cuartel de Lizara
Col
2025
1880
P. Mesola
P. del Liserin
2568
1925
Brecha de Borau
V. D'ARAGÜES
Ruines
Col de la Magdalena
2063
la Stiba
2121
Cuartel
1369
R. Aragon
Cuartel
1545
R. Aguaro
Canterias de la Magdalena
Canfranc
1040
E S P A G N E
R. Estarrun
V. DE BORAU
Aisa
1028

del Boso, Llena de la Garganta, Pic d'Aspe, Punta de Liserin. Même nombre de pics, même orientation, même alignement, même relation d'altitudes entre les quatre cimes de part et d'autre. Et la ressemblance est plus intime : la Llena del Boso a la roche, les strates et la coloration du Marboré ; la Llena de la Garganta a les précipices et la hardiesse du Cylindre ; la Punta de Liserin, sillonnée de corniches comme le Som de Ramond, est, comme lui, un pic tout espagnol. Elle domine les vallées du Rio Seto, de l'Aguaro et de l'Esterron, comme le Som de Ramond les vallées plus importantes de Pinède, de Niscle et d'Arrasas. Au Nord-Est, le cirque de Tortiellas correspond à celui de Bielsa.

Quant au Pic d'Aspe, encadré entre Llena de la Garganta et Punta de Liserin, comme le Mont-Perdu entre Cylindre et Som de Ramond, n'est-il pas, plus encore que le grand sommet calcaire, un mont « perdu » ?

Depuis huit ans le Mont-Perdu avait été vaincu par Ramond, lorsque Chausenque, venant de la vallée d'Ossau et débouchant au col de Lorry, remarque « la fierté des têtes chauves des Pics d'Aspe et de Bernère ». Le lendemain, il visite « le grand pâturage du Kosia », jusqu' « aux bords d'un précipice des plus sauvages, qui est l'origine de la vallée d'Aspe, creusée en forme d'*oule* dans les racines du Pic d'Aspe ». Et Chausenque révèle cette haute vallée qu'il est le premier à étudier : « Son aire est encombrée de fragmens écroulés. C'est du milieu de tous ces rocs que naissent les premières sources du gave, et de vieux sapins, élevant vers nous leurs crêtes effilées, en couvrent la partie inférieure. Ces escarpemens, où nul pied ne se hasarde, leurs grandes ruines, et ce bois si sombre qui, défiant la cognée, tombe lui-même sur ses propres débris, offraient une de ces scènes désolées d'où s'éloignent tous les être vivans, à l'exception des ours qui y trouvent d'inviolables tanières. »

C'était en juin 1810. Les Espagnols défendaient leur sol contre l'invasion napoléonienne. « Le bruit de la

guerre retentissait dans ces montagnes, et ces prairies alpestres étaient désertes ; l'épouvante les avait fait abandonner. Tous nos guides avaient vu, au col de la Gargante, un cadavre saignant encore ; et Lefranc (l'ingénieur construisant la route du Somport), lorsqu'il piquetait la trace, avait été fusillé par les Espagnols. Plusieurs faits semblables les avaient tellement effrayés, que ce n'était pas sans inquiétude qu'ils se hasardaient jusqu'au port ; et il nous fut impossible de les déterminer à monter sur le Pic d'Aspe d'où Jaca est visible, ainsi qu'une grande étendue des monts abaissés de l'Aragon et de la Navarre, cette partie de la crête formant promontoire au Midi[1]. »

La guerre ibérique empêcha donc Chausenque de tenter l'ascension du Pic d'Aspe, comme elle devait lui faire renoncer, le jour suivant, sur les bords du « lac d'Astains », à monter au Pic de Bernère, ou Visaurin, « voisin du Pic d'Aspe et son égal en hauteur ». Il en est résulté que le Pic d'Aspe, qui aurait pu devenir un des sommets les plus populaires des Pyrénées, est demeuré inexploré et presque inconnu.

Dans son guide, *les Grandes ascensions des Pyrénées*, paru en 1866, Russell mentionne le Pic d'Aspe et le caractérise d'un mot. Il en a découvert, de son œil de génie, la voie d'ascension la plus facile. Il a vu, de l'auberge de la Paillette (Peyrenère), « le superbe Pic d'Aspe, accessible probablement par l'Ouest[2] ».

Pourquoi n'y monte-t-il pas ? Parce qu'il manque au Pic d'Aspe les quelques mètres qui en feraient le point culminant du système dont il est le nœud principal.

Russell fait le Bisouri (Visaurin), en 1875, l'Escuzana du massif, mais un Escuzana heureux, dominant ses rivaux et attirant l'attention. Vers l'Est, son regard s'étonne : « La forme des montagnes est étrange, surtout

1. *Les Pyrénées, ou Voyages pédestres dans toutes les régions de ces montagnes*, Paris, 1834.
2. Page 274.

du Pic d'Aspe à Bernère, et nul ne devinerait que ce sont là les Pyrénées ; on y rêve à l'Atlas et à l'Abyssinie, malgré les flaques de neige. » Il fait la Collarada (en 1876), et admire, à la descente, « les masses bizarres et théâtrales des montagnes empourprées de Bernère[1] » (le Pic d'Aspe est au premier plan).

Le 22 juillet 1878, enfin, le massif d'Aspe est visité par un touriste. C'est Wallon, travaillant à sa « Carte de la Navarre à la vallée d'Aure ». Chose étrange, il s'attaque au moins élevé des quatre pics, à la *Llena del Boso* (2,562 mèt.).

Il est parti d'Aisa, a suivi la longue vallée, est arrivé, en cinq heures, au col entre Llena del Boso et Llena de la Garganta, qu'il appela alors « Garganta (col) d'Aisa » (2,301 mèt.), que, depuis, sur sa carte, il indiquera simplement « brèche », et qu'il serait juste aujourd'hui, semble-t-il, de nommer *Brèche Wallon*[2]. De là, montant une heure au Nord-Ouest, « avec un précipice de 700 ou 800 mètres du côté du pas d'Aspe », il a atteint le sommet au-dessus d'une cheminée. « Panorama incommensurable et indescriptible[3]. »

Un mois plus tard, J.-L. Lourde-Rocheblave, conduit au Visaurin (2e ascension) par mon père, Alfred Cadier, et mon oncle, John Bost, remarque, en passant, un contrefort du Pic d'Aspe, la Table, « montagne crétacée de forme quadrangulaire, qui domine le fond de la vallée[4] ».

Un dernier texte sur les abords du massif d'Aspe m'est fourni par de Saint-Saud. Le 29 juin 1881, venant du

1. *Souvenirs d'un montagnard*, pp. 291 et 299.

2. Le mot *garganta* signifiant « gorge », la gorge qui donne son nom à une partie du massif serait peut-être le pas d'Aspe (Cf. p. 173) ? Wallon semble s'être encore contenté d'un à peu près fautif en étendant à toute la crête le nom de *Tortiellas*, qui s'applique au cirque supérieur formé par le rio Seto.

3. *Annuaire du C. A. F.*, 1878, pp. 394 à 398. Cette région est si complexe que les observations de Wallon prises de la Llena del Boso, et, l'année suivante, du lac d'Estaès et de la haute vallée d'Aragües, seront insuffisantes pour la lui expliquer complètement.

4. *Annuaire du C. A. F.*, 1878, p. 408.

Visaurin par le col del Foraton, et ayant franchi le col de la Balsa (ou la Pasal), il descend, au pied des cascades qui tombent de la crête del Boso, à un petit lac sans issue apparente appelé la Balsa (1,860 mèt.), remonte au col de la Magdalena, près du Pic de Liserin, et suit une longue vallée sans intérêt qui le mène droit sur Canfranc.

Deux jours après, allant au col des Moines par le val d'Astun, il obtient une « vue superbe sur le versant Nord des montagnes de Leserin et del Boso. Les assises calcaires rayées de bandes de neige se présentaient au regard étonné mais toujours charmé avec cette régularité qui caractérise les roches crétacées[1]. »

Voilà tout ce que j'ai pu trouver en fait de documents sur le Pic d'Aspe. Décidément, le siècle qui a vu naître le pyrénéisme de découverte ne l'a pas tout à fait épuisé !

* * *

Le 7 septembre 1891, comme nous nous trouvions, mon père et moi, sur les bords du lac d'Estaès, à la veille de faire le Visaurin, le berger Pierre Soupervielle, d'Osse, nous conduisit, par roches moutonnées et pierrailles où les oursins foisonnent, sur la *Rueba del Boso* (2,419 mèt.), en face des quatre pointes d'Aspe.

Ce fut une révélation.

Les trois sommets les plus proches surgissent d'un cirque creusé devant nos pieds. Ils se ressemblent comme trois frères, trois grands seigneurs. La Llena del Boso est le moins haut ; la Llena de la Garganta est le plus élégant ; le Pic d'Aspe, le plus majestueux, avec la sim-

1. *Anuari de la Associació d'excursions Catalana*, 1882. — Trois mois plus tard, Labrouche suit le même itinéraire en sens inverse, et en rapporte quelques relevés hypsométriques. Cf. *Annuaire du C. A. F.*, 1881, p. 451.

Je ne mentionne que pour mémoire les indications fantaisistes données par le *Joanne* de 1895 pour l'ascension de la Peña del Boso depuis Urdos.

plicité de ses lignes si pures. Plus loin, le double sommet du Liserin ne manque ni de grâce, ni de hardiesse ; et la Collarada, coquettement assise sur deux bandes de précipices aux couleurs chaudes, complète cette théorie magnifique.

Au Nord, une partie du lac d'Estaès, avec, sur ses bords, des pâturages d'un vert éclatant qui sont crevassés par endroits. Et l'on dirait, à voir la terre toute rouge, la chair saignante d'une blessure [1].

Le 1er août 1894, je revenais, avec mon frère Henri, de l'Anayet et de la Collarada. Partant de l'extrémité Sud du village de Canfranc (12 h. 30), nous allons rejoindre et remonter le barranco de l'Aguaro. Après avoir échappé au zèle intempestif de carabineros, devant la caserne desquels nous passons et qui nous prenaient pour des déserteurs espagnols, nous tournons au Nord, dans une branche du vallon (2 h. 30). Au-dessus de prairies verdoyantes, un long ravin pierreux nous mène sur une brèche, à l'Est des précipices du Liserin, la *Brèche de Borau* (2,200 mèt. ?).

Il est 5 heures, et nous ne savons pas où nous sommes. D'après Wallon, nous aurions encore trois croupes à franchir avant d'arriver en France. En réalité, il n'y en a qu'une [2]. Nous nous esclaffons devant une

1. Ce lac était alors l'objet d'études spéciales. On voulait savoir si son volume pourrait être utilisé pour le percement du tunnel international projeté, qui aura sept kilomètres entre la Fonderie et la vallée du rio Aragon. Les ingénieurs lui donnent 24 hectares de superficie (Wallon, 29 hectares 25 ares), et ils ont constaté que ses eaux ressortent, non dans la vallée d'Aygues Tortes, mais dans celle de l'Espugna. Elles appartiennent donc au versant français, comme celles aussi du cirque d'Olibon.

Son nom, Estaès ou Estanès, veut probablement dire « étang ».

Par ici, la grande erreur de Wallon est d'avoir dessiné du Nord au Sud le chaînon qui va du cirque d'Olibon à la Rueba, de sorte que, d'après lui, la Rueba dominerait directement les deux cirques d'Aspe et d'Olibon. Ce dernier cirque est séparé de la Rueba par toute la longueur du chaînon, orienté de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est-Sud-Est.

2. Wallon a donné trop peu d'importance à la vallée de l'Aguaro et beaucoup trop au cours d'eau, invisible ici, qui aboutit en face

colonie de chevaux établie sur un piton qui est un casse-cou. Puis une dégringolade sur neige et cailloutis nous amène au fond d'un cirque très remarquable, sur de riches pelouses que les fils d'argent des cascades rattachent aux parois du Liserin, du Pic d'Aspe et des Haches.

C'est le *cirque de Tortiellas* (1,750 mèt. ?). Par un phénomène fréquent dans cette région (et qui lui est un trait commun de plus avec celle du Mont-Perdu), le torrent disparaît sous terre, et une digue gazonnée qui barre le bas du thalweg fait du plateau inférieur une arène parfaite.

A 6 h. 30, nous remontons les faciles pentes septentrionales, laissant à droite, comme un gouffre profond, le cirque de Rio Seto qui s'ouvre sur la route [1]. Traversant un petit vallon, dont les eaux ont aussi un écoulement souterrain, nous atteignons, à droite du gros môle rocheux de la Table et des Haches, le *col de Tortiellas* (1,950 mèt. ?).

Devant nous, les pâturages de Candanchu emplissent un large vallon, doucement incliné vers le rio Aragon et que ferment, au Nord, les mamelons où passe la frontière.

Nous envoyons notre adieu à la jolie Collarada qui s'imprime, toute rose du dernier baiser du soleil, dans l'azur embrasé. Et (7 h. 10), emportant un souvenir prestigieux de falaises dentelées et de cirques superposés, nous suivons, au Nord-Nord-Ouest, un sentier qui longe la base d'une muraille grise. Descente continue jusqu'aux cabanes de Bessata. Nous y serrons la main à des bergers de Cette-Eygun. Au delà de ces pâturages, visités par Chausenque, le sentier traverse horizontalement la forêt de Sansané, bordé par quelques gros blocs erratiques formés d'agglomérats, et aboutit sur la route, au

du rempart d'Iseria. D'autre part, il a trop creusé le haut vallon de Candanchu.

1. *Seto* signifiant « clos », on ne pouvait trouver désignation plus adéquate pour ce rio, dont le cours est enfermé dans deux cirques, quand il n'est pas sous terre.

Une photographie du cirque de Rio Seto, prise par A. Meillon, avec le Liserin comme fond, a été reproduite dans le *Bulletin pyrénéen* de décembre 1898, avec cette désignation imprévue : « Le Massif de Pétragène » (?).

pont qui franchit, près de Peyrenère, le minuscule cours d'eau du Somport (8 h.). Après une halte à Peillou, nous atteignons le fort d'Urdos, où j'achevais, de façon fort plaisante, mon année de service militaire.

Peillou est une de ces auberges, trop rares dans nos Pyrénées, où l'on trouve, loin de tout centre et à prix modérés, bonne soupe, bon lit, hôtes aimables (1,019 mèt.). C'est de là que, le 13 septembre 1895, à 3 h. 30 du matin, nous partons pour la conquête du Pic d'Aspe. J'ai cinq compagnons : MM. Louis Palaysi, Christofer Rede Turner, Douglas Gore Booth, victime, depuis, de la malheureuse guerre du Transvaal, Paul Sery, et mon frère Henri.

Nous quittons la route à l'angle du lacet de Sansané, 4 kilomètres en deçà du Somport (4 h. 15). Un sentier sous des hêtres mène horizontalement vers le gave, que nous traversons, puis se perd après une hutte de charbonniers. Nous rejoignons le gave dont nous ne quittons plus les rives. Le brouillard nous enveloppe, et nous avons quelque peine à trouver notre voie, car il fait encore nuit. L'aube nous permet de cueillir framboises et groseilles sous les taillis qui nous enserrent. Nous arrivons au-dessus des vapeurs au moment où le soleil lance ses premiers rayons sur la fauve Rueba. A nos pieds, une mer de blancs nuages d'où surgit le Scarput endormi dans l'ombre, là-bas.

A travers la colossale muraille qui barre notre route, le gave s'est creusé la trouée du *pas d'Aspe*, par laquelle il tombe en furieuses cascades d'Espagne en France. Dix minutes de rude escalade, où il faut de l'attention pour trouver la voie praticable. Les bergers espagnols qui sont autorisés à s'approvisionner dans la forêt de Sansané doivent trouver ici leur charge de bois bien encombrante.

Après ce sauvage vestibule, un palais de roches et de neiges que les mille sources du gave emplissent de leur musique, le *cirque d'Aspe* (5 h. 40). Moins spacieux que le cirque d'Yp, il présente à peu près les mêmes carac-

tères. Il lui manque le lac, qui contribue à la sombre horreur de son voisin. Mais le cercle des crêtes calcaires, tout aussi déchiré, y est d'une architecture plus sobre ; les parois, plus précipiteuses dans leur ensemble, donnent davantage l'impression d'un immense édifice fermé ; et les cimes s'élancent au-dessus de nos têtes à des hauteurs relativement plus considérables. Du lac d'Yp à la Collarada la différence de niveau n'atteint pas 800 mètres ; du pas d'Aspe au Pic d'Aspe elle est presque de 1,000 mètres.

Laissant à droite des pentes peu commodes sur lesquelles une heure et demie de montée au Sud-Ouest mènerait au port d'Aisa, nous nous élevons par des pelouses de velours émaillées de fleurs éclatantes, et arrivons sous une gracieuse cascatelle qui jaillit d'une strate violemment contournée. C'est la source la plus authentique du gave d'Aspe. L'eau est délicieuse, et la scène est si belle qu'une halte s'impose (de 6 h. à 7 h.). Le Pic d'Aspe nous montre sa muraille imprenable ; mais nous avons bon espoir de le vaincre par la brèche qui le sépare de la Llena de la Garganta.

Pour longer la base d'une falaise qui porte ce dernier sommet, nous nous dirigeons au Sud-Est, passons, sur une terrasse herbeuse, à côté des « cayolars d'Aspe », méchants abris que les bergers ont désertés (7 h. 15), puis remontons un filet d'eau qui vient des neiges supérieures.

Nous tournons au Sud-Sud-Ouest (7 h. 35), dans le vallonnement qu'emplissent celles-ci, et nous mettons le pied sur le névé le plus considérable qu'on trouve à l'Ouest d'Arrémoulit. Il a bien 600 mètres de long. Dans sa partie supérieure fort relevée, la glace perce de toutes parts et exige quelques précautions. Abordant à droite, où l'on obtient un curieux effet d'écho, et montant quelques minutes sur éboulis roulants, nous atteignons la brèche (8 h. 15). Qu'on me permette de l'appeler, au moins provisoirement, *Brèche d'Aspe* (2,350 mèt. ?).

Nous arrivons au soleil pour la première fois ; il est brûlant. Ce petit col nous fait passer du monde boréal

aux régions des tropiques. Devant nous, l'Espagne ardente. La Sierra de Moncayo, visible du Mont-Perdu et de toutes les cimes qui nous en séparent, profile sa structure monumentale sur l'autre rive de l'Èbre lointain. Tout proche, une plate-forme de calcaire blanc et moutonné, puis la vallée et le village d'Aisa. Au Sud, le col de la Magdalena ; et à l'Est, notre pic.

Nous l'attaquons sans déviation par le versant méridional facile, traversons un affleurement rocheux sillonné de lapiaz, extraordinairement fendillé, contournons sur des corniches fleuries un petit ravin à l'Ouest de la cime, et nous nous trouvons, à 9 heures, sur le *Pic d'Aspe* (2,645 mèt., d'après Wallon, qui l'appelle *Pico de la Garganta).*

Les nuages ayant disparu des vallées, le panorama est complet. C'est une de ces vues prodigieuses en présence desquelles, comme le disait Russell sur la Collarada, « on s'extasie devant l'immensité, on a l'infini devant soi ». Ici, cela est doublement vrai. Si l'horizon est plus borné à l'Est, il est plus libre au Nord. Plaine de France et plaine d'Espagne fuient de chaque côté : l'une, — au delà de la vallée d'Aspe que le regard enfile, — vaporeuse et bleue, rayée d'or au passage des gaves ; l'autre, — au delà de larges ondulations, — étincelant comme un fer rouge, s'élargissant dans l'espace, où les rios alignent des diamants, s'évanouissant dans l'éblouissement du ciel. Oh ! cette flamme où nos Pyrénées incrustent leur élégance et leur hardiesse et qui leur donne l'irrésistible séduction !

Belle aussi, la vue des montagnes : Somport, lac d'Estaès (en partie), Mont Orhy, Anie et ses voisins méridionaux, Scarput, Pic d'Ossau, Balaïtous, Enfer, Vignemale par dessus l'Arualas, Tapou, Munia, Posets, Massif Calcaire. Surtout, le Visaurin, dôme isolé, grandiose, mais d'un éclairage trop cru, et le cirque d'Yp, avec son lac, encadré par la Pala de Yp et la très harmonieuse Collarada.

A l'Ouest, vers Pampelune, contrée de grandes vallées

et de petites sierras, rien n'arrête le regard que la courbe de la planète. Au Nord, reliant l'Anayet au Castillo de Achert, en passant par Peyrenère, Espélunguère et Pic-Rouge, une large bande de terrain dévonien rosâtre, lie de vin ou écarlate, qui faisait dire à Russell : « C'est un très singulier pays ».

Le premier plan est formidable. L'œil ramasse d'un seul coup l'ensemble du cirque d'Aspe, avec les déchiquetures qui le couronnent. Et il plonge, effaré, le long des précipices du Sud-Est et du Nord-Est, entre lesquels s'avance, vers la Punta de Liserin, une arête tout en cassures, suspendue dans le vide, et qu'on s'attend à voir s'effondrer dans le cirque de Tortiellas.

Nous ne sommes pas les premiers à contempler ce spectacle. Chausenque était trop bien renseigné sur la vue du sommet, « d'où Jaca est visible », en effet, sous la Peña de Oroël, pour qu'on ne doive pas en inférer la probabilité d'une ascension déjà ancienne. D'ailleurs, un monceau de pierres sur la cime parle de visites antérieures. Il faut, je crois, les attribuer à des chasseurs d'isards, le massif étant infesté par ces destructeurs de vie gracieuse.

Nous descendons au Nord. Dans un couloir d'éboulis qui, à l'Ouest du sommet, s'incline vers le cirque d'Aspe, s'allonge traîtreusement une langue de neige que je laisse à gauche. Un cri me fait retourner, et Turner, tombé sur le dos, passe devant moi avec une vitesse croissante, d'abord sur la neige où il a perdu pied, ensuite sur des pierres qui roulent avec lui l'emportant aux abîmes. Muet d'horreur, je déplore mon impuissance, lorsque Gore Booth, solidement campé sur la ligne de chute, happe son ami au passage.

Arrivés devant une arête qui sépare les deux cirques d'Aspe et de Tortiellas, nous pénétrons dans ce dernier, nous maintenant sur ses pentes Nord-Ouest, très haut au-dessus du thalweg. Au col de Tortiellas, nous rejoignons l'itinéraire de l'année précédente. En quatre heures (du sommet), nous atteignons Peillou, et, le soir même,

Pala de Yp Bucuesa Collarada Liserin

Du sommet du Pic d'Aspe; photographie de M. Albert Cadier.

toujours à pied, nous revenons à Osse, le plus joli village du bassin de Bedous.

***

Après la conquête du pic, l'étude du massif et sa mise en valeur.

Ayant entrepris un plan en relief de la vallée d'Aspe et de son versant espagnol, avec, pour base, la carte minute du Dépôt de la Guerre au 40,000', il m'était nécessaire de prolonger les courbes de niveau sur une portion de l'Espagne. Profitant des relevés de Wallon, je lui empruntai la position des points les plus marquants et fis plusieurs voyages d'études. Deux en 1897.

Le premier me conduisit, avec mon frère Henri, sur l'Anie, la Punta de los Reyes, le Pic de Pétragemme, l'intéressant sommet que Wallon nomme las Tajeras et les indigènes la Linze ou la Rusque, la Chipeta Alta (Petraficha ?) et l'Alano, d'où nous descendîmes sur Hecho.

Le cinquième jour (27 août), nous quittons Aragües del Puerto et montons en deux heures sur la croupe gazonnée de la Stiba. Vus d'ici, le Visaurin est gigantesque, et les quatre pics d'Aspe, avec leurs élégantes découpures, leur ordonnance chaotique, leurs murailles qui prennent racine en d'étroits ravins, forment un groupe en tous points superbe. Nous allons au Nord, passant à droite de la crête de Mesola, enthousiasmés par ce massif d'autant plus empoignant qu'on le voit de plus près. En une heure quarante, nous atteignons le col de la Pasal, au pied d'un grand bloc adossé à la muraille méridionale du cirque d'Olibon[1].

Nous engageant dans le vallon neigeux qui sépare la Pasal de la Llena del Boso, nous allons tourner à droite sur le triste *plateau d'Arque*.

Avant le port d'Aisa (une heure du col de la Pasal),

1. Joanne appelle ce bastion calcaire, surmonté d'un pâturage, « las Falsas » ; Wallon, « las Fajas » ; Saint-Saud, « la Balsa » ; et les habitants d'Aragües, « la Pasal ». Ces noms aragonais sont de véritables Protées !



nous rejoignons, par un second détour à droite, une arête rocheuse qui nous porte, en trente minutes de rude grimpée au Sud-Est, sur la *Llena del Boso* (2,562 mèt.).

D'ici, dit Wallon, « on voit tout ». La vue est pourtant moins étendue que du Pic d'Aspe. Ce qu'on voit à merveille, c'est le Visaurin, beaucoup plus élancé et encore plus grand que de la Stiba ; et les stratifications tourmentées de la Llena de la Garganta et du Pic d'Aspe, entre lesquels paraît la tête de la Collarada.

Sous le charme qui se dégage de ces formations colossales, nous oublions la fuite du temps. Il est 5 h. 25 lorsque nous dévalons. Emportés par la pente, nous reprenons nos sacs après treize minutes ; puis, vingt autres minutes d'un effort énergique, et nous voici sur la Rueba del Boso. Notre admiration s'accroît encore : les teintes vespérales ont une tendresse de tons de plus en plus troublante, sous la sérénité d'un ciel où se meurt l'incendie du jour.

Nous tournons le dos au Balaïtous que rougeoie le soleil (6 h. 25), suivons la crête dix minutes, et descendons sur éboulis, à gauche du grand triangle lisse de la Lie Lavate ou Pierre Lavée.

Un précipice nous sépare du cirque d'Olibon. « Contournez par le Nord », nous dit un jeune berger espagnol. Craignant que le détour ne soit trop long, nous allons vers l'abîme. Le berger nous crie de rebrousser chemin. Pour toute réponse, nous nous débarrassons de nos bâtons qui, en quelques secondes, font un bond de deux cents mètres, et, chaussant l'espadrille, nous entreprenons de les suivre. Descente variée : sur le dos, à plat ventre ou à califourchon. Au milieu, un surplomb, franchi à la force du poignet et par un coup de reins. Enfin, le poids de nos sacs n'ayant pas déplacé notre centre de gravité en dehors du polygone de sustentation, selon l'élégante expression de mon professeur de physique, nous arrivons entiers sur le bord du ruisseau (7 h. 20).

Les ténèbres sont déchirées par un zigzag de feu, et un orage éclate, tout à fait imprévu. Mal abrités contre un

rocher, et savourant du thé brûlant, nous ne perdons rien du spectacle. Les festons de calcaire jaillissent de l'obscurité en apparitions spasmodiques. Des craquements secs se succèdent, produisant un terrible vacarme dans les « oules » arrondies de ces montagnes où les ondes sonores tournoient longtemps. Le cirque, traversé d'un vent furieux, assailli de chutes d'eaux et de roches ébou-

Cirque d'Olibon ; photographie de Mlle Marie Bruneton.

lées, et criblé de grêlons, semble trembler d'effroi et hurler de détresse. Le petit Espagnol doit sûrement nous croire morts... tandis que nous nous sentons vivre doublement dans l'ivresse où nous plonge la sublime fureur des choses !

Le lendemain, ascension du Visaurin dans le brouillard.

Quelques jours plus tard (14 septembre), je me trouve, pour la seconde fois, sur le Pic d'Aspe, en compagnie de MM. Georges Forsans, Adolphe Carrive, mon oncle John Bost, mes frères Henri et Albert. Des vapeurs qui couvrent

la France flottent jusqu'au Liserin, cachant les pentes orientales que je me proposais d'étudier.

Nous prenons une longue cheminée qui part à quelques mètres à l'Est et descend au Sud-Est. On s'y engage sous un rocher encastré entre deux parois. Une bise glaciale nous bleuit les mains, des pierres croulent sous le pied avec fracas, et l'inclinaison très forte commande toute notre attention. Puis une descente sur éboulis, un petit contour par la droite et une courte montée nous amènent sur la *Brèche de Zibiellas* (2,250 mèt. ?).

Nous tournons le dos à un ravin qui conduirait vers Aisa, et, par une glissade sur champs de neige, nous nous enfonçons dans le cirque de Tortiellas. Des bergers nous confient leur gamin de onze ans qui nous mène au Nord-Est pendant une demi-heure par un sentier montant, pavé d'oursins fossiles. Le brouillard ne nous laisse voir qu'un seul détail pittoresque, le costume de notre guide : chapeau à large bord, avec un gland pendant entre les omoplates ; courte veste vert-bleu ; culotte marron ouverte aux genoux où s'entrevoit un caleçon rouge à pois noirs ; bas et sandales du cru.

— El puerto de Rio Seto, dit-il, en nous quittant. Par le sentier qui maintenant descend, nous atteignons, en une autre demi-heure, le fond du *cirque de Rio Seto.* Nous apercevons, sous les nuages, le bas des précipices qui tombent du cirque de Tortiellas et que nous avons contournés par le Nord ; avec, d'un côté, une carrière de marbre blanc ; de l'autre, une arête escarpée mouchetée de pins.

A 8 heures, nous faisons invasion chez Sisas, l'aubergiste de Canfranc, qui reçoit, avec une affabilité particulière, les fils de « la longue barbe d'Osse ».

Les jours suivants, nous montons à la Collarada, d'où je pousse jusqu'à la Pala de los Rayos ; puis, notre bande s'éclaircissant peu à peu, nous gravissons le Campanal de Isas et l'Anayet. Les nuages n'ont pas quitté les replis orientaux du massif d'Aspe, dont je dois renoncer à relever le relief.

Aussi y retournai-je l'année suivante. N'ayant pu disposer de la belle saison, je me mis en route le 24 octobre, avec ma sœur Mary et mon frère Henri.

Le 25, nous quittons Peillou, dans la nuit, le froid et la pluie. En moins d'une heure, après avoir suivi une des « traces » dont parlait Chausenque, chemin de traverse qui coupe le grand lacet de la route, nous arrivons à Peyrenère. Une heure encore, et nous déjeunons sous le col de Tortiellas, à la première neige. Un vent sibérien fait tourbillonner le brouillard, qui sera tout le jour un compagnon fidèle.

Suivant un méchant sentier qui monte vers les Haches, nous n'apercevons au-dessus et au-dessous de nous que des parois à peu près verticales. L'horizon s'élargit quelques secondes sur un plateau qui porte de petits « gours » glacés. De brusques mouvements dans l'amas des vapeurs nous montrent, tour à tour, le fond de Tortiellas, très bas, les escarpements étagés du Liserin, l'imposante Collarada ; puis, scintillantes de neiges ensoleillées, les fines ciselures du Cylindre du Marboré.

Nous voici sur la *Brèche des Haches* (2,275 mèt. ?), d'où descend, au Nord-Nord-Ouest, un long ravin neigeux, voie d'ascension que je me promets d'étudier un jour. A gauche, vers notre pic, nous dominons une falaise. Force nous est de continuer le long de la crête des Haches. Le Pic d'Aspe apparaît un moment comme une pyramide de glace inaccessible. Une arête presque horizontale nous y relie, muraille impraticable séparant les cirques d'Aspe et de Tortiellas. Sans un passage qui s'offre à gauche, nous aurions dû battre en retraite.

L'inquiétude nous gagne, tant la neige est amollie sur le versant de Tortiellas ; mais la pente se redresse et la neige durcit. Pour éviter une inclinaison alarmante du talus de neige au-dessus du cirque d'Aspe, nous exécutons à gauche une difficile escalade de rochers verglassés. Puis nous reprenons l'ascension directe, très lente, la pointe des semelles portant seule sur l'abrupte déclivité.

A 1 h. 50, le sommet, aussi blanc que celui de l'Aneto. Brouillards sombres et hagards accourent de partout, limitant notre vue à quelques mètres... Soudain, le voile se déchire sur un petit espace. Par ce trou, nos regards plongent sur la plaine espagnole lointaine où le soleil déverse sa lumière. Les rivières étincellent comme des fils d'argent ; la campagne est dorée ; l'horizon est d'azur profond... L'ouverture se ferme, et nous restons en face du mur gris et farouche, tout saisis de ce tableau estival qui s'y est suspendu un instant. Le paysage est plus polaire, la bise plus mordante ; mais nous emportons un tel enthousiasme de cette vision presque surnaturelle que, pour rien au monde, nous ne voudrions que cette journée-là, avec ses fatigues et ses déceptions, soit effacée de notre vie !

D'ailleurs, il y a une griserie d'un genre très spécial et très vif en cette marche à l'aveuglette dans un inconnu plein d'embûches. Notre descente précipitée par le cirque d'Aspe — où nous enfonçons jusqu'à la taille dans une neige trop légère, suivant des corniches d'une issue incertaine, plusieurs fois arrêtés par le vide subitement aperçu, menacés par la nuit qui vient — ne nous fait éprouver qu'une joie sans mélange. Jamais nos sens n'ont été davantage en éveil pour éviter toute méprise ; jamais notre vie n'a atteint un plus haut degré d'intensité. Et quel bonheur est comparable à celui de la vie intense, de la lutte acharnée par laquelle la personnalité s'affirme et triomphe, dans tous les domaines, des puissances de destruction !

Le pas d'Aspe, que les eaux grossies emplissent d'un vacarme infernal ; l'escalier de roches qui leur sert de lit ; la traversée nocturne du gave par l'un de nous portant les autres à tour de rôle sur son dos ; la hutte des charbonniers ; le gave encore franchi, sur une passerelle remarquée pour la première fois ; la route, enfin, à Sansané ; et Peillou, dont les habitants se lamentaient déjà sur notre sort (7 h.). Rude course de plus de dix heures (arrêts déduits), dont six dans la neige ininterrompue.

Le lendemain, lorsque nous enfourchons nos bicyclettes pour retourner à Osse où notre présence est nécessaire, le Pic d'Aspe dresse son front chenu dans un ciel sans nuages ; et le regret nous mord le cœur de ne pouvoir refaire l'escalade.

Cette revanche, je l'attendis quatre ans, les circonstances m'ayant exilé des montagnes.

Dans la soirée du 29 juillet 1902, je campais sur le *pâturage de Causia* (le « Kosia » de Chausenque), au Sud-Ouest de celui de Bessata, avec deux jeunes cousins, Hermann et Alfred Rœmmele, et mes frères Édouard et Charles. Sur le gazon, près des cabanes, nous faisions l'essai de notre « bâche », toile imperméable qui devait nous rendre d'inappréciables services dans nos prochaines campagnes aux plus hautes cimes pyrénéennes, et que mentionneront, à diverses reprises, nos deux plaquettes, *Au pays des isards.*

Au réveil, nous gagnons le cirque d'Aspe par une voie nouvelle, moins mal commode que le lit du gave. Nous descendons dix minutes à l'Ouest pour contourner les rochers qui supportent la Table, puis tournons au Sud-Sud-Ouest. De vagues tracés, dus au passage des brebis, coupent, en s'élevant graduellement, une longue théorie d'éboulis et mènent, en trente minutes, jusqu'au pas d'Aspe.

De là, en deux heures vingt-cinq au sommet.

...A 11 h. 30, j'entreprends de passer avec Charles du Pic d'Aspe au Liserin.

En vingt-cinq minutes, nous descendons la cheminée orientale. Au col de Zibiellas (12 h. 10), nous attaquons l'arête. Elle s'effile tellement, suspendue entre abîmes, que notre gymnastique devient périlleuse un moment et qu'avec satisfaction nous arrivons sur le large dos du Liserin.

Un gouffre de 20 mètres sur 12 d'ouverture déchire le sol calcaire (12 h. 40). Un névé s'y allonge, à 30 mètres sous nous, et fuit dans les ténèbres, vers le Sud, à des profondeurs où les pierres lancées roulent longuement.

Des corneilles, par centaines, font retentir ce souterrain de leurs voix discordantes. Les chasseurs indigènes l'appellent, avec conviction, le « Volcan ». Un lichen rouge sur les parois du prétendu cratère renforce la légende, faisant croire à des roches brûlées. Ceci n'est pas moins scientifique que l'information sensationnelle lancée par quelques journaux au lendemain de la catastrophe de la Martinique, d'après laquelle le lac d'Estaès fumait comme une chaudière sur l'ancien volcan qui le porte !

Tout en admirant une tour dolomitique et ses contreforts crénelés qui se dressent au Nord du col de la Magdalena, nous atteignons, en quinze minutes, un promontoire planant de trois côtés sur le vide, la pointe septentrionale du Liserin, d'où nous faisons échange de signaux avec nos camarades qui se préparent à quitter le Pic d'Aspe.

L'autre sommet, plus haut de quelques mètres, est un cône à pente redressée. Nous y passons en un quart d'heure. Par un curieux phénomène de stratification, une promenade naturelle quasi horizontale en fait le tour complet, permettant d'escalader la cime par le côté qu'on veut [1].

La *Punta de Liserin* (2,568 mèt.) possède une carrure puissante et un splendide panorama. C'est le meilleur observatoire du cirque d'Yp, dont le regard fouille tous les recoins, glissant sur la surface miroitante du lac et montant, par les mille détails d'une svelte architecture, jusqu'au cercle que dominent la Pala de Yp, la Bucuesa et le gentil béret de la Collarada. A gauche, Mont-Perdu, Munia, Enfer, Balaïtous ; à droite, l'Espagne s'enfuyant

1. Le mot *lisera* signifiant « berme », il est possible que cette corniche, que les Suisses appelleraient une « vire », ait suggéré le nom de la montagne.

Derrière nous, le Pic d'Aspe cache le Visaurin, preuve évidente que le sommet où nous sommes se trouve au Nord-Est de la position que Wallon lui assigne.

Le Liserin, parfois appelé *Punta de Borau* par les bergers de Tortiellas et *Peña Blanca* par ceux de la Magdalena, serait aisément accessible, en quatre heures et demie, depuis Canfranc, par le vallon de l'Aguaro.

vers cet infini qui mêle ciel et terre dans le même azur.

L'heure tardive nous interdit de nous hasarder dans les précipices qui mèneraient peut-être directement à la Brèche de Borau. Des rocailles au Sud-Est, crevassées et d'un angle désagréable, rappelant la descente de l'Alano vers Hecho, puis une cheminée difficile, mais fort opportune, nous y conduisent (cinquante-cinq minutes). En vingt minutes, nous arrivons, comme deux boulets, au fond du cirque de Tortiellas, où nous rafraîchit une baignade dans l'eau de neige. Au col de Tortiellas, notre bande se retrouve au complet (5 heures).

Cette année (1903), le Pic d'Aspe a reçu encore deux visites. La première, le 15 mai. Il était aussi blanc qu'en février. Cependant, mon frère Charles, soldat au fort d'Urdos, y conduisit son lieutenant, M. Pujo, et son caporal, M. Barbe. Je fais à ses notes quelques emprunts.

Dès Sansané (8 h. 45), neige abondante ; on s'enlise en des trous d'où l'on a peine à se tirer. Le gave est recouvert. Le pas d'Aspe présente une muraille de neige à forte inclinaison. On taille un long escalier presque à pic. Le cirque (10 h. 45), féerique, éblouissant ! Sur les parois étincelantes de givre, des avalanches s'écoulent à chaque instant, poussière flottante qui tombe avec un bruit de tonnerre. Les cabanes ont disparu. Traversée pénible du grand névé ; on enfonce à chaque pas. Trente minutes de la Brèche d'Aspe au sommet (2 h. 45).

Même voie au retour. La neige trop molle porte mal. Le lieutenant enfonce jusqu'au cou dans une crevasse. En une heure dix, pas d'Aspe. On ne peut le franchir que par une glissade (une chute) vertigineuse. En trois heures (du sommet), Peillou.

Coups de soleil et conjonctivite.

Le 27 août, nous débouchions du couloir où s'abrite l'auberge de Peyrenère, pour assister au lever du soleil

sur le massif d'Aspe tout d'un coup aperçu. On comprend le cri de Russell : « Superbe ! » Nous sommes quatre à la répéter : Mlle Marie Bruneton, tout aussi intrépide que notre sœur Mary, son frère Gaston, mon frère Albert, qui porte deux appareils de photographie, et moi plus amoureux que jamais de mon pic.

Comme nous avons tous fait le Mont-Perdu, quelques jours auparavant, il nous semble revoir une portion des fameuses Échelles méridionales dans ces stratifications bizarres, ces plissements parallèles diversement colorés de gris, de brun, de rouge. Une large bande de calcaire blanc traverse le tableau, passant dans l'angle rentrant du pas d'Aspe et partageant la Rueba del Boso et le versant de la Table. Celle-ci a quelque chose de l'allure caractéristique de la Tour de Gaulis.

A Causia, nous entreprenons de monter au Sud-Sud-Est. Nous allons suivre à droite la base de la muraille qui vient du col de Tortiellas. Elle se creuse sur un point, au passage d'une faille qui fend la montagne de bas en haut. La muraille affecte des surplombs dans le genre de la Cueva d'Arrasas. Le Midi d'Ossau et l'Anayet incrustent, dans la fraîcheur matutinale, la flèche aiguë de leurs clochers. Suivant de loin trois chasseurs au pied léger qui vont de l'autre côté des Haches, nous restons à droite de la faille dont la partie inférieure est impraticable. La roche blanche, très crevassée, nous porte sur le petit *plateau de la Table* (1,920 mèt. ? — trente minutes de Causia).

Il n'est nullement isolé, comme les cartes le feraient croire. Au delà, la pente reprend, d'abord traversée de lapiaz, puis recouverte de gazon. En vue de l'arête terminale barrant là-haut la large croupe qui nous porte, et par-dessus laquelle le Pic d'Aspe nous regarde venir, nous éprouvons une surprise. L'arête se hérisse de pierres levées, accolées en colonnades, comme on n'en rencontre guère que dans le basalte. On rêve à des jeux d'orgue, ou bien aux râteliers de dents larges et plates dont les caricaturistes gratifient volontiers les touristes anglais.

Brèches des Haches | d'Aspe | Wallon | Rucha del Boso | Lie Lavate

Le massif d'Aspe, vu de Peyrenère; photographie de M. Albert Cadier.

Pas de doute, ces haches donnent leur nom à la montagne. De l'autre côté de la faille, s'évasant ici en un ravin facile où apparaît un filet d'eau, une crête limite la vue et porte tourelle.

Brèche des Haches (une heure dix de Causia). De toutes parts des dalles schisteuses, haches éparses sur le sol ou se dressant contre le ciel. Au Sud-Sud-Ouest, le Pic d'Aspe de pied en cap, d'une crânerie terrifiante.

Le Pic d'Aspe, vu de la Brèche des Haches; photographie de M. Albert Cadier.

Nous retrouvons ici la voie suivie en octobre 1898, mais sans le grand linceul de neige. En vingt minutes, par la pente méridionale des Haches, nous arrivons sur le cirque d'Aspe [1]. Empoignante, la Llena de la Garganta, projetant les dentelures de son cimier blanc par-dessus ses piliers roux : un pic à conquérir bientôt.

1. La crête espagnole des Haches, sur laquelle je monte en deux minutes, atteint probablement la cote 2,320 mètres que Wallon attribue à la Table frontière, au Sud de laquelle il indique une dépression qui n'existe pas.



Cinq minutes de descente; trente-cinq minutes d'escalade sur des blocs de grès brun ; sommet du Pic d'Aspe. Une pelure d'oignon trouvée à la montée dit que nos chasseurs ont dû passer près de la cime. Ce sont eux, sans doute, ou leurs pareils, qui ont refait le cairn, l'élevant de deux mètres.

Le Massif Calcaire qui détaille son profil là-bas provoque de nouvelles comparaisons. Pour qui en revient, les couches tourmentées et les couleurs éclatantes de la Rueba del Boso (Rueba, comme Arruebo, dérive probablement de *rubeo*, *rubea*, « rougeâtre ») et des escarpements d'Iseria (derrière lesquels dort un lac inconnu qu'Albert ira explorer en octobre, faisant à deux reprises la belle Pala de Yp), ont quelque chose de « déjà vu ». Et les lourdes croupes terreuses de Gabas, Mesola, Magdalena, ne sont-elles pas comme des répétitions de celles de Pueyo, Caseta, Arruebo, Salarús?

De la Brèche d'Aspe (1 h. 15), atteinte en quinze minutes, nous allons rejoindre, pour la suivre d'un bout à l'autre, une étroite terrasse qui forme, au Nord de la Llena de la Garganta, le gradin le plus complet du cirque. S'emballant sur un raidillon de neige, M[lle] Bruneton est précipitée vers des rochers ; Albert arrive à temps pour recevoir et amortir le choc.

Nous coupons des éboulis par lesquels on pourrait atteindre la Brèche Wallon, puis une mauvaise arête qui tombe de la Llena del Boso. Au delà d'un chaos éboulé de ce pic (2 h. 35), une montée facile nous amène au *port d'Aisa* (2,200 mèt. ?) et, un quart d'heure plus tard, sur la Rueba del Boso (3 h. 10).

Plus on le voit, plus ce panorama est prestigieux. Il l'est d'autant plus que je vais me percher sur l'extrémité occidentale de la crête. Double spectacle. Après le cirque d'Aspe, le cirque d'Olibon. Après la rangée des Pics d'Aspe, le Visaurin, au delà d'une avenue de cirques qui l'encadrent sans rien cacher de sa beauté. De nulle part, il n'a l'air aussi grand. Du versant opposé d'Olibon, des centaines de brebis envoient la musique de leurs clo-

chettes. Le lac d'Estaès étale sa jolie nappe, si près qu'il qu'il semblerait qu'un plongeon y serait possible.

Si près... Ah ! mais non. Un berger, curieux de savoir qui nous sommes, se profile sur la Rueba. Il ne nous rejoindra pas. Par une folle dégringolade je retrouve les autres qui se penchent au-dessus d'Olibon à l'endroit où j'exécutai avec Henri une descente un peu risquée (4 h. 25). Longeant le haut de la paroi, nous découvrons bientôt

Lac d'Estaès, vu du Sud-Ouest; photographie de M[lle] Brunetou.

une porte qui donne accès dans le cirque, tout proche de la Trinchera (4 h. 40). Que ne savions-nous, en 1897, que le passage était si proche !

Ce cirque est une perfection. Bien que ses dimensions soient plus restreintes que celles que Wallon lui prête, il ne manque pas de grandeur. Ses murailles ont une belle régularité, et, au Sud, la haute barrière de Bernère porte toujours quelques plaques de neige. Cependant, rien de terrible, rien de trop compliqué. On s'y trouve à l'aise, par le beau temps, à toute heure du jour ou de la nuit. Sur son tapis d'émeraude fleurie, on aime-

rait vivre longtemps, tant cet ensemble est familier, d'un charme exquis. Si je me fais ermite quelque jour, je choisirai ce désert préférablement à tout autre ; mon âme ne s'y sentira ni perdue, ni écrasée. C'est le plus harmonieux, le plus confortable des cirques pyrénéens, — un cirque boudoir.

A 5 heures et demie, nous tournons le dos au lac d'Estaès, dont d'autres ont dit la poésie azurée. Le soleil le traverse d'un rayon flamboyant. A 6 heures et demie, nous franchissons le gave près de l'ancienne fonderie. Et, le soir, nos vélos nous ramènent à Osse.

Le Pic d'Aspe est un des rares sommets pyrénéens vraiment intéressants dont la monographie puisse tenir en quelques pages. Que ce beau sommet, voisin du célèbre Somport, et aperçu de Peillou, de la sortie d'Urdos, de Sainte-Croix-d'Oloron, des collines d'Orthez, d'Aisa et de Jaca, et de toutes les cimes à l'Ouest de la Munia (on le voit même des Posets), soit resté si longtemps ignoré, c'est un affront qu'il ne méritait pas et auquel cette trop longue description mettra fin.

D'autres régions de la vallée d'Aspe et de son versant espagnol subissent aussi injustement le même sort. J'espère les faire connaître bientôt par la publication d'un Guide et d'une carte de cette portion des Pyrénées, dont le reste de la chaîne n'aura pas à rougir [1].

George Cadier,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Pau).

1. La description la plus complète et la plus exacte de la vallée d'Aspe se trouve dans l'ouvrage de mon père, Alfred Cadier, pasteur à Osse : *Osse, histoire de l'église réformée de la vallée d'Aspe*, Pau, 1892, pp. 1 à 29.

X

ASCENSIONS PYRÉNÉENNES

LE MONT-PERDU (3,351 MÈT.) PAR LE NORD

LE PIC ORIENTAL D'ESTATATS

(3,000 ET QUELQUES MÈT.)

SA PREMIÈRE ASCENSION

(PAR M. L. FONTAN DE NÉGRIN)

LE MONT-PERDU (3,351 MÈTRES) PAR LE NORD

I

Lorsqu'en 1797 Ramond et ses compagnons arrivèrent après de grandes fatigues à la brèche de Tuquerouye et se trouvèrent en face du Mont-Perdu, si grandiose du côté Nord, l'idée ne leur vint même pas que l'accès en fût possible par ces à-pic. « La route de ces cimes était fermée par le désordre de leurs glaces et l'escarpement de leurs flancs ; d'immenses rochers de glace accablent de leur poids les gradins démembrés de la montagne, et trois de ces étages sont chargés de ces amas de pointes bizarres qu'on ne peut comparer qu'à des vagues solides Leur base est d'une épaisseur énorme, elle plonge verticalement dans le lac, et les cavernes dont elle est percée

y vomissent l'eau par torrents. Une de ces voûtes se fendit devant nous, en éclatant elle rendit le seul son qui ait frappé ici notre oreille, et ce son était celui du tonnerre ! » (Ramond.)

Ce n'est que cent ans plus tard qu'il s'est trouvé un homme assez audacieux pour entreprendre l'ascension du Mont-Perdu par le glacier Nord : c'est le comte Roger de Monts. Les difficultés qu'il eut, les dangers qu'il courut, on ne peut les connaître : nous sommes à une époque où en matière de montagne on ne sait plus ou on n'ose plus apprécier d'une façon exacte. On craint de passer pour un novice si l'on parle de difficultés excessives ; quant au mot danger, il faut bien se garder de le prononcer jamais, on tend à le rayer du vocabulaire alpin. Ou bien on est sincère, mais on se tait par respect humain ; ou bien on exagère, et ceux-là sont en général le moins capables d'affronter un danger de sang-froid qui en parlent avec le plus de désinvolture.

Quoiqu'il en soit, cette première ascension du Mont-Perdu par le Nord dut coûter des peines énormes à ceux qui attaquèrent ce dédale de séracs et de crevasses. Il fallut toute l'énergie de de Monts et de ses guides Célestin Passet et Salles, de Gavarnie, pour venir à bout de cette escalade ; ce que de Monts a dit de cette course forme un des récits capitaux des grandes ascensions pyrénéennes. Après lui ce furent Brulle, Bazillac, d'Astorg et Harley qui suivirent le même chemin[1] ; tous sont d'accord sur cet itinéraire : il est grandiose et, de plus, — cela est nécessaire aujourd'hui, — difficile à souhait. En tout il y a eu quatre ascensions (y compris la mienne) par cette voie ; après la troisième, il semble que tout soit oublié, dix ans se passent sans que l'on s'attaque de nouveau au glacier Nord.

Tout le mérite de cette escalade revient à mes devan-

1. L'itinéraire de chaque ascensionniste a légèrement varié ; de Monts avait pris un peu vers l'Est pour aborder la crête, les autres ont pris vers l'Ouest pour éviter les séracs ; avec Salles, nous avons pris en plein Nord jusqu'au sommet, ne changeant de direction que sur le névé terminal.

ciers, et il peut paraître bizarre que ce soit le moins autorisé qui vienne appeler l'attention des ascensionnistes sur cette course. Il m'a paru intéressant au point de vue pyrénéen de mettre en relief le Mont-Perdu par le Nord ; comme l'a dit Beraldi, c'est une ascension indispensable et utile, la page de de Monts répond à celle de Ramond ! C'est, en somme, le critérium des courses pyrénéennes ; tout s'y trouve réuni : murs de glaces à rendre l'Oberland jaloux, et escarpements calcaires faits pour mettre à l'épreuve toutes les qualités de grimpeur. Que cette course devienne vulgaire, je ne le crois pas, et ce ne serait pas à souhaiter, mais il serait bon qu'elle tentât les montagnards amateurs de fortes sensations.

II

Le 3 août à 5 heures du matin, nous nous trouvions au pied de la colossale muraille de glace qui forme au Nord le premier échelon du Mont-Perdu ; derrière nous s'étend le lac Glacé. C'est le site le plus grandiose des Pyrénées et, malgré l'aspect inhospitalier de ces régions, on est séduit par l'horreur même de ce vallon où tout a disparu sous un linceul de glace. Seul le bruit des séracs qui viennent tomber à nos pieds en bondissant de crevasses en crevasses trouble ce silence de mort. Perché sur un gros bloc de rocher et pareil au génie de ces contrées désolées, un vautour tourne vers nous son œil torve. Salles a étudié la veille le glacier à l'aide de la lorgnette, mais il ne m'a fait part d'aucune de ses impressions ; d'ailleurs je ne l'ai pas questionné. Depuis un moment il inspecte les séracs ; puis, se tournant vers moi : « Êtes-vous toujours décidé ? — Votre avis ? — A moins que vous n'ayez changé d'idée nous essaierons. » Je lui montre ma boussole et l'aiguille dirigée vers le Nord : « Complètement dans cette direction et sans dévier, n'est-ce pas ? — Mais au moins vous n'aurez pas envie de faire demi-tour, une fois là-haut ? me répond-il en souriant. — Si vous ou votre cousin qui est là comme

second guide, m'entendez me plaindre une seule fois, laissez-moi en chemin ; et sur ce, en route. »

Il faut six à sept heures, selon l'état des glaces, depuis le bas du glacier jusqu'au sommet du Mont-Perdu en suivant toujours une direction Nord, c'est-à-dire en attaquant la montagne par son milieu. On est pendant tout ce temps aux prises avec des difficultés diverses qui font le charme de cette escalade : tantôt crevasses à fran-

Glacier Nord du Mont-Perdu, et Cylindre ; photographie de M. Fontan de Négrin·

chir, tantôt murs de rocher absolument lisses, tantôt couloirs de neige à pentes inouïes.

« Cette course, dira de Monts, n'est pas à conseiller à tous les touristes, mais on doit les engager tous à visiter plus ou moins le glacier. Le bombardement est continuel ; le milieu est un peu préservé, les séracs s'arrêtent généralement dans les crevasses, et cette canonnade est d'un grand effet lorsque, descendu dans un gouffre, louvoyant au milieu des projectiles amoncelés,

on voit les pareils suspendus sur sa tête et que l'on entend les détonations formidables de ceux qui tombent au loin. Il y a peut-être un peu de danger, mais on n'y pense pas, tout est si beau ! »

III

Nous nous encordons ; ce moment a toujours quelque chose de solennel : la corde vous rend en quelque sorte moralement solidaires les uns des autres, et c'est comme un pacte de vie et de mort passé entre les compagnons d'escalade. Je suis remarquablement encadré, ayant Salles en tête et son cousin Henri Courtade-Salles derrière ; l'éloge des grands guides de Gavarnie n'est plus à faire, ce serait superflu. A 6 heures Salles attaquait vigoureusement la muraille de glace et, maintenant que nous voilà engagés dans les séracs, il ne faut même pas songer à redescendre. Cependant les obstacles surgissent à chaque pas plus formidables, nous sommes sur une étroite corniche de glace, à nos pieds s'ouvre béante une énorme crevasse aux parois glauques, sur nos têtes se dresse toute une rangée d'aiguilles de glace en surplomb entassées dans un équilibre des plus instables les unes au-dessus des autres, dont le moindre choc, la moindre vibration de l'air peut déterminer la chute. Nous passons silencieux, la pioche vigoureusement enfoncée dans le talus de neige, et il y a quelque chose de fantastique dans la marche de ces trois hommes qui glissent sans effort apparent à travers ce palais de glace aux reflets chatoyants ; nous n'osons proférer une parole ; à les fixer, il semble que les séracs oscillent sur leur base ; une canonnade ici serait grave. Le chemin nous est barré de tous côtés par des crevasses sans fond ; seul un mince pont de neige en lame de couteau offre un passage à peu près sûr. Salles l'écrête avec son piolet et passe, je le suis, mais le pont cède sous mon poids et me voilà étalé sur mon séant entre deux talus de neige ; au-dessous, le gouffre insondable dont je sens

l'haleine glacée. Il n'y a d'ailleurs aucun danger, l'endroit où je suis tombé étant assez solide, aussi j'en profite, malgré les grognements de Salles, pour photographier la crevasse. La poigne vigoureuse de mes guides me retire de mon trou. « Soufflez un instant ; il n'y a plus rien à craindre, les mauvais séracs sont passés. » Nous sommes en face d'un décor féerique : partout la glace, partout des stalactites et des pendeloques scintillantes ; sous nos pieds le clapotis de l'eau au fond de la crevasse vient seul animer ce paysage polaire. Tout d'un coup un bruit épouvantable ébranle la montagne tout entière : derrière nous viennent de s'écrouler les séracs sous lesquels nous sommes passés, balayant tout ce qu'ils trouvent et coupant la route que nous avons suivie...

Salles taille toujours des pas sans faiblir une minute, et nous débouchons sur la première terrasse du Mont-Perdu, vaste glacier coupé régulièrement de crevasses. Ici il faut chercher sa route soit en passant sur de minces ponts de neige, soit en descendant au fond des trous livides pour remonter de l'autre côté en taillant des degrés dans la glace ; une grande crevasse qui partage le glacier en deux dans toute sa longueur nous arrête subitement ; il n'y a pas un seul pont, et elle est trop profonde pour y descendre ; de plus, le bord supérieur, beaucoup plus élevé, ne permet pas d'aborder facilement : cependant il faut passer. Courtade, les pieds au bord du gouffre, les mains enfoncées dans la neige de l'autre côté, forme un pont vivant, Salles passe légèrement, puis c'est à mon tour ; je suis moins habile, et c'est vigoureusement tiré à la corde, le nez frottant contre la glace, que j'arrive tant bien que mal. Il nous reste une dernière difficulté pour débarquer du glacier sur le rocher calcaire qui n'offre aucune aspérité ; c'est la bergschrund ; elle est très large et trompeuse, car sa lèvre supérieure, qui paraît collée au rocher, n'est qu'une croûte de glace presque transparente qui se creuse obliquement et à laquelle il ne faut pas se fier, il faut la

briser à coups de piolet. Comment Salles aborde-t-il le rocher? Il est extraordinaire; tous ses mouvements, très lents, sont combinés dans un même but; à le voir grand et lourd, on croit que la légère couche de neige sur laquelle il passe à quatre pattes va céder : il n'en est rien; cramponné sur mon piolet, je laisse doucement filer la corde, d'un bond Salles est collé à la paroi calcaire verticale, et le voilà qui monte sans à-coup d'une dizaine de mètres à peu près. « Je suis solide, à vous, » me dit-il. La corde se tend peu à peu, je saute, et, sans que j'aie eu le temps de dire ouf, je suis hissé comme un ballot, les clous grattent le roc, et je me trouve à côté de Salles. Je suis un peu humilié, j'aurais voulu grimper tout seul. « Vous aurez le temps de nous montrer vos talents, me disent les guides gouailleurs, ce n'est pas fini. Mais ici il ne faut pas s'amuser. » Ils ont raison; en effet, à peine Courtade vient-il de prendre le rocher que la croûte de glace qui nous a permis d'approcher s'effondre, et cette fois passer aurait été impossible. « Nous avons de la chance, dit Salles, mais il ne faudrait pas être obligés de redescendre. Êtes-vous fatigué? — En avant, on n'a pas le droit d'être fatigué ici. » Les rochers se redressent terriblement, les prises se font de plus en plus rares, et toujours en bas la gueule verdâtre de la rimaye prête à nous happer au moindre faux pas. Enfin le dernier couloir de neige! Infatigable, Salles taille toujours, mais ses pas sont, à mon avis, fort éloignés les uns des autres; l'inclinaison est telle que notre poitrine touche la neige et c'est non plus les pieds, mais les genoux, que nous plaçons dans les marches. Je reçois stoïquement pendant plus d'une heure les débris de glace détachés par le piolet du guide; on n'entend que le « han » sonore de Salles qui tape à tour de bras et fait des trous de plus en plus grands, et le gazouillis des glaçons qui vont, glissant rapidement, tomber en poussière impalpable sur les rochers d'en bas. Si l'on se retourne, la pente neigeuse fuit à pic entre les jambes sans permettre au regard de se poser nulle part. Nous montons toujours

d'une façon rythmique, mesurant nos mouvements sur ceux du guide de tête, cramponnés au piolet. C'est long, d'autant plus long que l'on sait que le moindre faux pas de l'un de nous entraînerait toute la cordée. La pente se redresse tellement qu'elle est presque en surplomb ; nous passons sous une corniche de neige qui nous menace de sa chute, et, après un suprême effort, arrivons aux derniers rochers, moins difficiles que les précédents. « Repos, dit Salles, nous l'avons bien gagné ; encore une demi-heure d'escalade et nous serons à la calotte de neige du sommet. » Nous sortons la gourde et buvons un coup ; c'est le seul moment où nous ayons pu, non pas nous asseoir, mais nous appuyer un peu et laisser nos muscles se détendre. Il y a six heures que nous montons, et durant tout ce temps il ne nous a pas été permis de penser à autre chose qu'à l'escalade elle-même ; six heures d'effort constant autant moral que physique. Collé au rocher, je contemple le spectacle magnifique qui s'offre à mes yeux ! On domine de 1,000 mètres le vallon de Tuquerouye, et, comme suspendu au-dessus de l'abîme, on a l'impression du vide immense de ces profondeurs glacées ; un rocher qui se détache va tomber droit au fond de cet énorme précipice sans toucher nulle part. On se sent tout petit, écrasé par ces masses de rocs et de glaces, mais on est fier d'être arrivé là, d'avoir su triompher de tous ces obstacles ; c'est une pointe d'orgueil, ma foi, bien excusable.

L'ascension se termine par une promenade de quelques minutes sur le névé supérieur qui mène au sommet du Mont-Perdu (3,351 mèt.).

IV

Nous ne pouvons profiter longtemps du sublime panorama si connu de tous les ascensionnistes ; de gros nuages qui montent de la vallée de Bielsa viennent s'accrocher aux flancs du Soum de Ramond. Vers le cirque de Troumouse tout s'assombrit ; seule la Munia

se dresse altière au-dessus des nuées ; les glaciers du Vignemale brillent encore un instant, puis disparaissent à leur tour. Les sommets qui nous entourent s'éclairent de lueurs fauves, et des profondeurs de Gaulis nous arrivent, grandis par les échos, les ululements sinistres de la tempête. Dominant la nature en courroux, le Mont-Perdu, impassible, semble défier les éléments ; tandis que tout est dans l'ombre, sa calotte neigeuse étincelle sous les rayons du soleil. Une petite coccinelle chassée par la bourrasque vient tomber à mes côtés ; pauvre petite bestiole, que vient-elle faire si haut ! Je voudrais la prendre et la rapporter vers des contrées plus riantes, mais, téméraire, elle s'envole et disparaît sur le glacier. Ne sommes-nous pas un peu comme ces petits insectes, nous qui courons les hautes cimes, et notre destinée n'est-elle pas de sombrer quelque jour au fond d'un des gouffres glacés qui en défendent les abords ? ne faut-il pas que la montagne soit une divine enchanteresse pour que, malgré toutes les fatigues d'une ascension, le montagnard revienne vers elle toujours avec une joie sans mélange !

Le soir, à 8 heures, je me retrouvai à Gavarnie après avoir parcouru tout l'après-midi les glaciers Sud du Mont-Perdu et ceux du Cylindre, redescendant au cirque par le col d'Astazou-Barrane et le glacier de l'Astazou.

Astazou, Marboré, Mont-Perdu, ce sont là les fleurons de cette couronne de sommets qui entourent Gavarnie, sorte de champ clos où doivent s'exercer tous les grimpeurs.

LE PIC ORIENTAL D'ESTATATS (3,000 MÈT. ENVIRON), SA PREMIÈRE ASCENSION

Gavarnie avait pour moi un attrait de plus cette année, puisque j'y trouvai des ascensionnistes célèbres tels que Brulle et Russell. Ce dernier est la providence de tous les « jeunes », qui ne passent jamais à l'Hôtel des Voya-

geurs sans demander si le comte Russell est là ; tous connaissent l'accueil simple et affable de ce grand seigneur, et savent combien, au retour d'escalades, les soirées passent vite à écouter un aussi charmant causeur. C'est par lui, tout en parlant montagne, que j'appris l'existence d'un sommet dépassant 3,000 mètres, encore vierge et remarquablement situé, au cœur des Grandes Pyrénées, dans le massif des Monts-Maudits. « C'est en 1883 que j'ai gravi le Pic Central d'Estatats [1], me dit le comte Russell ; vous voyez où il est, n'est-ce pas, au Sud du lac de Gregonio ; son voisin du Sud-Est est d'altitude à peu près égale et n'a pas été fait : allez-y. Pourquoi je n'y suis pas monté ? Hélas ! les années passent vite et, à remettre toujours, on finit par ne plus exécuter ses projets. » Je tenais doublement à ascendre ce pic : il était nouveau et, de plus, j'étais sûr qu'en suivant un itinéraire fait par le comte Russell je serais pleinement satisfait.

I

Les grands pics inexplorés se font rares dans les Pyrénées, et peu à peu on en arrivera à disséquer une crête pour satisfaire son amour-propre et avoir une « première » à son effectif. Ici m'était offert un sommet de premier ordre, bien détaché, bien visible et dont on ne peut discuter l'existence : c'est là l'important au point de vue topographique. La crête d'Estatats sépare la vallée de Gregonio de celle de Malibierne [2], et ses sommets les plus élevés (Pic Central et Pic Oriental) sont l'un exactement au Sud du déversoir du lac de Gregonio, l'autre plus au Sud-Est. A l'Ouest est un sommet qui figure sur les cartes sous le nom de Pic d'Estatats et est coté 2,976 mètres ; c'est un pic sans nom ; le vrai Pic

1. Ne pas confondre avec *Estats*.
2. Une des plus belles vallées des Monts-Maudits et qui conduit aux grands pics Sud du Néthou : Pic Russell (3,200 mèt.) ; Pic de Malibierne (3,109 mèt.) ; Pic des Tempêtes (3,289 mèt.).

d'Estatats, s'il n'y en a qu'un qui doive porter ce nom, est celui de Russell, puisqu'il est le plus élevé. Si, au contraire, tous les pics de cette crête prennent le nom de la crête elle-même, celui coté 2,976 mètres devient le Pic Occidental ; puis on trouve, en allant vers l'Est, le Pic Central, et enfin à l'extrémité Sud-Est le sommet dont il va être question et qui serait le Pic Oriental [1]. Entre ce dernier et le Pic Central se trouve un autre sommet qui, au premier abord, paraît aussi élevé que ses voisins ; c'est une illusion d'optique : ce n'est en somme qu'une protubérance secondaire sur la crête elle-même, et qui paraît d'accès fort difficile, du moins par le versant Nord. Ces quelques considérations purement techniques posées, voici comment le vicomte d'Ussel et moi avons fait l'ascension du Pic Oriental d'Estatats (je continue à lui donner ce nom, puisque ce sommet ne figure sur aucune carte avec un nom qui lui soit propre).

Avoir d'Ussel comme compagnon était assurer la victoire, eût-elle été difficile à remporter ; lui et son guide Pierre Rauzy, un pâtre au regard clair et naïf, sont légendaires dans la Haute-Ariège ; pas un sommet qu'ils n'aient attaqué sur toutes ses faces, et le mot « impossible » n'existe pas pour eux. Septembre avait été mauvais dans les Pyrénées ; d'Ussel et moi, chassés par les brouillards au moment d'accomplir une escalade qui nous tenait au cœur, sur un grand pic luchonnais, nous étions quittés avec la promesse de nous retrouver sur la brèche. Notre course à l'Estatats a été complète : nuit d'une sauvage poésie passée en plein air dans les solitudes glacées des Monts-Maudits, ascension intéressante et nouvelle. Ce ne sont pas des casse-cou ou de grandes cordées que les lecteurs de l'*Annuaire* vont trouver dans ce récit, c'est simplement une escalade à la portée de tout alpiniste, mais qui prouvera, je l'espère, que, quoique bien vieilles, les Pyrénées peuvent offrir encore à ceux qui savent les parcourir des sites peu vulgaires.

1. Voir RUSSELL, *Souvenirs d'un montagnard* : Pic Central d'Estatats, p. 410 : Pic d'Erouell, p. 414.



II

Pris par la bourrasque et la pluie le 1er octobre au port de la Glère (2,323 mèt.), nous nous étions arrêtés à l'hospice de Vénasque, attendant une éclaircie pour gagner les Bains de Sénart, situés sur les flancs du Pic d'Albe. L'éclaircie ne vint pas, et notre après-midi se passa dans la salle commune au milieu des *carabineros* et des *arrieros* qui se séchaient comme nous auprès du grand feu de pins. Chacun ici fait sa cuisine ; l'un contemple amoureusement une tranche de lard qui grésille sur le feu, tandis que les chaussettes de son voisin sèchent, pendues au plafond au-dessus des casseroles ; la « padrona » arrive avec une grande poêle pleine d'huile rance, dans laquelle elle précipite un paquet de grenouilles à demi vivantes, à la grande joie des assistants qui se pourlèchent déjà à l'idée de manger d'un mets aussi succulent. Dans un coin, un grand diable psalmodie lentement une *jota Aragonesa*, accompagné en sourdine par la guitare. Dehors la pluie tombe avec violence ; à travers deux nuées, les sommets apparaissent poudrés de neige nouvelle. Va-t-il falloir rester ici ou retourner demain à Luchon, vaincus encore une fois par le mauvais temps ? Le lendemain matin le ciel s'est éclairci, et c'est à peine si quelques nuages blancs et cotonneux traînent sur les flancs des montagnes ; en route pour Gregonio. Passant par les Bains de Sénart, où nous arrivons en une heure, nous nous dirigeons, en suivant une direction Sud-Sud-Est, vers une petite brèche qui nous fait communiquer avec la vallée de Gregonio : après une marche pénible à travers de grands chaos, nous sommes en quatre heures depuis les Bains au lac de Gregonio ou de Gregueña (2,657 mèt.), un des plus grands (il couvre près de cent hectares) et des plus hauts des Pyrénées, dont les eaux sombres reflètent les cimes chenues et branlantes des Monts-Maudits ; lac fameux, mais plus fameux que populaire, dira Russell.

Il est trop loin pour être populaire, et cependant quel site sauvage et grandiose ! Neige et granit, pas de végétation ; ses bords sont un entassement cyclopéen de rochers aux formes bizarres, les crêtes qui le dominent sont déchiquetées, brisées par la foudre et sillonnées de couloirs glacés.

Nous passons la nuit au-dessus du déversoir du lac à 2,700 mètres d'altitude ; nuit longue et glaciale, dont le

Déversoir du lac de Gregonio ; col de Gregonio (2,321 mèt.), Pic d'Eroueil (3,037 mèt.); photographie de M. Fontan de Négrin.

souvenir restera longtemps gravé dans notre esprit, nuit qui fut comme un rêve fantastique, pendant laquelle, sans feu ni couvertures, nous nous serrions les uns contre les autres, blottis dans une anfractuosité de rochers et secoués de frissons convulsifs. Ce paysage lunaire finit par remplir le cerveau de visions spectrales, et, quand je me retourne à demi somnolent, que je ne vois autour de moi que des rochers blancs et le ciel étincelant, je cherche à

savoir où je suis; quel est ce songe qui hante mon esprit troublé? suis-je venu ici de mon plein gré? Le froid qui paralyse une de mes jambes me rappelle à la réalité. D'Ussel, la tête enfouie dans son béret, trouve que le jour est bien long à venir, il sort sa montre, espérant qu'il est au moins 3 ou 4 heures du matin : il est tout juste 8 heures et demie du soir! La lune paraît derrière l'Eroueil, et tout prend une teinte cadavérique; à minuit le thermomètre descend à 5 degrés au-dessous de zéro, tout gèle autour de nous : les cascades se sont tues, on n'entend plus le murmure mystérieux des ruisseaux; les glaciers ont l'éclat dur de l'acier et prennent l'air féroce; et durant cette interminable nuit d'automne, où le vent qui passe en sifflant tristement dans les vallées profondes annonce déjà l'hiver, quatre hommes sont là, créatures infimes perdues au sein de cette nature grandiose!

A côté de nous, Bertrand Courrège et Pierre Rauzy battent la semelle et fument la pipe pour se réchauffer. L'aube, qui arrive enfin, nous trouve sautant tous quatre de rochers en rochers et dansant un « cake-walk » des plus extravagants pour rendre un peu de souplesse à nos membres engourdis; un bruit de castagnettes produit par nos dents qui claquent en cadence accompagne nos bonds désordonnés.

III

3 octobre. — Nous n'avons presque plus de vivres, aussi nous mettons-nous à la portion congrue pour le pain. Nous décidons, au lieu d'aller camper dans la Malibierne, du côté de Rio Bueno, de chercher un passage (autre que le col de Gregonio) qui nous fasse gagner le plus rapidement possible le lac d'Eroueil et de là, par le Néthou, le port de Vénasque. Nous allons donc faire le Pic Oriental d'Estatats par le versant de Gregonio, et en descendre par le côté d'Eroueil, le traitant comme un simple col.

Nous dirigeant vers la crête d'Estatats (S. E. du lac ; versant N. de la crête), nous montons à travers de gros blocs de granit et des plaques de neige et, en une heure, nous sommes sur l'arête hérissée de « gendarmes » dominant le lac de plus de 200 mètres ; au Sud, un abîme s'ouvre sous nos pieds, dans les éboulis dort un petit lac aux eaux vertes, et tout au fond nous apercevons les sapinières et les pentes rougeâtres de Malibierne. A l'Ouest se dresse le Pic Central, gravi par Russell en 1883 ; à l'Est, séparé de nous par une arête peu engageante, le Pic Oriental. Entre nous et le Pic Central, une pyramide qui nous paraît très élevée nous fait hésiter ; ne serait-ce pas là le pic qui m'a été indiqué ? D'Ussel prétend avec raison (la suite l'a prouvé) que ce sommet est au-dessous de 3,000 mètres ; il est d'aspect fort rébarbatif, et, si nous avions un peu plus de temps devant nous, nous irions essayer ses couloirs.

Une petite heure d'escalade par l'arête nous mène au sommet de l'Estatats Oriental (un peu plus de 3,000 mèt.), qui, placé à l'extrémité Est de la crête, domine la région d'Eroueil ; il est séparé du Pic d'Eroueil (3,037 mèt.) par un col sans nom (2,960 mèt.) qui nous permet de passer dans le cirque d'Eroueil. En somme le Pic d'Eroueil, qui se dresse au Sud-Est du lac de Gregonio, est absolument dégagé ; c'est une fière pyramide qui domine deux échancrures, l'une à l'Est, qui est le col de Gregonio (2 921 mèt.), l'autre à l'Ouest, le col sans nom dont j'ai parlé plus haut. Si de Gregonio on veut gagner le Néthou, il vaut mieux prendre le col de Gregonio ; si, au contraire, on veut tomber dans la haute vallée de Malibierne, il est plus simple de passer par le col sans nom. C'est ce dernier que nous rejoignons en descendant du pic par l'arête Est ; y est-on passé avant nous ? j'en doute ; — du col, par de grands éboulis et quelques cheminées, nous arrivons au lac d'Eroueil, dont la nappe d'eau laiteuse occupe le centre du cirque de ce nom[1].

1. Je donne au lac le nom d'Eroueil (Voir carte de PACKE), bien que je l'aie entendu appeler lac Coroné ; ce nom étant déjà donné au

L'ascension du Pic Oriental d'Estatats n'offre aucune difficulté sérieuse, à condition d'être exempt de vertige; en été c'est une escalade facile; avec de la neige fraîche et du verglas (c'est dans ces conditions que nous avons fait ce sommet), il y a quelques passages délicats, les

Vue prise du Pic Oriental d'Estatats : l'Eroueil (3,037 mèt.), le Néthou (3,404 mèt.); photographie de M. Fontan de Négrin.

dalles de granit verglassées perdant toute leur rugosité.

Au Nord, le lac de Gregonio se montre dans toute son étendue, dominé de 600 mètres par le formidable escarpement du col Maudit et le Pic du Milieu (3,354 mèt.).

A l'Est, le triste vallon d'Eroueil et le Néthou qui, de

petit lac toujours glacé qui est sur le versant Nord et au pied du talus de neige du col Coroné, il est plus rationnel que le lac du versant Sud porte le nom du cirque où il se trouve. J'appellerai ici le glacier qui monte au col Coroné glacier Coroné et non glacier de Malibierne (nom que lui donnent certains guides), ce glacier étant la voie d'accès la plus naturelle pour arriver par le Sud au col et au Pic Coroné.

ce côté, se dresse abrupt au-dessus du glacier crevassé de Coroné.

Au Sud, le Malibierne et les ondulations mornes et désolées de Castaneza et de Bacivé, où j'ai erré en 1898 ; on ne peut se douter de l'étendue de ces montagnes qui séparent la vallée de l'Esera de la Ribagorzana, si on ne les a parcourues le bâton à la main. On y trouve plusieurs mines d'ocre rouge.

Au Sud-Est, tout rutilant et zébré de neige, le Pic de Malibierne (3,100 mèt.) se dresse fièrement.

Vers l'Ouest, les Posets (3,367 mèt.), les montagnes de Clarabide, des Gourgs-Blancs et du Lis ; tout à l'horizon un grand pic semblable à une gigantesque molaire de mastodonte, avec un glacier qui tombe en cascade sur ses flancs : probablement le Balaïtous et le glacier de las Néous.

Assis sur la crête, les pieds dans le vide, nous jouissons délicieusement de cette belle matinée d'octobre. Pour moi, c'est en automne que la montagne est le plus séduisante ; j'aime ces contrastes dans la nature : les vallées sont encore verdoyantes, tandis que les sommets se cachent sous les neiges nouvelles. Que de teintes dans les forêts ! depuis les frondaisons dorées des hêtres jusqu'au vert sombre des sapins et au feuillage argenté des bouleaux. Au printemps il y a trop de joie, trop d'exubérance, les torrents grossis par la fonte des neiges sont trop tumultueux, les ruisseaux trop babillards ; maintenant, au contraire, la montagne semble se recueillir et dire à l'homme : Profite des derniers beaux jours, si tu veux encore fouler mes pelouses et gravir mes rochers ; bientôt je serai froide et livide, et ma parure de glaces étincelantes rebutera les plus intrépides. Nos âmes s'attristent aussi à l'approche des mauvais jours, ce n'est pas sans un peu de mélancolie que l'on voit arriver l'automne : les feuilles mortes qui tombent en tournoyant sous la brise âpre du Nord sont comme les souvenirs des beaux jours ensoleillés qui s'envolent, eux aussi, jusqu'à ce qu'ils disparaissent ensevelis sous les

neiges de l'hiver ! La nature, qui va s'endormir dans les frimas, se réveillera toujours jeune, toujours riante aux nouveaux printemps, tandis que nous, nous passons, allant toujours de l'avant, sans avoir le droit de nous retourner, en songeant aux moments joyeux de l'enfance et de la jeunesse, la plupart du temps gaspillés sans retour !

IV

A 3 heures, et après avoir traversé le glacier de Coroné,

Talus de neige au col Coroné, photographie de M. Fontan de Négrin.

nous arrivons au talus de neige connu de tous les ascensionnistes du Néthou, et nous dévalons rapidement sur le grand glacier suivant l'itinéraire battu et rebattu de la Rencluse. A 8 heures et demie nous sommes au port de Vénasque, après une journée de quatorze heures de marche. Grâce à l'hospitalité des plus cordiales des propriétaires des mines de blende et de galène du port, Don Antonio Giraudier et M. Eychenne, nous passons

une délicieuse soirée en face des Monts-Maudits, muraille colossale qui défend l'accès des régions mystérieuses d'où nous venons.

Le 4 octobre, grisés par l'air des sommets, éblouis par les neiges immenses, nous regagnons un peu tristes les vallées, où nous attendent toutes les exigences de la vie moderne.

L. Fontan de Négrin,

Vice-président de la Section des Pyrénées Centrales
et membre de la Section de Bagnères-de-Luchon
du Club Alpin Français,
Délégué du Centre excursionniste de Catalogne.

XI

LA CRÊTE DES ROCS IRETCHS

(ENTRE 2,660 MÈT. ET 2,750 MÈT. ENVIRON)

(PAR LE VICOMTE JEAN D'USSEL)

C'est en 1899, pour la première fois, que j'ai fait connaissance avec la crête des Rocs Iretchs. Je remontais la vallée d'Estats, afin d'escalader la grande cime ariégeoise de l'Estats par son côté espagnol, quand, à 5 heures du matin, au petit jour, les Rocs Iretchs m'apparurent à un détour du chemin, se découpant en une longue ligne noirâtre et déchiquetée, sur la teinte plus claire d'un ciel rosissant aux premiers rayons du soleil. Oh ! cette première apparition de rochers inconnus !... Ces quatre rocs brillaient d'un éclat métallique ; leur face nue recouverte de cristaux de mica miroitait au soleil levant, et paraissait tellement lisse qu'elle semblait une immense glissoire sur laquelle nul être humain ne devait pouvoir se cramponner.

L'année suivante, je les avais revus, mais sur leur autre versant, sur le versant du Plat-Subra. De ce côté encore, ils se présentaient sous un aspect formidable ; ils se dressaient superbes et s'enlevaient d'un seul jet de 600 mètres au-dessus d'un névé sali par l'avalanche. Leur crête se découpait en une foule de dentelures pareilles aux dents d'une scie extraordinairement mince, et, au-

1. Carte de l'État-Major, feuille de Foix.

dessous, des rochers entrecoupés de cheminées noires, de rainures minuscules, le plus souvent en surplomb, tombaient en à-pic impressionnants.

Puis de nouveau en 1901 et 1902 je les avais aperçus, et toujours, ils se montraient à mes yeux sous leur même aspect, un aspect décourageant : rien n'est navrant pour l'alpiniste comme ces pics qui semblent infaisables, mais aussi rien n'excite plus son désir de vaincre.

A la fin de 1902 pourtant, je résolus une tentative d'ascension et je précisai mes idées à leur égard. Géographiquement, cette crête sépare les deux vallées d'Estats et de Plat-Subra, deux des vallées qui prennent naissance dans le massif ariégeois d'Estats ; elle sert pour ainsi dire d'éperon avancé à la masse du Montcalm au-dessus de la vallée de Lartigue. Cette crête, qui court dans une direction Nord-Sud et a une longueur d'environ 1,200 mètres, forme quatre pics ou plutôt quatre « gendarmes » séparés les uns des autres par des échancrures peu marquées : seule celle qui sépare le troisième du quatrième pic peut servir de passage et mériter le nom de brèche. J'appris alors qu'on appelait cette crête *crête des Rocs Iretchs*, c'est-à-dire des rocs sauvages, irrités, irascibles. Sauvages, oui, vous l'êtes, rocs vierges, avec vos faces de granit micacées rendues orangées ou vertes par les lichens qui y poussent et qui vous donnent un aspect sinistre ! Irrités, vous l'êtes, avec toutes vos déchirures qui forment autant de forteresses à enlever avant de vous vaincre ! Irascibles, vous l'êtes, puisque personne n'a pu encore fouler vos têtes superbes ; que votre rocher se désagrège sous la moindre pression pour se précipiter sur l'imprudent qui veut vous dompter ; et que l'on dit couramment qu'il ne faut pas essayer même de vous attaquer ! « Monsieur, il est défendu d'y monter, me disait-on, chaque fois que j'essayais de soulever un coin du voile qui cachait votre virginité ; Monsieur, pourquoi vouloir tenter l'impossible ? »

Malgré tout cela, en août 1902 je partais, et, après une nuit passée aux cabanes du Plat-Subra, je montais avec

mon guide, Pierre Rauzy, les pentes roides qui forment le versant gauche de la vallée. J'arrivais ainsi à la crête au-dessus de l'Etang-Sourd ; mais là un vent effroyable, vent qui faisait voler les rocs comme des feuilles, qui les arrachait du sein de la montagne, et les précipitait en bas avec le bruit effrayant du tonnerre, nous empêcha de mettre notre projet à exécution et nous força de redescendre. Vous n'étiez donc pas vaincus, Rocs Iretchs ; vous vouliez rester vierges un an encore ! mais en même temps, vous vous faisiez désirer avec tant d'ardeur, que la victoire devenait certaine ; résolus que nous étions à faire l'impossible pour vous avoir.

Donc, ma seconde tentative fut fixée au mois de septembre 1903, avec Pierre Rauzy. Ce jour-là, le 26, nous avons cherché à mettre toutes les chances de notre côté pour arriver au succès. Le bagage est réduit au strict minimum : deux piolets, un appareil photographique, des espadrilles, une boîte de conserves, du pain et du vin, et 40 mètres de corde : tout cela est réparti également sur le dos de chacun de nous.

Le jour petit à petit se lève ; il se lève rose et superbe quand nous quittons Marc ; le temps s'annonce splendide, aussi remontons-nous résolument et gaiement le chemin de Lartigue, puis celui qui conduit aux cabanes de Pujol. Nous y sommes à 7 heures, au moment où le soleil commence à éclairer magiquement tous les grands sommets. Mais, ô terreur ! il a neigé quelques jours auparavant, et il y a plus de neige que nous ne le pensions ! Qui sait si tout à l'heure cette neige fraîche, et qui fuit sous les pieds, n'empêchera pas la course et ne nous obligera pas à redescendre ! Oh ! encore une fois redescendre, vaincus, cette même pente d'herbe roide qui se trouve en face des cabanes de Pujol et qui forme un des versants de la crête entre les Bazurs[1] et le Plat-Subra ! Malgré cela, nous voulons continuer.

A 9 heures, nous sommes à la crête, juste au-dessus de

1. Partie basse de la vallée d'Estats.

l'Étang-Sourd, qui, non encore éclairé par le soleil, dort sans ride et sans transparence dans un cirque d'éboulis. Nous continuons notre marche dans une direction Sud, le long d'une crête herbeuse, en suivant un sentier de moutons, et à 10 heures, tout à coup, derrière une arête, le premier des Rocs Iretchs nous apparaît ; il nous montre son versant du Plat-Subra ; d'ici il n'a pas l'air redou-

Un « gendarme » aux Rocs Iretchs; photographie du vicomte Jean d'Ussel.

table, c'est une pyramide d'herbe presque verticale, entrecoupée de bancs rocheux ; quelques taches de neige fraîche zèbrent toute cette face, et nous rendent inquiets sur la réussite de l'entreprise ; comment tenir en effet sur cette neige qui glissera sous nos pieds ? Allons voir le versant des Bazurs.

A 10 heures et demie nous sommes à un petit col qui sépare les Iretchs du reste de la crête ; nous avons devant nous une muraille de granit, puis une arête en dent de scie ; cette seconde face, malgré son aspect peu engageant, est préférable à la première à cause de la neige

fraîche. Aussi attaquerons-nous par là ; mais auparavant, il nous faut déjeuner de manière à ne plus être arrêtés dans notre marche en avant.

A 11 heures, départ, droit par l'arête. Cette arête est bonne, les mains ont des prises, les clous mordent, et en vingt minutes nous sommes sur un premier sommet. De là, nous découvrons une succession de « gendarmes » qui forment comme autant de pics distincts, et que nous allons attaquer successivement. A 11 h. 45, premier col et première difficulté : un gendarme formidable et une muraille. Sur le versant du Plat-Subra, pas moyen de passer ; sur celui des Bazurs, une petite rainure coupe une dalle lisse, puis au-dessus, à 2 mètres de hauteur, une légère prise, ce qui laisse prévoir un dangereux rétablissement et espérer la montée ; au-dessous le vide, un à-pic de 700 mètres ! Pierre se déchausse, laisse sac et piolet, et s'attache.

Lentement, il traverse la dalle : oh ! très lentement, mais il avance pourtant ; il se cramponne avec les phalanges des pieds et celles des mains ; enfin il arrive à la prise, et alors le rétablissement redoutable ; puis je le vois s'installer à cheval sur la crête : « *Mal foc del cel*, jure-t-il. (De l'autre côté c'est encore plus mauvais.) Envoyez-moi tout, il faudra venir vous asseoir à califourchon derrière moi. » J'attache tout notre bagage à la corde ; sacs et piolets montent alors en décrivant des mouvements de pendule gigantesques ; puis la corde revient s'abattre à côté de moi en sifflant, et maintenant je m'attache à mon tour : « Laisse-moi assez de corde pour ne pas me gêner, ne tire que si tu sens que je glisse ». J'abandonne la plate-forme et me mets en demeure d'escalader à mon tour la dalle lisse, la corde devant corriger le moindre de mes faux mouvements. Quelques minutes après, je suis en selle à califourchon derrière Pierre.

Maintenant cela « se corse » encore davantage : un gendarme en surplomb, et complètement lisse, qu'il faut essayer de traverser par le versant du Plat-Subra ; suivre

en effet la crête sur laquelle nous sommes à cheval serait impossible; heureusement qu'à force de nous pencher pour étudier, nous finissons par découvrir deux rainures, l'une pour les mains, l'autre pour les pieds; elles ne sont pas larges, quelques millimètres seulement, mais enfin mieux vaut cela que rien, et nous pourrons atteindre ainsi, huit mètres plus loin, une petite plate-forme, bien que, à un moment donné, la rainure sur laquelle nos pieds doivent reposer cesse complètement; il faudra donc passer ces deux mètres, suspendus par les phalanges, tout le corps dans le vide. Cette vue nous fait réfléchir; mais notre parti est bien vite pris : nous vérifions la manière dont nous sommes attachés, et je commence le mouvement.

Il faut d'abord descendre de cheval, ce qui n'est pas une opération facile; puis j'engage l'extrémité de mes pieds dans la rainure inférieure, et sur l'autre les phalanges de mes mains, et ainsi en avant. Je me déplace latéralement et lentement, la figure tournée vers le rocher auquel j'adhère comme une mouche à une vitre. Je pourrais étudier à loisir la formation de la roche, si ma tête était solide, — et pourquoi ne le serait-elle pas? impossible de voir le vide au-dessous : je suis tellement collé contre le rocher que je n'ai aucune sensation; je ne vois rien, je n'entends rien; mécaniquement je me déplace et mécaniquement j'avance. Maintenant un quart de seconde d'arrêt pour reprendre souffle, et le passage scabreux. L'un après l'autre, mes deux pieds quittent leur appui et mon corps se balance à bout de bras dans le vide, ma poitrine raclant le rocher, la corde, légèrement tendue en cas de malheur; les uns après les autres mes doigts se déplacent, car je n'ose pas déplacer une main entière, et j'avance ainsi, jusqu'à ce que je me sente reposer sur quelque chose de solide; la voici donc, la plate-forme, où je reprends enfin pied, non sans satisfaction! Ensuite ce sont les sacs et les piolets que je tire à la corde; puis c'est Pierre qui va franchir le même passage, mais d'une manière plus dangereuse encore, puisque c'est moi qui

tiens la corde et que je suis au-dessous de lui, donc beaucoup moins bien placé pour retenir en cas de malheur. Son mouvement s'exécute cependant sans incident.

Ce mauvais pas franchi, la marche en avant est reprise, droit par l'arête formée de blocs de rochers ; prises suffisantes ; cristaux de quartz légèrement en saillie, permettant aux souliers de ne pas trop glisser, et à 1 h. 15

Autre « gendarme » aux Rocs Iretchs ; photographie du vicomte Jean d'Ussel.

sommet, sur lequel nous ne nous arrêtons pas. Nous continuons donc, en nous tenant légèrement sur le versant du Plat-Subra, jusqu'au col qui sépare le second sommet du troisième. Puis ce troisième pic est aussitôt attaqué, toujours par le même versant. Quelques cheminées verticales, recouvertes d'herbe et entrecoupées de bancs rocheux et de corniches également rocheuses, nous font arriver au sommet à 1 h. 35. Sans nous arrêter, nous nous mettons en demeure d'effectuer la descente, que nous prévoyons délicate.

Elle n'est pas trop belle en effet, cette descente,

cependant nous la faisons plus rapidement que nous ne l'aurions pensé, malgré les derniers mètres ; il faut en effet se laisser glisser dans une rainure minuscule ; or cette rainure ne présente aucune aspérité permettant de s'accrocher ; force est donc de descendre complètement à la corde ; pour moi aucune difficulté ; pour Pierre il faut un rappel de corde ; enfin à 2 heures nous sommes au col entre le troisième et le quatrième sommet, où nous trouvons une plate-forme suffisamment large pour nous permettre de nous arrêter une minute sans être obligés de nous cramponner avec les mains.

Le dernier sommet est abordé par l'arête ; il nous semble tout d'abord d'une facilité extrême ; il est formé de gros blocs cristallins nous permettant d'avancer très vite ; aucune difficulté sérieuse ; mais petit à petit l'arête se rétrécit insensiblement, et nous nous trouvons en présence d'une dalle lisse en lame de couteau. De chaque côté le rocher fuit avec une verticalité désespérante, et au-dessous des aiguilles se dressent de toute part, prêtes à accrocher avec leurs aspérités et à retenir sur leurs pointes les corps qui pourraient se détacher. Il faut cependant passer ; pour cela il n'y a qu'un parti à prendre, enfourcher la dalle comme un cheval et la passer en se servant des mains. Pierre est en tête : je le vois devant moi à cheval avancer lentement et par saccades, puis il disparaît derrière un pointement de la roche et je l'entends me crier de suivre. A mon tour je me mets en selle, et à mon tour j'avance, mais je m'y prends si maladroitement qu'à un moment donné je ne puis plus ni avancer, ni reculer ; je vais alors me résoudre à m'enlever sur mes deux poignets, de manière à dégager ma jambe gauche qui est restée en arrière, quand j'entends Pierre, d'une voix de stentor, me crier : « Assis, débrouillez-vous comme vous le voudrez, mais restez collé au rocher : si vous tombiez non seulement vous seriez tué, mais votre squelette même serait écrasé. » Ces paroles me sont lancées d'un ton d'autorité tel que je n'ai plus qu'à obéir.

Je parviens cependant à me dégager et je finis par

rejoindre Pierre que je trouve debout sur une dalle couchée en forme de pont et d'une solidité relative. Il me donne la main pour aider le dernier pas, qui se fait en passant la jambe au-dessus d'une aspérité de la roche, de manière à descendre de cheval du côté du versant des Bazurs, pour revenir ensuite sur celui du Plat-Sub.a, en franchissant l'espèce de pont sur lequel il m'attendait. Là nous reprenons souffle quelques minutes, et je reçois les excuses de mon guide pour m'avoir ainsi rudoyé quelques minutes auparavant : « Mais, Monsieur, dit-il, vous n'étiez pas attaché ».

L'arête devenant de plus en plus mauvaise, nous prenons le parti de l'abandonner et d'attaquer le pic droit devant nous par son versant du Plat-Subra, où nous voyons quelques cheminées d'herbe couper la muraille de rocher et des corniches vertes se projeter sur la teinte grisâtre de la pierre ; mais comme cette herbe est trompeuse, qu'elle se détache à la main et cède sous le pied, nous nous attachons à nouveau.

C'est d'abord une cheminée absolument verticale qu'il faut escalader, cheminée pendant la montée de laquelle je ne vois pas autre chose que les deux talons ferrés de Pierre à quelques centimètres au-dessus de ma tête ; puis c'est une corniche dangereusement étroite qui nous fait contourner le pic et même passer en surplomb au-dessus d'un vide sérieux : ce sont ensuite les rochers et les dalles de l'arête Sud que nous abordons, et c'est enfin le sommet : 3 heurcs, 2,750 mètr s environ.

Vue peu étendue au Sud sur la pyramide de la Pique du Montcalm qui ferme complètement notre horizon ; à l'Ouest, sur les crêtes de la Coumète et des Guins de Lase et de Taps ; au Nord, sur la masse granitique de Bassiès et les diverses crêtes de la vallée d'Auzat. Tous ces sommets sont légèrement zébrés par la neige fraîche, qui semble plus blanche encore que de coutume par suite d'une opposition violente avec les teintes chaudes de l'automne. Au loin, la vallée de Vicdessos s'ouvre plus large et plus jaune que ce qui nous entoure. Ses chaumes

coupés nous rappellent la présence de l'homme et nous sortent de la méditation dans laquelle, si loin du monde, nous aimerions tant à nous plonger.

Rien sur ce sommet : pas une tourelle, pas trace d'un être humain, et nous n'avons pas le temps de laisser un

La Pique du Montcalm prise de la crête des Rocs Iretchs; photographie du vicomte Jean d'Ussel.

souvenir de notre passage ! Il faut descendre, et cela vite, si nous voulons être de retour avant la nuit ; il faut nous arracher à notre victoire ; car le problème du retour est un problème que nous nous posons et qui n'est pas sans nous troubler l'un et l'autre. Comment et par où descendre ? Il y a évidemment le chemin de la montée,

mais Pierre ne s'en soucie pas ; on pourra peut-être redescendre sur le versant des Bazurs : nous en examinons donc avec attention toutes les cheminées. Après discussion, nous décidons d'essayer la descente par une cheminée qui se trouve au Nord-Ouest du pic. Le haut n'en a pas l'air trop mauvais ; quant au bas, nous ne pouvons rien en dire : nous ne voyons pas où nous allons, des murs coupent tous les dix mètres la roideur de la pente et forment des ressauts derrière lesquels notre vue ne peut s'étendre.

« Ce n'est pas le moment de trembler, me crie soudain Pierre, et descendez. » Donc je commence la descente, Pierre, assis sur le sommet, tenant solidement la corde ; je descends ainsi 25 mètres ; puis c'est au tour de Pierre de descendre et c'est au mien de le tenir ; ensuite nouvelle descente de 25 mètres pour moi dans des rainures schisteuses où les prises sont réduites au minimum, où je ne tiens souvent que par adhérence ; puis nouvelle halte pour attendre Pierre, et de nouveau reprise de la marche. A un moment donné, je me trouve au haut d'une rainure qui fuit noire et verticale entre deux parois de rocher lisses et micacées. Il faut s'arrêter : pourrons-nous continuer, ou nous faudra-t-il remonter ? Pierre va en reconnaissance : il se déchausse, abandonne son sac et son piolet et se met à escalader le versant gauche de la cheminée pour essayer d'en sortir et de trouver un chemin ailleurs. Lentement je le vois s'élever et disparaître, tandis que la corde file entre mes doigts ; j'entends enfin le coup de sifflet, signal convenu pour m'avertir qu'on peut passer, et, après avoir envoyé par la corde les sacs et les piolets, je me mets en devoir de rejoindre mon guide, puis, sans m'arrêter, de le dépasser de manière à gagner la neige qui apparaît dans le fond d'un couloir, au pied de la muraille sur laquelle l'un et l'autre nous nous trouvons. Une descente à la corde pour moi, un rappel pour Pierre, et nous abordons le couloir de neige fraîche, dans laquelle nous enfonçons jusqu'aux genoux. A 4 heures et demie enfin, nous abandonnons la

neige, et atteignons des éboulis et des rhododendrons où nous pouvons déjeuner, et en nous reposant nous rappeler les émotions ressenties, et dire un dernier adieu à ces roches qui nous ont si passionnément attirés.

Notre repas terminé, nous reprenons la marche dans le pâturage, nous laissons à notre droite l'Étang-Sourd, et nous atteignons bientôt le chemin des cabanes des Bazurs ; nous y arrivons à 5 heures un quart.

Maintenant notre course devient rapide, pressés que nous sommes d'arriver à Marc avant la nuit, aussi marchons-nous le plus vite possible ; nous rencontrons le pâtre dont le troupeau paît toute l'année au pied des Rocs Iretchs et qui nous déclare, quand nous lui annonçons notre victoire, « que nous lui mentons, que ce n'est pas vrai, que nous n'y avons pas été ». A 7 heures et demie nous arrivons à Marc, à la nuit, suffisamment tôt pour dissiper les inquiétudes de ceux qui voulaient déjà organiser une caravane de secours pour aller à notre recherche.

Et maintenant, Rocs Iretchs, vous êtes vaincus ; mais si vous ne pouvez garder votre réputation de rocs vierges, vous n'en restez pas moins des pics redoutables, réservés aux amateurs des difficultés, des pics qui ne se livrent pas facilement, et qui ne se donnent pas au premier venu.

Quant à nous, nous n'avons pas encore fini notre tâche : il nous reste encore un gendarme à enlever, entre le quatrième sommet et la Pique du Montcalm. Ce gendarme, d'aspect difficile, doit être vaincu l'année prochaine ; et alors seulement nous pourrons annoncer que la victoire est complète et que la crête des Rocs Iretchs est entièrement faite.

VICOMTE JEAN D'USSEL,
Membre du Club Alpin Français
(Section du Sud-Ouest).

XII

LE PIC-LONG

(PAR M. LUCIEN BRIET)

Du sommet du Pic du Midi de Bigorre, en considérant les crêtes qui bornent le royaume d'Espagne, on aperçoit, au delà de la vallée d'Escoubous, un massif dont l'importance et le prestige se dégagent immédiatement, et qui n'est rien moins que le Néouvieille [1], reconnaissable au vaste glacier d'où lui vient son nom « Nèou-Bielho », que la prononciation et l'orthographe françaises usuelles ont défiguré, et qui signifie « neige vieille ». Ce massif comporte plusieurs cimes qu'il ne faut pas confondre avec une pointe voisine, beaucoup plus élancée, située à droite et assez en arrière, et que les premiers observateurs de la chaîne, vers l'époque où Vidal et Reboul résolurent leur nivellement, affublèrent de l'appellation caractéristique de Pic-Long, car on ignorait tout à son sujet. L'altitude du Pic-Long, estimée alors à 1,668 toises ou 3,251 mètres, réduite depuis à 3,194 mètres, paraissait dépasser la hauteur du Pic du Midi, mais non celle du Mont-Perdu. Signalé de cette façon à l'attention publique, le Pic-Long fut pendant longtemps regardé à distance, des abords du Néouvieille principalement, que l'on visitait de préférence, lorsqu'il s'agissait d'étudier le granit en place aux environs de Barèges, excursion « plus pénible que

1. Sur l'orthographe *Néouvieille*, voir l'*Annuaire* de 1902, p. 182, note 2

dangereuse ». On s'élevait par le vallon de Lienz jusqu'aux lacs de la Glaire « qu'on se lassait à compter [1] », et, laissant à l'Ouest le Campanal de Larrens, on atteignait finalement au-dessus de la vallée de Barada, près du col de Coume-Estrète (combe étroite), un mamelon qui permettait d'admirer la crête calcaire de niveau, car « ce mamelon était au moins aussi haut que les murailles du Marboré ». S'agissait-il du Turon de Néouvieille ou d'une des pointes de la Serre de la Coume ou Combe de l'Ours ? Vidal et Reboul y furent suivis de près par Ramond, qui nous a donné, dans une des planches de son célèbre volume, un croquis du fronton gavarnien visible « sans obstacle intermédiaire, depuis le Mont-Perdu jusqu'au port de Gavarnie, le port de Pinède se trouvant toutefois caché par le Pic-Long [2] ». Cette curieuse région, quelque peu confuse sur la carte d'État-Major, est d'autant plus actuellement à l'ordre du jour, qu'elle vient d'être relevée avec soin par le comte de Saint-Saud : le lecteur, avide de puiser aux sources, pourra en étudier la carte-esquisse, dressée par le colonel Prudent, dans l'*Annuaire* de 1901 [3].

L'intérêt présenté par la nature granitique du Pic-Long sombra bientôt devant l'étrangeté splendide du Mont-Perdu édifié après coup avec des dépôts marins. Ramond détourna vers les Trois-Sœurs les yeux de la science et les muscles du tourisme. On se contenta un moment de noter, entre le Pic du Midi de Bigorre et le Marboré, une protubérance qui marquait l'axe primitif de la chaîne. Le Pic-Long et le Néouvieille furent les aiguilles par excellence à opposer aux soums turriformes du massif calcaire. En 1823, J. de Charpentier, directeur des mines du canton de Vaud, constata, dans son *Essai sur la constitution géognostique des Pyrénées*, que les habitants de

1. RAMOND. *Observations faites dans les Pyrénées*, etc., Paris, chez Belin, 1789, 1 vol. in-8°, pp. 124 et 125.

2. *Voyages au Mont-Perdu et dans la région adjacente des Pyrénées*, par L. RAMOND, Paris, chez Belin, an IX-1801, 1 vol. in-8°, pp. 348 et 349 et pl. III, fig. 1

3. Pages 212 à 241

Gèdre connaissaient le Pic-Long sous le nom d' « Et soum d'Estibermale[1] », et, de fait, le Pic-Long domine complètement le ravin en question. Puis, plus tard, par Charles Packe[2], on sut que cette cime s'appelait le Pic-Vierge, les chasseurs d'isards ayant été fort longtemps à trouver les moyens d'y grimper. L'instituteur actuel de Gèdre, Pierre Rondou, arrière-petit-fils du guide qui mena Ramond à l'assaut du Mont-Perdu et entomologiste distingué, a eu entre les mains un antique parchemin réglant les droits d'arrosage des habitants de Gèdre-Dessus et où il était question d'un Soum de Grotosquiou, dénomination perdue, ignorée des indigènes, mais qui semblait s'appliquer au pic commandant l'Estibère-Male, c'est-à-dire au Pic-Long, sur lequel le vainqueur du Néouvieille nous avait fourni à son heure quelques renseignements précieux.

V. de Chausenque raconte, en effet, qu'en 1846 le duc de Nemours, qui « se jouait avec les plus grandes difficultés des montagnes », exécuta l'ascension de deux cimes vierges des Hautes-Pyrénées, « le Pic-Long et le Cylindre de Marboré »[3]. Personne n'a osé tenir en doute cette défaite du Pic-Long, bien qu'aucun document ne la certifie et qu'il ait été prouvé clairement que le duc de Nemours n'avait jamais mis le pied sur le Cylindre, grâce à son affirmation d'avoir aperçu de ce sommet la source de la grande chute de Gavarnie, qui en est absolument invisible. Le comte Russell prétend qu'il ne s'est agi que du plateau du Marboré, mais je pense qu'il faudrait plutôt entendre soit le Casque, soit la Tour qui couronne le Cirque. Marc-Henri Sesqué (et non Sesquet), de Gèdre, et d'autres guides-porteurs, avaient conduit le fils de Louis-Philippe au Pic-Long, qui aurait été également

1. *Essai sur la constitution géognostique des Pyrénées*, par J. DE CHARPENTIER, à Paris, chez Levrault, 1823, 1 vol. in-8°, p. 46.

2. *A Guide to the Pyrenees*, by CHARLES PACKE, second edition, London, Longmans, Green et C°, 1 vol. in-12, p. 69 (Section 50, Pic Long or Vierge).

3. *Les Pyrénées*, etc., par M. V. DE CHAUSENQUE, 2° édition, Agen, Noubel, 1851, 2 vol. in-12, tome Ier, pp. 437 et 440. (En note.)

gravi l'année suivante par M. de Franqueville. Les officiers topographes de l'Etat-Major durent y monter à leur tour en 1848, et il y aurait grand intérêt à rechercher si Peytier et Hossard, qui firent du Pic-Long un point de second ordre, comme on peut s'en rendre compte dans le tracé trigonométrique de Corabœuf [1], ne se seraient pas hasardés sur cette cime en 1826 ou 1827, années où ils opérèrent. Le comte Russell fit le Pic-Long en 1865, avec le même Sesqué, âgé de soixante-huit ans, et son fils ; puis, maintes ascensions suivirent, plus fréquentes aujourd'hui quoique rares cependant, à cause des dangers que présente sur sa fin l'escalade de cette fière montagne.

En parcourant l'arête qui, détachée de la ligne de partage des eaux au Pic de Troumouse, remonte tortueusement jusqu'au col du Tourmalet entre les vallées qu'arrosent les Gaves et celles où coulent les Nestes, on passera par le Pic-Long, nodosité formée par la réunion des trois arêtes de Badet, de Cap de Long et de Bugarret. Cette dernière arête se projette vers l'Ouest, séparant le Barada du Campbieil, et se termine au-dessus de Gèdre et de Pragnères par les rocs d'Abeilla et de Memmé, qui embrassent le ravin de Mousca. Dans le Campbieil, un chaînon part du Pic de Bugarret pour délimiter les ravins d'Estibère-Bonne et d'Estibère-Male : la carte d'État-Major rattache à tort ce chaînon au Pic-Long. Au Nord de la crête de Bugarret, on a affaire à un vaste plan incliné, plus ou moins bossué, sauvage, inhospitalier aux pasteurs, et blanchi par les glaciers du Pic-Long et de Crabounouse. Aucun alpiniste ne s'est encore vanté d'avoir été boire au lac polaire et surélevé de Tourrat, source du gave de Barada. La région septentrionale du Pic-Long se découvre à merveille du col de Rabiet, où a été construit le refuge Packe. Des hardes d'isards errent et

1. *Mémoire sur les opérations géodésiques des Pyrénées et la comparaison du niveau des deux mers*, par M. CORABŒUF, lieutenant-colonel au corps des ingénieurs-géographes. Paris, de l'Imprimerie Royale, 1831. 1 vol. in-4°. (Voir la planche.)



vivent au milieu de ces solitudes et leur valurent probablement le nom de Crabounouse, les « neiges aux chèvres » (de *crabè*, chèvre, et *nèous*, neiges), que la susdite carte d'État-Major a écrit Carbounouse, sans autre forme de procès.

Le Pic-Long atteint son maximum d'intensité dans sa face Nord. Il s'élève de plus de 200 mètres, presque perpendiculairement, comme projeté de son glacier à sa cime ; l'arête de Cap de Long ose à peine lever les yeux sur ce jaillissement formidable. Au Sud, le môle sommital du Pic-Long tombe également très raide, mais beaucoup moins profondément, sur l'échancrure dite Hourquette du Pic-Long. Ses escarpements, du côté de l'Est, sont invincibles ; mais, à l'Ouest, il s'humanise, étayé par un contrefort qui s'abaisse régulièrement, et sans trop de hâte, vers le Pic de Bugarret, chemin tellement déchiqueté qu'on ne songea pas à s'y fier d'abord.

Du Turon de Néouvieille, comme du sommet du Pic de Campbieil ou du Pic Badet, le Pic-Long apparaît superbe, dominateur, semblable à un dieu alpestre, debout sur son autel, avec le ciel pour sanctuaire. Aussi bien, de tous les hauts points de la frontière, on le distingue au Nord, barrant l'horizon, occultant ou ravalant le Néouvieille, et toujours juxtaposé au Pic Badet ; mais il convient surtout de le contempler de Saugué, plutôt que du Coumély, des pâtures duquel il s'affirme comme le point culminant d'un énorme crescendo de montagnes empilées sous lui en guise de piédestal. Sa cime est étroite, vertigineuse ; les restes d'un cairn s'y délabrent ; on marche avec précaution sur des blocs d'un granit brisé que les géologues ont reconnu pour de la diorite. A cause des abîmes qui s'effondrent de toutes parts, l'esprit se sent mal à l'aise ; quant au panorama, il n'a rien de merveilleux. Le Néouvieille, lourdement, s'écrase, abdique sa majesté, tandis que le Badet, plus fin, plus élégant, se maintient. Point de fulgurites, qui ne se rencontrent que sur les cimes dont la pierre est aisément fusible. Quelques fragments seuls présentent de rares globules opa-

ques couleur de verre à bouteilles. La foudre frappe cependant le Pic-Long sans relâche, et des marques polies, luisant çà et là dans la cheminée d'accès, en témoignent, rappellent son passage dont les chocs enflammés n'ont pas l'air de beaucoup effrayer, dans leur habitat aérien, les petites marguerites *(Leucanthemum alpinum* Lam.), accrochées en assez grand nombre parmi les fentes du roc, presque jusqu'en haut, et dont on aime à rencontrer au-dessus du précipice le léger et pâle sourire.

Les trois arêtes qui aboutissent au Pic-Long ont dû, tant qu'il demeura le Pic-Vierge, être considérées comme autant de voies capables de mener à sa conquête. Les chasseurs d'Aragnouet ont, de temps immémorial, traqué l'isard dans la partie supérieure du Cap de Long, et passaient au besoin dans le Barada par la Hourquette de Campassen ou de Bugarret, tandis que ceux de Gèdre utilisaient l'Estibère-Bonne pour se rendre sur le versant septentrional. Il est probable qu'au cours de ces parties cynégétiques, où les chiens faisaient défaut, la nécessité de découvrir, de tourner, de rabattre le gibier, d'aller à sa rencontre avec le vent favorable, a forcé bon gré mal gré quelque aventureux et hardi montagnard à couronner le pic, premier assaut dont les péripéties seraient assurément curieuses à connaître en détail. La Hourquette du Pic-Long, à cheval sur le glacier du Badet et le ravin d'Estibère-Male, s'offrait du reste comme un excellent marchepied ; on finit par attaquer directement la cime de ce point. Le comte Russell a fort bien décrit l'escalade du Pic-Long par la Hourquette du Pic-Long dans ses *Grandes ascensions des Pyrénées*[1]. Le général de Nansouty effectua cette même course en partant du lac d'Orédon, au lieu de Gèdre. Le 13 août 1890, une route nouvelle fut inaugurée. Brulle et de Monts[2] attei-

1. *Les grandes ascensions des Pyrénées*, etc., par le comte HENRY RUSSELL-KILLOUGH, Paris-Toulouse, Hachette et Privat, 1866, 1 vol. in-8°, pp. 186 à 189. Voir également les *Souvenirs d'un montagnard*, par le même, Pau, Vignancour, 1888, 1 vol. in-8°, pp. 152 à 154.

2. *Bulletin de la Section du Sud-Ouest du Club Alpin Français*, n° 28 (décembre 1890), pp. 125 et 126.

gnirent ce jour-là, par l'Estibère-Bonne, la crête de Bugarret dont ils foulèrent aux pieds les « cinq pointes », montèrent au Pic-Long par l'arête « des plus amusantes, très variée, tourmentée, coupée de gendarmes, de brèches, d'obstacles de toutes sortes et quelquefois très curieux »; puis, au lieu de redescendre, selon l'habitude, par le glacier du Badet, prirent comme Russell par l'Estibère-Male, qui se trouve défendu à son débouché par un escarpement dont la passe n'est pas du tout aisée à trouver pour qui l'ignore. La troisième arête, celle de Cap de Long, reste à essayer.

Il fallait être la nature pour imaginer, dans le poème des Pyrénées, l'antithèse géologique du Pic-Long et de la Munia[1].

L'ascension du Pic-Long se fait ordinairement par la hourquette qui porte son nom. Simple au début, cette course ne tarde pas à intéresser et finalement devient même assez émouvante. Il faut remonter de Gèdre dans la vallée de Campbieil où on pourrait au besoin aller s'hospitaliser la veille, surtout en prenant Gavarnie pour point de départ : parmi les granges dont le « germ » est formé, celle de Mouré offre toutes les commodités désirables. Au delà, on continue de serpenter selon le thalweg. Sur le seuil qui ferme l'Estibère-Male ruisselle une petite cascade. On gravit un ressaut herbeux, et, en vue du col de Campbieil ouvert entre la crête de Lentilla et le Pic des Aiguillons, laissant de côté le coueyla de Saoucet, on tourne à gauche vers des pentes qui mènent à la Hourquette Badet, site remarquable, apte, comme je l'ai déjà dit, à être agrémenté d'un refuge, tant en raison de son altitude (3,000 mèt. environ) que de sa proximité des trois cimes, Campbieil, Badet et Pic-Long, et des grands réservoirs de la Neste.

Engourdi dans son « âpre bassin d'ardoises », le petit lac Badet ne semble pas se plaindre outre mesure de l'espèce de relégation à laquelle le sort l'a condamné. C'est

1. Voir *La Nature*, n° 1577, du 15 août 1903, pp. 167 à 170.

au surplus sur ses bords que les attraits de l'ascension du Pic-Long commencent à se faire sentir, car ils languissent quelque peu durant la traversée silencieuse et terne des pâtures d'en bas. La flore se montre médiocre : quelques gentianes (*Gentiana verna* L.), une ibérie (*Iberis carnosa* Lap.), et une androsace (*Androsace ciliata* D. C.), me sont par hasard tombées sous les yeux. On passe à certaine distance de la rive occidentale du lac, tantôt sur des neiges, tantôt sur des gravats, en coupant au court dans les talus au-dessus desquels s'élancent les bases massives et inébranlables du Pic Badet. De grands rochers jouent le rôle de contreforts ; parfois, les éboulis cèdent, font trébucher ; un formidable éperon se projette. Après avoir franchi une sorte de moraine, on arrive enfin sur la lisière d'un glacier dont la surface, ridée comme l'eau d'un lac tressaillant sous la brise, s'épand à la façon d'un rapide.

Le Pic-Long, visible par delà cette blanche coulée, ressemble étrangement à ces îles coniques que les navigateurs voient parfois émerger des flots. Il se développe et grandit au fur et à mesure que l'on avance ; la crête de sa hourquette ne tarde pas à surgir, véritable barrière édifiée auprès de lui. Du giron du pic qui l'enfante et le protège des vents du Sud, le glacier du Badet glisse en se bombant, et c'est du sommet de sa croupe que le Pic-Long apparaît soudain de pied en cap, comme un géant de la montagne, qu'il représente du reste admirablement. Deux promontoires, pareils à des pattes courtes et nerveuses, se détachent de ses flancs sillonnés de couloirs abrupts ; on reconnaît le granit ; la cime accuse plusieurs pointes dont aucune n'est le sommet véritable. On continue de s'engager sur le névé selon le rayon de la courbe qu'il dessine en dévalant. Les crevasses ne sont pas à craindre ; on passe fort au-dessous de la rimaye que l'éperon du Pic Badet occasionne ; quant aux fissures où se perdit le malheureux Caubet, elles se trouvent beaucoup plus bas, à l'extrémité du glacier dont l'été découvre les horreurs bleues. Une dépression sépare très franche-

ment cette houle glaciaire des talus immaculés qui s'adossent au Pic-Long et qui sont comme enorgueillis de faire corps avec sa façade. On monte de plus en plus raide ; les pas se creusent d'eux-mêmes sous les souliers ferrés. Par un zigzag obligatoire, on arrive au pied de la hourquette. Ce col se déprime en fourche, arc-bouté au Nord du pic et tout contre lui, dans l'arête descendant du Pic Badet. Son mur compte de 20 à 30 mètres de hauteur. Deux cheminées contiguës en autorisent l'escalade, pourvu que la crevasse, dont on foule alors la lèvre, ne s'écarte pas trop du roc.

Cette bergschrund, comme toutes ses pareilles, varie de forme et de largeur, selon l'époque où on l'aborde. Généralement, elle s'enjambe assez facilement. Dans la cheminée que l'on choisit d'ordinaire, l'aide des genoux ne nuit pas ; on se traîne un peu ; il y a de la boue morainique, çà et là. Le 20 août 1895, je me suis trouvé dans l'obligation d'y briser à coups de piolet des plaques de neige glacée, fort gênantes. En haut, on est à l'étroit, sur un sol fort accidenté ; l'Estibère-Male s'effondre avec ampleur. Cette arête granitique diffère étrangement des culmens schisteux, souvent pulvérisés par le temps et métamorphosés en sentiers aériens ; les ouragans l'ont secouée avec rage et désemparée d'un bout à l'autre sans parvenir cependant à l'abattre et encore moins à la niveler. Des obélisques la hérissent ; des brèches infranchissables l'interrompent. Mâchoire de Satan grinçant les dents au ciel. Impossible de la suivre mathématiquement ; on ne peut même pas la serrer de près. Il faut, pour grimper au Pic Badet, se tenir du côté de l'Estibère-Male et passer en contre-bas, très fortement parfois. Les cassures brutales du roc se croisent et dessinent d'anguleux solides ; la fissuration, soumise à des règles déterminées, fait comme de la géométrie... dans l'espace. Au premier plan, une vigoureuse saillie occulte la majeure partie de la crête, mais une inflexion laisse voir le Pic Badet qui la termine. Le Marboré se découpe au-dessus de l'emplacement de Gavarnie comme une forteresse

olympique. Ce fut sur la Hourquette du Pic-Long que Schrader et les frères Albert et Léonce Lourde-Rocheblave conçurent en 1872[1] le projet d'une carte des Pyrénées Centrales, que le premier réalisa et dont le Club Alpin Français a publié les six feuilles.

Du côté du Pic-Long, une aiguille que l'on touche presque s'élance dans les nues. Chacun s'expliquera, en examinant ce passage, pourquoi le comte Russell a écrit « qu'une glissade serait mortelle ». On doit grimper à pic en laissant la pointe de l'aiguille un peu sur la droite. La solidité du roc atténue le danger. Évidemment, de prime abord, la rudesse de l'assaut donnera à réfléchir à qui manquerait d'habitude ou ne pratiquerait que rarement les hautes cimes : la chronique veut que certains se sont vantés d'avoir humilié le Pic-Long qui ont fait effrontément demi-tour à cet endroit. Ne vous figurez pas pour cela que cette ascension soit un tour de force, car petit à petit l'inclinaison s'améliore, une cheminée se façonne, et bientôt il ne reste plus qu'à avancer en équilibre sur un faîtage étroit et fracassé, au bord d'un abîme vertigineux, jusqu'à ce qu'on ait atteint l'amas circulaire de pierres marquant le sommet.

Observons ici qu'au lieu de procéder de la sorte, il serait possible, en appuyant beaucoup plus à gauche, de prendre une manière d'échelle qui s'élève sans relâche parmi de grandes roches et qui va retrouver le haut de la cheminée décrite : la sensation du vide s'éprouve peut-être moins âprement. Cette variante semble avoir été suivie par M. Lacotte-Minard, qui a prétendu avoir gravi le Pic-Long en se dirigeant « non vers la hourquette du pic, mais droit au sommet, à l'Ouest, par un couloir plein de neige et de rochers impossibles[2] ». Brulle exécuta également par là son ascension de 1877. « Deux cheminées se dessinent dans les flancs abrupts du Pic-

1. *Études géographiques et excursions dans le massif du Mont-Perdu*, par FRANZ SCHRADER, Paris, Gauthier-Villars, 1875, 1 broch. in-8°, pp. 8 et 9.

2. *Bulletin de la Section du Sud-Ouest du Club Alpin Français*, n° 1 (juillet 1877), p. 72.



Long. Pontis va en avant et nous appelle bientôt : il a choisi celle du Sud-Ouest[1]. » Le mieux serait de monter par un côté et de descendre par l'autre, comme je l'ai fait personnellement le 20 août 1895.

Une course que de hardis compagnons, arrivant des Alpes, peuvent entreprendre dans les Pyrénées, sans crainte d'être déçus ni de déroger aux difficultés qu'ils tiennent à vaincre, est assurément celle du Pic-Long par la crête de Bugarret, à condition toutefois de compliquer l'ascension en s'attaquant ensuite au Pic Badet pour redescendre dans le Campbieil soit par les pâtures de Barragadès, soit par l'Estibère-Male. Les règles de la poétique alpine seront alors suffisamment observées ; on passera des pentes plaisantes aux escarpes sévères ; on verra l'isard bondir et l'aigle planer ; on humera toute une journée l'azur à pleine poitrine ; et, si le brouillard daigne se mettre de la partie, on croira, avec un peu d'imagination, marcher sur les nues, ni plus ni moins que les dieux d'Homère. Quant à l'abîme, on aura suffisamment le loisir de regarder dedans. Par exemple, pour mener à bien une pareille promenade, je ne saurais trop engager les amateurs, auxquels manqueraient des jarrets de fer, à se mettre en chemin la veille, de façon à passer la nuit presque sous le sommet du Pic-Long, dans une petite cabane édifiée par les soins d'un chasseur du pays, humble construction que le Club Alpin devrait bien entretenir en raison des services qu'elle a déjà rendus et qu'elle continuera de rendre volontiers.

Le Pic-Long se trouvant situé dans le Sud du département des Hautes-Pyrénées, il est très facile de s'en approcher des stations thermales de Barèges, de Luz-Saint-Sauveur et de Cauterets. De Luz même, on pourrait éviter de pousser jusqu'à Gèdre, en remontant à Pragnères la vallée de Barada, mais alors on ne passerait plus par l'Estibère-Bonne et par Crabounouse ; en compensation, on aurait le plaisir de fouler les berges glacées du

1. *Bulletin de la Section du Sud-Ouest du Club Alpin Français*. n° 3 (Juillet 1878), p. 10.



lac Tourrat, dont personne n'a peut-être encore fait le tour. Tout bien examiné, je conseillerais de partir de Gèdre, où on engagera comme guides les frères Jean et Henri Soulé, et Étienne Theil, et où il faudra forcément revenir si le Pic Badet s'ajoute au programme.

Les habitants de Gèdre n'utilisent guère, pour se rendre dans le Campbieil, la piste tracée sur la rive gauche du gave portant ce nom. Invariablement, ils abrègent par le haut de Gèdre-Dessus, dont le chemin s'amorce au pont jeté par la route nationale sur le faux lit du torrent de Héas. Cette voie est très grossière ; aux approches du bois de Cassaet, les eaux d'arrosage en déchaussent atrocement l'affreux cailloutis ; elle aboutit à une grange, la plus élevée du hameau, et à partir de laquelle on entre dans la vallée de Campbieil. Il faut alors compter une heure pour atteindre le germ, c'est-à-dire l'agglomération des granges, mais on ne pousse pas tout à fait jusqu'à lui, car aussitôt après avoir tourné en vue des Aiguillons, devant le débouché de l'Estibère-Bonne, on abandonne le sentier pour pénétrer dans une prairie, le pré Caubet, par un guichet à claire-voie, cet herbage étant entouré d'un muret en pierres sèches ayant pour but de le garantir contre toute intrusion du bétail lâché sur les gazons vagues des alentours. On s'élève jusqu'à la grange qui en dépend ; d'autres bâtisses se voient au-dessus ; le tout forme le lieu dit de l'Estaret, ainsi appelé parce que le soleil y « reste » la plus grande partie de la journée. De l'Estaret, les crêtes occidentales de l'Estibère-Bonne se profilent de la plus caractéristique façon : on reconnaît la Tour d'Abeilla à sa forme, puis le Turon de Dieuzeyde, puis les Pics Estrougnade (écrasé) et Agudes (aigu) qui font honneur à leur dénomination ; après vient la région d'Estaragne, et enfin celle de l'Espade. Tout ce chaînon a besoin d'être expliqué et mis une bonne fois au clair.

Au delà de la grange Caubet, on franchit le ruisseau de l'Estibère-Bonne. Ce ruisseau est amaigri par les saignées qu'on lui fait subir en vue de l'arrosage des prai-

ries de l'Estaret. On s'élève aussitôt en lacets vers Las Crampettes (diminutif de « crampe », chambre), fronton rocheux où se creusent de petites cavités, et on ne tarde pas à aboutir à la fontaine du Tronquet. Près de cette source, il y a une cache pour le laitage. Comme la cabane située au-dessus ne forme plus qu'un monceau de ruines, les bergers du pays sont obligés, lorsque leurs vaches pâturent en ce lieu, de redescendre chaque soir coucher aux granges, qui heureusement se trouvent à proximité. Le Tronquet mérite d'être signalé comme un point d'arrêt pour luncher. On s'engage ensuite dans l'Estibère-Bonne. Deux ravines graveleuses dégringolent du Tuc d'Arraille et essaient d'interrompre la sente indiquée d'une façon parfois précaire. La grimpade se poursuit. On laisse à gauche un avant-bec morainique aux flancs duquel coulent deux ruisselets qui se réunissent et créent le Torrent d'Estibère-Bonne, et, sans s'en douter, on arrive, sur un petit plateau, au coueyla de la Hitère.

Annuellement, vers la fin de juillet, cette station pastorale est habitée par des bergers des environs de Lourdes, locataires des hautes pâtures barégeoises. On peut alors y boire du lait de chèvre. Des blocs gisent à deux pas de sa porte, tombés du Tuc d'Arraille. Ce « tuc », avec ses strates verticales, a beaucoup de fierté ; sa pointe, comme un doigt levé mystérieusement, semble vous montrer le ciel. Sur l'avant-corps qui le flanque au Nord, une sorte de tourelle apparaît. La stratification debout triomphe ici en maîtresse absolue ; elle dépend d'un alignement qui de l'Estaragne passe par les crêtes de l'Estibère-Bonne, de l'Estibère-Male et de Lentilla. De là, le nom de Hitère, tiré de « hito », fiché, planté, mot qui se transforme en « hitte » dans Peyrahitte ou Pierrefitte. Parmi ces hérissements où des gramens s'entremêlent, courent des bandes rubanées blanches et rougeâtres qu'on retrouve du reste dans les falaises du Pic Badet. Le murmure des ruisselets égaie la mélancolie du silence. L'Estibère-Bonne prend l'aspect d'un cirque en pente aux parois déformées par la perspective. Passé la cabane, des décou-

bres éclaboussent le sol. On s'attaque à une déclivité herbeuse dont on finit par fouler le frontispice rocheux. Il n'est pas aisé d'aller vite sur ce terrain, mais, pour peu que l'on parte avec l'aube, on montera sans trop de peine et de fatigue, le soleil arrivant assez tard dans l'Estibère-Bonne.

L'herbe, rude et piquante, s'étage par degrés qui aident beaucoup. Dans leur dialecte, les naturels infligent à cette herbe le nom d' « eskia », dont Ramond s'est emparé pour la désigner en botanique *(Festuca eskia* Ram.). On appuie à droite, puis à gauche ; on touche un ruissellement engendré par les neiges supérieures, dont les éboulis absorbent la fonte pour la vomir du reste aussitôt que l'imperméabilité de la roche qu'ils recouvrent les y contraint. D'un bas-fond qu'une mare humecte chaque printemps, on se dirige vers les pierrailles qui soulignent les parois de l'Estibère-Bonne. La grosse cloche bleue de la gentiane *(Gentiana alpina* L.) réjouit les yeux, et on court souvent la chance, à cette place, de découvrir un isard solitaire, fauve comme les schistes ferrugineux où il vit. En arrière, à mesure qu'on s'élève, les cimes jaillissent les unes au-dessus des autres, dans un épanouissement souverain et glorieux.

Par delà le gouffre de l'Estibère-Bonne, la crête de Camplong étend sa barrière écrasée d'un bout à l'autre du tableau. Le cirque d'Estaubé, démasqué par cet affaissement, s'enfonce entre le Mont-Herran et le Piméné dont le sombre cône sépare la Tour et le Casque, dorés tous deux par le soleil. Le mur de la Brèche de Roland s'allonge vers le Taillon ; on distingue très bien les deux pointes du Gabiétou. L'Échelle de Tuquerouye, en partie ombrée, éventre les murailles dont elle favorise l'escalade, et, plus haut encore, le Mont-Perdu, enveloppé dans son manteau d'hermine, s'élance à côté du Cylindre. La terrasse du Marboré surmonte l'Astazou. Le Soum de Ramond surgit. Du côté du Vignemale, les pelouses de Saugué veloutent l'orée de la vallée d'Aspé, et le charme des Hautes Pyrénées envahit l'espace.

La crête de l'Estibère-Bonne se rattache au Pic de Bugarret et non au Pic-Long, dont les abords exigent d'importantes rectifications sur la carte d'État-Major. Cette crête s'affaisse jusqu'au Tuc d'Arraille par bonds successifs comparables à des bosses de dromadaires; deux cols ouverts entre ces bosses permettent aux moutons de passer aisément de l'Estibère-Bonne dans l'Estibère-Male, où existent quelques gazons et un abri primitif. Les plus maigres pâtures reçoivent la visite des montagnards, n'eussent-ils à les utiliser qu'un court moment pour la nourriture de leurs troupeaux, car l'élevage est l'unique ressource des pays alpestres, et rien de ce qui le favorise ne doit être négligé ni perdu.

Jusqu'au pied des parois vers lesquelles on se dirige, les éboulis sont assez disgracieux. Ils cèdent, se dérobent, dans un cliquetis bruyant; les clous des souliers assurent difficilement l'équilibre du corps; on a hâte de sortir de cette pierraille maudite et par surcroît fort coupante. Un névé en lambeaux la recouvre à demi. Il faut appuyer du côté de l'Espade, gagner les rochers les plus proches, en suivre un instant la base et profiter d'une corniche herbeuse qui, à main gauche, s'élève de biais. On grimpe raide; le vide s'accuse tout de suite. Quant à la pierre, qui se fragmente très menu, elle tombe en décomposition et fournit çà et là un terreau desséché dont se contente la flore alpine. On retrouve les plantes déjà observées à une pareille altitude et dans des conditions identiques, l'armerie, le leucanthème, et diverses herbes pour ainsi dire pariétaires. Au passage de certaines aspérités, les mains ne sont point inutiles. On aboutit, non sans avoir de temps en temps fait halte, pour souffler, à une hourquette. Un couloir descend de cette hourquette dans le Barada, la Canaou d'Espade, car le nom de « canaou » a été invariablement donné par les Barégeois aux ravins que leurs parois resserrées font ressembler à un canal : c'est ainsi que l'Échelle de Tuquerouye s'appela autrefois la Canaou d'Estaubé, dénomination supprimée avec raison en vue d'éviter

Le glacier de Crabounouse; photographie de M. Lucien Briet.

une confusion avec la Canaou de Troumouse, qui devint la Canaou tout court sur les cartes et dans les Guides.

La roche de la Hourquette d'Espade, un schiste luisant stratifié obliquement, se hérisse en lamelles aiguës, dardées au Midi et a valu au site son appellation, qui signifie « épée » en idiome local. Du reste, elle peut figurer au nombre de celles que certains alpinistes n'abordent qu'avec des gants pour éviter les écorchures. La vue du côté du Nord n'a rien de panoramique, à cause de la chute étroite du couloir ; on distingue cependant le Mont-Arrouy et l'abri Packe ; la falaise qui borde la vallée de Barada apparait très redressée. En arrière, par contre, on plonge sur les pâturages du Coumély ; le val des Espessières se découvre ; on pourrait dessiner à merveille le port de la Canaou. De la Munia au Vignemale la ligne de partage des eaux ferme l'horizon. Une fois ces observations faites, il ne reste plus qu'à s'engager dans des escarpements déchiquetés et blanchâtres de très mauvais marbre. Le faitage est absolument impraticable ; on marche sur une apparence de corniche que l'on suit pour se hisser ensuite avec entrain sur le plateau incliné où git le glacier de Crabounouse.

Le quartier de Crabounouse, parfaitement distinct de celui de Bugarret, ne doit pas être confondu avec lui. Il fait partie de la vallée de Barada, entre le couloir d'Espade et l'arête de Tourrat qui part de l'extrémité Ouest de la crête de Bugarret ; cette crête est indiquée sur la carte d'État-Major. Quant au glacier, il a l'aspect d'un de ces névés, commensaux habituels des hautes cimes, et qui se maintiennent à la faveur du froid et de l'ombre qu'elles projettent. Il y existe une mare d'eau transie. Des tumulus de décombres percent. Derrière le chaînon de Tourrat, le Néouvieille commence à dévoiler sa lourde structure, pendant que, sur le flanc de Coume-Estrète, le Campanal de Larrens se gonfle en ballon vosgien, et que le Pic du Midi de Bigorre, souvent bronzé par l'interposition des nuages arrivant de France, sort de la houle des pics de second ordre qui l'environnent, comme un gros écueil.

En continuant de s'élever à droite, il y a lieu de remarquer, incrustées dans le sol marmoréen sur lequel on marche, des rognons de serpentine verte. Quelques mottes de gazon végètent ; de rares fleurs sourient. Le précipice de l'Estibère-Bonne est effrayant. Le roc, abrupt et déchiqueté, s'y disloque ; cette exfoliation suspend au-dessus de l'abîme des blocs qui tiennent on ne sait comment. La montée vers le Bugarret s'effectue doucement de gravats en gravats ; ces débris par places augmentent de volume et deviennent d'honorables blocs. D'une flaque de neige suinte de l'eau immédiatement perdue. Bientôt, un suprême effort vous porte sur l'intumescence qui marque le commencement de la crête de Bugarret. Là, se soude le chaînon de Tourrat qui sépare, comme je l'ai dit ci-dessus, le Bugarret de la région de Crabounouse ; la bosse que ce chaînon forme avant de s'abattre est abondamment surchargée de neige. Cette bosse occulte en majeure partie le Néouvieille, dont les sommets seuls restent visibles.

La crête de Bugarret esquisse un arc de cercle convexe vers le Midi. On y marche d'abord sur des débris concassés selon la formule à laquelle le phénomène de fissuration du calcaire obéit partout si ponctuellement ; puis le sol se régularise, s'aplanit, damé comme une route sur laquelle le cylindre aurait roulé, si bien qu'on y fait les cent pas tout à fait à l'aise, allant et revenant, en dépit du vide dangereux de l'Estibère-Male. On ne jouit toutefois des douceurs de cette plate-forme qu'après avoir outrepassé une deuxième éminence, également craquelée, où se précise la direction presque verticale des strates. Au loin, l'horizon s'embellit du spectacle de la Munia illuminée par sa parure de frimas, et le Mont-Perdu est plus étincelant encore. Projetée sur le Pic-Long, la dent d'Estibère-Male ne ressort pas aussi vigoureusement que le Pic de Bugarret, mais, au delà, le Pic Badet, découpé comme un pinacle gothique, s'enlève avec légèreté auprès du Pic de Campbieil et dans la direction du faux Badet, point d'attache de la crête d'Estibère-Male. Quant au

La crête de Bugarret; photographie de M. Lucien Briot.

Pic-Long, de nulle part on ne peut le voir aussi saisissant.

Du haut de la crête du Bugarret, le Pic-Long a une tout autre physionomie qu'entrevu du glacier du Badet. Il commande, il frappe davantage ; en un mot, il est à son apogée, le front superbe, arc-bouté indestructiblement sur trois arêtes, montagne enracinée à des montagnes, défiant les nues, insensible aux brouillards, aux morsures de l'hiver, et toujours prêt à reprendre la lutte avec les tempêtes d'où il est sorti en haillons et comme échevelé. Le sommet de son cône trapu semble avoir été arrondi par le martèlement de la foudre, et les lignes de ses faces dévalent avec autant d'élégance que de raideur. Des glacis le plastronnent ; des stries obliques y font espérer des cheminées scabreuses ; on y voit scintiller des paillettes de neige ; ses flancs s'éclaboussent d'immenses bavures pourpres, à croire qu'au temps des guerres mythologiques un des géants vaincus s'y est écrasé dans sa chute, ou que Prométhée sanglant a été enchaîné là. Un glacier offre plus bas une énorme dartre bleuâtre et crevassée qui fait mal à voir sur la blancheur éclatante de l'hermine où le soleil ne cesse de l'aviver, et l'homme se sent interdit devant ce roc formidable, échappé des régions arctiques, surtout lorsque vient s'y superposer un ciel sombre et inquiétant.

Suivons la crête pour aboutir au Pic de Bugarret. Ce dernier pic ne se laisse pas franchir en col ; on ne peut même pas contourner ses bases immédiates, car vers l'Orient, c'est-à-dire du côté du Pic-Long, il s'escarpe perpendiculairement ; mais on y grimpe sans peine par les pentes qu'il verse au Nord. Le marbre dont il est formé, quoique solide, paraît de qualité très inférieure ; sa hauteur compte environ 20 à 30 mètres, au-dessus de l'arête où il repose bien entendu. De cette cime en bâtière, le Pic-Long fait un effet écrasant. On déchiffre sa constitution géologique ; ses taches rougeâtres s'accentuent ; des bandes y courent en ondulant : c'est un livre ouvert. Le Pic Badet continue à se modeler en clochetons. Descendu du Pic de Bugarret, il faut s'abaisser assez profon-

dément pour traverser en écharpe les talus neigeux qui défendent la brèche d'Estibère-Male, au milieu de laquelle une dent pointue se dresse, et gagner la fourche béante entre cette dent et le pied du Pic-Long.

On passe alors à proximité d'une cabane rudimentaire, analogue à un coueyla, qu'un chasseur, M. Byasson, officier de marine et originaire du canton de Luz, a fait édifier sur une corniche adossée à une large table rocheuse. Mise ainsi à l'abri du vent du Sud, cette cabane avoisine par contre d'assez près le vide ; on ne saurait trop se méfier en y arrivant de nuit sans bien connaître les lieux. La porte, très étroite, ne possède pas de fermeture, et son trou noir rectangulaire se distingue parfaitement, au Nord-Ouest, du sommet du Pic de Bugarret. Un peu de paille forme à l'intérieur une couche suffisante, qui se trouve complétée à l'aide d'une couverture, abandonnée par le propriétaire et pendue au plafond, de façon à ne point se ressentir de l'humidité. De l'eau coule parmi les névés environnants, mais, si l'on tient à avoir du feu, ne pas oublier d'apporter du bois ; il y a des genévriers au fond du Bugarret. Une cache à provisions existe, paraît-il, non loin de la cabane. J'ai passé dix-huit heures sous ce toit primitif avec trois guides, les 29 et 30 juillet 1903. Arrivés durant une après-midi, nous nous y étions installés de notre mieux, ce dont nous nous félicitâmes, car il plut toute la nuit. Voilà les endroits, absolument inhospitaliers à l'homme, où il convient de construire des refuges, et non à proximité des pâtures fréquentées par les bergers qui s'empressent de renier aussitôt leurs tanières pour occuper d'excellentes bâtisses qui ne leur appartiennent pas, qui n'ont pas été conçues pour eux, ainsi que cela se passe tous les ans à l'abri Packe placé trop en contre-bas du Néouvieille dont il avait pour but de faciliter l'ascension.

Puisque son nom revient sous ma plume, constatons que, de la cabane de Bugarret, le Néouvieille ne manque pas de majesté. Il a grand air ; on le voit tout entier et du haut en bas, couleur gris clair comme le granit dont

Le Pic-Long, vu de la crête de Bugarret; photographie de M. Lucien Briet.

il est formé, le Turon en avant, le pic principal en arrière avec une pointe sans nom sur le côté. Une pente d'éboulis sépare ses deux étages d'escarpements. Au loin, le Pic du Midi persiste. L'affaissement de la crête où se dérobe la Hourquette de Campassen laisse apparaître en partie le faîte des parois bordant le lac de Cap de Long, et l'ensemble du massif finit par devenir tellement imposant à l'esprit qu'on ne s'étonne plus qu'il ait été considéré par les géologues comme un fragment de l'axe primitif de la chaîne.

C'est également d'ici qu'il faut se rendre compte de la silhouette exacte du Pic de Bugarret. Ce pic, grâce à son abrupte coupure, a presque le cachet d'une tour dont le côté droit se serait écroulé. Il imite ainsi le Casque de Marboré auquel il peut ressembler sans peine, étant de marbre comme lui. Le carbonate de chaux se reconnaît surtout à gauche, dans la crête où existe un mur lisse et maculé par la fonte des neiges. En avant, la coupure du pic se continue et crée un ressaut infranchissable qui empêche de doubler la base même de sa tour, mais il est aisé de descendre par derrière sur des corniches et de gagner l'interminable raillère de l'Estibère-Male, après avoir toutefois franchi l'arête de l'Estibère-Bonne. Chassé par le mauvais temps, lors de ma première visite au Bugarret, j'ai battu en retraite par ce chemin avec mes guides, Jean Soulé marchant en tête et conduisant la colonne avec un instinct admirable dans la bruine noire.

Henri Brulle, qui connaît les Alpes à fond, pour en avoir escaladé les plus célèbres aiguilles, de la Grande Meije à la Cima della Madonna du Sass Maor, n'a pas hésité à qualifier le Bugarret de région « alpestre ». Il m'a paru, quant à moi, fort curieux, et digne d'être étudié avec attention, notamment quand les frimas en dissimulent mal le farouche relief, car, exposé au Nord et très élevé, le Bugarret est parfois excessivement enneigé. Le glacier qui s'y trouve et qui, par suite de sa position, porte le nom de glacier du Pic-Long, occupe à lui seul la moitié

de la surface du Bugarret : à le remonter, on s'apercevra qu'il est beaucoup plus long qu'on ne pensait, la carte d'État-Major ne donnant au surplus que les distances projetées sur un plan horizontal; or, l'hypoténuse d'un triangle rectangle peut, selon sa déclivité, valoir deux fois la longueur du petit côté. Le Bugarret, avant que les chasseurs étrangers ne le pratiquassent, se montrait fort giboyeux; outre des isards, nous y avons fait lever des lagopèdes. Le lac Tourrat, qui recueille les eaux du glacier du Pic-Long et qui doit son existence à ce que ce glacier se déverse dans une cuvette, ne paraît pas dégeler aussi facilement que le lac Glacé du Mont-Perdu; on rencontrera en outre çà et là, dans les alentours, des mares qui se dessèchent plus ou moins bien. J'engage ceux qui voudraient embrasser d'un coup l'ensemble du Bugarret à gravir le Turon de Néouvieille; le spectacle y est d'autant plus beau que le frontispice gavarnien se met de la partie, des Trois-Sœurs au Gabiétou.

On traverse les névés un peu au-dessus de la cabane, pour aboutir à un amas de gros blocs qui vous font renouer connaissance avec le granit, abandonné à Gèdre. On les escalade; ils sont tombés d'en haut, car vous échouez tout de suite sur une plate-forme calcaire et de couleur rougeâtre; le lac Tourrat, avec ses glaçons flottants, apparaît derechef. De cette butte, isolée par la neige, on gagne le col ébréché en face à plat sur une crête blanche, et on peut alors s'amuser à vaincre la dent d'Estibère-Male avant d'achever l'ascension du Pic-Long.

Cette dent est un peu moins haute que le Pic de Bugarret, auquel l'État-Major accorde 3,030 mètres. Accessible seulement par le Nord, on la trouvera assez raide. Se garder avec soin de glisser en chemin; à tomber de la hauteur de plusieurs étages, même en ville, il n'y a rien à attendre de bon. La cime, très aiguë, ne permet pas de monter commodément le trépied d'un appareil; j'ai dû photographier le Pic-Long, une fois les pieds en place, sans bouger la partie inférieure du corps. Du côté de l'Estibère-Male, l'abîme est épouvantable. Heureuse-

ment, on n'y réfléchit pas dans le feu de l'action. Puis, la mise au point est si absorbante, et le Pic-Long si bien détaillé ! C'est comme si on le regardait au microscope ; on a le nez dessus, littéralement. Un statisticien, et Dieu sait si ces gens-là sont minutieux, pourrait compter les blocs du culmen, car le jour luit entre leurs interstices. Les taches de rouille éparses rappellent encore avec plus d'insistance des filaments produits par d'anciennes taches de sang desséché. La carte d'État-Major, pour la crête de Bugarret et les régions adjacentes des deux Estibères et du Pic Badet, a besoin d'être revue ; le Pic-Long lui-même n'y est pas tout à fait figuré comme il convient ; son môle sommital a l'aspect d'un tétraèdre debout, présentant une de ses faces, la moins étendue, à l'Est, et émettant à l'Ouest, vers la dent d'Estibère-Male, un long et énorme éperon, avec cette observation que son faîte émoussé se courbe exactement comme l'extrémité d'une cuillère au bec arrondi.

Maintenant, le Pic-Long peut s'escalader de plusieurs façons, au choix : 1° par la crête, en la serrant d'aussi près que ses brèches et ses « gendarmes » le permettent ; 2° par l'Estibère-Male, à l'aide de corniches qui amènent presque à la hauteur de la Hourquette du Pic-Long, où on rejoint le chemin habituel. En outre, si l'on voulait tâter le terrain ailleurs, non sans risquer de faire çà et là demi-tour, peut-être arriverait-on à inventer, dans les pentes du pic qui dévalent sur le glacier, une autre voie plus ou moins commode ; signalons à ce propos un passage dans la crête de Cap de Long, peu connu, peu utilisé ; seuls, deux ou trois chasseurs du pays s'y sont aventurés, parce que contraints. La façade regardant le glacier du Badet reste en revanche inexpugnable : on ne la vaincra pas sans peine, si on y parvient. La voie la plus logique, à mon avis, est celle de l'Estibère-Male, bien moins compliquée que les autres modes d'opérer, où les obstacles abondent, se succèdent sans relâche et que je ne finirais pas de décrire s'il me fallait préciser : le lecteur se sauverait avec peine au travers d'un labyrinthe

de rochers où l'on va et vient en hésitant à la recherche du meilleur passage, qui souvent ne vaut pas le diable, comme on dit familièrement.

La brèche de l'Estibère-Male donne sur un abîme où les mille saillies anguleuses de la roche mutileraient comme autant de poignards le corps du malheureux qu'un faux pas y précipiterait. On ne s'attaque pas directement à l'arête, qui présente d'abord des parties polies assez dangereuses ; les guides font prendre à gauche une courte cheminée qui aboutit au-dessus de ce mauvais pas, et il ne reste plus alors qu'à continuer à flanc d'abîme, ou bien à grimper directement. La Hourquette du Pic-Long se trouve plus élevée que la brèche d'Estibère-Male. Il y a de la végétation sur les flancs du Pic-Long, mais fort maigre ; des herbes, des fleurettes, toujours les mêmes, la gentiane alpine notamment, frissonnent ; quant au granit, il n'apparaît qu'aux abords de la hourquette, jusqu'à laquelle je juge inutile d'aller.

En effet, on s'aperçoit avec beaucoup de stupéfaction, du haut de la dent d'Estibère-Male, que l'arête Ouest du Pic-Long, qui à elle seule forme au moins la moitié du môle sommital, ne consiste pas en granit ; cette sorte de roche, reconnaissable à sa teinte et surtout à son air plus sain et plus vigoureux, n'existe que du côté de la crête de Cap de Long. Le Pic-Long se trouve donc composé d'un énorme contrefort de matière secondaire étayant perpendiculairement une puissante lame de roche primitive, celle-ci orientée du Nord au Sud et allant, pour sa part, se perdre sous le faîte marbre et schiste du Pic Badet. Qui eût jamais pensé à cela : le Pic-Long, moitié granitique et moitié calcaire ! Quel coup pour la théorie de l'axe primitif de la chaîne émise par Ramond et adoptée sans autre examen après lui ! Du moment où le calcaire s'élève à environ 50 mètres du sommet, il ne peut qu'avoir été soulevé par ce sommet en personne, qui résulte lui-même d'une éruption de granit ; en conséquence, le Pic-Long serait contemporain de la formation du Mont-Perdu. Pourquoi d'ailleurs veut-on que les Pyré-

nées aient été formées en deux fois? Le granit aurait simplement percé sur ce point la couche énorme de calcaire qu'il a exhumée du sein des mers siluriennes. Je crois que la géologie n'a pas encore dit son dernier mot dans l'explication du bouleversement, du cataclysme cosmique qui donna naissance aux Monts Pyrénées. L'Epaule du Pic de Cestrède, situé de l'autre côté de la vallée du Gave de Pau, se trouve dans le même cas, et par Darcet et ses successeurs nous savons que la rencontre des deux systèmes a lieu également au sommet des Pics d'Ayré, d'Eres-Lids, de Caubère et d'Espade, tous quatre situés près de Barèges. En ce qui concerne le Pic-Long, jamais aucun de ceux qui l'ont gravi avant moi n'a constaté cette anomalie : on le disait tout entier primitif. Ah ! comme Chausenque a bien eu raison d'écrire qu' « une observation négligée faisait perdre quelquefois le fruit d'une course entière » !

La cime du Pic-Long est une crête étroite, légèrement courbe, de 15 à 20 mètres de longueur ; de gros blocs de diorite s'y alignent en chapelet ; il faut sauter de l'un à l'autre pour la suivre, ce qui est facile, puisqu'ils se touchent presque ; un précipice vertigineux borde à droite ce chemin des airs. Vers l'Ouest, le vide produit beaucoup moins d'effet ; on a affaire à une pente, très rapide il est vrai, mais par laquelle on pourrait descendre, et qui est entièrement encombrée d'un chaos de fragments granitiques : c'est par cette rampe que Brulle et de Monts atteignirent le sommet lors de leur escalade de 1890, dès qu'ils furent obligés de laisser la crête déchiquetée sur laquelle ils entendaient triompher du Pic-Long. La tourelle grossière, jadis construite pour marquer le faîte, démolie par la foudre, n'est plus qu'un monceau de gravats ; elle contenait une bouteille dans laquelle les ascensionnistes introduisaient leurs cartes de visite ; cette bouteille se réduit aujourd'hui à un pauvre culot de verre morfondu, dissimulé sous un bloc qui le protège encore suffisamment, puisque j'ai eu le plaisir d'y retrouver, le 4 août 1903, un bristol déposé le 20 août 1895, soit près

de huit ans auparavant. Le Pic-Long domine toutes les cimes qui l'environnent. De là son nom : c'est le plus « long », c'est-à-dire le plus haut. Au Nord, le Pic Badet se penche comme pour regarder dans l'Estibère-Male, et sa pointe conique contraste très violemment avec la masse trapézoïdale du Pic de Campbieil. En sens inverse, quoique perdant beaucoup de son envolée, le Néouvieille demeure gigantesque ; la principale de ses pointes forme dôme. Les regards distinguent en majeure partie le lac de Cap de Long. Aucune des pièces d'eau qui s'échelonnent dans le Barada ne laisse voir sa surface. De cette vallée, du reste, on n'aperçoit qu'un vaste fossé d'éboulis où serpente un ruisselet. Le glacier du Pic-Long remplit une dépression de terrain, une sorte de combe qui descend le long de la crête de Cap de Long et qui favorise son existence ; il se termine exactement au lac Tourrat, réceptacle du produit de sa fonte et source du gave de Barada ; la carte d'État-Major ne devrait pas le faire déborder au delà, car le reste du Bugarret subit simplement les fluctuations d'un enneigement que les saisons augmentent ou affaiblissent tour à tour.

Le plus court chemin pour redescendre est l'Estibère-Male, qui ramène assez rapidement aux granges de Campbieil. Si l'on décide de le suivre, il faut, au lieu de reprendre pied sur la Hourquette du Pic-Long, continuer de s'abaisser au-dessous de cette hourquette, non loin d'une tache de neige qui la désigne clairement à l'observateur, soit de Saugué, soit de la montagne de Coumély. Ce névé suinte ; on peut y boire, ressource très appréciable en cas de soif. Le ruisselet, issu de cette source glaciaire, cascadant plus bas sur un à-pic, on s'abaisse de biais et petit à petit dans les parois du Pic-Long, de façon à atteindre l'immense pente d'éboulis qui dégringole de la brèche d'Estibère-Male, chemin que le comte Russell ne conseille qu'aux personnes ayant « des pieds sans peur et sans reproche », car ces débris mobiles fatiguent énormément et n'en finissent pas ; il faut les traverser en visant des rochers herbeux sous lesquels on

La dent d'Estibère-Male et le Pic de Bugarret; dessin du colonel Prudent, d'après des photographies de M. Lucien Briet.

est à proximité des névés déchirés qui tapissent la base des escarpements du Pic Badet.

Compris entre le chaînon d'Estibère-Bonne et celui qui porte son propre nom, le ravin d'Estibère-Male, que dominent le Pic Badet et le Pic-Long, deux des plus superbes satellites du grand massif calcaire des Pyrénées, a une allure sauvage et rude qui frappe sur-le-champ : le qualificatif de Male, « mauvais » en patois, par lequel les naturels l'ont distingué, lui convient à juste titre. Quelques gazons chétifs verdissent sa partie inférieure, mais le reste n'offre de toutes parts que débris, glaces et parois sinistres. Cette combe renfrognée n'en est pas moins exploitée par les Lavedanais. Les bergers font passer les moutons de l'Estibère-Bonne dans l'Estibère-Male, grâce aux deux cols ouverts au-dessus du Tuc d'Arraille, et tous les ans, au mois d'août, pendant une quinzaine de jours, un troupeau essaie de vivre là. Une cabane quelconque a été aménagée sous un surplomb ; à côté d'elle, la Hitère est un palais. On la trouvera à droite en arrivant du Pic-Long ; je la signale pour ceux que la nuit ou la tempête surprendront dans ces hostiles parages. Regagner du fond de l'Estibère-Male les pelouses de l'Estibère-Bonne, par les cols dont il vient d'être question, exige une heure de montée raide et pénible. La stratification se montre toujours debout, quand on la rencontre en place, bossuant les gazons ou perçant les décombres ; elle est réellement digne d'intérêt. Un amateur pourrait ramasser des cailloux bréchoïdes bizarres. Je me suis trouvé dans l'Estibère-Male enfermé par deux brouillards, celui d'Espagne et celui de France. Le premier, qui probablement devait toucher le faîte du Pic-Long, si toutefois il ne s'élevait pas davantage, cessait aux neiges extrêmes de ce ravin scabreux ; le second en baignait le seuil, et nous n'en sortîmes, après nous y être plongés, qu'aux approches de Gèdre-Dessus ; son épaisseur comptait donc environ 800 mètres. Ce qui m'étonna surtout, ce fut qu'il faisait très clair entre ces deux brumes distinctes ; par moments, le soleil cherchait à briller, et j'ai pu impres-

sionner deux plaques avec succès, bien que des bouffées de vapeur s'envolassent de temps en temps du Campbieil.

L'Estibère-Male se termine par un ressaut abrupt où son torrent forme cascade. On a dit qu'il n'y avait qu'un seul passage pour franchir cet obstacle : j'en connais trois. On peut d'abord s'affaler le long de la cascade, presque avec elle; mais on est aspergé copieusement, pour peu que les eaux soient grosses. Le deuxième moyen de s'en sortir consiste à tourner à droite sous le Tuc d'Arraille par une corniche qui devient tellement problématique au-dessus du vide qu'elle en est effrayante : les gens de Gèdre appellent cet endroit la passade de Coulet, du nom du paysan qui l'aurait découverte, et ils le considèrent non sans raison comme un pas excessivement dangereux. Les bergers de l'Estibère-Bonne, qui ne savaient pas, durent y prendre un jour leurs sabots à la main et jurèrent de ne jamais employer ce raccourci. A une certaine place, il n'y a plus du tout de corniche ; on s'accroche difficilement, en mettant les pieds sur de petites saillies terreuses, inclinées, glissantes, cachées par l'herbe ; le corps se colle à la roche ; l'abîme très profond tombe verticalement ; vous êtes suspendu ; il ne faut pas avoir peur. Mes guides m'ont fait suivre la passade de Coulet par le brouillard ; l'herbe que j'empoignais pour me tenir dégouttait d'eau ; le rocher mouillé n'offrait qu'un point d'appui médiocre ; il y avait de quoi se tuer. Selon l'habitude, nous ne possédions même pas un bout de ficelle ; d'ailleurs, une corde eût été plutôt dangereuse, l'un de nous en tombant devant entraîner les autres. Je recommande ce pas néanmoins, mais je crois qu'il suffit de le pratiquer une fois, histoire d'en connaître les mérites et le charme. Plus loin, on se trouve au large, très poétiquement, au milieu d'un gazon touffu, luxuriant et ponctué d'iris dont on peut rapporter un joli bouquet. La théorie des compensations n'est pas une chimère.

La troisième voie, et la bonne, oblique à gauche. On profite d'une piste, tracée par les brebis, sur une assez

large corniche couronnant le fronton dit Tuquerouye de Campbieil ; elle aboutit à la Montagne de Barragadès, c'est-à-dire aux pentes de la Hourquette Badet, par lesquelles on descend finalement dans le Saoucet, puis au gîte. On y remarque quantité de ces asphodèles *(Asphodelus subalpinus* Godr. Gren., en patois « aoubo »), que les paysans recueillent et font manger à leurs porcs, cuits et mélangés avec du son. A coup sûr, ce chemin est plus long, mais il est aussi beaucoup moins périlleux, et c'est par lui que devra terminer l'ascension du Pic-Long un touriste fatigué ou surpris par le crépuscule, et que les lauriers de la passade de Coulet n'empêcheraient pas de dormir, car j'estime qu'au seul souvenir du Bugarret il se flattera de n'avoir point perdu sa journée.

Lucien Briet,

Membre du Club Alpin Français
(Section du Sud-Ouest).

XIII

LES GORGES DE L'AUDE ET DE L'AGLY

(Par M. Joseph Marchandise)

Aux confins du vieux Languedoc et du Roussillon, les derniers contreforts des Corbières, qui longtemps ont marqué la frontière entre la France et l'Espagne, s'élèvent en belles collines aux lignes austères, et leur masse sobre ondule modestement en avant de la chaîne dentelée des Pyrénées.

Tantôt nues, sèches et cassées, tantôt recouvertes de l'épais manteau de superbes forêts, ces montagnes donnent un caractère singulier à l'horizon sans cesse renouvelé, où l'aridité tropicale alterne et s'entremêle avec la fraîcheur des océans de verdure.

Mais les séductions du panorama ne sont rien à côté des beautés incomplètement explorées qu'il recèle, vallées étroites, gorges étranglées, se suivant, se croisant à travers les replis du sol, au milieu de pics déchiquetés, d'escarpements, de précipices.

Naguère impraticable, cette contrée est aujourd'hui sillonnée de routes bien ordonnées, auxquelles va se joindre d'ici peu une ligne ferrée étonnante de hardiesse, qui sera l'une des plus belles du réseau français.

C'est par là que le Club Alpin, sous la direction aussi intelligente qu'hospitalière du Syndicat d'initiative de Carcassonne et de la Section du Canigou du C. A. F., a terminé sa réunion de septembre 1903, et l'impression

enthousiasmée qu'ont rapportée de leur visite aux gorges les nombreux excursionnistes est un heureux présage du succès qui attend les efforts combinés des syndicats locaux.

La formation des gorges et des défilés dans ces massifs calcaires est due au travail persévérant de deux principales rivières, l'Aude, qui prend sa source au territoire perpignannais, et l'Agly, auquel l'Aude prête son département pour sa ravine supérieure, et qui, à travers les Pyrénées-Orientales, va baigner Rivesaltes et la riche plaine de la Salanque pour se jeter dans la Méditerranée.

Les torrents tributaires de ces deux rivières complètent par leurs ravins à pic l'ensemble tourmenté, sauvage et grandiose de cette région aux sites merveilleux.

Si, après avoir visité et parcouru la stupéfiante cité de Carcassonne, vous suivez, en le remontant, le cours des eaux qui, au vieux pont de l'Aude, calmes et paisibles, reflètent comme un miroir uni les silhouettes farouches des enceintes crénelées et des bastions fantastiques, vous vous trouverez en quelques heures en présence d'un spectacle enchanteur et féerique, captivé par la puissante fascination du mugissement des eaux furieuses et écumantes.

A côté de l'œuvre prodigieuse qui associe les souvenirs de luttes acharnées à un effort colossal de l'art humain, vrai miracle de travail et de patience, la contemplation des bouleversements grandioses de la nature est une volupté idéale qui exalte l'âme émerveillée de deux formes si parfaites de la beauté.

De Carcassonne à Quillan, les sinuosités de l'Aude suivent une riante vallée en pente douce, dont les coteaux sont couverts de vignes et d'oliviers, les rives gracieusement ombragées de saulaies. Les bourgades et villages se pressent coquets et prospères ; certains méritent une visite : Limoux, centre industriel de 7,000 habitants, patrie de la pétillante *Blanquette*, rivale méridionale des vins d'Anjou ; Alet, Campagne et Rennes-les-Bains, stations thermales aux eaux ferrugineuses et salées dont la vogue remonte à l'époque romaine et qui abondent en souvenirs

archéologiques : l'abbaye d'Alet dont l'église a, dit-on, remplacé un sanctuaire de Diane, l'ancien palais épiscopal, le vieux pont du XVIe siècle, les ruines du château de la reine Blanche perchées au-dessus de Rennes, sont de précieuses reliques qu'encadrent, au milieu de la verdure, d'avenantes constructions modernes.

Le cadre est de plus en plus pittoresque : Alet est précédée d'un étroit défilé que l'Aude traverse en grondant, le Pic de Roquetaillade se dresse au-dessus de la vallée de Sals, les Corbières montrent, entre les échancrures des collines, leurs crêtes arides qu'illumine le soleil.

C'est alors, dans un amphithéâtre d'une beauté sévère et mélancolique, qu'apparaît Quillan, assise au fond de la vallée au milieu d'une ceinture de forêts, qui forme la base d'un cirque de montagnes dont l'échine blanche entaille bizarrement le ciel.

Bien bâtie, plantée de larges avenues de platanes séculaires, cette bourgade de 2,000 habitants doit sa prospérité aux nombreuses scieries qui exploitent les sapins de Sault, venus du Sud de la grande cluse de l'Aude, « non les plus grands, mais les meilleurs du monde », disent les forestiers. Il existe à Quillan une autre industrie plus directement appréciée des touristes, celle de l'art culinaire : les conserves et les pâtés de foies, qui vont chaque année faire les délices des cours étrangères, et les menus succulents que sert l'hôtelier, sont dignes de partager la gloire des sapins de la région.

En amont de Quillan, la route pénètre dans la forêt, au long de l'Aude qui prend davantage des allures torrentielles ; c'est le passage sans transition de la vie à la solitude sauvage, avec la sensation d'un « bout du monde » où toute vie humaine cesse.

Bientôt, plus de végétation, et le roc nu, à pic, se dresse inaccessible. A droite, une arête déchirée se termine par une aiguille en surplomb ; à gauche, des pentes d'éboulis ravagées par les avalanches surgit une pyramide, suivie d'une crête dentelée aux parois verticales et blanches ; entre deux, une entaille d'où le torrent sort bouillonnant,

dissimulé par des touffes de saulaies, entaille tellement étroite qu'elle semble impénétrable. C'est avec une indicible surprise que le pèlerin voit la route continuer large et facile ; il se croit l'objet d'une hallucination provoquée par la magnificence du spectacle qui apparaît à ses yeux à l'instant où il croit que tout est barré devant lui.

Et il écoute avec une stupeur admirative l'histoire de cette percée du défilé de Pierre-Lis, œuvre de géants conçue et accomplie par un humble prêtre, que révèlent quatre vers inscrits à l'entrée d'un tunnel de 100 mètres de long :

Arrête, voyageur. Le Maître des humains
A fait descendre ici la force et la lumière.
Il a dit au pasteur : « Accomplis mes desseins ! »
Et le pasteur des monts a brisé la barrière.

Le pasteur est l'abbé Armand, curé de la petite paroisse de Saint-Martin-Lis au commencement du dernier siècle. Il sacrifia tout, son énergie et ses ressources, pendant sa brève existence (1776-1814), pour rompre l'infranchissable barrière derrière laquelle étouffait isolée sa pauvre commune. Le succès a couronné ses efforts surhumains, et le modeste pionnier en soutane a vu avant de mourir cette merveilleuse percée qui pendant longtemps n'a servi d'issue qu'au sentier escarpé qui longeait le torrent pour accéder à Belvianes.

Quelle admirable application de la pensée du philosophe anglais : « Where there is a will there is a way ! »

Sa patrie n'a pas été ingrate pour le vaillant abbé Armand : l'empereur Napoléon Ier lui adressa des subsides pris sur sa cassette, il reçut à son lit de mort la croix de la Légion d'honneur, et en 1865, sur la place de Quillan, a été érigée une statue qui le représente la pioche à la main, la soutane relevée. Enfin, ses compatriotes ont donné au tunnel le nom trivial, mais bien expressif, de *Trou du curé*.

Le sentier escarpé est devenu une large et belle route,

qu'il a fallu tailler en creux dans le roc. N'importe, c'est avec un profond serrement de cœur que l'on pénètre dans la prodigieuse tranchée qu'éclaire à peine une lumière de crépuscule, traversée comme dans une crypte par de rares rayons de soleil au travers des dentelures de la crête.

Les méandres du torrent dans la brèche barrent la gorge, une impression d'écrasement vous saisit, les yeux

Gorge de Pierre-Lis : le Trou du curé ; photographie de M. Cabin.

vont chercher la lumière tout en haut entre les parois étranglées qui découpent un étroit lambeau de ciel bleu. La sensation du précipice vu d'en bas, accompagnée du grondement furieux des eaux, produit à l'âme une terreur, un vertige qui attire vers le sommet, avec une force irrésistible, accrue de la fantastique horreur des escarpements déchirés.

Pendant 2 kilomètres, on suit la crevasse où se démène le torrent, parmi les blocs éboulés, à la base du roc en surplomb, tandis que, à l'opposé, la montagne abrupte



se baisse pour surgir de nouveau en pyramide haute de plus de 700 mètres.

En face du Trou du curé, sur l'autre rive, se dresse un fortin nouvellement construit sous lequel s engage la voie ferrée pour suivre toute la gorge en souterrain. On la retrouve à l'issue du défilé, suspendue au flanc de la montagne qui s'ouvre autour du petit village de Saint-Martin-Lis, dominé par le Cap de Fer (1,044 mèt.) et par les massifs de la forêt des Fanges.

A 2 kilomètres en amont de Saint-Martin, le torrent du Rebenty se précipite, venant de l'Ouest, resserré entre les parois verticales que les eaux ont creusées dans les pentes de la Montagne de Callons.

Beaucoup moins grandiose et moins formidable que la haute vallée de l'Aude, mais plus verdoyante, plus gracieuse, petite merveille de charme agreste et solitaire, la vallée du Rebenty est placée là comme un intermède reposant entre les sensations poignantes que donnent les terrifiants défilés de l'Aude au Nord et au Sud. Le soleil l'éclaire toute et fait miroiter les eaux moirées du torrent, qui s'enfoncent dans les couloirs de roches au milieu de pentes gaufrées de différentes cultures, de vignes et de céréales s'élevant peu à peu et sans secousses jusqu'à un cercle de montagnes boisées de belles futaies.

Dans cette oasis de verdure et de fraîcheur est assis le petit village de Marsa.

Et soudain, là aussi, la masse calcaire se dresse en murailles fantastiques, barrant le passage au torrent qui a dû fendre la montagne.

Il passe sous le village de Joucon, siège autrefois d'une importante abbaye connue sous le nom de *Jacobus Jocundensis*. La gorge devient inaccessible, c'est un gouffre encombré d'amas rocheux au-dessus duquel grimpe le chemin, tantôt à travers des tunnels, tantôt par des viaducs lancés sur l'abîme. Un à-pic de 200 mètres le domine, couronné des ruines d'une tour arrogante, quelque vestige de l'ancienne abbaye, qui pointe seule entre le ciel et le roc. Oh ! l'indicible et troublant délice, à la cime

d'un des blocs de ce gouffre, de plonger le regard au fond du précipice, où l'eau chante dans les éboulis, ici écumante et argentée aux rayons du soleil, là-bas glauque

Gorge de Joucon : photographie de M. Cabin.

dans un remous où elle se repose de sa course folle, et quelle joie pour les yeux de suivre toutes les dentelures de la paroi rocheuse, depuis l'abîme jusqu'au faîte où se dresse le vieux donjon ! Après Pierre-Lis sombre et terrifiante, c'est l'éclatant triomphe de la lumière.

Plus loin se présente le défilé d'Able, formé de deux caps rocheux, hauts de plus de 100 mètres, qui se serrent comme un étau ; l'étranglement ne laisse pas 10 mètres pour le passage des eaux et la route qu'il a fallu creuser dans la base du rocher. La gorge se prolonge, sinueuse et variée, les parois blanches brillent au soleil, tandis qu'en bas la rivière bondit parmi les blocs éboulés. Un vieux pont la traverse, car l'obstacle surgissant devant la route est infranchissable.

Puis vient Belfort, et un défilé aux rochers étranges et magnifiques qui aboutit à Niort, bourgade enfouie dans un vallon profond et resserré, tapissé de prairies ombragées de belles plantations, célèbre par sa race de mérinos. Le vieux château, dont les ruines dominent le vallon, a été le théâtre de bien des luttes au XIIIe siècle, au milieu de montagnes escarpées couvertes de riches forêts de sapins.

C'est le pays de Sault, accidenté et boisé au Nord, nu et désolé vers Aunat, triste village bâti en grès sur un plateau désert et pauvre qui sépare les vallées du Rebenty et de l'Aude. Des cols des Aichides et des Clausels, la vue s'étend sur les sommets du Saint-Barthélemy, du Carlitte, et du Roc de Madrès (2,471 mèt.) qui sépare l'un de l'autre les trois départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Ariège. Les premières neiges blanchissent les crêtes au-dessus des stries de roches sombres, et le spectacle momentané de ces hautes cimes est une variante pleine de charmes avant la descente dans de nouvelles gorges.

A Fontanès, petite commune assise à la crête d'un ravin vertigineux, la désolation prend fin, et la vallée de l'Aude apparaît splendide vue d'en haut, engloutissant ses lacets dans un fouillis de collines boisées. La descente est superbe et d'une sauvage grandeur, la route s'enfonce à pic sous des voûtes de feuillages en berceaux qui tamisent le jour avec une fraîcheur pure et délicate. Elle aboutit au château d'Usson, fièrement campé au sommet d'un piton de teinte sombre, avançant comme un promon-

toire au confluent des profonds défilés de la Bruyante et de l'Aude qui le rongent à la base. Quel décor féerique, quelle extase que de le contempler du fond du torrent qui gronde furieux dans son lit de rochers, au milieu de grands peupliers, dans une ombre sinistre ! La masse carrée flanquée de hautes tours, le front balafré, enchâssée à la crête du cap de rochers qu'elle coiffe à pic de trois côtés, se détache altière et inaccessible sur le ciel bleu, ouvrant aux rayons du soleil les trous vides de ses barbacanes, et évoque, avec une intensité poignante, le souvenir des luttes homériques qu'elle a soutenues contre les Sarrasins. Ancien manoir des seigneurs du Donézan, il a été détruit en 1792, mais les assauts des démolisseurs, comme ceux du temps, n'ont pu faire disparaître ces murailles qui se dressent aussi inébranlables que le roc qui les étreint.

A quelques pas de là, dans un gouffre profond, étroitement comprimé par les montagnes du Bac de Gesse, presque verticales, hérissées de rochers qui se dressent comme des tours, se trouvent les bains d'Escouloubre, à 700 mètres d'altitude. A peine la gorge laisse-t-elle la place nécessaire au torrent, et il a fallu conquérir à force de poudre le terrain de l'établissement d'eaux minérales.

Escouloubre renferme trois bains : Bain fort, Bain doux et Lascaoudès, et une source d'eau potable, le tout doué de propriétés curatives puissantes, pouvant rivaliser avec les meilleures stations thermales d'Auvergne. En face, sur l'autre rive de l'Aude, au fond d'une gorge profonde de 500 mètres, les bains de Carcanières, fréquentés depuis plus de deux siècles, n'ont pas moins de treize sources sulfurées sodiques dans les établissements Esparre et de la Barraquette. Si l'on ajoute à cette énumération les bains de la Garrigue et d'Usson, on constate quelle richesse étonnante renferme le sol de ce petit coin perdu, et l'on peut, sans présomption, assurer que le jour où les touristes fréquenteront la haute vallée de l'Aude, ces thermes prendront une extension dont ils sont dignes, et que méritent les merveilleux sites qui les entourent.

Au Sud de Carcanières commence la région du Capcir

glacial, aux formidables défilés. C'est dans cette région, à l'Étang d'Aude, dans un bassin de roches calcaires entouré de belles forêts, que l'Aude prend sa source, au pied du Roc d'Aude (2,377 mèt.). A travers le Capcir, la route atteint à la Quillane la ligne de partage des eaux entre les deux bassins de l'Aude et de la Tet et descend à Montlouis.

Toute cette région méditerranéenne passe sans transition des extrêmes sécheresses aux averses diluviennes, aussi les torrents sont-ils prompts à la colère et furieux dès que les pluies durent ou que les orages versent des trombes.

Plus que tout autre, l'Aude a des soubresauts étonnants, tels que son débit varie de 5 mètres cubes à 3,000 mètres par seconde, et elle charrie dans l'année 1,700,000 mètres cubes de limon. En 1320, brisant toutes les digues de sa rive gauche, elle rejeta presque toute la masse de ses eaux au Nord de la montagne de la Clape. Cela explique comment à travers les siècles cette force colossale a pu fendre les montagnes, briser et ouvrir tout sur son passage, et creuser les gorges prodigieuses pour atteindre la plaine sans obstacles.

De nos jours, ces forces sont utilisées, et le fougueux torrent, dompté par le génie humain, après avoir bouleversé et anéanti la région, lui donne la vie et la lumière.

Au-dessous des ruines d'Usson, au confluent du ruisseau de la Guette et au milieu de l'épaisse forêt de Gesse, un important barrage capte les eaux de l'Aude, puis une canalisation souterraine les conduit à 6 kilomètres de là, près d'Axat, où elles alimentent, par une chute de 103 mètres, les turbines d'une usine électrique qui fournit la force motrice et l'éclairage à plus de cent villes et villages de l'Aude et de l'Hérault, jusqu'à Béziers.

Rien n'est plus impressionnant que la visite de l'usine. Le sol tremble, les grondements de la chute et les ronflements des dynamos vous assourdissent, produisant une force de 20,000 volts, que deux mécaniciens règlent et

dirigent tranquillement vers les fils ténus qui s'en vont au long des routes.

Et, comme contraste absolu entre les perfectionnements du progrès et les splendeurs de la nature abrupte, l'usine est assise à la base d'une aiguille majestueuse, à pic, qui ferme la gorge de Saint-Georges, défilé étroit dont les parois resserrées, escarpées comme des falaises, enferment encore l'Aude dans le fond d'une brèche en zigzags que suit difficilement la route. On vient d'admirer la civilisation dans la fièvre intense d'une usine, et on se trouve quelques mètres plus loin perdu dans les profondeurs sauvages d'un abîme grandiose, encaissé de toutes parts par des escarpements de plus de 300 mètres, fendillés et lézardés du haut en bas, et tapissés de chênes verts qui enchevêtrent leurs ramures. En maints endroits, la route est entaillée dans le roc, et la paroi opposée qui surplombe donne la sensation terrifiante d'une caverne sombre, au fond de laquelle gronde la masse bouillonnante des eaux.

Entre les défilés de Pierre-Lis et de Saint-Georges, dans un évasement boisé de la montagne, le petit bourg d'Axat est un gîte d'étape enchanteur, assis coquettement sur les deux rives de l'Aude que relie un vieux pont en dos d'âne. A droite, sur les pentes escarpées d'un monticule boisé, s'étagent de vieilles habitations que dominent l'église et les ruines pittoresques du château. A gauche, la double file des maisons modernes s'aligne au bord de la route, et le tout est encadré par une boucle de la nouvelle voie ferrée dont les travaux d'art ont été multipliés pour desservir cette station. La ligne atteint Axat sur la rive gauche, soutenue en flanc de coteau par des assises voûtées contre la paroi de la montagne. Pour la tracer, il a fallu percer les toits. Puis elle franchit la vallée en amont, sur un superbe viaduc courbe, aux arches multiples, et grimpe vers le col de la Pradelle, derrière le monticule du château.

La situation exceptionnelle de cette bourgade et le confort de l'hôtel, tenu par la famille Labat, en feront, le

jour prochain où la ligne ferrée sera mise en exploitation, un centre remarquable, d'où les touristes rayonneront pour battre avec délices le pays d'un bout à l'autre, du fond des rivières jusqu'aux crêtes des montagnes.

D'Axat à Saint-Paul-de-Fenouillet, la route suit le chemin de fer dont les magnifiques travaux d'art présentent dans l'échancrure boisée de la vallée une continuelle variété ; il semble que les ingénieurs ont eu à cœur de parfaire les séductions de la nature.

Une montée de 4 kilomètres aboutit au col de Compérié, entre les superbes forêts de Bac Estable et des Fanges, où commence la riante vallée de Gincla ou de la Boulzane, enjambée par le pittoresque viaduc de la Pradelle ; dont l'architecture élancée fait un cadre exquis à l'église et à son gracieux clocher. A droite du petit village de la Pradelle, au fond d'une gorge étranglée, se dresse superbe le château de Puilaurens, découpant en l'air sa fraise de créneaux déchiquetés à la crête d'une paroi verticale. Vieux débris de forteresse du XIII[e] siècle, bâti en nid d'aigle, il est encore flanqué à chaque angle de tours qui commandent des défilés escarpés. Dans l'enceinte règnent des terrasses et une spacieuse esplanade. Sa position stratégique est incomparable, et ses moyens de défense étaient d'une importance capitale au temps où les Espagnols étaient maîtres du Roussillon ; une garnison de vétérans l'a longtemps occupée dans les derniers siècles. Lui-même, ce fier castel, est dominé par une crête de montagne aux aiguilles effilées, dentelée comme une forteresse.

Au-dessous de la Pradelle, la Boulzane entre dans les Pyrénées-Orientales, et tout d'un coup la région prend un aspect demi-africain. Aux grasses prairies succèdent les champs grisâtres, plantés de vignes chétives que font plier les plantureuses grappes vermeilles, aux pentes boisées succèdent les roches blanches, confites de soleil, semées de rares plants de myrtille et du fenouil qui donne son nom à la contrée.

Caudiès, premier village du Roussillon, n'a de remar-



quable que son ermitage de Notre-Dame de la Vall ou de Sainte-Anne, érigé sur un tertre, dont la chapelle renferme un joli retable en pierre sculptée, couvert d'un grand nombre de figures de la fin du xve siècle. Ces ermitages, nombreux dans les Pyrénées-Orientales, sont de curieux souvenirs de l'occupation espagnole. Il était d'usage à Caudiès de faire rendre les honneurs funèbres aux morts dans la chapelle Sainte-Anne, et le ruisseau qui passe au pied du mamelon porte encore le nom de Ruisseau des Morts : c'est là que le desservant de Sainte-Anne venait recevoir les morts qu'on amenait de Caudiès.

Le vieux château de Quéribus, perché au sommet d'un pignon détaché de la montagne à la forme de dent canine, renferme un donjon octogone dont la salle basse est voûtée à arcs croisés avec cul-de-lampe et ornements. Un escalier de très beau style, placé dans une tourelle, mène à la terrasse qui couronne ce donjon, d'où la vue s'étend sur la vallée de Caudiès et les pics déchiquetés et les mamelons arrondis qui l'entourent de tous côtés.

De Caudiès, une longue montée, ancienne route de Perpignan à Bayonne, conduit à la forêt des Fanges, de 11,000 hectares, une des plus belles de France. La route est tellement sinueuse qu'en un endroit elle franchit un ravin sur un viaduc, sous l'arche duquel elle passe immédiatement après. Elle atteint le col de Saint-Louis, d'où se fait l'ascension du Pech de Bugarach, le sommet le plus élevé des Corbières, 1,231 mètres seulement, mais très pittoresque, avec ses flancs escarpés qui affectent la forme d'énormes tours en ruines, Babels fantastiques, entourées de tous côtés de profondes vallées, et offrant de son sommet un splendide panorama sur les Pyrénées, les Cévennes et la mer.

De l'autre côté de la vallée se dresse le village de Fenouillet, dominé par le donjon ruiné du vieux château de Sabarda, somptueux débris de la France féodale.

La Boulzane, après Caudiès, s'enfonce dans la chaîne calcaire que domine la Couillade de Vente-Farine, sommet furieusement battu par la tramontane. Après avoir passé

Entrée de la gorge de Saint-Antoine-de-Galamus; photographie de M[lle] Marie Prévotat.

encore sous un hardi viaduc, elle vient se confondre avec l'Agly aux premières maisons de Saint-Paul.

Quel cadre étonnant que le cirque dans lequel est assise l'ancienne capitale du comté de Fenouillèdes ! Nues et pelées jusqu'au roc vif, avançant leurs croupes arrondies, chevauchant les unes sur les autres, lézardées, déchirées de grandes échancrures, les montagnes qui de toutes parts enserrent la petite ville brillent comme des miroirs ardents. Et cette blancheur uniforme évoque, sous les rayons d'un soleil tropical, des images de lumière pure qui font songer à un pays d'Orient, plein de magie et de mélancolie.

Tapi dans le creux de ces montagnes, sous les dômes verts de ses platanes, Saint-Paul étale ses toits de tuiles rouges que dépassent à peine la tour octogonale du chapitre et le clocher de l'église Saint-Pierre. Bourgade coquette aux rues étroites et tortueuses pleines de vie et de soleil, station terminus de la ligne de Rivesaltes, elle possède de bons hôtels.

Dans l'histoire, Saint-Paul a subi les vicissitudes de cette région en proie aux luttes et aux sièges, frontière franco-espagnole théâtre des épopées désastreuses de guerres continuelles. Possédée par les comtes de Besalu, puis léguée à Raymond-Béranger III, comte de Barcelone (1111), et cédée à la France par le traité de Corbeil (1258), la petite ville fut saccagée et incendiée en 1543 par les Espagnols, qui rasèrent l'église paroissiale de Saint-Pierre.

Seule, l'abbaye a survécu à toutes ces ruines, et elle dresse encore le casque d'ocre et de cuivre de son dôme octogonal, flanqué de tourelles et de clochetons. Unie en l'an 1000 à celle de Saint-Michel de Cuxa, à Prades, puis sécularisée et convertie en collégiale (1317) par le pape Jean XXII, elle est aujourd'hui englobée dans un magasin de vins, et il est navrant de traverser l'abside encombrée de foudres, la voûte coupée par un plancher de grenier accroché aux ogives, et d'où émergent des groupes superbes de statues d'anges et de saints.

Au Sud de Saint-Paul, les eaux réunies de la Boulzane et de l'Agly ont scié perpendiculairement la roche calcaire de la montagne, et s'enfoncent dans le défilé de la Fou, tranchée prodigieuse dont les deux parois sont reliées par un pont hardi, d'où la vue plonge avec saisissement dans le couloir cyclopéen, aux murailles verticales.

Au Nord se trouve Saint-Georges-de-Galamus; une pente douce y conduit, gravissant la colline aride qu'embaument la lavande et les plantes aromatiques butinées par des abeilles, prélude d'un charme tout spécial aux sensations grandioses qui se préparent.

La route atteint en corniche le flanc de la montagne, et soudain elle se trouve suspendue au-dessus de l'abîme. Une masse pyramidale de calcaire aux tons gris bleu s'ouvre, déchirée de toute sa hauteur par une brèche dont on ne peut voir le fond : c'est l'entrée des gorges de Saint-Antoine-de-Galamus, que fermait, il y a peu d'années encore, une grille de fer.

Quelle surprise que d'apercevoir alors, dans ce décor sauvage, enchâssée à même le roc perpendiculaire, une minuscule bâtisse, dont la façade blanche se détache sur la paroi grise, percée de fenêtres ! Et quel ébahissement devant l'invraisemblable apparition d'une forme humaine à l'une de ces fenêtres ! L'idée qu'un être humain puisse vivre perché là paraît tellement insensée, que l'on pense à quelque illusion trompeuse de féerie. Une indicible curiosité attire vers ce réduit mystérieux, auquel un sentier escarpé, pratiqué au milieu des arbousiers, des myrtes, des buis et autres plantes qui remplissent l'air de leur parfum, permet d'accéder.

Le sentier passe à une modeste grotte dédiée à sainte Madeleine et atteint un mur crénelé, orné d'un campanile, qui forme la clôture de l'ermitage. Derrière se trouvent deux grottes naturelles, aux parois garnies de stalactites ; l'une, où pénètre une douce lumière, sert de chapelle, elle possède deux vieux autels de marbre avec la statue de saint Antoine ; l'autre renferme une fontaine d'eau fraîche et limpide filtrant goutte à goutte à

travers la fissure du rocher. Une caverne, dans laquelle on ne peut entrer qu'en rampant, vrai sépulcre, servait de lit à l'ermite qui vécut dans ces lieux, et deux pièces, dont les fenêtres ouvrent sur le gouffre, étaient son habitation. Le tout, intimement confondu avec le roc, est empreint de calme et de recueillement et évoque le souvenir de l'ermite couché à quelques pas de là, sous une dalle qui rappelle son nom et la date de sa mort.

Depuis des siècles, l'ermitage est un lieu de pèlerinage très fréquenté par les habitants de Saint-Paul, qui s'y rendent en procession, le dimanche de la Trinité, pour vénérer la statue miraculeuse découverte au fond de la grotte. Une inscription relate que la ville, décimée par la suette, dut son salut à l'intervention du saint, et une vieille tradition du pays vante les vertus miraculeuses de la cloche qui est à l'entrée de l'ermitage. Jadis, lorsque les femmes désiraient devenir mères, elles allaient en pèlerinage à Galamus et il leur suffisait de toucher le cordon de la cloche pour voir leurs vœux exaucés.

Il y a dix ans, la visite des gorges s'arrêtait à l'ermitage. Seuls, de rares et intrépides pêcheurs pénétraient dans le gouffre, suivant le lit du torrent, s'accrochant aux rochers, nageant dans les remous, risquant vingt fois la mort à la recherche des merveilleuses truites que recélaient ces antres inaccessibles et dont ils faisaient des pêches étonnantes.

En 1894, on construisit, dans les parois de la gorge, une route d'une hardiesse merveileuse, qui relie Saint-Paul à Quillan par Cubières et Bugarach.

Sur le premier tunnel on lit cette inscription en patois :

Dins aqueil roc pélat qué traouco la sabino,
Oun l'aglo dins soun bol gousabo soul bénî,
Penjat per ûn courdeil ambé la barromino,
L'homé coumo l'aousseil a troubat un camî.

« Dans ce roc pelé que troue la sabine — où l'aigle dans son vol osait seul venir — pendu par une corde, avec la barre à mine, — l'homme comme l'oiseau a trouvé un chemin. »

L'image de l'aigle dans son vol traduit bien l'impression tout aérienne qui vous pénètre à l'entrée de la gorge, lorsque l'on se trouve suspendu à des centaines de mètres entre le torrent et la crête, au-dessus des profondeurs enténébrées que l'œil tremble de mesurer. L'Agly, qui

Dans la gorge de Saint-Antoine-de-Galamus ; phot. de M. Cabin.

vient de s'élancer par la superbe fontaine du Gorch de la Llause, bondit sur son lit de pierres et de roches que la fureur des grandes eaux a disposées en majestueux gradins, et, du bord de la route qui surplombe, un simple barreau de fer vous sépare des précipices pleins d'horreur où gronde le torrent farouche.

Quelques sombres touffes de sabine et de pins implantent çà et là leurs racines sur les aspérités des roches, atténuant la blancheur éblouissante de la montagne décharnée qui se projette devant vous comme un mur morne et gigantesque, et les reflets du jour se fondent en une lumière bleue et indécise.

Rien n'égale la puissante fascination qu'exerce alors la sensation poignante de sublime grandeur et de vertigineux attrait, au milieu de ces deux parois escarpées, inabordables, hérissées de rochers, dans la solitude silencieuse de l'abîme où le moindre bruit se répercute en fracas.

Vallées douces et sinueuses, gorges grandioses et sublimes, monts escarpés, belvédères d'où la vue s'étend au loin sur les grandes chaînes neigeuses, villes et bourgades coquettes et hospitalières, sources qui guérissent, ruines précieuses qui représentent des souvenirs de gloire et d'horreurs, forêts admirables aux sites pittoresques et sauvages, tout charme et attire en ce joli coin de terre française si varié d'aspects, criblé de lumière sous l'azur inaltérable du ciel.

Des enfants de ce beau sol, à l'esprit éclairé et à l'âme ardente, veulent en faire connaître et aimer les merveilles.

Voués avec passion à leur noble tâche, tenaces comme leur compatriote l'abbé Armand, ils triompheront comme lui et ouvriront un monde nouveau à la curiosité des touristes.

JOSEPH MARCHANDISE,

Membre de la Section de Paris
du Club Alpin Français,
Secretaire de la Section du Nord-Est.

XIV

COINS DE FRANCE

MASSIF CENTRAL

(Par M. Georges Bartoli)

I

L'AUBRAC

Aumont est à 1,052 mètres d'altitude ; l'air léger des hautes régions s'y fait sentir en dépit de la chaleur d'une superbe journée d'août. Il se fait même sentir beaucoup plus énergiquement que dans mainte localité plus élevée, ce qui me paraît devoir être attribué à la configuration du pays — une succession de plateaux très découverts — et à l'absence d'humidité. A part cela, la malpropre bourgade d'Aumont n'est pas digne d'une mention.

Dès la sortie du village, dans la direction d'Aubrac, le paysage devient aimable. On dirait d'un immense parc très accidenté, aux vastes pelouses coupées de bois de pins et plissées de petites vallées très verdoyantes, très fraîches et présentant de charmants tableaux. Tout y est paix souriante et grâce fleurie. Et les senteurs fortes des pins s'épandent dans l'air pur associées aux parfums de mille plantes aromatiques. Pourtant, — cela déconcerte un peu, — aucune habitation ne se montre

entre les villages très clairsemés[1] de ce pays qui semble fait pour les saines et reposantes villégiatures.

L'horizon est intéressant; à gauche, de bizarres pitons volcaniques flanquent la chaîne de l'Aubrac; à droite, par delà des plateaux mouvementés, se profilent les molles ondulations de la Margeride, dont la tonalité fauve est assombrie çà et là par les taches obscures des forêts.

Une heure durant environ, la longue fondrière où l'on chemine traverse cette jolie contrée, puis les pins se raréfient; bientôt leur déroute est complète; quelques-uns s'avançent encore vers le désert, rabougris, lamentables; enfin un bouquet de bouleaux, ces tristes fils du Nord, marque la limite extrême de la végétation arborescente. Ce sont là les frontières de la vie. Plus un chant d'oiseau, plus un buisson, plus un arbrisseau. Sur quelle terre étrange marchons-nous donc? Sommes-nous encore sur le sol nourricier de la douce France, ou bien foulons-nous, dans un pays hypothétique, le cimetière prodigieux d'une race de géants disparus? Aussi loin que peut porter la vue s'étendent des steppes d'herbe maigre et roussie, semées de blocs innombrables de granit sombre pareils à des pierres tombales. A l'infini, la piste problématique qui tient lieu de route[2] se déroule à travers ce champ de mort. Sur nos têtes le soleil resplendit, mais en touchant à cette lande funèbre il s'éteint comme absorbé dans le néant. Il a perdu le pouvoir de donner la vie et la couleur à toute chose. Il semble mourir de spleen en effleurant ce Pamir français. J'ai parcouru les landes bretonnes, la Camargue, les profonds déserts du Luguet, les plateaux ravagés de la Castille : eh bien! ces terres de désolation m'apparaissent comme des édens de lumière et de vie en comparaison des lugubres soli-

1. Dans cette partie de la Lozère, la densité de la population est de 17 habitants par kilomètre carré.

2. Cette route est si mauvaise qu'en certains endroits les voituriers préfèrent passer à côté. C'est invraisemblable, mais scrupuleusement exact. On se demande s'il existe un service vicinal dans le département de la Lozère.



tudes de l'Aubrac. Nulle part, je l'atteste, mon ami Paul Labrouche et moi, qui avons passablement couru le monde, n'avons été saisis d'une aussi poignante impression.

Voici pourtant un village, Malbouzon, dont les noires et basses maisons sont des huttes, mais qui possède une vieille église d'une construction originale. Des enfants dépenaillés, morveux, farouches, nous regardent d'un air stupide et s'enfuient comme un vol de moineaux quand nous descendons de voiture. Après dix minutes d'arrêt, le coche reprend languissamment son interminable et morne trajet.

Une oasis! signale joyeusement l'éclaireur d'une colonne jetée dans le Sahara.

« Des arbres! des champs! » s'exclame tout à coup Labrouche avec le même accent d'allégresse.

Incroyable nouvelle! C'est peut-être un mirage! Mais non, mes jumelles m'affirment qu'à une demi-lieue de nous existe un village adossé à une colline boisée, ombragé de grands noyers et ceint de quelques carrés de seigle. Trente minutes plus tard, c'est-à-dire à 1 heure et demie de l'après-midi, notre misérable patache faisait dans Nasbinals une entrée peu triomphale.

« Vous avez le temps de déjeuner, messieurs, dit le conducteur ; on va dételer.

— Comment cela? Nous devrions déjà être à Aubrac!

— Possible, mais les chevaux sont fatigués et je vais attendre ici une autre voiture chargée de bagages. »

On se moquait de nous, mais toute protestation eût été vaine.



Nasbinals est une infime bourgade, où les fonctionnaires que lui vaut son rang de chef-lieu de canton ne sont sûrement pas souvent détournés de leurs devoirs par l'abondance des distractions. Nous y fûmes pilotés par un énorme indigène qui, partageant ou plutôt acca-

parant notre banquette, nous avait soumis, depuis la gare, à une douloureuse expérience sur la compressibilité des corps. A Aumont, il s'était sans façon emparé du siège que nous avions retenu. Abusant du privilège d'être majestueux à l'excès, il était demeuré impassible, sourd à nos objurgations bientôt véhémentes. Alors, incapables de vaincre une telle obstination fortifiée d'un tel poids, nous nous étions insinués à ses côtés et stoïquement laissés écraser par sa débordante obésité. N'empêche qu'au bout d'une heure on nous eût pris pour de vieux camarades, tant nous devisions avec un cordial abandon.

Ce phénomène tenace mais obligeant nous mena donc chez un sien ami qui tient hôtel à Nasbinals et n'est pas moins haut et large que lui. Il y était attendu. Touchante fut la reconnaissance entre les deux colosses. Il y eut force embrassades et poignées de mains, puis grande ripaille et libations de vins fins dont nous eûmes notre part. Bref, nous quittâmes avec les marques réciproques de la plus vive amitié l'exorbitant personnage, que nous eussions voulu étrangler quelques heures auparavant, et le digne acolyte chez lequel il nous avait si opportunément conduits.

***

Au lieu de partir à 2 heures et quart, comme l'avait promis le cocher, nous eûmes tout le temps de pester contre l'organisation fantaisiste du service des voitures, car on ne démarra qu'à 3 heures et demie.

L'oasis où Nasbinals est construit est fort exiguë. A peine le village est-il dépassé que le désert reprend son empire ; seulement il a changé de caractère. Les tristes blocs de granit ont disparu, les pâturages sont plus gras, et si le paysage demeure aussi uniforme, aussi monotone qu'en aval, il est moins navrant. La route aborde ici des pentes plus accentuées, sans que rien soit modifié dans les formes écrasées des montagnes. Elles manquent

absolument de prestige. Enfin on franchit la ligne de faîte, et nous entrons dans le département de l'Aveyron.

Sur une aride terrasse environnée de collines nues et aplaties, paraissent quelques noires maisons de l'aspect le plus morose : c'est Aubrac. Une très haute tour noire signale de loin le hameau. Cette antique bâtisse à la physionomie revêche et bourrue évoque un long passé de souffrances et de misères. Construite au XII[e] siècle, elle faisait partie jadis de l'hôpital de Notre-Dame des Pauvres.

A 5 heures du soir, nous étions à Aubrac. Partis d'Aumont à 10 heures et quart du matin, nous avions donc employé près de sept heures à faire le trajet que l'on nous avait affirmé devoir durer trois heures et demie.

***

En moins de cinq minutes on connaît sur le bout du doigt Aubrac (alt. 1,300 mèt.) et tous les agréments y attachés. Quatre hôtels, un café, un bazar forain, un rudiment d'église, la vieille tour, une douzaine de pauvres maisons, c'est tout. Dans cet étroit espace fourmillent et grouillent des centaines de séjournants, presque tous lozériens ou aveyronnais, venus là pour se vivifier avec l'air délicieux et le lait exquis d'Aubrac. De vue, fort peu en dehors du village ; à peine une vague échappée, par une sorte d'embrasure ouverte au Sud-Ouest, sur une vallée tortueuse descendant vers Saint-Chély et Espalion. Le site est aussi dépourvu d'attraits que la localité.

A un kilomètre environ, dans un vallon mélancolique, on termine la construction d'un somptueux sanatorium. Pour le moment, les malades sont parqués dans des baraquements en planches voisins du nouvel établissement. Ainsi, la morticulture tant individuelle que collective se poursuit à travers les siècles dans ce hameau d'Aubrac qu'une fatalité semble avoir voué au rôle éternel de léproserie. Aujourd'hui nulle contrée de

la France, si perdue fût-elle aux replis de montagnes presque inaccessibles, n'échappe à l'importation scientifique du plus redoutable des fléaux.

En vain cherchâmes-nous un gîte dans les hôtels peu engageants, d'ailleurs, et exhalant des odeurs qui décelaient l'absence du tout à l'égout ; tous, nous assurait-on, étaient pleins jusqu'aux combles. Au reste, on ne se mit point en frais pour nous satisfaire. Les gens peu empressés, grognons même, répondaient à nos demandes

Aubrac ; dessin de Slom d'après un croquis de M. Georges Bartoli.

d'un air ennuyé, comme si toute parole, tout mouvement, *a fortiori* toute obligeance, leur coûtait un impossible effort. « C'est complet, disions-nous ; il ne suffit pas, paraît-il, que ces montagnes soient les plus ingrates du monde, il faut encore que les habitants soient aimables comme des portes de prison. Ces gens-là ont l'air de faire une grâce à ceux dont ils acceptent l'argent ! » Nous allions, abandonnant provisoirement nos valises sur le coche, repartir à pied pour Nasbinals, quand un jeune marmiton, pitoyable à notre détresse, nous conseilla d'aller voir s'il y avait des lits disponibles dans la tour, sans nous dissimuler qu'elle était habitée par

des tuberculeux. Ne craignant pas la contagion, nous nous dirigeâmes vers le haut donjon de l'hôpital de Notre-Dame des Pauvres.

Une maison basse y est accotée, dans laquelle on pénètre par une vaste cuisine mal éclairée où nous surprîmes, dans la pénombre, de sinistres figures. L'hôtesse, par exception à peine grincheuse, nous offrit, après bien des hésitations, une chambre au quatrième, dans la « casbah », qui possède six étages.

« Qu'est-ce que la casbah ?

— C'est la vieille tour.

— Va pour la casbah ! »

Et riant comme des fous, nous montâmes l'escalier en vis. Oh ! cette chambre, quel repaire disposé à souhait pour la mise en scène d'un sombre mélodrame ! Une pièce large comme une salle de danse, des murs nus de lave noire avec de gros clous, en guise de patères, dans les interstices de pierres énormes ; deux étroites fenêtres et une porte ne fermant pas ; ni rideaux, ni sièges, mais deux petits lits perdus au milieu du vaste local.

Après de sommaires ablutions dans l'unique et minuscule cuvette de l'endroit, nous descendîmes au rez-de-chaussée pour dîner. En entrant dans la salle à manger, qui était copieusement éclairée, nous nous crûmes un instant hallucinés par un cauchemar. Quels étaient ces êtres falots et décharnés qui garnissaient la table, ces délabrés aux yeux caves qui s'empiffraient, riaient et menaient grand tapage comme pour narguer la camarde ? Étaient-ce vraiment des hommes et des femmes, des jeunes gens et des jeunes filles ? N'étaient-ils pas plutôt des spectres qu'un souffle dissiperait, des exhumés revenus d'outre-tombe pour assister à quelque macabre banquet ? Non, ils vivaient, les malheureux ; ils vivaient, et leur atroce gaîté rendait encore plus lugubre leur fantastique réunion ! Chez eux s'étalaient toutes les manifestations externes de la tuberculose. Les coutures d'adénite balafraient les cous, les plaies enfarinées de

salol trouaient les joues, les pustules bourgeonnaient sur les jeunes visages. Nul hôpital, nulle clinique ne sauraient donner pareil spectacle.

Auprès de deux cyclistes fourvoyés comme nous parmi ces ruines physiologiques, nous expédiâmes rondement un passable dîner, mangeant du bout des dents, puis nous hâtâmes de regagner l'air libre sous le ciel radieux.

« Ouf! fîmes-nous, voilà une compagnie qui n'excite guère l'appétit! Allons au café nous réconforter d'un moka, puis nous chercherons une voiture de louage pour retourner demain à Aumont. »

La voiture fut introuvable. Nous pensions nous rabattre sur la patache, mais on nous dit que ses départs étaient incertains. La situation se compliquait, car nos malencontreuses valises nous interdisaient de nous en aller à pied. Je me souvins alors d'avoir aperçu un individu qui transportait des bidons de lait dans une petite voiture attelée de deux chiens. Il fut décidé que nous lui louerions son équipage pour conduire nos bagages à Nasbinals, pendant que nous monterions au Mailhebiau. En dix minutes nous avions déniché l'homme aux chiens et conclu marché avec lui.



Un joyeux rayon de soleil, glissant dans une meurtrière de la casbah, nous éveille de bon matin. Vite sur pieds, nous partons, tandis que nous poursuit la voix d'une de nos commensales de la veille qui chante à tue-tête. Le temps est splendide et, malgré la chaleur déjà forte, l'atmosphère d'une idéale légèreté. C'est l'air de deux mille mètres dans les Alpes sous le ciel d'Aragon.

Laissant à droite la forêt d'Aubrac qui tapisse platement une croupe sans caractère, nous mettons le cap au Sud-Est, sur le Mailhebiau, point culminant de la chaîne. Le soleil irradie en ondes vermeilles, sur nous ruisselle un océan de lumière blonde, et pourtant le paysage demeure inanimé et monochrome, comme figé

dans une incurable torpeur. Et les mamelons se succèdent, déprimés sous l'herbe jaune, et la savane se poursuit sans fin, désespérante. Immobiles, des troupeaux nombreux de bovidés appartenant à la vigoureuse race d'Aubrac nous regardent passer.

En deux heures et quart de marche accélérée, nous sommes au Mailhebiau (1,471 mèt.). Peu étendue de plusieurs côtés, mais assez variée, la vue, en somme, n'est qu'agréable. Au Nord, à l'Est et au Sud-Est, elle est limitée par le Cantal, la Margeride et les Cévennes, massifs rapprochés qui constituent un demi-tour d'horizon restreint. Au Sud et au Sud-Ouest seulement, elle se développe en profondeur. Mais alors le tableau manque de lignes directrices, de points saillants fixant l'attention ; c'est un chaos de hautes plaines, de plateaux fracturés en tous sens, de chaînons confus ; c'est sans ordre et sans harmonie, mais illuminé de coloris merveilleux. Cette vigueur de lumière sauve le panorama du Mailhebiau.

Plus près de nous miroitent les quatre lacs microscopiques qui dorment sur le versant oriental des Monts d'Aubrac. On dirait de verres de lunettes bleus tombés sur un immense tapis jadis vert. Trois d'entre eux, ceints de pâturages sans relief, ne sont d'aucun intérêt.

Quittant, vers 9 heures, la bosse épatée du Mailhebiau, nous reprenons notre course sempiternelle à travers la steppe. Après les mamelons dénudés, ce sont d'autres mamelons glabres, des fonds marécageux, sans une arête précise, sans un modelé ferme, sans un arbre· il y a de quoi mourir d'ennui. Un site gracieux pourtant charme un instant le regard lassé : le petit lac des Salhiens allonge son bassin d'indigo entre un bouquet d'arbres verts et des terres d'un rouge sanglant.

A midi et demi, desséchés et affamés, nous réintégrions l'hôtel Roux, à Nasbinals, où la voiture aux chiens nous avait précédés.

Là encore nous pensâmes ne pas trouver de moyen de locomotion pour regagner Aumont. Enfin, à force de

négociations, on nous procura un cheval de trente ans remorquant une « jardinière », sorte de carriole grossièrement suspendue dont les cahots étaient abominables.

***

Cette pénurie de véhicules, cette incertitude constante des transports, dans un pays où l'on ne peut s'en passer en raison des trop longues distances à parcourir, comptent parmi les plus déplaisantes lacunes de l'Aubrac. En ces montagnes rien ne fonctionne méthodiquement ; tout est laissé à l'incurie de gens encroûtés dans une routine séculaire ; tout, même dans les services publics, est à l'abandon. Ainsi, à Aumont, un aimable filou, que je rattrapai fort à propos, avait pu soustraire ma malle dans la gare même ; la patache était partie en retard d'une heure et quart et avait doublé le temps nécessaire à son parcours ; un naturel aussi plein de sans-gêne que d'entêtement s'était installé à nos places ; enfin, à Aubrac, nous avions été trop heureux de recourir à la traction canine ! Ces petits mécomptes nous avaient fort égayés ; ils pimentaient notre voyage d'une pointe d'imprévu, d'une saveur d'aventure qui nous réjouissaient. Mais combien de touristes d'une différente conformation cérébrale penseront autrement et verront là des vices rédhibitoires !

A titre documentaire, je suis enchanté d'avoir visité l'Aubrac. J'y ai éprouvé des sensations neuves, observé des types de paysages et des mœurs que je ne croyais pas rencontrer en France. Je n'y retournerais pas, cependant ; non parce que toute organisation même embryonnaire en est bannie, mais parce que, sauf en de rares oasis, la nature y est maussade et triste à faire pleurer.

A côté de cette disgrâce, il est dans l'Aubrac une chose admirable : le climat. L'air est salubre, subtil, énergique et peut-être sans égal dans tout le Massif Central, et son extraordinaire siccité m'a rappelé les hauts pla-

teaux de l'Espagne. On respire de la vie, on absorbe des forces. Arrivant directement des plaines molles, anémié, à la suite d'une blessure, par deux mois d'immobilité, l'air d'Aubrac m'a renouvelé en un instant. Sous un soleil de feu, j'ai fait, sans la moindre fatigue, six heures de marche très rapide. C'est bien quelque chose cela ! Et le lait donc ! Il est divin. J'en ai pris un litre, le matin de notre départ, et j'ai cru boire toutes les fleurs de la montagne. Je ne serais pas surpris qu'avec de tels éléments de réparation, les malades — les moins avariés s'entend — pussent recouvrer la santé.

Tels sont, impartialement résumés, le pour et le contre. Lequel des deux doit l'emporter ? Le lecteur en jugera, s'il a le courage d'affronter les pataches qui franchissent — de temps à autre — le désert d'Aubrac.

II

DE L'AUBRAC A L'AIGOUAL. — VOYAGE PRATIQUE

Si je me suis aussi longuement étendu sur l'Aubrac, c'est que cet étrange pays n'est guère fréquenté que par l'élément régional plus ou moins « déraciné ». L'immense majorité des touristes l'ignorent, ce qui, je le reconnais, n'est pas inexcusable. J'ai donc cru devoir insister sur la description de ces montagnes, en représenter par des détails caractéristiques la véritable physionomie, l'originalité, les oppositions de tristesses et de clartés, les rayons et les ombres.

Il n'en est pas de même de la partie calcaire du Massif Central français, du pays souvent magnifique désigne sous le nom générique de « région des Causses ». Pompeusement et copieusement célébrée par ses premiers et encore récents explorateurs, cette région jouit d'un renom qui a été propagé aux quatre coins du monde par la littérature alpine, la presse et... la réclame. On a même excédé la mesure, au risque de ménager des

déceptions aux visiteurs. Mais, si ces vallées et ces plateaux sont théoriquement favorisés d'une notoriété immense, leur connaissance pratique n'appartient qu'à un fort petit nombre d'individus. Ce fait m'a même vivement surpris. Pendant la période de temps admirable qui a duré du 7 au 15 août 1903, je n'ai pas ren contré une moyenne quotidienne de dix touristes dans le cañon du Tarn, de cinq dans celui de la Jonte, et je n'ai vu absolument personne au milieu des paysages superbes du Trévezel et de la Dourbie. Tous ceux qui ont fait ce beau voyage s'étonnent comme moi d'un tel abandon.

Quoi qu'il en soit, il serait superlativement naïf de vouloir, — après les Malafosse, les Lequeutre, les Martel, etc., — « découvrir » les Causses et leurs gorges fameuses. Je ne me donnerai pas ce ridicule. Ce qui va suivre n'a donc rien de commun avec une relation de voyage. Je veux simplement, en signalant à l'occasion des points de détails oubliés ou trop négligés, noter quelques observations relatives aux défectuosités constatées et aux progrès réalisés dans un pays intéressant entre tous, — je dirais volontiers passionnant.

***

J'ai exprimé plus haut ma surprise de la rareté des touristes dans la région des Causses. A cette abstention imméritée il convient peut-être d'attribuer pour cause générale la légendaire routine des Français ; toutefois, je la crois surtout motivée par des causes locales, qui sont la longueur des trajets, le tarif abusivement élevé des voitures louées au Rozier, — ce véritable centre d'excursions du pays, — le prix non moins excessif des bateaux qui ont le monopole momentané de la descente du Tarn, le manque de services publics pour les transports, et le défaut presque absolu de confortable dans les hôtels : en un mot, l'absence d'organisation pratique.

Vous me direz que ce sont là des inconvénients graves

et nombreux. Eh ! oui, ils le sont ; mais heureusement ils peuvent tous être évités ; tous à l'exception des mauvais gîtes. Ce dernier point, en somme, a-t-il tant d'importance ? Les vrais voyageurs, connaisseurs en beautés naturelles et chercheurs de nobles paysages, devraient-ils mettre quelques nuits empunaisées et quelques méchants soupers en parallèle avec les jouissances d'une course dans la région des Causses ? Je répondrai que nous n'avons pas à disputer de ce qui devrait être, mais à considérer ce qui existe. Or, la masse des touristes, c'est indéniable, n'aime à se déplacer que pour aller où elle a ses aises. Ceci étant, elle s'éloigne du Gévaudan et des districts circonvoisins. Les hôtels, en effet, y sont vite catalogués : beaucoup sont médiocres, quelques-uns exécrables, quelques autres parfaits. Je ne vous dirai pas quels sont les mauvais, on m'accuserait d'être stipendié par les autres. Au surplus, une plus grande précision ne servirait de rien ; il faut bon gré mal gré en passer par les mauvais hôtels, certaines localités, et non des moins curieuses, ne possédant que de ceux-là.

Passons maintenant au moyen de parer d'un seul coup à tous les autres désagréments, à savoir la fatigue de trop longs trajets, l'insuffisance des transports publics et la cherté des transports particuliers. Ce moyen, Labrouche et moi nous l'avons trouvé en combinant la marche, la voiture et le bateau. Quant à ce dernier mode de transport, il est reconnu depuis vingt-cinq ans qu'on peut, sans nuire en rien à l'intérêt du voyage, le réduire au minimum [1]. En effet, la seule partie du cañon du Tarn qui doive obligatoirement être visitée en barque est la section de dix kilomètres comprise entre la Malène et le Pas de Soucy.

A Mende, donc, nous avons loué pour une semaine une bonne voiture chargée de transporter nos bagages, de nous faire franchir rapidement les grandes distances

1. LEQUEUTRE, *Annuaire* du C. A. F., année 1879, p. 331.

et de nous recueillir partout où nous donnerions au cocher l'ordre d'aller nous attendre. Coût : 15 francs par jour, plus 12 francs, pourboire compris, pour le bateau de la Malène à la perte du Tarn. C'est donc un prix très modique quand on est deux et très acceptable même quand on est seul, en comparaison surtout des sommes fabuleuses exigées par les loueurs du Rozier pour les excursions dont cette localité est le point de départ.

De cette façon, nous avons fait, en peu de temps et sans fatigue inutile, un voyage très complet. L'indication de notre itinéraire, d'ailleurs, en dira plus long que tous les commentaires :

Premier jour. — Mende, Balsièges, le Causse de Sauveterre, Ispagnac et Sainte-Énimie en voiture. — Saint-Chély à pied.

Deuxième jour. — Sainte-Énimie et le Causse-Méjan en voiture. — Descente du Causse-Méjan à la Malène à pied. — De la Malène au Pas de Soucy en bateau. — Les Vignes et le Rozier à pied. (Notre voiture, traversant le Causse-Méjan en diagonale, par la Parade, et rejoignant la Jonte à Douzes, était arrivée avant nous au Rozier.)

Troisième jour. — Le Rozier, Montpellier-le-Vieux, vallée de la Jonte et Meyrueis en voiture.

Quatrième jour. — De Meyrueis à l'Aigoual à pied. — Séjour à l'Aigoual.

Cinquième jour. — De l'Aigoual à la Séreyrède à pied. — Puis l'Espérou, le col de Faubel, Camprieu, la vallée du Trévezel, Trèves, le Causse Bégon et Nant en voiture. (Course très dure pour les chevaux à cause de la formidable montée de Trèves au Causse Bégon.)

Sixième jour (matinée seulement). — De Nant à Millau par la vallée de la Dourbie.

Et notez bien que nous eussions pu aller beaucoup plus vite et gagner un jour. Mais nous sommes de ceux qui aiment non à courir, mais à bien voir, qui recherchent non l'accomplissement d'un stupide record, mais une ample récolte d'impressions.

*
* *

L'amélioration la plus urgente à apporter à l'organisation rudimentaire de la vallée du Tarn, serait peut-être celle qui consisterait à exiger des bateliers de plus sérieuses garanties. Au plus profond des Détroits, — il y avait au moins trois mètres d'eau, — notre batelier d'arrière tomba dans la rivière. Il ne savait pas nager. Le batelier d'avant, qui était dans le même cas, perdit la tête. Par bonheur nous gardâmes la nôtre. Je réussis à immobiliser l'esquif que le courant emportait, et Labrouche put alors repêcher le plongeur malgré lui. Il en était temps ; le malheureux râlait. Notre promptitude le sauva.

On n'autorise les guides des Alpes à exercer leur périlleuse profession qu'après avoir prouvé, par un long stage, leur expérience et leur sûreté. La plus élémentaire prudence voudrait que l'on ne fût pas moins exigeant à l'égard des bateliers du Tarn qui ont, dans d'autres conditions, même rôle et même responsabilité. Il y va de leur vie et de celle des voyageurs qui, privés de leurs guides nautiques, se briseraient infailliblement contre les rochers. On objectera qu'il est un peu tard pour instituer un pareil contrôle, et que l'industrie batelière sera, peut-être dans un an, supprimée par la route que l'on construit de Saint-Chély au Rozier, sur les bords mêmes du Tarn. Je ne crois pas qu'il en soit ainsi. Les touristes soucieux de bien voir le cañon, de jouir des magiques surprises de ses détours et de ses rapides, utiliseront toujours la voie fluviale, dont la supériorité pittoresque est indéniable, pour aller de la Malène au Pas de Soucy.

La route en question existe à l'état de viabilité de Sainte-Énimie à Saint-Chély. Très avancée sur la section de la Malène à Saint-Chély, elle est déjà accessible aux piétons du Pas de Soucy au Rozier. La dernière section,

— Pas de Soucy-la Malène, — qui présente des difficultés exceptionnelles, est en cours d'exécution.

Deux autres voies des plus utiles sont les embranchements qui, se détachant, sur le Causse-Noir, de la route de Peyreleau à Lanuéjols, sont destinés à desservir l'un Maubert, l'autre la Roque-Sainte-Marguerite. Le premier est fait, nous l'avons suivi en voiture ; mais il réclame de très grosses rectifications. Quant au second embranchement, dont l'importance est de premier ordre, les travaux en sont activement poussés.

D'autre part, un chemin forestier d'un haut intérêt pittoresque reliera prochainement Meyrueis à l'Aigoual par les crêtes méridionales de la vallée du Bétuzon.

Le progrès marche donc dans le pays des Causses, et marche assez rapidement. Il irait plus vite encore si de misérables intérêts locaux, — d'ailleurs mal compris, — ne l'entravaient. Ainsi l'admirable vallée du Trévezel ne possède, de Trèves à Cantobre, qu'une route à l'état de tronçons et manquant de pont pour franchir la Dourbie. Cette route si désirable abrégerait de treize kilomètres le trajet de Trèves à Millau et éviterait la rude ascension du Causse Bégon. Pourquoi donc ne l'achève-t-on pas ? Parce qu'un représentant élu du canton de Nant s'y oppose de toutes ses forces, de peur que le mouvement des voyageurs ne soit par elle détourné de la petite ville dont il tient son mandat. Encore un qui ne comprend pas qu'une amélioration apportée à une partie quelconque d'une région profite à cette région tout entière !

Pour en finir avec la vicinalité, je signalerai la route de Peyreleau à Meyrueis. Son assiette est bonne, mais, par le temps d'automobilisme qui court, la chaussée, en maint endroit, est assez étroite pour offrir quelque danger.

*
* *

Je me suis souvent demandé pourquoi les touristes marquaient une aversion générale à l'endroit des Causses,

— ces pelés, ces galeux, ces miséreux, — réservant tous leurs enthousiasmes pour la triomphante splendeur des vallées qui les entaillent. Ils ont pourtant leur mérite, ces Causses dédaignés, et leur réhabilitation me parait légitime. Parfumés de lavande et inondés de soleil, ils ont la poésie des régions désertiques quand les plus riches clartés les illuminent. Le Causse de Sauveterre, — le plus calomnié de tous, — est loin d'être banal, avec ses perspectives infinies, qui donnent la sensation de l'étendue sans bornes, ses roches ardemment teintées et ses terres rouges. Là tout vibre, palpite, étincelle sous les rayons souverains du grand coloriste de l'univers ! Et quel coup de théâtre que cette brusque apparition de la faille où verdoie le bassin d'Ispagnac, dans un gouffre de gigantesques roches cuivrées ayant pour arrière-plan le velouté de montagnes violettes !

Le Causse-Méjan, lui, est d'un tout autre style. Moins profond d'horizons, plus hospitalier, ses collines drapées de pins atteignent aux proportions de véritables montagnes qui bornent de mystérieuses forêts l'aire rutilante du plateau. Sans compter une vue plongeante qui est une merveille, sur le Tarn, de Saint-Chély au delà de Pougnadoires.

Quant au Causse-Noir, Montpellier-le-Vieux seul suffirait à lui faire une gloire. Mais, comblé de richesses naturelles, il possède en outre, avec les plus sauvages ravins, les plus étonnants rochers dont on puisse voir le relief surgir dans la lumière. Roques-Altes, pour ne citer que celui-là, assemblage inconcevable de donjons fantastiques, donne au loin l'impossible vision d'un groupe détaché des Alpes dolomitiques. On a donc tort de dédaigner les Causses.



On a tort aussi d'aller le plus souvent de Mende à Sainte-Énimie par la voie directe. D'Ispagnac à Sainte-Énimie la vallée du Tarn vaut une visite, pour elle-même,

d'abord, pour sa beauté naissante et déjà grandiose, pour Rocheblave dont les aiguilles sont le comble de la sveltesse, défient les lois de l'équilibre, pour Castelbouc surtout qui apparaît, sur l'autre bord, comme un paysage imaginaire, comme la conception matérialisée d'un artiste ivre de hachich, comme une page de Doré sculptée sur la montagne en colossal haut-relief.

Le cañon du Tarn, entre Saint-Chély et les Vignes, a le privilège des lignes pures et belles, du modelé noble et harmonieux. Il éveille l'admiration. La vallée de la Jonte, elle, excite la gaîté. Elle abonde tellement en bizarreries énormes et imprévues, en figures fantaisistes et bouffonnes[1], que l'ampleur majestueuse de l'ensemble s'efface derrière la cocasserie des détails. On dirait que de facétieux titans ont, après boire, aligné sur la montagne les pièces grotesques d'un monstrueux échiquier.

J'ai dit qu'en deux journées d'un temps idéal nous n'avions pas rencontré un seul touriste dans les vallées du Trévezel et de la Dourbie. Ce fait surprenant pourrait, en ce qui concerne le Trévezel, s'expliquer par son grand éloignement de tout centre d'excursions ; rien ne le justifie à l'égard de la Dourbie qui est aux portes de Millau. Ces deux combes sont pourtant fort belles. Celle du Trévezel surtout, placée au milieu de vallées d'un même type général, possède l'immense avantage de rompre l'uniformité, de présenter une série de sites entièrement différents du style de ses voisines. Elle n'a pas la régularité parfois excessive des cañons ; elle est profonde, solitaire et sauvage, pittoresque et changeante, avec de somptueux décors brusquement découverts. Accidentée de dolomites rouges aux formes variées, fourrée de pins qui abritent un maquis aux senteurs épicées, fécondée par un torrent que brisent des rocs violets, opulente de reliefs, de végétation et d'ardente lumière, c'est par excellence la vallée méridionale en sa chaude magnificence. Bien du midi aussi le village de Trèves,

1. Il y a notamment une reine Victoria qui est un chef-d'œuvre de statuaire caricaturale.



avec sa caractéristique petite place ombragée de platanes et rafraîchie par une fontaine, ses hautes maisons roussies par les étés et son pont dont l'arche élevée enjambe la rivière devenue pacifique. Le Tarn, la Jonte, la Dourbie m'ont étonné et conquis par l'étrangeté et la violence même de leur beauté ; le Trévezel m'a charmé.

Avec la Dourbie reparaissent, — à un moindre degré que dans la Jonte, — l'architecture délirante des montagnes, les fantoches et les mascarons découpés dans les rochers, les châteaux cyclopéens bastionnant les causses. Mais bientôt l'attention, laissant ces objets devenus familiers, se concentre vers deux sites stupéfiants : Cantobre, le plus baroque des séjours humains, village planté sur des rochers tout pareils à d'énormes champignons ; Saint-Véran dont les maisons semblent être tombées du ciel sur un piton aigu et y danser une sarabande folle. C'est ce qu'on peut imaginer de plus invraisemblable, extravagant et charmant.

Quand, après ces fantasmagories, on entre bourgeoisement à Millau, on se sent tout ahuri, on a une courbature cérébrale, comme si un rêve d'opium vous avait fait faire un voyage dans la lune.

Ne serait-ce que pour le contraste, je veux recommander encore la petite vallée du Bétuzon aux ombrages idylliques, à la fraîcheur exquise et parfumée, qui est un délicieux itinéraire pour aller de Meyrueis à l'Aigoual.

***

A propos de l'Aigoual, qu'il me soit permis une remarque. Les visiteurs de cette admirable montagne, — je parle de ceux qui écrivent, — ne paraissent pas avoir perçu l'intégralité de son panorama. M. Lequeutre — j'en suis surpris de la part de cet observateur sagace — cite simplement, comme points visibles les plus éloignés, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes Maritimes, les Cévennes et la Margeride. Il ajoute : « A l'Ouest la

vue se prolonge jusqu'aux Monts d'Aubrac[1] ». C'est peu au regard de la réalité. M. Lequeutre, dont le Guide Joanne reproduit la description, a-t-il donc été gêné par un temps brumeux ? Il affirme le contraire. Alors je ne comprends plus. Pour nous, nous avons vu, en outre, au Sud-Est, la presqu'île Cépet, près de Toulon, s'avançant dans la mer ; à l'Est, l'Obiou, très net, les Alpes de l'Oisans, et des massifs savoyards moins aisés à identifier ; à l'Ouest, par dessus l'Aubrac, tout le massif du Cantal très vigoureusement découpé ; au Nord, moins accusés, le Sancy et le Puy Ferrand, enfin le Puy de Dôme tout juste discernable. Et tout cela nous l'avons vu à l'œil nu, tant et si bien qu'en deux heures de travail nous avons ébauché, sur l'observatoire de l'Aigoual, un embryon de table d'orientation. « La vue est splendide, » écrit M. Lequeutre. Quelle n'eût pas été son admiration s'il avait tout vu !

Le panorama de l'Aigoual est donc au-dessus de toute comparaison, unique, car je ne sache pas en France un autre point d'où l'on puisse reconnaître les Pyrénées et les Alpes, les collines de Toulon et le Massif Central jusqu'à ses extrêmes limites septentrionales. Et cette vue n'est pas seulement extraordinaire par l'incroyable profondeur des perspectives, elle est complétée et rehaussée par l'harmonie de l'ensemble, l'heureuse superposition des plans, la variété et la vivacité des coloris. Au Nord-Ouest surtout, c'est éblouissant : le Massif Central forme une toile de fond d'azur intense au devant de laquelle s'éploie, comme un champ prodigieux de blés mûrs, l'étendue flavescente des Causses. Ainsi se parachève, par une autre cime de troisième ordre, la sublime trinité des monts méridionaux : le San Geronimo, le cap Roux et l'Aigoual !

1. *Annuaire* du C. A. F., 1879, pp. 346 et 347.

III

ALLEUZE

Nous voici maintenant bien loin des féeries de l'Aigoual, moins loin des tristesses de l'Aubrac. Après les alpestres sapinières du Lioran, nous avons traversé la morne mais féconde Planèze, touché à Saint-Flour, l'altière cité campée comme une forteresse sur son rocher basaltique, suivi, sous ses murailles, un gentil vallon semé de pins; nous avons encore franchi un long et verdoyant plateau, puis nous sommes arrivés à Alleuze. Là le sol tout à coup s'est ouvert devant nous. Saisis, nous nous sommes penchés sur le profond précipice et avons vu, en pleine lumière, un paysage ou plutôt un décor créé par la collaboration de la nature et de l'homme pour frapper l'imagination. Arrogant et farouche, l'antique château d'Alleuze, qui resplendit dans l'or du couchant, s'élève sur sa haute presqu'île de granit. Au premier plan, sous nos pieds, une côte abrupte, ravinée et brûlée ; au fond, dans l'ombre, un hémicycle de forêts escarpées sur lesquelles le château se détache en vigueur ; tout en bas, un torrent argenté emprisonnant de trois côtés le socle puissant du vieux burg.

Le soleil automnal déclinant perdait son ardeur. Soudain des nuées errantes s'écartèrent largement et toutes les bruyères de la montagne semblèrent fleurir dans le ciel. Scène fastueuse, poétique apothéose magnifiant un tableau si parfait en sa composition et sa couleur que le plus exigeant artiste n'y saurait relever un défaut !

Alleuze est moins ruiné que la plupart des châteaux féodaux d'Auvergne. Bien que remontant au XIII[e] siècle, ses lignes précises, ses fermes contours donnent un air de robuste jeunesse à sa fruste architecture. Les quatre tours d'angle n'ont pas été décapitées, et le plancher du premier étage s'est effondré il y a seulement vingt-quatre ans.

A le voir svelte et dominateur, dressé vers le ciel comme une menace, si l'on se demande quels en furent les habitants, une réponse se présente d'elle-même à l'esprit : Des brigands. Et cette réponse est juste. Dans le recueil des sinistres chroniques mises par l'histoire au compte de la gentilhommerie auvergnate, avant les Grands Jours, les plus sinistres pages appartiennent à Alleuze. Un seul nom dira les atrocités qui y furent

Ruines du château d'Allouze;
dessin de Slom, d'après un croquis de M. Georges Bartoli.

commises et la terreur qu'il répandait au loin, celui d'Aimerigot Marcel, ou Mérigot Marchez, qui mérita si largement le surnom de « roi des pillards ». Ce célèbre malandrin est celui qui, nous dit Froissart, après avoir vendu Alleuze au duc d'Armagnac, s'empara du château-fort de la Roche-Vendeix, près de la Bourboule, puis, livré au roi par son cousin germain, le sire de Tournemine, eut la tête tranchée, à Paris, sans préjudice d'un écartèlement subséquent.

Vers la fin du XIVe siècle, Aimerigot tenait à Alleuze une cour de bandits. Mettant à sac les villes et les vil-

lages, pillant les monastères et les églises, rançonnant les voyageurs, battant tantôt les Anglais et tantôt les gens du roi de France, ce redoutable aventurier étendit ses brigandages à d'incroyables distances. L'Auvergne, le Rouergue et le Limousin étaient tributaires de ses bandes féroces. D'autres le précédèrent et le suivirent dans la voie du crime qui habitèrent ces mêmes murailles; mais Aimerigot Marcel demeure le prototype du chef de bande au XIV[e] siècle, et son souvenir est lié aux tours d'Alleuze indissolublement.

Ainsi, là-haut, toujours triomphant et fier dans le soleil et l'azur, le vieux castel ne parle que de féodale barbarie, de violences et de sang. En bas, au pied même du rocher qui supporte le nid des faucons, se sont réfugiés la méditation et l'éternel repos. Au creux d'un triste et silencieux vallon, isolée parmi les bruyères et les rocs, une très ancienne petite église, attenante à un petit cimetière, s'est blottie bien basse et bien humble comme pour implorer la clémence de son puissant voisin. Rien de plus abandonné, de plus recueilli que ce paysage de grisailles et de demi-teintes qui, en sa solitude évocatrice, fait éclore les fleurs mélancoliques de la rêverie. C'est le charme nébuleux du passé, c'est la crépusculaire poésie des temps révolus qui revivent entiers dans ce vallon désert, dans cette touchante humilité des choses d'antan.

Et c'est aussi un tout étrangement harmonieux que forment la nature sévère, le burg hautain et la mystique petite église. Là, chaque chose est en sa place, toutes les relations sont justes et, suivant la belle expression de Francis Wey, « aucune fausse note ne trouble la mélodie légendaire des vieux âges ».

Georges Bartoli,

Membre de la Section du Sud-Ouest,
Président d'honneur de la Section de Maurienne

XV

ASCENSION DU MONTE D'ORO

(Par M. Hubert Durand)

Quand le Club Alpin Français eut l'excellente idée de convier ses adhérents à un voyage en Corse, et qu'il fallut choisir entre les routes proposées, je fixai sans hésiter mon choix sur l'itinéraire G, qui donnait à cette excursion d'alpinistes, comme but rationnel, l'ascension du Monte d'Oro.

La majorité des congressistes ne fut pas de mon avis, et, quand le groupe G s'assembla sur le quai de Bastia, il ne compta que sept membres, tous appartenant au sexe fort.

La connaissance fut bientôt faite, et notre modestie n'éprouva aucun embarras à une comparaison toute naturelle avec les sept sages de la Grèce. Nous avions pris la meilleure part. Pour voyager avec agrément, il faut se trouver en petit nombre, avec quelques compagnons instruits, de bonne humeur et de bonne compagnie ; on a les avantages du groupement sans les inconvénients de l'encombrement; on trouve partout assez de moyens de transport, assez de vivres, assez de lits, sans être réduit à affronter l'hospitalité des habitants ou les chambres à quatre lits, chères aux constructeurs des hôtels corses.

Nous commençons sans retard la visite de Bastia, ville grande et bien bâtie ; ses hautes maisons s'étageant en

amphithéâtre ont un aspect tout italien. Les monuments sont peu remarquables. Le commerce est florissant et le serait sans doute encore plus s'il avait à sa disposition un meilleur port.

Dans le brouillard, nous apercevons vaguement l'île d'Elbe, où Napoléon promena pendant un an ses regrets et forma la résolution désespérée qui devait mettre fin à sa carrière. A travers ces mers pleines des souvenirs de son heureuse jeunesse, l'aigle prit une dernière fois son essor et fondit sur ses ennemis. Mais il avait trop présumé de ses forces, et il entreprenait ce que le génie même ne peut faire, l'impossible.

Bastia conserve un glorieux souvenir qu'il convient de rappeler ici. En 1813, le lieutenant Armand de Mackau, commandant par intérim, et par un heureux hasard, le brick de guerre l'*Abeille*, aperçoit le vaisseau de guerre anglais *Alacrity* qui paradait devant la rade. Quoiqu'un peu inférieur en force, il sort à sa rencontre et s'en empare après un combat meurtrier.

Il n'avait pas encore vingt ans !

De Mackau appartenait, avec Hamelin, Baudin, Bouvet, etc., à cette nouvelle génération d'officiers de marine qui avait reconnu les causes de nos désastres maritimes, et qui les eût vengés, si la paix n'était venue arrêter leur carrière.

Le lendemain, départ en voiture — c'est ainsi que se pratique l'alpinisme en Corse — pour le col de Teghime et Saint-Florent. Les environs immédiats de Bastia sont charmants et bien cultivés. Nous montons à travers des vergers pleins de cédratiers renommés, d'oliviers et d'amandiers déjà chargés de fruits. Les rochers sont couverts d'agaves et d'aloës, on apporte au marché des primeurs que dans nos pays froids on songe à peine à semer.

Dans plusieurs jardins nous apercevons des édicules construits avec soin : ce sont des monuments funéraires. La sépulture dans les propriétés privées, si rarement tolérée en France, est pratiquée universellement en Corse par la population aisée.

La Corse est le pays des contrastes et des changements rapides. Voici déjà la montagne aride et sauvage, parfumée jusqu'à l'excès des mille senteurs des herbes aromatiques. De longs murs en pierre sèche divisent les parts des communes dans ces pâturages si âprement disputés au temps de la sécheresse ; disposition commune aux montagnes d'Argelès ou de Campan.

La route s'élève sur les flancs de la Serra di Pigno et nous conduit au col (541 mèt.), où nous nous arrêtons pour contempler la vue des deux mers.

Malheureusement la journée est brumeuse, de ce brouillard blanc spécial aux jours chauds. A l'Est, nous ne voyons que les étangs qui bordent la côte, et une bande blanchâtre frangeant à perte de vue le rivage. Au Nord, on distingue confusément les montagnes de la côte italienne. A l'Ouest, au delà d'un pittoresque fouillis de verdure, nous découvrons le golfe de Saint-Florent, parsemé de flocons de brume qui nous empêchent d'apprécier son étendue. Heureusement qu'un dédommagement nous attend au retour.

Pour suppléer à la mauvaise volonté du temps, les souvenirs affluent en foule devant ces mers qui ont vu passer les siècles ; et les réminiscences classiques coulent à flot de nos lèvres.

Puisqu'on ne voit rien, nous ferons apparaître tout ce que nous voudrons, depuis les Phocéens voguant à l'aventure vers les rives massiliennes, jusqu'aux flottes carthaginoises et aux galères d'André Doria et de Charles Quint.

Là régnaient tour à tour Zéphyre et Borée, et devant le noir ouragan fuyaient les vaisseaux d'Énée. *Ponto nox incubat atra.*

Un vent froid se lève et nous chasse du col. Un dieu sans doute nous l'envoie pour rasséréner l'atmosphère.

Par des lacets redoublés tracés à travers des pentes boisées, la voiture atteint rapidement la région cultivée, qui nous donne l'impression d'une terre fertile, négligée par ses habitants. Nous traversons successivement deux villages. En Corse, comme en Italie, on ne voit pas de

maisons isolées ; la vie se concentre aux mêmes points, et il arrive souvent que la commune n'a qu'une seule agglomération ; cette coutume ne favorise pas la culture. Il est surprenant de voir des édifices à cinq étages dans un pays où le sol est sans valeur ; il semble que les habitants feraient mieux de se mettre à leur aise et de se soustraire à l'escalier noir et à la promiscuité répugnante qui pèse si lourdement sur l'ouvrier de nos grandes villes.

Dans ces hautes maisons, tout trahit l'insouciance et l'abandon ; partout un délabrement que personne ne songe à réparer.

Le touriste qui a vu les maisons blanches à volets verts du canton de Zurich, qui semblent toutes sortir des mains de l'ouvrier, et les peintures toujours fraîches des pimpants chalets du Vorarlberg, s'étonne que des peuples civilisés puissent avoir une conception si différente des conditions de la vie.

Nous suivons un curieux défilé entre des montagnes escarpées ; et à travers de belles vignes mal entretenues nous arrivons à Saint-Florent.

Ce petit village, qui devrait être une ville florissante, n'a ni commerce, ni industrie. Il occupe une belle situation entre la mer et des marais mal desséchés qui en rendent le séjour malsain. De vieilles murailles d'enceinte et un donjon en ruine attestent son ancienne importance. Qu'il est triste d'étaler au soleil sa misère et de posséder à peine quelques misérables barques de pêche, quand on a eu de grandes espérances et qu'on domine un magnifique golfe qui pourrait donner un abri sûr à d'innombrables navires ! Napoléon avait distingué Saint-Florent et formé, pour l'utilisation de sa rade, des projets que les circonstances ne lui permirent jamais de réaliser.

Sous les arbres de la place, la population masculine joue aux boules, dort, ou regarde le jeu, sans souci de l'herbe grandissant dans les champs, qui a blessé, pendant la route, nos yeux d'agriculteurs. Il me semble voir

les Espagnols couchés à l'ombre des arcades, sur les places des petites villes au Sud des Pyrénées.

Je ne sais si je me trompe, mais je crois que la population de la Corse a ressemblé de tout temps, et ressemble encore beaucoup, à celle de la péninsule Ibérique, dont elle a toutes les apparences physiques, et les qualités non moins que les défauts.

Sampiero Corso[1] valait bien le Cid, et il aurait figuré tout aussi avantageusement dans une tragédie à renommée retentissante, s'il avait eu la chance de trouver un Corneille.

Peu adonnés à l'ivrognerie, peu enclins aux vices honteux, jaloux jusqu'à l'excès de l'honneur de leurs foyers, les deux peuples ont la même fierté, le même dédain des intérêts matériels, mais aussi le même défaut, qui est la paresse, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

A quoi bon travailler quand on a peu de besoins, qu'on jouit pour rien de l'eau des sources et de la chaleur du soleil ? Il faut de toute nécessité dormir et rêver un certain nombre d'heures, et pendant quelques instants, comme à temps perdu, faire quelque chose pour gagner sa vie.

Notre époque utilitaire n'approuve pas cette disposition fâcheuse à ne rien faire, qui exclut toute espérance de progrès agricole ou commercial. Mais l'alpiniste ne peut s'empêcher de sympathiser avec ces indolents, parce qu'il les sait capables d'énergie, quand une cause suffisante les électrise et réveille dans leurs âmes loyales le sentiment tout puissant de l'honneur ; leur abnégation a plus d'une fois donné des leçons à notre égoïsme, et leur désintéressement à notre avarice ; sans calculer le risque et sans espoir de récompense, ils ont souvent dévoué leurs cœurs et consacré leurs bras à la cause du droit.

Ils ont dans leur histoire Saragosse, et la résistance souvent victorieuse à l'injustice du plus fort.

1. Sampiero Corso (mort en 1567) passa sa vie à combattre la domination de Gênes. Il tua de sa main sa femme, coupable d'avoir traité avec les Génois.



Ce sont là des raisons majeures pour pardonner à des défauts qui ne diminuent en rien la valeur morale d'un peuple, et préjudicient seulement à un bien-être dont les intéressés n'ont pas grand souci.

Pendant que je me livre à ces réflexions, mes compagnons projettent une promenade sur la rade dont les vastes dimensions ne peuvent être appréciées du rivage. Une barque est nolisée ; mais notre cocher, survenant, oppose son veto et nous supplie de partir, parce que la route de retour est beaucoup plus longue que celle du col de Teghime.

On se rend avec regret à sa prière, et bientôt nous atteignons les hauteurs d'Oletta, où nous attend une vue de toute beauté.

Au premier plan, un rocher pyramidal, ceint de tous côtés d'une végétation luxuriante, se détache sur l'immensité du golfe brillant maintenant de tous les feux du soleil.

A droite, les falaises abruptes du Cap Corse naissant.

A l'Ouest, sur le promontoire abrupt qui borde au Sud le golfe de Saint-Florent et va se terminer au cap Mortella, bondit comme en liberté un troupeau de belles montagnes bleues : *Montes exsultaverunt sicut arietes, et colles sicut agni ovium.* Ce sont les rameaux de la Serra di Tende qui poussent en désordre vers la mer leurs sommets inégaux, dominés par le Monte Asto. Nulle part on ne pourrait trouver une chaîne de montagnes mieux disposée pour le plaisir des yeux. Nous nous arrachons à regret à la contemplation de ce paysage, le plus beau qu'il nous ait été donné de voir en Corse, et nous applaudissons à une erreur de notre cocher qui se trompe de route et nous promène pendant une heure sur la corniche entre Poggio et Oletta.

Par le col de San Stefano nous gagnons le défilé de Lancone, curieuse coupure dans un banc de rocher. C'est ce qu'on appelle en Espagne un « barranco ». La route le suit dans toute sa longueur et l'utilise pour descendre à la côte orientale, dont les cultivateurs, fuyant l'air mal-

5

6

1. **Mâquis, et vallon de Venaco; — 2. Monte Renoso, vu d'en dessous de la bergerie: — 3. Corte; — 4. Chaîne du Monte d'Oro, vue du col de Minthe; — 5. La bergerie: contrefort du Monte d'Oro; — 6. Mâquis. — Photographies de M. Pouchelle.**

sain du soir, remontent, les outils sur l'épaule, vers les villages bâtis sur la hauteur.

Avant d'arriver à Bastia nous longeons le grand étang de Biguglia, dont les anguilles, redoutant sans doute la concurrence de leurs célèbres congénères de Melun, émigrent en Italie, surtout à Naples.

Plus patriotes, les langoustes de Centauri vont en France contribuer à la perfection des bouillabaisses qui font la réputation des restaurants du littoral marseillais.

Le lendemain, nous nous levons au jour pour visiter encore une fois Bastia, où, selon toute probabilité, nous ne reviendrons de notre vie. C'est décidément une jolie ville, bien bâtie et bien entretenue.

Bientôt le chemin de fer départemental nous entraîne avec une sage lenteur à travers une contrée sauvage et peu cultivée. Plus de jardins bien travaillés, comme aux environs de Bastia. Des châtaigneraies, des maquis, des champs bossus grimpant au flanc des ravins escarpés, des garennes de chênes encore chargés des feuilles sèches qui ne tomberont qu'à la pousse nouvelle ; on se croirait en Limousin, avant la transformation agricole.

A partir de Ponte Leccia les montagnes surgissent à l'Ouest ; on voudrait descendre à toutes les stations pour aller explorer les rochers noirs et les couloirs de neige qu'on aperçoit partout au fond des gorges.

Nous dépassons Omessa. Les alpinistes du groupe sont transportés de joie et manifestent leur enthousiasme à la vue des grandes montagnes couvertes de neige, en tout semblables au Mont-Rose vu de Verceil, qui ferment l'horizon au Sud. C'est le massif du Monte Rotondo, qui nous dérobe la vue du Monte d'Oro.

Quelles appréhensions, que de regrets, quand ils se reprochent de n'avoir pas pris assez au sérieux les montagnes corses et d'avoir laissé à la maison cordes et piolets !

Nous sommes à Corte, bâtie en amphithéâtre au pied de hautes montagnes ; ville très pittoresque de loin, insignifiante de près. Elle n'a à montrer que sa citadelle,

autrefois inexpugnable, perchée comme un nid d'aigle sur un rocher à pic. Pour l'admirer nous pénétrons dans la gorge de la Restonica, dont le lit, bien loin d'être à sec, comme le disent de méchantes langues, contient beaucoup de pierres et un peu d'eau. Le groupe G s'extasie devant l'escarpement des parois, mais l'alpiniste sceptique voit des passages partout, et découvre bien vite un sentier de chèvre qui conduit à la porte de la citadelle et nous ramène au centre de la ville, où déjà nos bagages reprennent le chemin de la station.

Quel plaisir on aurait à rester quelques jours pour organiser une expédition au sommet polaire du Monte Rotondo, accessible d'ici, et faire mentir les prédictions du maître d'hôtel qui prétend que l'ascension est impossible en cette saison! Mais notre temps est mesuré, et, pour cette fois, l'alpinisme en Corse n'aura qu'un jour.

L'opinion des gens de Corte, nettement défavorable aux ascensions d'hiver, mérite, à mon avis, peu de considération. Comme les Espagnols de nos jours et les Pyrénéens d'il y a trente ans, les Corses admettent facilement la chasse, sur laquelle ils sont fertiles en anecdotes merveilleuses; mais ils ne comprennent rien à l'alpinisme. Pour eux, la montagne est un pâturage très froid, très lointain, un triste séjour où quelques pâtres sont obligés de s'exiler pour empêcher le bétail de mourir de faim pendant la saison de la sécheresse.

Les anciens, dont ils ont, bien mieux que nous, conservé la tradition, pensaient de même. Vous chercheriez en vain dans les auteurs antiques un seul passage où la montagne soit considérée autrement que comme un fâcheux obstacle à la circulation. En ce temps-là, l'alpinisme n'existait pas, tandis que la chasse était en honneur; et le chasseur, à ce que nous dit le poète, négligeait sa femme, le vilain homme, pour affronter les frimas :

Manet sub Jove frigido
Venator, teneræ conjugis immemor.

Nous ne pouvons rien trouver dans Horace qui nous autorise à monter en hiver au Monte d'Oro, puisque nous ne poursuivons ni le cerf de Corse, ni le mouflon.

Nous commençons l'étape qui va nous conduire au but de notre voyage. Alpinistes, qui avez passé des nuits et des jours dans l'attente d'une ascension nouvelle, vous comprendrez notre ardeur ; et vous, qui ne l'avez jamais éprouvée, devenez alpinistes pour la connaître !

Le train reprend sa course prudente dans une région peu fertile ; puis il rampe péniblement à travers de belles forêts et de vertigineux ravins, pour nous déposer, à 5 heures du soir, à Vizzavona, où nous trouvons un excellent hôtel installé avec tout le confortable moderne. Devant nous le Monte d'Oro dresse sa masse imposante et ses couloirs glacés ; il n'y a pas de temps à perdre pour organiser l'excursion, car demain soir, à 5 heures, nous repartons pour Ajaccio.

Le maître d'hôtel, consulté le premier, est plein de bonne volonté et d'ignorance. Il n'a point de matériel alpin à nous prêter ; il ne sait ce que c'est qu'un piolet et ne cherche pas à l'apprendre, mais il nous apporte en triomphe une canne à bec de corbin longue d'un mètre.

Hélas ! que dire à cette vue ? Rien, sinon que cette canne fait la critique à la fois des alpinistes et des alpenstocks du pays.

Au reste, tous nos préparatifs sont inutiles, nous déclare-t-on : on monte quelquefois au Monte d'Oro en été, mais jamais en hiver ; c'est absolument impossible, parce qu'il y a trop de neige.

Nous envoyons chercher un homme qui, ayant conduit quelques voyageurs, prend le titre de guide. Il arrive à la tombée de la nuit, et nous fait ces déclarations catégoriques :

Le versant Sud, qui fait face à l'hôtel, est inaccessible en toutes saisons ;

En été, on monte au sommet du Monte d'Oro par le versant Est ;

Mais en hiver, à cause de la neige, personne n'a jamais fait, ni ne fera l'ascension ;

On peut seulement arriver à un point nommé le *Belvédère ;* encore n'est-ce pas sûr.

Ces renseignements, qui confirment les pronostics pessimistes du maître d'hôtel de Corte, impressionnent le groupe G, qui perd une partie de son assurance.

Mais j'ai gravi trop de montagnes, depuis trente ans, pour avoir confiance en ces dires, qui ne reposent sur aucune expérience sérieuse. En vain ces bonnes gens passent leur vie dans la montagne ; ils sont aveugles parce qu'ils ne cherchent pas à voir ; ils trouvent bien plus commode d'admettre comme articles d'évangile, sans exercer aucun contrôle, tous les préjugés du pays. La neige surtout les effraie, d'autant plus facilement qu'il se gardent soigneusement d'y mettre jamais les pieds.

J'examine le versant Sud qui, du perron de l'hôtel, se découvre dans toute son étendue. Deux couloirs de neige, parsemés d'îlots rocheux, séparés par une arête, montent au pied d'une barre de rochers noirs, en arrière de laquelle paraît le sommet. Les couloirs, et probablement l'arête, sont plus ou moins facilement praticables ; et l'escarpement final, de nature granitique, offre bien certainement des cheminées accessibles.

Mais nous n'avons pas de temps à perdre en tâtonnements, puisque nous ne disposons que d'un seul jour. Comme il est difficile d'apprécier l'inclinaison d'une pente de neige vue de loin et de face à la tombée de la nuit, et que le temps, subitement refroidi, nous promet une nuit de gelée, on compromettrait le succès de l'ascension en abordant cette face Sud, où la neige escarpée et gelée et les rochers verglassés pourraient nous arrêter, puisque nous n'avons ni corde, ni instrument pour tailler des pas. Puisque ce versant, prétendu inaccessible, n'a que des difficultés relatives, à plus forte raison avons-nous chance de trouver un passage praticable sur la face Est, moins escarpée et habituellement fréquentée.

J'annonce donc à mes compagnons que, selon toutes

probabilités, l'ascension est possible, et qu'il faut partir au jour naissant pour la tenter par la route ordinaire [1].

> Ce discours imprévu quelque temps les étonne ;
> Surtout le gras Evrard d'épouvante en frissonne :
> Moi, dit-il, qu'à mon âge, écolier tout nouveau,
> J'aille au Monte d'Oro me rompre le cerveau ?

S'inspirant des principes du bon chanoine du *Lutrin*, un de nos compagnons, spirituel épicurien, nous déclare qu'il renonce pour sa part à une entreprise dont il n'apprécie pas assez l'utilité. Il constituera à lui seul le sous-groupe Tartarin-Sancho, et du fond de son lit, où il prétend rester jusqu'à 10 heures, il contribuera par ses vœux au succès de l'ascension.

Tel Horace témoignait son dédain aux alpinistes et aux chauffeurs de son temps :

> *Sunt quos curriculo pulverem olympicum*
> *Collegisse juvat.*

Le groupe G ne se laisse pas influencer par cette affligeante défection. Le départ est fixé au lendemain matin à 4 heures ; et je dois à la vérité de reconnaître qu'il n'y eut pas plus de quarante-cinq minutes de retard.

Le lendemain matin, à 4 h. 45, nous nous mettons en route par une claire gelée (2 degrés au-dessous de zéro). Notre accoutrement est plus comique que rassurant. Une trique extraite d'un fagot de hêtre ; deux manches de fouet en châtaignier, des pieux enlevés à une clôture voisine, telles sont les armes que nous envieraient des écoliers pour faire l'ascension du col de la Vanoise ou du Mont Jovet.

Le temps est beau, mais quelques nuages de mauvaise couleur se montrent au-dessus du col de Vizzavona. Le guide, qui répond au prénom de Baptiste, a offert ses

1. J'ai appris depuis que l'ascension du versant Sud avait été réussie par M. Walther Flender, mort si malheureusement au Mont-Rose. On n'en conserve à Vizzavona aucun souvenir.

services et nous les avons acceptés, car nous n'avons aucune connaissance locale et nous pourrions nous égarer sous bois et manquer l'ascension, faute de temps pour réparer une erreur.

Nous contournons le fond du val de Vizzavona et défilons à niveau sous les beaux arbres de la forêt qui portent à trente mètres, sans aucune branche, leurs fûts droits comme des colonnes ; puis nous nous élevons graduellement, laissant à gauche de grandioses rochers noirs chargés de neige, garde avancée du Monte d'Oro. Le sentier est mal tracé et se perd facilement.

Cirque de rochers, et cabane de bergers, encore inhabitée ; là paraît au Nord un col neigeux (Belvédère) qui, d'après le guide, sera la limite extrême de nos efforts.

Trois de nos compagnons, novices dans la montagne, et porteurs de souliers sans clous, craignent de s'engager sur la neige et vont s'arrêter ici. Je n'insiste pas pour les retenir, car on ne voit encore ni le sommet, ni même les abords du Monte d'Oro, et je ne sais quelles difficultés nous aurons à surmonter.

Nous restons donc trois pour achever l'ascension. De mes deux compagnons, l'un, M. Régis du Verger, jeune officier d'infanterie, est né dans la montagne qu'il a souvent pratiquée. Il sera bientôt un alpiniste émérite. L'autre, M. Paul Broquisse, jeune homme robuste et courageux, fait aujourd'hui sa première ascension et n'a, par conséquent, aucune expérience.

Le guide abdique ses fonctions pour prendre celles de porteur, les seules qu'il mérite de remplir : les indications qu'il nous donne ne sont jamais exactes, parce qu'elles ne reposent sur aucune connaissance réelle, et ne sont que l'expression d'un état d'esprit routinier.

Par une pente de neige facile, nous arrivons rapidement au Belvédère, d'où la vue est déjà très belle. Le temps se couvre, et les nuages, poussés par le vent d'Ouest, remplissent le col de Vizzavona. Il faut se hâter si nous voulons les précéder au sommet.

Devant nous se dresse, à l'Ouest, la belle paroi de

rochers chargée de neige qui porte le plateau supérieur et le sommet, encore invisible, du Monte d'Oro.

En montant, nous avons observé de singuliers objets sortant de la neige qu'ils couvrent de taches noires. Ce sont les extrémités des cépées de hêtre qui orneront, au mois de juin, la montagne de leur feuillage. Nous apercevons sur les corniches glacées des broussailles et des arbustes, preuve certaine que dans ces parages la neige ne survit pas à l'hiver.

Mais la certitude que toute cette blancheur est éphémère ne diminue pas la difficulté du passage sur ces pentes, qui ont en ce moment toutes les apparences réservées en été aux sommets de 4,000 mètres. Les obstacles sont sérieux, pas assez grands cependant pour que nous n'ayons pas l'obligation de chercher à les surmonter.

En pareil cas on parle beaucoup de prudence ; oui, sans doute, mais laquelle ? il en est de plusieurs sortes.

Donnerons-nous ce nom à la circonspection timide qui fuit sans examen tout ce qui est dangereux ? ce n'est qu'une des formes de la peur, les gens d'honneur n'en veulent pas. L'alpinisme est recommandable surtout parce qu'il exige de ses adeptes l'endurance et l'énergie. Aussi la prudence qu'il conseille et qu'il pratique affronte sans hésiter le danger avec les précautions utiles pour l'annihiler ou le diminuer.

C'est exclusivement de cette qualité d'essence supérieure que l'âge mûr doit l'exemple à la jeunesse.

La résolution est prise, il faut trouver un passage. A gauche, le large couloir qui sert aux ascensions d'été, encore à l'ombre, par conséquent gelé, ne peut être abordé faute de piolet.

Un peu plus à droite, un beau promontoire couvert de neige, coupé de vires et de petits couloirs, serait facilement praticable à des alpinistes exercés, munis de l'outillage habituel. Mais une glissade y serait mortelle. Dans les conditions où nous nous trouvons, on ne peut songer à y risquer nos novices.

Je dirige donc la caravane vers un couloir étroit et

sinueux dont le sommet se perd dans les rochers. Le soleil a ramolli la neige, qui porte bien. M. du Verger ouvre la trace, pendant que je marche le dernier pour arrêter, s'il y a lieu, les glissades.

Malgré l'autorisation qui lui est donnée, Baptiste, il faut le dire à sa louange, ne veut pas rester en arrière; mais à plusieurs reprises il nous embarrasse, et il gémit sans cesse sur notre imprudence. Au reste, ce que nous faisons ne sert à rien, dit-il, car par derrière, il nous en prévient, nous trouverons des neiges infranchissables.

Cependant le couloir se redresse et se rétrécit, et n'a plus que trois mètres de largeur; au sommet une crevasse longitudinale, due à la fonte de la neige, sous une avalanche de pierres, nous gêne beaucoup pour aborder l'escarpement final, rocher vertical de trois mètres environ. M. du Verger, leste et adroit, est déjà en haut. Je fais successivement la courte échelle aux deux autres, qui me récompensent en me couvrant de cailloux. Lorsque mon tour est venu, la neige s'est effondrée sous les piétinements de la troupe, je ne puis plus atteindre la prise et suis obligé d'avoir recours, en guise de corde, à la ceinture de Baptiste qui n'avait jamais servi à un tel usage, fréquent dans les Pyrénées.

Quelques pas dans un petit couloir pierreux, et nous débouchons sur l'arête. Le Monte d'Oro surgit devant nous.

Nous traversons à grands pas un vaste plateau de neige (la fameuse neige infranchissable), qui se relève au Nord vers le sommet et se termine au Sud à la barre de rochers noirs qu'on voit de l'hôtel. Un couloir verglassé, qui exige quelques rétablissements, nous donne de la peine. Avec un peu d'aide tout le monde passe, et bientôt la caravane, y compris le véridique Baptiste, se trouve confortablement installée sur la calotte de neige qui forme, pour l'instant, le sommet du Monte d'Oro. A vrai dire, on ne sait où s'asseoir, la corde, ameublement habituel des cimes neigeuses, nous faisant défaut. On se croirait au sommet du Pelvoux, pointe Puiseux. Le brouil-

lard, qui se forme partout, aide à l'illusion en dissimulant l'absence du glacier Noir et de la Barre des Ecrins.

Le temps est complètement gâté. Il faut se presser de faire la revue de l'horizon. Au Nord, on voit le Monte Rotondo, vaste dôme chargé de neige ; plus loin, s'estompant dans la brume, des cimes inconnues. A l'Est, la mer Tyrrhénienne, Aleria et ses marais, les vallons boisés de Vivario et de Venaco. Au Sud, les beaux rochers du Kyrie Eleison, le dôme de neige du Monte Renoso. Une jolie montagne glacée de la tête aux pieds nous offre la miniature du Dôme de Miage, vu de Saint-Gervais.

A l'Ouest, où nous verrions tout l'arrondissement et le golfe d'Ajaccio, s'avance un épais nuage qui déjà chasse vers nous pluie et neige, et va nous forcer à une retraite prématurée. Nous descendons de quelques mètres dans les rochers pour trouver un abri et faire au plus vite un petit repas. Puis nous attaquons la descente, car la neige commence à tomber.

Je jette un coup d'œil dans le couloir qui descend au Sud sur la face de Vizzavona ; il est praticable aussi loin que la vue s'étend, et par le beau temps nous aurions pu nous y risquer. Mais je crains l'arrivée du brouillard et crois plus sûr de revenir à notre première route.

De retour à l'arête, M. du Verger voudrait beaucoup reprendre à la descente notre couloir de montée ; ce qui ne présenterait aucun risque si nous étions tous deux seuls. Mais nos novices sont trop peu versés dans l'art de placer leurs pieds dans les marches pour qu'il n'y ait pas lieu de redouter, dans cette neige, déjà tranchée, un éboulement et une glissade générale qui pourrait avoir pour résultat une épaule démise ou un pied foulé ; le temps et l'expérience sont nécessaires pour apprendre à porter le corps du côté du vide, tandis que l'instinct, mal inspiré en pareil cas, conseille le contraire, et cause de nombreuses glissades. Il faudrait avoir une longue corde, qu'une ceinture de trois mètres ne peut remplacer. Cherchons une autre route. Je dirige la descente vers un large couloir ouvert au Nord, dans l'intention de

traverser vers l'Est et de rejoindre au besoin, en remontant un peu, le Belvédère. Mais, pour éviter ce détour, j'explore l'arête et découvre un profond ravin plein de neige, au bas duquel se voit notre trace de montée. Nous

Couloir du Mouflon, vue prise au-dessous du Belvédère: photographie de M. Régis du Verger.

y descendons par une pente escarpée où je surveille avec soin les pas de mes compagnons, pendant que M. du Verger braque sur nous son appareil photographique.

Nous avons été heureux dans notre choix : partout s'élèvent de beaux rochers noirs, sains et entiers, où,

comme au Mont-Perdu, la main des géants semble avoir appliqué l'aplomb et le niveau. Là, une gigantesque cheminée d'usine, là les créneaux d'une tour, là une tête de mouflon perchée sur une haute pile de granit ; c'est le couloir du Mouflon, qui mérite une visite spéciale, et présente, du reste, une voie d'accès très praticable pour arriver au sommet.

Sans revenir au Belvédère, nous descendons tout droit, et avons le plaisir d'ébahir encore une fois notre porteur en faisant une glissade mirifique jusqu'à la bergerie.

Nous n'y retrouvons pas nos compagnons, qui ont voulu descendre seuls ; ne connaissant, en fait de maquis, que celui de la procédure, ils se sont égarés et sont arrivés très tard à l'hôtel, où nous les rejoignons bientôt. Nous nous félicitons vivement d'avoir réussi notre ascension, car une pluie battante et en haut la neige vont rendre pendant plusieurs jours la montagne impraticable. Ce Monte d'Oro inaccessible n'offre en réalité aucune difficulté sérieuse à des alpinistes exercés, qui peuvent le gravir en tous sens avec le secours de la corde et du piolet. Grâce à la solidité de ses rochers noirs, qui n'ont rien de la décrépitude de certaines roches schisteuses ou granitiques, il est remarquablement pittoresque et présente assez de passages intéressants pour tenter les ascensionnistes les plus blasés.

Le lendemain, la Méditerranée nous offrait à la Parata le spectacle d'une tempête ; et le surlendemain le temps rasséréné nous permettait de faire une agréable excursion au joli pays de Bastelica.

HUBERT DURAND,

Membre du Club Alpin Français,
(Sections de Paris et de Lyon).

XVI

IMPRESSION D'ÉTÉ EN NORVÈGE

(Par M. Édouard Monod-Herzen)

Deux jours de mer. Comme le soir approche, voici Bergen. Une petite ville gaie et gracieuse, encadrée de collines violettes. Les maisons au bord de l'eau sont d'un bois brun, aux tons chauds et doux. Toutes les fenêtres sont illuminées d'un flamboiement rouge qui éclate et fuse de tous côtés. C'est le dernier regard qu'elles jettent, là-bas, derrière nous, au soleil qui se couche. Et il se sépare lentement, comme avec peine, de cette nature au charme profond.

Et la mer est comme le soleil; elle aime cette terre, elle la baigne, la caresse, et semble n'avoir jamais assez de son contact. Elle entre partout, s'insinue partout, se creuse autant de nids qu'il y a d'étoiles au ciel, se blottit le plus loin qu'elle peut. — Et l'on navigue ainsi, dans les fjords, entre les montagnes, des jours et des jours. dans le calme intime et délicieux de cet amour toujours vivant...

***

Je devrais écrire et n'y arrive pas. Nous baignons dans l'immense paix, les nuits ont fui, le temps a disparu, on ne sait plus où l'on est, et tant de beautés s'approchent de nous que l'esprit en est ébloui. On veut

Le Nærofjord, photographie de M. K. Knudsen, à Bergen.

voir, voir, voir encore, et l'on s'abîme dans la contemplation, l'être entier ravi par la poésie pénétrante qui se dégage de toute chose.

La Norvège est le pays de la couleur. Ce qui frappe par-dessus tout, c'est l'exquise tonalité et l'infinie variété des lumières.

Nous longeons les côtes de très près. Elles sont toutes montagneuses. — Ce sont d'abord des formes lentement arrondies, polies, qui laissent deviner le travail des glaces qui les recouvraient autrefois. — Peu d'arbres ; des sapins dans le Sud seulement ; ils disparaissent assez vite et laissent la place à des bouleaux nains ou à de petits saules maigrelets. Les ondulations du terrain ont des tons de vieux bronze, comme une médaille usée et patinée par le temps.

Par places, la roche est nue. On voit apparaître le squelette gigantesque du pays, une colossale charpente aux os blanchis, quelque chose de puissant et de doux à la fois, un air lassé et fatigué d'en avoir tant vu, qui laisse une impression fine et grave.

Puis les pentes se redressent, les rivages disparaissent. On pense à un pays de montagnes qui se serait lentement immergé dans la mer, car les flancs de ces montagnes tombent dans l'eau et continuent leur chemin en dessous, tout droit. — Les couleurs sont devenues sombres, elles s'harmonisent avec la tranquillité de l'air, avec le grand silence que l'on écoute...

A mesure qu'on remonte, les montagnes s'élèvent davantage. Elles prennent un aspect tout spécial, car si aucune d'elles n'est très haute, la neige descend très bas, et toutes ont des airs de grands sommets. — Les lointains sont d'un bleu surprenant, diaphane, léger, pur, à tel point que souvent les montagnes semblent continuer le ciel. — Les teintes sont plates, les profils élancés et fins, le tout plaqué de notes blanches, de sorte que l'on se croit au milieu d'estampes japonaises.

Plus au Nord, le pays prend un caractère plus sauvage et plus grand. — Tout à coup un promontoire, en

se retirant, nous laisse voir une large vallée toute blanche. C'est le Svartisen, un magnifique glacier qui occupe plusieurs centaines de kilomètres carrés. Cette vallée blanche n'est qu'un de ses bras, superbe fleuve de glace, qui descend lentement entre deux montagnes, jusqu'à la mer, en poussant devant lui sa moraine. — L'effet est saisissant et l'on est remué...

Et les roches s'escarpent et deviennent plus âpres. — Dans le Raftsund, des glaciers remplissent toutes les vallées. Dans le Lyngenfjord, d'un côté est un étroit rivage, et de l'autre nous longeons une succession de couloirs très abrupts, presque verticaux. Les rochers sont gris clair et comme déchiquetés par une gigantesque lèpre. Chaque couloir dégorge de la glace, et, de moment en moment, de gros blocs blancs viennent tomber dans l'eau. On pense involontairement à la gueule monstrueuse de quelque dragon, d'un énorme Fafner, qui bave. Le soleil faisait scintiller le haut du glacier, et le monstre suait et fumait. Et les rochers s'élançaient dans la nue, et les glaces à crevasses bleues succédaient aux roches, et tout cela était baigné par une mer profonde, sombre, bleu indigo, presque noire, et si pure en même temps ! Des baleines se jouaient autour de nous avec une grâce infinie, et achevaient ce tableau fantastique. Nous nous demandions si nous étions toujours dans la même vie, ou emportés par le Vaisseau Fantôme du Hollandais Volant. — L'émotion ressentie était violente, et c'étaient des sentiments passionnés que cette nature suscitait pour elle dans nos cœurs.



La nuit qui suivit ce jour acheva de prendre ceux qui s'appartenaient encore. Dans nos pays, quand le soleil se couche, il est le centre unique d'un grand éclat. Ici non. D'abord en été il ne se couche plus. Ce soir-là, il n'y avait pas un nuage, l'air était calme, le soleil descendait... Et à mesure qu'il descendait, le ciel entier

Commencement du Lyngenfjord; photographie de M. K. Knudsen, à Bergen.

Le Nordfjord; photographie de M. K. Knudsen, à Bergen.

s'illuminait d'une lueur jaune pâle, douce, douce... Tout n'était que lumière. Le ciel éclairait, les montagnes étincelaient, la mer était une nappe d'électrum fondu. Par moments la couleur de cet univers devenait verte, puis repassait au jaune, lentement. C'était calme, tranquille, d'une majesté simple et sublime... Et nous vîmes le soleil s'incliner lui-même devant toutes ces merveilles, s'abaisser jusque tout près de l'eau, mais sans la toucher, puis se relever tout doucement, en répandant autour de lui des flots de lumière et d'harmonie. Nous étions tellement pris, que pas un de nous ne disait une parole, tous prêts à adorer cette Beauté qui semblait appartenir à un monde irréel.

***

Plus tard, en redescendant vers le Sud, nous fîmes quelques ascensions. L'une d'elles nous laissa un souvenir ineffaçable.

Nous partîmes vers 10 heures du soir, comme le soleil allait se coucher. Pendant son absence, fort courte, le jour restait aussi clair qu'en été, chez nous, au crépuscule. — Après un petit fjord, une petite vallée verte et jolie, égayée par le gazouillement d'un ruisseau. De ci, de là, quelques petites fleurettes bleues qui pâlissaient à mesure que nous montions, jusqu'à devenir toutes blanches, tandis qu'au contraire des anémones qui, en bas, avaient des teintes indécises, effacées, se fonçaient de rouge, et les dernières trouvées étaient écarlates.

L'ascension fut une joie. L'ivresse de la montagne s'emparait de nous, grisés par l'air frais du matin, bu à pleins poumons. J'embrassais en pensée la montagne tout entière, je l'étreignais de mes bras et la pressais contre ma poitrine. Un épanouissement développait l'être, et je grimpais, petit point sur la glace blanche, l'infini dans le cœur, pénétré par cette admirable nature...

Et voici que le soleil montait à son tour. Il n'éclairait pas les pics, comme nous sommes accoutumés à le

voir faire en Suisse. Ici, l'on eût dit qu'il rendait les montagnes transparentes, et chacune d'elles, ensuite, vibrant avec lui, devenait elle-même un foyer rayonnant de lumière rose, jaune, verte ou bleue. Et c'était ainsi comme une multitude de soleils qu'elles portaient en elles, et qui s'illuminaient pour saluer le soleil levant...

Parvenus au sommet, nous découvrions les grands dos arrondis de tout un peuple de glaciers qui se chauffaient, et une foule innombrable de pics. Là, pas de chaîne qui relie une montagne à une autre. Si pressées soient-elles, chacune s'élève presque isolée, en formidable poussée vers le ciel. Ce monde est d'une beauté nouvelle et puissante. En bas, des vallées avec des filets d'argent, quelques lacs noirs, bordés de vieux bronze. L'air est d'une transparence extrême ; les brumes sont ténues ; au loin, les teintes plates et fines des paysages japonais, la plaine nulle part, les montagnes, les glaciers, toujours, à perte de vue...

Puis, en nous retournant, là-bas, jusqu'à l'infini, sous un manteau transparent de nuées toutes légères, verte et rose en des tons d'opale, la mer.

La mer calme et douce, frisée d'or, toute lumineuse aussi, éclairant tout de son sourire enchanteur, âme de la vie concentrée et profonde qui coule partout en ce pays de rêve.

ÉDOUARD MONOD-HERZEN,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris)
et du Club Alpin Suisse
(Section Jaman).

P. S. — Tous nos mercis à M. K. Knudsen, de Bergen, qui nous a offert les belles photographies ci-jointes.

XVII

LE MONT ATHOS

(PAR M. EUGÈNE GALLOIS)

Il est en un coin de l'Europe une certaine presqu'île dite Hagion Oros ou Montagne Sainte, la plus orientale des trois langues de terre de la Chalcidique, et située, comme on sait, au Sud de la Turquie, presqu'île justement célèbre tant par son aspect remarquable que par sa situation politique et le caractère de ses habitants. Elle semble, surtout dans ces dernières années, avoir attiré l'attention, et sa visite, quoique encore peu facile, a déjà tenté plus d'un voyageur. Qu'il soit donc permis à un de ceux qui ont tout récemment accosté cette presqu'île du Mont Athos de lui consacrer quelques lignes, de la dépeindre telle qu'elle lui est apparue, et de résumer les impressions qu'il y a éprouvées.

C'est dans les brumes du matin que devait nous être révélé le mont célèbre. Des vapeurs flottaient à la surface de la mer quand une silhouette se montra devant nous, aux formes indécises d'abord, puis plus visibles au fur et à mesure que le soleil montait sur l'horizon de cette mer Egée que nous venions de parcourir. Bientôt ce fut une gigantesque pyramide, haute de près de 2,000 mètres (1,953 mèt.), qui se dressa devant nous, coupée quelque peu dans sa hauteur par des nuages que

dissipa bientôt le soleil. L'aspect en est vraiment imposant. Elle apparaît dénudée dans la partie haute et sa ligne de pente est interrompue par des parois verticales, au-dessous desquelles la verdure de forêts habille la montagne, dont le soubassement est formé de falaises calcaires. Disons tout de suite que la physionomie générale n'est pas la même sur les deux versants de la presqu'île montagneuse dont le Mont Athos, qui lui a donné son nom, n'est en réalité que la partie extrême, la tête, en quelque sorte. L'aspect tourmenté et plutôt fruste est celui de la partie Ouest, c'est-à-dire de celle qui regarde le golfe la séparant de la presqu'île sa voisine; tandis que le côté Est charme par sa végétation, qui revêt les flancs de la montagne et descend parfois jusqu'à la mer dans les échancrures de la côte ménagées entre des escarpements rocheux.

Cette presqu'île que, précurseur de nos ingénieurs, Xerxès voulait, en perçant l'isthme, détacher du continent, ne mesure pas moins de 115 kilomètres de pourtour, soit environ dix lieues de longueur sur quelques kilomètres de largeur.

Le panorama du sommet de la montagne est superbe, la vue s'étendant du Mont Olympe de Thessalie au Mont Ida d'Asie Mineure. Ce serait de ce sommet, s'il faut en croire certaines légendes, que le Diable, après y avoir transporté le Christ, lui aurait fait voir les royaumes terrestres, son domaine. L'Histoire rapporte encore que Dinocrate, un artiste célèbre dans l'antiquité, et en même temps un courtisan, aurait conçu l'idée de tailler le mont en une statue gigantesque, à la gloire d'Alexandre le Grand !

Cette presqu'île, formant comme une sorte de république, placée sous la suzeraineté du Chef des Croyants, autrement dit du Grand Turc, qui y assure la sécurité et l'ordre en échange d'une redevance annuelle, est la résidence, la patrie d'adoption, de milliers de moines (six mille environ, alors qu'on en comptait jusqu'à dix mille à une certaine époque), appartenant à la religion

grecque. Ils sont répartis sur la surface du territoire, mais groupés surtout dans les couvents qui s'élèvent en vue de la mer. Ces couvents sont au nombre de vingt, et parmi eux il en est un exclusivement russe, et deux serbo-bulgares, dus à la générosité de souverains. Avec les prieurés, tout cela représenterait plus de neuf cents églises ou chapelles. Nombreux sont encore les ermitages disséminés dans la montagne.

L'origine de l'installation monacale dans la presqu'île remonte au IVe siècle de notre ère. Des moines attirés par le calme du lieu sont venus se joindre aux premiers établis, et ce fut de la sorte que se fondèrent les couvents, déjà nombreux quand, aux époques troublées où les disciples du Prophète terrorisaient le monde, le sultan Mourad se présenta devant la presqu'île, résolu à poursuivre son œuvre de dévastation. Mais il fut si bien accueilli par les bons moines qu'au lieu de semer la ruine en ce coin de terre, il accepta leur reconnaissance de vassalité et confirma même leur indépendance en les laissant en paix moyennant une certaine redevance annuelle. Et la chose se poursuit à travers les siècles. Les moines vivent donc dans une sorte de communisme théocratique, chaque couvent envoyant un délégué au Grand Conseil qui se tient à Caryès, un pittoresque petit village placé vers le centre de la presqu'île dans un site élevé, d'où la vue s'étend superbe sur toute la contrée environnante. C'est là également que réside le représentant du gouvernement ottoman, qui dispose des forces de police réparties sur le littoral pour le maintien du bon ordre et la protection extérieure, car des pirates pourraient à l'occasion chercher à commettre quelque rapine en pillant les richesses que renferment plusieurs de ces couvents. Chacun de ces établissements religieux a à sa tête un prieur (hégoumène) et un sous-prieur (hiérodiacre), qui dirigent les moines ou caloyers. En général ils vivent d'une existence contemplative, font huit à dix heures de prière le jour et la nuit et sans s'asseoir ; mais certains s'occupent de l'administration intérieure, des rapports avec le personnel,

tandis que d'autres se consacrent à divers travaux et quelques-uns plus spécialement à des études et à des recherches dans les bibliothèques célèbres de leurs couvents. Ils paraissent vivre simplement et plutôt frugalement, ainsi que nous avons pu nous en apercevoir. Leurs revenus consistent dans la location du sol, leur propriété ; ils exploitent aussi la forêt, et la vente des noisettes figure dans leurs recettes. Comme on va le voir, leur installation est suffisamment confortable, et leurs cellules sont des chambrettes assez propres. Ils jouissent du reste d'un agréable climat qui, s'il est parfois un peu chaud l'été, ne leur réserve pas de longs mois ni même des semaines de froidure, et les pluies sont peu abondantes.

Leur costume est une longue robe noire flottante, et ils sont coiffés de ce haut bonnet noir rigide que portent les popes. Beaucoup laissent pousser cheveux et barbe, ce qui leur donne l'aspect de missionnaires. On a souvent parlé de la négligence de leur tenue ; en tous cas il ne faudrait pas en faire une règle générale.

Mais c'est chez eux que nous allons les voir, en visitant quelques couvents, ne pouvant les détailler chacun en particulier.

Ces couvents sont généralement fort pittoresquement situés. Certains sont simplement au bord de la mer, au fond d'une baie, non loin d'une grève, comme Vatopédi, le plus ancien et peut-être le plus curieux d'entre eux, ou à proximité de la mer dans un encadrement plus ou moins verdoyant de hauteurs, ou même adossés à la forêt comme Roussikon, le plus important et le plus florissant. D'autres sont un peu en retrait, à quelque hauteur au-dessus du flot, au milieu d'un vert paysage, comme la Lavra, un des couvents principaux, possédant une riche bibliothèque, ou perchés sur quelque plateau rocheux, tel un nid d'aigle, comme Simopetra. Ils affectent alors un air de forteresse, et il est moins facile d'y accéder, sans que l'on doive cependant recourir à une échelle ou à un moyen élévatoire, comme pour pénétrer dans les non moins célèbres couvents des Météores. Plusieurs de ces

établissements religieux du Mont Athos semblent encore se blottir dans quelque pli de la montagne ou se cacher au fond de quelque gorge sauvage ; ils s'accrochent parfois à la roche elle-même comme s'ils étaient incrustés dedans.

C'est sur la côte Est de la presqu'île que se trouve Vato-

Couvent de Vatopédi; photographie de M. Eug. Gallois.

pédi, tandis que Roussikon est orienté à l'Ouest sur l'autre versant.

Vatopédi est un couvent grec, qui, je l'ai dit, est le plus ancien, et qui passe pour le plus riche. Il aurait été fondé par l'empereur Constantin à la suite de sa conversion, et bientôt après ruiné par Julien l'Apostat. Rétabli par Théodose le Grand, il aurait été, au IXe siècle, détruit à nouveau par les Sarrasins, qui dévastaient tout sur leur passage. Cette terrible époque d'invasion passée, le couvent renaissait de ses cendres et les moines se répandaient dans la presqu'île où les couvents s'élevaient déjà

nombreux, quand les Turcs vinrent pour s'en emparer, ainsi qu'il a été dit plus haut.

A l'extérieur, Vatopédi dresse ses murs percés de fenêtres à balcons au-dessus d'une petite grève sur laquelle on a construit un modeste môle pour faciliter l'atterrissage. Un chemin en pente, dallé ou pavé, conduit à la poterne, précédée d'un porche extérieur coiffé d'un dôme et que

Porche du couvent de Vatopédi; photographie de M. Eug. Gallois.

flanquent deux tours, de physionomie plus originale que guerrière. On pénètre dans une première cour de forme irrégulière, sur laquelle donnent des cours secondaires; dans un coin est une chapelle grecque avec ses petites coupoles, et tout autour une suite de bâtiments peints en couleur claire, bleu et rose. Un clocher s'élève, garni dans la partie haute de petites lucarnes, tel un pigeonnier; derrière, sur une cour-verger plantée d'orangers et de mandariniers, s'ouvrent la chapelle et le réfectoire ainsi que les appartements de réception. Les cellules

Couvent de Roussikon; photographie de M. Eug. Gallois.

sont réparties dans les divers corps de logis. Suivant l'usage, en lieu et place de cloche, le symandre, sorte de disque en bois que l'on fait retentir en frappant dessus, appelle aux heures réglées les religieux aux exercices pieux ou à leurs occupations, voire même aux repas, pris en commun, et qui paraissent régis par la frugalité, à en juger par ce qu'il nous a été donné de voir. Le réfectoire de Vatopédi a, du reste, un aspect bien monacal avec ses tables de marbre aux formes arrondies, qui rappellent des pierres tombales placées sur un socle, ou (comparaison plus macabre) des tables d'opération des âges passés. Le couvert s'accorde avec le mobilier, et le cadre lui-même est plutôt réfrigérant ; on ne vient certes en ce lieu peu récréatif et d'un confort douteux que pour se sustenter, et l'on est loin des lits romains ou de nos mobiliers ordinaires de salle à manger. Il n'y a rien à dire des pièces de réception où thé, confitures, gâteaux et cigarettes nous ont été offerts par les bons moines, dont certains parlaient le russe ou même un peu l'allemand ; leur mobilier est tout à fait banal ; de mauvaises gravures ou peintures étaient appendues aux murs ; sur une table, à la place d'honneur, un globe terrestre portait une étiquette française. .

Plus intéressante est la bibliothèque, renfermant des livres religieux, surtout, cela va sans dire, beaucoup d'ouvrages de saint Jean Chrysostôme. Il faut signaler plus particulièrement une Géographie de Ptolémée et un manuscrit du XIIIe siècle. Ces couvents étaient riches jadis en livres anciens et même en manuscrits, mais une partie aurait disparu on ne sait comment ; toujours est-il que des savants de diverses nationalités et, entre autres, de nos compatriotes, sont venus à diverses reprises faire des recherches dans ces bibliothèques ; sous le dernier Empire, M. Miller a passé plusieurs semaines dans la presqu'île, qu'il a fait connaître.

Mais la partie la plus intéressante de Vatopédi est l'église. Sa porte, tout d'abord, est un beau travail de sans conteste la principale chapelle, qu'on peut nommer

sculpture ; puis le vestibule est décoré de fresques anciennes fort intéressantes, d'une amusante naïveté. On en trouve aussi dans l'intérieur, qui est tout rutilant d'or ; c'est du reste par là que pèchent toutes ces chapelles en général. Les images de saints sont également trop ornementées. Il est encore des sièges bizarres, des chandeliers à plusieurs branches, des cierges énormes au pied colorié, des lustres, le plus souvent en argent massif. C'est ce que l'on trouve d'ordinaire en ces sanctuaires, auxquels est annexé le Trésor où sont pieusement conservés des vases sacrés, des reliquaires, objets richement décorés de pierres précieuses, mais d'un goût laissant parfois fort à désirer.

Le couvent de Vatopédi est dominé par les ruines d'un autre monastère abandonné, ruines qui évoquent le souvenir des châteaux si pittoresques des bords du Rhin.

Ce qui frappe dès que l'on met le pied sur cette terre comme sanctifiée, c'est l'absence d'animaux, d'animaux domestiques tout au moins. Le fait tient à ce que non seulement le séjour dans la presqu'île est interdit aux femmes, mais qu'aucun être du sexe faible ne saurait y être toléré, mesure absolue. On prétend cependant qu'une dame étrangère, une Anglaise croit-on, y aurait pénétré, par surprise, et sous un déguisement masculin.

Plus vaste que Vatopédi est le couvent de Roussikon, également au bord de la mer, adossé à de verdoyants coteaux. Il est même le plus important des couvents du Mont Athos, et compte, paraît-il, au moins six cents moines, sans parler des nombreuses personnes attachées à ce monastère qui, de loin, avec ses longs bâtiments, sortes de casernes, ses chapelles aux clochers et coupoles verts ou dorés, semble quelque station balnéaire hivernale ou estivale d'une architecture fantaisiste. Roussikon — ou mieux Saint-Pantaleïmon (Saint-Pantaléon), du nom du saint sous le vocable duquel il est placé — est un monastère russe tout moderne et récemment reconstruit ; aussi n'a-t-il pas le cachet d'originalité offert par la plupart de ses voisins. Il est précédé d'un modeste

port où se balançaient alors quelques chaloupes, voire même un petit bateau à vapeur destiné à faciliter les relations sur le pourtour de la presqu'île. Notre visite à Roussikon a été marquée par un incident prouvant que les autorités ottomanes n'ont point abdiqué leurs droits de suzeraineté : à peine débarqués, nous étions apostrophés par des soldats turcs nous réclamant nos passeports. Il est vrai que, devant nos gestes de surprise et même nos récriminations, ils n'insistèrent pas. Même sympathique accueil nous était réservé à Roussikon, où les bons moines nous prodiguèrent des rafraîchissements variés, en s'entretenant avec plusieurs de nos compagnons en langue grecque, bien que le monastère soit exclusivement russe.

Là aussi on peut voir des chapelles rutilantes renfermant des icônes trop dorées, des cierges, des lustres, des candélabres sans intérêt artistique. Aux murs se voient nombre de portraits des souverains russes et des membres de la famille impériale, des vues de couvents grossièrement coloriées, dont on nous offrit des exemplaires en même temps que des icônes à vil prix.

Les bons moines avaient détaché quelques-uns des leurs à notre bord, où les dames ne semblaient point les effaroucher, et ils étaient venus nous vendre des objets en bois sculpté fabriqués dans la presqu'île — ou peut-être ailleurs.

Au résumé, cette visite au Mont Athos est loin d'être banale ; il est seulement regrettable que les moyens d'accès soient si difficiles, car, en raison de sa situation en dehors des routes maritimes fréquentées, il faut avoir recours, pour y accoster, à de mauvais bateaux venant de temps à autre de Salonique ou de Constantinople.

EUGÈNE GALLOIS,

Membre du Club Alpin Français (Section de Paris).

XVIII

SOUVENIRS DE RUSSIE

VERS L'ELBROUZ

(PAR M. F. LEPRINCE-RINGUET)

Le 18 août 1897, — si le temps est déjà lointain, les montagnes n'ont guère changé depuis lors, — MM. Bès de Berc, Pourcel, Bellanger, Glasser, Solente, de Boisfleury et moi, nous retrouvions à Mineralnyi-Vody, au Nord de l'Elbrouz. Nous cherchions vainement à voir la chaîne du Caucase, si proche de nous, car le temps, malheureusement, était couvert.

Un petit embranchement nous mène à la station d'eaux de Piatigorsk ; nous étions recommandés à M. Rougué-vitch, ingénieur des eaux minérales. Grande est notre surprise, à la descente du train, de nous voir attendus par un de ces fiers Circassiens dont nous venions d'admirer pour la première fois le brillant costume, botté de longues bottes molles, vêtu de la tcherkeska, avec sa rangée de fausses cartouches, un papach à longs poils sur la tête, et un poignard rigide et pointu, le kindjal, sur le ventre, passé au travers d'une ceinture niellée d'argent.

Cet autochtone, qui nous aborde dans un assez bon français, c'est tout simplement Émile, notre drogman

inattendu, envoyé par M. Rouguévitch. Emile est cuisinier, loueur de chevaux... et Marseillais.

Les deux jours qui suivent, nous élaborons le programme et les conditions de notre expédition, et nous faisons les achats utiles. Malgré notre désir et notre insistance extrêmes, nous ne pouvons obtenir d'être conduits sur Koutaïs en franchissant la chaîne par un des cols élevés des environs de l'Elbrouz. Nous ne ferons qu'un petit tour circulaire.

Nous quittons Kislovodsk le 21 août. Notre caravane comprend nous sept, Émile, et un Tatar avec lequel il s'est associé, tous à cheval, ainsi qu'un cheval de bât. Nos selles sont pour la plupart des selles cosaques, sortes de coussinets rembourrés munis d'étriers très courts, de façon que l'on est presque à genoux en selle. En dehors de nos vêtements, une simple sacoche tirolienne remplie de nos affaires de toilette et de quelque pharmacie, des revolvers, une lanterne, une outre d'eau-de-vie (de la *vodka*), et des biscuits. Enfin, l'essentiel, une *bourka* et un *bachlyk* pour chacun, roulés derrière nos selles. Le *bachlyk* est un capuchon de drap terminé en étole, bien connu en France. Quant à la *bourka*, c'est, comme on le verra, le *vademecum* du Caucasien : c'est une grande pèlerine de feutre de chèvre noire à très longs poils, descendant aux talons, et aussi imperméable qu'elle est légère.

A part cela, ni provisions pour nous, ni provisions pour nos montures, ni vêtements de rechange.

Nos petits chevaux montent allègrement la première terrasse du Caucase, constituée par une pente calcaire, peu mamelonnée, couverte de pâturages où errent de grands troupeaux de chevaux, de vaches, de moutons et de chèvres. Les indigènes sont des pasteurs kabardes. Ce sont des hommes grands, la face rasée, l'air un peu bestial, vêtus de bourkas en loques.

Les Kabardes se rapprochent beaucoup des Tcherkesses, exilés par les Russes au milieu du siècle dernier du Caucase dont ils composaient la principale population. Ils vivent sous le régime du communisme.

Le vol, dit Élisée Reclus, est en honneur chez eux, autant, du moins, que le voleur ne se laisse pas prendre. Nous fûmes à même de nous en apercevoir.

Sur le milieu de l'après-midi, nous sommes arrivés à la Bermamyt (2,591 mèt.), où le plateau cesse brusquement en un à-pic de plusieurs centaines de mètres. Aucune vue sur l'Elbrouz, qu'on devrait merveilleusement voir à 40 kilomètres au Sud. Par contre, un moutonnement de montagnes de 3,000 à 4,000 mètres, sous un ciel d'orage. Une lumière éclatante illumine à l'horizon les nuages. Puis la grêle tombe avec une incroyable furie. Nous avons mis pied à terre et nous nous abritons comme nous pouvons sous nos bourkas, mais les chevaux se sont affolés. Fuyant sous la tourmente, ils nous entraînent vers la falaise. L'orage enfin cesse, et, couverts de grêlons, dont quelques-uns ne mesurent pas moins de 3 centimètres, les plateaux nous apparaissent maintenant comme sous un manteau de neige.

Redescendant la falaise entre de pittoresques rochers dolomitiques, nous arrivons sur le soir à la cabane forestière de Betchassane (2,338 mèt.). Pour 2roubles,50, soit exactement 6fr,65, nous nous payons un mouton sur pieds. L'abattre, y découper des tranches de gigot, les enfiler sur un bâton, et, tout en les retournant au-dessus de quelques bois allumés, les arroser d'eau et de sel, c'est l'affaire d'un court moment ; et nous nous régalons du traditionnel *chachlyk* qui, pendant plusieurs jours, va constituer notre exclusive nourriture.

Cependant, les chevaux sont laissés en liberté à paître l'herbe de la montagne.

Et nous, où coucherons-nous ? Plusieurs se montrent découragés. Coucher dehors, sur l'herbe trempée, c'est la fièvre probable. Coucher dedans, parmi quelques indigènes à l'odeur douteuse, c'est la vermine presque assurée. Résignés à cette dernière solution, nous étendons nos bourkas sur l'aire surélevée qui occupe un des côtés de la cabane, et, serrés comme des harengs saurs, heureusement protégés par l'odeur pénétrante qu'exhalent nos

pelures de chèvre, nous dormons le mieux du monde une excellente nuit.

Quelques incidents au départ : des affaires de toilette ont été volées ; nos chevaux se promènent et ne se laissent pas facilement rattraper. Puis nous reprenons, sur

L'Elbrouz et la vallée de la Malka ; phot. de M. Leprince-Ringuet.

le plateau aux profondes coupures, une marche monotone vers le Sud.

Mais voici maintenant qu'un paysage magnifique s'offre à nous. C'est, entre deux murs verticaux de granit rose, soubassement du plateau calcaire, le cours tourbillonnant de la Malka à quelques centaines de mètres de profondeur. Au-dessus, l'un des glaciers de l'Elbrouz et de hautes crêtes.

Parmi les gros blocs de granit, la rivière grossie des dernières pluies et des neiges fondantes est complètement impraticable. Nous faisons donc halte, à 2,130 mètres d'altitude, sur les bords gazonnés du torrent. Sur les restes de la veille nous grillons quelques nouveaux chachlyks, puis, les pieds allégés de leurs chaussures, la

Campement dans la vallée de la Malka; photographie de M. Leprince-Ringuet.

tête bien entourée du bachlyk, nous nous enroulons hermétiquement dans notre bourka.

Semblables à des momies, dans la douce moiteur de notre étanche couverture, nous dormons un sommeil exquis ; de temps en temps, exposant un coin de l'œil à la froidure de l'air, nous voyons tour à tour le ciel sombre ou étoilé, et nous rendormons, bercés d'espoir.

Le lendemain, Émile s'adjoint un nomade du voisinage pour nous guider ; que de difficultés nous avons à imposer l'itinéraire que nous nous sommes fixé !

Nous franchissons la Malka, remontons sur 500 mètres la falaise opposée jusqu'au plateau, et, tout en achetant notre quotidienne provision, nous atteignons un point assez

curieux, la source chaude du Narzane, à 2,378 mètres d'altitude. Ici des pyramides de terre posées sur les pentes et découpées par le ravinement, sont les témoins isolés des moraines et des glaciers qui couvraient autrefois toute cette région.

Comme nous revenons sur nos pas, au moment de

Pyramides de terre près de la source du Narzane; photographie de M. Leprince Ringuet,

redescendre le plateau, voici tout à coup qu'en nous retournant nous découvrons, dans une auréole de brumes, au-dessus de la profonde cluse de la Malka, la haute silhouette de l'Elbrouz, qui nous domine encore de 3,000 mètres et ne se trouve plus qu'à 16 kilomètres de nous, à

vol d'oiseau. Son double sommet arrondi est entièrement couvert de neige.

De retour sur les bords de la Malka, le guide, auquel le matin nous espérions avoir fini par faire comprendre l'itinéraire que nous voulions suivre, nous engage dans une direction différente.

Nous allons passer de l'autre côté du Tachly-Syrt, une chaîne de 3,500 mètres qui va tout juste nous cacher la vue de l'Elbrouz et de la chaîne principale. Cela ne fait pas du tout notre affaire ; je m'en aperçois à temps encore, et nous rebroussons chemin.

Retombés en pleine après-midi dans la vallée supérieure de la Malka, nous arrivons très péniblement à retraverser la rivière. A notre gauche, les pentes sont couvertes d'une multitude de blocs erratiques, ponces et andésites, témoins de l'époque glaciaire. A notre droite se dresse le Tachly-Syrt, dont les schistes cristallins parfaitement lisses forment comme une immense plaque, pour aboutir à une arête excessivement découpée.

Ayant dépassé la base du glacier qui donne naissance à la Malka, nous passons en plein nuage le col de Bouroun-Tach à 3,080 mètres, et nous sommes obligés de faire halte, presque à la nuit, à la limite du brouillard, sur une petite place herbeuse des bords du Koudes-Sou.

Cette fois, nous n'avons rien à manger, rien pour faire chauffer de l'eau, et c'est d'un peu de biscuits trempés dans de la vodka que nous nous réchauffons tant bien que mal par une nuit glaciale.

Le lendemain, le guide va encore nous faire descendre la vallée tout droit. Décidément cet homme terre à terre n'a rien d'un alpiniste ! Nous le forçons à temps à remonter au Sud, par un mauvais sentier. La journée est merveilleusement belle. Avisant un mamelon de débris granitiques, le Mont Betchala, nous l'escaladons, et nous gagnons enfin, à 3,350 mètres, une vue de toute beauté. Au Sud-Ouest, nous découvrons toute la masse de l'Elbrouz, dont le sommet n'est plus qu'à 10 kilomètres de nous : des pentes toutes neigeuses sur le versant Nord,

de beaux à-pic sur le versant Sud. Derrière, de l'Ouest à l'Est, se montre la chaîne centrale, rectiligne, étroite, neigeuse, et excessivement dentelée.

C'est par le côté diamétralement opposé à celui que nous voyons, le côté Est, que Freshfield a fait, en 1868, la première ascension de l'Elbrouz. Il est arrivé sur la cime orientale, qui est moins élevée que l'autre de 38 mè-

L'Elbrouz vu du Mont Betchala; photographie de M. Leprince-Ringuet.

tres. La cime occidentale, que nous voyons seule actuellement, a été gravie pour la première fois en 1874, par Grove.

Quoique le temps s'y prête et que la course soit tentante, nous ne sommes malheureusement pas outillés pour l'entreprendre.

Cependant, descendant la vallée de l'Inoukol, nous gagnons sur le soir les bords de la Koubane.

Pour la première fois depuis notre départ, nous voyons une population sédentaire. Ce sont les Karatchaï, aux mœurs curieuses : leurs habitations sont faites de gros pilots de bois goudronné, placés côte à côte. Elles ont

une porte découpée dans cette muraille de troncs d'arbres, et pas de fenêtres. Des toits presque horizontaux, où pousse de l'herbe, sort une cheminée semblable à un gabion tronconique de terre blanchie à la chaux. Souvent sur la façade est ménagé un auvent que de grosses poutres supportent.

Nous rencontrons des femmes à la moisson. Elles portent le pantalon bouffant, une double jupe-corsage que retient souvent un ceinturon ou une agrafe de métal travaillé.

Les hommes sont grands, barbus, vêtus d'une toque d'astrakan noir et d'une ample bourka ; le plus souvent, ils sont dépenaillés.

Ces populations pauvres sont frustes et honnêtes. Elles sont cantonnées dans la vallée supérieure de la Koubane, sur un terrain autrefois habité — d'après la légende — par les Frenghi ou Francs.

Les Karatchaï sont des Tatars, c'est-à-dire de race turque. Ils appartiennent à la religion musulmane.

Comme chez la plupart des populations cavalières du Caucase, l'enlèvement simulé est encore traditionnel chez cette peuplade ; la fiancée est ravie par un ami du jeune homme. Les parents poursuivent le ravisseur, une lutte s'engage, de laquelle celui-ci doit sortir victorieux. Les femmes sont d'ailleurs accoutumées au cheval comme les hommes.

Nous arrivons à 6 heures et demie du soir à un assez gros village, Outzkoulane, situé à 1,430 mètres d'altitude sur la Koubane. Nous sommes reçus par l'ancien (le *starchina)* et sa suite. Logés dans une salle de la maison commune, nous sommes donnés en spectacle à toute la population mâle, qui défile curieusement devant nous. Cependant, après avoir marché treize heures et ayant à peine mangé depuis trente-six, nous attendons avec impatience le repas sans doute somptueux qu'on nous prépare, et le loisir d'aller nous étendre. Hélas ! à minuit moins un quart on nous apporte des poules au riz si dures, qu'en tirant sur leurs pattes chacun d'un côté,

nous avons toutes les peines du monde à les désosser. Avec cela des pommes de terre et des pastèques ; le tout servi sans aucune assiette.

Dans la même chambre nous passons la nuit sur les

En promenade, à Outzkoulane ;
photographie de M. Loprinco-Ringuet.

planchers, dans une atmosphère odieuse. Combien nous regrettons nos deux nuits précédentes !

Cependant à la vue des hautes cimes dentelées de la grande chaîne, nos désirs s'étaient réveillés de traverser sur Koutaïs, par le col de Tchiper, à 3,300 mètres, la Svanétie, et le col de Latpari, ce qui nous aurait permis de voir d'assez près le Tetnould, le Chkara, le Kachtan-Taou, et surtout la fameuse Ouchba, maintes fois tentée, jamais

encore gravie. Toute une matinée se passa à palabrer avec les indigènes, par le double intermédiaire successif d'Émile et de son Tatar, auxquels l'aventure dans des pays éloignés, d'un dialecte différent, et d'une mauvaise réputation, ne souriait nullement. Le col ? Tout le monde le connaissait, il était très facile, une femme y avait passé avec ses vaches la semaine d'avant.

« Vous nous y conduirez donc ? — Très bien. — Vous garantissez les chevaux ? Combien cela nous coûtera-t-il ? — Huit cents roubles pour vous conduire à Koutaïs. » Et devant notre stupéfaction : « Dame ! c'est une responsabilité terrible, avec la glace, il faudra vous prendre sur le dos, porter les chevaux... » que sais-je encore !

Et n'ayant pu sortir de là, nous redescendîmes navrés la vallée de la Koubane, couverte d'une belle végétation et fréquentée par de pittoresques cavaliers karatchaï.

Le soir nous couchions dans les bâtiments d'une petite mine, et le lendemain, remontant la vallée du Koudes-Sou, nous reprenions le chemin du Betchassane.

Nous regagnons le haut plateau herbeux. Sur un ciel d'orage, les arbres rares et décharnés, et les vols d'aigles par bandes de vingt ou trente, sont sinistres. Mais la nuit tombe, très noire. Notre guide local avait retrouvé à Outzkoulane un vieux cheval que son beau-frère lui avait volé l'année d'avant, il le ramenait chez lui. La bête étique, éreintée, se refusait à avancer. Le guide finit par l'abandonner au milieu de la steppe, pour aller la rechercher le lendemain. Nous avançons toujours dans la nuit noire et dans le brouillard, inquiets du gîte. Enfin nous rencontrons à 10 heures du soir un pâtre qui nous conduit au Betchassane.

Le dernier jour nous récompense pleinement.

Nous avons sur l'Elbrouz un lever de soleil inoubliable. En repassant par la Bermamyt, nous voyons encore le géant du Caucase, et, plus éloignée, toute la chaîne dont nous repérons les plus hauts sommets ainsi que la double pointe de l'Ouchba, puis nous regagnons Kislovodsk sans difficulté.

Comment, après cette petite expédition, ne pas témoigner une juste admiration envers ces petits chevaux caucasiens qui nous avaient conduits sans aucun accroc durant ces sept journées ! Chevaux de louage, donc quelconques, ils avaient marché chaque jour une dizaine d'heures, par des sentiers de montagnes parfois dangereux, ne se reposant et ne mangeant guère que la nuit, et n'ayant d'autre nourriture que l'herbe des pâturages. Sans doute un peu fatigués au retour, mais solides cependant, et sans blessures. Pour citer quelques chiffres approximatifs, j'ai évalué à 40 kilomètres le trajet moyen de chaque journée, et à 1,600 mètres la dénivellation journalière, tant en montées qu'en descentes.

C'est grâce à ces excellentes montures que nous avions pu, presque sans bagages, pénétrer au cœur de la plus haute chaîne d'Europe, et vivre pendant une semaine dans la plus grandiose nature une existence de nomades, charme incomparable pour des citadins de notre civilisation moderne.

F. Leprince-Ringuet,

Membre du Club Alpin Français
(Section du Nord).

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

I

LES DESTINÉES DE GAVARNIE

(Par M. Mauvif de Montergon)

« Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. »
(Racine.)

Malgré le titre de ces lignes, qu'on veuille bien ne chercher, sous la table où je les écris, rien qui ressemble à un trépied de pythonisse, à un matériel de prophète. Pour augurer du lendemain de Gavarnie, et en écrire les annales par avance, inutile de recourir aux sciences occultes ou à l'inspiration surnaturelle : il suffit de regarder autour de soi, de savoir lire l'histoire des stations célèbres, de la comparer à leur présent, et d'en déduire l'avenir. Nul besoin pour cela du don de prophétie : il n'y faut, on le voit, qu'un peu de réflexion, ou, si l'on aime mieux, et que le terme ne soit pas trop ambitieux, qu'un peu de philosophie. Et si j'arrive à prédire juste, je ne serai pas tenté, un jour venant, de m'éventer avec mon chapeau, comme Sganarelle après avoir rendu la parole à une fille qui n'était pas muette !

Après cet exorde, il s'agirait de partager mon discours. Je n'y puis songer sans que me revienne à l'esprit le souvenir d'un ancien curé de la cathédrale d'Angers, homme original entre tous, — on va en juger, — qui, ayant à prononcer l'éloge funèbre de Louis XVIII, le répartissait en deux points. Premier point : Louis XVIII

est un roi que nous devons pleurer. Deuxième point : Louis XVIII est un roi que nous ne devons pas pleurer. Cette division mirifique, et qui prêtait — on le voit du premier coup — à d'abondants développements, pourrait me servir de modèle. Je m'en inspire, et voudrais dire tout simplement que l'avenir de Gavarnie n'est ni celui que rêvent les uns, ni celui que redoutent les autres.

I

Rassurez-vous d'abord, ô mes maîtres, ô mes amis, vous dont j'ai partout retrouvé, et en quelque sorte baisé les traces sur les sommets de Gavarnie, après avoir élevé mon âme et réchauffé mon enthousiasme en me souvenant de ce que j'avais lu et entendu de vous ! La montagne qui vous a inspiré des joies si pures, au prix de si courageux efforts, ne deviendra pas, comme tant d'autres, la proie d'une exploitation commerciale ; elle ne sera pas ravalée au rôle de support de crémaillères et de funiculaires, de plate-forme à chemins de fer, découverts ou souterrains. On pourra la populariser encore, et nous y applaudirons : consolons-nous, on ne la vulgarisera pas ! Et je vais dire ici, de mon mieux, les raisons qui m'en apparaissent.

Il y a certes, entre Gavarnie et Zermatt, plus d'une analogie : et c'est en y songeant sans doute qu'on a pu prévoir un jour, pour la perle de l'écrin des Pyrénées, un avenir en tout semblable à celui de sa rivale des Alpes. On a pu voir le flot irrésistible des touristes monter comme une marée toujours plus haute chaque année, submergeant à la fois et les résistances de ceux qui songeaient à s'y opposer et les premiers établissements de ceux qui ne croyaient que timidement au lendemain. Plus d'un même a pu chercher d'avance l'emplacement de deux hôtels, pour ne parler que de ceux-là : le rival de la Riffelalp à la fontaine des Sarradets, le rival du Riffelhaus au lac du Mont-Perdu. On en voit en Suisse se bâtir et prospérer dans des sites plus ardus et moins

accessibles encore ! Et l'hôtel construit, le chemin muletier s'ouvre de lui-même, ne tardant pas à faire place à la route carrossable, quand le chemin de fer impatient n'enjambe pas la distance avant elle : histoire mémorable, et fertile en leçons, de la section de Viège à Saint-Nicolas sur la ligne de fer de Zermatt.

Mais, à côté de nombreuses analogies dans la situation des deux stations célèbres, il y a plus de contrastes encore.

Zermatt est en Suisse. Or, lors même que géographiquement la Suisse ne serait pas le cœur de l'Europe, elle le fût devenue industriellement, commercialement, et surtout au point de vue des transports. Cela depuis l'ouverture des chemins de fer, particulièrement de la ligne du Gothard. On pourrait presque dire qu'aujourd'hui les intérêts internationaux de l'Europe, en même temps que le mouvement de voyageurs qu'ils déterminent ou occasionnent, suivent ou coupent à angle aigu le méridien de la Suisse. Pour n'en citer que deux exemples, l'Anglais qui va à Brindisi, l'Allemand qui se rend à Gênes, trouvent par la Suisse un chemin ou naturel pour celui-ci, ou équivalent en distance pour celui-là, avec l'attrait de traverser l'une des régions les plus pittoresques, et de suivre l'une des lignes ferrées les plus étonnantes du monde. Et l'ouverture prochaine du Simplon, amenant encore en Suisse, et notamment à portée de Zermatt, une grande partie des voyageurs français transitant pour l'Italie, accroîtra, dans des proportions notables, la hauteur du flot de touristes qui vient chaque année battre le pied des Alpes suisses, se déverser dans leurs trains de montagne, et encombrer leurs hôtels, jusqu'à 3,000 mètres de hauteur.

Il y a plus. Lorsque ces foules, joie de l'hôtelier moderne, effroi de l'alpiniste de vieille race, en arrivent à réaliser la dispersion de Babel, elles ne peuvent que se porter vers de nouvelles merveilles.

J'ai pris Zermatt pour point de comparaison. A qui veut en sortir, la grande vallée du Rhône offre ses che-

mins de fer, aujourd'hui pour Genève et pour toute la Suisse, demain pour le lac Majeur et toute l'Italie; elle offre ses merveilleuses postes fédérales pour l'Oberland par le Grimsel, pour les Quatre Cantons ou les Grisons par la Furka. Le simple marcheur lui-même, le bon marcheur, le titulaire d'un honorable accessit parmi les lauréats de l'alpinisme, n'a que l'embarras du choix entre les passages, soit qu'il dévale sur Macugnaga par le chemin direct du Neu-Weissthor, ou par le détour de l'Alphubel et du Monte Moro, soit que, parti du Mont-Rose pour aller saluer le Mont-Blanc, il aborde le roi des Alpes de face, — c'est la route du col de Balme ou de la Tête-Noire, — ou par son revers, — c'est celle du Théodule et de Courmayeur, — soit enfin que, pris de la noble ambition de disputer les premiers prix du palmarès, il aborde, par l'une de ses variantes nombreuses aujourd'hui, cette haute route, la « route du niveau supérieur[1] », suspendue entre ciel et terre, à travers cols, glaciers et névés, de Zermatt à Chamonix.

Ce que je dis d'un point célèbre de la Suisse pourrait s'appliquer à tout le reste. Pour y entrer ou en sortir il faut franchir, en quelque sorte, une barrière de merveilles, qui forme comme la ceinture de ce pays privilégié. En le quittant, tirez-vous à l'Ouest? Voici les Alpes de notre Dauphiné, qui ne le cèdent à leurs rivales ni en beauté, ni en grandeur, ni même en dangers. Au Nord? Vous descendez le Rhin. Au Sud? Milan et ses lacs vous appellent vers Rome et Naples. A l'Est enfin? Le Tirol vous offre ses vallons enchanteurs, si vous ne préférez le cauchemar pétrifié des Alpes dolomitiques. Vous emportez l'idée d'un paradis terrestre, — où le seul glaive menaçant est aux mains du caissier de l'hôtel, — mais dont toutes les avenues mêmes participent à ses charmes.

Ne faisons pas, d'ailleurs, difficulté de l'avouer : les vues des Alpes ont un charme capiteux qui séduira tou-

1. High level route

jours davantage ce qu'on peut appeler, d'un terme aussi juste qu'expressif, le gros du public. Longues vallées ouvertes et riantes, peuplées de villages, de cités, festonnées d'une broderie de chalets se détachant sur le velours des prairies ou le noir rideau des sapins ; au fond de ces tableaux, tels qu'on les rêve en lisant les poètes bucoliques ou qu'on les entrevoit dans un décor d'opéra, un beau lac, parfois une petite mer, reflétant ou les rochers ardus qui viennent y baigner leur pied, ou l'éclat lointain des cimes, mirant dans les eaux bleues leur blanc diadème de neiges et de glaces ; au travers, des barques ouvrant leur aile triangulaire, des vapeurs laissant derrière eux un panache de fumée et les échos d'un orchestre flottant : comment voulez-vous, je vous le demande, que des spectacles si charmants et si variés n'attirent pas, n'empoignent pas la masse des voyageurs, ne soient pas comme une révélation de l'au-delà pour des gens qui ne connaissaient de la montagne que ce qu'on en peut contempler en voyant jouer *Guillaume Tell ?* Comment vous étonner de voir tel couple, échappé de Paris ou de sa banlieue, demeurer là-devant bouche bée, bras ballants, et tellement pétrifié d'admiration, que ces braves gens en laissent, l'un éteindre son cigare, et l'autre échapper son parapluie ?

Enfin, dernière et toute-puissante séduction pour le peuple des touristes et la clientèle des caravanes, quelque part qu'on aborde dans ces régions enchantées, quelque frontière qu'on franchisse en les quittant, on est assuré de rencontrer un bon hôtel. Dans les Alpes centrales, il y a partout des hôtels de tout ordre, et surtout du premier. L'hôtelier a suivi pas à pas l'ingénieur, si haut qu'il soit monté ; souvent même il est arrivé le premier. Il y a des hôtels à centaines de lits dans les villes, dans les vallées, dans les gorges, sur les cimes de 2,000 mètres, sur les moraines, au-dessus de la rive des glaciers. Il y en aura un, — étrange bouton d'oranger ! — sur la tête de la Jungfrau : je crois qu'on rêve d'en bâtir un autre sur le dos du Mont-Blanc. Et pour le dire en passant,

de ces immenses caravansérails cosmopolites, où l'on retrouve le luxe — et les prix — de Londres ou de Paris, la plupart sont aux mains de propriétaires ou de gérants de langue allemande. Le génie saxon est là dans son élément : il exploite.

Ramenons maintenant, — ce sera un soulagement pour qui aime la montagne telle que Dieu l'a faite et que l'homme l'a encore respectée, — ramenons les yeux vers Gavarnie. A tous les traits que je viens d'esquisser en traçant le tableau sommaire de la Suisse moderne et de sa clientèle, nous pourrons, à la joie des cœurs vraiment pyrénéens, opposer un contraste et justifier un horoscope différent.

Quelle grande route des peuples, quel canal naturel d'écoulement de l'activité humaine passe par Gavarnie? Il n'y en a pas : un grand courant de ce côté ne saurait être qu'artificiel, et ces sortes de courants ne se créent pas par artifice. Économie politique et géographie sont d'accord là-dessus. Il y a longtemps qu'on l'a fait observer : entre les deux versants des Pyrénées, au point de vue physique comme au point de vue moral, il y a l'opposition de deux mondes. Faut-il rappeler Michelet? « Leur mur redoutable, austère, ininterrompu, est la barre entre l'Europe et l'Afrique, cette Afrique qu'on nomme Espagne. Divorce absolu, tranché, que nulle gradation ne prépare... » A quoi bon insister, et qui pourra rêver que la moindre partie du courant établi aux deux bouts de la chaîne entre la France et l'Espagne, courant déjà bien faible en comparaison de ceux qui traversent la Suisse, puisse se détourner quelque jour pour franchir la frontière au Marboré ou au Mont-Perdu? Gavarnie, grâce à Dieu, ne sera jamais sur un des grands chemins de l'humanité. Tant mieux : c'est sa meilleure garantie contre l'invasion des barbares!

L'alpiniste, à Gavarnie, touche de la main et du piolet un monde de merveilles. L'exploration de ce Cirque admirable, auquel nul site connu n'a pu encore être comparé, est à elle seule une mine inépuisable d'où l'on peut

faire sortir à volonté, suivant son tempérament et ses forces, le plaisir, la victoire et le danger. Des passages superbes, les uns accessibles comme la brèche de Roland ou celle de Tuquerouye, les autres plus ardus comme les cols de l'Astazou et de la Cascade, amènent le grimpeur en vue des horizons brillants et vaporeux de l'Espagne, au pied de ces cimes glorieuses d'où l'on semble dominer à la fois toutes les latitudes du monde. Mais si l'alpiniste est là dans son élément, combien le touriste vulgaire y est désorienté ! « De la glace, des rochers, de la neige, des pierres roulées : c'est là, dit-il, ce que vous appelez une belle montagne ? Ce réservoir de glace inégale, couvert de bosses et de crevasses, et qui n'est pas même bon pour le patinage, c'est votre fameux lac glacé du Mont-Perdu ? Ah ! rendez-moi mes lacs de l'Oberland, ou tout simplement la toile de fond du *Chalet* à l'Opéra-Comique ! »
— Volontiers, Monsieur, et je n'y contredis pas.

Le voilà parti, grâce à Dieu : mais par quel chemin ? Eh ! par celui qu'il a pris pour venir : pour lui, il n'y en a pas d'autres. Qu'irait-il faire dans les régions voisines de la chaîne ? Se condamner encore à la marche, aux escalades, à la courbature et aux ampoules ? S'il se hasarde à cheval ou à mulet par le port de Gavarnie, — ce n'est pas une prouesse ! — il sera bientôt désenchanté. Pas plus loin qu'à Boucharo, il trouvera sur le seuil de son auberge le magnifique señor Vicente Pasquale qui lui tendra largement la main avec un geste antique : ce sera le plus net de son hospitalité. J'attends notre voyageur au déjeuner, avec douaniers au premier plan, cochons au second, saleté partout, et cannelle dans son chocolat ! Non, voyez-vous : pour s'évader de Gavarnie par l'Espagne, il faut avoir les viscères d'un alpiniste, le cœur tout le premier : j'en jure par les mânes de Packe et de Tonnellé, et par les souvenirs des vivants !

Et nous arrivons justement au dernier trait des dissemblances annoncées. Il y a bien, aujourd'hui, dans nombre de villes, de villages même des Pyrénées, des hôtels très suffisants, quelques-uns excellents : et dans cette der-

nière catégorie, il y a lieu d'en compter à Gavarnie au moins deux, et bientôt trois : l'un au village, l'autre au Cirque, le troisième en construction sur le chemin qui y mène. Je n'y ferai point d'autre allusion, malgré ma reconnaissance de voyageur souvent traité en ami : je n'écris point ici une réclame. Mais quels que soient les mérites reconnus de ces hôtels et de leurs hôteliers, il est certain que si, en les quittant, on veut entreprendre une tournée de montagne, il y a nombre de directions intéressantes, particulièrement du côté des sommets, où l'on ne retrouvera plus bon gîte avant longtemps : il faudrait pour cela redescendre aux vallées, tout au moins à Gèdre ou à Cauterets. Rester aux niveaux supérieurs, c'est accepter l'abri de montagne, la cabane de pâtre étroite, humide et empestée, ou le sommeil sous un rocher dans un sac de peaux de mouton. Courez après notre voyageur de tout à l'heure, et demandez-lui ce qu'il en pense !

Par toutes ces raisons et comparaisons, il me paraît certain que Gavarnie ne deviendra jamais un centre cosmopolite de séjour pour les grandes foules, à l'image de Zermatt et des autres stations des Alpes. Si la Suisse, avec ses accès ouverts de toutes parts, ses larges dégagements, ses installations modernes et « confortables » représente, dans le temple de la montagne, la nef où le peuple tout entier s'entasse et trouve place, les Pyrénées, et c'est leur honneur, en représentent le sanctuaire, réservé aux initiés, à l'élite, aux prêtres — si j'ose me servir de cette image — du culte sacré des hauts lieux. Et si je cherche des yeux l'autel de ce sanctuaire, il me semble vraiment le voir à Gavarnie, au centre tout à la fois des austérités et des splendeurs. Ce n'est pas en vain que le Cirque, dans son architecture surhumaine, affecte la forme hiératique d'une abside !

Quelque nombreuse que puisse donc être un jour la foule qui se pressera à son seuil, les étages supérieurs en seront respectés, et demeureront le domaine des montagnards de vieille race. De cette échelle de rocs et de

glaces, montant raide comme celle de Jacob, et comme elle aboutissant au ciel, les degrés ne seront pas profanés par les crémaillères, par les câbles, par les crampons de l'industrialisme moderne. Nul n'aura intérêt à les y établir : ce seul mot répond à tout. Brillez donc en paix dans l'azur, cimes virginales que graviront seules des âmes, et jamais des machines : Marboré, Taillon, Cylindre, Mont-Perdu ! Et vous, qui, gardien du feu sacré comme une Vestale antique, — et célibataire comme elle, — défendez, le bail de quatre-vingt-dix-neuf ans dans une main, la quittance du percepteur de Luz dans l'autre, la reine de nos Pyrénées Françaises contre les profanations de l'avenir, vous n'aurez pas à foudroyer, du haut de votre Vignemale, le téméraire ingénieur qui s'aventurerait à y asseoir son niveau ou à y profiler les alignements de ses jalons !

Non, répétons-le avec confiance et avec joie : aucune de nos montagnes souveraines des Pyrénées — et à Gavarnie moins qu'ailleurs — ne doit redouter le sort humiliant de cette lamentable Jungfrau qui, après avoir longtemps porté si haut dans le ciel, sur sa coupole immaculée, l'emblême et le nom même de la virginité, se laisse introduire dans les entrailles un tortueux chemin de fer, pour aboutir non pas — plût au Ciel ! — à la gestation d'une souris, mais, autour de son front mercenaire, à un épanouissement de caravanes, à une floraison de Philistins !

II

Est-ce à dire que les destinées de Gavarnie soient accomplies, et que sa prospérité doive rester stationnaire, ou même décliner ? Certes, loin de là : et le prétendre serait donner un démenti à toutes les leçons fournies ailleurs par l'expérience.

Bien qu'on puisse avancer sans invraisemblance que la plupart des visiteurs actuels des Pyrénées n'y viennent pas pour elles-mêmes, il y a, tout au moins aujourd'hui,

deux catégories de voyageurs qui par occasion, sinon par vocation expresse, ne manquent guère une excursion à Gavarnie lorsqu'ils s'en sont rapprochés. Je veux parler des baigneurs et des pèlerins de Lourdes.

Plus nous allons, et plus de gens viennent aux eaux des Pyrénées. Je n'entends pas faire de cette constatation un reproche contre les médecins, qui nous laissent tomber malades, mais un compliment — une félicitation, si l'on préfère — pour les entreprises de transport qui ont à la fois augmenté et amélioré sans cesse leurs services, et pour les hôteliers qui tous les jours fondent de nouveaux établissements, ou mettent les anciens au niveau des exigences du confortable moderne. C'est un axiome économique que la multiplication des moyens de voyage multiplie les voyageurs : aucune réclame au monde n'eût fait en particulier pour Cauterets, Saint-Sauveur et Barèges, ce qu'a fait la circulation des tramways électriques. Un coup d'œil sur la statistique comparée, à cinq ans seulement d'intervalle, dispense à cet égard de tout développement. Voilà donc les stations thermales de la vallée du Gave de Pau en possession d'une vogue durable et croissante : et l'attraction des facilités du voyage étant la même, sinon plus puissante encore, pour les touristes que pour les malades, la courbe de fréquentation de la vallée du Gave, si je puis employer cette expression géométrique, tendra sans cesse à s'élever.

Or, dans tout ce peuple de gens, sains ou ambitieux de le redevenir, combien sur cent manquent au passage l'excursion classique de Gavarnie ? Je crois qu'on pourrait les compter sur ses doigts, eût-on le malheur d'être manchot. Concluez.

Je ne parlerai de Lourdes qu'avec une extrême réserve et un profond respect. Près de cinquante fois déjà j'y ai accompagné, et le plus souvent conduit mes amis et mes enfants : après m'y être agenouillé, je me relève, et regarde autour de moi. Des milliers de pèlerins qui m'entourent, un nombre considérable prend un jour de liberté pour aller saluer de près la montagne. Qu'est-ce qui les

attire de préférence? J'ai reçu assez de confidences et donné assez de conseils pour répondre juste à cette question. C'est Gavarnie avant tout! Si le chemin de fer montait à Gavarnie, tout le monde s'écraserait aux guichets. Combien d'intrépides, — dignes d'un meilleur sort, — se fiant aux cochers de Lourdes, en partent en voiture dès quatre heures du matin, pour n'y rentrer que vers minuit! Demandez-leur, s'ils osent vous le dire, ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont payé! Par le courage de ces héros malheureux, jugez de l'enthousiasme des masses, le jour où le wagon les déposerait en vue du Cirque. Beaucoup montent à Cauterets comme à regret, uniquement parce que le tram électrique les y porte rapidement, à heure fixe, à bon prix. Certes, ne les plaignons pas : Cauterets vaut bien le voyage. Mais enfin, la chose n'en est pas moins certaine : l'attrait des masses est à Gavarnie et non ailleurs.

A quoi bon insister sur l'évidence, et ne suffirait-il pas, pour établir la part de Lourdes dans le mouvement vers la montagne, de faire appel au Syndicat d'initiative des Hautes-Pyrénées lui-même? Quand, il y a peu de mois, une menace, à laquelle j'entends ne faire ici qu'une discrète et rapide allusion, a pu faire craindre pour l'avenir des pèlerinages, quel empressement, d'ailleurs heureux, n'a-t-il pas mis à contribuer à la conjurer? Il est donc permis de dire, sans crainte d'erreur, que plus il y aura de monde à Lourdes, plus il y aura de visiteurs à Gavarnie. C'est un fait désormais acquis, et qu'il faut enregistrer, de quelque façon qu'on se réserve d'en apprécier les causes.

De ce double mouvement de voyageurs vers Gavarnie, que résultera-t-il? D'abord, et inévitablement, la multiplication et le perfectionnement des moyens de transport jusqu'à Gavarnie même.

Sous quelle forme? Je ne me permets pas de le prévoir encore : mais il semble probable, et mes renseignements personnels me le donnent à croire, que l'automobilisme, qui a, depuis quelques années, conquis une place si large

et si brillante au soleil de France, et opéré une si vigoureuse poussée sur l'opinion publique, sera appelé à fournir la première tentative de solution du problème. Voitures à explosion, — pétrole ou alcool, — ou plutôt voitures électriques, avec ou sans trolley ? Question intéressante sans doute, mais qui sort de mon cadre. Veut-on connaître toutefois là-dessus ma pensée de derrière la tête ? Le prix de la traction, l'insécurité relative, l'incertitude des horaires, et peut-être avant tout l'insuffisance du nombre des places offertes, pourraient bien faire là de l'automobile — si elle s'y implante — un simple précurseur. De l'électricité par-dessus, tant qu'on voudra : c'est tout indiqué ; mais un jour ou l'autre, et le plus tôt sera le mieux, le rail par-dessous !

Ah ! sans doute, nous serons loin alors des vieux tableaux, des vieux souvenirs. Adieu les cavalcades d'il y a cent ans à travers le Chaos, adieu le tintement des sonnettes au cou des quatre chevaux remorquant, le feu aux pieds et la brume aux naseaux, le landau d'aujourd'hui sur les rampes du Coumélie ! Enterrée pour toujours, la calèche dans laquelle le député Jubinal, de réjouissante mémoire, montait le premier à Gèdre en compagnie de son préfet, et constatait ensuite l'événement par une inscription lapidaire que le temps a suffi déjà à briser, sans attendre la roue de l'automobile et du wagon ! Eh ! qu'y voulez-vous faire ? Vous pendre de désespoir ? Eh bien, prenez la corde... Non, c'est trop de luxe pour ce que je vais vous proposer. Prenez simplement le bon bâton ferré : partons de Luz à pied en laissant puer ou siffler les machines. Arrivés au pont Desdouroucat, passons le Gave au hameau de Pragnères ; gravissons au village d'Ayrues : si le cœur nous en dit, et que le temps soit pour nous, grimpons en passant au ravissant point de vue de Suberpeyre, d'où nous promènerons nos regards à la fois sur les cirques de Troumouse et de Gavarnie ; puis dévalons par les jolis plateaux de Saussa et de Saugué, et, du mamelon du Thézy, nous contemplerons devant nous le Cirque dans toute sa beauté,

et Gavarnie à nos pieds. Et nous aurons ainsi, non seulement échappé aux détonations et aux courants, mais encore fait une excursion non moins belle que facile, et — chose surprenante ! — inconnue de la plupart des touristes qui accèdent à Gavarnie.

Nous voici au village. Certes, on s'y prépare à l'avenir, et déjà d'utiles améliorations ont été introduites. Citons en première ligne l'institution du Syndicat des loueurs d'ânes et de chevaux, qui a mis de l'ordre — je devrais dire de la décence — dans le service de ces quadrupèdes. Nous devons nous montrer reconnaissants envers le Syndicat, ne fût-ce que pour avoir retenu au gîte ces fainéants à cheval qui venaient jadis, en culottes ou en jupons, — il y en avait pour tous les goûts, — relancer, obséder, assassiner les voyageurs de leurs sollicitations pour louer leur monture de Gavarnie au Cirque. Et ne croyez pas que cette peste ambulante se cantonnât dans les alentours du village : il en descendait à Gèdre, il en refluait à Pragnères, il en dégringolait encore plus bas : oui, Monsieur, jusqu'au pont Napoléon, à Saint-Sauveur ! Une quarantaine de kilomètres au cheval pour en faire neuf à charge utile, et pour trois francs ! Je soupçonne la Société protectrice des animaux de n'avoir pas été étrangère au coup de balai.

S'il a été fait beaucoup, il reste encore beaucoup à faire. Ne parlons pas des hôtels : c'est affaire à l'industrie privée, et j'ai là-dessus pleine confiance dans son honnêteté et son savoir-faire. Mais disons un dernier mot des accès et des sentiers.

Que sera, dans quelques années, le chemin du village au Cirque ? Question redoutable, sur laquelle j'hésiterais fort à me prononcer si j'étais candidat au Conseil municipal de Gavarnie. Il ne fait pas bon, dans ce pays-là, se mettre les chevaux et les ânes à dos. Mais ayant opté d'avance pour une autre commune, j'ai plus de liberté d'esprit, et je vois à travers les voiles de l'avenir une prolongation de la route carrossable, dût-elle — en attendant mieux — mourir au pied du mamelon où vient

expirer la Prade Saint-Jean. Vous me reprochez de souhaiter cette route ? Ah ! de grâce, ne me faites pas dire ce que je n'ai point écrit. Je me borne à la considérer comme si facile à faire, qu'il me semble impossible qu'un jour venant on ne la fasse point. Et savez-vous, bonnes gens, ce qui pourrait bien se faire à sa place, si l'on n'y prend garde ? Relisez l'histoire des muletiers de Viège et de Saint-Nicolas, qui ont si bien réservé pour leurs bêtes le petit sentier raboteux qui unissait ces deux villages, que le chemin de fer de Zermatt est arrivé pendant qu'ils délibéraient encore, si bien qu'à l'heure qu'il est ils n'auront jamais de route, — et n'ont plus de mulets !

Je tremble en écrivant ces lignes, et j'ose à peine envisager cette perspective. Quoi, un jour, au travers de ce silence et de cette paix de la Prade Saint-Jean, vestibule du sanctuaire du Cirque, parvis où les dévots de Gavarnie viennent faire, avant ou après l'heure des foules importunes, leur méditation solitaire, on verrait, on entendrait... ! Ah ! plutôt la route cent fois : car on n'y rencontrera du moins que des hommes et des animaux, créatures de Dieu : ôtez-nous le cauchemar de ces machines !

On avait bien rêvé autre chose : je n'en parle guère qu'à titre de curiosité. On voulait, en barrant l'étroit goulet par lequel le Gave naissant sort de la Prade, transformer celle-ci en un lac : une concurrence au lac d'Œschinen, dans l'Oberland, où viennent se refléter les sommets neigeux de la Blümlisalp. Bien entendu, des hôtels et des chalets tout autour du lac, un bateau à vapeur dessus, et sans doute aussi des poissons dedans : tous les plaisirs ! C'était d'ailleurs, dans les propos des auteurs de ce projet, une restitution du lac ancien, une réparation du dommage que le Gave avait causé en rompant un jour sa digue en aval. Je crois en effet que c'était jadis un lac, mais un lac à peu près comme le glacier d'Aletsch ou le Gorner, ou encore comme le névé supérieur du Vignemale. Cela du beau temps — mais un peu lointain — où le glacier du Gave de Pau allait déposer ses blocs erratiques au bord du lac de Lourdes.

Quant à un lac d'eau fluide, tel qu'on les voit de nos jours, il ne faut pas oublier que, malgré les apparences, — et on sait combien elles trompent l'œil dans la montagne ! — il y a quelque 25 mètres au moins de dénivellation entre les deux extrémités actuelles de la partie « horizontale » de la Prade. Bon courage au maçon qui bâtira la digue, et à ceux qui habiteront les chalets en dessous !

Il y aura certes à entreprendre des améliorations plus vraies et plus sérieuses autour de Gavarnie. Je me borne à en suggérer une seule, espérant en cela ne pas blesser le sentiment des amis du Cirque, jaloux de sa beauté et du respect de ses abords.

Que de l'entrée même du Cirque — je veux dire des approches de son hôtel — on trace un sentier de chevaux qui, sur le plus rustique des ponts, quelques troncs de sapin recouverts de gazon, enjambera le petit saut d'un mètre qu'il faut faire là pour passer de la rive droite à la rive gauche du Gave, sur deux blocs de pierre qui en dominent le premier défilé ; que ce sentier, déjà frayé par les troupeaux sur les pentes qui dévalent du revers des Sarradets, soit élargi, redressé, et poursuivi à travers les éboulis au delà des sapins qui en ombragent le départ : un aveugle armé d'une pioche suffirait à la besogne. Qu'on le relève par quelques lacets au niveau du pont franchissant le Gave des Tourettes, et qu'il remonte de là jusqu'à la route du port de Boucharo, la rejoignant au plateau de Pouey-Espée, au-dessus des lacets des Entortes.

Voilà une voie tout indiquée pour le retour — ou l'accès — du Cirque de Gavarnie. Au lieu de s'en aller, moutons montés sur des ânes, par le sentier battu des bords du Gave, voyant d'autant moins le Cirque qu'ils s'en rapprochent davantage, à la façon d'un homme qui regarde le clocher d'une église en marchant vers le portail, les voyageurs, avec la satisfaction de voir de près le colosse, d'en toucher les entrailles, d'en mesurer par la marche l'immensité, — et la pente inattendue, —

auront celle, bien plus vive encore, de le contempler à hauteur, dans son ensemble, avec sa couronne de cimes, de l'Astazou jusqu'au Taillon et au Gabiétou, et d'emporter de ce spectacle d'ensemble un souvenir auprès duquel pâlira sans doute l'impression que leur aura causée la visite classique — et incomplète — d'aujourd'hui.

Et cette idée, que je traite avec une indulgence paternelle, aurait encore un autre mérite. Le jour où la route, vous savez ? cette route du Cirque... Eh bien ! ce jour-là, ce serait le salut des ânes et des chevaux, qui serviraient encore, et même avec augmentation de tarif, à porter au Cirque ou à en ramener, par une voie facile et superbe, tout ou partie de la proie des voituriers.

Car voyez-vous, mes bons amis de Gavarnie, laissez-moi vous le dire, et je termine par là : il faut songer à vous débrouiller à temps. Le premier prêt décrochera la timbale ! C'est pourquoi il ne faut pas que vous raisonniez comme le père Huberdeau.

Mais vous ne savez pas ce que c'est — ou ce que c'était — que le père Huberdeau ? Je vais vous l'apprendre.

Lors de ma petite jeunesse, — dans la première moitié du siècle dernier, — le père Huberdeau avait l'entreprise de la voiture publique d'Angers à la Flèche, par Sablé. Longtemps il roula d'un cahot sur l'autre : mais enfin il avait de la clientèle, et il vivotait.

Survint un beau jour la Compagnie de l'Ouest, qui allait construire la ligne du Mans à Angers : ses ingénieurs plantèrent leurs jalons entre cette dernière ville et Sablé. Sur quoi des amis du père Huberdeau vinrent lui faire leurs compliments de condoléance, en le plaignant du préjudice fatal que la concurrence du chemin de fer allait causer à son entreprise, et lui donnèrent le bon conseil de changer à temps son fusil d'épaule.

« Vous me faites rire ! répartit le bonhomme. Allons donc ! Ils veulent faire un chemin de fer de Sablé à Angers ! Il y a plus de vingt ans que je roule sur cette route-là, et je ne peux pas y vivre. Un chemin de fer !

C'est moi qui vous le dis, ils y mangeront de l'argent ! »

Et le père Huberdeau continua à rouler sa guimbarde. Qu'advint-il ? Vous l'avez deviné : peu de temps après, voiture et voiturier faisaient la culbute ; oncques depuis lors on n'en entendit parler.

C'est pourquoi je me permets de vous le répéter, mes bons amis de Gavarnie. Ouvrez l'œil ; et, pendant qu'il est encore temps de prendre votre parti, n'allez pas raisonner — ou déraisonner — comme le père Huberdeau !

A. Mauvif de Montergon,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris).

II

TROISIÈME NOTE

SUR LA CARTE AU 20 000e

DU MASSIF DU MONT-BLANC

(PAR M. HENRI VALLOT)

Publications antérieures et état actuel. — Depuis la publication de la deuxième note sur la carte du massif du Mont-Blanc, note qui a paru dans l'*Annuaire* de 1894, sous la signature de notre collaborateur Joseph Vallot et la nôtre, nos collègues n'ont été tenus au courant qu'incidemment, ou par des articles étrangers aux publications du Club[1], de l'état d'avancement de l'œuvre que nous avons entreprise. Le moment semble d'autant mieux choisi pour rompre ce silence prolongé, que la *Commission de Topographie* du Club Alpin Français, de récente création, tient à prouver son activité en profitant, dès cette année, de l'hospitalité que lui offre l'*Annuaire* pour y exposer ses premiers travaux[2].

Depuis 1892, nos opérations personnelles ont progressé

1. *Annales de l'observatoire météorologique du Mont-Blanc*, 2e vol., p. 251, et 3e vol., p. 135.

2. Le présent *Annuaire* contient (p. 439) une remarquable étude de M. Paul Helbronner, membre de la Commission de Topographie, sur l'orographie du massif d'Allevard, des Sept-Laux et de la Belle-Étoile et sur la triangulation qu'il a exécutée dans cette région en juillet 1903.

d'une façon régulière et continue ; si celles relatives à la région glaciaire et aux levés photographiques ont subi, depuis quelques années, un ralentissement et même un temps d'arrêt, la cause doit en être attribuée à une circonstance majeure : notre collaborateur, entraîné par son ardeur au travail et sa passion pour la science, a malheureusement dépassé les limites que la nature impose au séjour de l'homme dans les hautes altitudes et particulièrement dans les régions inhospitalières du Mont-Blanc ; les soins qu'exige sa santé l'ont condamné pour quelque temps à un repos forcé, et l'ont obligé à abandonner momentanément les travaux entrepris sur le terrain. Mais les opérations dont il s'était chargé sont assez avancées et l'organisation qu'il leur a donnée est assez méthodique pour qu'il soit possible de le suppléer ; cette tâche a été acceptée et entreprise dès la dernière campagne par deux jeunes ingénieurs de talent, fervents alpinistes, déjà familiarisés avec le Mont-Blanc, MM. Jean et Louis Lecarme ; nous avons donc tout lieu d'espérer que cette aide nouvelle nous permettra d'achever en peu d'années une œuvre qui est déjà fort avancée. C'est ce degré d'avancement, ainsi que les différents modes d'opérer auxquels nous avons été conduits par l'expérience, que nous nous proposons de faire connaître dans la présente note.

Carte Barbey, Imfeld et Kurz. — Nous devons toutefois, avant de parler de nos travaux, signaler une carte nouvelle, limitée, d'ailleurs, à la chaîne proprement dite du Mont-Blanc et qui a paru en 1896. Sa publication est due à l'initiative de M. Albert Barbey, président de la Section des Diablerets du Club Alpin Suisse ; elle a été dessinée à l'échelle du 50 000ᵉ par M. X. Imfeld, l'ingénieur topographe bien connu, d'après les cartes existantes et les documents originaux recueillis dans le massif, en plusieurs campagnes sur le terrain, par M. Louis Kurz, l'auteur estimé du *Guide de la chaîne du Mont-Blanc à l'usage des ascensionnistes.* On nous permettra de donner ici en toute indépendance, et en nous appuyant sur les

moyen de contrôle très précis dont nous disposons, notre opinion sur cette intéressante œuvre cartographique.

Le canevas de la planimétrie et le fond de la représentation du terrain sont empruntés aux cartes topographiques officielles des trois pays ; cependant, d'importantes retouches ont été faites, notamment dans la région suisse, en vue de corriger les plus fortes inexactitudes de ces cartes.

Toutefois, il est à regretter que le placement graphique des points principaux du canevas, notamment des points trigonométriques, n'ait pas été fait avec toute la précision désirable, les erreurs de position dépassant les limites acceptables dans un dessin très soigné [1].

Le figuré du rocher nous montre une fois de plus combien les dessinateurs topographes suisses excellent dans ce genre de représentation. Par contre, l'absence complète de courbes horizontales, remplacées, tant dans le glacier que dans les terrains ordinaires, par des teintes floues, ne produisant que des formes molles et indécises, a l'inconvénient de faire disparaître tout moyen d'appréciation de la pente locale ; cet inconvénient est encore aggravé par un effet d'éclairage oblique peut-être très flatteur à l'œil, mais vraiment par trop artificiel ; c'est une *image* figurative plutôt qu'une représentation correcte du terrain ; nous préférons, quelle qu'en puisse être la valeur, le caractère documentaire des cartes originales [2].

1. Ces erreurs atteignent et dépassent même 100 mètres. Le point culminant du Mont-Blanc du Tacul, dont la position et l'altitude (4 249) se trouvent être parfaitement exacts sur la Carte du Dépôt de la Guerre, a été placé, sur la carte B. I. K., à 4 000 mètres au Nord de sa position vraie.

2. Voici comment s'exprime, à ce sujet, M. P. Puiseux, dans un compte-rendu bibliographique du *Bulletin du C. A. F.* d'avril 1897, pp 128-129 :

« Le figuré du terrain, dû pour la plus grande part au regretté Leuzinger, est excellent dans certaines parties, mou et indécis dans quelques autres. Les crêtes sont détaillées avec intelligence et prédilection ; mais le dessin des ravines, la distribution des neiges sur les pentes, ne concordent pas toujours avec les lois inéluctables de

La plus intéressante particularité de cette carte réside, à notre avis, dans les *altitudes* et la *nomenclature*. Les cotes d'altitude des régions moyennes sont, en général, celles des cartes actuelles ; mais, dans les régions supérieures, ces cotes ont été revisées ; un certain nombre d'entre elles ont été l'objet, de la part de M. Kurz, de déterminations nouvelles ; d'autres ont été ajoutées, et nous avons pu constater que, sur la zone française, tout au moins, ces modifications constituent le plus souvent de sensibles améliorations ; sans être exacts, les chiffres de l'auteur ne sont jamais bien éloignés de la vérité. La nomenclature, comme en témoigne d'ailleurs le Guide si apprécié antérieurement publié par l'auteur, a été l'objet de minutieuses recherches, et c'est assurément la meilleure et la plus complète que l'on possède jusqu'à ce jour de la chaîne du Mont-Blanc.

Nouvelle carte au 20 000e ; réseau trigonométrique. — Nous avons expliqué, en temps utile[1], quels sont les motifs qui nous ont engagés à choisir l'échelle du 20 000e, bien supérieure à celle de toutes les cartes actuelles, et, par suite, à combiner nos opérations de manière à atteindre

la météorologie et de la pesanteur. Sur ce point, M. Imfeld et ses collaborateurs nous ont eux-mêmes appris à être difficiles, et bien des feuilles de l'Atlas Siegfried ont certainement serré de plus près la nature.

« Les courbes de niveau, indiquées par Mieulet *, supprimées par Viollet-le-Duc, n'ont pas été rétablies. On comprend aisément leur absence sur le flanc des aiguilles rocheuses, trop hardies, trop compliquées pour se prêter à ce mode de représentation. Mais l'omission des courbes sur les névés constitue, à notre sens, une lacune qui ne s'excuse que par l'impossibilité provisoire de faire mieux. L'inclinaison des pentes est un élément essentiel aussi bien pour l'étude des glaciers que pour le tracé des routes d'alpinistes, et des cotes clairsemées ne fournissent pas à cet égard des indications suffisantes. Peut-on admettre que l'on figure comme une plaine le versant Nord du col de Bionnassay, que l'on donne un aspect identique aux déclivités qui joignent le Dôme de Miage au glacier de la Frasse, et à celles qui tombent du même point sur le glacier de Miage français ?... »

* Les courbes de niveau existent également sur la carte suisse au 50 000e (atlas Siegfried) et sur la carte au 50 000e de l'Institut géographique militaire italien.

1. *Annuaire* de 1892, p. 3.

un degré de précision que ne comporte aucune des cartes de haute montagne publiées jusqu'à ce jour. Le canevas de notre carte est constitué par une triangulation précise et serrée dont la chaîne principale, s'appuyant sur une base de près de 1800 mètres de longueur mesurée dans la vallée de l'Arve en amont de Chamonix, s'étend depuis le col de Balme (frontière suisse) jusqu'au col de la Seigne (frontière italienne). La vérification de cette chaîne, opérée en 1896 sur un côté géodésique italien, a donne un résultat très satisfaisant, l'écart de fermeture s'étant trouvé de quelques centimètres seulement.

Les stations *primaires* de la chaîne principale, complétées par de multiples stations *secondaires*, nous ont permis de fixer un très grand nombre de points trigonométriques *intersectés* : quelques-uns d'entre eux, déterminés avec un soin particulier, nous ont servi de rattachement avec le réseau suisse et avec la nouvelle triangulation cadastrale du canton de Saint-Gervais ; d'autres également précis et situés dans les hautes régions ont servi de points de départ aux fragments de triangulation exécutés par notre collaborateur dans certaines zones glaciaires. Enfin, plusieurs de nos points primaires sont identifiés ou directement rattachés avec des points du 1er ou du 2e ordre de la triangulation française du Dépôt de la Guerre, à laquelle nous avons emprunté nos coordonnées et azimut de départ.

Ce réseau constitue un ensemble comprenant actuellement 410 points trigonométriques ; la surface intéressée étant de 530 kilomètres carrés, chaque point correspond à 1,3 kilomètre carré en moyenne ; 120 de ces points sont situés à une altitude supérieure à 3000 mètres ; d'autre part, 334 ont été déterminés par nous, et 76 par notre collaborateur, ces derniers surtout dans les régions les moins aisément accessibles du massif.

Les opérations principales de triangulation pouvaient être considérées comme terminées en 1897 ; si, depuis lors, un certain nombre de points trigonométriques nouveaux sont venus s'ajouter chaque année au contingent

précédent, c'est : 1° parce que nous avons dû chercher à combler peu à peu les lacunes de la triangulation glaciaire, interrompue par les motifs indiqués plus haut ; 2° à cause de notre tendance de plus en plus accentuée à la substitution des relèvements goniométriques aux relèvements goniographiques pour les points complémentaires de quelque importance, comme nous le dirons plus loin.

L'incertitude dans la position des points trigonométriques est de quelques décimètres pour les points primaires, de moins d'un mètre pour tous les points secondaires bien définis, et d'un petit nombre de mètres pour les cimes n'offrant qu'un pointé plus ou moins incertain.

Nivellement trigonométrique. — Les altitudes des points trigonométriques sont déterminées par des opérations de nivellement prenant leur point de départ sur les repères du nouveau nivellement général de la France, dont une ligne parcourt la vallée de l'Arve ; les vérifications faites par comparaison sur les points trigonométriques situés dans cette vallée, nous ont montré que les erreurs de leurs altitudes calculées n'atteignent pas un demi-mètre.

On peut admettre que l'erreur d'altitude de nos points trigonométriques bien définis n'atteint pas 1 mètre. Les sommets médiocrement définis peuvent comporter une incertitude de 2 mètres environ.

Positions géographiques. — Tous les points trigonométriques sont définis par leurs trois coordonnées géographiques : latitude, longitude, altitude ; ces éléments, ainsi que les croquis des signaux, sont réunis dans un *recueil*, que nous comptons prochainement publier, mais dont les résultats sont, depuis plusieurs années, à la disposition des administrations et particuliers qu'ils peuvent intéresser, et qui, d'ailleurs, y ont eu déjà recours[1].

Opérations de levés de détail. — Deux procédés sont employés concurremment pour les levés de détail et l'obten-

1. La plupart des altitudes qui figurent sur les tables d'orientation que nous avons dessinées pour le Brévent et le Montanvert sont extraites de ce recueil.

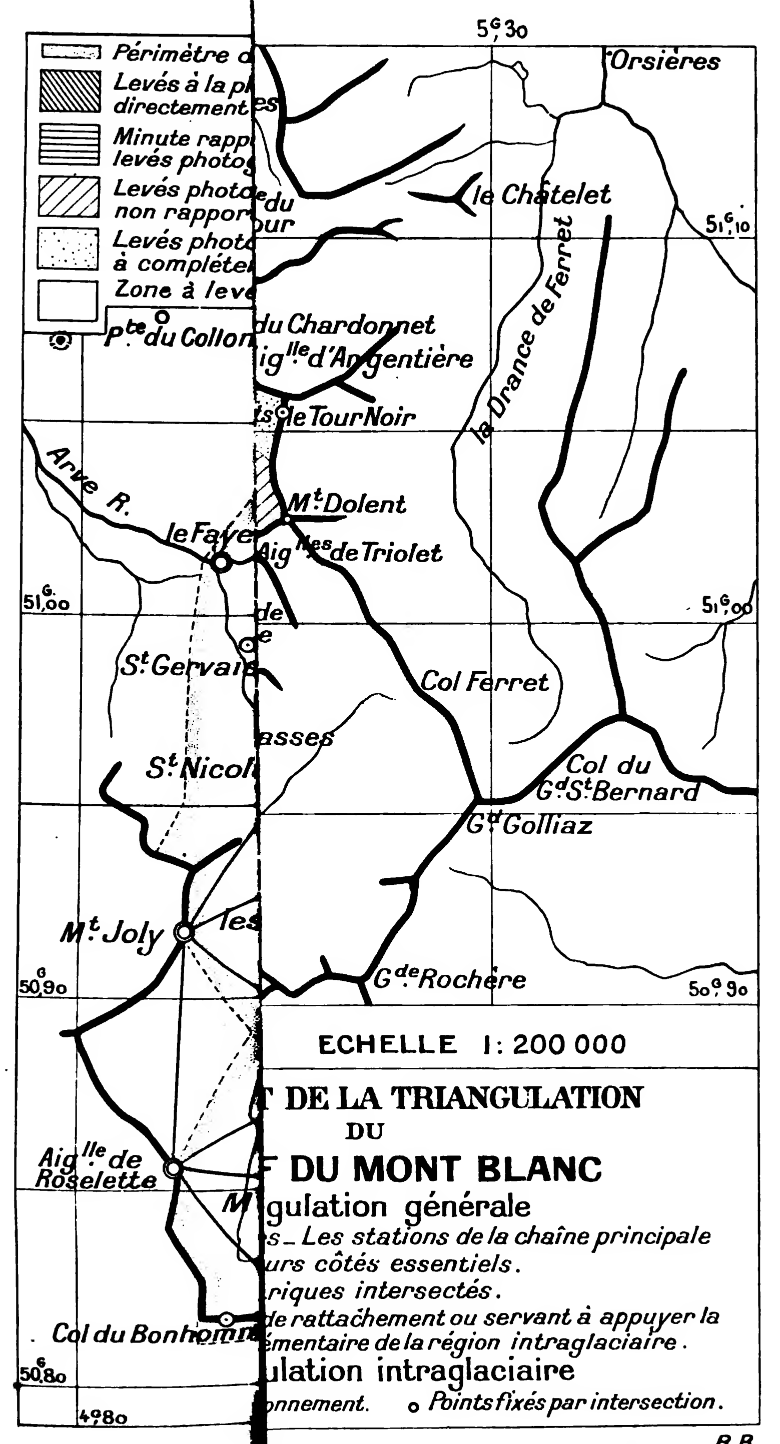
tion du relief ; les *tours d'horizon photographiques*, et le *levé direct à la planchette*. Le procédé photographique règne en maître dans les hautes régions rocheuses et glaciaires, où aucun autre ne peut lui disputer la prééminence ; il est encore très avantageux pour la représentation des grands versants dénudés et même boisés vus d'en face ; il donne une bonne planimétrie des grandes vallées, mais un modelé par courbes horizontales qui laisse à désirer comme *correction* et est toujours inférieur à celui obtenu par le levé direct ; dans les terrains coupés, à allures mal définies, à accidents uniformes prêtant à la confusion, dans les parties herbeuses mollement ondulées, dans les gorges encaissées, en général partout où les stations devraient être très rapprochées pour saisir les détails, la photographie doit céder le pas à la planchette ; celle-ci est donc utilisée en principe pour le levé complet des vallées ainsi que pour celui des alpages situés vers 2000 mètres d'altitude et des régions chaotiques qui s'étendent à la base des grands escarpements rocheux.

Levés photographiques. — Les opérations photographiques, tant sur le terrain que dans le laboratoire, ont été jusqu'ici l'apanage exclusif de notre collaborateur ; elles s'exécutent au moyen d'un appareil spécial, le *phototachéomètre*, que nous avons combiné ensemble, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs[1].

Les stations photographiques sont toutes déterminées par des opérations trigonométriques appuyées sur les signaux de la triangulation. Dans une organisation bien comprise, les levés photographiques doivent précéder les levés à la planchette d'une campagne au moins, afin que l'on puisse se rendre compte des lacunes que laisse la photographie et qui doivent être comblées ultérieurement par un levé direct sur le terrain.

Levés à la planchette. — Ces levés sont généralement précédés de la détermination précise (faite au moyen d'une grande planchette et de l'alidade holométrique du colonel

1. *Annuaire* de 1894, p. 5.



Périmètre
Levés à la p
directement
Minute rapp
levés photo
Levés photo
non rappor
Levés phot
à complete
Zone à leve
5G,30
Orsières
le Châtelet
51G,10
la Drance de Ferret
du Chardonnet
Aiglle d'Argentière
le Tour Noir
Arve R.
Mt Dolent
le Faye
Aigles de Triolet
51G,00
St Gervais
Col Ferret
St Nicol
Col du Gd St Bernard
Gd Golliaz
Mt Joly
50G,90
Gde Rochère
ECHELLE 1: 200 000
DE LA TRIANGULATION
DU
DU MONT BLANC
gulation générale
Les stations de la chaîne principale
urs côtés essentiels.
riques intersectés.
de rattachement ou servant à appuyer la
émentaire de la région intraglaciaire.
lation intraglaciaire
onnement.
Points fixés par intersection.
Aiglle de Roselette
Col du Bonhomme
50G,80
4G,80
R.B.

Goulier) de points de repère plus serrés que ceux fournis par le canevas trigonométrique ; mais actuellement nous avons tendance, pour des motifs qu'il serait trop long d'expliquer, à substituer à ces points graphiques des points trigonométriques supplémentaires.

Les levés de détail proprement dits s'exécutent au moyen de la petite planchette, modèle du Génie militaire, orientée au déclinatoire, et de la *règle à éclimètre* Goulier ; les procédés employés sont : le *cheminement* et le *rayonnement*, dans les vallées et dans les parties plates ou régulièrement ondulées ; le *relèvement* et l'*intersection*, dans les parties les plus accidentées.

Tous les chemins muletiers et les sentiers importants sont levés au *carton-planchette* (ou planchette à main) *décliné*, et au pas compté. Ces cheminements sont ensuite réduits et ajustés pour être reportés sur les dessins-minutes.

Nous nous sommes personnellement chargé de tous les levés exécutés directement sur le terrain.

Rédaction des levés. — Pour les levés à la planchette, la rédaction se réduit à une simple mise au net du dessin exécuté sur le terrain ; mais il n'en est pas de même pour les levés photographiques. En outre des opérations de laboratoire nécessitées par le développement des clichés et le tirage des épreuves, il faut passer par d'assez nombreuses opérations graphiques pour obtenir, en projection horizontale cotée, la *restitution* du terrain représenté par les perspectives photographiques. L'organisation que nous avons adoptée pour atteindre ce but ne comprend que des opérations élémentaires très simples, pour lesquelles nous nous sommes surtout inspirés des procédés employés, il y a longtemps déjà, par le colonel Laussedat et le commandant Javary, en excluant toute prétention à la haute précision, et sans avoir recours à aucun des instruments plus ou moins compliqués qui sont en usage à l'étranger. Dans cette organisation, nous nous réservons tout ce qui concerne l'*interprétation* géométrique ou topographique des épreuves ; la partie matérielle des

constructions graphiques et des calculs élémentaires qui les accompagnent est confiée à un dessinateur, dont le travail se trouve constamment vérifié par des procédés de contrôle appropriés.

Construction et coupure de la carte. — La carte est construite dans le système de projection dit *polycentrique*, dans lequel chaque feuille est la projection, réduite à l'échelle, du terrain sur le plan tangent au sphéroïde, mené par le centre de cette feuille ; la *coupure* adoptée correspond aux méridiens de 10 en 10 et aux parallèles de 5 en 5 minutes décimales, ce qui donne aux feuilles, pour dimensions moyennes, $0^m,35$ sur $0^m,25$; dans ces conditions, la partie française du massif, comprise dans le périmètre que nous lui avons assigné, peut être représentée en 22 feuilles ; 28 seraient nécessaires si l'on y comprenait les régions situées en territoire étranger.

État d'avancement des opérations. — Nous avons déjà dit que les opérations trigonométriques, sauf quelques déterminations complémentaires qui accompagnent les levés topographiques, peuvent être considérées comme terminées.

Les opérations photographiques exécutées sur le terrain par notre collaborateur ont produit, de 1894 à 1900, un ensemble de 1,460 clichés ; bien que le périmètre des levés photographiques exécutés ne soit pas susceptible d'une délimitation précise, on peut dire cependant qu'ils embrassent l'espace compris entre la chaîne des Aiguilles-Rouges et l'arête frontière italienne, s'étendant depuis le glacier d'Argentière jusqu'à celui de Bionnassay. Nous avons expliqué pourquoi ces opérations ont subi une interruption momentanée et comment elles vont reprendre leur cours.

Nos levés à la planchette, régulièrement poursuivis depuis 1897, comprennent actuellement tous les fragments utiles, entre le fond des thalwegs et l'altitude de 2500 mètres, se rattachant aux vallées de Vallorcine, de Bérard, de l'Arve depuis le col de Balme jusqu'au delà des Houches et de Bionnassay ; il nous reste encore à lever les

fragments dépendant de la vallée de la Diosaz et de celle du Bonnant et de ses affluents.

La rédaction des levés photographiques est achevée sur le versant Sud-Est du Brévent et dans la zone comprise entre le Mont-Blanc et l'Aiguille du Goûter ; elle est très avancée dans les régions avoisinant la Mer de Glace et l'Aiguille du Tacul ; elle est amorcée sur le versant Nord-Ouest du Plan de l'Aiguille, mais, au total, elle ne couvre encore qu'une surface assez peu étendue.

L'esquisse au 200 000e qui accompagne notre texte indique, par des grisés plus ou moins foncés, la surface d ces diverses zones et leur état d'avancement. Les méridiens et parallèles tracés indiquent la coupure de la carte, c'est-à-dire sa division en feuilles. On voit que les matériaux réunis jusqu'ici représentent plusieurs feuilles complètes ; mais les longs calculs de la triangulation, la mise au point de résultats d'ordres très différents, les retards qui ont été la conséquence de la situation signalée plus haut, nous ont empêchés jusqu'ici d'aborder le dessin définitif et, par suite, la publication des feuilles pour lesquelles les levés sont complets ; nous espérons, toutefois, grâce à des dispositions nouvelles qui viennent d'être prises par notre collaborateur et nous, arriver à ce résultat dans un avenir rapproché.

HENRI VALLOT,

Ingénieur des Arts et Manufactures,
Délégué de la Section du Midi du Club Alpin Français.

III

LA GRANDE MONTAGNE

DE LA TESTE DE BUCH

(Par M. E. Durègne)

Les habitants de la plaine, sédentaires par goût ou par nécessité, sont peut-être les seuls en France à désigner sous le nom de *montagnes* les sommités maîtresses de nos principaux massifs. Quiconque a déambulé quelque peu dans les Alpes ou les Pyrénées, voire même dans les très pittoresques sites du Centre, et tel est le cas des lecteurs de l'*Annuaire*, saura donc, par le seul titre que j'ai choisi, que je ne compte pas le conduire sur des corniches vertigineuses ou à travers les séracs d'un glacier inconnu.

Le mot « montagne » est resté, dans l'usage des populations rustiques, beaucoup plus près du sens de sa racine latine[1], et les indigènes ont bien soin de ne l'employer que pour caractériser les pâturages élevés, transition entre la zone stérile des sommets et la région boisée dont ils travaillent sans cesse à faire reculer les limites.

Mais, répondra-t-on, dans quel massif placez-vous la Teste de Buch ? N'est-il pas question d'un petit port de mer gascon plus connu par ses huîtres que par son industrie pastorale ?

Il s'agit, en effet, de la capitale du célèbre Captalat,

1. C. Jullian, *Revue des Universités du Midi*, 1897, p. 248.

actuellement simple chef-lieu de canton du département de la Gironde, mais non un des moindres en raison de l'activité et du nombre de ses habitants.

Cette petite ville de 6,000 âmes est dotée d'une montagne, montagne extraordinaire à bien des points de vue puisqu'il m'a semblé possible de lui faire les honneurs d'une monographie.

Le mot « montagne » prend ici, comme sur toute la côte gasconne, une nouvelle acception. C'est encore un pâturage, c'est encore une région accidentée, mais, à l'inverse des montagnes auvergnates ou pyrénéennes, elle est boisée. On peut trouver bien près une analogie philologique : en Espagne, les inspecteurs des forêts s'appellent *Ingenieros de Montes*.

On m'excusera, je l'espère, de ce préambule à forme pédagogique, mais il était indispensable d'expliquer à mes lecteurs comment j'avais pu trouver une montagne dans les Landes !

Il faut avoir passé de longues heures dans les landes de Gascogne, à la recherche de quelque maigre gibier, pour goûter les charmes étranges de ces solitudes infinies ; les bruyères, les ajoncs en fleurs au-dessus desquels planent, sur leurs échasses, les bergers silencieux, les profondes épaisseurs des forêts résineuses, tout cela porte et garde sa poésie, surtout lorsqu'à la chute du jour le ciel se colore de lueurs ardentes ou dorées qui semblent monter de l'océan lointain.

Mais pour le voyageur qui passe, rapide, au milieu d'une âcre poussière, le monotone spectacle qui se déroule pendant des heures sous ses yeux lassés lui laisse une impression profonde de tristesse, encore accrue par les vastes espaces brûlés qui jalonnent la voie ferrée de Bordeaux en Espagne.

Si, à Lamothe, on prend l'embranchement d'Arcachon, on trouve enfin, cinq minutes avant le terme de sa route, de vastes amoncellements d'un sable très fin couvert de forêts au vert sombre ; ce sont les dunes, jadis errantes,

jadis fléau dévastateur, actuellement transformées en abri tutélaire pour les malades, en source d'abondants revenus pour l'Etat ou les particuliers.

Prenez une voiture, circulez au milieu de la féerie d'une ville artificielle, brillant champignon poussé sur ces sables stériles, vous atteindrez bientôt la forêt inhabitée, et vous y retrouverez, à part la forme du sol, les vastes solitudes, les pins sombres, uniformes de ton et d'aspect, que l'industrie humaine a semés, ici comme sur les landes de tout à l'heure, avec les mêmes méthodes et dans le même but.

Pendant de longues années, je partageai cette impression avec tant de visiteurs désillusionnés lorsque, au hasard d'une rencontre, j'entendis pour la première fois parler en termes enthousiastes de la *Vieille Forêt.* Il ne s'agissait vraiment pas de la création fantaisiste d'une imagination méridionale ; mon initiateur était le chapelain de l'église anglicane, infatigable organisateur de sports en plein air, et je reconnus bien vite ce flair britannique, ce sens si profond de la nature qui, n'en déplaise à notre amour-propre national, a donné la première place aux Anglais dans l'histoire du tourisme.

La « Vieille Forêt » fut bientôt pour moi une irrésistible attraction ; beaucoup en avaient entendu parler : c'était quelque chose de très lointain, perdu, presque inaccessible ; on était sûr de s'y égarer et d'y périr d'inanition ; autant d'aiguillons pour ma curiosité.

Un jour, je me mis en route, me fiant, pour tout guide, à ma bonne étoile : le charme qui défendait cette sorte de forêt enchantée, nouvelle Brocéliande, fut enfin rompu. Nous allons y pénétrer ensemble.

PREMIÈRE IMPRESSION

Que nous partions d'Arcachon ou que ce soit de la Teste, les impressions du touriste sont les mêmes, seule la durée du trajet varie. La direction à suivre est le Sud ; la région traversée, une fastidieuse forêt de pins maritimes

sans autre végétation accessoire que le genêt ou l'ajonc. De vastes espaces sont actuellement déboisés et permettent de bien comprendre l'orographie très simple des dunes gasconnes, ondulations semblables à une série de vagues venues de l'Ouest, laissant entre elles de longues « lettes », souvent barrées par le capricieux effet des vents.

Cette solitude ne compte que peu de points de repère, on y rencontre quelques rares cabanes ; de grandes percées, dites pare-feux, y découpent d'immenses triangles ; quant aux voies de communication, ce sont des routes de chars, aux profondes ornières, dont le tracé varie et déconcerte, occupant en général l'axe des dépressions et les lignes de faîte...

Tout à coup, il se produit un changement inattendu dans le paysage, le sol se recouvre subitement d'une végétation aussi intense que variée. La route, toujours tracée pourtant dans un sable de même nature, disparaît entre d'épais buissons d'aubépines et de prunelliers ; les arbousiers aux feuilles sombres et luisantes y forment de puissants massifs, couverts en octobre à la fois de fleurs et de fruits aux éclatantes couleurs ; plus loin ce sont les houx, les chênes ; le tout enchevêtré en un pittoresque fouillis.

Ce n'est plus le sol sec, recouvert de brunes aiguilles, de notre pénible route de tout à l'heure, le sable est tapissé de mousse, de gazon, et la fougère y développe ses frondes, surtout dans les recoins abrités contre le soleil.

La route n'est plus d'une décevante rectitude, elle serpente, au contraire, pour contourner des monticules épars, atteindre des cols, suivre de tortueuses arêtes ; il s'en détache à droite et à gauche des sentiers battus où le pied ne s'enfonce pas.

Puis ce sont des cabanes en groupes pittoresques, établies au milieu de vertes clairières ou à l'ouverture de cols, ombragées le plus souvent par des chênes séculaires.

Dans toute cette nomenclature, j'ai omis le pin, le pin

maritime. Il y est pourtant le maître incontesté, mais, à l'encontre des semis réguliers de tout à l'heure, il croît ici dans le désordre le moins attendu ; les arbres de tous âges s'entremêlent, certains restent morts sur pied, le plus grand nombre, dans la force de l'âge, et de taille souvent gigantesque, fournissent une abondante résine par de multiples entailles ; quant aux jeunes, ils surgis-

Clairière de la Bat-du-Loup; photographie de M. E. Durègne.

sent partout au hasard des éclaircies, montant droit vers le ciel.

C'est un aspect de forêt vierge, rendu plus saisissant encore par les débris de toutes sortes qui encombrent le sol, branches mortes, arbres tombés, enlacés par le lierre, les ronces et le chèvrefeuille.

On s'attend si peu à ce contraste qu'on s'arrête instinctivement comme au seuil d'un monde nouveau : ce monde en miniature, c'est la « Vieille Forêt », ou plutôt, pour lui donner son véritable nom, c'est la *Grande Montagne de la Teste de Buch.*

UN PEU DE GÉOGRAPHIE

On désigne sous le nom de « Grande Montagne » le groupe de dunes boisées qui commence à 4 kilomètres au Sud de la petite ville de la Teste pour se terminer sur la rive Nord du lac de Cazaux.

Sa forme est un trapèze de 8 kilomètres sur 4, dont les bases sont parallèles au méridien et dont la superficie mesure environ 4,000 hectares.

Au Nord et à l'Ouest, elle est limitée par le talus abrupt des dunes, naguère mobiles, actuellement fixées par les travaux inaugurés en 1787-1791 par Brémontier et poursuivis pendant soixante-quinze ans par les administrations des Ponts et Chaussées et des Forêts.

A l'Est, elle se termine brusquement dans une zone marécageuse au delà de laquelle s'étend l'immense plateau landais; au Sud, enfin, un étroit cordon littoral la sépare des eaux limpides, au reflet brun, du second lac français.

Ainsi défendue par des limites très naturelles, la Grande Montagne forme, au point de vue historique et social, un domaine à part, nettement différencié des sables qui forment sa ceinture; je mets de côté provisoirement ces points de vue particuliers et, pour l'instant, je me bornerai à signaler la caractéristique de ce sol.

Nous sommes ici sur le sable pur, d'une composition identique à celle des dunes mobiles : c'est du quartz en impalpables fragments, et rien que du quartz, sans traces de calcaire ou d'argile. Certains minéraux très durs s'y rencontrent souvent, notamment un silicate de fer attirable à l'aimant.

Malgré la pauvreté d'un terrain où la plante ne semble trouver pour entretenir sa vie que l'eau souterraine et les gaz de l'atmosphère, on est frappé par la variété des espèces qui s'y développent; un examen plus approfondi fait bientôt remarquer une proportion relativement considérable d'humus où se fixent indéfiniment les principes

fertilisateurs, proportion qui assigne une date extrêmement reculée à la première fixation de ce sol *jadis mouvant.*

Ce dernier point est incontestable, la « Montagne » est formée d'un réseau de dunes, uniquement dû à l'action des courants atmosphériques ; on reconnaît très nettement, d'après leur forme, le sens dans lequel ces dunes ont marché, bien que certaines différences, sur lesquelles on insistera plus loin, prouvent que cette marche s'est produite dans des conditions absolument différentes de celles qui réglaient le mouvement des sables au XVIIIe siècle.

Le relief de la Grande Montagne est extrêmement accidenté et déconcerte le touriste habitué aux paysages d'érosion.

Ici, les courants atmosphériques ont tout façonné ; il ne faut donc pas s'attendre à y rencontrer des *vallées* dans le sens normal du mot : il n'y a jamais de thalwegs.

Un sol aussi tourmenté est d'une viabilité difficile ; on s'en aperçoit vite dans la « Montagne » : les chemins y sont désespérément tortueux ; de plus, lorsqu'ils sont défoncés, ce qui est rapidement obtenu, le caprice des charretiers en trace immédiatement d'autres et, a priori, toute marche certaine semble interdite au visiteur sans guide.

Il y a bien la carte, répondra-t-on, la carte de l'État-Major.

J'ai cru, moi aussi, à la Carte, j'y crois encore en général, et ce monument, auquel ont collaboré tant d'intelligences d'élite trop souvent limitées par des délais impératifs, ne réclame presque toujours que de très légères revisions.

Mais ici, j'en demande très humblement pardon aux topographes de l'an 1851, j'ai reconnu que le figuré du terrain, dont j'ai vérifié les minutes au Dépôt de la Guerre, est absolument de fantaisie.

Quelques points de visée sont exacts, quelques aligne-

ments sont justes, mais c'est tout, et le lecteur peut s'en convaincre aisément en comparant les deux cartes placées ici même sous ses yeux (pages 396-397).

Enchanté de mes premières excursions en forêt, mais, aussi, désespéré d'être constamment trompé par les documents topographiques officiels, j'ai, en effet, entrepris le levé à nouveau du relief de la Grande Montagne, à la fois pour utiliser les loisirs d'une période de ma vie où j'avais besoin de solitude, et pour faciliter aux touristes l'accès d'une région pour les charmes sauvages de laquelle je me passionnais chaque jour davantage.

Pendant six ans, cette lente exploration se fit, méthodique et acharnée, sans autres auxiliaires que le cadastre et les habitants de la forêt, six années d'exploration et de découvertes puisque, au retour de chaque journée de labeur, je pouvais dessiner de l'inédit dans le blanc de mon canevas.

Ma récompense a été infiniment plus grande, mon travail ayant conduit à une idée générale *nouvelle*.

Je suis arrivé, en effet, à cette constatation imprévue que le relief de la Grande Montagne se compose d'éléments simples obéissant à une loi de formation contraire à celle constamment observée dans toutes les dunes littorales.

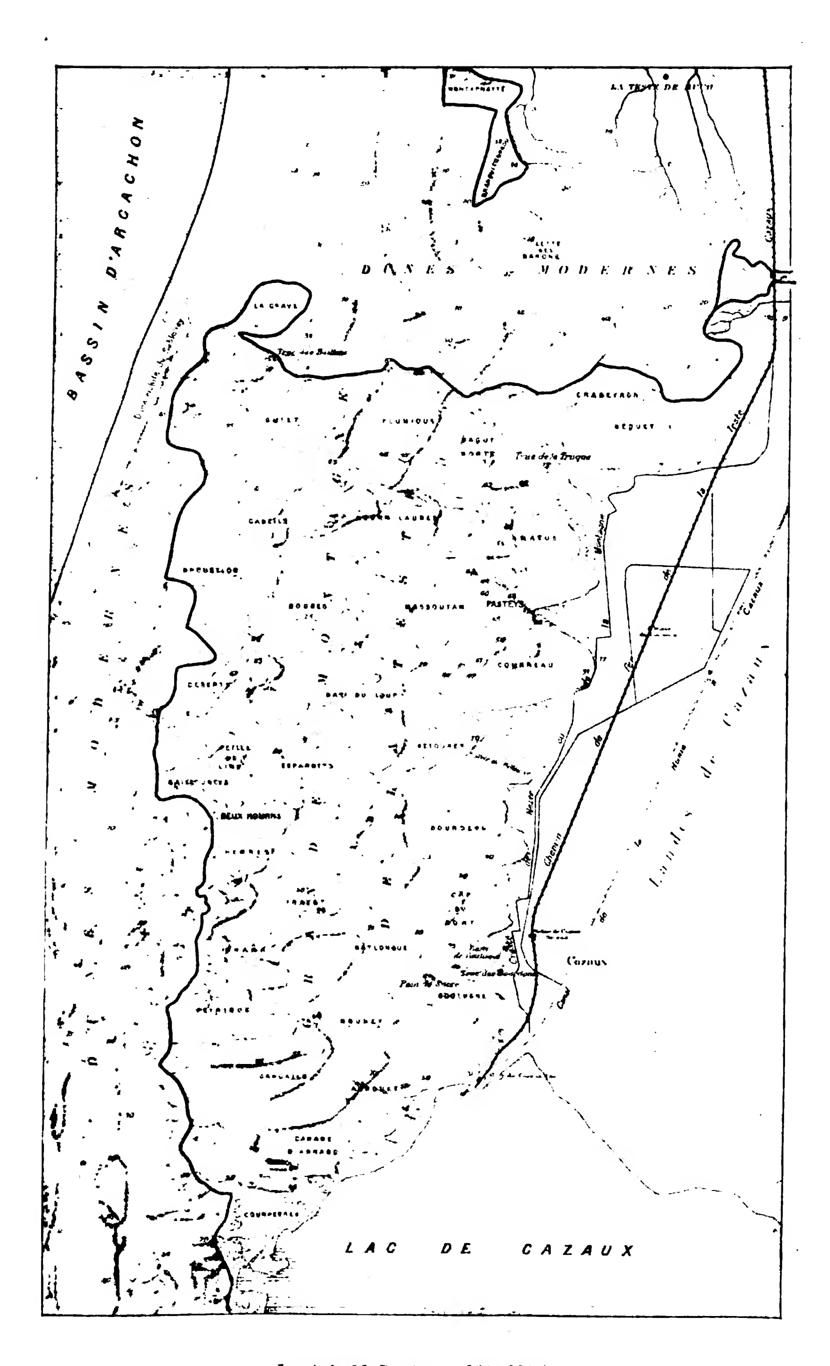
Ces dernières forment, le plus généralement, de longues chaînes dont la crête, sensiblement rectiligne, est parallèle au rivage d'origine.

Si ces dunes se sont fractionnées pour diverses causes, elles ont pris dans leur mouvement de progression la forme d'un croissant *dont la convexité est tournée vers le vent*, les cornes avançant plus vite que la partie centrale.

La dune en croissant est le type classique de la dune élémentaire.

Les éléments de la Grande Montagne sont radicalement différents : ils sont également en forme de croissant, mais, ici, c'est le centre qui s'est avancé plus vite que les

Levé de l'État-major (1851).



Levé de M. Durègne (1894-1900).

cornes, de telle sorte que *c'est la concavité de la dune qui est tournée vers le vent.*

Les croissants élémentaires, à l'inverse des dunes littorales, y ont les cornes très allongées, ils affectent l'apparence générale d'arcs de parabole, souvent réduits à des branches paraboliques ayant pour extrême limite des parties sensiblement rectilignes parallèles à la direction moyenne du vent moteur.

Toutes les fois qu'une dune est courbe, ses talus sont inégaux, et le plus abrupt se trouve du côté opposé au vent.

Dans les dunes rectilignes de la Grande Montagne, les deux talus sont de même pente, ce qui démontre ce fait que je crois nouveau, en France tout au moins, de l'existence de dunes se mouvant dans le sens du vent au lieu de lui être perpendiculaires.

Je demande pardon à mes lecteurs de ces définitions quelque peu arides et géométriques ; elles seront, je l'espère, éclairées par la lecture de la carte [1] qui résume mes levés personnels et dont la planche de la page 397 donne une réduction.

On voit sur cette image que le relief de la Grande Montagne se compose d'un réseau serré d'éléments toujours distincts, se succédant à réguliers intervalles, tels les festons d'une broderie ou les mailles de certains filets.

Ces arcs de parabole, tous semblables, encerclent des espaces toujours fermés dans lesquels on ne peut facilement pénétrer que par les cols situés aux points où chaque onde de sable vient recouvrir l'extrémité de celle qui l'a précédée dans sa marche vers l'intérieur.

Malgré la simplicité du plan ainsi démêlé, la diversité est grande ; constante est la loi, dissemblables sont les dunes ; le topographe et le touriste se heurtent donc constamment à l'imprévu, et toute promenade abonde en surprises toujours nouvelles.

Naturellement une telle loi générale comporte de nom-

1. Carte de la Grande Montagne de la Teste de Buch (échelle du 20.000e), par E. DURÈGNE ; Bordeaux, Feret et fils, éditeurs, 1901.

breuses exceptions ; certains remous inexplicables créent des pitons isolés, sensiblement coniques, tel le Pain de Sucre dans la partie méridionale ; d'autres fois, les ondes se sont entrecroisées en étoile avec, au centre, un amoncellement qui domine tous les alentours tels : le Truc de la Truque, le Truc des Baillons, dans la région Nord, le massif de Trafot (Trafford de l'État-Major) dans la région Sud.

Ailleurs, ce sont des dépressions allongées, espaces vides laissés entre deux éléments paraboliques arrêtés dans leur marche avant la soudure finale. Ces sortes de vallées forment, aux abords de la lisière Est, des marécages, voire même de petits lacs temporaires.

Il serait difficile, vu la complication du relief et la variété infinie des accidents du sol, de tracer ici une série d'itinéraires détaillés à l'usage des touristes, avec une description des sites plus spécialement signalés à leur attention ; je me bornerai donc à donner quelques indications d'ordre plus général.

La visite de la Grande Montagne peut être rapidement faite à cheval, à l'aide des éléments qu'on trouve à profusion à Arcachon. On peut également se procurer, dans cette ville, des voitures spécialement construites pour les promenades dans le sable des dunes, à deux roues à jantes très larges pour ne pas trop enfoncer, attelées de deux chevaux en tandem.

Mais, comme je m'adresse ici aux alpinistes, mes renseignements auront surtout en vue les touristes à pied.

A. — La partie Nord-Ouest de la Vieille Forêt est surtout accessible par Arcachon et Moulleau, en continuant la route droit au Sud, soit par la plage, soit par la vallée dont l'extrémité Nord commence derrière le Sanatorium de Moulleau.

Cette région, menacée par les sables, encore mouvants, de la dune du Sabloney, la plus haute de l'Europe (98 mèt.), est caractérisée par la végétation très dense des arbousiers, occupant un triangle de 390 hectares.

Malgré les recherches des botanistes, il n'a pas encore été possible de savoir pourquoi cette plante y reste cantonnée sans dépasser la propriété dite des Plumious[1].

Le point culminant de cette région est aux Baillons (74 mèt.).

B. — La région Nord-Est est à moins d'une heure de la Teste, tous les chemins y conduisent à travers les dunes récentes très monotones.

C'est celle que les étrangers visitent le plus, presque exclusivement ayant pour objectif le sommet (75 mèt.) du Truc de la Truque, observatoire d'où la vue s'étend sur toute la Montagne, les Landes, le bassin d'Arcachon, et, au loin, le lac de Cazaux.

Aux alentours c'est un dédale de cirques, de bassins fermés, de marais où fleurit en hiver la gracieuse bruyère blanche *(Erica lusitanica).*

C. — La partie centrale de la Montagne est barrée en biais par la zone de 300 hectares détruite par l'incendie de 1893 ; on y accède par la station du Courneau, sur le chemin de fer de Cazaux. Les points les plus intéressants sont les sommets de Pasteys, de Massoutan et du Courneau, les ravins de Braouet, les clairières et les cabanes des Natus, du Bougès (Bouygès de l'État-Major) et de Bétouret.

D. — La région Sud a pour centre d'excursions le village et les gares de Cazaux. Elle a été malheureusement dévastée en 1898 par un terrible incendie qui a fait disparaître un trop grand nombre de sites intéressants.

On doit y recommander plus particulièrement les dunes de Cap du Mont, le Truc des Bourdons (66 mèt., immense panorama), le curieux Pain de Sucre, la lagune de Goulugne, la région sauvage de Maubruc et des Arcambauts, les cabanes de Batlongue, de Trafot, des Esparbeys[2] (Esperbeus de l'État-Major) et des deux Hourns[3], le *Dessous (sic)* de la carte de l'État-Major.

1. E. Durègne. *Sur l'aire de dispersion de l'Arbutus Unedo L. aux environs d'Arcachon*, in *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, 1899.

2. « Éperviers » en patois gascon.

3. Le mot Hourn signifie « Four ».

Très pittoresques sont les promontoires boisés que baigne le lac, avec une note particulièrement mélancolique, car c'est à peine si quelques rares cabanes y annoncent la présence des hommes ; on se croirait transporté en un coin perdu des forêts canadiennes.

Cabane des Courpeyres et lac de Cazaux; photographie de M. E. Durègne.

En résumé, ce qu'il y a de mieux à faire c'est de partir de l'un des quatre points d'attaque plus haut désignés et d'aller à l'aventure, à la recherche des impressions de l'inconnu. Grâce à la nouvelle carte (excusez l'auteur !) on ne se perdra pas, et on est certain, surtout en semaine, de ne pas marcher longtemps sans rencontrer assistance, car, fort heureusement, la « Montagne » est habitée.

LES HABITANTS

Le pin maritime forme, je l'ai déjà dit, l'essence dominante de la forêt de la Teste et, chose surprenante à

priori, sa destination est de vivre jusqu'à l'extrême décrépitude sur le sol où il a poussé ses premiers germes.

Pour des raisons indiquées plus loin, cet arbre *ne doit pas*, en effet, être exploité pour son bois, et les soins

Résinier sur son pitey ; photographie de M. E. Durègne

dont on l'entoure ont pour seul but la récolte de la résine qu'il fournit en abondance, pendant la majeure partie de l'année, de mars à novembre.

Ce n'est pas ici la place de donner une description détaillée de l'industrie résinière ; elle est commune à toutes les forêts qui s'étendent de la Garonne-Gironde à l'Adour. Elle semble cependant revêtir à la Teste un

caractère plus traditionnel, et son outillage spécial dénote une grande antiquité.

En janvier et en février, le résinier place la gouttière en zinc, *crampon*, puis le pot qui servira de réservoir à la partie liquide du suc résineux, ou *gemme;* enfin, il enlève l'écorce sur la hauteur qui sera entaillée pendant l'année qui s'ouvre. Dès le 1[er] mars, l'aubier de l'arbre est attaqué à l'aide d'une hache à tranchant courbe, très finement affûtée, portée par un manche coudé et dénommée *hapchot;* lorsque l'entaille, ou *care*, dépasse la hauteur d'un homme, on emploie quelquefois un outil spécial, *rasclet*, emmanché au bout d'une perche; mais, le plus souvent, le résinier préfère l'échelle primitive des ancêtres, le *pitey*, légère tige d'un jeune pin sur laquelle ont été laissées des saillies régulièrement espacées. Il s'en sert avec une adresse, une rapidité, et un équilibre remarquables, son pied nu embrassant ce frêle support, grâce à une aptitude et une conformation ataviques qui font l'étonnement des étrangers.

Chaque semaine, l'entaille est ravivée par quelques coups de hapchot, et chaque mois au moins le contenu des pots est récolté par le résinier et sa famille pour être livré en barriques aux usines voisines; après la dernière récolte, ou *amasse*, d'octobre, on recueille, en raclant les cares, le produit résineux qui s'y est figé et qui porte le nom de *barras*.

Chaque résinier, rétribué de sa main-d'œuvre par la moitié du produit brut de la récolte, ne peut guère exploiter soigneusement plus de 30 hectares dans la vieille forêt, où les arbres sont généralement de fort diamètre, et portent souvent un grand nombre de cares.

Il doit donc habiter sur les lieux, de telle sorte que les cabanes sont nombreuses dans notre montagne; on en compte actuellement 80 pour une étendue exploitable de 4,000 hectares.

Cette surface est partagée en 137 parcelles ayant chacune son nom, d'ordinaire emprunté à l'idiome gascon comme on l'a vu plus haut sur la carte de l'État-Major.

De dimensions très diverses, puisque la plus grande (le Courneau) atteint 130 hectares alors que la plus petite (les Partillottes) ne mesure qu'une centaine de mètres carrés, elles sont toutes soigneusement limitées par des

Borne de Batlongue ; photographie de M. E. Durègne.

pins choisis pour bornes, soigneusement respectés par la hache des habitants et vierges de toute entaille.

De tels arbres sont nécessairement appelés à atteindre des dimensions exceptionnelles, ils sont l'orgueil des habitants et l'admiration des touristes ; leur circonférence atteint 5 et 6 mètres, leur cime dépasse la forêt, affectant souvent la forme de parasol, leur tronc superbe

monte droit comme le fût d'une colonne gigantesque, sans branches latérales pour arrêter l'œil, revêtu de brillantes écailles aux reflets d'une colossale peau de serpent.

Les cabanes sont généralement au centre des pièces ou parcelles dont elles portent le nom ; quelquefois, pourtant, surtout lorsque les pièces sont allongées, elles se

Cabane de Dulet: photographie de M. E. Durègne.

trouvent sur une lisière vis-à-vis de la cabane du voisin ; le résinier alors ne se trouve plus aussi seul, aussi perdu dans la forêt, et il a l'avantage de jouir en commun d'un puits creusé à grand peine dans le sable indéfiniment profond.

Ces cabanes sont très pittoresques ; elles occupent soit le centre d'un cirque, soit un col de facile accès ; le résinier y vit avec sa famille pendant toute la saison de la récolte. Presque tous ont une habitation d'hiver dans les localités voisines de la Teste ou de Cazaux, ils y passent généralement le dimanche ; trois ou quatre familles au plus séjournent toute l'année dans ces demeures primi-

tives dont le bois de la forêt a fourni tous les matériaux ; la plupart appartiennent à des dynasties aux multiples branches, fixées sur les mêmes domaines depuis de longues générations.

L'habitation se compose en général de deux pièces : l'une servant de dortoir, l'autre, salle commune, où l'âtre rustique est alimenté à profusion, comme bien on pense.

C'est dans cette pièce, tapissée de naïves images ou de journaux illustrés, que sont suspendus les outils du résinier ainsi que sa vaisselle primitive où figurent des cuillers, des plats, des récipients, fabriqués par l'habitant lui-même dans le bois du chêne ou de l'arbousier.

A côté, un abri rustique pour l'âne ou la vache ; le poulailler est installé dans un arbre à cause du dangereux voisinage des renards, les lapins gambadent tout autour en liberté ; un petit jardin potager, quelques arbres fruitiers, des ruches, l'ombrage de quelques gros chênes, complètent ce tableau de paix rustique, plein d'un charme mélancolique.

Le résinier n'a pas seulement à accomplir son labeur, si pénible dans les journées d'été, alors que sous la ramure sans ombre l'air surchauffé ne circule pas, arrêté par le barrage des dunes ; il a de plus à surveiller l'exercice du *droit d'usage*, encore un point curieux, presque inconnu, sur lequel on me permettra d'appeler encore un peu d'attention.

LE DROIT D'USAGE

J'ai dit tout à l'heure que les pins de la Grande Montagne ne doivent pas être exploités. Ils peuvent être coupés, mais cette opération est entourée de restrictions qu'on pourrait qualifier d'invraisemblables et qui conduisent à se demander en quoi consistent les droits de propriété dans cette singulière forêt.

Le propriétaire n'a pas le droit de couper ses arbres ; en revanche, ce droit appartient à tous les habitants des

communes voisines de la Teste-Cazaux et Gujan-Mestras, et ils sont 11,153 d'après le dernier recensement !

Bien entendu, ce droit comporte des restrictions, autrement la forêt n'existerait plus depuis longtemps. Les habitants ci-dessus indiqués, communément appelés *usagers*, peuvent enlever sans limitation aucune le bois destiné au chauffage, pourvu qu'il soit sec, abattu ou à abattre ; ils s'autorisent même de cette faculté pour enlever les arbres renversés par les tempêtes, ce qui donne lieu à d'interminables procès.

Quant au bois vif, ils peuvent se le faire délivrer gratuitement, sans possibilité de refus, pourvu qu'il soit destiné à leur usage personnel, c'est-à-dire pour la construction de leurs maisons ou de leurs bateaux, sans pouvoir en faire commerce, même à l'intérieur du territoire des communes déjà nommées, encore moins l'expédier en dehors de ces communes.

Les usagers doivent donc justifier leur demande par la production d'un devis ; cette demande, examinée par deux syndics, nommés par l'ensemble des propriétaires, n'est autorisée qu'après vérification des droits et des besoins du demandeur.

Il est évident qu'un roulement doit être établi, après recensement périodique des arbres par les syndics, de façon à répartir équitablement les charges entre tous les possesseurs du sol.

Une fois nanti de sa permission, qui indique la propriété dans laquelle le bois devra être pris, l'usager n'a plus qu'à se rendre sur place, à choisir, d'accord avec le résinier, l'arbre ou les arbres dont il a besoin ; il les coupe et les emporte ; les clairières se font donc au hasard, d'où l'étrange aspect d'une forêt aussi singulièrement aménagée.

On comprend que, pour permettre le repeuplement de la forêt, il soit interdit aux usagers de vendre le bois qu'ils ont ainsi reçu, et, réciproquement, aux propriétaires de faire commerce de leur bien.

Ces derniers, au nombre de 90 environ, n'ont qu'un

seul privilège : s'ils sont domiciliés dans l'une des deux communes usagères, et par conséquent usagers, ils peuvent couper sur leur propre fonds les arbres dont ils ont besoin.

Borne de Massoutan; photographie de M. E. Durègne.

Bien entendu, ce droit est facultatif; si donc il lèse ses intérêts, notamment au point de vue des transports, il n'est pas rare de voir un propriétaire faire couper, en sa qualité d'usager, les pins d'un domaine très éloigné du sien.

Les arbres non résineux, même les chênes, peuvent être coupés par tout usager, sans autorisation quelconque.

En résumé, le droit du propriétaire se réduit à pou-

voir exploiter la résine de ses arbres, produit très rémunérateur d'ailleurs, car il est très abondant, grâce à la perméabilité du sol et à la puissance de la végétation.

Ces divers droits résultent de coutumes traditionnelles remontant au moyen âge, ayant pris leur première forme écrite par une charte, ou baillette, octroyée par le Captal de Buch Jean de Foix, comte de Candale, le 10 octobre 1468.

Comme le dit en excellents termes l'auteur d'une thèse juridique toute récente sur ce sujet[1], la guerre de Cent ans venait de finir, le Captal était rentré d'Angleterre sur les instances de Louis XI en 1465, trouvant sa seigneurie dans une profcnde misère, épuisée par la longue lutte, sans ressources et sans bras. Concéder aux nouveaux venus des privilèges, dont l'importance était d'autant moindre pour lui que le bois était alors sans valeur et que l'étendue de la forêt était plus considérable, était un moyen tout indiqué pour assurer le repeuplement du Captalat.

Les difficultés d'interprétation, l'aliénation définitive du sol au profit de certains habitants, l'envahissement de la forêt par les sables, nécessitèrent des titres publics nouveaux, des « transactions » intervinrent entre le seigneur, les propriétaires et les usagers ; on n'en compte pas moins de neuf, dans les années 1500, 1535, 1550, 1604, 1645, 1746, 1759, l'an II et 1855.

Il est probable que d'autres transactions interviendront dans l'avenir ; la chose serait même à souhaiter pour régler certaines questions nouvelles, résultant de l'amélioration des voies de communication et de la transformation des diverses industries.

Lorsque, pour ne citer qu'un exemple encore présent à toutes les mémoires, un incendie détruisit la forêt sur 500 hectares en septembre 1898, les usagers revendiquèrent les 40,000 arbres tués par le passage de la flamme comme étant du bois mort accordé librement pour leur chauffage : les propriétaires réclamèrent, au contraire, ce bois comme

1. R. Delage. *Du droit d'usage dans la Forêt de la Teste de Buch.* Bordeaux, Y. Cadoret, 1902.

leur appartenant et demandèrent aux tribunaux l'autorisation de le vendre immédiatement pendant qu'il était encore bon pour la construction et les usages industriels, le produit de cette vente étant réservé pour être partagé ultérieurement dans la proportion des intérêts lésés.

Il en fut ordonné ainsi, mais, le moment venu de couper les arbres, les chantiers de l'entrepreneur furent envahis par une population exaspérée à laquelle on avait persuadé que ses droits avaient reçu la plus dangereuse des atteintes ; l'autorité publique fut débordée, impuissante, et pendant plusieurs heures la paisible forêt fut le théâtre de scènes de destruction systématique, hommes, femmes et enfants armés de scies et de haches saccageant de fond en comble les ateliers de sciage et réduisant en menus morceaux les arbres déjà abattus.

Cette émeute de la Teste, qui eut son heure de célébrité, a reçu son épilogue devant les magistrats de Bordeaux à la fin de 1903, soit après cinq années de procédure et de plaidoiries !

APERÇU HISTORIQUE ET GÉOLOGIQUE

La « forêt usagère », nous pouvons maintenant lui donner le nom sous lequel elle est plus communément désignée, existait donc en 1468 ; on pourra remonter le cours des âges sans jamais assister à son origine. En 1383, le Captal de Buch, Archambaud de Grailly, avait obtenu du roi d'Angleterre, Richard II, l'autorisation d'établir à la Teste un marché de résine [1], de cette résine que la vieille langue française appelait alors Arcanson [2], parce que la baie d'Arcachon était alors le seul point accessible de cette côte dangereuse, le port d'approvisionnement pour toute l'Europe en produits résineux.

Les vieilles maisons de la Teste sont bâties avec le lest des navires de cette période ; on y trouve des échantil-

1. R. Delage, *loc. cit.*, p. 19.
2. Durègne, *Dunes primitives et forêts antiques ;* Bordeaux, Gounouilhou, 1897, p. 16.

lons minéralogiques de toutes les côtes de l'Océan et plus particulièrement de l'Angleterre.

En 1063 un acte privé fut passé relativement à une parcelle de cette forêt, acte dont les traces ont persisté jusqu'à nos jours dans les archives notariales.

Sous les dunes du littoral d'Arcachon apparaissent des débris carbonisés de pin maritime ; une constante tradition attribue aux Vandales la destruction des forêts antiques ; dans tous les cas, on a découvert aux environs de la Teste des fours à résine dont la date a été fournie par des médailles romaines et des poteries caractéristiques.

Enfin, dans les vers si souvent cités de l'Épître de saint Paulin :

.....Placeat reticere nitentem
Burdigalam et *piceos* malis describere Boios,

l'opinion la plus communément émise voit une preuve de l'exploitation de la résine par la tribu gauloise des Boïens, alors occupant ce territoire, devenu depuis le pays de Buch.

Si, on considère, d'après les vestiges de foyers antiques, où se rencontrent mélangées les poteries romaines et les pointes de flèche en silex[1], que les Boïens étaient encore de véritables sauvages aux premiers siècles de notre ère, on peut arriver enfin à la quasi certitude que la Grande Montagne remonte sans interruption jusqu'à l'époque dite préhistorique, ou, pour employer dans le cas présent une expression plus exacte, jusqu'à l'apparition des premiers habitants sur le rivage aquitanique.

Cette assertion est-elle limitée à la seule forêt usagère de la Teste ? Non, car, en cherchant bien, on constate que, de distance en distance, existaient encore à la fin du XVIII[e] siècle des forêts d'étendue plus ou moins grande, assaillies par le flot envahisseur des dunes mobiles, souvent séparées par des grands espaces, mais boisées par

1. DURÈGNE. *Sur une station robenhausienne à l'entrée du bassin d'Arcachon (Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux,* 1897).

les mêmes essences ; j'en ai déjà fait l'énumération dans d'autres travaux[1], je la répéterai ici. Ce sont :

Au Nord de l'étang d'Hourtin :

Le Grand Mont, le Petit Mont, le Mont de Carcans ;

Entre les étangs d'Hourtin et de Lacanau :

La Montagne de Lacanau ;

Au Sud du Bassin d'Arcachon :

La Petite Montagne d'Arcachon (actuellement territoire de la ville d'Arcachon, usagère jusqu'en 1855) ;
La Montagnette (encore usagère) ;
La Grande Montagne de la Teste de Buch ;

Entre les lacs de Cazaux et de Parentis :

La Montagne de Biscarrosse (usagère au profit des habitants de cette commune).

Là se termine ce que j'ai appelé le groupe du Nord.

Après une lacune de 45 kilomètres, le littoral gascon est bordé par un massif presque continu commençant à la Montagne de Saint-Girons et se continuant sur 50 kilomètres de longueur et 4 kilomètres de largeur en moyenne : ce sont les Dunes du Sud ou du Marensin.

Quelle que soit leur situation sur cette immense étendue, les groupes forestiers que j'ai énumérés, et que les indigènes ont constamment dénommés sous l'appellation caractéristique de *montagnes*, sont composés des mêmes essences (le liège existe en plus dans le Marensin) ; le sol y est fixé avec la même teneur d'humus ; enfin, les éléments topographiques s'y composent des mêmes arcs paraboliques, concaves du côté du vent, ayant pour forme limite les mêmes branches parallèles au vent.

Identiques à tous les points de vue, ces groupes de dunes ont fait partie jadis d'un même tout. Les traditions ont conservé le souvenir des forêts intermédiaires actuellement disparues sous les sables. On a connu en Médoc,

1. E. DURÈGNE. *Dunes primitives*, etc., p. 5. — *Contribution à l'étude des dunes*. (*Act. Soc. Linn.*, Bordeaux, 1899, p. 3.)

au Nord d'Hourtin, le Mont de Lilhan, la forêt de Lesparre citée en 1286 et 1332, la forêt de la Règue, existant encore en 1347.

Les anciens titres de la Teste nomment des parcelles de la Grande Montagne, actuellement disparues sous les dunes : la Badia d'Arcambau, le Nid, les Crocs, les Taoulettes, etc.

La Grande Montagne de la Teste et la Montagne de Biscarrosse formaient un tout continu lors de l'établissement de la carte de Cassini (fin du XVIIIe siècle).

Enfin, tout le long de la côte, sous les dunes littorales, apparaissent, lors des érosions d'une mer toujours envahissante, des fours à résine, des débris de forêts, des racines en place constatées dès 1784 par les écrits de l'abbé Baurein, plus récemment par la Société linnéenne de Bordeaux en 1875, et cette année même par M. le capitaine des douanes Saint-Jours.

Cette continuité, Brémontier lui-même l'a reconnue partiellement pour la Grande Montagne de la Teste et la Petite Montagne d'Arcachon : « Il paraît très constaté que les deux forêts de la Teste n'en formaient qu'une autrefois, que ce vide est l'effet d'un incendie [1] ».

Enfin, elle a été affirmée par l'illustre géographe Élisée Reclus : « Il n'est pas douteux qu'avant le moyen âge toutes les dunes du littoral étaient couvertes de bois. Dans les Landes comme en Espagne, le nom de Mont ou de Montagne s'applique à la fois aux collines de sable et aux arbres qu'elles portent ; on peut en conclure que toutes les hauteurs, devenues mobiles plus tard, étaient jadis uniformément boisées, et par conséquent non moins stables que les falaises des Pyrénées qui les continuent au Sud [2]. »

Cette affirmation, j'ai dû la reprendre en 1888 sur une question botanique : l'origine du pin maritime [3] ; déve-

1. *Mémoires sur les Dunes* (an V), p. 64.
2. *La France* (1881), p. 96.
3. *Les anciennes forêts du littoral et la spontanéité du pin maritime (Journal d'Histoire naturelle de Bordeaux et du Sud-Ouest*. 31 décembre 1888).



loppée en 1897 au point de vue géologique[1], avec carte à l'appui, elle parut encore une nouveauté. A ce moment, pourtant, ma carte détaillée de la Grande Montagne n'était pas encore achevée, et son impression en 1901 démontra l'importance de mes constatations.

C'est qu'en effet, non seulement l'existence, dans l'antiquité, d'une ligne continue de dunes boisées était définitivement démontrée, mais surtout la forme type découverte par moi, et signalée à l'Académie des Sciences[2] dès 1890, prouvait que les « montagnes » ont été, sans exception, formées sous l'influence des vents océaniques dans des conditions très différentes de celles qui présidaient à la marche des dunes du temps de Brémontier.

La théorie de la marche des sables et de leur forme d'équilibre est encore très obscure ; mais, en l'état actuel des connaissances à ce sujet, on peut affirmer que le massif littoral ancien dont il ne reste plus que des vestiges, et plus particulièrement la Grande Montagne de la Teste, ont été formés à une époque géologiquement très éloignée de la nôtre, au début de l'âge quaternaire, et que le rivage océanique était à ce moment-là beaucoup plus éloigné vers l'Ouest.

En un mot, les dunes qui composent le massif de la Grande Montagne usagère, pris pour type, ont manifestement le caractère *continental* des dunes de certaines régions désertiques, et plus particulièrement de celles de l'Inde[3].

Vestige de l'immense barrière boisée qui abrita peut-être contre les assauts de l'Atlantique les ports cités au IV[e] siècle par Marcien dans son *Périple*, qui, dans tous les cas, donna naissance, en barrant les vallées landaises, à la chaîne des lacs littoraux, la forêt usagère de la Teste, par son caractère toujours sauvage, par la magnificence de ses bornes séculaires, par la singula-

1. *Dunes primitives*, etc., passim.

2. *Sur la distinction de deux âges dans la formation des dunes de Gascogne* (C. R., 22 décembre 1890). — *Sur le mode de formation des dunes primaires de Gascogne* (C. R., 10 mai 1897).

3 *Contribution à l'étude des dunes de Gascogne*, loc cit

rité de ses usages, enfin par le cordial accueil de ses habitants aux mœurs simples et patriarcales, est une région rêvée pour le touriste qui recherche les émotions que seule la grande nature peut donner; bien que très différentes dans leur origine, j'y ai retrouvé les jouissances intimes que m'avait procurées la contemplation des solitudes glacées et de l'immensité des horizons sur les sommets pyrénéens.

Ces jouissances seront-elles partagées par mes collègues du Club Alpin Français, simples passants dans un milieu spécial auquel je me suis insensiblement acclimaté ? Ne va-t-on pas, plutôt, m'accuser d'une tendre partialité pour ce recoin perdu où j'ai passé tant d'heures solitaires ? Peut-être...

Néanmoins je désire, à côté des choses nouvelles que j'ai la prétention d'enseigner à mes compatriotes, leur communiquer un peu de mon enthousiasme ; j'y suis encouragé par la sincérité des impressions que j'ai analysées chez tous ceux de mes collègues des Sections lointaines que j'ai eu l'honneur de piloter dans la « Grande Montagne », et je ne désespère pas de poursuivre victorieusement, dans un cercle plus étendu, l'apostolat que j'ai entrepris.

Voilà la véritable raison d'être de cette monographie.

E. Durègne,

Vice-Président de la Section du Sud-Ouest.

IV

LES PREMIÈRES CARTES DU DAUPHINÉ

(Par M. Henri Ferrand)

Nous avons l'habitude de consulter nos cartes actuelles pour y rechercher toutes les indications dont nous avons besoin sur la configuration du sol même dans ses parties les plus reculées ou les moins facilement accessibles. L'accoutumance nous a rendus fort exigeants à cet égard, et il semble qu'il soit tout à fait naturel d'avoir sur le papier la révélation et la représentation des moindres accidents du terrain. Moi-même j'ai à plusieurs reprises signalé les imperfections que je rencontrais dans la carte de l'État-Major au sujet de nos montagnes dauphinoises ou savoyardes, et je l'ai désirée plus parfaite, pestant en mon for intérieur contre la négligence des levés ou la fantaisie des dessinateurs.

C'est à ce sujet qu'il est bon de jeter un regard en arrière et de se demander ce que nos devanciers, même assez récents, pouvaient avoir à leur disposition, avant qu'à deux reprises différentes, de 1750 à 1793 pour la carte de Cassini ou de l'Académie, de 1833 à 1875 pour la carte de l'État-Major, des armées d'ingénieurs et d'officiers eussent visité, fouillé et mesuré tous les coins et recoins de la terre de France.

Il y a moins de quatre cents ans que l'on n'avait absolument rien dans cet ordre d'idées, et que la topogra-

Segment alpin de la Table de Peutinger.

phie, telle qu'elle nous paraît si simple aujourd'hui, n'était pas même entrevue.

L'affirmation de ce si court délai pourra paraître surprenante, mais une bien rapide étude des *Premières Cartes du Dauphiné* va nous en convaincre facilement.

On sait combien furent imparfaits et rudimentaires les premiers essais de représentation de la terre : on sait surtout que la cartographie ancienne a complètement disparu, et que nous ne pouvons qu'en entrevoir le souvenir au travers des écrits d'Eratosthène, d'Hipparque, de Pomponius Mela, d'Ethicus, etc. D'ailleurs ces cartes perdues étaient surtout des cartes marines, et en ce qui concerne notre Dauphiné il est à peu près assuré que nous n'avons rien à regretter de ce chef, car la Gaule encore semi-barbare, l'Allobrogie à peine domptée, ne pouvaient ni tirer de leur sein des cartographes, ni fixer suffisamment l'attention des vainqueurs pour être de leur part l'objet d'une représentation graphique détaillée.

Dans la carte des Itinéraires militaires, dite la *Table de Peutinger*, notre vieux bourg de Cularo est inscrit sous le nom de *Culabone*. Il est appelé *Curarone* dans la Cosmographie du Ravennate. Mais inconnu de Ptolémée, il n'a pas trouvé place dans ses Tables qui nous donnent pourtant Valence, Vienne, Vaison, Digne, Aime-en-Tarentaise, etc. Ignoré par conséquent des cartes dressées exclusivement d'après les écrits de Ptolémée, il n'a pu profiter de l'aurore du mouvement de renaissance géographique qui résulta de leur étude.

Cependant dès la fin du xve siècle, l'influence des portulans et de certaines cartes routières firent ajouter, dans les Recueils, aux 27 cartes ptolémécnnes un certain nombre de cartes nouvelles, et, dans la Géographie de Francesco Berlinghieri en 1481, nous trouvons une *Gallia novella* qui marque sur l'Isère le nom de *Grinopoli*.

Cette mention ne fut pas recueillie par les éditions que donnèrent d'autres auteurs, pas même dans celle si

Fragment de la carte de France de la Cosmographie de Séb. Münster (1544).

renommée que publia en 1513 à Strasbourg Martin Waltzemüller, et la production du nom de Grenoble dut être reprise par un Dauphinois, Oronce Fine, de Briançon, qui fit paraître à Paris en 1525, chez Simon de Colines, successeur d'Henri Estienne, une grande carte de France (*Nova totius Galliæ descriptio*), tout récemment remise en lumière par les travaux de M. L. Gallois[1]. En dehors de cette carte indiquée par les ouvrages du temps, mais disparue, elle aussi, et dont M. Gallois n'a pu découvrir à Bâle qu'une édition postérieure datée de 1538, nous retrouvons pour la seconde fois notre Grenoble sur la carte de Suisse d'Ægidius Tschudy (*Nova Rhætiæ atque totius Helvetiæ descriptio, per Ægidium Tschudum Glaronensem*, 1538), où il figure sous le nom de *Gratianopolis*, avec la version « Granoble ». On lit ensuite *Granobel* dans la carte *Gallia* de la *Cosmographie Universelle* de Sébastien Münster (Bâle, H. Petri, 1544), et en 1555 Antonio Salamanca marque *Gratianopolis* dans sa *Mappa Helvetiæ*.

Mais tous ces travaux ne donnaient que de simples mentions d'une ville placée sur un cours d'eau sans essai quelconque de représentation.

La première image, encore bien fruste, du Dauphiné se montre dans la carte dite *Sabaudiæ Ducatus*, dressée par Ægidius Bouillon, et publiée dans le premier recueil d'Ortelius (*Theatrum Orbis Terrarum*, Antverpiæ, 1570).

On y trouve un tracé ultra-simpliste de l'Arch depuis le Mont Senis, se prolongeant presque en ligne droite par l'Ysère jusqu'au Rone. Cet Arch qui passe à Lunebourg (Lans-le-Bourg), à Solere (Sollières), Braine (Bramans), à Bourget (près d'Avrieux), à Saint-André (près de Fourneaux), à Saint-Jan de Morienne, à la Chambre, à Chapelle et à Argentine, opère à Chaméez (Chamousset) sa jonction avec un cours d'eau ici innomé (l'Isère) qui vient du Petit Bernart et de la Tarantaise en pas-

1. *De Orontio Finæo, gallico geographo*, Paris, Leroux, 1890. — Les Origines de la carte de France : la carte d'Oronce Fine, *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1891, n° 1, p. 18.

Carte de la Savoie (Sabaudiæ Ducatus), par Ægidius Bouillon (1570).

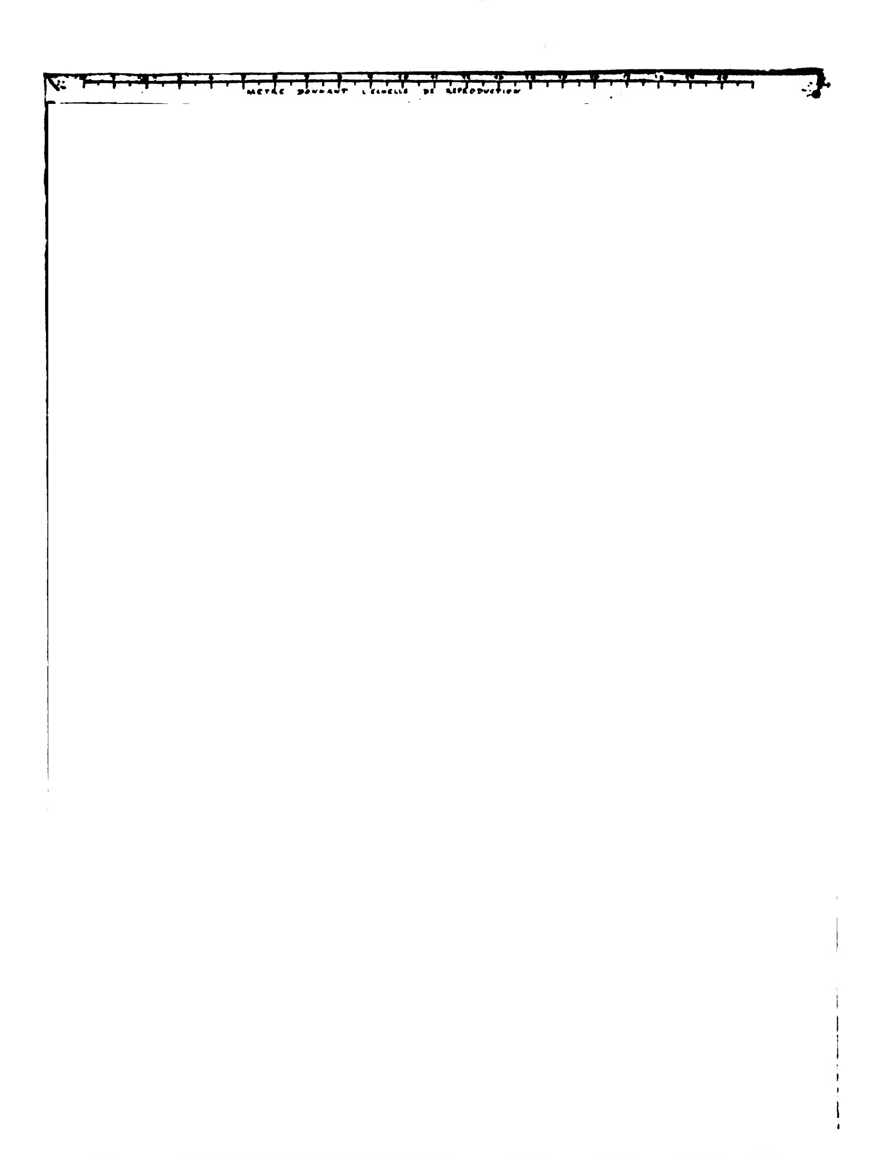
sant par Sentron, Monstier et Aiguebelle (?). Laissant à droite Montmillian et le Grand Chartreuse, la rivière arrive à Grenoble, où elle reçoit sur sa rive gauche un cours d'eau, elle laisse encore à droite Tulline, passe à Romans avec le nom d'Ysère et rejoint le Rone. Le cours d'eau qui l'atteint à Grenoble est né dans le Blagonois[1] (l'Oisans ?), est passé à Linet, à Vésille, et a laissé à gauche Nostre Dame de Pariset. On voit d'autre part Beaurepaire, les Eschielles, Pont-Beauvoisin, Thour du Pin, Bourgain, Verpillière. Au Sud-Est le mot Briançonnois et le fleuve le Druenza sont seuls marqués, avec Logronno, Sezana, Salaberton, Insilles, Suze, Boselengo, Vigliana, Pignano et Turino sur la Doria. Naturellement la ligne seule des Grandes Alpes y est indiquée par une série de taupinières.

Cette représentation rudimentaire suffit pendant longtemps, et pour en trouver la raison nous n'avons qu'à nous reporter à l'*Histoire de Grenoble*, par M. Prudhomme (Grenoble, A. Gratier, 1888), qui nous expose éloquemment les dures épreuves que les guerres de religion ménageaient alors à notre pays. C'est cependant au milieu de ces tristesses que « le 30 mai 1572, à la requête de deux libraires de Paris, Michel Sonnius et Nicolas Chesneau, ils [les consuls] faisaient dresser par un peintre de Grenoble, nommé Pierre Prévot, un plan de la ville destiné à figurer dans la nouvelle édition de la *Cosmographie* de Münster[2] ». Ce plan, qui a fait l'objet d'une étude de M. de Rochas (*Bulletin de la Société de Statistique de l'Isère*, 3e série, tome IV, 1875, pp. 282 ss.), est un plan perspective suivant l'usage de l'époque. On

1. ORONCE FINE inscrivait déjà *Blagonii* aux environs de Saint-Jean-de-Maurienne.

2. *La Cosmographie de tout le monde*, par FRANÇOIS DE BELLEFOREST, Commingeois, Paris, Chesneau, 1575.

A cette *Cosmographie* de Belleforest est jointe une carte, description générale de toute la France, qui n'est autre que la *Galliæ regni potentissimi nova descriptio*, faite par JEAN JOLIVET en 1560 et déjà publiée par ORTELIUS, dans son *Theatrum Orbis Terrarum*, 1570. — En outre du plan de Grenoble, le Dauphiné y est représenté par les plans de Romans, de Valence et d'Ambrun.



Plan de Grenoble des *Civitates Orbis Terrarum* de Braun et Hogenberg (1576-1618).

y voit figurer la Bastille, la tour de Rabot de Chalemont, la Porte de la Perrière, l'Église Saint-Laurent, le pont sur l'Isère et la Tour du Pont (Tour de l'Horloge au jacquemart), la Tour de l'Isle (Tour de la citadelle), l'Église Saint-André, l'Église Notre Dame, la Porte Très-Cloîtres, les Cordeliers, la Tour de Sassenage, le Palais de Justice, la Porte Tresne, etc., avec les places et les rues exactement représentées, enfermées dans la vieille enceinte romaine alors existante, et dans une enceinte quadrangulaire, projetée par François Ier, peut-être commencée comme le dit la légende du plan, mais qui en somme n'exista jamais.

Ce plan de Prévot, qui fut aussi reproduit avec une orientation différente dans les *Civitates Orbis Terrarum* de Braun et Hogenberg (Cologne, 1576-1618), avait été précédé d'un autre plan découvert en 1841 [1] par M. J.-J.-A. Pilot, dans les archives de la mairie de Grenoble, et dont ce savant a cru pouvoir faire remonter la confection à l'année 1548 ; mais ce sont là les seuls documents véritables, et toutes autres publications, soi-disant restitutions antérieures, ne relèvent que du domaine de la fantaisie.

C'est au dehors que devait s'élaborer le perfectionnement des connaissances. La carte de France de Jean Jolivet *(Galliæ regni potentissimi descriptio)* avait apporté quelques renseignements complémentaires à ceux de la carte d'Oronce Fine, et un dessin un peu plus approché. En 1570, la *Vraye et entière description du royaume de France*, par Postel, avait fait faire de nouveaux progrès. Les données qui en résultaient, jointes évidemment à quelques autres documents qui ne nous sont pas parvenus, furent mises en œuvre par le célèbre Gérard Mercator, qui publia, en 1585, une carte de l'Aquitaine et du royaume d'Arles *(Aquitania australis, Regnum Arelatense cum confiniis)* où le Dauphiné commence à s'esquisser.

1. Reproduit dans le *Bulletin de la Société de Statistique de l'Isère*, 1re série, tome II.

Carte du Dauphiné (Aquitania Australis, Regnum Arelatense cum contiiis)
par Mercator (1585), reproduite par Bouguereau (1593).

Elle fut bientôt recueillie chez nous, et nous la voyons figurer sous le titre de *Dauphiné*, *Languedoc*, *Gascoigne*, *Provence et Xaintonge* dans le *Théâtre françois* édité en 1593 à Tours par Maurice Bouguereau, qui fut notre premier Atlas national. (Lud. Drapeyron, *Bulletin Géographique*, 1890.)

Quoique à une bien petite échelle, à raison de l'étendue qu'elle voulait embrasser, environ le 1,500,000e, cette carte donne déjà des renseignements assez sérieux sur les principaux accidents locaux. Le cours inférieur de l'Isère omet la boucle de l'Échaillon et n'ajoute que Saint-Marcellin aux notions d'Ægidius Bouillon, mais la Romance vient de la Magdalene, passe par la Grave, Lanze, le Bourg du Sainct, Olivet et Vezille ; — le Drac, sorti du Champsaur, et dont l'une des branches vient de Villart et Daraines séparés en deux villages, passe à Montorsier, à Bonnet, à Saint-Eusèbe, à Cors et à Aspres, à la Mure, en Trièves et à Champs ; — tous deux se réunissent à Grenoble avec Larch qui, né aux environs de Bezan, a récolté un cours d'eau innomé et difficilement reconnaissable à droite (le Doron ?), le ruisseau de Valloires ou des Arves (sans nom) à gauche, encore à droite un cours d'eau (l'Isère) qui vient de Sentron, Moustier, Pont à Mafroy et Aiguebelle (?) et a passé à Chambéry (!), — et aussi avec une Isère fantaisiste qui a pris sa source au Saint-Bernard, a passé en Tarentaise, a reçu à Rumilly l'écoulement du lac de Nicy, et arrive à Grenoble par Pont-Beauvoisin, la Frette et la Grande-Chartreuse. Au Sud-Est de cette région, Briançon est au pied du M. Genèbre ; Saint-Crépin, Saint-Clément, Ambrun, Gap, Chorges, etc., accompagnent la Durance et ses affluents, — tandis que vers l'Ouest Dye et le Crost sont sur le Trosne (Drôme). Au Nord, Morans (Moirans), Rives, la Coste Saint-André et Crémieux s'ajoutent aux notations de le carte précédente. Quelques cumulus, ombrés de l'Ouest, s'efforcent de figurer la chaîne d'entre Oisans et Maurienne et les montagnes du Vercors. Sur la chaîne des Alpes on trouve marqué le M. Gales (Galise).

Cette carte de l'Aquitaine fut maintenue dans toutes les éditions de l'Atlas de Mercator jusqu'en 1630 ; mais, malgré les relations bien connues qui existaient entre Gérard Mercator et Ortelius, ce dernier ne s'assimila pas les progrès réalisés par son émule, et toutes les éditions successives de son *Theatrum* (1598, 1603, etc.) demeurèrent fidèles à la *Sabaudiæ Ducatus* de Bouillon.

Il faut pourtant mentionner en 1601 une réduction de la publication d'Ortelius, *Epitome Orbis Terrarum*, donnée à Anvers par Michel Coignet, qui contient au n° 8 de l'Additamentum une carte spéciale *Delphinatus*. Très petite, puisqu'elle mesure 0m,07 sur 0m,10, cette miniature n'est qu'une mauvaise copie de la carte de l'Aquitaine. Celle-ci avait écrit au petit bonheur Villart séparé de Daraines : ici Villart a été élagué pour empêcher l'encombrement, mais nous retrouvons Daraines sensiblement à la place où les hasards de l'écriture l'avaient relégué dans le modèle. On y retrouve le Throne (pour la Drôme) et l'Isère imaginaire qui vient de la Grande Chartreuse.

Une carte, *Delphinatus, Dauphiné gallice*, du *Speculum Orbis terræ*, de Joannes Natalius Metellus (*Ursellis, ex officina Cornelii Sutorii*, 1602), ne fait que reproduire maladroitement la carte de Mercator et de Bouguereau.

Ces productions ne pouvaient constituer que des préliminaires et des tâtonnements.

La véritable première carte de notre pays fut celle que dressa Jean de Beins, dit Jean des Beins par le Dictionnaire de Guy Allard qui le fait originaire des environs de Grenoble (probablement d'Eybens). Sous le titre de *Carte et Description générale de Dauphiné, avec les confins des païs et provinces voisines, le tout raccourcy et réduit par Jean de Beins*, cette carte établie dès 1617 fut publiée en 1622 dans le *Théâtre Géographique* de Jean Leclerc. Elle est déjà assez complète et assez exacte pour qu'il soit impossible d'en faire une analyse aussi détaillée que celle que nous avons faite des essais précédents. Constatons seulement qu'elle réta-

blit à l'Est de la Grave le Vilars d'Arène si singulièrement mutilé auparavant. Le cours des rivières y est assez correctement dessiné : les montagnes y sont représentées par des séries ou des entassements de pains de sucre, et les principaux massifs commencent à s'y esquisser. C'est la première carte qui porte à l'Est de Grenoble dans les montagnes un figuré de sept lacs s'écoulant vers le Sud dans la Romanche, avec cette légende : Montaigne Abismée (voir *Un problème de géographie dauphinoise*, par l'auteur, *Bulletin de l'Académie Delphinale*, année 1903) [1].

On y trouve, comme noms de montagnes, le col du Petit Bernard, Roche Melon montaigne très-haulte, le Mont Senis, le col La Roue, le Mont Genèvre, le col de Servières, le col de la Crois, le Mont Vizo, les sources du Pô, et le col de Lagnel, sur la grande chaîne ; à l'extérieur, dans les vallées piémontaises, le col de la Rouse et le col de la Fenestre ; à l'intérieur, le col Vau Jani, les Laqz, la Montaigne Abismée, Vaux de More (Val Gaudemar), la Val Louyze, le Vercors, le Mont Ventoux, et un dessin du Mont Aiguille. Le tracé du cours de l'Isère est assez bon, sauf que toute la partie en amont de Séez

1. Une autre carte dont la date ne peut être exactement précisée, probablement due à JEAN DE BEINS lui-même, donne aussi cette notation et cette figuration : c'est la *Sabaudia Ducatus* de l'Atlas de Mercator par JUDOCUS HONDIUS, gravée par A. GOOS. Au British Museum, d'après M. FAVRE (*Recherches géologiques sur les parties de la Savoie voisines du Mont-Blanc*, tome III, p. 536), cette carte est cataloguée avec la date 1610, peut-être parce que Judocus Hondius est mort en 1611. Le regretté archiviste de Turin, M. Luigi Vaccarone, lui attribuait au contraire la date de 1630, parce qu'il la trouvait dans la dixième édition de l'Atlas de MERCATOR qui a paru à cette date, tandis que je ne la trouvais pas dans la septième édition de 1619. Depuis lors une note de M. Olinto Marinelli, professeur de géographie à l'Institut des Hautes Études de Florence, a signalé que cette carte n'existait pas à l'édition de 1623, et M. Joseph Vallot a constaté son absence dans l'édition de 1628. Nous nous rangeons donc à l'opinion de M. Vaccarone, car la mention Judocus Hondius a été maintenue par la piété de ses enfants sur plusieurs éditions postérieures à sa mort, et, les cartes des Atlas de Mercator n'étant jamais datées, on ne peut déterminer leur confection que par la date de l'édition dans laquelle elles apparaissent pour la première fois.

Carte du Dauphiné, par Jean de Beins, 1617-1622.

est supprimée ; l'Arc, aussi raccourci, ne commence qu'au Mont Cenis, mais la Romanche ne vient plus de la Magdelaine réservée à la Guisanne, le Vencon et la Lignare s'esquissent (sans nom), ainsi que l'Eau d'Olle qui naît aux Laqz de la Montaigne Abismée ; le Drac, la Séveraisse et la Bonne sont assez bien tracés ; il en est de même du Furon et de la Bourne.

Par contre, la Souloise remonte indûment à travers le Dévoluy et se relie au Buech pour établir une communication fantaisiste entre le Drac et la Durance. Les Guiers sont bien indiqués, mais le Bréda est ignoré.

Vers la Durance il n'y a pas trace de Clarée, le Guil ne commence qu'au col la Crois, mais la Guisanne et la Gironde — tous ces cours d'eau bien entendu sans leurs noms — sont suffisamment bien tracées.

Pour les curieuses recherches de l'orthographe des noms de lieux, cette carte nous donne Queyz en Chartreuse et Quayz en Beaumont, Venau pour Vénosc, Mont da lans, etc.

Aucun document ne peut nous faire connaître le temps employé par Jean de Beins à la préparation de sa carte. Mais elle parut si parfaite à cette époque de renaissance cartographique qu'elle fut adoptée par tous les principaux recueils : aussi la voyons-nous reproduite dès 1632 par Jean Cloppenburg dans son édition de Mercator, dans l'*Atlantis novi pars secunda* édité en 1638 à Amsterdam par Henri Hondius et Jean Janson, dans le *Novus Atlas* de Guillaume et Jean Blaeu (Amsterdam, 1647), et avec une date incorporée à la planche en 1654 à Paris, chez N. Berey, proche les Augustins.

Le cours du temps n'amène pas toujours des perfectionnements, et la seconde carte du Dauphiné ne parut pas bien supérieure à la première.

En 1634 un graveur géographe, le sieur Tassin, faisait paraître un recueil intitulé : *Les Cartes générales de toutes les provinces de France*. On y trouve une carte de Dauphiné qui se présente d'abord avec cet aspect défavorable d'une orientation au Sud ; s'assimilant la plus

grande partie des données de Jean de Beins, elle corrige quelques-unes de ses imperfections, mais produit des erreurs qui, malheureusement, pesèrent longtemps sur la cartographie de renseignements de cette époque.

Nous n'y trouvons plus les Laqz et la Montaigne Abismée, mais nous n'y trouvons pas davantage le Bréda. Comme noms nouveaux, il y a le col de Labier[1], le Pas de la Coche, Chaliol le Vieil, Paris (plateau de Paris) ; mais on y voit le lac Saint-Laurent occupant toute la plaine de l'Oisans depuis le confluent du Vencon jusqu'en aval de Memon (écrit pour Allemon) ; la Souloise ne se réunit plus au Buech, mais la Lignare et la Malsanne se rejoignent par le col d'Ornon, et le lac de Bourgoin s'écoule dans le Rhône à la fois à l'Est vers Morétel, et au Nord vers Anton.

Laissant de côté quelques fautes de copie dans les noms et la confusion entre le Drac et la Romance transposés, signalons à l'actif de Tassin l'apparition à peu près complète de la vallée de Névache, la figuration de la vallée Étroite et de la vallée d'Arves, le tracé approximatif du cours de l'Ébron, celui de la Gresse, celui du Meaudret, ceux de la Vence, de la Roize, de la Morge et de la Fure, celui de la Vernaison. Son dessin des reliefs a essayé de nous donner une idée des escarpements des montagnes du Vercors, et sa nomenclature des villages est fort riche quoique généralement incorrecte. On y voit facilement que le géographe a mal lu les noms inscrits dans les renseignements qui lui parvenaient. Ainsi on lit Bayrd pour Bayard, Sapin pour Sapey, Outsin pour Outrans, etc., qu'avait exactement donnés Jean de Beins.

Cette carte de Tassin fut reproduite, sous le titre de *Nova et accurata descriptio Delphinatus, vulgo Dau-*

1. Dans sa carte de Dauphiné insérée aux *Plans et Profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France* (Paris, Cramoisy, 1636), comme dans celle qui figure dans les *Cartes générales de toutes les provinces de France et d'Espaigne* (Paris, N. Berey, 1648), Tassin écrit : col de Galabier.



phiné, dans le *Novus Atlas absolutissimus* publié en 1659 par Jean Janson. On prit seulement la précaution de la retourner pour l'orienter au Nord, mais on en conserva toutes les erreurs.

La troisième carte du Dauphiné mit à profit les travaux antérieurs ainsi que de nombreux renseignements spéciaux. Elle fut faite par Nicolas Sanson, d'Abbeville, et porte avec la date de 1652 le titre suivant : *Le Gouvernement général du Daufiné et des pays circonvoisins, où sont la Savoye, la Bresse, etc.* Cette carte atteint, selon nous, le degré de perfection dont était susceptible la cartographie de renseignements. Ici toutes les erreurs que nous avons signalées dans les précédentes cartes sont rectifiées ; l'Isère prend sa source en amont des Fourneaux (Fornet) dans les montagnes du Mont Iseran ; l'Arc prend naissance en amont de Bonneval dans les flancs du mont du col de Gallese ; les cours d'eau de l'Oisans se dessinent assez bien : on voit figurer sans noms l'Eau d'Olle, le Ferrand, la Lignare, le Vencon, la Lavey, même le ruisseau des Etançons et celui de la Pilatte ; la Montaigne Abismée et l'écoulement au Sud des Laqz a disparu, à leur place on figure trois lacs qui s'écoulent vers Allavard par une esquisse de Bréda ; le cours du Drac est assez correct, de même celui de la Durance et de ses affluents.

Un grand nombre de noms de lieux nouveaux viennent au jour. Citons sur la grande chaîne : le col de Grisance (du Mont), le Mont Iseran, le col de Gros-Caval, le col du Taret, le col de l'Échelle, le col de Palavas, le col de Lagnères, le col de Longuet, le col Maurin ; à l'intérieur, le col de Lautaret, le col de Vars, la version Vaugademard, Vaux de Pratz, Val Loise, le Mont Ouroux (Aurouze), le col de la Croix-Haute ; le cours d'eau du Valgaudemar s'appelle la Sop (Severaisse), celui du Dévoluy, la Saloise, celui de Vif, la Grèce. Des routes sont dessinées, notamment celle de Grenoble à Embrun par Vizille, La Frey, la Mure, Corps, Saint-Bonnet et Chorges ; il y en a une qui va de Vizille à la Grave par

le Bourg-d'Oisans et se rend à Saint-Michel-de-Maurienne (par le col du Galibier). Interrompue de la Grave au col du Lautaret, la route y reprend pour descendre à Briançon et rejoindre celle du Mont Genèvre par la vallée de la Durance ; une route est notée du col de Gallese à Pont, de Bonneval à Chiamond par le col de Gros Caval, une est amorcée au col du Taret ; la route du Mont Cenis de Lanslebourg à Suze, celle du col de la Roue de Modane à Oulx, celle du Mont Genèvre sont dessinées. Une route vient de Briançon qui pénètre dans le Queyras par le col de Cervières (aujourd'hui d'Izoard) et en sort, d'une part, par le col de la Croix et, d'autre part, par le col Lagnel ou par le col de Lagnères (vallon de Molines). On n'en voit aucune dans le massif de la Chartreuse ni dans celui du Vercors.

Les montagnes sont assez bien distribuées, autant à peu près que le permet la faible échelle de la carte, et cette carte est de beaucoup supérieure à celles qui l'avaient précédée.

Elle fut employée par la célèbre publication de Martin Zeiller et Mathieu Mérian, *Topographia Galliæ*, dont l'édition allemande parut en 1655, et pendant près d'un siècle elle servit de type à toutes les cartes du Dauphiné qui se publièrent aussi bien dans les Pays-Bas qu'à Paris. Cette extension est pourtant un peu exagérée . plusieurs cartes reprirent à Jean de Beins la Montaigne Abismée et les Laqz se déversant dans l'Eau d'Olle ; d'autres copièrent le lac de Saint-Laurent de Tassin et y ajoutèrent le lac de Chartreuse ; d'autres enfin, à côté de la Montaigne Abismée et de ses laqz, firent figurer, proche le Pas de la Coche mais à l'Ouest, sept petits lacs avec la mention Cœlo (calembour provenant d'un renseignement incompris). Mais l'ossature de toutes ces cartes se rapporte à celle de Sanson d'Abbeville, et nous la trouvons toujours copiée de plus ou moins près par Frédéric de Witt en 1680, par Jaillot en 1690, par Tillemon, l'inventeur du calembour Cœlo, aussi en 1690, par N. de Fer en 1693, etc., etc.

Extrait du Gouvernement général du Dauphiné, par Tillemon (1690).

Le quatrième type des cartes du Dauphiné fut la carte de Beaurain en 1741. Cette carte, dite *Carte du Diocèse de Grenoble, divisé en ses quatre Archiprêtrés*, dédiée à Mgr Jean de Caulet, évêque et prince de Grenoble, constitue sur les trois premières un tel progrès, elle est tellement approchée des résultats qu'allaient donner, aux ingénieurs de Cassini et aux officiers de Villaret et de Bourcet, les méthodes exactes, qu'il nous est impossible d'admettre qu'elle n'ait pas, elle aussi, procédé de travaux et de reconnaissances sur le terrain. Elle justifie encore cette opinion par la quantité considérable de noms de lieux qu'elle donne pour la première fois : citons en passant, dans le massif du Vercors, le Pas de la Claye, le Pas de la Ville, le Mont de Toulleaud ; dans les montagnes d'Allevard, le col de la Croix (Combe Madame), le col du Glandon, le col de Bolian (Bilian), le col des Sept Lacs, le col dè Bariol ; dans le massif du Pelvoux, le col d'Arsine, le col de Romanche (du Clot des Cavales), le col du Teple (de la Temple), les cols de Garanjon, du Cheylar (Sellar), de Lubernais (du Says), de Pissen (Brèche d'Olan), de la Pisse, de la Berche, etc. ; dans les Rousses et environs, le col de Goléon, le col de Martignare, celui de l'Infernet, celui des Trente Combes, le col de l'Œil des Rousses, celui de la Valette, celui de la Cochette (col du Couard), celui de la Moy (col du Sabot, ancien col Vaujani). Cette carte donne la leçon Col de Galubier et marque le lac de la Musette. La figuration des montagnes y est également en grand progrès sur les perspectives cavalières jusqu'alors adoptées.

Elle fut suivie de près par la confection des beaux travaux de Cassini, de Villaret et de Bourcet, de Capitaine, etc. ; mais les cartes de Cassini ne furent mises à la portée du public qu'en 1815, et les autres ne paraissent pas avoir été très connues.

Malgré son exactitude — ou peut-être à cause de cette exactitude même — la carte de Beaurain fut peu estimée par les cartographes de la fin du XVIIIe siècle, et les cartes de Crépy (1743), de Le Rouge et de Bailleul (1745),

Fragment de la Carte du Diocèse de Grenoble, par Beaurain (1741).

de Robert de Vaugondy (1748 et 1751), de Bonne (1771) préfèrent suivre les traces de Tillemon et consorts. Il faut en venir à l'Atlas National de Dumez, dit Atlas de Chanlaire (1790), pour voir reprendre les saines leçons de Beaurain, ou peut-être plutôt pour voir donner une reproduction de Cassini, dont les auteurs de l'Atlas durent pouvoir consulter les épreuves.

Telle fut pour notre pays de Dauphiné la genèse des cartes résultant de travaux et d'efforts individuels. Elles devaient s'effacer naturellement devant les tracés résultants des travaux géométriques sur le terrain, mais il est intéressant de rappeler les noms de ces hommes qui, à une époque où les communications étaient si difficiles et la montagne si peu fréquentée, avaient réussi à recueillir et à mettre en œuvre des notions si importantes et si approchées de la vérité.

En constatant les étapes rapides mais laborieuses par lesquelles a passé en si peu de temps la connaissance du relief terrestre, on se rend compte de l'immense effort que représentent nos cartes actuelles, et on se sent rempli d'indulgence pour les lacunes qui peuvent encore s'y trouver. Les œuvres des hommes ne sauraient atteindre à la perfection, et le temps que l'humanité a consacré à celle-ci est encore trop restreint pour qu'on puisse raisonnablement lui demander davantage.

Henri Ferrand,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Lyon).

V

TRIANGULATION GÉODÉSIQUE

DES

MASSIFS D'ALLEVARD, DES SEPT-LAUX ET DE LA BELLE-ÉTOILE

(Par M. P. Helbronner)

INTRODUCTION

Sources vives de puissance morale et d'énergie intellectuelle aussi bien que de vigueur physique, dès la plus haute antiquité, les sommets des hautes montagnes étaient environnés d'une atmosphère de crainte et de respect qui se traduisait par un enthousiasme religieux et patriotique : les dieux habitaient l'Olympe, Apollon et les Muses régnaient sur le Parnasse... ainsi l'avaient établi les fictions charmantes de l'imagination des Grecs, pour ne parler que de ce peuple chez lequel les conceptions intellectuelles avaient atteint dans l'art et dans la science le maximum de leur éclat.

Leur génie, véritable créateur des méthodes actuelles, aussi bien scientifiques avec Aristote et ses successeurs, qu'artistiques avec les maîtres de la sculpture du siècle de Périclès, avait su, de plus, combiner ses deux facultés maîtresses et les faire servir l'une à l'autre : ils en avaient donné une démonstration éclatante dans ce chef-d'œuvre du Parthénon aux dimensions relativement restreintes, mais qui paraît immense par les courbures

insensibles, calculées mathématiquement, de ses lignes architecturales.

C'est de l'esprit grec que notre esprit, à nous Français, se rapproche le plus : c'est chez lui que notre génie national a puisé ses aspirations et ses idées élevées, qui donnent à notre pays la suprématie incontestée dans les arts. Malgré la nuit qui l'a recouvert pendant tout le Moyen âge, il s'est réveillé plus vif que jamais et de sa renaissance a daté l'ère de nos grandeurs artistiques et scientifiques. Successivement tout ce qui le composait s'est révélé à nouveau, et, si cette éclosion n'a pas été simultanée dans toutes les branches de l'esprit, elle a néanmoins suivi son développement complet. Certes, le président de Brosses, vivant cependant à une époque de gloire littéraire, a pu écrire des lignes peu aimables pour la montagne, mais bien avant lui saint François de Sales pressentait le rôle qu'elle jouerait plus tard dans le bonheur des hommes... Il fallut toutefois le grand mouvement des idées du XVIII[e] siècle pour ramener les regards vers les sommets et leur créer le culte qui a grandi sans cesse depuis ce moment.

De France, ou de région d'influence française, est partie cette estimation nouvelle des grands spectacles de la nature : admirable faculté de l'esprit humain de changer en merveilles ce qu'il avait jugé jusque-là indigne de ses soins ! Nous avons donc, à ce moment, fermé le cycle et fini de retrouver toutes les admirations de nos ancêtres intellectuels. Si nous n'avons pas, comme eux, placé la divinité sur nos hauts sommets, majestueuses assises étincelantes de blancheur sous un dais d'azur, plus grandioses cependant que les croupes dénudées du Péloponnèse ou les arêtes rectilignes du Pentélique et de l'Hymette, c'est que nous avons appris à les mesurer ; mais sur leurs neiges ou leurs rochers nous nous sommes sentis rapprochés d'elle.

Le culte que nos contemporains ont voué à ces merveilles de la nature leur a fait appliquer les méthodes d'art et de science que les Grecs ont créées et qui ont été

utilisées à la description précise de ces régions, travail qui n'a nulle part été poussé — au début du moins — avec autant d'amour et de passion qu'en France.

La connaissance précise et détaillée du sol natal n'est-elle pas, en effet, un des plus vifs désirs de celui qui l'aime, puisqu'il est convenu, avec raison d'ailleurs, qu'on ne possède vraiment un bien que quand on le connaît entièrement ?

Et nous possédons des biens inestimables : parmi toutes les splendeurs de notre territoire, varié de si différentes merveilles, d'aucuns penseront qu'il n'en est pas de comparables à nos magnifiques montagnes de la frontière du Sud-Est !... Et beaucoup sentiront qu'ils ne les possèdent pas autant qu'ils pourraient, puisque hélas ! la description détaillée et scientifique en offre bien des lacunes.

Quelle application, cependant, le génie national, caractérisé par cette union intime de l'art et de la science, ne doit-il pas trouver dans l'étude du sol, puisque celle-ci entraîne et nécessite le double jeu d'un travail technique et d'un travail artistique ? Et certes, si la direction du travail de notre Carte de France a subi, dans sa longue élaboration, des déviations successives, ce ne sont pas les hommes de valeur qui ont manqué à son exécution : il suffit d'ouvrir les deux magnifiques ouvrages du général Berthaut[1] pour apercevoir la florissante pléiade de savants artistes qui, non seulement en France, mais sur tous les continents, ont promené pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle et tout le XIXe siècle l'étroite union de la science et de l'art dans leurs travaux de géodésie, de topographie et de cartographie.

Et cependant, malgré les ressources du génie français, nous sommes dépassés aujourd'hui dans les études de reconnaissance de notre sol par celles que les nations voisines ont exécutées sur le leur. Nous avons été leurs

1. 1° *La Carte de France*, par le colonel BERTHAUT, 2 vol. in-4. Imprimerie du Service géographique de l'Armée : 2° *Les Ingénieurs géographes*, du même auteur, 2 vol. in-4. Imprimerie du Service géographique de l'Armée.



professeurs ; notre carte de Cassini d'abord, puis celle du Dépôt de la Guerre, leur ont servi de modèle. Encore au début du second Empire nous paraissions maîtres incontestés en Europe de la géodésie et de la cartographie. Pendant ce temps, ces sciences prenaient à l'étranger un essor tel qu'aujourd'hui nous ne pouvons regarder sans un œil d'envie les savantes et belles reproductions de leurs régions montagneuses. Les tirages en plusieurs couleurs des feuilles de l'Atlas fédéral suisse paraissent notamment les plus beaux exemples de la combinaison de la science et du sentiment artistique.

Nous nous sommes heureusement ressaisis, et l'élan est donné. Tandis que sous l'impulsion de l'Etat, notamment du Service géographique de l'Armée, l'exécution des plans directeurs se poursuit sur plusieurs points de la France, que différents fragments d'une nouvelle carte au 50 000e sont achevés, qu'un groupe de savants officiers opère la triangulation et le levé topographique de toute l'Algérie, l'initiative privée s'est emparée des hautes régions des Alpes : MM. J. et H. Vallot ont donné l'exemple admirable que tout le monde sait, et leur carte du massif du Mont-Blanc au 20 000e constituera à elle seule un travail de valeur unique tant par la rigueur des méthodes et des mesures que par la fidélité de reproduction graphique du terrain.

Frappé, dès mes premières campagnes dans les Alpes, de l'insuffisance scientifique et pratique de notre 80 000e vis-à-vis surtout des travaux suisses et italiens, j'avais caressé la pensée de voir l'alpinisme se mettre au service de la description de nos magnifiques montagnes, œuvre passionnante s'il en est, de science, d'amour de la nature et d'art combinés.

J'eus le bonheur d'assister à la naissance de la Commission de topographie du Club Alpin, qui consacrait mon vœu et allait permettre de canaliser les efforts individuels.

Il ne m'appartient pas de dire ce qui a été fait dans les premiers moments de l'existence de cette Commission :

c'est celui qui l'a mise sur pied, qui l'a défendue et qui en est l'âme savante et dirigeante, qui pourrait seul en parler avec autorité.

Qu'il suffise donc de dire que la Commission, s'étant attachée tout d'abord à classer les critiques nombreuses émanées de touristes, proposa de s'attaquer aux massifs les plus mal figurés sur la carte du Dépôt de la Guerre. Et voilà comment, heureux de participer, dès le début, à cette idée qui m'occupait depuis si longtemps, je me permets de présenter aujourd'hui le résultat de ma campagne géodésique de 1903 dans les massifs d'Allevard, des Sept-Laux et de la Belle-Étoile.

I

OPÉRATIONS D'ÉTABLISSEMENT DE LA TRIANGULATION

1° LIGNES GÉNÉRALES

Avant d'entrer dans le détail des opérations, il est nécessaire d'exposer les idées qui ont présidé à ce travail.

Dans l'esprit des membres de la Commission, — unanimement, — il fut reconnu qu'un travail de revision et de correction de la carte actuelle, étant donnés la complexité des inexactitudes et le grand nombre d'oublis, ne pouvait matériellement pas s'exécuter. Dans l'impossibilité de rectifier les planches originales elles-mêmes, il eût fallu faire éditer une carte reproduisant celle du Dépôt de la Guerre avec les rectifications, ce qui aurait produit une œuvre bâtarde et sans unité. On estima donc préférable de faire un travail entièrement neuf, n'empruntant que le strict minimum au Dépôt de la Guerre, c'est-à-dire la base de départ, et de le décomposer en géodésie d'une part et topographie de détail d'autre part, la seconde se basant sur la première.

Sans chercher l'unité dans les travaux à venir, le vœu

fut toutefois émis d'opérer avec des méthodes qui pussent s'étendre à l'ensemble des Alpes. C'est ainsi que la carte au 20 000e, préparée par MM. Vallot dans le massif du Mont-Blanc, fut prise comme le type idéal de ces ouvrages. Les méthodes d'opération sur le terrain, puis de calculs dans le bureau, sont celles qui résultent de la grande expérience qui a présidé à ce levé sur lequel il est nécessaire de revenir chaque fois que l'on fait allusion à une belle œuvre de géodésie alpine.

Quant au choix des points trigonométriques, le but cherché étant particulièrement alpin, il était tout naturel de déterminer, avec la plus grande précision possible, tous les sommets de pics, d'aiguilles ou de cols dont la littérature des alpinistes de ces vingt dernières années a maintes fois demandé les données exactes. Ces points, beaucoup plus rapprochés les uns des autres que ceux du 1er, du 2e et du 3e ordre de l'État-Major, sont évidemment les plus intéressants pour notre connaissance des montagnes. Ce sont eux qui déterminent les arêtes schématiques des chaînes, dont le sous-détail peut encore s'exécuter avec une très suffisante précision au moyen des *perspectives photographiques*. Mais, indépendamment de leur fixation, il est nécessaire d'avoir la détermination exacte de nombreux points dans les vallées, ainsi que d'autres à mi-hauteur reliant ces deux catégories sur les crêtes et dans les thalwegs.

Il faut de plus considérer que la question des altitudes est une des préoccupations principales du montagnard. Or l'on sait que l'on ne peut obtenir des altitudes sûres que si l'on est en possession d'une rigoureuse planimétrie.

En conséquence, les différents travaux, tant sur le terrain que dans le bureau, eurent lieu dans l'ordre chronologique suivant.

Avant la campagne d'été, une étude approfondie de la représentation de la carte au 80 000e et de tous les articles parus dans les Annuaires des différentes sociétés alpines me permit de déterminer les points à fixer tant pour leur importance géographique, comme jalonnant

les lignes de partage des eaux principales ou secondaires, que pour leur importance comme sommets intéressant l'alpinisme.

Indépendamment de ces points, une série de stations dans la vallée ou sur les pentes fut projetée pour compléter le canevas de la triangulation, tout en laissant le choix de l'emplacement définitif à l'inspiration du moment. Les points géodésiques du 1er ordre et du 2e ordre du Dépôt de la Guerre furent naturellement compris parmi les points à stationner.

Dans les 170 kilomètres carrés de terrain environ que couvre ma triangulation, il ne se trouvait qu'une seule station du premier ordre du Dépôt de la Guerre : le sommet du Rocher-Blanc des Sept-Laux, appelé également Rocher de la Pyramide [1].

Parmi les points du 2e ordre du Dépôt de la Guerre, je ne pus en retrouver que trois avec certitude : en premier lieu le sommet du Grand-Rocher, à l'Ouest du Grand-Thiervoz ; ensuite, sur sa crête continuée vers le Sud, l'extrémité de celle-ci où j'ai reconnu l'emplacement exact de la Croix de Merdaret [2] dominant le col du même nom ; enfin, au Sud du col de Merdaret, l'éminence appelée Pincerie où quelques pierres plates disposées en cercle représentaient, sans aucun doute, l'assise inférieure du signal de l'État-Major.

Dans le projet primitif, les trois signaux : Rocher-Blanc, Grand-Rocher, Merdaret, devaient servir de points de départ à tout mon travail, puisque l'emplacement des signaux que j'y remaniais ou faisais construire à nouveau était nettement identifié avec celui de l'État-Major, Mais, empiétant dès maintenant sur la suite des faits, je dirai que ce projet ne put être réalisé, car, lors des

1. Cette appellation vient précisément de la pyramide géodésique établie lors de l'exécution de la triangulation générale de la France ; cette pyramide avait à ce moment 4^{m},40 de hauteur, qui se trouvaient réduits à 1^{m},90 lors de ma station. Je l'ai reconstituée à 3 mètres de hauteur.

2. La croix n'existait plus ; mais l'excavation de son pied était encore très nettement visible.



recherches ultérieures, il fut reconnu que les points du 2e ordre du Dépôt de la Guerre n'étaient pas rattachés directement au signal du Rocher-Blanc.

Il fut donc impossible de partir d'une base Grand-Rocher—Rocher-Blanc, ou Merdaret—Rocher-Blanc. Comme, d'autre part, le côté Grand-Rocher—Merdaret eût été trop court, le côté de départ ultérieurement choisi se trouva être Rocher-Blanc des Sept-Laux—Pic du Frêne, tous deux stations du 1er ordre du Dépôt de la Guerre. Sa longueur, qui dépasse 14 kilomètres, peut donc être considérée comme connue avec une grande précision. J'étais ainsi dispensé de rechercher une nouvelle base.

Je reviendrai d'ailleurs avec plus de détails sur le côté de départ, lorsque je passerai en revue l'établissement du travail de bureau.

2° OPÉRATIONS SUR LE TERRAIN

Je reprends la suite chronologique des faits.

Dès que j'eus ainsi projeté provisoirement la triangulation, je me mis en rapport avec le guide Joseph Baroz, du hameau du Grand-Thiervoz, qui me semblait devoir le mieux connaître les courses de cette région et aussi sa toponymie. Je l'envoyai construire un certain nombre de grands signaux ou pyramides en pierres sèches de $1^{m},70$ à 2 mètres de hauteur, principalement sur les hautes pointes et sur les cols du massif d'Allevard.

Quelques autres auraient dû également être construits ; mais l'inclémence du temps retarda Joseph Baroz ainsi que son compagnon, Joseph Rey, chasseur de chamois, que je m'attachai également pour toute ma campagne comme porteur de mes instruments géodésique et photographique.

D'ailleurs le système de signaux fut complété, lors de mes stations, par une nouvelle série de pyramides, ce qui porta leur nombre total à une vingtaine environ.

De plus, je fus heureux de pouvoir utiliser les cairns ou petites pyramides encore visibles sur certains sommets, comme par exemple au Rocher Badon, à la Pyramide-Inaccessible, au Pic des Cabottes, au Pic Bunard, etc.

J'arrivais le 14 juillet 1903 à Allevard, où je trouvais Joseph Baroz. Dès le lendemain, nous commencions les opérations par la station du Mont Mayen.

J'indiquerai tout d'abord les méthodes suivies dans l'établissement d'une station géodésique de montagne ; ces méthodes sont d'ailleurs celles qui ont été préconisées par M. Henri Vallot.

Un point dit géodésique ou trigonométrique, de quelque nature qu'il soit, doit être un repère fixe — ou du moins supposé tel — dont l'emplacement sur l'ellipsoïde terrestre est donné par ses coordonnées géographiques — latitude et longitude — et par son altitude au-dessus du niveau de la mer. Sa détermination exige des mesures plus ou moins minutieuses suivant le degré de précision demandé et l'application à ces mesures de calculs faisant appel à la géométrie, à la trigonométrie et même aux probabilités.

La station faite sur un sommet élevé dans les triangulations de haute montagne comporte les opérations suivantes :

Déterminer un point fixe servant de signal ;

Établir l'instrument en un point voisin de ce signal, et déterminer les éléments qui permettront de réduire au centre les observations faites ;

Niveler rigoureusement le théodolite et, dans le cas actuel, faire dans chaque tour d'horizon le nombre de lectures nécessaire sur les cercles horizontaux et verticaux. Ce nombre peut varier pour plusieurs raisons, notamment la durée du séjour dont on peut disposer et l'état de l'atmosphère. En effet la station n'est, en général, atteinte qu'après plusieurs heures de marche depuis le gîte, et il faut y arriver à une heure assez matinale afin d'avoir le temps nécessaire pour viser certains sommets qui s'em-

brument presque toujours, même par les plus belles journées, vers neuf ou dix heures du matin ;

Enfin, la station géodésique terminée, exécuter avant le départ, si le temps le permet, un tour d'horizon photographique qui donnera des documents de contrôle ou d'identification toujours utiles.

Pour perdre le moins possible des précieuses minutes passées sur la cime, j'ai eu soin de préparer à l'avance la liste des visées que je comptais faire. Je la suivis, autant que possible, en tenant compte, toutefois, des modifications que l'aspect des lieux ou la prévision du temps m'inspiraient. En général, disposant de cinq à sept heures de séjour par station, je pus viser de vingt à trente points en opérant sur chacun d'eux trois ou quatre visées azimutales et une visée zénithale.

Dans leur ordre chronologique, les stations principales (primaires ou secondaires) ont été les suivantes :

1° *Mont Mayen.* — Point différent du point géodésique du Dépôt de la Guerre et situé sur l'éperon Nord-Ouest de la crête [1] ;

2° *Montagne de la Petite-Valloire.* — A 100 mètres d'altitude environ plus haut que le chalet inférieur de Valloire ;

3° *Croix de Merdaret.* — A l'extrémité méridionale de la crête reliant le col du même nom au Grand-Rocher. La station est à l'emplacement exact de l'ancienne croix, point géodésique du 2e ordre du Dépôt de la Guerre (point primaire) ;

4° *Mamelon de Pincerie.* — Au Sud du col de Merdaret. Emplacement exact du point du 2e ordre du Dépôt de la Guerre, sur une crête gazonnée ;

5° *Grand-Rocher.* — Sommet le plus élevé de la crête dirigée du Nord au Sud séparant la vallée du Bréda de la vallée du Grésivaudan. Point du 2e ordre du Dépôt de la Guerre, exactement retrouvé (point primaire) ;

1. Une dépression profonde sépare ces deux points. Un lac circulaire d'environ 100 mètres de diamètre en occupe le fond et ne présente pas de déversoir apparent.

6° *Crest du Poulet.* — Point saillant de la même crête au Nord du Grand-Rocher et à mi-distance approximative entre ce sommet et le point dénommé à tort Crest du Poulet sur la carte de l'État-Major ;

7° *Puy-Gris.* — Point culminant du massif d'Allevard, qui ne fait pas partie des points géodésiques du Dépôt de la Guerre ;

8° *Rocher-Blanc des Sept-Laux.* — Point culminant du massif des Sept-Laux ; identifié avec le point géodésique du 1er ordre du Dépôt de la Guerre. Une des deux extrémités du côté de départ choisi dans le présent travail (point primaire) ;

9° *Rocher Badon.* — Sommet important du massif des Sept-Laux, situé à l'extrémité Nord de l'arête qui le relie au sommet précédent. Complètement différent du point porté avec ce nom sur la carte de l'Etat-Major ;

10° *Pic de la Belle-Étoile* (sommet Nord). — Point central, mais non le plus élevé, de la chaîne du même nom ;

11° *Col de la Vache.* — Dépression située sur la chaîne dirigée du Nord au Sud se détachant du sommet précédent et ayant des vues sur tout le revers occidental du massif des Sept-Laux.

Indépendamment de ces stations, dont la durée a varié de cinq à sept heures, j'ai stationné à un certain nombre de points fixés par relèvement utilisés également pour des visées d'intersection.

L'ensemble des points pouvant être qualifiés de points trigonométriques s'élève à 81 ; il y a en outre 5 points déterminés par deux visées seulement dont les éléments provisoires ne sont donnés que sous réserve.

Les points relevés[1] sont déterminés par quatre visées

1. Un point *relevé* est un point déterminé uniquement par des visées dirigées de ce point, où l'on a stationné, sur des signaux connus de position.

Un point *intersecté* est un point déterminé uniquement par des visées d'intersection.

Un point *recoupé* est un point mixte déterminé partie par des visées issues d'une ou plusieurs autres stations et dirigées sur ce point, partie par des visées issues de ce point et dirigées sur deux ou plusieurs signaux connus de position.

au minimum et les points intersectés par trois. La plupart de ces derniers l'ont été par un nombre plus considérable, s'élevant souvent à sept ou huit.

3° OPÉRATIONS DE BUREAU

Ces opérations ont été les suivantes :

Établissement d'un canevas provisoire au 20 000e, basé, pour les points de départ, sur les coordonnées géographiques obligeamment communiquées par le Service géographique de l'Armée ;

Placement, sur ce canevas, de tous les points trigonométriques, exécuté en principe au moyen du rapporteur et des angles azimutaux, mais en se servant, dans la plupart des cas, à cause de la grande longueur graphique des côtés, de la résolution de triangles provisoires. Cette construction est seulement approximative, puisqu'il n'est pas tenu compte de la réduction au centre du signal et que par suite certains points peuvent être déplacés d'une façon appréciable de leur position vraie ; mais elle est suffisante pour fournir les éléments de la réduction au centre, qui ne nécessite qu'une valeur approchée de la distance des points entre eux ;

Calcul des réductions nécessaires pour ramener au centre les angles azimutaux moyens.

Choix du côté de départ. — On dispose alors des éléments pour le travail définitif, qui doit débuter par le choix du côté de départ. Il a semblé rationnel d'adopter le côté de premier ordre : Pic du Frêne—Rocher-Blanc, appartenant au prolongement du parallèle moyen de la grande triangulation française ; le point Rocher-Blanc est une de mes stations primaires, et le point Pic du Frêne, visé de trois de mes stations, est supposé bien identifié avec le même point du Dépôt de la Guerre[1].

1. Je compte, dans ma campagne projetée pour 1904, stationner au Pic du Frêne pour vérifier le fait.

Le quadrilatère Rocher-Blanc, Pic du Frêne, Grand-Rocher, Croix de Merdaret, fut compensé par la méthode de calcul généralement usitée. Ce quadrilatère est mis en évidence sur le canevas de la triangulation joint à cet article. L'erreur commise sur la somme des angles du triangle Rocher-Blanc des Sept-Laux, Grand-Rocher, Croix de Merdaret, ressortant des lectures azimutales, n'est que de 5 milligrades en trop.

Les longueurs des côtés primaires se trouvent ainsi fixées :

PIC DU FRÊNE — ROCHER-BLANC DES SEPT-LAUX = 14.224m,0.
C'est le côté de départ de ma triangulation ; il est déduit des opérations géodésiques de la Carte de France.
Rocher-Blanc des Sept-Laux — Grand-Rocher = 8233m,2.
Rocher-Blanc des Sept-Laux — Croix de Merdaret = 7114m,8.
Croix de Merdaret — Pic du Frêne = 14 481m,3.
Grand-Rocher — Pic du Frêne = 12 808m,4.

Planimétrie. — La triangulation étant établie sur ces bases de départ, la situation de chaque point trigonométrique a été ensuite obtenue en opérant successivement sur chacun d'eux. Ceux dont l'importance était la plus grande, c'est-à-dire les stations secondaires, furent déterminés les premiers, puis vinrent les points intersectés, et en dernier lieu les points relevés.

La méthode employée, dite « méthode par compensation graphique », est empruntée à M. Hatt, ingénieur hydrographe de la marine.

Voici en quoi elle consiste :

Lorsqu'il s'agit de déterminer un point trigonométrique, les visées partant de points fixés avant lui, ou les visées dirigées de ce point sur des points déjà déterminés, donnent par leur combinaison des triangles d'intersection ou de relèvement. Dans le premier cas, l'on connaît, pour résoudre le triangle, le côté opposé au point cherché et les deux angles adjacents à ce côté ; on en déduit les autres éléments, parmi lesquels les distances du point à établir aux deux points déjà déterminés. Dans le second cas, — celui du relèvement, — l'on ne connaît que l'angle

au sommet cherché et le côté opposé. On ne peut donc fixer la position du point qu'en opérant sur trois points déjà déterminés, opération qui est connue sous le nom de *problème de la carte*. La situation du point est fournie par l'intersection des segments capables des deux angles mesurés, représentés par leur tangente.

Théoriquement, il serait superflu de faire plus de deux visées dans un cas et trois dans l'autre ; pratiquement, au contraire, c'est indispensable. En effet, on peut affirmer que toute visée — même en l'absence de faute — comporte des erreurs systématiques ou accidentelles ; on ne pourra donc espérer se rapprocher de la vérité qu'en multipliant suffisamment le nombre de ces visées. En exécutant donc les calculs qui traduisent directement les observations, il n'arrivera jamais que les différentes valeurs obtenues. pour un même côté, seront identiques. La méthode de compensation graphique permet de déterminer la longueur la plus probable à adopter. En effet, les calculs ne conduisant pas à un point unique, les droites représentant les visées forment un polygone qu'il est facile de représenter sur le papier à une échelle plus ou moins grande (1 centimètre ou même 5 centimètres par mètre par exemple), pour en prendre le centre en se laissant guider par les principes de la théorie des erreurs.

M. Hatt a donné la solution de ce problème, sur lequel je n'insisterai pas davantage[1]. Le point étant défini graphiquement, il est facile d'appliquer, à l'angle déterminant chacune des droites du polygone, une correction (en général très faible), de façon à les ramener toutes à passer par ce point. Les angles étant ainsi tous corrigés, les longueurs des côtés sont données par de nouvelles résolutions de triangles dont la vérification se fait immédiatement par la concordance des résultats avec ceux fournis par le graphique.

1. M. Henri Vallot a exposé la méthode de M. Hatt dans le tome Ier des Annales de l'Observatoire du Mont-Blanc Je renvoie ceux que cette question peut intéresser à cet article, dans lequel l'auteur a donné quelques développements nouveaux à l'application de cette methode.

Je tenais à entrer dans cette rapide description de la méthode pour expliquer comment certains points de la triangulation ont été déterminés par huit ou dix visées. Cette méthode a le grand avantage de rendre compte à chaque instant de l'erreur commise, et de traduire matériellement la visée aux environs du but sur lequel elle est dirigée.

Les points trigonométriques sont donc déterminés par plusieurs triangles dont les côtés et les angles sont définis de la façon indiquée ci-dessus. Un tableau général récapitulatif de tous ces éléments a été établi pour la triangulation actuelle. Les longueurs des côtés y sont données au décimètre, les angles à dix ou cinq secondes décimales.

Mais ces éléments qui définissent les points les uns par rapport aux autres sont insuffisants pour les placer sur l'ellipsoïde terrestre. Une nouvelle série de calculs partant des positions des points de départ extraites de la grande triangulation française a donc donné pour chacun d'eux leur position sur cet ellipsoïde, c'est-à-dire leurs coordonnées géographiques, dont la liste se trouve à la fin de cet article.

Altimétrie. — La planimétrie terminée, les opérations ont ensuite porté sur les altitudes. Chaque série de visées azimutales ayant été accompagnée sur le terrain d'une visée zénithale, tout point intersecté ou relevé s'est trouvé doté de plusieurs nombres oscillant autour de l'altitude vraie.

Dans chaque cas, le calcul est conduit de façon à obtenir la dénivelée entre le point stationné et le point visé. La distance de ces deux points est d'abord corrigée du déplacement de l'appareil par rapport au signal et de l'accroissement de cette distance avec l'altitude. Cette seconde correction est indispensable, car il faut tenir compte de ce que la surface de la terre étant, autour d'un point, assimilable à celle d'une sphère, la distance entre deux droites, dites verticales, n'est pas la même au niveau

de la mer et à un niveau plus élevé puisque ces deux droites se rencontrent au centre de la terre et par suite sont convergentes. Or, toute la planimétrie a ramené les longueurs au niveau de la mer : elles sont donc toutes inférieures à la réalité d'une quantité proportionnelle à leur grandeur et à leur altitude. D'autre part, tous les angles zénithaux obtenus sur le terrain doivent être corrigés de l'erreur de collimation de l'instrument. Cette erreur se déduit de l'étude de l'ensemble des visées réciproques de deux stations du levé. La formule H = Ktg*i* donne H, c'est-à-dire la dénivelée « brute » dans laquelle K est la distance du point stationné au point visé et *i* l'angle au-dessus ou au-dessous de l'horizon, ces deux données ayant été préalablement corrigées comme il vient d'être dit. La dénivelée exacte *d*N est obtenue en corrigeant H de la hauteur des signaux au-dessus ou au-dessous de l'axe du théodolite, ensuite de la sphéricité et de la réfraction dont l'importance est souvent considérable, puis d'une correction toujours très facile nécessitée par le défaut de parallélisme des verticales dans les deux stations.

J'ai procédé pour les altitudes comme pour les positions planimétriques, c'est-à-dire en partant de points établis d'une façon précise et opérant successivement de proche en proche[1]. Les points de départ, basés sur les altitudes du Dépôt de la Guerre, résultent d'une compensation entre celles-ci et les dénivelées trouvées par mes visées pour les stations du Rocher-Blanc des Sept-Laux, du Grand-Rocher, de la Croix de Merdaret et du Mamelon de Pincerie.

Les altitudes de départ (sol au pied des signaux) ont été fixées ainsi :

Rocher-Blanc des Sept-Laux.	2929m.6
Grand-Rocher.	1929m,8

1. Toutes les altitudes données devront être corrigées de l'écart constant qui pourra être reconnu lorsqu'on rattachera les altitudes des points de départ au nivellement général de la France, plus récent et plus précis que le nivellement géodésique du Dépôt de la Guerre.

Croix de Merdaret.	$1840^{m},9$
Mamelon de Pincerie.	$1823^{m},8$

L'altitude de chaque point trigonométrique a été l'objet d'un calcul de moyennes entre tous les chiffres obtenus quel qu'ait été leur nombre, l'écart des valeurs extrêmes a rarement dépassé 2 mètres, ce qui permet de supposer qu'abstraction faite de la correction éventuelle dont il a été question ci-dessus, ces altitudes peuvent être considérées comme exactes à 1 mètre près[1].

Ce résultat est dû surtout à la longueur modérée des visées et à une détermination très rigoureuse de l'erreur de collimation de l'éclimètre employé.

Levés photographiques. — La triangulation étant ainsi terminée en planimétrie et en altimétrie, il en résulte sur l'étendue de terrain étudiée, d'environ 170 kilomètres carrés, un semis de points dont les relations ne sautent pas aux yeux. Un tracé schématique, il est vrai, pourrait les relier de façon à constituer les lignes de séparation principales des vallées, puisque je me suis appliqué à fixer, parmi ces points, presque tous les sommets et cols de ces arêtes. Mais, ayant emporté dans toutes les ascensions la jumelle stéréoscopique Belliéni de $0^{m},115$ de distance focale, j'ai pu prendre toute une série de panoramas photographiques complets ou de fractions de panoramas, dont les épreuves, soumises aux méthodes de levés par les perspectives, ont permis de déterminer les lignes d'arêtes intermédiaires entre les points géodésiques.

1. Comme exemple, je transcris ici le calcul déterminant l'altitude du Rocher d'Arguille, au sommet duquel cependant aucun signal n'était établi :

ROCHER D'ARGUILLE (Sol rocheux).

Visé du Signal de Petite-Valloire.	$2888^{m},9$	Moyenne : $2.888^{m},7$
Visé de la Croix de Merdaret.	$2889^{m},5$	
Visé du Grand-Rocher.	$2888^{m},8$	
Visé du Puy-Gris.	$2889^{m},0$	
Visé du Rocher Badon.	$2888^{m},0$	
Visé du Rocher-Blanc des Sept-Laux.	$2888^{m},3$	
Visé du Pic de la Belle-Étoile (Sommet Nord).	$2888^{m},7$	

Altitude adoptée en mètres : *Rocher d'Arguille* (Sol) 2,889 mètres.

Des tours d'horizon photographiques complets ont été pris aux sommets du Puy-Gris, du Pic Nord de la Belle-Étoile et du Rocher-Blanc des Sept-Laux ; des tours d'horizon partiels l'ont été au Mont Mayen, au Grand-Rocher, au col de Merdaret, au col d'Arguille, au col de l'Homme, au col des Sept-Laux. Enfin différentes vues isolées ont été prises dans plusieurs stations trigonométriques.

Les épreuves 8 × 9 agrandies, en général en 30 × 40[1], ont permis de déterminer plus de 60 nouveaux points sur les arêtes reliant les pics ou cols déterminés par la triangulation.

L'appareil employé, muni d'objectifs Zeiss, comporte un décentrement vertical de 17 millimètres ; il est pourvu d'un magasin de 24 plaques. Les clichés ont été exécutés avec des écrans jaunes ralentissant douze fois. Le temps de pose a varié de 1/15 de seconde à une seconde[2].

Comme il est difficile de donner, dans le format de

1. Ces dimensions correspondent à une distance focale de 0m,517, reconnue d'ailleurs trop grande pour l'application au levé par les perspectives ; la meilleure dimension serait le 13 × 18, ou encore le 18 × 24, correspondant respectivement à des distances focales de 0m,23 et 0m,31.

2. J'ai continué également avec cet appareil les études de téléstéréoscopie commencées l'année précédente. Passant des distances variant de 4 à 8 kilomètres aux éloignements considérables des panoramas pris de sommets élevés, j'ai eu notamment la chance de réussir un téléstéréoscope sur la chaîne du Mont-Blanc à plus de cent kilomètres de distance moyenne. Les deux téléphotographies qui le composent ont été prises à huit jours d'intervalle du sommet du Puy-Gris et du sommet du Rocher-Blanc des Sept-Laux, c'est-à-dire à environ 1,350 mètres d'écartement mesurés sur une perpendiculaire à l'axe médian de visée. Quoique le Puy-Gris soit plus rapproché que le Rocher-Blanc de six kilomètres du massif du Mont-Blanc, les yeux superposent sans difficulté les deux épreuves. La pose a duré deux secondes avec un écran jaune ralentissant douze fois ; l'appareil était placé sur le pied du théodolite, beaucoup plus stable que le pied photographique pliant. Ce téléstéréoscope met en relief les six plans suivants : en avant l'Aiguille des Glaciers et le glacier des Glaciers, — en deuxième ligne, l'Aiguille de Trélatête et le Dôme de Miage, — en troisième, l'Aiguille de Bionnassay, le Dôme du Goûter, l'arête des Bosses, le sommet du Mont-Blanc, le Mont-Blanc de Courmayeur, les Aiguilles-Grises, — en quatrième, l'Aiguille du Goûter d'une part et d'autre part l'Aiguille-Blanche et l'Aiguille-Noire de Peuteret, — en cinquième, la Dent du Géant et le Mont Mallet, — en sixième, les Grandes-Jorasses.

l'*Annuaire*, l'ensemble du levé géodésique effectué, à une échelle suffisante pour mettre en valeur les détails, je joins à cet article une planche comprenant trois cartons représentant trois des parties principales de ce levé. Le premier comprend les environs du Puy-Gris, centre de ce qu'on est convenu d'appeler le massif d'Allevard ; le second, la partie orientale et septentrionale du massif des Sept-Laux ; le troisième donne la région principale du massif de la Belle-Étoile. Ces trois cartons, exécutés à l'échelle du 20 000e, donnent en traits noirs le tracé réel des chaînes. Les traits rouges reproduisent le tracé agrandi de l'édition la plus récente de la carte de l'État-Major.

II

ÉTUDE DESCRIPTIVE — POINTS PRINCIPAUX DE LA TRIANGULATION

1° BIBLIOGRAPHIE

Dans l'étude qui va suivre, j'aurai souvent l'occasion de citer les travaux des alpinistes qui se sont occupés de ces massifs. Je réunis ici les titres des principaux articles ou notices parus dans les diverses publications alpines.

1° *Annuaires du Club Alpin Français.*

1880. — Explorations dans le massif d'Allevard, par M. H. Ferrand.

1882. — Dix jours en Dauphiné et en Oisans. Le Puy-Gris, 2940 mètres (massif d'Allevard), par M. Ch. du Boys.

1884. — Le Bec d'Arguille (2887 mèt.). Première ascension, par M. G. Bartoli.

1889. — Rochers et Aiguille de l'Argentière du massif de Belledonne et des Sept-Laux, par M. Cadiat.

1890. — La chaîne des Sept-Laux, par M. H. Dulong de Rosnay.

1892. — Première ascension du Pic Central ou Grand Pic d'Argentière, par M. H. Dulong de Rosnay.

1893. — Escalades de rochers dans le massif d'Allevard, par M. H. Dulong de Rosnay.

2° Revue Alpine de la Section lyonnaise du Club Alpin Français.

1899. — Notes sur le massif d'Allevard, par MM. Maurice Paillon, d'Aiguebelle et H. Ferrand.

3° Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné.

1885. — Ascension du Puy-Gris par un nouveau passage, par M. H. Ferrand.

1889. — Une ascension nouvelle : l'Aiguille de Marcieu, par M. de Marcieu.

1898. — Au sujet de la Pyramide-Inaccessible et de l'altitude du Puy-Gris, par M. P. d'Aiguebelle.

1900. — Les montagnes de la Belle-Étoile, par M. L. Béthoux.

4° Revue des Alpes Dauphinoises
(Société des Alpinistes Dauphinois).

1899. — Ascension du Grand-Charnier, par M. Béthoux.
1900. — Une première aux Pattes, par M. Béthoux.

Guide Joanne du Dauphiné (éditions 1899 et 1902).

Allevard et ses environs (route 13).
Les Sept-Laux (route 14).

2° DÉLIMITATIONS GÉNÉRALES DES MASSIFS

Il est nécessaire d'établir tout d'abord les limites de chaque massif telles qu'elles paraissent découler de l'as-

Massif du Frêne.

Pic de la Porte d'Église

Pointes de la Porte d'Ég

Mont-Blanc.

Pic de Comberousse.

Col de Valloire.

Pic du Grand-Gleysin.

Pic de l'Apparence.
(au premier plan)

Puy-Gris.

Rocher d'Arguille.

Pic des Cabottes.

Le massif d'Allevard et le Mont-Blanc depuis le Pic de la Belle-Étoile : fraction d'un agrandissement 30×40 d'un cliché 8×9 ; photographie de M. P. Helbronner.

pect physique des formes extérieures du terrain et de la nature géologique du sous-sol.

Je définirai donc en premier lieu le Massif dit d'Allevard, le plus important des trois en superficie et en développement d'arêtes principales.

Ses limites sont bien nettes : elles circonscrivent les ramifications qui descendent de part et d'autre de la longue chaîne qui vient aboutir, dans sa partie septentrionale, au confluent de l'Arc et de l'Isère. Cette chaîne, dans sa partie méridionale, présente une dépression assez importante connue comme passage depuis longtemps; on y a relevé, en effet, les traces d'une voie ancienne plus importante évidemment que les sentiers ordinaires de montagne : c'est le col de la Croix de la carte du Dépôt de la Guerre, que j'appellerai, d'accord avec M. Maurice Paillon, col de la Croix de Madame, pour le distinguer des autres nombreux cols de la Croix que l'on rencontre dans les Alpes. C'est à partir de là que s'étend, vers le Nord, le massif d'Allevard. On fera le tour de celui-ci en descendant à l'Est par le ruisseau de la Croix ; en se laissant aller à la dérive des eaux, on longera le pied de ses contreforts sur plus de la moitié de son pourtour ; on descendra en effet constamment, d'abord par le ruisseau de la Croix, puis par le torrent des Villards qui amènera dans l'Arc, lequel enfin ira se jeter dans l'Isère que l'on suivra jusqu'à Chamousset. Quittant alors les voies fluviales, on prendra la route qui monte à la Rochette et qui conduit à Détrier sur les bords du Bréda. On remontera celui-ci sur presque tout son corps, et on ne le quittera que près de sa source pour suivre le ruisseau de la Combe de Madame qui ramènera au col de la Croix de Madame.

On remarquera que j'ai laissé en dehors de ce tracé la région comprise dans la partie Nord-Ouest du territoire situé dans la boucle formée par l'Isère et par l'Arc. L'allure géologique et l'aspect de la chaîne qui l'occupe ne permettent pas de l'assimiler à la grande arête principale. Elle a en effet un faciès et une direction rappelant

les massifs jurassiques, et d'ailleurs une profonde dépression la sépare des rameaux septentrionaux du massif d'Allevard.

Dans l'ensemble ainsi délimité, j'introduirai une distinction nouvelle, et je le diviserai en deux parties d'inégale superficie et d'inégale altitude moyenne. Je considérerai au Nord le massif que j'appellerai Massif du Frêne et au Sud celui que j'appellerai Massif du Puy-Gris, en raison de leur sommet le plus élevé. La limite de ces deux subdivisions suit tout le cours du Veyton, passe par la dépression appelée col de Folmartre sur la carte de l'État-Major, et rejoint à Saint-Colomban-des-Villards, par le torrent de Comberousse, la ligne extérieure de démarcation du massif général.

Au point de vue géologique, le massif ainsi délimité est formé de terrains cristallophylliens comprenant des gneiss et des leptynites. Le morceau que j'en ai détaché au Nord-Ouest est, au contraire, de l'étage liasique, précédant dans l'ordre chronologique le jurassique inférieur. Si l'on se reporte à une carte géologique générale des Alpes, on suit ces terrains cristallophylliens sur les bordures occidentale et orientale de la grande chaîne franco-italienne.

Ces terrains du massif d'Allevard se retrouvent rigoureusement dans leur alignement Sud-Ouest—Nord-Est dans la chaîne des Aiguilles-Rouges de Chamonix. D'ailleurs, si deux chaînes peuvent être assimilées dans l'esprit de l'alpiniste qui compare et qui analyse, c'est bien le massif d'Allevard d'une part et celui des Aiguilles-Rouges d'autre part : mêmes directions principales, mêmes roches plus ou moins délitées, mêmes couloirs à pente quelquefois très raide, mêmes éboulis au pied de ces couloirs, mêmes formations lacustres[1], mêmes petits glaciers ; et

1. Par une coïncidence, explicable d'ailleurs, la Combe de Valloire possède un lac de la Laita ou lac Blanc, de même que les pentes du Belvédère des Aiguilles-Rouges viennent aboutir à un lac Blanc. Les eaux de ces lacs tiennent en suspension les mêmes sables cristallins, qui leur donnent la couleur laiteuse.



poussant la coquetterie fraternelle non seulement dans leur constitution physique et dans leur parure extérieure, mais jusque dans leur dimension, elles ont la même taille, c'est-à-dire mêmes altitudes. Continuant la comparaison au delà de ce qui rentre dans la méthode scientifique, j'invite à considérer le tracé du massif des Aiguilles-Rouges publié par MM. Joseph et Henri Vallot[1], et à le comparer au carton donnant dans cet article le massif du Puy-Gris. On s'apercevra que les positions de l'Aiguille du Pouce en sentinelle avancée extérieure à la crête principale, de l'Aiguille de la Glière, de l'Aiguille de la Floriaz et du Belvédère, correspondent presque exactement aux symétriques (par rapport à un point fictif situé par exemple près d'Albertville) des positions du Puy-Gris, du Pic de Comberousse, du Rocher d'Arguille et du Bec d'Arguille, et que les altitudes respectives sont excessivement voisines[2]. Je ne saurais, d'autre part, mieux classer le genre d'ascensions des cimes principales du massif d'Allevard qu'en disant que, comme durée, variété de passages et difficultés, j'ai trouvé la course du Puy-Gris, par exemple, exactement semblable à celles de la Floriaz ou du Belvédère.

Le second massif étudié — celui des Sept-Laux — est juxtaposé au précédent tout le long du torrent de la Combe de Madame et du ruisseau de la Croix. La chaîne principale se soude à celle du massif précédent au col de la Croix de Madame. A l'Ouest, la limite du massif des Sept-Laux remonte le torrent du Bréda depuis son confluent avec le ruisseau de la Combe de Madame, traverse les lacs Carré, Cottepens, du Cos, passe au col des Sept-

1. *Annuaire du Club Alpin Français*, année 1892, p. 16. Il suffit de regarder la carte *à l'envers* pour apercevoir l'analogie que je signale.

2. Altitudes comparées dans les deux chaînes :

Aiguilles-Rouges		Massif du Puy-Gris	
Aiguille du Pouce	2874	Puy-Gris	2911
Aiguille de la Glière	2852	Pic de Comberousse	2871
Aiguille de la Floriaz	2888	Rocher d'Arguille	2889
Belvédère des Aiguilles-Rouges	2966	Bec d'Arguille	2893

Laux, suit les lacs du versant méridional et descend, en suivant le ruisseau des Sept-Laux, jusqu'à l'Eau d'Olle qu'elle remonte pour passer au col du Glandon, d'où elle descend par le torrent des Villards jusqu'à l'endroit où celui-ci reçoit le ruisseau de la Croix, limite méridionale du massif d'Allevard. Le sol de ce massif est également constitué par des terrains cristallophylliens sans scission géologique avec les précédents.

Quant au massif de la Belle-Étoile, sa limite orientale est la limite occidentale du précédent. Au Sud elle se continue par l'Eau d'Olle entre son confluent avec le ruisseau des Sept-Laux et son confluent avec le ruisseau de la Coche. Remontant ce dernier, elle passe au col de la Coche, emprunte un instant le ruisseau de Laval et longe à l'Ouest la falaise qui soutient la montagne du Muret et la montagne des Fanges. Rencontrant alors le torrent qui descend sur Theys, des chalets de Merdaret, elle suit son cours en le remontant ; passant le col de Merdaret, elle descend au Bréda par le torrent du Bourgeat.

Cette dernière délimitation ne s'est pas faite sans hésitation dans mon esprit, car elle a l'inconvénient d'englober deux natures de terrains différents dont la séparation passe sur la chaîne principale à un kilomètre au Nord du col de Voutaret. Ces deux terrains sont divisés par une ligne parallèle aux directions géologiques générales de toute la région septentrionale des Alpes françaises qui peuvent se symboliser par la droite Grenoble-Martigny. Tandis qu'au Nord de cette démarcation, le massif de la Belle-Étoile est composé de schistes chloriteux et de micaschistes parmi lesquels se trouvent quelques débris de terrain carbonifère (par exemple au sommet de la Roche-Noire du Pleynet, où une petite exploitation d'ardoises s'est installée d'une façon intermittente), au Sud les terrains sont les mêmes que dans les massifs d'Allevard et des Sept-Laux, c'est-à-dire composés de gneiss et de leptynites.

Mais l'admission dans une subdivision physique com-

mune de ce défaut d'unité géologique ne peut cependant y faire rentrer, par effet de voisinage, toute la longue chaîne dirigée du Nord au Sud qui prolonge la montagne des Fanges jusqu'à Allevard. Je ne pense donc pas qu'on puisse incorporer celle-ci dans le massif de la Belle-Etoile ; et cela pour bien des raisons, dont les principales sont qu'aucun habitant des vallées ne les a jamais dénommées ainsi, et que leur nature géologique, en les laissant se façonner différemment par les intempéries, leur a donné un caractère de convexités et d'arrondis que la partie élevée de la chaîne de la Belle-Étoile ne partage pas.

Je distinguerai donc une quatrième chaîne — secondaire à la vérité — que j'appellerai chaîne du Grand-Rocher. Elle s'étend sous la forme d'une crête régulière depuis le col de Merdaret jusqu'à Allevard, en présentant comme point culminant le Grand-Rocher et comme autres points saillants le Crest du Poulet et le Crest des Tavernes. Elle a sa limite méridionale commune avec le massif de la Belle-Étoile. A l'Ouest l'Isère, à l'Est le Bréda, au Nord la dépression qu'emprunte la route d'Allevard au Cheylas complètent sa délimitation.

III

1° MASSIF DU FRÊNE

Je ne parlerai pas longuement de cette première région, sur laquelle mes visées ont relativement très peu porté. En effet, en plus du Pic du Frêne, les points que j'y ai intersectés sont peu nombreux. C'est d'abord le sommet à l'Ouest du Pic du Frêne, dont le nom est Pic du Clocher du Frêne et qu'on a souvent pris pour lui[1]. Il fait

1. Cependant dans l'*Annuaire du Club Alpin Suisse* de 1878, M. H. Ferrand a donné un croquis du cirque de Bens pris de la Grande montagne d'Arvillard, dans lequel le Pic du Clocher du Frêne est à sa vraie place, laissant voir à sa droite le Pic du Frêne plus élevé.

partie d'une série de quatre sommets dont chacun mérite d'être déterminé. L'arête qu'ils forment se continue à l'Ouest par la Grande-Bourbière et par les sommets du Grand-Charnier et du Petit-Charnier. Quoique ayant déterminé les positions et l'altitude du Grand-Charnier, je préfère ne pas les publier actuellement, me réservant de les vérifier.

Je ne parlerai donc que du Pic du Frêne et du Pic du Clocher du Frêne.

Pic du Frêne (2811 mèt.). — État-Major : Pic du Frêne. — Recueil des coordonnées du Dépôt de la Guerre : Pic du col du Frêne. — Point géodésique du 1er ordre déterminé en 1830 dans la campagne du capitaine Durand, des ingénieurs géographes. — Altitudes du Dépôt de la Guerre : sommet du signal, 2813m,8 ; sol au pied du signal, 2808m,3[1]. — Grand Clocher du Frêne ou Grand-Crozet du Guide Joanne. — Extrémité Nord de la base de la présente triangulation. N'ayant pas stationné ce sommet, je n'ai pu me rendre compte de la hauteur du signal. Mes calculs m'ont donné une altitude intermédiaire entre les deux altitudes du sol et du sommet du signal du Dépôt de la Guerre.

Vu du Sud et du Sud-Ouest, le Pic du Frêne présente l'aspect d'une tour située à l'extrémité orientale du piédestal qui supporte les quatre pointes de la montagne du Frêne.

Pic du Clocher du Frêne (2796 mèt.). — Sommet immédiatement à l'Ouest du Pic du Frêne. N'est pas signalé sur la carte de l'État-Major.

De ce point se détache au Nord-Ouest l'arête qui rejoint les deux sommets occidentaux de la montagne du Frêne et qui continue sur le Grand-Charnier[2].

1. M. Ferrand, dans l'ascension qu'il a faite en 1878, déclare avoir trouvé un grand signal au sommet (*Annuaire C. A. F.*, 1880).

2. Les visées dirigées sur les autres sommets de cette région, notamment sur la Pointe des Pattes, ne sont pas en nombre suffisant pour en permettre la détermination définitive. Je compte y ajouter de nouvelles mesures ultérieurement.

2° MASSIF DU PUY-GRIS

Cette région, déterminée comme on l'a vu plus haut, offre plus d'intérêt que la précédente au point de vue de l'alpinisme par l'élévation de ses sommets et la variété de ses courses. C'est elle qui a donné lieu également, par suite de sa fréquentation, aux plus vives critiques de la carte du Dépôt de la Guerre.

Je l'étudierai en suivant l'arête principale du Nord au Sud, que je quitterai chaque fois qu'un chaînon secondaire conduira à un point intéressant.

Pic du Grand-Glacier (2781 mèt.). — Appelé également quelquefois Pic de Chermelon. — État-Major : Grand-Glésin (2709 mèt.). — Joanne : Pic du Gleyzin ou Grand-Morétan (2789 mèt.).

Ce sommet est pris, en général, dans la littérature alpine, pour la Pointe du Gleysin. Rien ne semble justifier cette interversion, car la Pointe du Gleysin, qui domine le glacier du Gleysin en son milieu, est plus élevée que toutes les autres cimes qui le bordent, ce qui justifie l'appellation donnée aux glaciers des deux versants et au torrent qui s'échappe au Nord.

Cette pointe détache, vers le Nord, une arête qui sépare la vallée du Veyton de celle du torrent de Gleysin (Glaizin sur la carte de l'État-Major, qui écrit pourtant Grand-Glésin). Sur cette arête j'ai déterminé un des sommets de la montagne de Berlange.

Pic de Berlange (Sommet Nord) (2159 mèt.). — Partie saillante de l'arête plutôt que sommet proprement dit, d'ailleurs comme le Pic de Berlange (2250 mèt.) du Dépôt de la Guerre, situé à environ 700 mètres au Sud de celui-ci.

Mont Mayen (1512 mèt.). — État-Major : montagne des Rambaudes. Ce n'est pas le Mont Mayen, point géodésique du 2e ordre, du Dépôt de la Guerre ; mais il est situé sur le prolongement de l'arête qui porte ce nom sur la carte. Ces deux points sont séparés cependant par une profonde dépression boisée, au fond de laquelle se trouve un

lac de 100 mètres environ de diamètre. Quoique moins élevé que le point désigné sous ce nom sur la carte au 80 000e, c'est un véritable sommet, celui d'ailleurs qu'on aperçoit d'Allevard. Vu de tous les belvédères des trois massifs d'Allevard, des Sept-Laux et de la Belle-Etoile, il se présente de façon très caractéristique, nettement détaché de la crête qui le réunit à l'arête de Berlange. Il rappelle ainsi la Tête-Noire qui prolonge le Prarion au Nord-Est de Saint-Gervais. Il présente toutefois l'inconvénient, au point de vue géodésique, d'être boisé, ce qui explique que les officiers du Dépôt de la Guerre aient cherché plus loin et plus haut une station dénudée. Ils l'ont trouvée à 1 kilomètre environ vers le Sud-Est (point 1688 de la carte : Station géodésique du 2e ordre du Dépôt de la Guerre).

Le signal que j'ai construit n'est pas rigoureusement au sommet. Il se trouve sur le versant Sud et à quelques mètres du mamelon terminal dans une sorte de clairière. C'est une des stations secondaires de ma triangulation.

Je reprends l'arête principale.

Pic du Grand-Gleysin (2828 mèt.). — Etat-Major : Pointe du Grand-Glacier (2827 mèt.). — Joanne : Pointe du Grand-Glacier ou de Chermelon (2827 mèt.). M. Ferrand avait donné l'altitude 2828 mètres dans l'Annuaire du Club Alpin Français de 1880.

Je ne reviens pas sur les raisons qui motivent la dénomination présente. Le Pic du Grand-Gleysin domine en son milieu les glaciers Nord et Sud et la vallée du Gleysin. De Pinsot, au débouché de cette vallée, c'est lui seul qui attire les regards.

Le glacier de Gleysin véritable est situé sur le versant occidental de la chaîne. La carte de l'Etat-Major ne le mentionne pas. Elle porte d'autre part, sur le versant oriental, un glacier de Glésin qui semble être plutôt un ensemble de névés, contrairement à celui de l'Ouest qui présente des crevasses et une petite moraine.

Entre le Pic du Grand-Gleysin et la Pointe du Grand-Glacier il est indiqué un col du Gleysin [1].

1. M. H. FERRAND, *Annuaire C. A. F.*, 1880, p. 152. — Joanne (Guide

Rochermer Badon.
Pic de la Porte d'E
Pics de la Porte d'E
Rocher d'Arguille.
Pic de Comberousse.
Pic de G^de-Valloire.
Selle du Puy-Gris.
Puy-Gris.
Pic du Cl^er du Frêne
Pic du Frêne.
Bec d'Arguille.

Le massif d'Allevard depuis le Rocher-Blanc des Sept-Laux; photographie de M. P. Helbronner.

Col de Comberousse (2667 mèt.). — N'est pas indiqué sur la carte de l'État-Major. — Joanne : col du Grand-Glacier (2740 mèt.). — Ferrand : col du Grand-Glacier. — Ch. du Boys : col du Grand-Glacier (2750 mèt.). Egalement nommé quelquefois col du Puy-Gris.

Je justifierai le nom de col de Comberousse par quatre raisons :

1° Il est ainsi communément dénommé par les chasseurs de chamois et les guides de la vallée du Bréda ;

2° Il conduit directement de cette vallée dans le vallon de Combe-Rousse, ou Comberousse, lequel prend son nom des chalets de Comberousse situés sur le passage du col de Folmartre et du col des Fontaines ;

3° Il est situé immédiatement sous le Pic de Comberousse ;

4° Il ne peut s'appeler col du Grand-Glacier, puisque le sommet qui le domine au Nord n'est pas le Pic du Grand-Glacier, qui a permuté par erreur avec le Pic du Grand-Gleysin sur la carte de l'État-Major.

Du col de Comberousse descend, vers le Nord-Est, le vallon de Comberousse occupé, dans sa partie supérieure, par le glacier de Comberousse (État-Major : glacier du Glésin, partie Sud. — Guide Joanne et plusieurs auteurs : glacier du Puy-Gris). Ce glacier est limité, dans sa partie supérieure, par le Puy-Gris, la Selle du Puy-Gris, le Pic de Comberousse, le col de Comberousse, le Pic du Grand-Gleysin. Il se soude vers le Nord avec quelques-uns des névés qui tapissent les flancs du Pic du Grand-Gleysin. La cote que j'ai déterminée pour le col de Comberousse ne peut être rapportée à un point repérable. Elle représente la partie la plus basse de la crête neigeuse, que j'ai visée notamment depuis la station du Mont Mayen d'où elle se présente de face. Ce n'est donc pas un point géodésique.

du Dauphiné) lui donne la cote 2620 et décrit l'itinéraire du passage par ce col de la vallée du Bréda dans la Maurienne. D'autre part, le tracé qui rejoint sur la carte de l'Etat-Major les deux sommets s'écarte de la réalité : le Pic du Grand-Glacier est beaucoup plus à l'Est que celui que donne la carte sous le nom de Grand-Glésin.

Pic de Comberousse (2871 mèt.). — Ferrand[1] : Pointe de Comberousse (Annuaire C. A. F., 1889, et Annuaire S. T. D., 1885). — M. du Boys (Annuaire C. A. F., 1882) écrit : « Je crois qu'il faut désigner sous ce nom la pointe formant l'origine du chaînon de Pinsot et placée à l'Est du col du lac Noir, sur la ligne de faîte par conséquent. Cependant on l'applique aussi quelquefois à un autre sommet situé à l'Ouest du col du lac Noir et en dehors de la chaîne principale. » Ce dernier sommet paraît être l'une des pointes de l'arête de la Porte d'Église, dont il sera question ci-dessous. — Joanne : Pointe de Comberousse. — Dulong de Rosnay : Sommet de Comberousse (2850 mèt.).

Quoi qu'il en soit, MM. du Boys et Dulong de Rosnay donnent au Pic de Comberousse sa véritable place sur l'arête principale de séparation des eaux. Sur le Pic de Comberousse, j'ai fait construire un signal de $1^m,80$ de hauteur. C'est un des points importants de la présente triangulation. Son accès paraît analogue comme allure générale à celui du Puy-Gris. M. Dulong de Rosnay (Annuaire C. A. F., 1893) en a fait l'ascension par l'arête Ouest et est redescendu par la face Sud. L'accès ordinaire serait, paraît-il, par l'arête Est.

J'abandonne au Pic de Comberousse l'arête principale pour suivre l'arête qui descend vers l'Ouest ; celle-ci a été parcourue d'un bout à l'autre par M. Dulong de Rosnay, qui a donné le récit de ce trajet dans l'Annuaire du Club Alpin Français, 1893. C'est l'**Arête de la Porte d'Église**. — État-Major : la Grande-Valoire Montagne. — Dulong de Rosnay : Pointes de Comberousse.

Pointe Est de la Porte d'Église (2818 mèt.). — M. Dulong de Rosnay avait fixé son altitude approximative à 2800 mètres. Il y a élevé un cairn.

Pointe centrale de la Porte d'Église (2811 mèt.).— Egalement

1. M. Ferrand signale que les officiers de l'Etat-Major ont rejeté en dehors à l'Est la Pointe de Comberousse ; je crois même qu'ils n'ont pas soupçonné sa personnalité et que, quand ils l'ont vue, ils l'ont confondue avec le Puy-Gris.

gravie par M. Dulong de Rosnay, qui a signalé son altitude comme inférieure vis-à-vis de la précédente.

Cette arête sépare le vallon de la Petite-Valloire du bassin de Gleysin. La carte de l'État-Major fait figurer un ensemble de vallonnements dont l'imprécision se traduit sur le dessin topographique par une représentation hésitante. La même carte présente une crête de la Petite-Valloire et une crête du Léat qui partent du point marqué Puy-Gris. Ces dénominations doivent être conservées pour des crêtes situées en-dessous de celle de la Porte d'Église, mais non celle de la Grande-Valloire Montagne qui appartient à un des sommets de la chaîne principale que l'on retrouvera ultérieurement.

L'arête se termine à l'Ouest par le

Pic de la Porte d'Église (2806 mèt.). — Signalé par M. Dulong de Rosnay, qui l'a gravi depuis le Grand-Thiervoz. Le nom de ce sommet provient de l'aspect ogival qu'il présente de la vallée. A l'Ouest l'arête principale se subdivise en trois autres, dont une au Nord qui correspond à la crête du Léat de l'État-Major.

Reprenant l'arête principale au sommet du Pic de Comberousse et la suivant par l'arête Sud-Est qui en descend, on arrive au

Col de Valloire (2758 mèt.). — N'est pas marqué sur la carte de l'État-Major. — Col du lac Glacé ou de Comberousse (Ferrand, Annuaire C. A. F., 1880). — Col du lac Noir ou du lac Glacé (Du Boys, Annuaire C. A. F., 1882). — Col du lac Glacé 2780 mèt. (Ferrand, Annuaire S. T. D., 1885). — Col de Comberousse ou de Valloire 2780 mèt. environ (Joanne, Dauphiné).

Je justifierai le nom que j'adopte de col de Valloire par ce fait que ce col est l'aboutissant direct de la combe et du glacier de Valloire qui descend entre l'arête décrite ci-dessus au Nord-Ouest et l'arête prolongeant la montagne de la Grande-Valloire au Sud-Est. Le nom du col du lac Glacé serait encore admissible s'il n'y avait qu'un seul lac dans cette combe de Valloire : mais on trouve en dessous du col deux autres lacs, le lac Noir et le lac

Blanc, qui pourraient réclamer une part de parrainage. Il me paraît préférable de ne garder comme nom d'un col que celui de la combe qu'il dessert sur son côté le plus fréquenté. Le nom de col de Comberousse, que lui donne le Guide Joanne du Dauphiné, est justifiable puisqu'il conduit également sur le glacier de Comberousse ; mais celui de Valloire, adopté dans la vallée du Bréda, doit seul rester pour éviter la confusion avec le col de Comberousse déjà décrit et possédant un titre plus net que celui-ci pour justifier cette dernière dénomination.

Le col de Valloire est rocheux. J'y ai élevé une petite pyramide de $0^{m},70$ de hauteur marquant la station trigonométrique.

L'arête principale décrit ensuite un arc de cercle de petit rayon et prend une nouvelle direction perpendiculaire à celle qu'elle présente au col de Valloire. Elle forme une muraille qui projette excentriquement à son tournant une ramification d'altitude inférieure et couverte par un névé glaciaire tributaire du glacier de Comberousse au Nord. Dans toute sa partie enneigée, qui s'étend horizontalement sur plus de 100 mètres, elle porte le nom de *Selle du Puy-Gris*. Je n'ai pas déterminé son altitude moyenne. Elle s'éloigne fort peu de celle du col de Valloire. En la suivant vers l'Est, on arrive au pied de l'arête occidentale du Puy-Gris. La Selle du Puy-Gris sépare le glacier de Comberousse, au Nord, du glacier du Puy-Gris ou de Cléraus au Sud. M. Ferrand la nomme col de Puy-Gris et lui donne l'altitude de 2760 mètres (Annuaire C. A. F., 1880, p. 170).

Puy-Gris (2911 mèt.). — État-Major, anciennes éditions : Puy-Gri (2992 mèt.). — État-Major, nouvelles éditions : Puy-Gri (2960 mèt.). — H. Ferrand : Puy-Gris (2960 mèt., Annuaire C. A. F., 1880). — Du Boys : Puy-Gris (2940 mèt., Observation barométrique, Annuaire C. A. F., 1882). — H. Ferrand : Puy-Gris (2960 mèt., Société des Touristes du Dauphiné, 1885). — H. Ferrand : Puy-Gris (2911 mèt., Observation barométrique du 13 juillet 1885, Revue Alpine, 1889). — P. d'Aiguebelle : Puy-Gris (2906 mèt., Observation

à la règle à éclimètre, Société des Touristes du Dauphiné, 1898). — Dulong de Rosnay : Puy-Gris (2992 mèt., Annuaire C. A. F., 1883, p. 54). — Joanne, Guide du Dauphiné, édition 1899 : Puy-Gris (2992 mèt.). — Joanne, Guide du Dauphiné, édit. 1902 : Puy-Gris (2906 mèt.). Tous ces auteurs signalent l'erreur de la carte de l'État-Major qui place le Puy-Gris sur l'arête principale de séparation des bassins du Bréda et de l'Arc. Néanmoins la carte du Guide Joanne exagère en sens inverse, c'est-à-dire place le sommet du Puy-Gris beaucoup trop loin de la crête principale à l'Est.

Dans le numéro d'avril 1899 de la *Revue Alpine*, M. Maurice Paillon a déjà signalé l'inexactitude de la carte de l'État-Major relativement à la position du Puy-Gris. Mais le déplacement de 1'20" environ à l'Est qu'il prétend lui imposer aurait pour conséquence de le transporter dans l'autre sens à une distance beaucoup plus considérable de sa véritable position que celle qu'il voulait corriger.

Station trigonométrique secondaire du présent levé. Transformation du cairn en signal trigonométrique élevé de 1^{m},90 au-dessus du sol du sommet.

J'atteins sur ce sommet un des points les plus intéressants de mon levé géodésique. La constitution de son ossature, de ses lignes schématiques, a, malgré sa simplicité, trompé dans le début les officiers qui s'étaient employés à la fixer en visant sa pointe de stations des chaînes voisines. C'est ce qui peut expliquer l'erreur considérable qui a toujours régné dans la représentation de ce nœud du massif d'Allevard. Vu de la chaîne du Grand-Rocher [1], du massif du Frêne, du Mont Mayen, le beau triangle sombre que forme le Puy-Gris a paru faire partie intégrante de la silhouette de la crête de séparation des eaux du Bréda et du torrent des Villards. Vu des chaînes

1. Le Puy-Gris n'est toutefois pas visible du sommet culminant du Grand-Rocher. Il est caché par l'arête des pointes de la Porte d'Église. Mais à fort peu de distance au Sud il reparaît, et se voit constamment de tous les points de l'arête de la chaîne du Grand-Rocher et de la Belle-Étoile.



orientales, c'est--dire du massif des Aiguilles d'Arves ou de la Tarentaise, c'était encore une pointe saillante du rideau de fond. Ce n'est qu'avec beaucoup de soin et d'attention que son aspect, depuis le massif des Sept-Laux et de la Belle-Étoile, aurait pu déceler sa situation de sentinelle détachée vers l'Est[1]. Quoiqu'il en soit, rien n'est plus triste que l'histoire de ce sommet — point culminant d'un groupe de belles montagnes — ne trouvant sur la carte de France qu'une place précaire vouée aux malédictions des touristes, cherchant partout — non pas un rocher où reposer sa tête — mais un socle où poser ses assises rocheuses, changeant plusieurs fois de position sur la foi des textes rectificatifs des alpinistes, escaladant des cols, eux-mêmes sans position honorable, et réduit à se contenter d'une situation vraie à 300 mètres près ! Avec cela, méconnu, pris pour un autre, ayant servi à édifier la gloire de rivaux avec qui on le confondait ; si l'on réfléchit enfin qu'il a subi les phénomènes de dilatation et de contraction en hauteur les plus effrénés, variant de près de 100 mètres, on conviendra qu'il doit exister actuellement peu de pics, sommets principaux de massifs, aussi mal partagés dans tout le système orographique des Alpes[2].

Aujourd'hui j'espère avoir arrêté cette pérégrination dans le sens horizontal et vertical par les coordonnées géographiques et l'altitude trouvées. J'aurai évidemment un peu diminué son prestige et fait le chagrin de certains habitants de la vallée qui le croyaient, sur la foi de la carte de l'État-Major, plus élevé que le Rocher-Blanc des Sept-Laux, quoique les chiffres documentés de MM. d'Aiguebelle et Ferrand aient dû les préparer à cette fâcheuse

1. Au moyen d'une épreuve téléstéréoscopique prise de la station trigonométrique du col de Merdaret, avec 22 mètres d'écartement. J'ai obtenu l'effet du relief qui rejette le Puy-Gris derrière la crête principale prolongeant au Nord le Pic de la Grande-Valloire et avec laquelle il se trouve fondu pour les yeux.

2. Dans l'*Annuaire du C. A. F.* de 1880, M. Ferrand considère ce pic comme vierge. D'autre part, un *Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné* porte que la première ascension a été faite par M. le docteur Niepce en 1857.

nouvelle. Cet abaissement ne diminuera pourtant pas sa valeur aux yeux des amateurs de belles courses et de beaux panoramas, car celui qu'on y découvre est de premier ordre[1].

Glacier du Puy-Gris (État-Major : glacier de Cléraus.) — S'étend au Sud de la Selle du Puy-Gris et de l'arête qui porte le Puy-Gris. Son déversoir n'est pas, comme l'indique la carte, dans le vallon de Comberousse, mais bien au Sud, dans la combe de Tépey.

Il y a là, en effet, une des plus graves erreurs à relever sur le travail de l'État-Major : en réalité l'arête qui part du Puy-Gris, en se dirigeant droit à l'Est, rejoint la cime de Monteil.

Non seulement cette arête n'est pas figurée sur la carte de l'État-Major, mais elle s'efface pour laisser passer les langues terminales de deux glaciers dont les eaux rejoignent celles du glacier de Comberousse. Par contre, une arête semblable à un mur, pour sa régularité, part de la chaîne principale au-dessus du point marqué col de Valloire et, faisant un crochet vers le Nord, rejoint le Roc

1. Je n'insisterai pas sur la description de ce panorama, que j'ai eu sous les yeux pendant sept heures par un temps splendide. Il a été déjà décrit, et je n'ajouterai aux nomenclatures données que la Dent-Blanche, le Weisshorn et les Mischabel ; je profiterai toutefois de l'occasion pour faire remarquer qu'une vue panoramique d'un sommet d'élévation moyenne, comme celui-ci, mais éloigné de la grande chaîne des Alpes, est souvent aussi fournie que le panorama d'un sommet plus élevé, mais situé au milieu des grands massifs. Si les premiers plans sont inférieurs de grandeur et de majesté, les plans éloignés sont presque aussi intéressants. Me trouvant quelques semaines plus tard sur le sommet du Wetterhorn par un temps d'une pureté semblable, je me permis, malgré la grandeur évidemment tout autre du spectacle que m'offraient à l'Ouest les rochers et les pentes glacées du Schreckhorn, des Fieschhörner et de l'Eiger, de regretter un instant la liberté de vues lointaines que ces géants confisquaient à l'Ouest et dont j'avais profité sur les sommets d'Allevard.

Malgré mes bagages plus encombrants que ceux d'une ascension normale, et une forte épaisseur de neige fraîche, nous sommes montés facilement par l'arête occidentale. Nous n'avions d'ailleurs pas emporté de corde. L'air était si calme au sommet que j'ai pu installer la grande ombrelle de peintre qui protège la bulle du niveau des variations de dilatation et les yeux de la réverbération du papier blanc éclairé.

de Monteit, d'où part vers l'Ouest un embryon d'arête dirigée sur deux pitons isolés au milieu des glaciers. Si les officiers de l'État-Major avaient connu la position détachée du Puy-Gris, nul doute qu'ils n'eussent prolongé son arête orientale (qui ne peut finir brusquement) jusqu'au Roc de Monteit. Cela leur eût évité le changement à angle droit qui se manifeste à l'Ouest du point coté 2501, le changement, moins brusque pourtant, de l'arête peu de temps après son départ de la chaîne principale, et enfin la figuration complète de cette arête qui n'existe pas. J'indiquerai plus loin, à propos du col du Tépey, comment on peut expliquer un des points de départ de cette erreur.

Revenant à la chaîne principale, on la suit dans une direction Nord-Est—Sud-Ouest jusqu'à un sommet très net nommé Rocher-Gris. Cette partie de l'arête a reçu quelquefois le nom de Crête du lac Noir ou du lac Glacé. Elle présente quelques points saillants et aussi une dépression qui est presque un col, déterminés ici par les perspectives photographiques.

Rocher-Gris (2769 mèt.). — Point 2819 de l'État-Major, qui n'y joint pas de nom. — Joanne : Crêtes du Lac Noir (2819 mèt.).

Ce point, dont je n'ai pas trouvé de mention dans la littérature alpine, est d'une altitude très nettement supérieure à celle des crêtes qui l'entourent immédiatement. Sa cime est probablement vierge. La chaîne principale prend au Rocher-Gris la direction Nord-Sud ; elle présente une dépression assez importante qui peut-être serait un passage, et se relève pour former la masse très importante du

Pic de la Grande-Valloire (2890 mèt.). — Point 2854 de l'État-Major, qui ne le nomme pas. — Joanne : Pic de la Grande-Valloire (2854 mèt.). — Ferrand : Pointe du lac Noir (Annuaire C. A. F., 1880). — Du Boys : Pic de la Grande-Valloire (Annuaire C. A. F., 1882). — Dulong de Rosnay : Pointe de la Grande-Valloire (Annuaire C. A. F., 1893).

Cette montagne élevée, très puissante d'assises, très

visible de toute la chaîne du Grand-Rocher, est peu mentionnée dans la littérature alpine. On y parle davantage du ruisseau, de la combe et du chalet de la Grande-Valloire. La cime en est peut-être également vierge[1]. Sa position géographique est d'autre part importante. C'est de son sommet que se détache au Sud-Ouest l'importante ramification qui porte le col d'Arguille et le Rocher d'Arguille et que l'on est tenté de prendre pour l'arête principale : du Grand-Thiervoz c'est en effet elle seule qui s'aperçoit au Sud-Est. En la suivant on trouve d'abord le

Col d'Arguille (2745 mèt.). — État-Major : col de Valloire, sans cote. — Joanne, Guide du Dauphiné : col de Valloire, de Tepey ou Collet de la Folle (2720 mèt., p. 205). — Joanne, Guide du Dauphiné : col d'Arguille (p. 206). — Dulong de Rosnay : col de Valloire (Annuaire C. A. F., 1893). — Ce col, très visible du Grand-Thiervoz, s'ouvre, au haut du glacier d'Arguille[2] (qui ne figure pas sur la carte), entre le Pic de la Grande-Valloire au Nord et le Rocher d'Arguille au Sud-Ouest. Sur la carte, le col de Valloire, qui a évidemment la mission de représenter ce passage, est placé entre le point 2819 au Nord et le point 2854 au Sud. Le Guide Joanne du Dauphiné a traduit ces cotes par des noms et s'est trouvé placer une première fois ce col sous le nom de col de Valloire ou de Tépey entre les Crêtes du lac Noir au Nord et le Pic de la Grande-Valloire au Sud, et une seconde fois à sa vraie place entre le Pic de la Grande-Valloire à l'Est et le Rocher d'Arguille à l'Ouest[3].

1. Je trouve cependant, mais sans détails, l'indication d'une ascension dans la liste des ascensions publiée par l'*Annuaire S. T. D.*, 1889.

2. Signalé par M. Dulong de Rosnay, *Annuaire C. A. F.*, 1893. Ce glacier possède dans sa partie inférieure une moraine considérable sur la crête de laquelle est tracé le sentier du col à son début.

3. Je suis arrivé en effet, après une étude un peu serrée, à comprendre que la description donnée pour le col du Tépey dans le Guide du Dauphiné doit faire double emploi avec celle du col d'Arguille, — seul fréquenté et connu comme passage, — pour lequel cependant aucun détail d'itinéraire n'y est donné. Les guides du pays prétendent d'une part que le passage de la crête n'a jamais été fait entre le Pic de la Grande-Valloire et le Rocher-Gris, et d'autre part la description du premier de ces passages dans le Guide

Le nom de col d'Arguille est justifié par :

1° L'appellation courante et régulière des habitants de la vallée du Bréda, dans laquelle aboutissent ses deux accès directs, puisqu'il est situé sur un chaînon qui s'avance dans l'intérieur de cette vallée ;

2° Sa situation immédiate à l'Est du Rocher d'Arguille et en face du Bec d'Arguille ;

3° Son accès Nord par la combe et le glacier d'Arguille.

Il ne peut, d'un autre côté, porter le nom de col de Valloire, qui appartient au débouché naturel de la combe de Valloire déjà examiné.

Il ne peut, enfin, s'appeler col du Tépey, puisqu'il ne touche d'aucun côté à la combe du Tépey. Si ce nom lui a été attribué par erreur, c'est par suite du fait que, pour passer du versant du Bréda sur celui de l'Arc, il faut franchir un second col appelé col du Tépey, mais placé, celui-là, sur la chaîne principale. En effet l'itinéraire du Grand-Thiervoz à Saint-Colomban-des-Villards comporte la montée de la combe et du glacier d'Arguille, le passage du col d'Arguille, puis une marche de flanc sur la paroi Sud du Pic de la Grande-Valloire qui conduit au grand col du Tépey s'ouvrant à l'Est sur la combe et le glacier du Tépey. La carte de l'État-Major n'ayant pas fait comprendre la nécessité de la traversée de deux cols, on retombe, si l'on ne passe que le col d'Arguille, sur la Combe de Madame qui ramène au Grand-Thiervoz[1].

Joanne, éd. 1899, dit qu'on traverse les pâturages dominés par les escarpements du Rocher d'Arguille au Sud, ce qui ne peut se comprendre pour un passage situé au Nord du Pic de la Grande-Valloire ; enfin il termine en disant qu'on s'élève par une moraine et un petit glacier.

Cette moraine très caractéristique doit être celle du glacier d'Arguille. Dans l'édition 1902 du Guide Joanne, la même confusion subsiste. Les termes exacts sont : « Pâturages pierreux dominés au Sud par le Rocher d'Arguille ».

D'autre part M. Ferrand (*Annuaire C. A. F.*, 1880, p. 151), après avoir délimité le massif de Valloire entre le col de la Croix au Sud et le col de Valloire (col de Comberousse) au Nord, ajoute : « Il n'est traversé que par le collet de la Folla ».

1. Je me suis laissé raconter par plusieurs habitants de la vallée que cet accident était arrivé quelques années auparavant à un ba-

Rocher d'Arguille (2889 mèt.). — Etat-Major, anciennes éditions : Bec d'Arguille (2887 mèt.). — Etat-Major, dernière édition : Rocher d'Arguille (2887 mèt.). — Ferrand : Bec d'Arguille ou Grande-Valloire (2887 mèt., Annuaire C A. F., 1880). — Bartoli : Bec d'Arguille (2887 mèt.), première ascension (Annuaire C. A. F., 1884, p. 484). — Dulong de Rosnay[1] : Rocher d'Arguille (2854 mèt., Annuaire C. A. F., 1893). — Joanne : Rocher d'Arguille (2887 mèt.). — La cote 2889 a été donnée également dans un des Annuaires de la S. T. D.

Cette montagne, avec son contrefort Ouest, achève le contour élevé du cirque de la Grande-Valloire formé au Nord par les crêtes de la Porte d'Église et le Pic de Comberousse et à l'Est par la Crête du lac Noir, le Rocher-Gris et le Pic de la Grande-Valloire ; les deux glaciers de Valloire et d'Arguille, qui y descendent, réunissent leurs eaux dans un mince défilé en dessous de la terrasse élevée portant le lac Blanc ou de la Laita. Ce lac reçoit les eaux du glacier d'Arguille. Quant à celles du glacier de Valloire, elles traversent successivement le lac Glacé et le lac Noir. Un quatrième lac, dit lac de la Folle[1], situé à l'Ouest, envoie ses eaux dans le ruisseau de la Grande-Valloire. La situation de ce cirque est vraiment belle et rappelle, dans sa sauvagerie, des paysages alpestres d'altitude supérieure. Je pense qu'un jour viendra où l'on se décidera à créer, sur les bords du lac Blanc, un refuge modeste qui permettra de faire toutes les cimes un massif du Puy-Gris en très peu de temps. Un magni-

taillon de chasseurs alpins qui, devant aller cantonner à Saint-Colomban-des-Villards, était redescendu sur la Combe de Madame par le fait d'un léger brouillard dissimulant le col du Tepey lors de l'arrivée au col d'Arguille.

1. Cette cote a été évidemment inspirée à M. Dulong de Rosnay par la carte de l'État-Major, qui ne l'accompagne d'aucun nom en la portant au Sud du point qu'elle appelle col de Valloire.

2. Au Sud-Ouest de ce lac la montagne vue de la vallée offre l'aspect d'un sommet isolé qui est connu sous le nom de Grande-Roche. J'ai ajouté à cette dénomination trop vague le qualificatif de « Grande Roche du lac de la Folle ». C'est un point trigonométrique de mon levé. Il a l'altitude 2351. Une petite pyramide est construite à son point culminant.

fique rocher, dont j'ai fait une station trigonométrique, conviendrait parfaitement pour adosser ce refuge. La cote de ce rocher situé près du bord du lac est 2133 mètres[1].

Reprenant la chaîne principale au sommet du Pic de la Grande-Valloire où je l'avais quittée, il se présente immédiatement au Sud le

Col du Tépey (2722 mèt.). — N'est pas placé sur la carte de l'État-Major. — Joanne, Guide du Dauphiné : Collet Brabant. — Coolidge, Annuaire C. A. F., 1878, p. 178 : Collet Brabant.

Il est extraordinaire que la littérature alpine passe ce col presque entièrement sous silence. Son importance est cependant considérable, puisqu'il fait communiquer les deux vallées du Bréda et du torrent des Villards directement par les combes de la Plagne Vaumard à l'Ouest et du Tépey à l'Est. Les guides du Grand-Thiervoz le considèrent comme le passage le plus naturel de ces deux vallées.

J'y ai fait élever une pyramide de 1m,80 de hauteur et de 0m,70 de côté à la base.

L'arête principale continue vers le Sud en présentant quelques points saillants et une dépression immédiatement avant de constituer la crête septentrionale du Bec d'Arguille.

Bec d'Arguille (2893 mèt.). — Carte de l'État-Major, éditions anciennes : Rocher d'Arguille (2893 mèt.). — Etat-Major, nouvelle édition : Bec d'Arguille (2893 mèt.). — Point géodésique du 3e ordre du Dépôt de la Guerre qui est porté dans les recueils d'altitudes avec la cote 2893m,8. — Ferrand : Rocher d'Arguille ou Aiguille Equard (2893 mèt.), Annuaire C. A. F., 1880). — Dulong de Rosnay : Bec d'Arguille (2893 mèt., Annuaire C. A. F., 1893). — Joanne, Guide du Dauphiné : Bec d'Arguille ou Aiguille Equart (2893 mèt., édit. 1899). — Joanne, Guide du Dauphiné : Bec d'Arguille (2893 mèt., édit. 1902).

1. M. Ferrand avait donné la cote 2130 pour le lac Blanc (*Annuaire C. A. F.*, 1880).

Point trigonométrique important du présent levé.

J'y ai fait construire une pyramide de $1^m,80$ de hauteur.

Il domine le glacier de la Combe du Tépey à l'Est et les névés de la Plagne Vaumard à l'Ouest.

L'arête principale continue vers le Sud jusqu'au col de la Croix ; avant de l'atteindre elle projette à l'Est une arête secondaire qui se termine à la Cime de Sambuis.

Cime de Sambuis (2736 mèt.). — État-Major : Cime de Sambuis (2721 mèt.). — Joanne : Cime de Sambuis (2721 mèt.). Il y a plusieurs sommets voisins les uns des autres. Celui que j'indique ici ne coïncide pas en position avec celui de l'État-Major.

Cette arête porte un col, dit col de Sambuis[1], que je n'ai pas déterminé. Elle sépare la Combe du Tépey au Nord de la Combe du Ruisseau de la Croix au Sud.

L'arête principale atteint ensuite le col de la Croix de Madame.

Col de la Croix de Madame (2533 mèt.). — État-Major : col de la Croix (2558 mèt.). — Joanne, Guide du Dauphiné : col de la Croix (2558 mèt.).

Tous les auteurs parlent du col de la Croix. Ce passage est, en effet, fort connu. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, il subsiste sur les pentes occidentales les vestiges d'un sentier fort bien tracé, et probablement très large, qui y aboutissait.

J'y ai fait construire un signal de $1^m,80$ de hauteur.

Le col de la Croix marque la limite de la grande chaîne principale dans la division adoptée pour le massif d'Allevard et celui des Sept-Laux.

3° MASSIF DES SEPT-LAUX

Ce massif, défini comme il a été indiqué précédemment, comprend les plus hauts sommets de toute la région étudiée. La chaîne principale, depuis le col de la Croix de

1 Guide du Dauphiné de Joanne, éd. 1899, p. 206.

Madame, présente une analogie de forme et de direction avec la grande ligne de faîte du massif du Mont-Blanc. Le point culminant, le Rocher-Blanc des Sept-Laux, se trouve, comme le sommet du Mont-Blanc, au point précis du changement de direction ou mieux du point d'inflexion.

En partant du col de la Croix de Madame, l'arête principale, au lieu de descendre directement au Sud, comme l'indique la carte d'État-Major, oblique vers le Sud-Ouest en formant une muraille sans grandes sinuosités, mais présentant plusieurs sommets et une dépression notable méritant le nom de col. De ce col, ou plutôt des parois au Sud de ce col, descend un petit glacier appelé glacier de la Combe de Madame qui, avec le glacier beaucoup plus important du Rocher-Blanc, donne naissance au ruisseau de la Combe de Madame. Ce col a reçu le nom de Brèche de Marmotane (Guide Joanne, édition 1902).

La carte de l'État-Major est ici tout à fait erronée, et le second carton joint à cet article le fera comprendre immédiatement. Dans une vague interprétation, la carte au 80 000e porte le glacier de la Combe de Mad qui, évidemment, représente les trois glaciers du Rocher-Blanc, de la Combe de Madame et d'Argentière. L'arête qu'elle présente part du col de la Croix de Madame, va droit au Sud, puis, faisant un coude brusque vers l'Ouest, atteint les Rochers Billan. La réalité est toute autre : l'arête principale part du col de la Croix de Madame vers le Sud-Ouest et atteint, après une légère sinuosité portant la Brèche de Marmotane et la Brèche d'Argentière[1], l'Aiguille de Marcieu, la première à l'Ouest des Aiguilles d'Argentière. Le triangle attribué en supplément au versant du Bréda par la carte de l'État-Major représente une superficie de 36 hectares.

Tandis que cette arête forme mur de soutènement pour

1. Brèche de l'Argentière, Guide Joanne, Dauphiné, 1902 : « Grand couloir pierreux, puis glacé, en assez bonne pente, situé au N. de l'Aiguille de Marcieu dans la rive gauche du glacier de l'Argentière, et qui fait communiquer ce glacier avec le glacier de la Combe de Madame ».



Pic des Cabottes.

Bec d'Arguille.

Mont-Pourri.

Gd-Bec de Pralognan.
Cime de Sembuys.
Aiguille de la Glière.

Rocher Badon.

Rer-Blanc des Sept-La

Glacier de l'Amianth

Col de l'Amianthe.

Pyramide-Inaccessible

Massif des Sept-Laux (partie Nord), depuis le Pic Nord de la Belle-Étoile; photographie de M. P. Helbronner.

le large glacier d'Argentière situé à l'Est, son versant occidental forme une paroi de hauteur respectable au-dessus du petit glacier de la Combe de Madame.

Glacier d'Argentière. — Carte de l'État-Major : figuration complètement inexacte sans assimilation possible pour la partie glaciaire. — Carte du ministère de l'Intérieur : même représentation sans précision et sans indication de glacier. — Guide Joanne, Dauphiné, édition 1899 : même représentation erronée. — Guide Joanne, Dauphiné, édition 1902 : carte de la page 224, correction exécutée. — Cadiat : glacier de l'Argentière (Annuaire C. A. F., 1889; peut-être le premier à le signaler). — Dulong de Rosnay (Annuaires C. A. F., 1890, 1892, 1893).

Ce glacier a été décrit par tous les alpinistes que les Aiguilles d'Argentière ont fascinés. C'est le plus intéressant parmi ceux des massifs étudiés ici, et, s'il le cède en superficie et régularité au glacier du Rocher-Blanc, il présente des aspects plus imposants dans ses détails. Il se compose de deux masses très inégales, dont la plus importante s'étend immédiatement sous les plus grandes des Aiguilles d'Argentière, c'est-à-dire se termine à l'Est par l'arête qui descend au Nord de la Pointe d'Olle ; la deuxième masse glaciaire située à l'Est de cette arête est beaucoup moins vaste, et est dominée par plusieurs aiguilles de la chaîne d'Argentière moins élevées que les premières.

J'abandonne la chaîne principale, qui détache à l'Est la magnifique paroi des Aiguilles d'Argentière dont le point de jonction avec elle paraît être le sommet de la plus occidentale de ces aiguilles.

Aiguilles d'Argentière. — État-Major : Rochers de l'Argentière. — Littérature alpine : Aiguilles d'Argentière, chaîne des Aiguilles d'Argentière, Crête de l'Argentière. Altitude moyenne des grandes aiguilles donnée par le Guide Joanne du Dauphiné, 1902 : 2950 mètres.

Je les passerai successivement en revue de l'Ouest à l'Est.

Aiguilles d'Argentière, Pointe de Marcieu (2908 mèt.). —

De Marcieu : Aiguille de Marcieu (2742 mèt.), première ascension (Société des Touristes du Dauphiné, 1889). — Cadiat : Aiguille de l'Argentière (2917 mèt., Annuaire C. A. F., 1889). —Dulong de Rosnay : Pic Occidental d'Argentière (Annuaire C. A. F., 1892). — Dulong de Rosnay : Quatrième Aiguille occidentale d'Argentière (Annuaire C. A. F., 1893). — Joanne, Guide du Dauphiné, 1902 : Aiguille de Marcieu.

M. Dulong de Rosnay, qui s'était trompé en estimant, dans l'Annuaire du Club Alpin Français de 1892, que la pointe gravie par M. de Marcieu était l'avant-dernier sommet occidental, a rectifié dans l'Annuaire de 1893, lorsqu'il a fait l'ascension de la deuxième aiguille à partir de l'Ouest. C'est bien du dernier sommet à l'Ouest qu'il s'agit dans la relation de M. de Marcieu (Annuaire S. T. D., 1889).

J'ai fait construire, au sommet de cette pointe, une pyramide de 1^m,80 de hauteur.

Col Cadiat. — Guide Joanne, Dauphiné, 1902 : col Cadiat. Ce col est plutôt une brèche entre l'Aiguille de Marcieu et l'Aiguille Michel. Un couloir neigeux y fait accéder du versant Nord.

Aiguille d'Argentière, Pointe Michel (2917 mèt.) — État-Major : Point 2917 ? — Dulong de Rosnay : Troisième Aiguille occidentale d'Argentière (Annuaire C. A. F., 1892). — Dulong de Rosnay : Grande Aiguille occidentale (2817 mèt., Annuaire C. A. F., 1893). — Joanne, Guide du Dauphiné, 1902 : Aiguille Michel.

Cette pointe, gravie pour la première fois par M. Dulong de Rosnay en 1893, porte le nom d'un de ses guides, François Michel, du Rivier d'Allemont[1].

Comme à la précédente, j'y ai fait construire un signal trigonométrique de 1^m,80 de hauteur.

Aiguille d'Argentière, Pointe Baroz (2904 mèt.). — Dulong de

1. MM. Auguste Reynier et Claude Verne pensent avoir exécuté la première ascension de cette aiguille, à laquelle ils donnent la cote 2930.. Cependant ils avaient le même guide, François Michel (*Annuaire S. T. D.*, 1895, p. 70).

Grand-Pic de la Meije.
Brèche de la Meije.
Le Râteau.
Pic de la Grave.
Glacier de Mont-de-Lans.
Le Jandri.
Gdes-Rousses (l'Étendard).
Gdes-Rousses (Pic Bayle).
Pte d'Olle.
Pte de St-Phalle.
Glacier d'Argentière.
Pte Dulong de Rosnay.
Pte Michel.
Pte de Marcieu.
Rochers de Rochail.
Bec d'Arguille.

Les Aiguilles d'Argentière et les Grandes-Rousses depuis le Puy-Gris ; photographie de M. P. Helbronner.

Rosnay : deuxième Aiguille occidentale (Annuaire C. A. F., 1893). — Guide Joanne, Dauphiné, 1902 : Aiguille Baroz.

M. Dulong de Rosnay, qui la signale, dit : « Pointe basse, négligeable, et qui n'est guère plus qu'un renflement de la crête ». Elle est, en effet, écrasée par les Aiguilles Michel et Dulong de Rosnay.

Aiguille d'Argentière, Pointe... (2900 mèt.). — Probablement la première Aiguille occidentale de M. Dulong de Rosnay ; n'est signalée nulle part. Elle est accolée à l'Aiguille Baroz et semble un obélisque. Elle est vierge. Je ne lui donne pas de nom, laissant à son vainqueur le soin de la baptiser.

Aiguille d'Argentière, Pointe Dulong de Rosnay (2918 mèt.). — Dulong de Rosnay : Grand Rocher d'Argentière, Pic Central ou Grand Pic d'Argentière (2917 mèt.). — Guide Joanne, 1899 : Aiguille Dulong de Rosnay. — Guide Joanne, 1902 : Aiguille de Rosnay.

M. Dulong de Rosnay en a fait la première ascension en 1892.

C'est la plus haute pointe des Aiguilles d'Argentière.

Col Dulong de Rosnay. — Guide Joanne, 1902 : col de Rosnay. Passage accessible sur ses deux faces. C'est un véritable col.

Aiguille d'Argentière, Pointe de Saint-Phalle (2901 mèt.). — Dulong de Rosnay : Aiguille orientale d'Argentière (Annuaire C. A. F., 1892 et 1893). — Guide Joanne, Dauphiné, édition 1902 : Aiguille de Saint-Phalle. — M. Dulong de Rosnay, qui en a fait la première ascension en 1893, lui attribue 2850 mètres (Annuaire S. T. D., 1893, p. 64) ou 2880 mètres (Annuaire C. A. F., 1893, p. 54).

Brèche de Saint-Phalle. — Guide Joanne, Dauphiné, 1902 : Brèche de Saint-Phalle. Entre l'Aiguille de Saint-Phalle et l'Aiguille d'Olle.

Aiguille d'Argentière, Pointe d'Olle (2885 mèt.). — Guide Joanne, Dauphiné, 1902 : Aiguille d'Olle.

Les deux pointes de Saint-Phalle et d'Olle apparaissent comme deux dents canines à côté l'une de l'autre depuis le massif du Puy-Gris ou celui du Grand-Rocher.

Col de Rieu-Claret. — Grande dépression séparant le socle des sept grandes aiguilles du reste de la chaîne d'Argentière. Il débouche dans son versant Nord sur la portion orientale du glacier d'Argentière.

Aiguille d'Argentière, Pointe Reynier (2752 mèt.). — Cette aiguille, qui n'est pas citée dans la littérature alpine, est très nettement dominante dans la seconde série des Aiguilles d'Argentière à l'Est du col de Rieu-Claret.

Les guides de la vallée du Bréda l'ont baptisée ainsi du nom de M. Louis Reynier, qui en a fait la première ascension (Annuaire S. T. D., 1902, p. 181).

Je reprends, au sommet de l'Aiguille d'Argentière Pointe Marcieu, la chaîne principale. Elle y subit un coude brusque vers l'Ouest et s'abaisse pour former le

Col d'Argentière de Madame (2645 mèt.). — N'est pas marqué sur la carte de l'État-Major. — Dulong de Rosnay : col d'Argentière (Annuaire C. A. F., 1893). — Joanne, Guide du Dauphiné, édition 1899 : Brèche d'Argentière[1] ou col d'Argentière. — Joanne, Guide du Dauphiné, édition 1902 : col de la Combe-Madame (2700 mèt.).

M. Dulong de Rosnay écrit (Annuaire C. A. F., 1893) : « Ce col s'ouvre au sommet de la branche orientale du glacier de la Combe entre les Rochers Billau et la quatrième Aiguille occidentale d'Argentière ou Aiguille de Marcieu ».

Je n'hésite pas à conserver le nom de col d'Argentière adopté dans le pays ; j'y ajoute, d'autre part, « de Madame », pour le distinguer des autres cols d'Argentière nombreux dans les Alpes.

Ce col a toujours été fréquenté. J'ai trouvé sur le versant oriental, profondément gravés dans la grande dalle verticale qui est au sommet, le lys de France et la croix de Savoie avec la date 1823. Il y a eu là évidemment une opération de délimitation dont la trace officielle serait facile à retrouver.

1. Comme on l'a vu plus haut, l'édition 1902 reporte la Brèche de l'Argentière sur la crête principale au Nord de l'Aiguille de Marcieu.

J'y ai élevé un signal trigonométrique de 1^{m},70 de hauteur.

Rochers Billan. — État-Major : Rochers Billan. — Littérature alpine : Rochers Billau. — Ferrand, Annuaire C. A. F., 1880 : Rocs de Billian. — C'est la longue arête courant de l'Est à l'Ouest qui forme mur de soutènement de la rive droite du glacier du Rocher-Blanc. La carte de l'État-Major en détache au Nord trois arêtes qui n'existent pas.

Col de la Combe Madame. — M. Dulong de Rosnay le définit dans l'Annuaire du Club Alpin Français, 1893, en le plaçant au sommet de la branche occidentale du glacier de la Combe entre le Rocher-Blanc et les Rochers Billan. Ce col, que j'ai traversé, n'a été déterminé, dans le présent levé, que par des perspectives photographiques.

L'arête continue vers l'Ouest, et atteint le Rocher-Blanc des Sept-Laux.

Rocher-Blanc des Sept-Laux (2930 mèt.). — État-Major : Rocher-Blanc ou Rocher de la Pyramide, 2930^{m},8, et 2931 mètres sur la carte. Point géodésique du 1er ordre du Dépôt de la Guerre, stationné en 1830 dans la campagne du capitaine Durand, qui y avait élevé un signal de 4^{m},40 de hauteur. Ce signal, en forme de pyramide à plusieurs gradins, ne subsistait plus que sur 2 mètres de hauteur lors de ma station. Je l'ai reconstitué et élevé à 3^{m},10 au-dessus du sol. — Littérature alpine : Rocher-Blanc des Sept-Laux, Rocher-Blanc, Pyramide des Sept-Laux, Pic de la Pyramide, Rocher de la Pyramide, Grande Pyramide des Sept-Laux, etc., 2931 mètres.

Ce sommet très connu, très fréquenté, très facile d'accès, est l'extrémité méridionale de la base de la présente triangulation ; c'est une de mes stations les plus importantes, où les visées ont duré près de sept heures par un temps magnifique. La chaîne principale détache au Nord une arête importante qui, s'affaissant d'abord pour former un col sans nom, remonte ensuite au Rocher Badon.

Rocher Badon (2915 mèt.). — N'est pas nommé ni coté sur la carte de l'Etat-Major, qui place un Rocher Badon

en une position symétrique de ce point par rapport au Rocher-Blanc, c'est-à-dire à plus d'un kilomètre et demi du véritable Rocher Badon. Il est signalé, mais sans description, par le Guide du Dauphiné de Joanne (1902), quoique étant un sommet très nettement séparé et se présentant d'une manière très caractéristique de tous les points de la vallée du Bréda. Tous les auteurs ont signalé l'erreur de la carte (Ferrand, Annuaire C. A. F., 1880 : le Mouchillon ou Rocher Badon).

Ce sommet, d'accès très facile en venant du Rocher-Blanc, porte un signal de $0^{m},80$ de hauteur que j'ai pris comme point trigonométrique ; c'est une station secondaire de mon levé.

L'arête continue du Rocher Badon vers le Nord-Ouest et forme deux sommets qui sont la

Pointe de Mouchillon (2367 mèt.) et la **Pointe de Choronde** (2355 mèt.). — Joanne, Dauphiné, 1902 : Pointe de Chauronde.

Glacier du Rocher-Blanc. — Joanne, Dauphiné, 1902 : Glacier du Rocher-Blanc. Il est limité à l'Ouest par l'arête qui court du Rocher-Blanc au Rocher Badon, au Nord par les pentes orientales du Rocher Badon et au Sud par les Rochers Billan. C'est une nappe très régulière qui se joint à l'Est au petit glacier de la Combe de Madame. Quoique ce soit vraisemblablement la plus importante masse glaciaire de tous les massifs étudiés, il n'est pas signalé sur la carte du Dépôt de la Guerre.

Du sommet du Rocher-Blanc des Sept-Laux, l'arête principale se dirige au Sud et s'abaisse pour former le

Col de l'Amianthe (2813 mèt.). — Dulong de Rosnay : col de l'Amyante (Annuaire C. A. F., 1890). — Joanne, Dauphiné, 1899 : col d'Amianthe. — Joanne, Dauphiné, 1902 : col d'Amiante (2700 mèt.).

On passe, en général, par ce point lorsqu'on fait l'ascension du Rocher-Blanc des Sept-Laux en venant du Chalet-Hôtel des Sept-Laux.

Ce col tire son nom des inclusions de serpentine amianthée qu'on remarque sur les roches de l'arête. Le col de

Aiglle d'Argent, Pic de Marcieu.
Bec d'Arguille.
Glacier du Rer Blanc.
Rocher Blanc.
Rocher Badon.
Massif de Taillefer.
Pic de la Gde-Valloire.
Gde-Lance d'Allemont.
Rer d'Arguille.
Gd-Pic de Belledonne.
Gde-Lance de Domène.

Partie méridionale du massif d'Allevard et Rocher-Blanc des Sept-Laux, depuis le Puy-Gris; photographie de M. P. Helbronner.

l'Amianthe est double : le point trigonométrique est situé dans la dépression méridionale.

L'arête se relève et monte au sommet de la

Pyramide-Inaccessible (2915 mèt.). — Etat-Major : Rocher Badon (2917 mèt.). — Dulong de Rosnay (Annuaire C. A. F., 1890) : Pyramide-Inaccessible (2917 mèt.). — Dulong de Rosnay (Annuaire C. A. F., 1893) : Pyramide-Inaccessible des Sept-Laux (2917 mèt.). — Guide Joanne, Dauphiné, éditions 1899 et 1902 : Pyramide-Inaccessible (2917 mèt.).

Ce sommet, qui présente, depuis le haut plateau des Sept-Laux, l'aspect d'une pyramide régulière, ne mérite pas son qualificatif : son ascension a été faite souvent. Il porte un cairn de plus de $1^{m},50$ de hauteur, qui m'a servi de signal trigonométrique, et qui a peut-être été construit lors des opérations topographiques de la carte de France.

Glacier de l'Amianthe. — N'est pas signalé sur la carte de l'État-Major. — Joanne, Guide du Dauphiné, éditions 1899 et 1902 : Glacier de la Pyramide. — J. de Bouchaud, 1876, cité par M. Dulong de Rosnay (Annuaire C. A. F., 1890), l'appelle glacier Blanc. — Glacier de l'Amianthe (appellation générale des Annuaires S. T. D., notamment année 1898, p. 64).

Je justifie le nom de glacier de l'Amianthe : 1° parce qu'il est plus communément appelé ainsi dans le pays ; 2° parce que, situé entre le Rocher-Blanc et la Pyramide-Inaccessible, on sera tenté de l'appeler aussi bien glacier du Rocher-Blanc que glacier de la Pyramide, ce qui créera une confusion ; 3° parce que c'est le chemin du col de l'Amianthe, situé dans son axe général.

Après la Pyramide-Inaccessible, la chaîne principale forme une courbe dont la concavité est tournée vers l'Est. Son arête, horizontale sur une longueur importante, constitue une sorte de bastion que M. Dulong de Rosnay a proposé d'appeler *Rocher des Sept-Laux*. Je pense que ce nom ne peut que prêter forcément à confusion, et je l'ai nommé **Rocher du Lac de Cos**, puisqu'il domine ce lac sur presque toute sa longueur. Il n'est déterminé pré-

sentement que par des perspectives photographiques; M. Dulong de Rosnay lui attribue la cote 2800 environ (Annuaire C. A. F., 1890, p. 108[1]).

Pointe de l'Agnelin (2,743 mèt.). — N'est pas marquée sur la carte de l'État-Major. — Joanne, Guide du Dauphiné, 1902 : « L'Agnelin, contrefort Sud de la Pyramide-Inaccessible ».

M. Dulong de Rosnay, dans l'Annuaire de 1890 du C A. F., a appelé Cime de l'Agnelin la Pointe des Eustaches. Son itinéraire, dit-il, comporte la montée au col de l'Agnelin et la pente située à droite de ce col. L'altitude qu'il donne (2725 mèt.) est d'ailleurs celle qui correspond sur la carte de l'État-Major à l'emplacement de la Pointe des Eustaches.

Col de l'Agnelin (2640 mèt.). — Figure à sa vraie place, mais sans cote, sur la carte de l'État-Major. — Dulong de Rosnay : col de l'Agnelin (Annuaire C. A. F., 1890). — Joanne, Guide du Dauphiné, éditions 1899 et 1902 : col de l'Agnelin (2675 mèt. environ), entre l'Agnelin au Nord et la Pointe des Eustaches au Sud.

Pointe des Eustaches (2728 mèt.). — Carte de l'État-Major : Point 2725 sans nom. — Dulong de Rosnay : Cime de l'Agnelin ou Pointe des Eustaches (2725 mèt., Annuaire C. A. F., 1890). — Guide Joanne, Dauphiné, 1899 et 1902 : Pointe des Eustaches (2725 mèt.).

M. Dulong de Rosnay en a décrit l'ascension dans l'Annuaire du Club Alpin de 1890.

Le point géodésique est situé à peu près au milieu de la longue arête presque horizontale qui forme le sommet.

Pic Bunard (2561 mèt.). — Carte de l'État-Major : Point 2495, sans nom. — Dulong de Rosnay : Rocher Bunard (2495 mèt., Annuaire C. A. F., 1890). — Guide Joanne, 1899 et 1902 : Pointe Bunard (2495 mèt.).

C'est le dernier sommet de la chaîne principale des Sept-Laux. M. Dulong de Rosnay, qui en décrit l'ascension (Annuaire C. A. F., 1890), avait pressenti que l'alti-

1. L'altitude des deux sommets principaux de ce bastion, calculée sur les photographies, serait 2835 et 2836.

tude donnée par l'État-Major était inférieure à la réalité.

Entre la Pointe des Eustaches et le Pic Bunard, M. Dulong de Rosnay signale le col des Eustaches (Annuaire C. A. F., 1890), nom qui peut, en effet, s'appliquer à cette dépression.

Sur le plateau proprement dit des Sept-Laux j'ai déterminé trois stations trigonométriques.

1° **Chalet-Hôtel des Sept-Laux** (2187 mèt., altitude du sol). — Guide Joanne, Dauphiné, 2190 mèt. environ.

2° **Col des Sept-Laux** (2200 mèt.). — Guide Joanne, Dauphiné, 2184 mètres. — Point précis de partage des eaux des deux versants. Le signal naturel qui y forme le point trigonométrique est un gros bloc de rocher posé sur le gazon. La cote d'altitude et les coordonnées géographiques se rapportent au sommet de ce bloc.

3° **Lac de la Motte et lac Carré** (2182 mèt.). — Le point trigonométrique est au sommet d'un monticule assez élevé entre les deux lacs, d'où l'on a une vue fort étendue. Ce point pourrait servir à un topographe qui s'y installerait pour déterminer le tracé du contour de plusieurs des lacs ou portions des lacs des Sept-Laux, une fois connue l'altitude de leur niveau.

Enfin, sur le déversoir fluvial de ces lacs, sur le versant Nord, j'ai déterminé la station Chalet des Deux Ruisseaux, 1976 mètres (carte de l'État-Major, 1893).

4° MASSIF DE LA BELLE-ÉTOILE

Cet ensemble de montagnes, dont les parties élevées occupent beaucoup moins de place que celles des massifs précédents, forme le vis-à-vis du massif des Sept-Laux par-dessus le long couloir semé de lacs qu'on est convenu d'appeler col des Sept-Laux. Cette muraille, de forme assez régulière, constitue la toile de fond de la vallée du Bréda.

Le nom de Belle-Étoile, donné au massif, remonte assez

loin : Bourcet avait déjà employé, pour l'arête principale de direction Est-Ouest, le nom de Rocher de la Belle-Étoille.

Que l'on doive y voir le qualificatif d'un massif à chaînes étoilées ou le résultat de l'observation d'habitants de la vallée, admirant certains soirs l'apparition d'un bel astre derrière les crêtes, toujours est-il que la ligne principale de la montagne de la Belle-Étoile est bien celle que Bourcet avait désignée.

Immédiatement au-dessus du plateau des Sept-Laux, qu'il semble défendre à l'Ouest, comme le Rocher Badon le défend à l'Est, se dresse le pic le plus élevé de la chaîne, le Pic des Cabottes, qui se termine à l'Est par une pente régulière descendant jusqu'aux lacs.

Pic des Cabottes (2735 mèt.). — État-Major : Rocher 2731 point géodésique). — Béthoux (Annuaire Société des Touristes du Dauphiné, 1900) : Signal de la Belle-Étoile (2731 mèt.). — Joanne, Guide du Dauphiné, 1902 : Rocher de la Belle-Étoile (2731 mèt.). — Littérature alpine : Cime des Mottes, Cime des Cabottes.

Il n'y a aucun doute sur le véritable nom de ce sommet : d'une part, les habitants du pays sont unanimes à le nommer Pic des Cabottes ; d'autre part, le Pic de la Belle-Étoile, qui a donné son nom au massif, ou plutôt qui en a pris le nom, est situé au centre de la ramification des différentes chaînes.

Point 2,704 mètres. — C'est un sommet sans nom, nettement séparé sur l'arête.

Pic de l'Apparence (2719 mèt.). — J'ai appelé ainsi le sommet que l'on désigne souvent de la vallée sous le nom de Pic de la Belle-Étoile. Je fus victime un temps de cette désignation, que je reconnus fausse lors de la station trigonométrique que je fis au sommet Nord de la Belle-Étoile.

Pic de la Belle-Étoile (Sommet Nord : 2722 mèt.). — État-Major : Point sans désignation, coté 2720. — Guide Joanne, Dauphiné : Pic des Cabottes (2720 mèt.). — Ferrand (Annuaire C. A. F., 1880) : Pic de la Belle-Étoile (2729 mèt.).

— Béthoux : Cime des Mottes ou des Cabottes (Annuaire S. T. D., 1900).

C'est une des stations secondaires de la présente triangulation.

Le sommet Nord du Pic de la Belle-Étoile est au point précis de rencontre de l'arête principale et d'une arête fort importante qui lui est presque perpendiculaire et dont je vais étudier quelques points. Cette arête forme tout d'abord, à 55 mètres de son origine, le second sommet du Pic de la Belle-Étoile.

J'y ai élevé une pyramide de $1^m,10$.

Pic de la Belle-Étoile (Sommet Sud : 2722 mèt.). — Ce point était considéré comme un peu plus élevé que le précédent et était doté d'un petit signal. En réalité, les deux pointes sont égales. La station trigonométrique a été choisie sur le sommet Nord à cause de ses vues plus favorables sur la vallée du Bréda.

En continuant sur cette arête perpendiculaire à la principale, j'ai établi deux stations :

Col de la Vache (2559 mèt.). — État-Major : col de la Vache, sans cote. — Béthoux : col de la Vache (2500 mèt. environ). — Joanne, Dauphiné : col de la Vache (2500 mèt. environ).

Ce col est situé en haut d'un couloir de névé facilement visible depuis les alentours du Chalet-Hôtel des Sept-Laux.

Col de l'Homme (2301 mèt.). — État-Major : col de l'Homme, sans cote. — M. Béthoux ne signale comme col de l'Homme que celui qu'il assimile au col de Voutaret. — Guide Joanne, Dauphiné : col de l'Homme (2450 mèt. environ). — Annuaires de la S. T. D. : col de l'Homme (2300 mèt. ?).

J'y ai élevé un signal de $1^m,70$ de hauteur à l'emplacement de la station trigonométrique.

Revenant à l'arête principale (au Pic Nord de la Belle-Étoile où je l'avais laissée), celle-ci s'infléchit vers le Nord-Ouest et, se creusant régulièrement, forme le col de Voutaret.

Col de Voutaret (2563 mèt.) [1]. — État-Major : non désigné. — Béthoux : Annuaire S. T. D., 1900 : col du Pra, de la Belle-Étoile, de l'Homme ou du Vouteret. — Joanne, dans le Guide du Dauphiné, 1902, place le col de Vouteret, comme l'État-Major, à l'Ouest de la Dent de la Prat.

Je préfère l'orthographe Voutaret à Vouteret, parce qu'elle rend mieux la prononciation du pays [2]. Quant à la désignation, elle doit être adoptée pour ce col situé à l'Est de la Dent de la Prat et non pour celui situé à l'Ouest. Je ne peux être d'accord sur le principe qui a guidé M. Béthoux pour ne pas maintenir son nom à ce col, puisqu'il reconnaît qu'on l'appelle ainsi dans le pays ; il ne faut pas, dans la crainte d'une confusion, ne pas reconnaître une erreur de la carte de l'État-Major. C'est, au contraire, maintenir la confusion que d'espérer arracher une dénomination de la mémoire des hommes qui l'ont créée et utilisée, plutôt que de l'effacer sur la carte.

Dent de la Prat (2624 mèt.). — Carte de l'État-Major : Dent de la Prat (2535 mèt.). — Liste d'altitudes des points du 3e ordre du Dépôt de la Guerre (feuille de Saint-Jean-de-Maurienne) : Dent de la Prat (Roche, l'axe sommet, 2626 mèt.). — Béthoux (Annuaire S. T. D., 1900) : Dent du Prat (2535 mèt.). — Joanne, Guide du Dauphiné : Dent du Prat (2535 mèt.).

Ce rocher, très caractéristiquement enchâssé entre deux autres de même hauteur, ne présente pas de difficulté d'ascension malgré son aspect vertical.

La dépression qui suit la Dent de la Prat, à l'Ouest, pourrait s'appeler col de la Prat (Béthoux, Joanne, carte de l'État-Major : col de Vouteret). Je ne l'ai pas déterminée dans ma triangulation.

De la Dent de la Prat, la chaîne principale détache

1. La cote 2563 se rapporte au sommet d'un rocher triangulaire très nettement visible au-dessus et à l'Est du point le plus bas du col proprement dit.

2. Je signale qu'il doit y avoir analogie de prononciation et d'orthographe entre le col de Voutaret et le village du Moutaret situé à quelque distance au Nord d'Allevard.

presque perpendiculairement, au Sud, l'arête du Vénetier, qui se prolonge jusqu'au Pas de la Coche où commence l'arête principale de la chaîne de Belledonne.

M. Béthoux signale, à l'Ouest de la Dent de la Prat, le sommet qu'il nomme Pointe de la Jasse, ainsi que les Dents du Vouteret.

Sur l'arête principale de la Belle-Étoile, notamment entre le Pic des Cabottes et le Pic de la Belle-Étoile, la ligne de faîte est franchissable presque partout : M. Béthoux a appelé col des Mottes une des dépressions situées entre ces deux sommets ; je n'ai pas pu l'identifier exactement parmi les trois dépressions principales qui se remarquent sur cette distance et qui paraissent d'importance égale.

Du Pic des Cabottes, une arête se dirige vers le Nord-Est et forme le

Rocher Pendet (2343 mèt.). — (N'est pas désigné sur la carte de l'État- Major.) — Béthoux (Annuaire S. T. D., 1900) : Aiguille de Pindet (2400 mèt. ?). — Joanne, Guide du Dauphiné : Aiguille de Pindey (2400 mèt. environ).

Au Sud du Rocher Pendet s'ouvre, sur l'arête qui le joint au Pic des Cabottes, le col Pendet (Béthoux : col de Pindet, 2300 mèt. ; Joanne, Guide du Dauphiné : col de Pindey, 2300 mèt. environ). Je ne l'ai pas déterminé.

La ligne de faîte de la chaîne principale de la Belle-Étoile change brusquement de direction après le col de la Prat et se dirige sur le col du Merdaret. J'ai déterminé sur cette arête le sommet très caractérisé de Roche-Noire du Pleynet.

Roche-Noire du Pleynet (2134 mèt.). — Ce point n'est pas désigné sur la carte de l'État-Major. — M. Béthoux ne le signale pas non plus.

Le sommet de cette montagne est composé de schistes ardoisiers qui donnent lieu à une exploitation intermittente.

De ce point, l'arête, continuant vers le Nord, atteint le col du Merdaret.

Sur les pentes du versant Nord-Est, j'ai déterminé

plusieurs point trigonométriques, en général par relèvement. Ces points sont : le *Chalet des Fanges* (1879 mèt.), le *Chalet du Pleynet* (1462 mèt.), le *Chalet Frantz Barrat* (1222 mèt.), les *Chalets de Gleyzin de la Ferrière* (1611 mèt.) ; le point trigonométrique est au sol à l'aplomb de l'arête Ouest du chalet de l'Ouest, tandis que le point du 3e ordre 1614, du Dépôt de la Guerre, est le pignon Est du bâtiment de l'Est). Plus bas, presque dans la vallée, j'ai déterminé le Pont de la Sauze (1130 mèt.), sur lequel passe le chemin des Sept-Laux, ainsi que la première maison au Sud du *Hameau du Fond de France* (1105 mèt.) et la première maison à l'Ouest de *La Martinette* [1].

A l'Est du mamelon de Pincerie, la montagne présente une crête appelée dans le pays *Crest du Bœuf ;* j'ai fixé la situation et l'altitude de son point le plus élevé (1825 mèt.).

Des stations effectuées sur la crête du Grand-Rocher, j'ai déjà parlé à propos de la Croix de Merdaret et du signal du Grand-Rocher. Je signalerai seulement sur cette ligne de faîte la station du *Crest du Poulet*. L'État-Major appelle Grand-Crest, ou Crest du Poulet, l'éminence qui termine au Nord la crête du Grand-Rocher, et lui donne l'altitude 1608 mètres. Mais l'emplacement de ce point géodésique du 2e ordre du Dépôt de la Guerre est, en réalité, le Crest des Tavernes ; c'est également un point trigonométrique de mon levé défini par le sommet du sapin le plus élevé. J'y ai obtenu la cote 1614, qui correspond à l'altitude du Dépôt de la Guerre de 1608 mèt. pour le sol.

1. Le hameau de La Martinette porte sur l'Atlas National de France, publié sous le Premier Empire, le nom de : La Martinette ou Cul de France. Sur ce même Atlas je trouve marqués à doubles traits les chemins des cols du Merlet, de la Croix, des Sept-Laux et de la Coche. Enfin le massif qui correspond aux Rocher et Bec d'Arguille y porte le nom de Montagne de Vetone, qui est peut-être une corruption de Veyton, affluent du Bréda situé un peu plus au Nord.

Le Crest du Poulet, très reconnaissable à sa forme que traduit d'ailleurs son nom, est le point 1731 de la carte de l'État-Major.

La station trigonométrique secondaire que j'y ai établie ne s'est pas faite sur ce mamelon, mais au Sud et de l'autre côté du vallonnement qui traverse la crête en cet endroit. Le signal est une grande croix de bois un peu inclinée, située à quelques mètres au-dessus d'un chalet de berger (altitude du sol 1713 mèt.).

Indépendamment des points déjà signalés ou cités dans cette étude, il a été établi une série de points trigonométriques à mi-hauteur sur les pentes ou dans le fond de la vallée. On les trouvera, avec leurs coordonnées géographiques et leur altitude, dans le tableau suivant. Ces points permettront, aux topographes qui voudront baser un levé sur ce canevas, de viser en général autour d'eux au moins quatre signaux trigonométriques; en effet, dans les vallées un peu encaissées ou sur certaines pentes, les sommets très élevés disparaissent souvent et le nombre plus que nécessaire de ces points supplémentaires donnera le moyen d'éviter des rattachements ou des cheminements souvent délicats.

En terminant cette étude, je tiens à adresser à mon ami M. Henri Vallot l'expression de ma profonde gratitude pour les conseils dont il a entouré son exécution. Comme j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le dire, ce sont les méthodes qu'il a créées ou développées pour ses opérations trigonométriques dans le massif du Mont-Blanc qui ont été employées ici; leur sûreté et leur rapidité ont permis d'obtenir les résultats mathématiques suffisamment à temps pour qu'ils puissent paraître dans le présent *Annuaire*.

P. Helbronner,

Membre du Club Alpin Français
(Section de Paris.)

TABLEAU DES COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

ET DES ALTITUDES DES POINTS TRIGONOMÉTRIQUES

DES MASSIFS D'ALLEVARD

DES SEPT-LAUX ET DE LA BELLE-ÉTOILE

PAR M. P. HELBRONNER

N.-B. — Les éléments relatifs aux points dont les noms sont précédés d'une astérisque * ne sont donnés que sous réserves.

NOM ET Désignation des points.	LATITUDE			LONGITUDE			ALTITUDES du signal		ALTITUDES du sol	
	G	"		G	"		M		M	
Agnelin (**Col de l'**). Rocher saillant au milieu du col.	50	2502	5	—4	1827	3	2640	4		
Agnelin (**Pointe de l'**). Pyramide	50	2521	1	—4	1825	1	2743	5	2743	0
Amianthe (**Col de l'**). Dépression méridionale . .	50	2654	0	—4	1909	0			2812	7
Apparence (**Pic de l'**). Sommet du rocher.	50	2667	9	—4	1361	4	2718	8		
Argentière (**Col d'**) **de Madame.** Pyramide au milieu du col.	50	2712	3	—4	2106	1	2646	2	2644	5
Argentière (**Aiguilles d'**). — **Pointe Baroz.** Sommet du rocher.	50	2719	1	—4	2177	7	2903	6		
Argentière (**Aiguilles d'**). — **Pointe Dulong de Rosnay.** Sommet du rocher.	50	2718	1	—4	2189	1	2917	7		
Argentière (**Aiguilles d'**). — **Pointe de Marcieu.** Pyramide	50	2723	3	—4	2148	8	2909	9	2908	1
Argentière (**Aiguilles d'**). — **Pointe Michel.** Pyramide.	50	2721	1	—4	2162	6	2918	6	2916	9
Argentière (**Aiguilles d'**). — **Pointe Reynier.** Sommet du rocher.	50	2751	6	—4	2323	5	2752	1		

NOM ET Désignation des points.	LATITUDE	LONGITUDE			ALTITUDES du signal		ALTITUDES du sol	
		G	"		M		M	
Argentière (Aiguilles d'). — Pointe de Saint-Phalle. Sommet du rocher. . . .	3	—4	2224	3	2900	6		
Argentière (Aiguilles d'). — Pointe Vierge. Sommet du rocher.	8	—4	2184	0	2900	1		
Arguille (Bec d'). Pyramide.	3	—4	2200	7	2894	5	2892	8
Arguille (Col d'). Rocher saillant au milieu du col.	9	—4	2151	2	2745	2		
Arguille (Montagne d'). Station auxiliaire.	2	—4	2114	1			2352	5
Arguille (Rocher d'). Sommet du rocher.	1	—4	2094	3	2888	7		
Badon (Rocher). Pyramide.	4	—4	1919	8	2915	5	2914	7
Bataille (Crest de). Gros bloc de rocher; sommet du bloc.	6	—4	1919	8	1550	9		
Belle-Étoile (Pic Nord de la). Pyramide.	5	—4	1308	9	2722	7	2721	6
Belle-Étoile (Pic Sud de la). Pyramide.	4	—4	1313	5	2722	6	2722	1
Berlange (Pic de). Sommet Nord ; pyramide.	7	—4	2284	1	2159	6	2159	1
Blanc (Lac). Rocher dominant le lac au N.-O. ; sommet du rocher. . . .	0	—4	2022	4	2133	2		
Bœuf (Crest du). Sommet du mamelon	6	—4	1287	6	1825	3		
Bunard (Pic). Pyramide. .	4	—4	1624	6	2561	4	2561	0
Cabottes (Pic des). Pyramide	9	—4	1419	0	2736	4	2735	2
Chien (Rocher du). Croix. croisée des bras.	6	—4	1792	4	2022	3	2020	6
Choronde (Croix de). Croisée des bras.	4	—4	1591	3	2038	5	2036	5
Choronde (Pointe de). Sommet du rocher.	5	—4	1687	8	2354	1		
Clocher du Frêne (Pic du). Sommet du rocher . . .	6	—4	2875	0	2796	4		
Combe-Madame (Chalet supérieur de). Pignon Ouest faîte du toit.	5	—4	1975	3	1793	7	1789	9

NOM ET Désignation des poi	LATITUDE	LONGITUDE	ALTITUDES du signal		du sol	
			M		M	
Comberousse (**Pic** d ramide		)	2872	3	2870	6
* **Couchet** (**Pré du**). arête N.-E. du bâ sol		ı			1329	0
Croix de Madame(C Pyramide au milie		3	2534	2	2532	5
Deux Ruisseaux des). Arête S.-O. ment; base du to		5	1979	4	1976	0
Épinay (**Chapelle** Sommet de la st		.	1050	4		
Eustaches (**Point**e Sommet du roch		3	2727	9		
Fanges (**Chalet su des**). Pignon S.-(du toit		5	1882	1	1879	1
Fond-de-France. au Sud du hameau Sud ; faite du toit		5	1111	9	1104	9
Frantz-Barrat (**Cha** gnon S.-E. ; faite		4	1229	8	1221	8
Frêne (**Pic du**). Sor la pyramide ruin		5	2811	2		
Glacier (**Pic du** Sommet du roche		0	2780	8		
Gleysin de la Ferriè lets de). Chalet arête Ouest du bâ base du toit. . .		1	1611	5	1610	3
Gleysin (**Pic du Gra** ramide		5	2827	7	2827	2
Grande-Roche du l Folle. Pyramide.		1	2351	8	2351	1
Grand-Rocher. Pyr		9	1932	0	1929	8
Grand-Thiervoz. M l'Est du village; e Est du faite du t		7	1018	5	1012	2
Homme (**Col de l'** mide au milieu d		3	2303	0	2301	3
Jâs (**Chalet du**). Ar du bâtiment ; sol		2			1402	2

NOM ET Désignation des points.	LATITUDE			LONGITUDE			ALTITUDES du signal		du sol	
	G	"		G	"		M		M	
La Ferrière. Maison commune; extrémité Nord du faite du toit.	50	3558	9	—4	1672	9	949	5	940	0
✱ **La Martinette.** Maison blanche couverte en ardoises ; pignon N.-O. ; faite du toit.	50	3127	8	—4	1566	4	1098	5	1089	0
Léat (Croix du). Croisée des bras	50	3537	8	—4	1933	3	1833	2	1830	0
Marmotane (Cabane de). Arête S.-E. de la construction; sol	50	2894	3	—4	2097	4			2029	2
Mayen (Mont). Pyramide .	50	4110	0	—4	1964	8	1513	8	1512	1
Merdaret (Croix de). Pyramide à l'emplacement de l'ancienne croix.	50	3162	4	—4	1158	3	1842	6	1840	8
Motte (Lac de la) et lac Carré. Mamelon entre les deux lacs; pyramide . .	50	2795	6	—4	1610	7	2182	4	2182	0
✱ **Mouchillon (Pointe de).** Sommet du rocher . . .	50	2884	1	—4	1719	2	2366	6		
Pendet (Rocher). Sommet du rocher.	50	2818	1	—4	1499	5	2343	4		
✱ **Petit-Thiervoz.** Maison couverte en tuiles; extrémité Ouest du faite du toit.	50	3472	5	—4	1625	6	990	7	983	0
Pierre Zépire. Bloc de rocher; sommet du bloc. .	50	3522	8	—4	1756	5	1278	8		
Pincerie (Mamelon de). Pyramide	50	3120	7	—4	1253	5	1824	4	1823	8
Pleynet (Chalet du). Extrémité S.-E. de base du toit formant auvent.	50	3001	9	—4	1306	6	1464	1	1461	8
Porte d'Église (Pic de la). Sommet du rocher . . .	50	3329	1	—4	2169	2	2805	6		
Porte d'Église (Pointe centrale de la). Sommet du rocher	50	3329	1	—4	2178	0	2811	5		
Porte d'Église (Pointe Est de la). Sommet du rocher.	50	3330	0	—4	2185	4	2818	3		
Poulet (Crest du). Croix ; croisée des bras.	50	3631	1	—4	1379	5	1716	1	1713	1

NOM ET Désignation des points.	LATITUDE	LONGITUDE			ALTITUDES de signal		ALTITUDES du sol	
		G	"		M		M	
Prat (**Dent de la**). Sommet du rocher.	[illegible]	—4	1164	0	2624	0		
Puy-Gris. Pyramide. . . .	[illegible]	—4	2336	2	2913	2	2911	3
Pyramide-Inaccessible. Pyramide	[illegible]	—4	1858	4	2916	8	2914	8
Rocher-Blanc des Sept-Laux. Pyramide.	[illegible]	—4	1904	9	2932	5	2929	5
Rocher-Gris. Sommet du rocher.	[illegible]	—4	2177	5	2769	2		
Roche-Noire du Pleynet. Sommet de l'arête rocheuse	[illegible]	—4	1101	3	2134	1		
Sambuis (**Cime de**). Sommet Est.	[illegible]	—4	2516	9	2735	6		
Sauze (**Pont de la**). Extrémité rive gauche du tablier.	[illegible]	—4	1490	3	1129	6		
Sept-Laux (**Chalet-Hôtel des**). Pignon Sud, faite du toit	[illegible]	—4	1546	8	2194	3	2186	6
Sept-Laux (**Col des**). Bloc de rocher dans le col; angle Nord du bloc	[illegible]	—4	1554	1	2199	8		
Tavernes (**Crest des**). Sommet du sapin le plus élevé au sommet du mamelon.	[illegible]	—4	1497	7	1613	6		
Tépey (**Col du**). Pyramide vers le Nord du col . . .		—4	2187	7	2723	5	2721	7
Vache (**Col de la**). Milieu de la depression.		—4	1377	5			2559	0
Valloire (**Chalet supérieur de**). Pignon Sud, faite du toit.	[illegible]	—4	1895	9	1840	2	1836	2
Valloire (**Col de**). Pyramide au milieu du col	[illegible]	—4	2295	6	2758	8	2758	1
Valloire (**Montagne de la Petite-**). Pyramide sur un épaulement rocheux. . .		—4	1809	9	1670	7	1669	0
Valloire (**Pic de la Grande-**). Sommet du rocher. . . .		—4	2161	8	2889	8		
Voutaret (**Col de**). Rocher saillant à l'Est du col . .		—4	1218	4	2563	3		

VI

COMMISSION FRANÇAISE DES GLACIERS

OBSERVATIONS GLACIAIRES

EN MAURIENNE, VANOISE ET TARENTAISE

(21 AOUT — 24 SEPTEMBRE 1903)

(PAR M. PAUL GIRARDIN)

L'ENNEIGEMENT PENDANT L'ÉTÉ 1903

En 1902, l'enneigement fut *progressif*, et les glaciers restèrent couverts pendant la plus grande partie de l'été. Vers le 20 août la neige descendait jusqu'à 2,400 mètres,

1. Ces observations, faites sous les auspices de la Commission française des glaciers et de son président le prince ROLAND BONAPARTE, et sur les indications de son secrétaire, M. CHARLES RABOT, ont été poursuivies cette année du 21 août au 24 septembre (en 1902, du 22 août au 10 septembre, pour la Maurienne). Sept glaciers déjà repérés ont été visités, sept ont été repérés pour la première fois. Les repères ont été mis aux initiales *R. B.*, 1903, au minium. Les cotes d'altitude ont été prises avec un baromètre orométrique de 12 centimètres obligeamment prêté par M. CHARLES RABOT. Les cotes d'altitude du front de certains glaciers, mis en *italiques*, sont définitives, ayant été fournies par la triangulation du cadastre ou par le Service géographique.

Comme Bibliographie, voir : *Revue de Glaciologie, 1902*, par M. CHARLES RABOT, et notre *Rapport, 1902*, parus tous deux dans l'*Annuaire* 1902 (XXIX), pp. 347-461.

P. G.

et les grosses chutes de la fin septembre (29 et 30) couvrirent définitivement les glaciers.

L'été 1903 s'annonça tout autre : après les dernières chutes, qui eurent lieu en juin, le temps fut particulièrement sec, au point de compromettre la récolte de foin.

Après quoi, vers le 15 août, se produisit une bourrasque qui amena la neige à Bonneval jusqu'à 2,000 mètres.

Du 23 août au 10 septembre, une période exceptionnellement chaude avait provoqué une ablation intense des glaciers et des neiges, lorsque les 11, 13 et 14 septembre de nouvelles chutes, accompagnées d'épais brouillards, vinrent recouvrir les glaciers. Le 14 la neige descendit jusqu'à la Madeleine, à 1,700 mètres. Le 22 septembre la neige reparut, et mit fin à la saison des courses d'été.

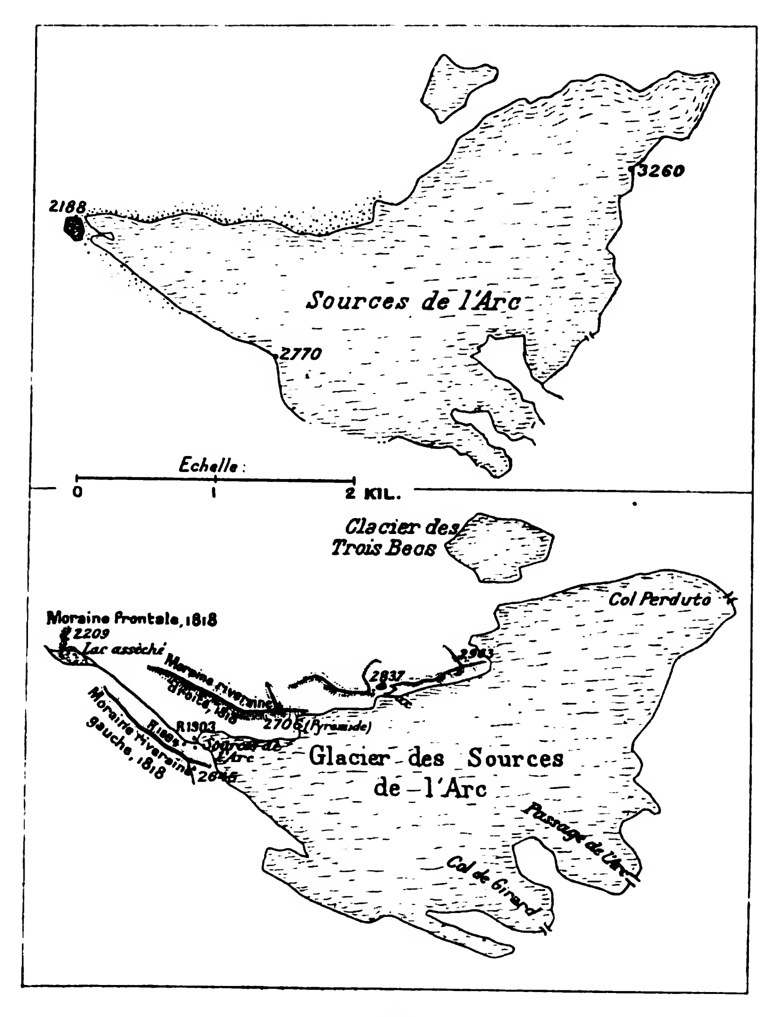
Quoi qu'il en soit, l'enneigement était moindre en 1903 qu'en 1902. A la surface des glaciers on voyait distinctement la neige jaunie et sale de l'année précédente, formant une frange continue qui débordait de 50 mètres la neige blanche de l'année. Au milieu d'août, sur le glacier de l'Arc, près du col Girard, l'épaisseur du névé atteignait 1 mètre ; dans les parties hautes du Grand-Méan et des Évettes, 1 mètre à $1^{m},20$; les 30 ou 40 centimètres qui recouvraient le palier inférieur des Évettes disparurent en août. Quant aux névés et plaques de neige, caractéristiques des années humides, qui, en 1902, s'étaient maintenus tout l'été au col des Évettes, au col de Bézin et sur la Cusigne, ils n'existaient plus cette année.

GLACIERS DE LA MAURIENNE

Glacier des Sources de l'Arc[1]. — Ce glacier paraît stationnaire sur le plateau où il s'est retiré. La langue terminale ne s'est ni aplatie ni rétrécie, et aucune moraine n'est

1. *Glacier des Sources de l'Arc*. -- Visité en 1894 par le prince ROLAND BONAPARTE, qui indique comme altitude des repères : rive gauche, 2,645 mètres, rive droite, 2,625 mètres. Voir la description qu'en donne M. H. FERRAND dans : *Ann. C. A. F.*, 1877, p 180. Visité depuis le 28 août 1902, le 1er et le 5 septembre 1903.

1864.



1903.

État comparé du glacier des Sources de l'Arc en 1864 (feuille Bonneval de la carte d'État-Major) et en 1903.

en formation contre le front du glacier. Voici au 1er septembre 1903 l'état des repères placés le 28 août 1902 :

	1902	1903	Mouvements
$\frac{\text{R B}}{1902}$ (droite)	10 mètres	14m,50	— 4m,50
$\frac{\text{R B}}{1903}$ (gauche)	10 mètres	8m,50	+ 1m,50

La distance du front au repère du prince Roland Bonaparte, daté 1894, reste donc à peu près la même, 68 à 70 mètres, soit un recul d'un peu moins de 8 mètres par an en moyenne dans ces neuf dernières années.

Dans la première semaine de septembre, à la suite de fortes chaleurs, tandis que le torrent s'enflait de plus en plus et roulait des pierres qui cheminaient sur le fond avec un bruit sourd, on vit soudain le glacier progresser ou plutôt s'allonger.

Le 5 septembre les repères ne se trouvaient plus qu'à

R droit	12 mètres
R gauche	4m,50

du front. Le glacier s'était comme distendu. Il n'était pas rare d'entendre des crevasses se former dans la profondeur avec un bruit de détonation, tandis qu'elles ne se révélaient à la surface que par une ligne bleue, où n'aurait pas passé un couteau. Ces phénomènes étaient la conséquence de l'insolation, qui chaque jour, entre midi et 2 heures, faisait monter le thermomètre à + 34° à l'air libre, à 2,500 mètres d'altitude. Nous les retrouverons sur d'autres glaciers.

Glaciers du Mulinet et du Grand-Méan[1]. — Entre ces deux glaciers se manifeste déjà une différence de régime qui tient à ce que le premier, entièrement à découvert par

1. *Glacier du Mulinet*. Visité le 23 septembre 1903. Sur l'ancien état du Mulinet et du Grand-Méan, voir un dessin d'après photographie de l'*Annuaire* de 1896, p. 61. L'altitude terminale du glacier nous a été communiquée par les officiers du Service géographique (voir le croquis, p. 516) : nous leur en adressons tous nos remerciements. Ces cotes de glaciers, qui sont *sûres*, ont été indiquées dans le corps de l'article.

rapport au soleil, est d'une sensibilité extrême, et enregistre d'une année à l'autre les variations de la saison chaude, tandis que le second, encaissé entre la Pointe du Grand-Méan (3,191 mèt.) et le Séti (3,163 mèt.), est mieux protégé. Le Mulinet, dans son état actuel, est un type de ces glaciers de plateau plus larges que longs, qui sont peu chargés de moraine superficielle, et sans

Front des glaciers du Mulinet (à gauche) et du Grand-Méan (à droite), vus du Roc de Paris (2,661 mèt.); photographie de M. Paul Girardin.

défense contre l'ablation. Il a donc perdu, et voici, de droite à gauche, la valeur en mètres de ce retrait :

R 1	(+ 4)
R 2	disparu
R 3	»
R 4	10
R 5	10
R 6	16

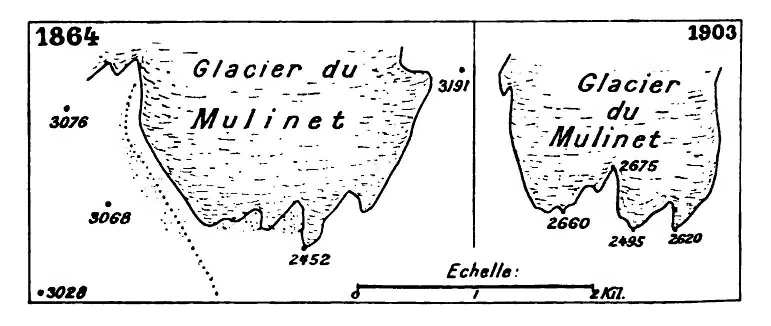
soit en moyenne 12 mètres, maximum 16 mètres.

Il n'y a pas en R 1 d'allongement réel ; là, en contact avec la moraine riveraine droite, le front se disloque, et s'éparpille en blocs disjoints qui fondent sur place.

Au contraire, le Grand-Méan n'a rien perdu, et l'observation est d'autant plus concluante qu'elle a été faite en fin de saison (23 septembre). Le repère n° 1 paraît même

avoir été poussé de 2 ou 3 mètres en avant par la moraine ; contre le repère 2, le glacier est en place, sous une couche de débris.

Sur le Mulinet, les journées chaudes du début de septembre ont produit les mêmes effets qu'aux Sources de l'Arc. Vers le 1er ou 2 septembre s'ouvrait une crevasse transversale, visible depuis le chalet des Roches, qui, gagnant peu à peu en longueur, occupait bientôt tout le front du glacier. La ligne des neiges reculait à vue d'œil. Avant cette date elle se trouvait à 2,500 mètres et s'élevait



Front du glacier du Mulinet en 1864 (feuille Bonneval de la carte d'État-Major) et en 1903.

de gauche à droite en travers du glacier, en raison inverse de l'ombre portée par la Pointe du Grand-Méan, pour venir s'amorcer au sommet de la moraine riveraine droite.

Glacier des Évettes[1]. — Non seulement la forme générale du front est restée la même, mais le retrait, en certains points situés juste au milieu du front, est peu marqué ou même nul. L'extrémité du front arrive à l'altitude 2,517 mètres, rive gauche (éclimètre). Voici, en partant de la gauche, où persiste, sous un placage de

1. *Glacier des Évettes*. Repéré en 1893 par le prince ROLAND BONAPARTE. Visité le 25 août 1902 et le 24 août 1903. Le repère initial de droite et celui de gauche sont sur le rocher, à quelques mètres audessus du sol.

moraines, un long bras de glacier mort en forme de jetée, le retrait par rapport aux repères de 1902 :

R 2	12m,70
R 3	6m,90
R 4	0 mètre
R 5	5m,80

A cet endroit, l'énorme bloc de serpentine signalé, l'année dernière, à la surface du glacier, s'y retrouve

Front du glacier des Évettes, vu du Roc de Paris (2,661 mèt.); photographie de M. Paul Girardin.

encore, à peu près à la même place, attestant la lenteur de la marche du glacier à son extrémité.

A hauteur de R 4 et de R 5 sont deux blocs de gneiss visibles de partout, choisis par le prince Roland Bonaparte comme repères en face de la partie médiane du glacier, et portant la date 1893. Le bloc situé en face de R 5 se trouve actuellement à 31 mètres de la dernière moraine qui cache de la glace, et à 36 mètres de la glace vive ; l'autre (en face de R 4) est encore en contact avec

le glacier, par l'intermédiaire d'une autre petite moraine renfermant de la glace.

La présence de ces anciens repères nous donne une indication précieuse et de très grande portée. Dans la dernière période, qui embrasse juste dix ans (1893-1903), le recul a été au maximum de 35 mètres, pour la partie médiane du glacier, et même nul en un point. Ainsi le glacier qui est précisément le plus important de la région peut être pris comme type de glacier à variations de faible amplitude, à l'inverse du glacier voisin du Mulinet.

C'est aux deux extrémités du front, surtout à celle de droite, là où débouchent les deux torrents, que l'ablation paraît être la plus forte. Celui de gauche descend du col du Greffier et apparaît au jour vers 3,000 mètres, au pied de la pointe 3,249, puis il suit la moraine pour déboucher de dessous un cône de glacier mort ; celui de droite, formé principalement par une branche qui descend du Grand-Méan, a dessiné un rentrant dans le front convexe du glacier. Cette double alimentation assure au torrent des Évettes, grossi des eaux de la Reculaz, un débit au moins égal à celui de l'Arc.

Glaciers du Vallonet et d'Andagne[1]. — Le Vallonet accuse au contraire, dans la forme de son front, des changements que confirment les chiffres fournis par les repères.

Sur la droite, là où une paroi de roche verticale ne protège plus le glacier, il se segmente en une série de langues amincies entre lesquelles s'insinuent des vides qui précipitent d'autant la fusion. Toute une moitié de ce front étroit se transforme sur place en glacier mort. De la sorte le repère initial de droite $\left(\frac{\text{RB}}{02}\right)$ et R 1 deviennent inutilisables.

1. *Glacier du Vallonet.* Nous adoptons les dénominations proposées par M. H. FERRAND, dans une correspondance particulière, réservant le nom de *Vallonet* au glacier inférieur, et appelant *Andagne* le glacier supérieur qui l'alimente. Il y a dans le vallon de la Rocheure un autre glacier du Vallonet. Le repère initial de droite est un bloc de serpentine de la moraine ; celui de gauche, donnant l'alignement de la chaîne, se trouve sur le rocher. Dates des visites : 24 août 1902, 23 août 1903.

Voici la distance des repères à la glace vive :

R 2	25m,50
R 3	5m,20

C'est là que sort le torrent. Entre ces deux repères on peut compter jusqu'à trois petites moraines de retrait, hautes de 0m,50 à 1m,50, en forme de festons, et emboîtées les unes dans les autres. Là, à la sortie du torrent, l'altitude du front est de 2,331 mètres (éclimètre).

Sur ce glacier encaissé et presque toujours à l'ombre, la limite des neiges se tient très bas : 2,600 mètres dans la première dizaine de septembre, tandis que, sur les deux langues très inclinées du glacier d'Andagne qui descendent vers Bonneval, elle était déjà à 2,850 mètres dès le 25 août. La langue 2,623 était même complètement libre de neige. C'est le glacier d'Andagne qui nourrit de ses avalanches le Vallonet, glacier « remanié » plutôt que vrai glacier, et la chute des blocs de glace, tombant de 300 mètres avec un bruit sourd qui se répercute, avertit les gens de la vallée de l'approche du mauvais temps.

GLACIERS DE LA VALLÉE D'AVÉROLE

Pour ces glaciers les noms du cadastre ne coïncident pas avec ceux de la carte [1] ; entre l'Ouille de la Valletta et l'Ouille d'Arbéron, le glacier, sans nom sur la carte, est appelé *glacier d'Arbéron ;* le Baounet devient le *glacier de la Valletta ;* au Nord de l'Arnès, en place d'Entre deux Risses et de son annexe méridionale, se trouve le *glacier du Collerin.*

Dans le fond de la vallée, appelée « Vallon de la Lom-

1. Sur la topographie, longtemps mal connue, de cette région, voir la carte : Alpes Graies méridionales, de M. CHARLES RABOT, qui en a fixé la nomenclature. La carte de la frontière des Alpes, dite carte en trois couleurs, confond encore le Baounet avec le glacier voisin d'Arbéron, et unit celui-ci à l'Arnès, de sorte que ces trois glaciers distincts paraissent réunis.



barde », sont trois glaciers. Dans le glacier du fond, dit « Derrière le Clapier », la langue de glace figurée par la carte d'État-Major, comme traversée par le sentier du col de l'Autaret, n'est plus, d'après les guides, qu'un névé qui disparaît dans les années chaudes. Même chose se produit, dans la région des sources de l'Isère, sur le tracé des différents sentiers dont l'ensemble correspond au col de la Galise et à ses variantes, et où la glace amincie laisse par endroits deviner le substratum rocheux, en particulier au col de la Galise proprement dit[1]. Il y a

Front du glacier du Baounet, vu de la moraine riveraine droite; photographie de M. Paul Girardin.

là une indication qui peut expliquer le tracé traditionnel de ces sentiers.

Deux glaciers sont pourvus de repères : le Baounet et l'Arnès.

La langue du Baounet, pendante et aplatie le long du rocher, ne permet plus une mesure de distance horizontale. En avant du front, à droite et à gauche du torrent, nous gardons provisoirement les deux repères de l'année

1. Renseignement fourni par M. le lieutenant DELPECH.

dernière, placés, celui de droite, sur un bloc de schiste chloriteux, celui de gauche sur la paroi rocheuse [1].

$\frac{R\ B}{1902}$	(droite)	50 mètres
$\frac{R\ B}{1902}$	(gauche)	50 mètres

Le glacier paraît stationnaire, et à la date du 31 août le plateau qui projette cette langue terminale est à moitié dégarni de neige.

La langue terminale du glacier d'Arnès se trouve encaissée au fond d'une gorge en contre-bas d'un petit plateau avec lacs creusés dans la roche [2].

Voici la distance des deux blocs pris comme repères, à droite et à gauche du torrent, au front du glacier :

		1902	1903	Mouvement
$\frac{R\ B}{1902}$	(droite)	40 mètres	49 mètres	— 9 mètres
$\frac{R\ B}{1902}$	(gauche)	40 mètres	55 mètres	— 25 mètres

Le glacier dépose toute sa moraine sur la gauche, en deux ou trois cordons parallèles, à hauteur du point 2,592 de la carte. Cette moraine a traversé le glacier en diagonale, car elle provient surtout des éboulis d'une ancienne moraine riveraine droite, dont la base vient plonger dans le glacier tout près du col. Nous avons visité avec soin cette moraine, pour retrouver des traces de l'ancien chemin qu'on a signalé comme passant par le col d'Arnès. Nous ne savons pas comment il franchissait cette moraine, qui formait barrière en avant du col. Mais, plus bas, nous en avons retrouvé en deux endroits des traces assez distinctes pour permettre d'en reconstituer le tracé. Le chemin ne suivait pas le torrent dans la gorge qu'il s'est creusée au sortir du glacier. Il partait de l'oratoire de Notre-Dame de l'Arselle et s'élevait sur les pentes inférieures de la

1. *Glacier du Baounet*. Visité le 8 septembre 1902 et le 31 août 1903.

2. *Glacier d'Arnès* (dans le pays, on prononce « Arnas »). Visité le 7 septembre 1902 et le 31 août 1903. En 1879, le pied du glacier était à 2,625 mètres (M. CHARLES RABOT, *Annuaire du Club Alpin Français*, 1891, p. 495).

Bessanèse. Au-dessus de la gorge, il rencontrait des roches polies très inclinées le long desquelles il s'élevait presque verticalement par une série de lacets, formant ce qu'on appelle, sur le versant français, un « tourniquet » et en Italie une « volta ». C'est là que nous l'avons retrouvé d'abord. Il arrivait de la sorte à dominer le glacier. Plus haut, vers l'altitude de 2,850 mètres, nous l'avons suivi assez distinctement toujours à droite du glacier, sur une cinquantaine de mètres. Sa largeur uniforme est de 1m,40. Ce n'est pas une simple piste, mais un vrai chemin à plafond horizontal, entaillé dans la roche du côté de la montagne, et appuyé vers le glacier sur des murs de soutènement en pierres sèches hauts de 0m,40 à 0m,50. Aux approches du col il paraît avoir été détruit par l'éboulement de la moraine riveraine. Le principe de son tracé était donc le même que celui de beaucoup de ces anciens chemins : il s'élevait, sur les flancs de la montagne, de façon à dominer le glacier, et il venait le rejoindre dans la région des névés, à hauteur du plateau supérieur, évitant ainsi la zone des crevasses.

Il y a lieu de signaler la manière défectueuse dont sont figurées, sur la carte d'État-Major, les approches de tous ces glaciers, depuis la Pointe d'Andagne jusqu'à la Bessanèse. Le glacier d'Entre-deux-Risses, et les parties du glacier d'Andagne qui entourent l'Ouilla Allegra, paraissent suspendus au-dessus de rochers à pic. C'est à tort qu'on a figuré là du rocher : ces glaciers sont en réalité assis sur un socle de moraines, avec la pente propre aux éboulis : moraines terminales à petits blocs et à éléments caillouteux, non revêtues encore de végétation, qu'on appelle dans le pays *moraine de sable*, ou seulement *le sable*, et qui remontent à la grande extension de 1818-1820. Le glacier d'Entre-deux-Risses couronne ainsi un talus morainique presque circulaire. La même observation doit être faite pour le glacier du Roc des Pignes.

Glaciers de la vallée de Ribon. Rochemelon [1]. — Le glacier de

1. *Glacier de Rochemelon*. Repéré le 7 septembre 1903. Trois repères placés le long du côté droit du glacier, sur des roches qui émergent

Rochemelon projette vers la vallée de Ribon, tributaire de l'Arc à Bessans, une langue dont l'extrémité atteint encore le fond de la vallée, disposition analogue à celle que présentent le Vallonet de la Rocheure et les Sources de l'Isère : de là sa faible altitude, 2,350 mètres environ, comparée à celle des autres glaciers de la région, glaciers suspendus qui finissent entre 2,600 et 2,700 mètres. Tout autour du front, une enceinte concentrique de moraine indique l'extension des environs de 1820. Trois repères ont été placés en avant du front, de droite à gauche :

R B / 1903	22 mètres
R. 1	24m,50
R B / 1903	10 mètres

Tout ce fond de la vallée de Ribon est dominé, à droite, par une muraille à pic, appelée comme tant d'autres la « Grande-Parei ». Elle est libre de glace, mais les chasseurs de chamois se rappellent l'avoir vue, il y a une trentaine d'années, tapissée de petits névés logés dans les creux de la roche. De même la paroi rocheuse qui se dresse à droite de la vallée de l'Arc en face de Bessans était garnie d'une ligne de névés, les uns, plus bas, indépendants, les autres se rattachant par le haut aux glaciers de Vallonbrun et de Véfrette, qui débordaient par-dessus la crête. Cette physionomie de la glaciation d'après 1860 était synchronique d'une plus grande extension du glacier des Roches. Aujourd'hui ces glaciers sont limités au versant de la Rocheure, et nulle part on ne les aperçoit de la vallée de l'Arc.

GLACIERS DE LA VANOISE (VERSANT ORIENTAL)

La plupart des glaciers issus de la calotte de la Vanoise sont des glaciers suspendus. Seul le Pelvoz a l'apparence

de la moraine. Visité en 1895 par le prince ROLAND BONAPARTE. Sur l'état ancien du glacier, voir un dessin d'après une photographie de l'*Annuaire* de 1889, p. 12, où il est appelé : *glacier de Ribon*.

d'un glacier de vallée, à cause des moraines riveraines exceptionnellement hautes qui l'encaissent et entre lesquelles il s'écoule comme un fleuve.

La nomenclature de la carte d'Etat-Major est moins complète que celle du cadastre, qui remonte au 1er juin 1894. En partant de la Dent-Parrachée, le cadastre appelle *glacier de la Mahure* l'ensemble du glacier de la Dent-Parrachée ; il projette, en face de l'Arpont, une branche allongée jusqu'au Rocher de la Ferrière ; en avant sont deux glaciers isolés, l'un dit du *Coin du Govard*, au Sud, l'autre, *glacier du Pisset*. Au Nord de l'Arpont et du Pelvoz, qui ont leur forme traditionnelle, au delà du lac étroit et très allongé de la *Roche Ferrand*, se trouve le petit glacier du même nom.

Les deux courants qui s'individualisent le plus nettement, issus tous deux du Dôme de Chasseforêt (3,597 mèt.), sont ceux de l'Arpont, ainsi nommé des granges voisines de l'Arpont, et du Pelvoz. D'après le propriétaire des granges, l'Arpont a perdu 300 mètres dans les trente dernières années. Il s'est retiré au-dessus de rochers peu accessibles, et n'est abordable que sur sa droite, où, dans une entaille creusée par le torrent dans la roche, s'est logée une langue de glace qui a été pourvue de repères[1] :

$\frac{\text{R B}}{1903}$	(droite du torrent)	33 mètres
$\frac{\text{R B}}{1903}$	(gauche)	30 mètres

Le Pelvoz, par sa situation, se prête mieux à une étude suivie. Il est encaissé entre deux moraines dissymétriques par la hauteur et la composition, celle de droite présentant deux étages correspondant à d'anciens stades de glaciation. Sur le plateau, et parallèlement, courent d'anciennes moraines gazonnées, attestant que le flot glaciaire s'est épanché autrefois en une série de courants sur toute la largeur du socle qui porte le massif. D'après l'aspect de la moraine, le retrait du glacier est rapide[2].

1. *Glacier de l'Arpont*. Repères placés le 12 septembre 1903.
2. *Glacier du Pelvoz*. Repéré le 11 septembre 1903. En 1891, il était

Un repère a été placé contre la moraine de droite, que suit le torrent principal, sur le dos d'une grosse dalle posée à plat en travers du courant :

$\frac{\text{R B}}{1903}$ 64 mètres

Donc, sur toute cette face Est de la Vanoise, les variations se font dans le sens d'un retrait marqué et rapide, comme l'indiquaient déjà les vastes étendues de débris morainiques que figure la carte d'Etat-Major en avant des deux glaciers.

Vallon de la Rocheure. — Il donne accès, par le Pas de la Rocheure, ou « Quécées de Tignes », dans la vallée des Fours, qui dépend de la Tarentaise. A Termignon, on donne ce nom de « quécées » aux pyramides que le cadastre fait élever comme repères du nivellement. Le mot a donc le sens de pyramide. Sur la gauche de ce vallon, cachés au fond de vallons secondaires qui entaillent la chaîne du Châtelard, se succèdent cinq glaciers : Roche-Blanche, Véfrette, Vallonbrun, Vallonet, Grand-Vallon [1], qui, au dire des guides, et d'après les plans du cadastre (1er juin 1894), ont bien perdu des dimensions que leur assigne la carte. Déjà M. Rochat signalait (*Annuaire* de 1880, p. 109), au-dessous du Grand Roc-Noir, un petit glacier triangulaire, qui doit être le Grand-Vallon, comme le reste d'un glacier beaucoup plus étendu. Le cadastre appelle *glacier de Geffray* le glacier de Véfrette de la carte, et donne au glacier du versant Nord de la Sana (3,450 mèt.) le nom de *glacier du Charbonnier*.

en recul depuis vingt-cinq ans. En 1866-1867 il arrivait tout près des deux petits lacs du Pelvoz. Depuis, il avait reculé de 800 mètres (prince ROLAND BONAPARTE, *Annuaire du Club Alpin Français*, 1891, p. 487).

1. On trouvera dans l'*Annuaire* de 1877, p. 167, une vue panoramique de la chaîne du Châtelard, prise de la Pointe de la Réchasse, par M. P. PUISEUX, donnant l'emplacement et la désignation de tous ces glaciers.



GLACIERS DE LA TARENTAISE

Massif de Méan-Martin et Glacier des Fours. — De la Pointe de Méan-Martin à l'Ouille de la Jaye, on peut suivre un socle en forme de plateau, occupé sur la carte par quatre petits glaciers dont le principal est celui des Roches. Quant aux deux taches qui correspondent au glacier de Bézin de la carte, le cadastre réserve ce nom à celle du Sud, et appelle *glacier du Fond* la plus petite ; le glacier en face du Pelaou-Blanc n'a pas de nom. A une époque assez rapprochée le glacier des Roches ne devait être uni à celui de Bézin que par des névés, si l'on en juge par l'aspect des vides qui les séparent, où des amas de cargneules rougeâtres, pilés et réduits en tout petits morceaux, sont tassés comme par le passage du rouleau. On appelle « les Sables de Bézin » cette dépression qui forme un passage soit vers Tignes, soit vers la Rocheure. Nous avons d'autres preuves du retrait du glacier des Roches, qui autrefois pendait tout le long de la muraille à pic à laquelle il doit son nom [1]. Les gens des chalets des Roches se rappellent le temps où des blocs, détachés du glacier, rendaient dangereux le sentier qui conduit aux pâturages supérieurs, et où l'on tirait des coups de pistolet pour provoquer à l'avance la chute de l'avalanche de glace.

Rappelons l'altitude terminale, en 1902, de ce groupe de glaciers : les *Roches*, 2,826 mètres ; *Bézin*, 2,826 mètres ; *Méan-Martin*, 2,772 mètres.

Voici, pour la région Nord de Bonneval, l'altitude du front des trois glaciers les plus importants (Service géographique) :

Grand-Pissaillas, 2,935 mètres (correspond à la cote 2,790 de la carte, soit un recul de 145 mèt. en hauteur) ; *Montel*, 2,876 mètres (au Nord), 2,916 mètres (au Sud) ; *Derrière les Lacs*, 2,950 mètres.

Les glaciers des Roches et de Méan-Martin sont en-

1. Sur l'état ancien du glacier des Roches, voir un dessin d'après photographie de l'*Annuaire* de 1888, p. 83 (Bonneval vu d'amont).

fermés presque de toute part dans une enceinte de rochers ; sur ces glaciers presque sans pente et peu crevassés, les eaux de fusion, quand se font sentir les fortes chaleurs de l'été, séjournent à la surface en larges flaques stagnantes qui, cette année, à la suite des journées exceptionnellement chaudes de la fin d'août, miroitaient de très loin au soleil.

Entre le col d'Iseran et le vallon des Fours est un vallon enfermé entre deux crêtes et peu visité, où se succèdent une série de petits glaciers de cirques — on en compte jusqu'à quatre — que la carte ne figure pas.

Le glacier des Fours a été visité à plusieurs reprises par le prince Roland Bonaparte [1]. Ces points de comparaison nous sont très précieux en ce qu'ils établissent que le glacier a eu, dans ces dix dernières années, un retrait plus rapide que la plupart de ceux pour lesquels nous possédons des repères. Il peut être pris comme un type de glacier sensible, caractère qu'il doit à sa surface peu encaissée, visitée durant la plus grande partie du jour par le soleil. Actuellement il se termine à l'altitude 2,660 mètres, qui concorde à peu près avec celle où finit le glacier de Rhème-Golette (2,710 mèt., éclimètre), par un front en pente douce, presque débarrassé de moraine superficielle ; toute la moraine est rejetée sur la droite, où l'on a peine à discerner où commence le glacier.

Les deux repères du prince Roland Bonaparte, datés 1891, se trouvent à 307^{m},40 du front, soit un recul moyen de 25^{m},50 par an. Ce recul s'est fait par saccades, car le glacier a abandonné des moraines de retrait intactes, hautes de 0^{m},50 à 1 mètre, qui nous permettraient, à défaut

1. *Glacier des Fours*. Repéré en 1891 (2 août) par le prince ROLAND BONAPARTE : 2 repères que nous avons utilisés, l'un à droite, sur la moraine, l'autre à gauche sur le rocher. De 1890 à 1891 le glacier avait reculé de 2 à 3 mètres seulement. Visité de nouveau le 9 août 1894, le 19 septembre 1895, le 3 septembre 1896 et, en 1903, le 10 septembre (limite de la neige) et le 22 (repères). L'altitude actuelle est de quelques mètres au-dessus de 2,600 (éclimètre). Sur la carte en trois couleurs le glacier finit entre le point 2,663 et la courbe 2,680. Le front est donc constant comme niveau : il se déplace à la surface d'un bassin de colmatage parfaitement nivelé.

de repères, d'en dater les étapes par comparaison avec d'autres glaciers. La plus extérieure, à 407 mètres du front, doit correspondre à une moraine de retrait que nous présumons dater des environs de 1860. Puis viennent deux petites moraines à 272 mètres et 220 mètres. Enfin une moraine plus haute ($1^{m},50$ à 2 mèt.), à 61 mètres (côté gauche) et 46 mètres (côté droit) du front, qui paraît être tout fraîchement déposée.

Comme particularités le glacier présente, sur la piste qui conduit vers la Rocheure, un moulin, et plus à gauche on y voit, à l'altitude 2,940 mètres, un lac intra-glaciaire important de 200 mètres de long sur 100 de large, rappelant la forme extérieure de la Corse. Enfin sur son pourtour sont de petits lacs creusés en pleine roche, garnissant le mamelon qui domine à l'Est son extrémité.

Le glacier des Fours, qui, par plusieurs de ses traits, rappelle le Mulinet, présente bien marquées ces variations de forte amplitude qui nous paraissent caractériser les glaciers de plateau largement découverts, exposés au soleil, portant peu de moraine superficielle, et surtout de forme plus large que longue.

Glacier de la Grande-Motte. — Il forme, au pied de l'Aiguille de la Grande-Motte (3,663 mèt.), une vaste surface glacée, la plus vaste au Nord de la Vanoise proprement dite, dont la partie occidentale, qui a son déversoir distinct, est appelée glacier de Pramecou. Le glacier a été pris par le Nord, entre la Grande-Balme et la Petite-Balme, là où la carte figure un torrent qui va, après un cours en partie souterrain à travers d'anciennes moraines, former le lac de Tignes. A l'Est, par l'émissaire qui suit le Plan de Nette (le cadastre dit : *Plan des Nettes*) et le vallon de la Leisse, le glacier serait, au contraire, tributaire de l'Arc, par le Doron d'Entre-deux-Eaux.

Le glacier s'est beaucoup retiré dans ces dernières années, à en juger par la longue montée à travers une moraine dépourvue de végétation, et dans les creux de laquelle subsiste une poche d'eau. Vu du lac de Tignes, le front du glacier, couronnant en corniche le rocher,

paraît inaccessible; mais sur la droite, au pied de la Petite-Balme, le torrent a mordu la roche et creusé une échancrure où descend une langue de glace, disposition déjà observée à l'Arpont. C'est là qu'ont été placés deux repères, sur la roche qui fait face à cette langue (côté droit), et à l'aplomb de sa terminaison actuelle[1]. Il n'y avait pas, ce jour-là, d'émissaire apparent, soit que sous sa couche de neige le glacier fût déjà endormi, soit plutôt que l'émissaire s'enfonçât tout de suite à travers la pierraille, pour former la poche d'eau signalée et disparaître à nouveau pour constituer la belle source qui alimente le lac de Tignes. A son tour, l'émissaire apparent du lac n'emporte qu'une partie de l'eau, et le surplus, filtré par la moraine, réapparaît en cascades au lieu dit « les Combes ». Pareille circulation souterraine à travers le terrain erratique s'observe dans le vallon de la Rocheure, où la *Fontaine Gaillarde* paraît être la réapparition d'une partie des eaux du glacier de Vallonbrun.

Glacier des Sources de l'Isère[2]. — Le glacier plonge au fond de la vallée, comme jadis les Sources de l'Arc, par une langue étroite tombant en chute imposante de séracs sur un petit bassin, ancien lac comblé et nivelé par les alluvions, le Prariond (« pré rond »), à l'issue duquel l'Isère a scié dans la roche l'étroite gorge du Malpas ou Malpasset. Il se termine actuellement à l'altitude 2,460 mètres (éclimètre), par une pointe dont la position n'a pas dû varier beaucoup depuis dix ans. C'est, en effet, un des glaciers étudiés par le prince Roland Bonaparte, et ses

1. *Le glacier de la Grande Motte.* Sur son état ancien, voir : Le lac de Tignes, avec le glacier dans le fond, d'après une photo. de M. ARNOLLET (*Annuaire du Club Alpin Français*, 1882, p. 159). Toute la partie du glacier au-dessous de la corniche de roche a disparu. Repères placés le 20 septembre 1903 (côté Tignes).

2. *Glacier des Sources de l'Isère.* Visité en 1891 (31 juillet) et 1893 par le prince ROLAND BONAPARTE, qui donne comme altitude du front 2,505 mètres et indique comme altitude présumée en 1863 (?) 2,467 mètres. Sur l'état ancien du glacier, voir un dessin d'après une photo. de l'*Annuaire* de 1890, p. 28. Dans les deux années qui ont précédé 1891, le glacier aurait reculé plus vite qu'auparavant; de 1890 à 1891, il aurait perdu 50 mètres. (ROLAND BONAPARTE, art. cité, p. 492). Repères placés le 19 septembre 1903.

repères, datés 1891 et 1893, font remonter à dix et même douze ans en arrière notre période d'observations. Voici la distance au front actuel :

$\frac{\text{R B}}{1893}$	(à gauche sur le rocher, à 5 mètres de haut)	33m,20
$\frac{\text{R B}}{1891}$	(à droite, petit bloc sur la moraine)	30m,20

Deux nouveaux repères, avec pyramides, ont été placés contre le front :

$\frac{\text{R B}}{03}$	(gauche, sur la roche, à 10 mètres de haut)	9m,20
$\frac{\text{R B}}{03}$	(droite, bloc de la moraine)	9m,20

Le glacier donne l'impression d'être stationnaire ; peut-être même soulève-t-il sa moraine par en dessous.

Nous avons trouvé dans le terrain erratique, en avant du glacier, un bloc de schiste chloriteux peint en noir aux initiales R B et portant la date 1863. Il a dû être placé d'après les souvenirs des guides. Sa distance au glacier est actuellement de 310 mètres, soit pour quarante ans un retrait moyen de 7m,75 par an. Depuis 1891 le retrait n'a plus été que de 33m,20 en douze ans, soit seulement 2m,75 par an.

Glacier de Rhème-Golette *(glacier de Rhème de l'E. M. F.*[1]). — Le front du glacier est à l'altitude 2,710 mètres (éclimètre). La langue terminale à laquelle on accède, depuis le lac de la Sassière, par une gorge en trait de scie, produit de l'érosion du torrent, est aplatie et en forme de demi-cercle, comme celle du glacier des Fours. Le 21 septembre une couche de neige dessinait exactement le contour extérieur de la glace, dont s'échappait un torrent unique. Sur la gauche, côté de l'ombre, deux avancées de glacier mort en forme de jetée rappellent celle des Évettes. Le front est libre de moraine superficielle ; en avant sont deux petites moraines de retrait à 18m,50 et

1. *Glacier de Rhème-Golette*. Repères placés le 23 septembre 1903.

41^{m},50 ; contre cette dernière a été placé un repère sur un bloc dressé de teinte jaunâtre.

$\frac{R\ B}{1903}$ (à droite du torrent) 37 mètres

Un autre repère a été placé au bout du glacier mort.

Glaciers morts des environs de Bonneval. — Entre autres effets de la période de fortes chaleurs qui a duré près de vingt jours, on a vu se révéler l'existence d'anciens glaciers que l'on croyait disparus, et qui subsistaient, à l'état de glaciers morts, sous une épaisse couche de moraine. Inattaquables certaines années même à la saison chaude, ils se mettent à fondre lors des grandes chaleurs, et la débâcle soudaine de ce mélange de glace et de terre donne lieu à de vrais torrents de boue. Les guides signalent l'existence d'un tel glacier sous des éboulis verdâtres de serpentine, dans le cirque de la face Nord de l'Ouille de Midi (3,057 mèt.).

De même on vit le 30 août le ruisseau qui descend du chalet d'Andagne se gonfler et rouler une boue noire comme une lave de torrent dans les schistes, qui dans le bas se répandit sur les prairies de Bessans. Il fallut bien vite endiguer ce torrent. C'était le glacier mort, dit de « la Grande Forclaz », situé sous la face Sud de la Pointe d'Andagne, qui venait d'entrer en activité, et la coulée de boue dura jusqu'en septembre. Ce phénomène est en rapport avec ceux que nous avons signalés au cours de cette étude, et qui se sont produits à la fin d'août et au début de septembre sous l'influence d'une insolation violente et continue ; brusque accroissement de débit des torrents sous-glaciaires, devenus infranchissables et qui roulent des blocs dans la profondeur du glacier ; recul rapide, à vue d'œil, de la ligne des neiges ; allongement du front du glacier (Sources de l'Arc) par distension, par décollement de la masse, avec formation de longues crevasses transversales (Mulinet) ; enfin, sur les glaciers sans pente (Méan-Martin), flaques d'eau stagnantes qui s'étalent à la surface. Voilà une série de faits

concomitants, tous en étroite connexion avec la même cause initiale.

CONCLUSION

D'après ces renseignements et ces chiffres, on voit que le régime du recul continue à prévaloir pour le plus grand nombre des glaciers observés, avec des exceptions, et beaucoup de diversité dans la valeur et l'allure de ce recul. Non seulement cette valeur est différente d'un glacier à l'autre, mais dans le même glacier, d'un lobe à l'autre, le mouvement peut être différent et même de sens inverse. Il serait donc téméraire de tirer des observations de 1903 comparées à celles de 1902 une conclusion de trop grande portée : tout au plus peut-on dire que la tendance au recul, manifeste dans les moins importants ou les plus exposés de ces glaciers, semble s'atténuer dans les plus grands, pour devenir presque nulle aux Évettes. D'ailleurs, comme l'année dernière, les circonstances locales de situation, d'exposition, de protection par rapport au soleil, arrivent à masquer parfois la cause initiale des variations : le rapport de l'ablation à l'alimentation. Les glaciers de plateau, plus larges que longs, et qui ne possèdent pas ou presque pas de moraine superficielle, se défendent mal et continuent à reculer (Mulinet, les Fours) ; au contraire le glacier des Évettes, où le rapport entre le bassin d'alimentation et la langue est considérable, et dont la surface terminale est revêtue de moraine, offre un type de glacier remarquablement constant. Il semble que pour celui-ci et pour beaucoup d'autres, l'instant s'approche où l'équilibre sera atteint entre l'alimentation et l'ablation. Même là où le recul est constant, la valeur de ce recul est beaucoup moindre dans les dix dernières années, depuis 1891 et 1893, que dans la période qui avait précédé (Sources de l'Arc, Sources de l'Isère).

Les repères du prince Roland Bonaparte, de 1891 et 1893, retrouvés en avant de quatre glaciers, qui se trou-

vent être les plus importants, nous mettent en possession d'une période d'observations plus que décennale.

Or, si le glacier des Fours, dont nous connaissons l'exposition spéciale, a perdu plus de 300 mètres en douze ans, pendant cette même période des dix ou douze dernières années les trois glaciers les plus importants de la région, les Évettes, les Sources de l'Arc et les Sources de l'Isère, ont éprouvé un recul très faible.

Il faut peut-être voir dans ce régime un effet de la crue du XIXe siècle. En tout cas cette variation positive paraît bien s'être manifestée dans la région envisagée.

En 1894-95-96, le Mulinet donna des signes d'avancement ; antérieurement des symptômes évidents de crue avaient été relevés en Tarentaise et en Vanoise. En 1891 (t. XVIII), le prince Roland Bonaparte cite quelques glaciers qui étaient encore ou qui étaient récemment en crue positive (Cul du Nant, la Gurra branche Sud, la Leisse), alors que la plupart étaient en recul marqué. En 1884, le glacier de Pramecou avançait (même article, p. 488). Dans l'*Annuaire* de 1887, M. P. Puiseux citait comme en progression le glacier d'Arselin, « dont une branche avait progressé cette année d'au moins 200 mètres » (p. 107). A la même époque, M. Dulong de Rosnay disait des glaciers de la Tarentaise que « loin de diminuer, ils étaient presque partout en pleine croissance » (*Annuaire* de 1888, p. 129). La crue de la fin du XIXe siècle paraît donc avoir été générale dans cette partie de la Savoie.

Nous pouvons supposer avec vraisemblance que pareil retard dans la crue s'était produit en Maurienne lors de la grande extension 1856-1857. A la suite des étés très chauds de 1856 et 1857, tous les glaciers des Alpes entrèrent en décrue rapide ; on signale comme une exception le Morteratsch, qui ne commença à reculer qu'après 1857 ; or le glacier des Sources de l'Arc, dont les variations sont de si grande amplitude, n'accentua son mouvement de recul qu'après 1864 ; c'est de cette année que datent les levés de la feuille *Bonneval* (179 *bis* de l'État-Major), où l'on

voit le glacier figuré avec son maximum d'extension, son front, baignant dans le petit lac qui était retenu par la moraine frontale, à l'altitude 2,188 mètres ; le double rempart de moraine et les traces du lac sont encore bien visibles sur le terrain. Depuis, le glacier a perdu en longueur, 1,120 mètres depuis la moraine, 970 mètres depuis l'extrémité du petit lac.

Sur cette extension de 1860 les souvenirs des anciens du village sont assez précis pour nous permettre de dater les traces laissées par les glaciers sur les flancs et dans le fond des vallées. Nous savons que la glacier des Roches descendait de corniche en corniche vers le torrent, que par-dessus la paroi rocheuse qui domine Bessans venaient affleurer les langues de Vallonbrun et de Véfrette, et que tout le long de la Grande-Parei qui continue Rochemelon s'accrochaient des névés, jalonnant la ligne horizontale des cirques. Pareillement le Roc des Pignes recouvrait l'espace figuré comme rochers au-dessous de lui sur la carte, et on exploitait là la glace pour Paris.

Quant aux glaciers plus étendus, les Sources de l'Arc, les Sources de l'Isère, les Fours, tous les souvenirs s'accordent à les représenter comme se terminant tous de même par une langue en terrain plat, renflée à son extrémité, avec une grotte d'où s'échappait le torrent. Par la grotte de l'Isère, on pouvait cheminer plusieurs minutes sous le glacier. Les Fours présentaient la même forme du front, avec grotte. Quant au glacier de l'Arc, il portait alors sur son dos renflé toute la moraine déposée aujourd'hui en avant. Au-dessus une ligne de séracs, correspondant à la chute du glacier, empêchait de passer d'une rive à l'autre. Puis survint le retrait, rapide et soudain comme avait été l'avancement, qui se fit sans arrêt et sans retour en arrière, et se poursuivit *hiver comme été*, aussi vite l'hiver que l'été. Le glacier se brisa sur la pente, se coupant en deux, et en place de l'ancienne chute les séracs gisaient sur le sol et fondaient sur place. Mais à l'extrémité la partie horizontale, à couvert sous la moraine, mit quelque temps à fondre, et longtemps on

put deviner, à l'instabilité des blocs, qu'ils cachaient du glacier mort. Il n'est pas sans intérêt de recueillir des souvenirs sur la physionomie de cette extension voisine de 1860, au moment où vont disparaître les derniers témoins qui peuvent les raconter.

Paul Girardin,
Professeur agrégé à l'Université de Fribourg.
Membre de la Commission Française des Glaciers.

VII

COMMISSION FRANÇAISE DES GLACIERS

OBSERVATIONS SUR LES
GLACIERS DU MASSIF DE LA VANOISE
PENDANT L'ÉTÉ 1903

(PAR LE GUIDE JOSEPH-ANTOINE FAVRE, DE PRALOGNAN)

Glacier des Grands-Couloirs. — En général, ce glacier s'affaisse et diminue d'épaisseur. Dans les régions supérieures, ce mouvement paraît moins accentué.

L'arête de neige conduisant au sommet 3,861 *(Grande-Casse)* a été, pendant la saison 1903, entièrement dépourvue de corniches. Le sommet 3,806 *(Pointe Mathews)* se découvre d'année en année, principalement sur sa face Sud-Ouest. Les pierres apparaissent en différents endroits.

L'endroit où la diminution d'épaisseur est très visible chaque année, se trouve sur la rive droite du glacier, à la base du petit couloir rocheux par lequel passent quelques caravanes pour aboutir au premier plateau de glace.

Le front de ce glacier recule.

Glacier de la Grande-Casse. — Son front disparaît partout sous les moraines ; on retrouve la glace à plus de 200 mè-

tres en aval du point où il disparaît. Il semble diminuer d'épaisseur, mais très insensiblement. Au point culminant du *col de la Grande-Casse* se montre une petite moraine longue d'environ 5 à 6 mètres et émergeant de la glace d'une hauteur de 1^{m},50 environ. Elle forme la ligne de partage des eaux du col ; elle s'appuie au Nord-Ouest contre les parois de la *Pointe de Lépèna* (3,433) ; au Sud-Est elle disparaît sous un bras de glace reliant les glaciers des deux versants. Cette moraine ne semble être que la base de l'arête Nord-Ouest de la Grande-Casse. Quelques mètres au Nord-Est du col, sur le versant du glacier de Lépèna, existe une vague de neige parallèle à l'arête de partage des eaux.

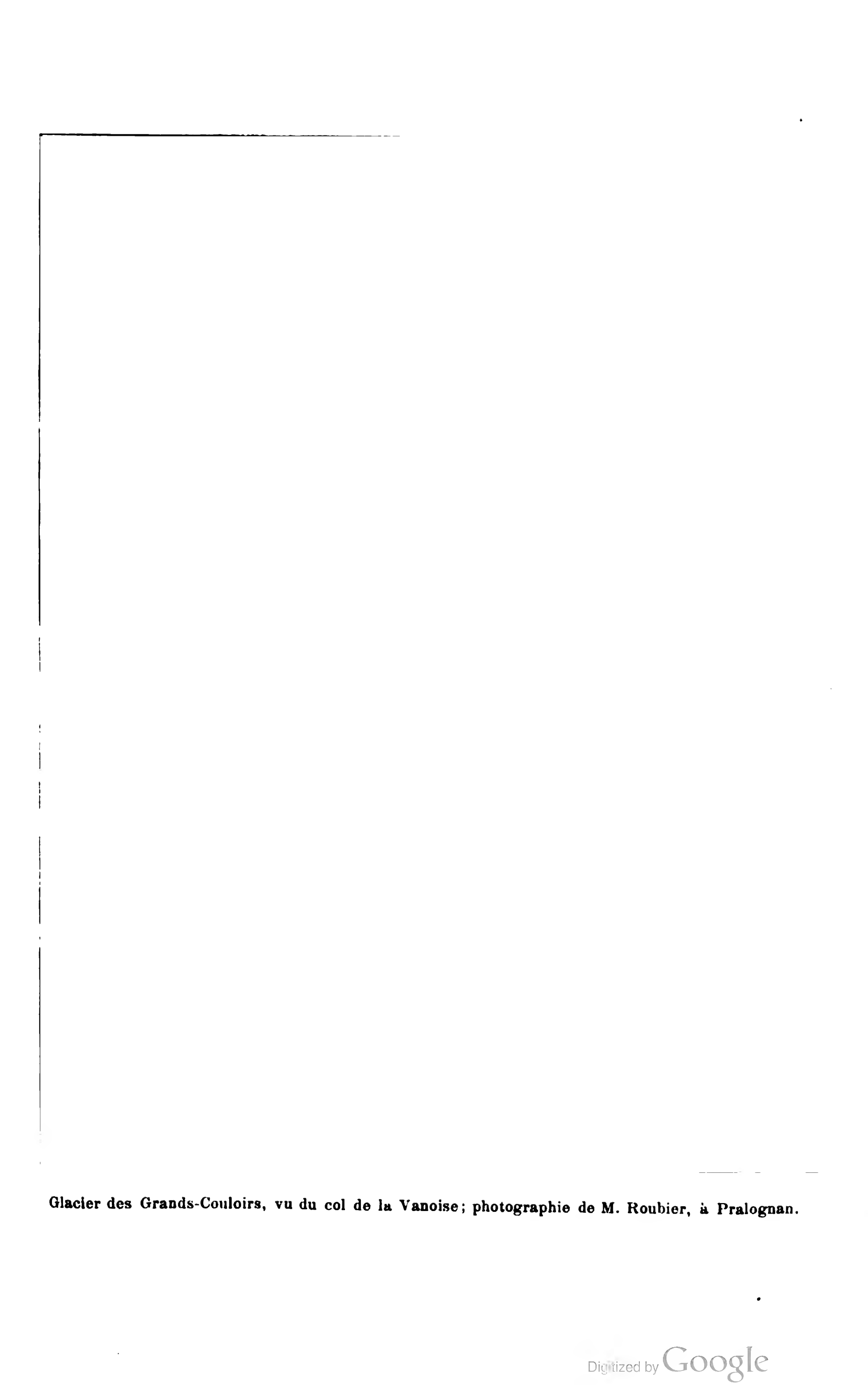
Glacier Sud de la Glière. — Ce glacier diminue d'épaisseur assez sensiblement. Son front se termine au bord d'un à-pic de rocher et donne lieu à d'assez nombreuses chutes de séracs.

La petite pente terminale aboutissant au *col de la Glière* semble être plus longue et un peu plus rapide qu'elle ne l'était il y a quelques années. Ce fait résulterait de l'affaissement du glacier en général.

Glacier du Creux-Noir. — Ce glacier très encaissé, et cependant très exposé au Sud et Sud-Est, ne diminue pas trop d'épaisseur, car il reçoit beaucoup d'avalanches venant des pentes Sud de la *Pointe de Vallonet* (3,343). On remarque cependant une diminution en épaisseur et en longueur sur son front Sud-Est entouré d'une haute moraine frontale. Le couloir remontant vers le col entre la *Pointe du Creux-Noir* (3,174) et celle de Vallonet se découvre, et lorsque la neige est entièrement fondue on constate que le glacier y a presque disparu à part quelques plaques.

Glacier de la Becca-Motta. — Les régions supérieures de ce glacier n'ont pas, depuis quelques années, subi beaucoup de changement. Les régions inférieures, surtout dans la partie perpendiculaire au-dessous de la Pointe de Vallonet, reculent et diminuent d'épaisseur.

Glacier Nord de la Glière. — Ce glacier a beaucoup diminué. La partie située au Nord et au-dessous de la Pointe



Glacier des Grands-Couloirs, vu du col de la Vanoise; photographie de M. Roubier, à Pralognan.

de Lépèna ne forme plus qu'un petit glacier bientôt détaché du reste de la masse et tendant à disparaître. La partie inférieure du couloir de glace du col de la Glière diminue sensiblement d'épaisseur, cela se voit aux rochers de chaque rive ; du reste, à l'œil, on remarque que la pente du couloir est bombée.

Glacier de Lépèna. — Ce glacier ne varie guère dans ses régions supérieures, abondamment pourvues de neige par les avalanches roulant sur la paroi Nord de la Grande-Casse ; il y a de hauts séracs s'écroulant très souvent. Il doit y avoir au-dessous un à-pic de rochers.

Le front de ce glacier ne semble pas avoir beaucoup reculé depuis quelques années, mais il diminue d'épaisseur.

Glacier de Rosolin. — Ce glacier n'a guère subi de changement depuis quelques années. Son front semble cependant avoir reculé sensiblement.

Ses régions supérieures sont très crevassées et presque impraticables.

Glacier de Pramecou. — Le front de ce glacier est couvert de pierres sur une très grande étendue.

Ces années dernières, il plongeait partout sous les moraines.

Pendant l'été 1903, en plusieurs points différents, notamment où sort le torrent *Prémou*, le glacier apparaissait très bien, et séparé du sol sur lequel il repose par des grottes de toutes grandeurs.

D'une façon générale, il recule et diminue d'épaisseur.

Glacier de la Grande-Motte. — Ce glacier a, dans ses régions inférieures, beaucoup diminué en épaisseur, surtout près de la *Grande-Balme* (2,887) et de la *Petite-Balme* (2,787).

La coulée descendant au Sud et au-dessous du *col de la Leisse* recule et diminue d'épaisseur.

Glacier du Pelvoz. — Ce glacier recule et diminue fortement d'épaisseur dans ses régions inférieures. Ses régions supérieures sont très crevassées et disloquées.

Une ligne de pierres presque droite et parallèle aux

deux moraines latérales se dessine sur le milieu du glacier depuis cette dernière saison (été 1903). Elle doit être le début d'une moraine médiane.

Glacier de l'Arpont. — Ce glacier diminue d'épaisseur. Dans ses régions supérieures, de nombreux à-pic de rochers apparaissent ; son front ne semble pas avoir beaucoup reculé depuis quelques années.

Glacier de la Dent-Parrachée. — Ce glacier diminue fortement d'épaisseur. Son front, qui recule beaucoup, laisse à découvert sable et pierrailles.

Dans les régions supérieures, de nombreux à-pic de rochers se découvrent.

Glacier au Sud de la Roche-Chevrière. — Ce glacier diminue d'année en année, et certainement finira par disparaître peu à peu.

Il ne reste guère actuellement que le plateau et la partie située à l'Ouest des points 3,367, 3,393, 3,323 de l'arête reliant la *Dent-Parrachée* au *Signal de Pierre-Humide* (3,520).

Glacier au Nord du col d'Aussois. — Ce glacier, encore marqué sur la carte E.-M.-F., 80,000e, a complètement disparu. Il ne reste que quelques névés disparaissant pendant les saisons d'été plus ou moins chaudes.

Glacier de la Masse. — Ce glacier, situé au Nord-Ouest de la Pointe de l'Échelle, se retire de toutes parts. Il est appelé à disparaître avant un temps pas très long. Il diminue d'épaisseur et n'a guère d'alimentation, sauf un peu de neige d'avalanches. Ce qui retarde le plus sa disparition est son emplacement peu exposé aux rayons du soleil.

Glacier de Rosoire. — Ce glacier diminue d'épaisseur, même dans ses régions supérieures aux pieds des Aiguilles de la Pierre-Humide (3,520 et 3,555) et sur les flancs de la *Roche-Chevrière* (3,282). L'arête partage des eaux, allant du point 2,960 au point 3,143 et séparant ce glacier de celui du Génépy, est entièrement découverte depuis deux ans, et chaque année le glacier s'en éloigne.

Son front doit reculer, mais assez lentement.

Glacier de la Réchasse, vu de la Pointe de Vallonet; photographie de M. Roubier, à Pralognan.

Glacier du Génépy. — Ce glacier diminue beaucoup d'épaisseur. Sa rive droite se retire fortement depuis quelques années. Dans les régions supérieures, de nombreux à-pic de rochers apparaissent. On atteindrait presque le point 3,584 sans toucher la glace. La crête de neige qui forme le *Dôme de l'Arpont* (3,619) est coiffée sur son versant Est d'une large et dangereuse corniche de neige. Le front de ce glacier recule, mais assez lentement.

Glaciers Supérieur et Inférieur des Nants. — Ces deux petits glaciers sont situés dans le *vallon des Nants*, au pied et à l'Ouest du grand à-pic de rochers supportant le plateau de glace de Chasseforêt.

Ils sont alimentés, surtout le glacier Inférieur, par les chutes de séracs et les avalanches provenant du glacier du plateau arrivant au bord de l'à-pic. Le glacier Inférieur ne semble pas avoir changé depuis plusieurs années. Le glacier Supérieur diminue en grandeur et en épaisseur.

Glacier de Chasseforêt. — Ce glacier descend du *plateau de Chasseforêt* vers le refuge des Lacs et le chalet de la Valette. Son front est terminé par de grands névés qui empêchent de savoir à quel point se termine le glacier même. Il n'a guère changé depuis quelques années.

Glacier du Petit-Marchet. — Ce glacier se terminait autrefois, par de beaux séracs, sur le bord de l'à-pic formant le Cirque du Petit-Marchet. Il s'est reculé du bord de l'escarpement, et se termine maintenant par une plaque mince.

Glacier du Grand-Marchet. — Ce glacier se terminait, il y a quelques années, sur le bord de l'à-pic de rochers.

Il diminue fortement d'épaisseur sur ses bords et vers la rive droite ; le front est devenu très mince et a reculé très en arrière du bord de l'à-pic. Une arête de pierres prenant naissance au-dessus du *col du Petit-Marchet*, et formant la ligne de partage des glaciers du Grand et du Petit-Marchet, se découvre et s'allonge vers le plateau du *Pelvoz*.

Glacier du Dar. — Ce glacier, situé au-dessous de la *Pointe*



du Dar (3,219), diminue fortement d'épaisseur, et par-ci par-là des plaques de rochers se découvrent. Il tend à disparaître.

Glacier Inférieur d'Arcelin. — Le front de ce glacier ne semble guère reculer. En général, le glacier diminue d'épaisseur et de largeur vers sa rive droite. Les séracs s'affaissent.

Glacier Supérieur d'Arcelin. — Ce glacier, qui descend du *plateau du Dar*, forme à sa partie supérieure une large et superbe cascade de glace. Sa base se termine dans un fond très encaissé, enserré de hautes moraines. La partie basse est devenue très mince. Sa disparition est retardée par les nombreux blocs de glace venant de plus haut. Les chutes de séracs ont lieu de préférence vers la rive gauche. Pendant la semaine du 15 au 20 septembre 1903, plus des deux tiers de la cascade de glace s'est effondrée. Cette énorme avalanche a envahi toute la partie basse du glacier et dépassé le front de plus de 300 mètres. A l'endroit d'où est partie l'avalanche apparaissent maintenant des roches lisses et presque verticales. Reste seul un bras très étroit de glace qui relie la partie inférieure à la partie supérieure du glacier. Ce bras finira comme le reste par s'écrouler, alors la partie supérieure se terminera au bord de l'à-pic. Tant que des avalanches de séracs descendront, la partie basse du glacier étant ainsi alimentée se maintiendra. Cela peut durer encore longtemps, vu l'énorme réservoir du plateau du Dar. Malgré cela, cette partie basse est appelée à disparaître un jour ou l'autre.

Glacier de la Réchasse. — Les deux branches de ce glacier ne subissent guère de changement. Cependant l'extrémité Ouest de la *Pointe de la Réchasse*, près de laquelle on passe pour toutes les courses qui se font sur le grand glacier de la Vanoise, semble sortir du glacier et s'allonger vers l'Ouest, ce qui indiquerait une diminution d'épaisseur du glacier.

Glaciers du lac Blanc et de Gébroulaz. — Le glacier du lac Blanc n'est qu'une petite branche du grand glacier de

Gébroulaz. Cette branche descend vers le lac Blanc et la vallée de Pralognan.

L'exposition au Nord et la grande alimentation reçue des hautes régions contribuent au peu de transformation du glacier de Gébroulaz et de sa branche du lac Blanc.

Le glacier de Gébroulaz semble toutefois diminuer d'épaisseur, et se rétrécir de préférence vers sa rive droite côté Est.

Son front recule lentement.

JOSEPH-ANTOINE FAVRE,
Guide du Club Alpin Français,
à Pralognan (Savoie).

VIII

LA MARCHE DES CARAVANES SCOLAIRES
DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

La **Marche des caravanes scolaires du Club Alpin Français**, paroles de M. J. Bregeault, mise en musique par M. L. Skilmans, a été présentée aux scolaires de la Section de Paris dans la réunion annuelle d'automne, tenue à Bourg-la-Reine le 8 novembre 1903, et aux membres de la Section à la suite d'une conférence faite par M. J. Bregeault le 16 décembre 1903 sur la *Psychologie de l'alpinisme*. Depuis cette époque, elle a été chantée et exécutée à plusieurs reprises, soit dans les courses scolaires aux environs de Paris, soit à l'occasion de diverses réunions de Sections de province. Le vif succès qu'elle a toujours obtenu a engagé le Comité de rédaction à lui donner la large publicité de l'*Annuaire*, afin qu'elle devienne, sur tout le territoire d'action du Club, le chant triomphal des caravanes scolaires.

M. J. Bregeault a su faire tenir en quelques strophes toutes les aspirations du Club Alpin Français. Les élèves auxquels il s'adresse, aussitôt qu'ils ont satisfait à leur labeur hebdomadaire ou accompli leur tâche annuelle, vont se retremper dans la nature « aux mille merveilles »; ils se groupent autour de leurs chefs pour la marche ou pour l'escalade. « C'est la montagne qui les tente », la montagne dont le poète leur énumère les attraits en quelques vers harmonieux. Ils y apportent leur entrain, leurs « jarrets dispos » et leurs « muscles solides »; mais surtout ils se soumettent à la discipline imposée à leur jeunesse, et apprennent la pratique des principes de camaraderie et de solidarité qui sont le patrimoine moral de notre association. C'est là une idée vitale de notre Club. Il en est une plus importante encore, qui est la conclusion naturelle de M. J. Bregeault : c'est celle de l'avenir. La régénération de la jeunesse française dans un but patriotique a été un des premiers mobiles de nos fondateurs. C'est elle qui a dicté leur tâche aux promoteurs du mouvement des caravanes scolaires, c'est elle qui continue à les soutenir dans leurs efforts vers le développement de cette institution. Ils cherchent à faire de leurs pupilles des hommes et des Français qui répondent sans crainte « *Présents*, à l'appel des clairons ».

La musique de M. L. Skilmans est très bien appropriée au sujet. Ses notes claires s'égrènent gaiement, son mouvement général rappelle d'une façon heureuse les marches et sonneries de nos régiments. Elle se grave facilement dans l'oreille, et sa cadence relève allègrement le pas des scolaires. L'harmonie en est d'un bel effet, notamment la lente ascension qui suit les phrases « l'infini de son horizon » et « au vent des plaines et des monts ». La musique a prêté ainsi un concours effectif à l'idée du poète.

A. Boursier,
Secrétaire général de la Section de Paris.

MARCHE DES CARAVANES SCOLAIRES DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

I

Quand notre tâche est terminée
De la semaine ou de l'année,
Foin des livres et des cahiers,
Laissons tarir nos encriers !
Ah ! plus d'études, plus de veilles !
La nature aux mille merveilles
Nous offre plaisir et repos.
Partons ! nos jarrets sont dispos !

II

C'est la montagne qui nous tente
Avec sa neige étincelante
Et ses alpes au court gazon,
L'infini de son horizon,
Et l'écume de ses cascades,
Ses attirantes escalades,
Ses gais chalets, ses grands sapins,
Et ses petits chasseurs alpins !

III

Sans périphrases ni parades,
Nous sommes de bons camarades,
Prêts l'un à l'autre à nous entr'aider,
A nous chérir, à nous guider !
Nous sommes les soldats fidèles
De nos chefs, généraux modèles.
En battant des bans vigoureux,
Groupons-nous gaîment autour d'eux !

IV

Tâchons d'avoir muscles solides,
Corps souples et cœurs impavides ;
Ouvrons largement nos poumons
Au vent des plaines et des monts !
Ainsi, quand notre France aimée
Criera « Marche » à sa belle armée,
Sans crainte, amis, nous répondrons :
« Présents » à l'appel des clairons !

REFRAIN

Marchons, marchons en longues files !
Que montagnes, forêts et villes
Nous donnent partout libre accès !
Nous sommes les joyeux pupilles
Du Club Alpin Français !

Julien Bregeault,

Délégué de la Section de Haute Bourgogne
du Club Alpin Français.

MARCHE DES CARAVANES SCOLAIRES DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

Paroles de J. BREGEAULT **Musique de L. SKILMANS**




plus d'é-tu-des, plus de veil-les ! La na-ture aux mil-le mer-veil-les. Nous.
of-fre plai-sir et re-pos : Par-tons ! Par-tons ! nos jarrets sont dis-pos ! Mar—
REFRAIN
—chons marchons en longues fi-les ! Que mon ta——gnes, fo-rêts et vil-les Nous
don-nent partout libre ac-cès ! Nous som-mes les joy-eux pu-pil-les, Nous
som-mes les joy-eux pu-pil-les du Club Al-pin Fran— çais ! —
ff mf
D. C.

CHRONIQUE

DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

RAPPORT ANNUEL

CHRONIQUE

DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

DIRECTION CENTRALE

RAPPORT ANNUEL

Présenté à l'Assemblée générale du 23 avril 1904,
par M. ACHILLE ESCUDIÉ, délégué de la Section Lyonnaise

MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS COLLÈGUES,

La Direction Centrale a bien voulu confier au délégué de la Section Lyonnaise la rédaction de son rapport annuel.

Avant de vous présenter le compte-rendu des travaux et la situation générale du Club Alpin Français en 1903, permettez-moi de profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui, pour remercier les membres de la Direction Centrale de la bienveillante courtoisie avec laquelle ils ont accueilli leur nouveau collègue de province.

Cordialité et bienveillance sont sans doute les sentiments habituels du Pouvoir Central envers les Sections, et les vouloir mettre en évidence pourrait paraître superflu, si les circonstances présentes ne nous engageaient à en apporter ici le témoignage.

Messieurs, à l'heure où le Club Alpin Français semble orienter ses destinées vers de nouvelles voies, au moment

où il se décide à la revision de ses statuts, il n'est pas inutile de rappeler, et on peut prétendre sans exagération, que sa prospérité sans cesse grandissante, sa vitalité actuelle sont les résultats heureux de l'union intime de chaque groupe ou partie de notre grande Fédération alpine.

Est-il nécessaire d'ajouter que toutes les Sections sont entièrement attachées au drapeau de notre chère association? Insister serait déplacé. Le rapporteur a pensé néanmoins qu'il était peut-être qualifié, par sa situation un peu spéciale de délégué d'une Section où il a exercé auparavant, et pendant plusieurs années, des fonctions effectives parmi les membres du bureau représentant une fraction importante de sociétaires, pour venir témoigner du loyalisme de leurs sentiments.

Certes, il peut se produire certaines divergences de vues entre les Sections et entre celles-ci et la Direction Centrale, sans que ces difficultés passagères altèrent en rien la cordialité des relations habituelles. De tout temps, semblables différends ont été résolus très amiablement. Question d'optique, peut-on penser, et qui varie selon que les parties en désaccord sont plus ou moins rapprochées ou éloignées de leur véritable champ d'action : c'est-à-dire la montagne!

Vous voudrez bien excuser, mes chers collègues, cette trop longue digression; je me hâte d'arriver au fait capital qui s'est produit au cours de l'année 1903.

Vous savez déjà que la Direction Centrale avait, au mois d'août dernier, apporté quelques modifications aux statuts. A la suite d'observations présentées par diverses Sections, il a été décidé qu'une revision plus étendue s'imposait et qu'une nouvelle Commission serait nommée. Cette Commission a laborieusement accompli sa tâche, elle n'a pas tenu moins de dix séances consacrées à la discussion approfondie de tous les articles des statuts, examinant en même temps les différents vœux qui lui avaient été soumis, soit par les Sections, soit par des membres particuliers. Elle a dû se préoccuper aussi de

régler d'une façon précise la procédure de revision, et voici le projet auquel elle s'est définitivement arrêtée :

Les modifications à apporter aux statuts seront soumises à une Assemblée générale extraordinaire, réunie conformément à l'article 20, puis, ces résolutions étant prises à la majorité des deux tiers des membres effectivement présents, on les soumettrait à un referendum de tous les membres du Club, en exercice, et ce n'est qu'après cette consultation générale que les modifications adoptées seraient présentées à l'approbation du gouvernement.

A l'expiration de son mandat, la Commission a tenu à exprimer ses remerciements à M. Abel Berger, président de la Section du contentieux au Conseil d'État, qui a prêté à ses travaux une collaboration constante, et qui s'est chargé de rédiger lui-même les nouveaux textes.

Quelles seront les décisions de l'Assemblée générale extraordinaire ? Quels seront les résultats du referendum ? Il appartiendra au rapporteur de 1904 de vous les révéler. Pour nous, qui avons assisté à la genèse de l'évolution actuelle, qui avons participé aux travaux de la Commission de revision, où nous avons pris connaissance des vœux et desiderata qui nous sont parvenus de tous côtés, nous considérons qu'une Société qui suscite tant de dévouements, de labeurs, qui fait naître autant d'idées ingénieuses et surgir des sacrifices moraux et pécuniaires aussi considérables, cette Société n'est pas en décadence ! Nous envisageons donc avec optimisme les transformations de notre organisme social et avons foi en l'avenir prospère d'un plus grand Club Alpin Français.

Les résultats actuels sont d'ailleurs assez encourageants. Nous enregistrons une notable augmentation de sociétaires : 200 environ sur la période correspondante de 1902. Le nombre de nos Sections s'est aussi accru, trois nouvelles émanations du Club ont été créées : la Section périgourdine, qui a son siège à Périgueux ; la Section de Tarbes, dont le quartier général est à Tarbes ; et celle de l'Espinouse, à Lamalou-les-Bains.

L'année 1903 n'a pas modifié bien sensiblement la composition de la Direction Centrale. L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 30 avril, dans la grande salle de la Société de Géographie sous la présidence de M. Schrader. Après lecture de l'intéressant rapport de M. le Dr Cayla, les six membres sortants de la Direction Centrale : MM. de Billy, Cuënot, Janssen, Joanne, Richard, Sauvage, ont été réélus. Il avait, en outre, été pourvu provisoirement, par la Direction Centrale, conformément aux statuts, au remplacement de M. Armand Templier; son remplaçant désigné était M. Henri Garbe, avocat, ancien président de la Chambre des Agréés de la Seine. L'Assemblée générale a ratifié l'élection de M. Garbe. Il faut remercier notre collègue d'avoir bien voulu accepter les assujettissantes fonctions de trésorier. Grâce à sa haute compétence, à son dévouement, nos finances sont assurées de trouver en lui un défenseur zélé en même temps que le plus habile des administrateurs.

Nous devons souhaiter la bienvenue aux nouveaux délégués de Sections : M. Deléglise, député, a succédé comme délégué de la Maurienne à M. Jouart; M. Barrère a remplacé M. de Chamberet à la Section de Lons-le-Saunier; à M. Salomé, représentant de la Section de Rouen, succède M. Paul Matter; enfin nos jeunes Sections de Périgueux et de l'Espinouse sont représentées, la première, par M. Buffeteau, et la seconde par M. le Dr Gravelotte.

Au mois de novembre dernier, nous avons eu le regret de voir s'éloigner momentanément notre dévoué président M. Schrader, appelé dans la République Argentine par une invitation du gouvernement de ce pays. Notre président y a rempli une mission qui tournera, nous en avons la certitude, à l'honneur de la science française. Depuis cette époque, l'intérim de la présidence a été fait d'abord par M. Joseph Vallot et ensuite par M. Pierre Puiseux, dont tous nos collègues ont pu apprécier la bienveillante courtoisie en même temps que la haute compétence dans l'accomplissement d'une tâche

que les graves questions soumises à nos délibérations cet hiver avaient rendue particulièrement délicate et difficile.

Je dois aussi, pour me conformer à un très respectable usage, vous faire part de nos deuils. Nous avons eu à déplorer la mort de M. Armand Templier, un des hommes qui ont le plus activement servi et le plus hautement honoré le Club Alpin Français. Durant vingt-cinq années il remplit avec un dévouement inlassable les délicates fonctions de trésorier de notre Société. Il appartiendra à une plume plus autorisée que celle du rapporteur actuel, de tracer la biographie de cet homme de bien qui consacra une partie de son existence à diriger et à sauvegarder les intérêts du Club.

C'est encore un de nos vétérans qui disparaît en la personne éminemment sympathique de M. Molines, administrateur de la Section des Cévennes et fidèle adepte de nos Congrès. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de passer en sa compagnie quelques-unes des joyeuses journées de nos réunions alpestres, ont pu apprécier les qualités de son cœur et le charme de son esprit enjoué ; ils garderont de ce galant homme un souvenir ému et reconnaissant.

Après Ludwig Purstcheller, décédé en 1901, le Club Alpin Français vient encore de perdre un de ses membres étrangers les plus éminents. Luigi Vaccarone, le célèbre alpiniste italien, est mort à Turin le 3 février 1903. D'importants articles nécrologiques lui ont été consacrés dans les publications alpines de tous pays. Ecrivain de talent, paléographe, historien érudit, ses travaux intéressent principalement la montagne. Parmi ses œuvres nous citerons volontiers, et plus spécialement au point de vue français, son *Guida delle Alpi Occidentali*, 3 volumes en collaboration avec A.-E. Martelli et G. Bobba, ouvrage si justement apprécié des alpinistes qui ont parcouru les régions de la chaîne frontière franco-italienne et qui a comblé une véritable lacune dans l'historique et les itinéraires d'ascensions des Alpes Graies.

Ses brillantes qualités de littérateur et d'homme de science ne doivent pas faire oublier qu'il fut surtout, et par-dessus tout, un alpiniste au sens strict du mot. Grimpeur passionné, Vaccarone s'est mesuré avec les cimes les plus célèbres, plusieurs de ses ascensions furent de glorieuses premières.

Il nous faut encore saluer la mémoire de M. Chambellan, sous-préfet de Moûtiers, et président de la Section de Tarentaise.

Ces pertes ne sont pas, hélas ! les seules que nous ayons à enregistrer ; les morts accidentelles augmentent d'un douloureux appoint la funèbre liste. Toutes les victimes, il est vrai, n'appartiennent pas à notre Société, nous leur devons néanmoins cet hommage de confraternité alpine.

Près Briançon, un officier du 159e de ligne, M. le sous-lieutenant Maîtrejean, s'est tué au cours d'une ascension à la Croix de Toulouse. L'Aiguille du Goûter a fait deux victimes : M. Schmidt, de Genève, le 7 juin, et M. Colliex, le 12 août ; tous deux faisaient partie d'une caravane sans guide. Un de nos jeunes collègues du Rocher-Club de Provence, M. Bonnaud, a fait une chute mortelle à l'une des Aiguilles de Sugiton, groupe de rochers escarpés qui bordent le littoral au Sud de Marseille. Cette région des calanques, à proximité de la grande ville, est l'objectif de nombreux *varappeurs* marseillais, de même que le Salève pour les Genevois, la Raxalpe pour les Viennois ; elle constitue un excellent terrain d'entraînement. Il est à souhaiter cependant, pour nos compatriotes, qu'elle ne devienne pas, ainsi que ces deux montagnes, le théâtre d'accidents de plus en plus fréquents. On ne saurait trop recommander aux grimpeurs, qu'un irrésistible attrait entraîne sur ces fiers rochers, la plus grande circonspection dans l'escalade de leurs vertigineuses parois.

Ces conseils ne sauraient être trop souvent répétés. Plus que les autres, les amateurs de courses d'hiver devraient se les remettre en mémoire. Nous en avons

fait ici la cruelle expérience, nos collègues du Club Alpin Suisse viennent, à leur tour, de subir l'avalanche meurtrière : quatre morts et plusieurs blessés, tels sont les désastreux résultats de la catastrophe du Piz Blas, à la frontière du Tessin et des Grisons, près d'Airolo. Parmi les victimes, MM. les professeurs Grœbli et Vaudoz, ce dernier blessé seulement, étaient cependant des alpinistes de toute première force, et gens d'expérience, en garde contre les embûches de la montagne. Il semble qu'on puisse conclure de là que l'expérience acquise pendant les courses d'été n'est pas une garantie suffisante contre les surprises de l'hiver ; elle doit être complétée par des études spéciales et des observations que seuls les habitants des hautes vallées sont à même de posséder.

Ces morts tragiques ont fourni à la presse, ou plutôt à certaine presse, l'occasion de rééditer, avec le titre sensationnel de l'*Alpe homicide*, les récits fantaisistes, les habituels racontars, où l'invraisemblance de l'information le dispute le plus souvent à l'ignorance de l'écrivain.

Certain grand quotidien s'est offert, en outre, le plaisir d'agrémenter son article de propos et commentaires malveillants à l'adresse de l'alpinisme et des alpinistes. Faut-il s'en indigner ? Devons-nous nous défendre ? Inutile ! m'a-t-on dit ; c'est un cliché qui chaque année, périodiquement, revient sous la plume du même rédacteur, c'est son article de saison ! Cliché, soit ; mais les épreuves qu'on en tire et la publicité qui leur est donnée peut nous porter préjudice dans l'esprit du grand public qui nous connait peu ou nous connait mal. Oui, nous devons nous défendre ; c'est pour notre Société un devoir véritable de ne pas seulement mépriser ces attaques en leur opposant un silence dédaigneux, mais, comme le dit si éloquemment M. Henri Ferrand : « Il faut qu'elle parte d'une assemblée virile et énergique comme la nôtre, l'ardente protestation qui tarira à tout jamais cette calomnie ».

Sans compromettre sa dignité en d'inutiles polémiques,

le Club Alpin peut aussi se servir de la grande publicité des journaux pour répondre aux détracteurs systématiques. Pourquoi n'essaierait-on pas d'initier le public aux êtres et aux choses de la montagne ? Faut-il croire que la chronique ou la nouvelle alpine, s'inspirant des hauts faits de grimpeurs, serait accueillie avec indifférence, alors que tant de faveur s'attache aux innombrables échos sportifs pour lesquels il est de bon ton de s'enthousiasmer et autour desquels il se fait une si bruyante réclame. On y acclame les rois de la pédale, les virtuoses du billard, les vainqueurs de la ceinture d'or. Chaque phrase est un dithyrambe en l'honneur des grands champions X... ou Y..., chaque ligne exalte la musculature des athlètes, et de loin en loin un simple entrefilet, tout petit et très timide alinéa perdu, noyé sous l'avalanche des rubriques football, aviron, boxe anglaise ou pelote basque, challenge de-ci ! coupe de-là ! pour annoncer que des membres du Club Alpin Français viennent d'accomplir en plein hiver l'ascension du Mont-Blanc, de la Meije ou du Cervin.

Sans prétention, nous pouvons offrir mieux que cela au lecteur. Combien de récits d'ascensions, escalades vertigineuses, traversées de glaciers en caravanes, ou simples pérégrinations au sein de l'Alpe aimable, peuvent fournir des épisodes variés !

La matière alpestre n'a pas été tellement fouillée qu'on n'y puisse glaner encore maintes situations capables d'intéresser le lecteur. Mais je ne puis développer plus longuement ce brûlant sujet d'actualité. Permettez-moi donc de le renvoyer à l'examen de notre dévouée Commission de propagande.

Pour rester tout à fait impartial, je dois constater que nous n'avons pas toujours une mauvaise presse. Si la verve des polémistes s'est exercée à nos dépens, s'il s'est trouvé un écrivain de talent pour nous infliger l'*Alpe homicide*, d'autres ont défendu notre idéal, d'autres ont glorifié l'Alpe éternellement jeune ! l'Alpe infiniment belle !

Écoutez l'éminent académicien, M. Gabriel Hanotaux.

donner en phrases lapidaires une des meilleures définitions de l'alpinisme : « Tant qu'il restera sur le globe un coin où les foules n'atteignent pas, il subsistera chez l'homme une volonté de mettre le pied sur ce sol vierge, et l'ambition d'inscrire un premier nom sur la roche nue. De là l'attrait de la montagne ; elle recèle encore une retraite, elle élève encore une cime où nulle trace antérieure ne se rencontre. La conquête d'un air plus pur et d'une vue plus large emplira toujours l'âme humaine de fierté... »

Et plus loin, cette affirmation de la supériorité de l'alpinisme, en tant que sport, sur les autres exercices physiques : « En somme, le sport supérieur et qui contient tous les autres, c'est la lutte contre la nature. Là, l'effort et le risque se croisent en une dépense continuelle d'activité, de sang-froid, et de persévérance... »

On ne peut mieux dire, surtout lorsqu'il s'agit de qualifier les prouesses de ceux de nos collègues qui ont, cette année encore, ajouté une page glorieuse au livre d'or de l'alpinisme. Leur nom mérite d'être retenu.

M. Émile Fontaine, qui a fait du massif du Mont-Blanc son champ habituel d'excursions, vient d'y cueillir encore une demi-douzaine de pointes vierges : l'*Aiguille Mummery*, les *Cornes du Chamois*, le Grand Gendarme des *Aiguilles-Rouges du Dolent*, la *Croulante*, l'*Aiguillon*, la *Tour-Rocheuse des Courtes*, sont autant de casse-cou de la plus grande difficulté.

M. H. Mettrier a délaissé, cette année, la Tarentaise pour le Dauphiné, où il a fait la première ascension des *Pics du Loup* et *du Casset* et la deuxième du *Pic central des Bœufs-Rouges*. M. Louis Bonnard a trouvé une nouvelle voie sur le versant Ouest de la Bessanèse. M. A. Reynier, le vainqueur de tant de cimes dauphinoises, a voulu se mesurer avec les difficultés de l'Engadine en escaladant le Piz Tschierva (3,570 mèt.) par les escarpements de la face Sud-Ouest.

La région des Alpes Maritimes recèle encore quelques sommets ignorés ; notre collègue, le chevalier Victor de Cessole, en a résolument entrepris la conquête ; sa

campagne de 1903 a été fructueuse, jugez-en : première ascension de la *Pointe Brossé* (2,990 mèt.), de la *Pointe Ghigo* (2,800 mèt.), du *Corno Stella* (3,053 mèt.), de la *Pointe Piacenza*, de la *Tête Malinverno* (2,939 mèt.) par le versant Nord. M. Amédée Bonnet est un sportsman éclectique, qui veut réhabiliter les chauffeurs dans l'esprit des alpinistes et réciproquement ; il prouve que quel que soit le drapeau sous lequel ils se rangent : C. A. F. ou T. C. F., le grimpeur, amoureux d'escalade, peut aussi se passionner pour le différentiel et l'avance à l'allumage ! Tous deux sont frères, et non rivaux. Il franchit sur son automobile les cols du Petit Saint-Bernard, du Stelvio et du Katschberg dans les Hohe Tauern, ascensionnant au passage des cimes de tout premier ordre : l'Ortler, le Cimone della Pala, le Fensterthurm du groupe des Rosengarten, etc.

L'activité de nos collègues n'est pas arrêtée par la mauvaise saison. Depuis l'introduction du ski en France, de nombreux amateurs des *winter-sports* se livrent avec passion à leur exercice favori. MM. le Dr Payot, J. Couttet, et Alfred Simond sont devenus de si habiles skieurs qu'ils n'ont pas craint d'affronter les dangers de la haute route de Chamonix à Zermatt en plein mois de janvier. Enfin nos collègues M. et Mme Maquet, Mlle Lacharrière, MM. Faist, Lee Brossé, d'Aiguebelle, Bordes, Fleury, Godefroy, Sisley, Borelli, Bourgogne, et combien d'autres dont j'ignore les performances, ont inscrit des noms nouveaux sur leur carnet de campagne.

Tout chroniqueur qui traite de l'article sport ne peut omettre le chapitre des records. Il faut reconnaître que cette année 1903 a vu battre nombre de records alpins ; celui de l'altitude, détenu jusqu'alors par les ascensionnistes de l'Aconcagua, est devenu la propriété de M. et Mme Workman ; ce couple intrépide, avec les guides bien connus de Courmayeur, Joseph Petigax et J. Savoie, s'est élevé dans la chaîne des Himalayas jusqu'à 7,132 mètres d'altitude.

Rappelons que quelques mois auparavant, dans les

mêmes régions, un de nos collègues du Club Alpin Suisse, M. Jacot-Guillarmod, avec des compagnons anglais et autrichiens, s'était attaqué au fameux pic K², plus connu sous le nom de Dapsang ; au cours d'une reconnaissance poussée sur les flancs du colosse, la caravane atteignit environ 7,000 mètres ; les tentatives qui suivirent demeurèrent infructueuses, les ascensionnistes durent battre en retraite après être restés onze semaines sur le glacier de Baltoro entre 5,000 et 6,500 mètres. C'est le record de séjour à grande altitude.

Sans chercher à en tirer gloriole, mais simplement parce qu'ils ont subi le charme puissant, certains alpinistes se sont violemment épris de telle cime célèbre. En recommencer plusieurs fois l'ascension ne leur a pas semblé fastidieux. C'est ainsi que nos collègues lyonnais MM. Piaget et Faist se disputent le record de la Meije avec chacun quatre ascensions à son actif. Il y a égalité ! Allons, mes chers collègues, faites que 1904 ne s'achève pas sans nous donner le véritable recordman de la toujours séduisante Meije !

Ce petit jeu des records peut se varier à l'infini, mais rassurez-vous, il n'entre pas dans les intentions du rapporteur de vous infliger plus longtemps les ennuis de la statistique. Permettez-lui, néanmoins, de vous signaler le record détenu par M. Abel Berger. Notre éminent collègue, qui effectuait l'an dernier, l'ascension du Piz Bernina (4,055 mèt.), à l'âge de 75 ans, a battu cette année son propre record en atteignant, dans d'excellentes conditions physiques, le sommet du Mont-Blanc. C'est le record d'âge, pour touristes du sexe fort Le record féminin appartient à Mme Jane Paillon qui, l'année dernière, à l'âge de 73 ans, escaladait encore la roche du Grand-Galibier (3,242 mèt.).

Si des prouesses individuelles nous passons aux courses collectives, nous constatons qu'elles deviennent de plus en plus intéressantes. Des ascensions de 3,500 et 4,000 mètres s'exécutent couramment par des groupes nombreux d'adhérents : vingt-deux Grenoblois ont escaladé le Mont Viso

(3,840 mèt.), d'autres sont montés à Chaillol (3,163 mèt.) et à la Croix du Carrelet. Les Parisiens ont gravi, à la fin de mai, un des sommets des Wetterhörner, ascension rendue particulièrement dure par les amas de neige fraîche. Les Lyonnais ont fait l'Aiguille de Scolette (3,520 mèt.), ils ont traversé les Rouies (3,634 mèt.). Vingt-huit d'entre eux ont poussé un raid jusqu'aux confins des Alpes Dolomitiques; l'Ortler, le Cristallo et des cimes de moindre importance furent leurs conquêtes. Nos collègues de Provence profitent des fêtes de Pâques pour grimper au Ténibres (3,032 mèt.); cette cime a été également visitée en novembre par des membres de la Section des Alpes Maritimes. Nos amis de Nice ont fait de cette région un véritable champ d'excursions qu'ils parcourent en tout sens et à toute époque de l'année. Dans les Pyrénées, les alpinistes de la Section Basque, amateurs des courses d'hiver, se sont hissés jusqu'aux crêtes escarpées de l'Iparba (1,039 mèt.).

Nous devons signaler aussi l'endurance extrême dont font preuve certains collègues parisiens. Un petit groupe d'entre eux, alpinistes et skieurs déterminés, sous la direction de l'intrépide vice-président de la Section de Paris, M. Sauvage, ne redoutent pas les fatigues d'une ou deux nuits de chemin de fer pour se rendre directement sur leurs *névés* d'exercices. Pour les Jours gras, ils ont manœuvré dans la vallée de Chamonix, d'Argentière, au col de Balme, sur la Mer de Glace et au glacier de Leschaux. A Noël, ce sont les hauts plateaux du Jura qui ont été sillonnés de leurs traces légères.

Comme diversion aux courses de montagne, quelques Sections organisent de véritables voyages à l'étranger, et c'est là, il faut le reconnaître, un des plus actifs moyens de propagande et de recrutement pour notre Club. Les Sections de Lyon et du Canigou se distinguent principalement pour la longueur des trajets effectués et l'intérêt de l'itinéraire choisi. C'est généralement à Pâques que partent les caravanes, se dirigeant le plus souvent au Sud; heureuses d'aller oublier, sous le chaud soleil

d'Espagne, de Majorque, d'Algérie, de Sicile, ou de Grèce, les tristesses et les frigidités de l'hiver qui vient de finir.

Cette année nos collègues de Perpignan ont visité les principales villes d'Italie, de Naples aux lacs de la Lombardie. La Section Lyonnaise a dirigé une croisière en Adriatique aux rives Illyriennes : Venise, Trieste, Raguse, la côte dalmatique et la Tchernagora ont vu flotter le fanion du Club Alpin Français.

Partout, au cours de leur voyage, les excursionnistes français ont été accueillis par des manifestations de sympathie vraiment touchantes ; nos collègues du Club Alpin Italien, du Club Alpin Allemand-Autrichien, de la Società Alpina delle Giulie à Trieste, du Club Alpino Fiumano à Fiume, avaient organisé spontanément des réceptions à leur passage.

Pour témoigner sa gratitude de procédés aussi courtois, le Club Alpin Français a été très heureux de déléguer son président, M. Schrader, et M. Tavernier, président de la Section Lyonnaise, pour le représenter au Congrès que les alpinistes Italiens avaient organisé dans la vallée d'Aoste. Nos collègues ont célébré en noble langage « l'heureux retour du ciel bleu et la disparition graduelle des nuages dans l'atmosphère des deux grandes nations latines destinées, par la nature, à une existence fraternelle ».

Nous avons été également représentés à la fête centrale du Club Alpin Suisse qui a eu lieu à Pontresina et à Saint-Moritz les 12, 13 et 14 septembre 1903. C'est M. Lefrançois, délégué de la Section du Canigou, qui a été désigné pour exprimer à nos voisins les chaleureux sentiments de confraternité alpine qui nous unissent au Club Alpin Suisse.

Ainsi que les années précédentes, nous avons eu deux grandes réunions : le Congrès, qui a tenu ses assises en Corse, au mois d'avril, et une excursion d'automne entre Cévennes et Pyrénées du 12 au 20 septembre.

Les *Bulletins* mensuels vous ont longuement entretenus

du splendide voyage en Corse, je n'y reviendrai pas ; qu'il me soit permis seulement de féliciter son organisateur, M. Boland.

Notre collègue s'est, depuis des années, constitué l'apôtre fervent de l'île enchanteresse, et nombreuses sont les Sections qui l'ont entendu en proclamer éloquemment la suprématie esthétique. Il a l'heureuse fortune, aujourd'hui, d'assister au triomphe de son initiative ; plus de deux cent cinquante congressistes (c'est encore un record) sont revenus enthousiasmés de leur trop court séjour aux régions élyséennes de cette terre de beauté.

Sous une forme plus intime, nécessitée par la crainte des difficultés matérielles de transport et de logements, l'excursion d'automne n'en a pas moins été très réussie. Une trentaine de touristes, dont sept dames, ont parcouru la région qui s'étend des Cévennes aux Pyrénées : Rodez, Albi, Cordes, villes moyenâgeuses, la Montagne-Noire, avec ses bassins pittoresques du Lampy et de Saint-Ferréol, les sites grandioses des gorges de l'Aude, ont été les étapes de cette semaine si bien remplie. Enfin nos collègues ont vu Carcassonne ! la merveilleuse et fantastique cité. M. Marcel Monmarché, qui a conçu et organisé le programme, a bien mérité les remerciements chaleureux que lui ont votés d'acclamation les participants de cette intéressante excursion.

C'est à une réunion d'un caractère plus alpestre que nous conviait encore la Direction Centrale en nous invitant à assister à l'inauguration du nouveau refuge de la Section de Briançon, dont notre président honoraire, M. Ernest Caron, avait bien voulu accepter le parrainage. Situé à 3,250 mètres sur un contrefort de la roche Hippolyte Pic, dominant l'admirable bassin glaciaire du glacier Blanc, ce refuge sera de la plus grande utilité comme point de départ pour l'ascension des Écrins par la face Nord. Félicitons donc la Section de Briançon, son dévoué et sympathique président M. le D[r] Vagnat, sénateur des Hautes-Alpes, de leur nouvelle et utilitaire création.

Puisque nous sommes sur le territoire de cette grande

Section alpestre, nous ne le quitterons pas sans adresser de nouveau à M. Challier les plus vifs remerciements de la Direction Centrale pour tout ce qu'il a fait relativement aux refuges du Briançonnais ; grâce à son zèle et à son dévouement, le patrimoine du Club Alpin Français s'accroît et demeure sous sa garde vigilante.

Cette question des refuges et des travaux en montagne n'a pas cessé d'occuper la première place dans les préoccupations de la Direction Centrale. Cette année encore il lui a été consacré une somme relativement importante. Le détail des comptes de l'exercice 1903 en fixe le chiffre à 14,528 fr. 25. La plus grande partie de cette somme étant affectée aux travaux accessoires d'entretien, de réparations, d'aménagements divers dans les refuges ou chalets, constructions de sentiers, etc., 2,400 francs seulement ont été employés à la construction du nouveau refuge que la Section de Briançon a édifié près du col des Écrins.

Il est vivement à souhaiter que des subventions de plus en plus importantes soient attribuées à ce chapitre des dépenses. Nos prévisions budgétaires doivent faire la part très large à la plus intéressante de nos œuvres, à celle qui s'inspire directement de notre but principal : faciliter l'accès de la montagne pour la faire connaître à un plus grand nombre ! Il est bien entendu que nous ne prétendons pas imposer de nouvelles et lourdes charges à nos finances, nous désirons seulement que les économies qu'on serait tenté de réaliser sur ce chapitre soient faites ailleurs. Nul doute que notre Commission de finances ne trouve le moyen de concilier nos désirs avec l'état des ressources disponibles.

On peut d'ailleurs remarquer que la construction des refuges est l'idée prédominante des généreux donateurs et bienfaiteurs de notre Caisse d'action en montagne, dont le capital au 1er juillet 1903 se montait à 8,200 francs. La plupart des souscripteurs ont exprimé le désir que leurs dons soient affectés à des refuges, et c'est encore pour le même objet que le Conseil d'administration du

Touring Club de France a bien voulu nous voter une somme de 2,000 francs spécialement destinée au refuge Félix Faure. Nous ne saurions trop remercier la grande société sportive et son éminent président, M. Ballif, de ce témoignage d'une solidarité qui se manifeste de façon aussi éloquente.

On peut également ranger dans la catégorie des travaux en montagne l'œuvre d'intérêt primordial qui vient de se créer sous le nom de Commission de topographie. MM. Henri Vallot et Paul Helbronner en sont les promoteurs. Ils ont pour but l'étude détaillée et la représentation correcte des hautes montagnes françaises, œuvre topographique qui a échappé aux cartographes officiels du siècle dernier. La Commission se compose : 1° de membres titulaires, topographes et géodésiens éminents dont les noms font autorité : le colonel Prudent, le commandant Bourgeois, M. Schrader, M. de Margerie, MM. Henri et Joseph Vallot et M. Paul Helbronner ; 2° de membres correspondants, dont le nombre n'est pas limité, alpinistes actifs, consciencieux qui seront plus spécialement chargés des levés sur le terrain. Ajoutons qu'un *Manuel de topographie alpine*, œuvre de notre savant et trop modeste collègue, M. Henri Vallot, est en cours de publication. On se rendra compte de l'activité déployée par la Commission en prenant connaissance des travaux exécutés pendant la dernière campagne. M. Paul Helbronner a fait une triangulation précise de tout le massif d'Allevard, qu'il a complètement et correctement débrouillé tant au point de vue orographique qu'à celui de la nomenclature. Ce travail, d'un si puissant intérêt, sera publié dans l'*Annuaire*.

M. Paul Girardin a exécuté, sur les glaciers de la Maurienne et de la Tarentaise, un certain nombre de levés réguliers à la planchette.

Enfin M. Lee Brossé a entrepris une étude topographique détaillée de la haute vallée de la Tinée. On ne saurait trop engager les alpinistes topographes à adopter résolument la vraie méthode scientifique, et dans ce but

à faire adhésion complète au programme élaboré par la Commission de topographie.

Toujours sous l'égide puissante du Club Alpin Français et sous la direction de son éminent et dévoué président, le prince Roland Bonaparte, la Commission française des glaciers a continué la série de ses observations glaciaires.

La Direction Centrale a eu à s'occuper aussi de la question des guides, depuis si longtemps à l'étude et jamais résolue. Notre collègue M. Henry Cuënot était naturellement désigné par ses qualités de travail et sa compétence en la matière pour faire aboutir cette importante question. Il a été chargé de faire une étude approfondie et de dresser un projet d'organisation sur la création d'une Compagnie de guides du Club Alpin Français.

Le rapporteur de 1904 aura sans doute le plaisir de vous annoncer que notre dévoué collègue a su mener à bien une tâche aussi compliquée.

Nos conférences ont obtenu, comme par le passé, leur succès habituel. Tant à Paris qu'en province, on a pu constater à diverses reprises que les salles de réunions choisies n'étaient pas toujours assez vastes pour contenir un auditoire de jour en jour plus nombreux, plus assidu à ces intéressantes causeries illustrées de projections photographiques, dont les artistiques clichés accompagnent si bien le talent des orateurs. Les *Bulletins* mensuels en ont donné des comptes-rendus détaillés, les conférenciers ne nous en voudront certainement pas de ne pas les analyser de nouveau ; qu'il nous soit permis cependant de faire exception en faveur de M. Sven Hedin, dont la conférence a eu le caractère d'un véritable événement géographique. L'illustre explorateur suédois nous a raconté les péripéties de son émouvant voyage dans l'Asie Centrale, des rives du Tarim inférieur au Takla-Makane, le plus désolé des déserts du monde, et sa tentative de pénétration dans la mystérieuse capitale du Dalaï-Lama, Lhassa, la cité inviolée.

M. Schrader, président, s'est fait l'interprète de tous

les auditeurs pour remercier M. Sven Hedin et louer son intrépidité, son héroïsme, qui ont agrandi le patrimoine scientifique de l'humanité. Le Club Alpin Français est justement fier de compter parmi ses membres un si vaillant explorateur. La Direction Centrale lui a décerné la grande médaille du Club, qui lui fut remise aux applaudissements de toute l'assistance. Il faut ajouter que M. Sven Hedin avait reçu, la veille, à la Société de Géographie, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur. Nous félicitons notre collègue de cette nouvelle distinction scientifique que ses conquêtes à travers l'Asie lui ont value.

D'autres distinctions honorifiques ont été décernées à des membres du Club Alpin Français. M. Lucien Tignol, délégué de la Section de Chamonix, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, et M. Maurice Paillon, vice-président de la Section Lyonnaise, officier d'académie. Notre président honoraire, M. Ernest Caron, a été élu président du Conseil général de la Seine.

Sur le rapport fait au nom de la Commission des récompenses par M. Émile Belloc, la Direction Centrale a distribué les médailles suivantes : à M. Armand Templier, une médaille argent grand module ; à MM. Paul Guignard, le lieutenant Trémeau, Henri Castelnau, des médailles en argent ; et des médailles de bronze à M. Imbert, commissaire spécial à Barcelonnette ; à M. Donneau, maire de Larche.

Notre bibliothèque s'est enrichie de nombreux ouvrages ; la revue bibliographique, si bien traitée dans les *Bulletins* mensuels, les a analysés en partie, ou en a tout au moins cité les titres. Parmi ces publications si diversement intéressantes, nous mentionnerons particulièrement la belle monographie du Dauphiné parue dans un numéro spécial du *Figaro illustré :* M. Valbert Chevillard, notre sympathique secrétaire général, en est l'auteur. Il continue, sous forme de publication artistique et de grand luxe, la description des différents massifs de nos Alpes.

C'est à un travail longtemps attendu des alpinistes français ne connaissant pas la langue anglaise, que s'est attaché M. Paillon en traduisant l'œuvre remarquable de M. A. F. Mummery, *My climbs in the Alps and Caucasus*. Nul mieux que notre collègue n'était à même de nous faire apprécier les qualités spéciales du véritable bréviaire de l'alpiniste sportif. M. Paillon a été le traducteur fidèle et le commentateur judicieux du célèbre grimpeur anglais.

Comme par le passé, les différentes Sociétés alpines françaises ou étrangères continuent avec nous l'échange de leurs périodiques. Ces intéressants documents sont autant de matériaux qui serviront un jour à l'édification d'une Histoire générale de la montagne sous toutes les latitudes.

Le Club Alpin Français y aura contribué pour une très large part avec ses *Annuaires*, ses *Bulletins* mensuels et les publications particulières des Sections : Bulletin de la Section des Alpes Maritimes, Bulletin de la Section de Provence, Bulletin Pyrénéen, Bulletin de la Section Vosgienne, pour ne parler que de celles dont nous avons reçu cette année des exemplaires.

Enfin, et dussions-nous être taxé de partialité, nous devons accorder une mention spéciale à la *Revue alpine* publiée par la Section Lyonnaise, sous la direction actuelle de M. Béthoux.

Nos collègues lyonnais peuvent être fiers de leur œuvre en constatant la place qu'elle occupe aujourd'hui parmi les organes alpins.

Nous voici arrivés à la fin de ce rapport ; les limites qui lui sont assignées nous obligent à le terminer rapidement et sans avoir pu mentionner, comme nous l'aurions voulu, toutes les manifestations de notre vie sociale ; nombre de faits intéressants ont été aussi négligés : brevets d'alpinisme militaire, préconisés par M. Reinburg, Congrès des Sociétés savantes, relations avec les Syndicats d'initiative, expositions des peintres de montagne, Commission des hôtels, Manuel d'alpinisme, etc.

Enfin, de toutes ces œuvres qui jouissent de notre égale sollicitude, il en est une que vous nous reprocheriez de passer sous silence. Nos honorables prédécesseurs nous ont longuement entretenus des caravanes scolaires ; tout a été dit sur leur but, leur organisation, le zèle et le dévouement des chefs éclairés qui les dirigent.

C'est ainsi qu'aux vacances de Pâques la Commission organisait simultanément deux voyages scolaires. Un premier groupe, sous la conduite de M. Leroy, a visité l'Algérie et la Tunisie. La seconde caravane a parcouru l'Oberland bernois.

Enfin elles ont obtenu tous les suffrages et ont été célébrées sur tous les modes ! Un seul jusqu'alors n'avait pas été usité : le mode lyrique. Aujourd'hui la *Marche des scolaires* comble heureusement cette lacune. M. Skilmans en a composé la musique au rythme entraînant et cadencé, et M. Julien Bregeault en a écrit les strophes vibrantes.

Cette manifestation artistique nous amène tout naturellement à passer du domaine musical au genre pictural.

Notre regretté collègue Brunnarius, artiste consciencieux, avait entrepris la reconstitution des armes du Club. A notre vieil emblème, au cadre de piolets et de cordes entrelacés, il substituait un élégant écusson où se profile à l'arrière-plan l'imposante silhouette de la Meije, face Nord. Bien en avant, une grosse gentiane érige dans l'échancrure de la *Brèche* sa corolle de bleu vif, tandis qu'à la partie inférieure les trois lettres traditionnelles C. A. F. s'harmonisent avec l'ensemble.

Cette composition a été reprise par M. Schrader et devient officiellement l'écusson du Club Alpin Français. A ce blason ainsi reconstitué il fallait une devise, et c'est encore à notre éminent président que nous avons eu recours. Il a noblement formulé par ces simples mots : « Pour la Patrie, par la Montagne », l'idée patriotique et généreuse à laquelle avaient obéi les fondateurs du Club, en vue du relèvement moral et du développement physique de la jeunesse française.

En contemplant le chemin parcouru depuis lors, nous

constatons que les intentions de nos aînés ont été fidèlement exécutées ; les continuateurs de l'œuvre entreprise l'ont fait épanouir dans la forme où nous la contemplons aujourd'hui. Leur meilleure récompense est de se dire qu'eux aussi ils ont travaillé et produit leur effort pour la Patrie, par la Montagne !

ACHILLE ESCUDIÉ,

Délégué de la Section Lyonnaise
près la Direction Centrale.

CLUB ALPIN FRANÇAIS

FONDÉ LE 2 AVRIL 1874

Reconnu d'utilité publique par décret du 31 mars 1882.

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAC, 30, PARIS, VIIe.

(Ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 h. à 5 h.)

ANCIEN PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Félix FAURE, Président de la République Française.

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Émile LOUBET, Président de la République Française.

ANCIENS PRÉSIDENTS

MM. **BILLY** (Edouard de)	**1874.**
CEZANNE (Ernest)	**1874-1876.**
JOANNE (Adolphe)	**1876-1879.**
BLANC (Xavier)	**1879-1882.**
DAUBRÉE (Auguste)	**1882-1885.**
BLANC (Xavier)	**1885-1888.**
JANSSEN (Jules)	**1888-1891.**
LEMERCIER (Abel)	**1891-1892.**
LAFERRIERE (Edouard)	**1892-1895.**
DURIER (Charles)	**1895-1898.**
CARON (Ernest)	**1898-1901.**
SCHRADER (Fr.)	**1901-1904.**

DIRECTION CENTRALE

BUREAU

MM. Janssen (Jules), membre de l'Institut, à Meudon (Seine-et-Oise).
Puiseux (Pierre), rue Le Verrier, 2, Paris, VIe.
Schrader (Fr.), rue Madame, 75, Paris, VIe.
— *présidents honoraires.*

Caron (Ernest), rue Saint-Lazare, 80, Paris, IXe, *président.*

Vallot (Joseph), avenue des Champs-Elysées, 114, Paris, VIIIe.
Bonaparte (le prince Roland), avenue d'Iéna, 10, Paris, XVIe.
Sestier (Maximin), président de la Section Lyonnaise, 20, rue Longue, à Lyon.
Sauvage (Édouard), rue Eugène-Flachat, 14, Paris, XVIIe.
— *vice-présidents.*

Garbe (Henri), rue Cassette, 5, Paris, VIe, *trésorier.*
Joanne (Paul), rue Gay-Lussac, 1, Paris, Ve, *secrétaire des séances.*
Reinburg (Pierre), rue de Tournon, 9, Paris, VIe, *secrétaire adjoint des séances.*

MEMBRES ÉLUS

MM. Belloc (Emile), rue de Rennes, 105, Paris, VIe.
Billy (Charles de), rue de Boulainvilliers, 56, Paris, XVIe.

MM. **Bonaparte** (le prince Roland), avenue d'Iéna, 10, Paris, XVIe.
Caron (Ernest), rue Saint-Lazare, 80, Paris, IXe.
Cuënot (Henry), rue Vauquelin, 13, Paris, V^e.
Duval (Eugène), rue Gustave-Flaubert, 7, Paris, XVIIe.
Garbe (Henri), rue Cassette, 5, Paris, VIe.
Guyard (Albert), rue Marbeuf, 12, Paris, VIIIe.
Janssen (Jules), membre de l'Institut, à Meudon (Seine-et-Oise).
Joanne (Paul), rue Gay-Lussac, 1, Paris, V^e.
Lemercier (Joseph), rue de Lille, 75, Paris, VIIe.
Levasseur (Emile), administrateur du Collège de France, rue des Ecoles, 47, Paris, V^e.
Prudent (le l^t-colonel), Palais du Louvre, quai du Louvre, cour Lefuel, Paris, Ier.
Puiseux (Pierre), rue Le Verrier, 2, Paris, VIe.
Richard (Lucien), rue du Cardinal-Lemoine, 12, Paris, V^e.
Sauvage (Edouard), rue Eugène-Flachat, 14, Paris, XVIIe.
Schrader (Fr.), rue Madame, 75, Paris, VIe.
Vallot (Joseph), avenue des Champs-Elysées, 114, Paris, VIIIe.

MEMBRES HONORAIRES DE LA DIRECTION CENTRALE

MM. **Blarenberghe** (Henri van), président du Conseil d'administration des chemins de fer de l'Est, rue de la Bienfaisance, 48, Paris, VIIIe.
Guillemin (Paul), inspecteur général de la navigation et des ports de la Seine, rue de Saint-Cloud, 46, à Billancourt (Seine).

PRÉSIDENTS ET DÉLÉGUÉS DES SECTIONS

SECTIONS	PRÉSIDENTS	DÉLÉGUÉS
Aix-les-Bains....	M. **Bugnot** (A.), juge de paix, à Aix-les-Bains (Savoie).	M. **Forestier** (Jean), conservateur du Bois de Boulogne, abbaye de Longchamp, par Neuilly (Seine).
Albertville.......	M. **Armand** (le D^r), à Albertville (Savoie).	M. **Hébrard** (Albert), architecte, villa des Couronnes, à Asnières (Seine).
Alpes Maritimes (Nice)..........	M. **Cessole** (le chevalier Victor de), villa Henry de Cessole, à la Mantéga, à Nice.	M. **Laugier** (André), secrétaire général du Mont-de-Piété, rue de Clichy, 23, Paris, IXe.
Alpes Provençales (Digne)........	M. **Zürcher** (Philippe), ingén. en chef des Ponts-et-Chaussées, à Digne (Basses-Alpes).	M. **Janet** (Armand), rue des Volontaires, 29, Paris, XVe.
Annecy..........	M. **Dunant** (Camille), conseiller de préfecture honoraire, à Annecy (Haute-Savoie).	M. **Moron** (Camille), directeur de l'Office du travail au Ministère du Commerce, boul. Raspail, 140, Paris, VIe.
Atlas (Alger).....	M. **Galland** (Charles de), professeur au petit lycée, 32, rue Denfert-Rochereau, à Alger (Algérie).	M. **Leroy** (L.-A.), prof^r au lycée Janson-de-Sailly, r. de l'Annonciation, 5, Paris, XVIe.
Auvergne (Clermont-Ferrand).	M. **Viallefond** (Paul), avenue de Royat, 16, à Chamalières (Puy-de-Dôme).	M. **Chotard** (Henri), doyen honoraire de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, r. de Vaugirard, 61, Paris, VIe.
Bagnères-de-Bigorre..........	M. **Collongues** (le D^r), allée Tournefort, 7, à Bagnères-de-Bigorre (H^tes-Pyrénées).	M. **Reinburg** (Pierre), rue de Tournon, 9, Paris, VIe.
Bagnères-de-Luchon..........	M. **N**...	M. **N**...

SECTIONS	PRÉSIDENTS	DÉLÉGUÉS
Barcelonnette	M. N...	M. N...
Basque (Bayonne)	M. **Labille** (Alfred), à St-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées).	M. **Vinson** (Julien), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, rue de l'Université, 58, Paris, VIIe.
Bourgogne (Haute) (Beaune)....	M. **Rougé** (Paul), propriétaire, rue Ste-Marguerite, à Beaune (Côte-d'Or).	M. **Bregeault** (Julien), substitut du procureur général, rue Cassette, 18, Paris, VIe.
Briançon	M. **Vagnat** (le Dr Charles-Auguste), sénateur, conseiller général des Hautes-Alpes, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 6, Paris, V^e.	M. **Desouches** (Alfred), ancien agréé, pl. des Vosges, 10, Paris, IVe.
Canigou (Perpignan)..........	M. **Soullier** (Casimir), industriel, place Bardou-Job, à Perpignan (Pyrénées-Oriental^{es}).	M. **Lefrançois** (Charles), ingénieur, à Mouy-de-l'Oise (Oise).
Cantal (Aurillac).	M. **Garnier** (Henri), juge de paix, à Aurillac (Cantal).	M. N...
Caroux (Béziers).	M. **Lascaux** (Antoine), juge au tribunal civil, rue Eugène-Sue, 4, à Béziers (Hérault).	M. **Salvador de Quatrefages** (André), président de Section au tribunal de la Seine, avenue Carnot, 11, Paris, XVIIIe.
Carthage (Tunis).	M. **Proust** (Théodore), vice-président de la municipalité, à Tunis (Tunisie).	M. **Diehl** (Ernest), avenue Matignon, 5, Paris, VIIIe.
Cévennes (Nîmes).	M. **Fabre** (Georges), conservateur des Eaux et Forêts, rue Ménard, 28, à Nîmes (Gard).	M. **Bénardeau** (Fabien), conservateur des Eaux et Forêts, rue Jeanne d'Arc, 5, Tours (Indre-et-Loire).
Chamonix........	M. **Payot** (le D^r), à Chamonix (Haute-Savoie).	M. **Tignol** (Lucien), rue de la Pompe, 72, Paris, XVIe.
Corse (Paris et Ajaccio)	M. **Ornano** (le marquis d'), rue Pierre-Charron, 1, Paris, XVIe.	M. **Boland** (Henri), publiciste, boulevard Arago, 114, Paris, XIVe.
Côte-d'Or et Morvan (Dijon).....	M. **Fontaine** (L.), rue Berbisey, 6, à Dijon (Côte-d'Or)	M. N...
Dôle............	M. **Boisson** (Jules), ancien président du Tribunal de commeree, à Dôle.	M. **Rodary** (Ferdinand), ingénieur, chef de division à la Cie P.-L.-M., rue de Vaugirard, 53, Paris, VIe.
Drôme (Valence).	M. **Ruzan** (H.), ancien avoué, cours Voltaire, à Valence (Drôme).	M. **Berger** (Abel), président de section au Conseil d'Etat, avenue Malakoff, 139, Paris, XVIe.
Embrun	M. **Bonniard** (Victor), banquier, conseiller général, à Embrun (Hautes-Alpes).	M. **Pellat** (Henri), professeur à la Faculté des sciences, avenue de l'Observatoire, 23, Paris, VIe.
Espinouse (La Malou-les-Bains) (Hérault)	M. **Faure** (le Dr Maurice), directeur de l'Institut de Rééducation motrice, à La Malou, et rue de la Bienfaisance, 2, Paris, VIIIe.	M. **Gravelotte** (le Dr Eugène), rue de Montmorency, 5, à Boulogne-sur-Seine (Seine).
Forez (Saint-Etienne).......	M. **Jaray** (Joseph), avoué, rue de la Loire, 15, à Saint-Etienne (Loire).	M. **Thiollier** (Félix), 27, rue de Grenelle, Paris, VIIe.
Gap	M. **Faure** (Joseph), avoué, maire de Gap (Hautes-Alpes).	M. **Laty** (Albert), avocat, rue des Sablons, 36, Paris, XVIe

SECTIONS	PRÉSIDENTS.	DÉLÉGUÉS.
Isère (Grenoble).	M. **Borge** (G.), avocat, cours St-André, 173, à Grenoble (Isère).	M. **Richard-Bérenger** (Paul), rue Pierre-Charron, 14, Paris, XVIe.
Jura (Besançon).	M. **Boysson d'Ecole** (Alfred), rue de la Préfecture, 24, à Besançon (Doubs).	M. **Naudet** (Louis), boulevard Ornano, 77, Paris, XVIIIe.
Jura (*Haut*) (Saint-Claude)..	M. **Perrin** (le Dr), à Saint-Claude (Jura).	M. **N**...
Léman (Thonon-les-Bains)......	M. **Perdrizet**, inspecteur des Eaux et Forêts, à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).	M. **Bernard** (Maurice), villa Franklin, rue Saint-Denis, 177 *bis*, à Courbevoie (Seine).
Lons-le-Saunier..	M. **Chevrot** (le Dr), conseiller général, à Bletterans (Jura).	M. **Barrère** (Henry), rue du Bac, 21, Paris, VIIe.
Lot et Padirac (Cahors).......	M. **Depeyre** (Etienne), avocat, à Cahors (Lot).	M. **Cayla** (le Dr), avenue de Neuilly, 31, Neuilly (Seine).
Lyonnaise (Lyon).	M. **Sestier** (Maximin), avoué, rue Longue, 20, à Lyon.	M. **Escudié** (Achille), villa Michon, 6, Paris, XVIe.
Maurienne (S.-Jean-de-Maurienne).	M. **Fodéré** (le Dr), à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).	M. **Deléglise**, député, rue de Bourgogne, 7, Paris, VIIe.
Midi (Montpellier)..........	M. **Coste** (Georges), notaire, rue du Palais, 17, à Montpellier (Hérault).	M. **Vallot** (Henri), ingénieur civil, place des Perchamps, 2, Paris, XVIe.
Mont-Blanc (Bonneville.........	M. **Morel-Frédel** (François), conservateur des hypothèques, Bonneville (H.-Savoie).	M. **Bouquet** (le Dr Henri), rue de Bellechasse, 64, Paris, VIIe.
Nord (Lille)......	M. **Gaudier** (le Dr Henri), rue Inkermann, 25, à Lille (Nord).	M. **N**...
Nord-Est (Laon).	M. **Lesueur** (Georges), notaire, à Saint-Quentin (Aisne).	M. **Chatelain** (Alfred), boulevard Magenta, 132, Paris, Xe.
Paris............	M. **Caron** (Ernest), conseiller municipal de Paris, rue St-Lazare, 80, Paris, IXe.	
Pau.............	M. **Meunier** (le Dr Henri), rue Bayard, 29, à Pau (Basses-Pyrénées).	M. **Demanche** (Georges), avocat, rue de la Victoire, 92, Paris, IXe.
Périgord (Périgueux)........	M. **Durand de Ramefort**, avoué, à Périgueux (Dordogne).	M. **Buffeteau**, avoué, rue Louis-Mie, 13, à Périgueux (Dordogne).
Provence (Marseille)..........	M. **Matton** (Amédée), rue Croix-de-Reynier, 14, à Marseille (Bouches-du-Rhône).	M. **Nœtinger** (Fernand), inspecteur des contributions directes, rue Saint-Louis, 21, à Evreux (Eure).
Pyrénées Centrales (Toulouse).	M. **Tachard** (le Dr Elie), rue Monplaisir, 11, à Toulouse (Hte-Garonne).	M. **Tournade** (Paul), substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, rue de Vergennes, 14, Versailles (Seine-et-Oise).
Rouen...........	M. **Réguis** (Léon), avocat général, quai du Havre, 8 *bis*, à Rouen (Seine-Inférieure).	M. **Matter** (Paul), substitut du procureur de la République près le Tribunal de la Seine, rue Frédéric-Bastiat, 10, Paris, VIIIe.
Saône-et-Loire (Chalon-sur-Saône).........	M. **N**...	M. **d'Esterno** (le comte), rue de Grenelle, 122, Paris, VIIe.
Sidobre et Montagne-Noire (Castres)...........	M. **Mellier** (le Dr), château de Dournes, par Blanc-Lamothe (Tarn).	M. **Monmarché** (Marcel), les Mées, à Arpajon (S.-et-O.).

SECTIONS	PRÉSIDENTS	DÉLÉGUÉS
Sud-Ouest (Bordeaux).........	M. **Bayssellance** (A.), ingénieur de la marine, rue de Saint-Genès, 84, à Bordeaux.	M. **Malloizel** (Raphaël), profr de mathématiques, rue de l'Estrapade, 7, Paris, Ve.
Tarbes...........	M. **Camboué** (Louis), greffier du Tribunal civil, rue du Pradeau, 28, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).	M. N...
Tarentaise (Moûtiers)..........	M. N...	M. **Philbert** (le Dr Emile), boulevard Beaumarchais, 34, Paris, XIe.
Vosgienne (Nancy)............	M. **Riston** (Victor), à Malzéville (Meurthe-et-Moselle).	M. **Bourgeois** (le colonel Robert), chef du service géodésique au ministère de la Guerre, rue de Grenelle, 140, Paris, VIIe.
Vosges (*Hautes*) (Épinal et Belfort)...........	M. **Fournier** (le Dr Alban), à Rambervillers (Vosges).	M. **Berger** (Philippe), sénateur, membre de l'Institut, quai Voltaire, 3, Paris, VIIe.

M. **Chevillard** (Valbert), *secrétaire général*, rue du Bac, 30, Paris, VIIe.
M. **De Jarnac** (Adrien), rue du Luxembourg, 38, Paris, VIe, *secrétaire général honoraire*.

COMMISSIONS

M. E. CARON, *président*.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES

MM. **Martel** (E.-A.), *bibliothécaire honoraire*.
Belloc (Emile), *président*.
Boursier (Adolphe).
Chatelain (Alfred).

MM. **Puiseux** (Pierre).
Sauvage (Edouard).
Tournade (Paul).
Vallot (Henri).

CARAVANES SCOLAIRES ET ALPINISME MILITAIRE

MM. **Richard** (Lucien), *président*.
Bourgeois (Cl Robert), *v.-président*.
Bregeault (Julien), *vice-président*.
De Jarnac, *secrétaire-trésorier*.
Reinburg (Pierre), *secrétaire*.
Bouty (Edmond).
Cayla (le Dr).

MM. **Lemercier** (Joseph).
Leroy (L.-A.).
Malloizel (R.).
Morel (G.).
Pellat (H.).
Tournade (Paul).

FINANCES

MM. **Billy** (Charles de).
Garbe (Henri).
Joanne (Paul).
Laugier (André).

MM. **Nœtinger** (Fernand).
Prudent (le colonel).
Sauvage (Edouard).

PUBLICATIONS

MM. **Schrader** (Fr.), *président*.
Cuënot (Henry), *vice-président*.
Barrère (Henry).
Belloc (Emile).
Boland (Henri).
Bonaparte (prince Roland).
Boursier (Adolphe).
Bouty (Edmond).

MM. **Bregeault** (Julien).
Demanche (Georges).
Diehl (Ernest).
Garbe (Henri).
Joanne (Paul).
Matter (Paul).
Puiseux (Pierre).
Rabot (Charles).

PUBLICITÉ, PROPAGANDE, HOTELS, SYNDICATS, CONGRÈS ET RÉCOMPENSES

MM. **Laugier** (André), *président*.
Barrère (Henry).
Belloc (Emile).
Bernard (Maurice).
Boland (Henri).
Boursier (Adolphe).
Bouty (Edmond).

MM. **De Jarnac** (Adrien).
Diehl (Ernest).
Guyard (Albert).
Joanne (Paul).
Matter (Paul).
Philbert (le Dr).
Richard (Lucien).

TRAVAUX EN MONTAGNES ET GUIDES

MM. **Guyard** (Albert), *président honoraire*.
Sauvage (Edouard), *président*.
Vallot (Henri), *rapporteur pour les travaux en montagne*.
Cuënot (Henry), *rapporteur pour les guides*.
Belloc (Emile).

MM. **Escudié** (Achille).
Garbe (Henri).
Gravelotte (le Dr Eugène).
Lefrançois (Charles).
Lemercier (Joseph).
Puiseux (Pierre).
Salvador de Quatrefages (André).
Tignol (Lucien).

TOPOGRAPHIE

Membres titulaires.

MM. **Prudent** (le Colonel), *président*.
Vallot (Henri), *secrétaire*.
Bourgeois (le colonel Robert).
Helbronner (Paul).

MM. **Margerie** (Emmanuel de).
Schrader (Fr.).
Vallot (Joseph).

Membres correspondants.

MM. **Arnaud** (F.).
Barrère (Henry).
Belloc (Emile).
Brossée (Ch. Lee).
Duhamel (Henry).
Durègne (Emile).
Eydoux (Léon).
Ferrand (Henri).
de **Flotte Roquevaire** (René).

MM. **Girardin** (Paul)
Godefroy (le capitaine).
Lecarme (Jean).
Lecarme (Louis).
de **Magnin** (le commandant).
Maury (le lieutenant).
Nœtinger (Fernand).
Paillon (Maurice).
de **Saint-Saud** (le comte A.).

MEMBRES HONORAIRES DU CLUB

M. Gustave **Euringer**, à Augsbourg (Allemagne).
M. le Dr **Güssfeldt**, Beethovenstrasse, 1, à Berlin, N.-W. (Allemagne).
Sir Martin **Conway**, The Red House, Hornton St., Campden Hill, Londres, W. (Angleterre).
M. Douglas W. **Freshfield**, Esq., Airlie Gardens, 1, Campden Hill, Londres, W. (Angleterre).
M. Ch. E. **Mathews**, esq., The Hurst, Four Oaks, near Birmingham (Angleterre).
M. F. F. **Tuckett**, esq., à Frenchay, Near Bristol (Angleterre).
M. Edward **Whymper**, Esq., St Martin's House, 29, Ludgate Hill, Londres, E.-C. (Angleterre).
M. Maurice de **Déchy**, Sabaneev Most, à Odessa (Russie).
M. le Prof. Dr Eduard **Richter**, à Graz (Styrie, Autriche).
M. le Prof. **Suess**, professeur de géologie à l'Université de Vienne (Autriche).
Don Francisco de P. de **Arrillaga**, Lagasca, 6, à Madrid (Espagne).
Le Rév. W.-A.-B. **Coolidge**, am Sandigen Stutz, à Grindelwald (Suisse).
M. le Prof. William **Morris Davis**, Harvard College, à Cambridge (Etats-Unis).
M. A. Lawrence **Rotch**, directeur de l'Observatoire de Blue Hill, à Readville, Mass. (Etats-Unis).
S. A. R. le Prince Luigi Amedeo di Savoia, **Duc des Abruzzes**, en son Palais, à Turin (Italie).
M. Martino **Baretti**, Palazzo Carignano, à Turin (Italie).
M. Francesco **Gonella**, via Roma, 20, à Turin (Italie).
M. le Professeur Angelo **Mosso**, via Madama Cristina, 34, à Turin (Italie).
M. Vittorio **Sella**, à Biella (Italie).
M. Francisco **Moreno**, Directr du Musée de La Plata, à La Plata (Rép. Argentine).
M. le Dr Fridtjof **Nansen**, à Christiania (Norvège).
M. le Dr **Sven Hedin**, à Stockholm (Suède).
M. le Professeur Dr F.-A. **Forel**, à Morges (Suisse).
M. le Professeur **Heim**, à Hottingen, Zürich (Suisse).
M. X. **Imfeld**, à Zürich (Suisse).

MEMBRES BIENFAITEURS

M. E. **Brunnarius**.
M. Victor **Chapelle**.
M. Christian **Garnier**.
M. James **Jackson**.
M. Ernest **Lamy**.
M. Armand **Templier**.
Prince Roland **Bonaparte**.
M. George **Auriol**.
M. Prosper **Auriol**.
M. **Bertinot-Jeune**.
M. Ch. **de Billy**.
M. F. **Ecoiffier**.
M. A. **Guyard**.
M. P. **Helbronner**.
M. J. **Lemercier**.
M. le Dr A. **Mony**.
M. Casimir **Soullier**.
M. Henri **Vallot**.
M. Joseph **Vallot**.

MEMBRES DONATEURS

M. **Maunoir**.
M. Albert de **Saint-Laurent**.
M. Eugène **Bardou**.
M. Léon **Bardou**.
M. A. **Bayssellance**.
M. Lucien **Bertrand**.
M. Henri de **Cagarriga**.
M. H. **Cuénot**.
M. A. **De Jarnac**.
M. Jules **Girard**.
M. P. **Joanne**.
M. A. **Laugier**.
M. Ch. **Lefrançois**.
M. Georges **Morel**.
M. H. **Morin**.
M. P. **Puiseux**.
M. Ed. **Sauvage**.
M. Fr. **Schrader**.

MEMBRES A VIE

MM. **Bardy** (Gustave). — Section des Hautes Vosges.
Baye (baron J. de). — Section de Paris.
Beaujard (Hippolyte-Emile). — Section de Paris.
Béthouart (Emile). — Section de Paris.
Biollay (Paul). — Section de Paris.
Bischoffsheim (Raphaël). — Section des Alpes Maritimes.
Bizemont (Arthur de). — Section des Vosges.
Blanchard (Dr Raphaël). — Section de Paris.
Blarenberghe (Henri van). — Section de Paris.
Blarenberghe (Henri-Michel van). — Section de Paris.
Boissier (Henry). — Section de Paris.
Bonnard (Paul). — Section de Carthage.
Bonnet (Amédée). — Section de Lyon.
Bornèque (Eugène). — Section des Hautes Vosges.
Bouchard (Gabriel). — Section de Paris.
Boulenger (Henri). — Section de Paris.
Bourdon (Marcel). — Section de Paris.
Bourguignon (Joseph-Antoine). — Section de Lyon.
Brunnarius (Ernest) fils. — Section de Paris.
Camous (Victor). — Section de l'Isère.
Carpentier (Jules). — Section de Paris.
Cavaré (Jean). — Section de Paris.
Cessole (le chevalier V. de). — Section des Alpes Maritimes.
Chancel (Georges). — Section de Paris.
Copineau (Charles). — Section de Paris.
Daubrée (Paul). — Section de Paris.
Degas (Henri). — Section de Paris.
Delaporte (le Dr Amédée). — Section de Paris.
Delebecque (André). — Section de Tarentaise.
Delebecque (Jacques). — Section de Paris.
Denfert-Rochereau (A.-G.-R.). — Section de Paris.
Mme **Deroy**. — Section de Paris.
M. **Després** (baron H.). — Section du Canigou.
Mme **Enlart**. — Section de Paris.
MM. **Eysséric** (Joseph). — Section de Paris.
Fabre (Charles). — Section des Pyrénées Centrales
Fauche (Eugène). — Section de Paris.
Ferrari (Philippe de). — Section de Paris.
Mlle **Feuillade** (Suzanne). — Section de Paris.
MM. **Fontaine** (Emile). — Section de Paris.
Gallois (Eugène). — Section de Paris.
Mme **Genouville** (Berthe). — Section de Paris.
MM. **Genouville** (Louis). — Section de Paris.
George (Jules). — Section des Vosges.
Gérard (le Dr Amédée). — Section de Paris.
Gérente (le Dr Paul). — Section de Paris.
Gibert (Edouard). — Section de Paris.
Gibert (Frédéric). — Section de Paris.
Grandin (Alfred). — Section de Paris.
Gros (Fernand-Léon). — Section de Paris.
Jacmart (Gustave-Adolphe). — Section de Paris.
Japy (Jules). — Section des Hautes Vosges.
Javal (le Dr). — Section de Paris.
Jouffray (Antoine). — Section de Paris.
Mme **Juglar** (Joséphine). — Section de Paris.
M. **Krafft** (E.) — Section de Paris.

MM. **Laroche-Lucas** (Ed.). — Section de Paris.
Le Doyen (Léonce). — Section de Paris.
Lemercier (Joseph). — Section de Paris.
Mme **Lemercier** (Joseph). — Section de Paris.
M. **Lichtenberger** (Henri). — Section de Paris.
Mme **Lillaz** (Maria). — Section de Paris.
MM. **Luuyt** (Maurice). — Section de Paris.
Marjollin (Gustave). — Section de Paris.
Martin (William). — Section de Paris.
Maugin (Albert-Louis). — Section de Paris.
Maugin (Gustave-Oscar). — Section de Paris.
Mme **Maugin** (Gustave). — Section de Paris.
Mlle **Maugin** (Jeanne-Charlotte). — Section de Paris.
MM. **Meiner** (Edmond). — Section de Paris.
Méquillet (Camille). — Section de Paris.
Morel (Georges). — Section de Paris.
Morel d'Arleux (Charles). — Section de Paris.
Morel d'Arleux (F.-L.). — Section de Paris.
Morin (Henri). — Section de Paris.
Mussy (Jean). — Section de Paris.
Pelletier (Gustave). — Section de Paris.
Pétot (Lucien). — Section de la Haute Bourgogne.
Privat (Edouard). — Section des Pyrénées Centrales.
Privat (Paul). — Section des Pyrénées Centrales.
Quévillon. — Section de Paris.
Raveneau (L.-A.-M.). — Section de Paris.
Renaud (Georges). — Section de Paris.
Riché (Alexandre). — Section des Alpes Maritimes.
Rochat (Edouard). — Section de Paris.
Rodary (Ferdinand). — Section de Paris.
Rodocanachi (Emmanuel). — Section de Paris.
Rothschild (le baron Edmond de). — Section de Paris.
Saint-Martin (Ch.-L. **Minette de**). — Section de Paris.
Salles (André). — Section de Paris.
Sauvage (Clément). — Section de Paris.
Sauvage (Edouard). — Section de Paris.
Soubiran (Albert). — Section de Paris.
Soubiran (Eugène). — Section de Paris.
Simon (Joseph). — Section de Lyon.
Mme **Tailliandier**. — Section de Paris.
MM. **Tallon** (Gaston). — Section de Paris.
Vallot (Charles). — Section de Paris.
Vallot (Emile-Marie-Charles). — Section de Paris.
Vallot (Henri). — Section de Paris.
Vallot (Joseph). — Section de Paris.
Mme **Vallot** (Joseph). — Section de Paris.
MM. **Vésignié** (Henri). — Section de Paris.
Vésignié (Louis). — Section de Paris.
Vigier (Léon). — Section de Paris.
Visme (Armand de). — Section de Paris.
Visme (Gaston de). — Section de Paris.
Vulpian (le Dr André). — Section de Paris.
Wartelle (Emile). — Section de Paris.
Wiart (Louis). — Section de Paris.
Wœlflin (Edmond). — Section des Vosges.
Yvart (Casimir). — Section de Paris.

MÉDAILLES

DÉCERNÉES PAR LA DIRECTION CENTRALE

GRAND MODULE

Juin 1903.

MM. **Castelnau** (Henri) et **Guigard** (Paul).

Juin 1904.

M. **Faga** (Laurent).

PETIT MODULE

Juin 1904.

MM. **Blanc** (Auguste), guide), à Bonneval (Savoie).
Favre (Jean-Antoine), guide, à Pralognan (Savoie).
Plent (J.-B.) père, guide, à Saint-Martin-de-Vésubie (Alpes-Maritimes).
Ravanel (Joseph-Louis), guide, à Chamonix (Haute-Savoie).

LISTE DES SECTIONS

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

---

1. **Paris**. 1874.
2. **Auvergne** (Clermont-Fd.). 1874.
3. **Gap**. 1874.
4. **Isère** (Grenoble). 1874.
5. **Annecy**. 1874.
6. **Aix-les-Bains**. 1874.
7. **Lyonnaise** (Lyon). 1875.
8. **Vosgienne** (Nancy). 1875.
9. **Briançon**. 1875.
10. **Barcelonnette**. 1875.
11. **Saône-et-Loire** (Chalon-sur-Saône). 1875.
12. **Embrun**. 1875.
13. **Tarentaise** (Moûtiers). 1875.
14. **Jura** (Besançon). 1875.
15. **Provence** (Marseille). 1875.
16. **Pyrénées Centrales** (Toulouse). 1876.
17. **Sud-Ouest** (Bordeaux). 1876.
18. **Côte d'Or et Morvan** (Dijon). 1876.
19. **Hautes Vosges** (Epinal). 1876. (Belfort). 1887.
20. **Mont-Blanc** (Bonneville). 1877.
21. **Midi** (Montpellier). 1879.
22. **Alpes Maritimes** (Nice). 1879.
23. **Atlas** (Alger). 1880.
24. **Canigou** (Perpignan). 1881.
25. **Rouen**. 1882.
26. **Forez** (Saint-Etienne). 1883.
27. **Cévennes** (Nîmes). 1884.
28. **Carthage** (Tunis). 1884.
29. **Pau**. 1886.
30. **Drôme** (Valence). 1888.
31. **Dôle**. 1888.
32. **Léman** (Thonon). 1888.
33. **Haute Bourgogne** (Beaune). 1890.
34. **Albertville**. 1893.
35. **Cantal** (Aurillac). 1893.
36. **Maurienne** (Saint-Jean-de-Maurienne). 1894.
37. **Lons-le-Saunier**. 1894.
38. **Haut Jura** (Saint-Claude). 1895.
39. **Caroux** (Béziers). 1896.
40. **Nord-Est** (Laon). 1897.
41. **Alpes Provençales** (Digne). 1897.
42. **Nord** (Lille). 1898.
43. **Basque** (Bayonne). 1898.
44. **Sidobre et Montagne-Noire** (Castres). 1899.
45. **Lot et Padirac** (Cahors). 1899.
46. **Bagnères-de-Bigorre**. 1899.
47. **Corse** (Paris et Ajaccio). 1900.
48. **Bagnères-de-Luchon**. 1902.
49. **Chamonix**. 1902.
50. **Périgord** (Périgueux). 1903.
51. **Espinouse** (Lamalou-les-Bains). 1904.
52. **Tarbes**. 1904.

BUREAUX DES SECTIONS

SECTION D'AIX-LES-BAINS

Fondée le 25 novembre 1874.

SIÈGE SOCIAL : Hôtel de Ville, à Aix-les-Bains (Savoie)

Cotisation de la Section : 6 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. DOMENGET, trésorier-secrétaire.

BUREAU

MM. **Bugnot** (A.), juge de paix, à Aix-les-Bains, *président*.
Domenget (Louis), place Carnot, 3, à Aix, *trésorier-secrétaire*.
Barnascon (Jean-Marie)........................... } *administrateurs*.
Blanc (le Dr Léon)................................. } *administrateurs*.
N..., *délégué aux caravanes scolaires et aux hôtels.* } *administrateurs*.
Forestier (Jean), *délégué près la Direction Centrale*.

La Section entretient le chemin de la Dent-du-Chat; elle a créé et entretient celui du Revard par le Pertuiset.

SECTION D'ALBERTVILLE

Fondée en avril 1893.

SIÈGE SOCIAL : à Albertville (Savoie).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. GARIN, trésorier.

BUREAU

MM. **Gravin**, sénateur, *président d'honneur*.
Armand (le Dr), à Albertville, *président*.
Brachet, avocat, à Saint-Sigismond (Savoie).......... } *vice-présidents*.
Viallet, notaire, à Beaufort (Savoie).................. } *vice-présidents*.
Moris, notaire, à Flumet (Savoie).................... } *vice-présidents*.
Ponard, conducteur des ponts et chaussées, à Albertville, *secrétaire*.
Garin (Albert), percepteur, à Albertville, *trésorier et délégué aux hôtels*.
N... *délégué aux caravanes scolaires*.
Aubry, industriel, à Venthon (Savoie)............ } *conseillers*.
Blanc (Maurice), négociant....................... } *conseillers*.
Martin (Camille), avoué......................... } *conseillers*.
Milliand, avoué.................................. } *conseillers*.
Porret (Alexandre)............................... } *conseillers*.
Proust, député.................................. } *conseillers*.
Hébrard (Albert), *délégué près la Direction Centrale*.

MEMBRE HONORAIRE

Le 2e groupe alpin, à Albertville.

Cette Section a contribué, avec le T. C. F., à l'établissement des poteaux indicateurs du Tauraz. Elle a également participé à la création et à l'amélioration du chemin d'accès du Belvédère de Bisanne, par Flumet et Crest-Voland.

SECTION DES ALPES MARITIMES

Fondée en octobre 1879.

Siège social et bibliothèque, ouverts tous les jours non fériés : 13, rue Saint-François-de-Paule, Nice (Alpes-Maritimes).

Cotisation de la Section : 10 francs.

Assemblée générale en janvier.

Réunion chaque vendredi, de novembre à mai.

Excursions tous les quinze jours, de novembre à juin.

Banquet en décembre.

S'adresser pour les renseignements à M. le chevalier Victor de Cessole, président.

BUREAU

MM. **Cessole** (le chevalier Victor de), villa Henry de Cessole, à la Mantéga, Nice, *président*.
Fabre (Gaston), avocat, rue Adélaïde, 20, à Nice, *vice-président*.
Brossé (Ch.-Lee), avenue Michel-Ange, à Nice, *vice-président*.
Scoffier (Camille), architecte, rue Adélaïde, 20, à Nice, *secrétaire général*.
Verani (Albert), place Garibaldi, 1, à Nice, *secrétaire des séances* et *bibliothécaire*.
Crossa (Ferdinand), banquier, rue Masséna, 13, à Nice, *trésorier*.
Thierry (René), avocat, rue Garnier, 3, à Nice, *délégué aux caravanes scolaires*.
Uberti (Théodore), boulevard de Cimiez, à Nice, *délégué aux hôtels*.
Chabert (Pierre) .... } *conseillers*.
Decourcelle (Paul) .... } *conseillers*.
Garin de Cocconato (baron Rodolphe) .. } *conseillers*.
Hancy (Hippolyte) .... } *conseillers*.
Laugier (André), *délégué près la Direction Centrale*

Cette Section a placé des poteaux indicateurs aux environs de Nice et de Menton. Elle a institué une compagnie de guides et porteurs régie par un règlement et un tarif, et a construit, avec le concours de la Direction Centrale, *le refuge Nice* (2,250 mèt. environ) pour faciliter l'ascension des hauts sommets de la Gordolasque. Elle publie un bulletin annuel.

SECTION DES ALPES PROVENÇALES

Fondee en octobre 1897.

Siège social : à Digne (Basses-Alpes).

Cotisation de la Section : 2 francs.

BUREAU

MM. **Zurcher** (Philippe), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Digne, *président*.
Bardonnaut, inspecteur des Eaux et Forêts, à Digne, *secrétaire-trésorier*.
Richaud (l'abbé), aumônier du lycée, à Digne, *secrétaire et délégué aux caravanes scolaires*.
Bongarçon, architecte départemental, à Digne, *délégué aux hôtels*.
Janet (Armand), *délégué près la Direction Centrale*.

SECTION D'ANNECY

Fondée le 13 novembre 1874.

SIÈGE SOCIAL : à Annecy (Haute-Savoie).
Cotisation de la Section : 5 francs.
S'adresser pour les renseignements soit à M. DUNANT, président. soit à M. NANCHE, secrétaire, soit à M. RUPHY, trésorier.

BUREAU

MM. **Dunant** (Camille), conseiller de préfecture honoraire, rue de la Providence, 22, à Annecy, *président*.
Boch (Louis), architecte, maire d'Annecy, *vice-président*.
Nanche (Isidore), rue du Bœuf, 17, à Annecy, *secrétaire*.
Grivaz (Louis), notaire, à Annecy, *secrétaire adjoint*.
Ruphy (Charles), rue Royale, 10, à Annecy, *trésorier*.
Richard (Auguste), greffier du tribunal, à Annecy, *trésorier adjoint*.
Crolard (Ernest)................................ } *administrateurs*.
Frezat (Simon)................................ }
Meyer (François)................................ }
Orlyé (Ph. d')................................ }
Moron (Camille), *délégué près la Direction Centrale*.

Cette Section a établi les nouveaux sentiers d'accès du Parmelan (1,855 mèt.) et de la Tournette (2,357 mèt.); elle a construit le chalet-hôtel du Parmelan. Elle a tracé également un nouveau sentier pour atteindre le sommet du Charbon (1,915 mèt.) sans passer par les anciennes échelles, et a terminé en 1897 ce sentier qu'elle a poussé jusqu'au Trélod (2,186 mèt.). En 1898 elle a élargi et terminé le sentier de la Tournette, qu'on peut parcourir à cheval depuis Montmin jusqu'au chalet du Casset. Elle a ouvert dernièrement un sentier conduisant au Mont-Baron (montagne de Veyrier), à proximité d'Annecy, d'où l'on jouit, dans une demi-journée, d'une belle vue sur le lac d'Annecy, les montagnes qui l'encadrent, la chaîne des Aravis, le Jura, les glaciers de la Tarentaise, et sur toute la chaîne du Mont-Blanc.

SECTION DE L'ATLAS

Fondée en mars 1880.

SIÈGE SOCIAL, ouvert tous les matins, sauf le dimanche et le jeudi, de 10 à 11 h., au Comité d'hivernage, rue Combes, à Alger.
Cotisation de la Section : 5 francs.
Assemblée générale en janvier.
S'adresser pour les renseignements à M. REYNIER, secrétaire général.

BUREAU

MM. **Martel** (Félix), inspecteur général de l'Université, rue Rochechouart, 56. Paris, IX............... } *président d'honneur*
Galland (Charles de), professeur au petit lycée, 32, rue Denfert-Rochereau, à Alger, *président*.
Ficheur (E.), professeur à l'Ecole supérieure des sciences, rue Michelet, 77, à Alger, *vice-président*.
Reynier (Alfred), professeur au lycée, à Alger, *secrétaire général*.
Barthélemy (Claude), professeur au lycée, à Alger, *trésorier*.
Tiné (Edouard), négociant, à Alger, *secrétaire adjoint et délégué aux hôtels*.
Leroy (L.-A.), *délégué près la Direction Centrale*.

Cette Section a fait placer de nombreux poteaux indicateurs aux environs d'Alger.

SECTION D'AUVERGNE

Fondée le 16 mai 1874.

SIÈGE SOCIAL : rue Balainvilliers, 62, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Cotisation de la Section : 10 francs.
Réunion mensuelle le premier mardi de chaque mois.
Conférences publiques dans le courant de l'hiver.
Excursions tous les quinze jours en été et, quand le temps le permet, en hiver.
S'adresser pour les renseignements à M. VIALLEFOND, président.

BUREAU

MM. **Chotard** (Henry), ancien doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, rue de Vaugirard, 61, à Paris, *président honoraire*.
Poupon, lieutenant-colonel en retraite, à Chamalières (Puy-de-Dôme), *président d'honneur*.
Viallefond (Paul), négociant, avenue de Royat, 16, à Chamalières, *président*.
Rongier (Emile), greffier en chef du tribunal civil, avenue de Royat, 12, à Clermont-Ferrand, *vice-président et archiviste*.
Chibret (le Dr), rue d'Amboise, à Clermont-Ferrand, *vice-président*.
Dumousset (Henri), négociant, rue André-Moinier, à Clermont-Ferrand, *secrétaire général*.
Sarrut (Jean), professeur, 24, rue Pascal, à Clermont-Ferrand, *secrétaire des séances*.
Baisle (Joseph), banquier, rue Blatin, 37, à Clermont-Ferrand, *trésorier*.
Girod (le Dr Paul), professeur à la Faculté des sciences et à l'Ecole de Médecine, rue Blatin, 22, à Clermont-Ferrand.......
Teisset (Louis), rue du Terrail, à Clermont-Ferrand.....
Desdevizes du Désert, professeur à la Faculté des lettres, avenue de Royat, à Clermont-Ferrand.............
Izarn (Joseph), professeur au lycée, rue d'Amboise, 22, à Clermont-Ferrand.........
} *commissaires*.
Chotard (Henry), *délégué près la Direction Centrale*.

La Section a fait placer des poteaux indicateurs dans les environs de Royat et du Mont-Dore.

SECTION DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Fondée en mai 1899.

SIÈGE SOCIAL : Villa Théas, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
Cotisation de la Section : 6 francs.

BUREAU

MM. **Collongues** (le Dr), allée Tournefort, 7, à Bagnères-de-Bigorre, *président*.
Gandy (le Dr), à Bagnères-de-Bigorre.......
Cougombles (le Dr), à Bagnères-de-Bigorre.
} *vice-présidents*.

MM. **Le Bondidier** (Louis), receveur des Domaines, à Campan, *secrétaire général et délégué aux guides, excursions et sentiers.*
Marquerie (Victor), à Bagnères-de-Bigorre, *secrétaire adjoint et archiviste.*
Bénézech (Paul), négociant, à Bagnères-de-Bigorre, *trésorier.*
Durros (Jean), négociant, à Bagnères-de-Bigorre, *trésorier adjoint.*
Saint-Laurent (Louis de), propriétaire, chalet de Boulou, à Bagnères-de-Bigorre, *délégué aux hôtels.*
Lacoste (Arnaud), professeur, à Bagnères-de-Bigorre, *délégué aux caravanes scolaires.*
Berrut (Dominique) ......
Dejeanne (Dr) ......
Fortassin (Bertrand) ......
Neguès (J.) ...... *conseillers.*
Ragon (Joseph) ......
Védère (Ernest) ......
Verdun (Dr) ......
Reinburg (Pierre), *délégué près la Direction Centrale.*

Cette Section a ouvert les sentiers de Lartigues au lac d'Orrédon et du Pic du Midi au lac Bleu; elle a fait des traces au mininm sur les parcours du col d'Aouet au Pic du Midi et du Pic du Midi au col du Tourmalet; elle a reformé le corps des Guides et fait placer des poteaux indicateurs.

SECTION DE BAGNERES-DE-LUCHON

Fondée le 12 septembre 1902.

Siège social : villa du Saule, 77, allée d'Etigny, à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. le docteur B. de Gorsse, secrétaire général.

BUREAU

S. M. Léopold II, Roi des Belges, *président d'honneur.*
MM. **N**..., *président.*
Compayré (Gabriel), recteur de l'Université de Lyon, membre correspondant de l'Institut ...... *vice-présidents.*
Gorsse (Ernest de), conservateur des Eaux et Forêts en retraite, à Bagnères-de-Luchon ...... *vice-présidents.*
Gorsse (le Dr Bertrand de), villa du Saule, à Bagnères-de-Luchon, *secrétaire général.*
Ferras (le Dr Jean), 2, avenue du Casino, à Bagnères-de-Luchon, *secrétaire.*
Hostes (Albin d'), propriétaire, villa Saint-Thym, à Bagnères-de-Luchon, *trésorier.*
Fontan de Négrin (Ludovic), 32, rue de la Dalbade, à Toulouse ......
Spont (Henry), homme de lettres, 33, quai de la Tournelle, à Paris, Ve ...... *administrateurs.*
Spont (Marcel), négociant, 33, quai de la Tournelle, à Paris, Ve ......
N..., *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DE BARCELONNETTE

Fondée en mars 1875.

Siège social : à Barcelonnette (Basses-Alpes).
Cotisation de la Section : 2 francs.

BUREAU

MM. **N...**, *président.*
N..., *vice-président.*
Pellotier (Auguste), notaire, à Barcelonnette, *trésorier.*
N..., *secrétaire.*
Albertin (Julien), *administrateur.*
N..., *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION BASQUE

Fondée en juillet 1898.

Siège social : à Bayonne (Basses-Pyrénées).
Cotisation de la Section : 5 francs.
S'adresser pour les renseignements à M. E. Barrère, secrétaire adjoint.

BUREAU

MM. **Le Beuf** (Lucien), rentier, place de la Liberté, à Bayonne, *président honoraire.*
Labille (Alfred), avocat, à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), *président.*
Béguet (Philippe), directeur du Crédit Lyonnais, à Bayonne, *vice-président.*
Cavaillès (Henri), professeur au lycée, rue des Basques, 28, à Bayonne, *secrétaire général.*
Barrère (Emmanuel), marchand tailleur, rue Thiers, 1, à Bayonne, *secrétaire adjoint et délégué aux hôtels.*
Tétard (Henry), architecte, rue Frédéric-Bastiat, 12, à Bayonne, *trésorier.*
Ancibure (Emile), négociant, au Pont-Mayou, à Bayonne, *délégué aux caravanes scolaires.*
Novion (Julien), à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), *archiviste.*
Castilla (Léon), 14, rue des Ecoles, à Biarritz.......... } *assesseurs.*
Mandron (Leon), rue Marengo, à Bayonne............ }
Laffitte (Anselme)................................... }
Vinson (Julien), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DE HAUTE BOURGOGNE
(ANCIENNE SECTION DE BEAUNE)

Fondée en février 1890.

Siège social et bibliothèque, ouverts le dimanche, rue Bussière, 2, à Beaune (Côte-d'Or).

Cotisation de la Section : 5 francs.

Assemblée générale en janvier.

S'adresser pour les renseignements à M. Miot, président honoraire, à Beaune (Côte-d'Or).

BUREAU

MM. **Rousselot** (Aristide), sous-préfet, à Beaune, *président d'honneur.*
Duguey (Lucien), président du tribunal civil, à Vendôme, *président honoraire.*
Miot (Henri), juge d'instruction, à Beaune, *président honoraire.*
Rougé (Paul), propriétaire, rue Sainte-Marguerite, à Beaune, *président et délégué aux hôtels.*
Dubois, principal du Collège Monge, à Beaune, *vice-président.*
Mme **Bouchard** (Paul), à Beaune, avenue de la Gare, *secrétaire.*
MM. **Bernot**, sous-directeur des contributions indirectes, *trésorier.*
Girardot, professeur de mathématiques au collège Monge, à Beaune, *délégué aux Caravanes scolaires.*
Huvelin, négociant en vins........................ } *conseillers.*
Maillauderie (F. de la), négociant en vins........... } *conseillers.*
Prieur, avocat.. } *conseillers.*
Duval (Eugène), *délégué honoraire près la Direction Centrale.*
Bregeault (Julien), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DE BRIANÇON

Fondée en mars 1875.

Siège social; Grande-Rue, 50, à Briançon (Hautes-Alpes).

Cotisation de la Section : 5 francs.

Réunion générale au mois d'août. — Excursions les dimanches et jours fériés de mai à octobre.

S'adresser pour les renseignements à M. Challier, trésorier.

BUREAU

MM. **Guillemin** (Paul), inspecteur général de la navigation, rue de Saint-Cloud, 46, à Billancourt (Seine), *président d'honneur.*
Faure (René), ancien maire de Briançon, *vice-président d'honneur.*
Vagnat (le Dr Charles-Auguste), sénateur, conseiller général, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 6, Paris, Ve, *président.*
Blanchard (Alphonse), notaire, conseiller d'arrondissement, maire de Briançon.......................... } *vice-présidents.*
Escalle (Hippolyte), notaire, conseiller d'arrondissement, à Briançon.. } *vice-présidents.*
Vollaire (Paul), secrétaire de la mairie, à Briançon, *secrétaire.*

MM. **Challier** (Antoine), trésorier de la caisse d'épargne, Grande-Rue, 50, à Briançon, *archiviste-trésorier, délégué aux hôtels et aux refuges.*
Vieux (H.), professeur au collège, à Briançon, *délégué aux caravanes scolaires.*

Alphand, juge de paix.	*administrateurs.*
Bonnet (le Dr).	
Chabrand (Armand), avocat.	
Izoard (Edouard), maire et conseiller général, à la Grave (Hautes-Alpes).	
Izoard (Hippolyte), maitre d'hôtel au Monêtier-les-Bains.	
Izoard (François), maire, au Monêtier-les-Bains (Hautes-Alpes).	
Juge (Adelphin), juge de paix, à la Grave (Hautes-Alpes).	
Puy (Simon), notaire, conseiller d'arrondissement, maire de Château-Queyras.	
Queyras (François), conseiller général, à la Roche-de-Rame.	

Desouches (Alfred), *délégué près la Direction Centrale.*

MEMBRES HONORAIRES

Le 159e régiment d'infanterie, à Briançon.

La fanfare municipale de Briançon.

Cette Section a construit de nombreux refuges dans le massif du Pelvoux. Ceux désignés ci-dessous sont actuellement en état de recevoir les touristes : 1° *Alpe du Villard d'Arêne* (2,010 mèt.), sur le plateau de l'Alpe, à 3 heures de la Grave ; 2° *Tuckett* (2,500 mèt.), sur la rive gauche du glacier Blanc, à 5 h. 1/4 de Ville-Vallouise ; 3° *Cézanne* (1,854 mèt.), à la base du glacier Noir, à 3 h. 30 de Ville-Vallouise ; 4° *Evariste Chancel* (2,550 mèt.), entre la Grave et le col de la Lauze, à 3 heures de la Grave ; 5° *Lemercier* (2,724 m.), sur la face Sud du Pelvoux, à 6 heures de Ville-Vallouise ; 6° *Lyon Républicain* (2,400 mèt.), à la base du glacier Lombard, dans le vallon de Valfroide, à proximité des cols Lombard et de Goléon, à 3 h. 30 de la Grave ; 7° *Ballif-Viso*, à la base Nord du Viso, à proximité des cols Traversette, Porc et Valante (2,474 mèt.) ; 8° *Ernest Caron*, vers le col des Ecrins, sur promontoire rocheux au sud de la roche Hippolyte Pic, un peu au-dessus du plateau supérieur du glacier blanc, à 8 heures de Vallouise (3,250 mèt.). Tous ces refuges sont munis d'une boîte de secours. Les refuges de l'*Alpe* et *Evariste Chancel* sont gardés et érigés en hôtels. A côté du refuge Cézanne existe une annexe occupée par un gardien chez lequel on peut se procurer des provisions de toute nature.

SECTION DU CANIGOU

Fondée en mai 1881.

Siège social : à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser, pour les renseignements à M. Auriol, trésorier, rue Font-Froide, 1 et 3, à Perpignan.

BUREAU

MM. **Soullier** (Casimir), industriel, place Bardou-Job, à Perpignan, *président.*
Gally (Claude), comptable, rue de la Têt, 3, à Perpignan, *vice-président honoraire.*

Toubert (Charles), conducteur des ponts et chaussées, rue Desprès, 1, à Perpignan.	*vice-présidents.*
Ecoiffier (le Dr), à Thuir (Pyrénées-Orientales).	

Durand fils (Laurent), rue Grande-la-Réal, à Perpignan, *secrétaire.*
Auriol (George), banquier, rue Font-Froide, 1 et 3, à Perpignan, *trésorier.*

MM. **Bertrand** (Lucien), banquier, rue des Fabriques-Naabot, 4, à Perpignan, *archiviste*.
Maderon (Jacques), professeur, rue de la Clocbe-d'Or, 17, à Perpignan .... } *délégués aux caravanes scolaires*.
Corrieu (Jacques), professeur, rue de la Pinte, 4, à Perpignan .... } *délégués aux caravanes scolaires*.
Coffinières, greffier en chef du Tribunal civil, rue Vaubau, 27, à Perpignan, *délégué aux hôtels*.
Lamer (le Dr Paul de) .... } *administrateurs*.
Assens (Pierre) ....
Dumas (Fernand) ....
Cazals (Eugène) ....
Drancourt (Emile) ....
Méric (Edouard) ....
Lefrançois (Charles), *délégué près la Direction Centrale*.

Cette Section publie un bulletin sans périodicité fixe. Elle a fait construire un chalet gardé au col des Cortalets (2,083 mèt.), à la base du Canigou.

SECTION DU CANTAL

Fondée en juin 1893.

Siège social : à Aurillac (Cantal).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. Garnier, président, ou à M. L. Benech, trésorier.

BUREAU

MM. **Fesq** (le Dr F.), maire, à Aurillac, *président d'honneur*.
Garnier (Henri), juge de paix, à Aurillac, *président*.
Abel, contrôleur des contributions directes, *secrétaire général*.
Bazet, limonadier, pl. du Palais, à Aurillac, *délégué aux hôtels*.
Benech (Louis), ancien greffier du tribunal de commerce, avenue Gambetta, 36, à Aurillac, *trésorier*.
N..., *bibliothécaire*.
Cazals (le Dr), député, *administrateur*.
N..., *délégué près la Direction Centrale*.

Des poteaux indicateurs ont été placés par les soins de cette Section dans le massif du Plomb-du-Cantal. Les sentiers ont été améliorés.

SECTON DU CAROUX

Fondée en mai 1896.

Siège social : à Béziers (Hérault).

S'adresser pour les renseignements à M. Bédry, secrétaire.

BUREAU

MM. **Lascaux** (Antoine), juge au tribunal civil, rue Eugène-Sue, 4, à Béziers, *président*.
Gaujal (Antoine), rentier, rue du Quatre-Septembre, 22, à Béziers, *vice-président*.

MM. **Bédry** (Marius), rue Casimir-Péret, 29, à Béziers, *secrétaire et délégué aux hôtels.*
N..., *trésorier.*
Lefebvre (Joseph), boulevard de la Citadelle, 17, à Béziers, *délégué aux excursions*
Vernette (François), ancien notaire, rue du Marché-Neuf, 10, à Béziers, *délégué aux caravanes scolaires.*
Salvador de Quatrefages (André), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DE CARTHAGE

Fondée le 5 juillet 1884.

Siège social : avenue de France, 8, à Tunis (Tunisie).

Cotisation de la Section : 5 francs.

Séance au siège social le premier jeudi de chaque mois, à 8 h. et demie du soir.

S'adresser pour les renseignements à M. Dubourdieu.

BUREAU

MM. **Proust** (Théodore), vice-président de la Municipalité, à Tunis, *président et trésorier.*
Dolot (le général), à Tunis, *vice-président.*
Rémy (G.), secrétaire de S. A. le Bey, à Tunis, *secrétaire.*
Dubourdieu, conservateur de la propriété foncière, rue de Sparte, 2, à Tunis.
Diehl (Ernest), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DES CÉVENNES

Fondée le 28 mai 1884.

Siège social : à Nimes (Gard).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. Alfred Michel, Grand'Rue, 12, à Nimes, secrétaire.

BUREAU

MM. **Fabre** (Georges), conservateur des Eaux et Forêts, rue Ménard, 28, à Nimes *président.*
Hutter (Aimé), ingénieur, rue Trajan, 24, à Nimes, *vice-président.*
Michel (Alfred), Grand'Rue, 12, et rue Dorée, 16, à Nimes, *secrétaire.*
Bruneton (Paul), banquier, quai de la Fontaine, 25 *bis*, à Nimes, *trésorier.*
André (Ernest), avocat, à Pont-Saint-Esprit (Gard)... } *administrateurs.*
N... }
Bénardeau (Fabien), *délégué près la Direction Centrale.*

Cette Section a effectué des travaux pour faciliter l'accès de la grotte de Bramabiau ; elle a fait placer des poteaux indicateurs à Bramabiau et à l'Aigoual, et a ouvert un chalet-refuge avec tenancier sur le sommet de l'Aigoual, où elle doit placer une table d'orientation en 1904.

SECTION DE CHAMONIX

Fondée en octobre 1902.

Siège social : à Chamonix (Haute-Savoie).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements, soit à M. le D[r] Payot, président, à Chamonix, soit à M. Lucien Tignol, délégué, rue de la Pompe, 72, Paris, XVI[e].

BUREAU

MM. **Vallot** (Joseph), avenue des Champs-Élysées, 114, Paris, *président d'honneur*.
Charlet-Stratton, à Argentières, *vice-président d'honneur*.
Payot (le D[r]), à Chamonix, *président*.
Simond (Edouard), maire de Chamonix, *vice-président*.
Couttet (Joseph), maître d'hôtel, à Chamonix, *secrétaire-trésorier*.
Tairraz (Joseph), photographe, à Chamonix..... } *administrateurs*.
Bossonney (Jules), entrepreneur, à Chamonix.... } *administrateurs*.
Devouassoud (Nathole), à Argentières........... } *administrateurs*.
Tignol (Lucien), *délégué près la Direction Centrale*.

Cette Section a placé des tables d'orientation au sommet du Brévent (2,525 mèt.), et sur la terrasse du Montanvert — mer de glace — (1,291 mèt.). Elle surveille et procède à la réparation et à l'entretien des cabanes. Elle a fait piqueter sur la route du Mont-Blanc le Petit et le Grand Plateau jusqu'au refuge Vallot. Elle a fourni le tracé et participe à la construction de la nouvelle route muletière qui part du Montanvert, passe au pied des Aiguilles et va aboutir au Plan de l'Aiguille.

Cette Section a fait construire la cabane du Couvercle (2,326 m.).

Elle organise en hiver des courses en ski.

SECTION DE LA CORSE

Fondée le 14 mars 1900.

Siège social : à Paris et à Ajaccio (Corse).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. Henri Boland, 114, boulevard Arago, à Paris, XIV[e], à M. Ph. Leca, 232, boul. Voltaire, à Paris, XI[e], à M. Bodoy, maire d'Ajaccio, et à M. Ch. Decori, avocat, à Bastia.

BUREAU

MM. **Boland** (Henri), publiciste, boulevard Arago, 114, à Paris, XIV[e], *président d'honneur*.
Ornano (le marquis d'), rue Pierre-Charron, 1, à Paris, XVI[e], *président*.
Maestrati (le D[r] Léon), conseiller général de la Corse, boulevard Saint-Michel, 127, à Paris, V[e]............. } *vice-présidents*.
Gabrielli (Th.), député de Sartène, rue La Bruyère, 17, à Paris, IX[e]....................................... } *vice-présidents*.
Leca (Philippe), boulevard Voltaire, 232, Paris, XI[e], *secrétaire général*.
Demartini (Nicolas), caissier-comptable, rue des Pyrénées, 216 *bis*, à Paris, XX[e], *trésorier*.

MM. **Gaffory** (François), directeur du journal *la Corse à Paris*, rue Saint-Maur, 5, à Paris, XI[e] .... } *administrateurs.*
Bodoy, maire, à Ajaccio............
Decori (Charles), à Bastia............
Gaudin, maire, à Bastia............
Puccinelli, maire, à Calvi............
Boland (Henri), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DE LA CÔTE-D'OR ET DU MORVAN

Fondée le 24 avril 1876.

Siège social : à Dijon (Côte-d'Or).

Cotisation de la Section : 5 francs.

Assemblée générale le premier ou le second samedi de mars.

S'adresser pour les renseignements à M. Fontaine, président, ou à M. Darantière, trésorier.

BUREAU

MM. **Party** (Léon), président du tribunal civil, place de la République, 21, à Dijon............ } *présidents d'honneur.*
Joliet (Gaston), préfet de la Vienne, à Poitiers............
Ribot (Alexandre), professeur honoraire au lycée, rue Jacotot, 1, à Dijon............
Fontaine (L.), agréé, rue Berbisey, 6, à Dijon, *président.*
Defoug (René), directeur de l'Enregistrement, place Saint-Pierre, 5 *bis*, à Dijon............ } *vice-présidents.*
Maugey (G.), rue de la Liberté, 51, à Dijon............
Curtel (Georges), directeur de l'Institut œnologique, rue de l'Egalité, à Dijon, *secrétaire et délégué aux caravanes scolaires.*
Héluin (Gaston), rue Rameau, à Dijon, *secrétaire adjoint.*
Darantière (Paul), notaire, place Saint-Jean, 17, à Dijon, *trésorier.*
Héluin (René), rue Rameau, 12, à Dijon, *bibliothécaire.*
Chassin (Alfred)............ } *membres.*
Dumont (Charles)............
Janon (X.)............
Lacroute (Lucien ....
Perreau (Louis)............
Schmitt (Félix)............
Thiriet............
N..., *délégué près la Direction Centrale.*

Cette Section publie un bulletin sans périodicité fixe

SECTION DE DÔLE

Fondée en juillet 1888.

Assemblée générale en mars ou avril.

S'adresser pour les renseignements à M. Palluy, président du Tribunal de commerce, à Dôle (Jura).

BUREAU

M. **Palluy** (Auguste), président du tribunal de commerce, à Dôle, *président honoraire.*

MM. **Briand** (le Dr), à Dôle, *président honoraire*.
Boisson (Jules), ancien président du Tribunal de commerce, à Dôle, *président*.
Faivret (J.), ancien président du Tribunal de commerce, à Dôle, *vice-président*.
Rouzet (Charles), imprimeur, à Dôle, *secrétaire*.
Sauvageot (Pierre), administrateur du Comptoir d'Escompte et de Dépôts de Dôle, *trésorier*.
Brochet (Alfred), négociant, à Dôle, *délégué aux caravanes scolaires* .... } *conseillers*.
Ferrebeuf (Lucien), à Dôle........ } *conseillers*.
Millot, Hôtel de Genève, à Dôle, *délégué aux hôtels*........ } *conseillers*.
Larger (le Dr), à Dôle........ } *conseillers*.
Rodary (Ferdinand), *délégué près la Direction Centrale*.

SECTION DE LA DROME

Fondée en février 1888.

Siège social : avenue Victor-Hugo, 16, à Valence (Drôme).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. Rostolland, secrétaire général.

BUREAU

MM. **Loubet** (Émile), Président de la République française, *président d'honneur*.
Ruzan (H.), ancien avoué, directeur de la succursale du Crédit Foncier de Lyon, cours Voltaire, à Valence, *président*.
Chalamet (Henry), avocat, maire de Valence, rue du Tunnel, 61, à Valence........ } *vice-présidents*.
Peyrouze (P.), représentant de la Cie d'assurances générales, rue des Alpes, à Valence........ } *vice-présidents*.
Rostolland, professeur au collège, rue Notre-Dame-de-la-Ronde, 8, à Valence, *secrétaire général et délégué aux caravanes scolaires*.
Mellier (Etienne), rue du Pont-du-Gat, 14, à Valence, *archiviste-bibliothécaire*.
Brun (Emile), banquier, rue de la Gendarmerie, 6, à Valence, *trésorier*.
Dureau, libraire, pl. de la République, *secrétaire adjoint* et *délégué aux hôtels*........ } *administrateurs*.
Blanc (G.), industriel........ } *administrateurs*.
Clerc (Alphonse), ingénieur en chef des ponts et chaussées........ } *administrateurs*.
Courbis (le Dr)........ } *administrateurs*.
Filhol (le Dr), à Romans (Drôme)........ } *administrateurs*.
Giraud (Auguste), banquier........ } *administrateurs*.
Morellet, pharmacien........ } *administrateurs*.
Pangon (le Dr), à Saint-Vallier (Drôme)........ } *administrateurs*.
Roux (Armand), industriel........ } *administrateurs*.
Berger (Abel), *délégué près la Direction Centrale*.

SECTION D'EMBRUN

Fondée en février 1875.

Reconstituée en février 1897.

Siège social : à Embrun (Hautes-Alpes).
Cotisation de la Section : 2 fr. 50.
Assemblée générale en mars.
Séances mensuelles le premier mercredi du mois.
Excursions générales deux fois par mois.
Fête annuelle alpestre en juillet.

BUREAU

MM. **Bonniard** (Victor), banquier, conseiller général, à Embrun, *président.*
Bontron, principal du collège, à Pamiers (Ariège), *vice-président honoraire.*
Raynaud, receveur des finances, à Embrun... } *vice-présidents.*
Lauzerain, sous-préfet d'Embrun............ } *vice-présidents.*
Berge, professeur au collège d'Embrun, *secrétaire archiviste et délégué aux caravanes scolaires.*
Rougon (Jules), négociant, à Embrun, *secrétaire adjoint.*
Cot (Antoine), percepteur, à Embrun, *trésorier.*
Bonniard (Victor).......... } *membres de la Commission des courses.*
Berge.................... }
Creissels.................. }
Eyssartier................ }
Jugy..................... }
Lauzerain................. }
Rougon (Jules)............ }
Guillaume (le Dr Julien), *administrateur délégué pour le canton de Guillestre.*
Marchand (Léon), *administrateur délégué pour le canton d'Orcières.*
Maurel (Victor), *administrateur délégué pour le canton d'Embrun.*
Pavie (François), *administrateur délégué pour le canton de Savines.*
Ardouin-Dumazet, *délégué honoraire près la Direction Centrale.*
Pellat (Henri), *délégué près la Direction Centrale.*

Cette Section a construit, avec le concours de la Direction Centrale, le refuge de l'Aiguille (1,773 mèt.), dans le massif du Mont-Guillaume et de l'Hivernet, à trois heures de la gare d'Embrun.

SECTION DE L'ESPINOUSE

Fondée le 1er janvier 1904.

Siège social : avenue de l'Usclade, 4, à Lamalou-les-Bains (Hérault).
Cotisation de la Section : 10 francs.
Assemblées générales en juin et septembre.
S'adresser pour tous renseignements au Dr Maurice Fauke, président.

BUREAU

MM. **Gauthier** (E.), sénateur de l'Aude, rue de Rennes, 75, Paris. } *présidents honoraires.*
Belugou (le Dr A.), maire de Lamalou-les-Bains........... } *présidents honoraires.*

MM. **Faure** (le Dr Maurice), à Lamalou, et 2, rue de la Bienfaisance, Paris, VIIIe, *président*.
Tabarié (Louis), directeur du Casino municipal, à Lamalou. } *vice-*
Gau (Joseph), directeur du Grand-Hôtel, à Lamalou........ } *présidents*.
Haranchipy (M.), à Lamalou, et 1 *bis*, rue de la Sablière, à Asnières (Seine), *délégué aux excursions*.
Desolmes (Paul), à Lamalou, et 1, rue Cail, Paris, VIIIe, *secrétaire-trésorier*.
Gravelotte (le Dr E.-H.), rue de Montmorency, 5, à Boulogne (Seine), *délégué près la Direction Centrale*.

Cette Section publie un Bulletin non périodique.

SECTION DU FOREZ

Fondée en juin 1883.

Siège social : rue de la Bourse, 1, à Saint-Étienne (Loire).

Cotisation de la Section : 10 francs.

Réunion au siège social le mercredi de chaque semaine à 8 h. et demie du soir.

Assemblée mensuelle le premier mercredi du mois.

S'adresser pour les renseignements à M. Joseph Jaray, président.

BUREAU

MM. **Deville** (J.-B.), rue de la République, 14, à Saint-Étienne, *président honoraire*.
Jaray (Joseph), avoué, rue de la Loire, 15, à Saint-Etienne, *président*.
Chenouf (J.-B.), fabricant de rubans, pl. Marengo, 5, à Saint-Etienne, *vice-président*.
Larcher (Joseph), fabricant de rubans, place Marengo, 19, à Saint-Étienne *vice-président*.
Lamberterie (L. de), place Mi-Carême, 9, à Saint-Étienne, *secrétaire général*.
Savolle (Frédéric), rue de Paris, 11, à Saint-Etienne, *trésorier*.
Berthéas (E.), place du Peuple, 29, à Saint-Etienne, *secrétaire des séances*.
Dupré (J.), place Mi-Carême, 7, à Saint-Etienne, *bibliothécaire*.
Fayard (J.), joaillier, place du Peuple, 21, à Saint-Étienne, *délégué à la photographie et aux projections*.
Pinoncély (Edouard), négociant, place Mi-Carême, 5, à Saint-Etienne, *président de la Commission des courses*.
Chenouf (J.) .... }
Bernard (L.) .... }
Tardy (Marius) .... } *conseillers*.
Swartz (A.) .... }
Pinoncély (E.) .... }
Troyet (G.) .... }
Bernard (F.) .... }
Glatard (Claude) .... } *conseillers suppléants*.
Fayard (J.) .... }
Thiollier (Félix), *délégué près la Direction Centrale*.

SECTION DE GAP

Fondée le 27 mai 1874.

Siège social : à Gap.

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. Ferréol Jean, trésorier.

BUREAU

MM. **Tavernier** (René), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, rue de Bonnel, 7, à Lyon, *président d'honneur*.
Faure (Joseph), avoué, maire de Gap, *président*.

vice-présidents d'honneur :
Cardot (Emile), inspecteur des Forêts, rue Chevert, 21, Paris, VII°.
Jouglard (Sosthène), conseiller à la Cour d'appel, à Pau.

vice-présidents :
Teissier (Edouard), avocat, à Gap, *délégué aux caravanes scolaires*.
Liotard (Alfred), avocat, à Gap.
Wilhelm (Ivan), ingénieur des Ponts et Chaussées, à Gap.

Jean (Ferréol), négociant, président du tribunal de commerce, à Gap, *trésorier*.
Olive (Charles), avoué, à Gap, *secrétaire*.
Jean (Louis), imprimeur, directeur du *Courrier des Alpes*, à Gap, *archiviste-bibliothécaire*.

administrateurs :
Jeanselme (Marius), agent des mines de la Grand-Combe, place du Revelly, 6, à Gap, *délégué aux hôtels*.
Hugues (Edmond), avocat.
Laty (Albert), avocat.
Grimaud (Joseph), sénateur.

commissaires organisateurs des courses :
Caillat (Paul).
Blanc (Maurice).
Jeanselme (Marius).
Jean (Louis).
Olive (Charles).
Wilhelm.

Laty (Albert), *délégué près la Direction Centrale*.

Cette Section a aménagé en 1898 la cabane-refuge de Chaillol-le-Vieil (7 lits) et le refuge du Clot (11 lits), à 1,463 mètres d'altitude, au fond de la vallée du Valgodemar, au centre d'admirables excursions vers les pics de Parières (2,945 mèt.), Jocelme (3,437 mèt.), du Says (3,409 mèt.), les aiguilles de Morges (3,006 mèt.), les cimes des Rouies (3,634 mèt.), des Aupillous (3,506 mèt.), du Sirac (3,438 mèt.), les cols du Sellar (3,067 mèt.), et de Vallompierre (2,710 mèt.).

SECTION DE L'ISÈRE

Fondée le 27 août 1874.

Siège social : Chambre de Commerce, à Grenoble (Isère).

Cotisation de la Section : 10 francs.

S'adresser pour les renseignements soit à M. Berge, président, soit à M. P. Lory, secrétaire général.

BUREAU

présidents honoraires :
MM. **Duhamel** (Henry), à Gières (Isère).
Viallet (Félix), ingénieur-constructeur, rue d'Echirolles, 9, à Grenoble.

MM. **Berge** (Gaston), avocat, cours Saint-André, 173, à Grenoble, *président*.
Rey, inspecteur d'académie, rue des Alpes, hôtel de la Préfecture, à Grenoble, *délégué aux caravanes scolaires* ... } *vice-présidents.*
Pocat (Jules), négociant, place de Metz, 9, à Grenoble.. }
Lory (Pierre), chargé de conférences de Géologie à l'Université, rue des Alpes, 6, à Grenoble, *secrétaire général*.
Morel-Couprie (Emile), négociant, avenue de la Gare, 1, à Grenoble, *secrétaire général adjoint*.
Rey-Jouvin (Maurice), fabricant de gants, place Vaucanson, 4, à Grenoble, *secrétaire des séances*.
Gaymard (A.), négociant, place Victor-Hugo, 2, à Grenoble, *trésorier*.
Senequier-Crozet (l'abbé Paul), rue Montorge, 1, à Grenoble, *bibliothécaire*.
Poulat (Lucien), rue Félix-Poulat, 3, Grenoble, *délégué au service photographique*.
Giroud (Adolphe) ... } *administrateurs honoraires.*
Fernel (Ernest) ... }
Blanchet (Hector) ... }
Aiguebelle (Paul d') ... } *administrateurs.*
Bisch (le Dr P.) ... }
Blazer (le lieutenant-colonel) ... }
Coutavoz (A.) ... }
Couvat du Terrail (Paul) ... }
Kerdrel (A. de) ... }
Portier (Pierre) ... }
Richard-Bérenger (Paul), *délégué près la Direction Centrale*.

MEMBRES HONORAIRES

Les 12e, 14e, 28e et 30e bataillons de chasseurs alpins.

Cette Section a tracé divers sentiers de montagne, a placé des câbles au Mont-Aiguille, à Belledonne et aux Ecrins, et a établi des poteaux indicateurs dans les massifs de la Chartreuse, du Moucherotte, d'Allevard et aux environs d'Uriage. Elle a construit, avec le concours de la Direction Centrale, le *chalet-hôtel de la Pra* dans le massif de Belledonne, à 2,145 mèt., à dix minutes au Sud du col de la Pra, à 4 h. de Revel, à 5 heures d'Uriage, et les refuges suivants : *la Lavey* (1,780 mèt.), à 1 h. 45 de Champhoran ; *Lac Noir* (2,820 mèt.), à l'Est de la Brèche de la Mura, à 4 h. 30 de Saint-Christophe-en-Oisans ; *Châtelleret* (2,250 mèt.), sur la rive gauche du torrent des Etançons, à 2 heures de la Bérarde ; *Carrelet* (2,070 mèt.), sur la rive droite du torrent du vallon de la Pilatte, à 1 h. 1/2 de la Bérarde ; *la Charmette* (1,200 mèt.), à 5 minutes à l'Ouest de la maison forestière de la Charmette ; *Promontoire de la Meije* (3,150 mèt.), dans les rochers de la face Sud de la Meije, R. G. et un peu au-dessus du glacier des Etançons.

SECTION DU JURA

Fondée le 21 août 1875.

Siège social : Palais Granvelle, à Besançon (Doubs).

Cotisation de la Section : 5 francs.

Assemblée générale en janvier.

S'adresser pour les renseignements à M. Joseph Dodivers, secrétaire.

BUREAU

MM. **Boysson d'Ecole** (Alfred), rue de la Préfecture, 24, à Besançon, *président*.
Vautherin (Raymond), rue des Vieilles-Perrières, à Besançon ... } *vice-présidents.*
Montenoise, avocat, rue de la Madeleine, 2, à Besançon. }
Simon (Ernest), avocat, rue Moncey, 4, à Besançon.... }

MM. **Dodivers** (Joseph), imprimeur, Grande-Rue, 87, à Besançon, *secrétaire*.
Naudet (Charles), receveur municipal, Grande-Rue, 95, à Besançon, *trésorier*
Gauvain (Louis), avoué, rue de Lorraine, 12, à Besançon, *bibliothécaire*.
Grillier (Alfred), Grande-Rue, 124, à Besançon, *bibliothécaire adjoint*.
Heitz (Henri)
Amiet (F.)
Contausset (Victor)
Courtot (J.-G.)
Krachpeltz (Alphonse)
Jeanningros (Victor)
Magnin (Clovis)
Nicklès (Adrien)
Aubert (Louis)
Piguet (Louis)
} *conseillers*.
Naudet (Louis), *délégué près la Direction Centrale*.

Cette Section a fait placer des poteaux indicateurs dans le département du Doubs; elle a construit des belvédères au Saut-du-Doubs et aux sources du Dessoubre, coopéré à la construction des Echelles de la Mort, facilité l'accès de la source du Lizon, des grottes et sources de la vallée de la Loue et du puits de Poudrey.

SECTION DU HAUT JURA

Fondée en mars 1895.

Siège social : à Saint-Claude (Jura).
Cotisation de la Section : 5 francs.
S'adresser pour les renseignements à M. Regad, rue du Pré, 42, secrétaire général.

BUREAU

MM. **Perrin** (le Dr), à Saint-Claude, *président*.
David (Henri), négociant, à Saint-Claude
Grandclément (Gaston), négociant, à Saint-Claude
} *vice-présidents*.
Regad (Albert), rue du Pré, 42, à Saint-Claude, *secrétaire général*.
Genoud (Gaston), banquier, à Saint-Claude, *trésorier*.
Mermet (Fernand), rue du Collège, à Saint-Claude, *délégué aux hôtels*.
Charrier (Paul), imprimeur
David-Lorge (Jean)
} *administrateurs*.
N..., *délégué près la Direction Centrale*.

SECTION DU LÉMAN

Fondée en juillet 1888.

Siège social : à l'Hôtel de France, à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).
Cotisation de la Section : 5 francs.

BUREAU

MM. **Perdrizet**, inspecteur des Eaux et Forêts, à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), *président*.
N..., *vice-président*.
Bouchet (Charles), à Evian-les-Bains, *secrétaire*.
Pinget (Léon), banquier, à Thonon-les-Bains, *trésorier*.
Bernard (Maurice), *délégué près la Direction Centrale*.

Cette Section a tracé des sentiers et placé des poteaux indicateurs.

SECTION DE LONS-LE-SAUNIER-LES-BAINS

Fondée le 6 décembre 1894.

Siège social : à Lons-le-Saunier (Jura).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. le Dr Chevrot, conseiller général. à Bletterans (Jura), président.

BUREAU

MM. **Chevrot** (le Dr), conseiller général, à Bletterans (Jura), *président.*
Guérillot (Adrien), rue du Collège, 8, à Lons-le-Saunier } *vice-présidents.*
Benoît-Guyot (Léon), chef de division à la préfecture, à Lons-le-Saunier } *vice-présidents.*
Devaux (Auguste), négociant, à Lons-le-Saunier, *secrétaire général.*
Jacquemin (Jules), négociant, à Morez, *secrétaire adjoint pour le groupe morézien.*
Prost (Camille), pharmacien, à Champagnole, *secrétaire adjoint pour le groupe champagnolais.*
Baille (Léon), greffier du tribunal de commerce, à Lons-le-Saunier, *trésorier.*
Cernesson, professeur au lycée de Lons-le-Saunier, *délégué aux caravanes scolaires.*
Fumey (Henri), agent d'assurances, à Lons-le-Saunier, *délégué aux hôtels.*
Bidot, architecte } *conseillers.*
Chevassus (Edmond) } *conseillers.*
Jaillet (Emile) } *conseillers.*
Jacquemin (Marcel) } *conseillers.*
Lamy (Henri), notaire } *conseillers.*
Morard (Paul) } *conseillers.*
Voidey (Paul), négociant } *conseillers.*
Barrère (Henry), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DU LOT ET DE PADIRAC

Fondée en mars 1899.

Siège social : à Cahors (Lot).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. le Dr J. Brun, secrétaire général.

BUREAU

MM. **Miret** (Camille), directeur de la Maison de santé, à Leyme (Lot), *président honoraire.*
Depeyre (Etienne), avocat, à Cahors (Lot), *président.*
Miret (Joachim), propriétaire, à Floirac (Lot) } *vice-présidents.*
Trassy (Amédée), notaire, à Bretenoux (Lot) } *vice-présidents.*
Brun (le Dr J.), à Saint-Céré (Lot), *secrétaire général.*
N..., *trésorier.*
Fontenilles (Jean de), propriétaire à Soucirac (Lot), *commissaire aux hôtels.*
Albe (l'abbé) } *membres de la Commission de publicité et d'études.*
Brun (le Dr J.) } *membres de la Commission de publicité et d'études.*
Depeyre (Etienne) } *membres de la Commission de publicité et d'études.*
Cayla (le Dr Albert), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION LYONNAISE

Fondée le 1er janvier 1875.

Siège social et bibliothèque (ouverts tous les jours non fériés) : rue Pleney, 3, à Lyon.

Cotisation de la Section : 10 francs (service de la *Revue Alpine* compris).

Séances mensuelles avec conférences et projections les premiers mardis de novembre à mai.

Assemblée générale en décembre.

Excursions générales tous les mois.

Fête annuelle alpestre au printemps.

S'adresser pour les renseignements au siège social.

BUREAU

MM. **Lortet** (le Dr), doyen de la Faculté de médecine, château de la Cadière, à Oullins (Rhône), *président d'honneur*.
Sestier (Maximin), avoué, rue Longue, 20, à Lyon, *président*.
Gabet (Francisque), quai des Brotteaux, 12, à Lyon.... } *vice-présidents*.
Montaland (Joseph), place Bellecour, 33, à Lyon...... } *vice-présidents*.
Paillon (Maurice), à Oullins (Rhône).................. } *vice-présidents*.
Regaud (Francisque), avocat, rue Grenette, 31, à Lyon, *secrétaire général*.
Calmel (Antoine), au siège de la Section, 3, rue Pleney, *trésorier*.
Leser (Georges), rue de Vendôme, 125, à Lyon, *secrétaire adjoint*.
Rougier (le Dr), place Bellecour, 26, à Lyon, *secrétaire des séances*.
Fouilliand (l'abbé), professeur aux Chartreux, à Lyon, *bibliothécaire*.
Basset (Marius), rue Hippolyte-Flandrin, 19, à Lyon, *archiviste*.
Faist (Georges), quai Fulchiron, 24, à Lyon, *président de la commission des courses*.
Béthoux (Louis), rue Tronchet, 50, à Lyon, rédacteur en chef de la *Revue Alpine*.............................. } *conseillers*.
Bouvier (E.)..
Breittmayer (Albert)...................................
Calignon (le Dr)......................................
Chappet (P.)..
Gavard..
Moiroud (Laurent).....................................
Pouzet (A.)...
Queyras (Henri).......................................
Rebout (Claude).......................................
Roustan (A.)...
Siraud (le Dr)..
Tavernier (Jean)......................................
Arvers (le général), *délégué honoraire près la Direction Centrale*
Escudié (Achille), *délégué près la Direction Centrale*.

MEMBRES HONORAIRES

MM. **Guillemin** (Paul), rue de Saint-Cloud, 46, à Billancourt (Seine).
Rabot (Charles), rue Edouard-Detaille, 9, à Paris, XVIIe.
Le 12e bataillon de chasseurs à pied, à Embrun.

Cette Section publie la *Revue Alpine*, 12 numéros par an (abonnement : 5 francs).
Elle a construit un chalet-hôtel à Bonneval-sur-Arc (Maurienne).

SECTION DE MAURIENNE

Fondée en juin 1894.

Siège social : à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. Vulliermet, secrétaire.

BUREAU

MM. **Bartoli** (Georges), sous-préfet, à Château-Gontier (Mayenne), *président honoraire.*
Fodéré (le Dr), à Saint-Jean-de-Maurienne, *président.*
Truchet, pharmacien, à Saint-Jean-de-Maurienne, *vice-président.*
Praz (François), inspecteur d'assurances, à Saint-Jean-de-Maurienne *trésorier.*
Vulliermet (Joseph), imprimeur, à Saint-Jean-de-Maurienne, *secrétaire-archiviste.*
Dubettier (Charles), agent-voyer, à Saint-Jean-de-Maurienne, *délégué aux caravanes scolaires.*
Emieux (Albert), fondé de pouvoir à la Recette des Finances, à Saint-Jean-de-Maurienne, *délégué aux hôtels.*
Bonnet (Alexandre), ancien avoué, à Saint-Jean-de-Maurienne............................ } *administrateurs.*
Montaz (Edouard), maître d'hôtel, à Modane.... } *administrateurs.*
Grange (Charles), ingénieur civil, à Aiguebelle.. } *administrateurs.*
Mazot (Ernest), industriel, à Saint-Michel...... } *administrateurs.*
Bordier (Auguste), maître d'hôtel, à Lanslebourg. } *administrateurs.*
Sibillin (Joseph), architecte, à la Chambre...... } *administrateurs.*
Deléglise (Antoine), député, *délégué près la Direction Centrale.*

MEMBRE HONORAIRE

Le 13e bataillon de chasseurs alpins, à Chambéry et à Lanslebourg.

Cette Section s'occupe de l'aménagement de chalets-refuges et de la constitution d'une compagnie de guides. Elle a construit le refuge César Durand, à la Balme, au pied des Grandes-Rousses, et, de concert avec la Section de Tarentaise, a fait élever le chalet-refuge *Félix Faure*, au col de la Vanoise.

SECTION DU MIDI

Fondée le 14 juillet 1879.

Siège social : chez M. Georges Coste, notaire, rue du Palais, 17, à Montpellier (Hérault).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. Jules Castelnau, trésorier.

BUREAU

MM. **Rouville** (Paul de), doyen honoraire de la Faculté des sciences, à Montpellier, *président honoraire.*
Gide (Charles), professeur à la Faculté de droit, rue de la Tour, 141, à Paris, XVIe, *président honoraire.*
Coste (Georges), notaire, rue du Palais, 17, à Montpellier, *président.*

MM. **Cazalis de Fondouce**, rue des Etuves, 18, à Montpellier. } *vice-présidents.*
Vitalis (Vincent), industriel, à Lodève (Hérault)........ }
Labouchère (Edouard), cours Gambetta, 22, à Montpellier, *secrétaire.*
Castelnau (Jules), banquier, boulevard Ledru-Rollin, 2, à Montpellier, *trésorier.*
Hortolès (Jean), rue Trésorier de la Bourse, 15, à Montpellier, *archiviste.*
Vallot (Henri), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DU MONT-BLANC

Fondée le 8 mai 1877.

Siège social : à Bonneville (Haute-Savoie).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements soit à M. Morel-Fredel, président, à Bonneville, soit à M. Orsat (Gustave), secrétaire général, à Bonneville.

BUREAU

MM. **Vallot** (Joseph), directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc, vice-président du Club Alpin Français, avenue des Champs-Elysées, 114, à Paris, VIIIe, *président d'honneur.*
Nicolaï (comte Joseph de), propriétaire, à Genève, *vice-president d'honneur.*
Morel-Fredel (François), conservateur des hypothèques, à Bonneville, *président.*
Humbert (le Dr A.), à Taninges (Haute-Savoie)......... } *vice-présidents.*
Guillin (Paul de), président du tribunal de 1re instance, à Saint-Jean-de-Maurienne......................... }
Orsat (Gustave), avoué, à Bonneville, *secrétaire général.*
Chavin (François), imprimeur, à Bonneville, *secrétaire adjoint.*
Abre (Philibert), banquier, à Bonneville, *trésorier.*
Blanc (Angel), sous-préfet, à Bonneville, *délégué aux caravanes scolaires*.......................... } *conseillers.*
Charlet-Stratton (Jean), à Chamonix....................... }
Pacthod (J.-M.), avocat, à Bonneville..................... }
Clerc (François), à Chamonix.............................. }
Reydet (Alexis), notaire, à Bonneville.................... }
Roch (Alexis), notaire, *administrateur délégué pour le canton de la Roche.*
Grisel (le Dr), *administrateur delégué pour le canton de Cluses.*
Humbert (le Dr), *administrateur délégué pour la vallée du Giffre.*
Battendier, maître d'hôtel à Saint-Gervais, *administrateur délégue pour les cantons de Saint-Gervais-les-Bains, Sallanches et Megève.*
Dupraz (Charles), sous-préfet, à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), *administrateur délégué pour l'arrondissement de Saint-Julien.*
Bouquet (le Dr Henri), *délégué près la Direction Centrale.*

Cette Section a construit le chalet-hôtel du Môle, le refuge Charles-Durier, au col de Miage, et le refuge Sauvage, à Pointe-Percée. Elle projette la construction d'un refuge à l'Aiguille du Goûter.

SECTION DU NORD

Fondée en mars 1898.

Siège social : à Lille (Nord).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. Henri Collette, secrétaire.

BUREAU

MM. **Nicolle** (Ernest), industriel, square Rameau, 11, à Lille, *président d'honneur.*
Gaudier (le Dr Henri), rue Inkermann, 25, à Lille, *président.*
Maquet (Maurice), négociant, rue Patou, 25, à Lille.... } *vice-présidents.*
Levé (Albert), rue des Pyramides, 6, à Lille........... } *vice-présidents.*
Collette (Henri), ingénieur, rue Brûle-Maison, 95, à Lille, *secrétaire.*
Verdun (le Dr Paul), rue Nationale, 84, à Lille, *secrétaire adjoint.*
Schotsmans (Auguste), négociant, boulevard Vauban, 9, à Lille, *trésorier.*
Beaufort (Henri), négociant, rue de Lens, 63, à Lille, *délégué aux caravanes scolaires et aux hôtels.*
Fauchille (Auguste)........... } *membres.*
Delahodde (Victor)............ } *membres.*
Allantaz (Léon)............... } *membres.*
Charmeil (le Dr).............. } *membres.*
Maquet (Georges)............. } *membres.*
N..., *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DU NORD-EST

Fondée en février 1897.

Siège social : à Laon (Aisne).

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. F. Lemaire, trésorier.

BUREAU

MM. **Ermant** (Georges), député, maire de Laon (Aisne), *président d'honneur.*
Lesueur (Georges), notaire, rue Saint-Thomas, à Saint-Quentin (Aisne), *président.*
Legros (Paul), manufacturier, à Wignehies (Nord)......... } *vice-présidents.*
Périnne de la Campagne (Emilien), vice-président du Conseil de préfecture, à Laon.............................. } *vice-présidents.*
Marchandise (Joseph), rue Saint-Philippe-du-Roule, 8, à Paris, *secrétaire.*
Lemaire (Ferdinand), rue du Cloître, 13, à Laon, *trésorier.*
Lecot (Jean), 5, rue Fréreuse, à Saint-Quentin, *délégué aux caravanes scolaires et aux hôtels.*
Chatelain (Alfred), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DE PARIS

Fondée le 2 avril 1874.

Siège social et bibliothèque : rue du Bac, 30, à Paris.
(Ouverts tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 10 h. à 5 h.)
Cotisation de la Section : 10 francs.
Assemblée générale au plus tard en avril.
Des réunions et conférences ont lieu de novembre à avril.
Des excursions sont organisées le dimanche et les jours fériés pendant toute l'année pour les membres du Club et pour les jeunes gens des lycées et collèges.
Exposition de photographies de montagnes.
S'adresser pour les renseignements au siège social.

BUREAU

MM. **Caron** (Ernest), président du Club Alpin Français, rue Saint-Lazare, 80, à Paris, IXe, *président*.
Sauvage (Edouard), ingénieur en chef des Mines, rue Eugène-Flachat, 14, à Paris, XVIIe, *vice-président*.
Boursier (Adolphe), s.-inspecteur de l'Enregistrement, rue de Sèvres, 19, à Paris, VIe, *secrétaire*.
Garbe (Henri), avocat, ancien président de la Chambre des agréés de la Seine, rue Cassette, 5, à Paris, VIe, *trésorier*.
Billy (Charles de), rue de Boulainvilliers, 56, à Paris, XVIe.
Cuënot (Henry), rue Vauquelin, 13, à Paris, Ve.
Diehl (Ernest), avenue Matignon, 5, à Paris, VIIIe.
Malloizel (Raphaël), rue de l'Estrapade, 7, à Paris, Ve.
} *membres.*

COMMISSION DES EXCURSIONS ET RÉUNIONS

MM. **Sauvage** (Edouard), rue Eugène-Flachat, 14, à Paris, XVIIe, *président*.
Diehl (Ernest), avenue Matignon, 5, à Paris, VIIe, *vice-président*.
Boursier (Adolphe), rue de Sèvres, 19, à Paris, VIe, *secrétaire*.
Bertot (Jean), avenue de Breteuil, 54, à Paris, VIIe.
Faber (René), rue de Varennes, 78, à Paris, VIIe.
Fleury (Georges), rue de Mogador, 6, à Paris, IXe.
Haudié (Louis), rue de Rome, 123, à Paris, XVIIe.
Malloizel (Raphaël), rue de l'Estrapade, 7, à Paris, Ve.
Pentray (Georges), rue de Turenne, 125, à Paris, IIIe.

COMMISSION DES CARAVANES SCOLAIRES

MM **Richard** (Lucien), *président*.
De Jarnac (Adrien), *vice président*.
Grisier (Eugène), *secrétaire*.
Haudié (Louis), *secrétaire adjoint*.
Bouty (Edmond).
Bræunig.
Bregeault (Julien).
Budzynski (Alfred).

MM. **Jenn** (Charles).
Kochersperger (Charles).
Leroy (Louis).
Malloizel (Raphaël).
Pellat (Henri).
Rogery (Gabriel).
Veyssier (Eugène).

SECTION DE PAU

Fondée en décembre 1886.

Siège social : à Pau (Basses-Pyrénées).

Cotisation de la Section : 5 francs (à partir de la deuxième année seulement).

Assemblée générale en janvier.

Excursions toute l'année.

Ascension du Pic du Midi d'Ossau tous les ans, vers le 14 juillet

S'adresser pour les renseignements à M. J. Malan, trésorier.

BUREAU

MM. **Russell** (le comte Henry), rue Marca, 14, à Pau, *président d'honneur.*
Labille (Alfred), avocat, à Saint-Jean-de-Luz.... } *présidents honoraires.*
Russell (le comte Franck), rue Marca, 10, à Pau. } *présidents honoraires.*
Meunier (le Dr Henri), rue Bayard, 29, à Pau, *président.*
Goudard (le Dr Louis), rue Gambetta, 8, à Pau, *vice-président.*
Lacau (Pierre), rue de Bordeaux, 2, à Pau, *secrétaire général.*
Gardères (Paul), rue Nouvelle-Halle, 8, à Pau, *secrétaire adjoint.*
Malan (Jules), négociant, rue Nouvelle-Halle, 28, à Pau, *trésorier et délégue aux hôtels.*
Meillon (Alphonse), place Gassion, à Pau, *archiviste.*
Dubourg (Guillaume), clerc de notaire, rue Gachet, 6, à Pau, *délégué aux caravanes scolaires*, **O'Gorman** (comte G.), **Collignon** (Henri), **Verrier** (J.-Ch.-E.), **Cadart** (Gaston), *assesseurs.*
Dubourg, **Falisse**, **Maussier**, *membres de la Commission des courses.*
Larregain, **O'Gorman**, **Verrier**, **Cadart**, *membres de la Commission des travaux en montagne.*
Abbadie-Tourné (G.), pharmacien et maire, aux Eaux-Bonnes .... } *membres de la Commission des hôtels.*
Meillon (le Dr), rue Boissière, 41, Paris, XVIe.......... }
Gardères (Cyrille), hôtel de France, à Pau.......... }
Demanche (Georges), *délégué près la Direction Centrale.*

Cette Section a tracé différents sentiers dans les Pyrénées, s'est occupée de l'aménagement des grottes de Bétharram, et a posé des poteaux indicateurs sur le plateau d'Anouillas. Elle contribue à la publication d'un *Bulletin Pyrénéen* mensuel (abonnement : 2 francs par an).

SECTION DU PÉRIGORD

Fondée en juillet 1903.

Siège social : Grand Hôtel du Commerce et des Postes, place du 4 Septembre, à Périgueux (Dordogne).

Cotisation de la Section : 2 fr.

S'adresser pour les renseignements à M. Didon, secrétaire-trésorier.

BUREAU

MM. **Durand de Ramefort**, avoué, à Périgueux, *président.*
Didon (Louis), Grand Hôtel du Commerce et des Postes, à Périgueux, *secrétaire-trésorier.*
Buffeteau (E.), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DE PROVENCE

Fondée le 4 novembre 1875.

Siège social, ouvert tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 9 h. à midi, et de 2 à 7 h., rue Paradis, 52, à Marseille.

Cotisation de la Section : 15 francs.

Réunion au siège social tous les vendredis soir à 9 h. et tous les samedis à 2 h.

Assemblée générale en janvier. — Excursions tous les dimanches.

S'adresser pour les renseignements à M. Maurice Bourgogne, secrétaire général, rue Paradis, 52, à Marseille.

BUREAU

MM. **Sénèque** (Henry), Traverse du Chapitre, 1, à Marseille...... } *présidents honoraires.*
Barrême (Eugène), docteur en droit, boulevard de Rome, 64, à Marseille............ }
Bourgogne (Jules), rue Paradis, 329, à Marseille........... }
Macé de Lépinay (Jules), professeur à la Faculté des sciences, boulevard Longchamp, 105, à Marseille............ }
Matton (Amédée), rue Croix-de-Régnier, 14, à Marseille, *président.*
Pierre (Eugène), avocat, rue Grignan, 60, à Marseille... } *vice-présidents.*
Ruat (Paul), libraire, rue Paradis, 54, à Marseille...... }
Bourgogne (Maurice), rue Paradis, 329, à Marseille, *secrétaire général.*
Durand (Maurice), professeur au lycée, rue Lafon, 14, à Marseille, *secrétaire adjoint, bibliothécaire-archiviste.*
Berner (H.), place Saint-Michel, 51, à Marseille, *trésorier.*
Paul (Albert)............ } *conseillers.*
Guigou (Adolphe)............ }
Borelli (Louis)............ }
Nœtinger (Fernand), *délégué près la Direction Centrale.*

Cette Section a placé des poteaux indicateurs dans les massifs de Marseille-Veyre et de Garlaban, et poursuit le jalonnement des sentiers par traits de couleur. Elle publie un bulletin annuel, organise des excursions scolaires et donne des conférences mensuelles.

SECTION DES PYRÉNÉES CENTRALES

Fondée le 7 avril 1876.

Siège social : Grand Hôtel et Tivollier réunis, rue de Metz (entrée par la rue Boulbonne).

Cotisation de la Section : 5 francs.

Réunion tous les premiers vendredis du mois, à 8 h. 1/2, au Grand-Hôtel.

Assemblée générale le premier vendredi de décembre.

Banquet annuel le 1er dimanche de mars.

S'adresser pour les renseignements et la bibliothèque à M. P. Labadie, secrétaire général archiviste.

BUREAU

MM. **Benoit** (A.), recteur de l'Académie, à Montpellier (Hérault).. } *présidents d'honneur.*
Trutat (Eugène), ancien directeur du Muséum, rue du Lycée, 7, à Foix............ }



MM. **Tachard** (le Dr Elie), ex-directeur du service de santé du XIe Corps d'armée, rue Montplaisir, 11, à Toulouse, *président*.
Lary (François), professeur de philosophie au Lycée, quai de Tounis, 118, à Toulouse.................... } *vice-présidents*.
Fontan (Ludovic de Negrin), propriétaire, 32, rue de la Dalbade, à Toulouse.............................. } *vice-présidents*.
Régnault (Félix), libraire-éditeur, rue de la Trinité, 19, à Toulouse, *secrétaire général, délégué aux excursions et aux caravanes scolaires*.
Labadie (Paul), publiciste, allée Lafayette, 27, à Toulouse, *secrétaire général, archiviste, délégué aux hôtels*.
Privat (Paul-Ed.), libraire-éditeur, rue des Arts, 16, à Toulouse, *trésorier*.
Aubry (Pierre), avocat.............................
Basset (le Dr Honoré).............................
Camajou (Henri), pharmacien.......................
Cartailhac (Emile), correspondant de l'Institut........
Fabre (Charles), chargé de cours à la Faculté des sciences.......................................
Haffner (Louis), brasseur..........................
Magdelain (Albert de), agent-voyer en chef...........
Portait (Auguste), ingénieur........................
Roule (le Dr Louis), professeur à la Faculté des sciences.
} *administrateurs*.
Tournade (Paul), *délégué près la Direction Centrale*.

Cette Section a construit le refuge de *Pratlong* (haute vallée du Lys).

SECTION DE ROUEN

Fondée en février 1882.

Siège social : à Rouen (Seine-Inférieure).

Cotisation de la Section : 5 francs.

Assemblée générale en novembre.

Excursions dans la Seine-Inférieure et les départements voisins.

S'adresser pour les renseignements à M. Réguis, président.

BUREAU

MM. **Réguis** (Léon), avocat général, quai du Havre, 8 *bis*, à Rouen, *président*.
N..., *vice-président*.
Talbot, avoué, rue Beauvoisine, 8, à Rouen, *secrétaire*.
Bourgery (Charles), avoué honoraire, rue Walter, 1, à Rouen, *trésorier*.
Matter (Paul), *délégué près la Direction Centrale*.

SECTION DE SAONE-ET-LOIRE

Fondée en avril 1875.

Siège social : à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Cotisation de la Section : 5 francs.

BUREAU

MM. **N...**, *président*.
Chenot (Léon), avocat, à Pommard (Côte-d'Or), *secrétaire-trésorier*.
Esterno (le comte d'), *délégué près la Direction Centrale*.

SECTION DU SIDOBRE ET DE LA MONTAGNE-NOIRE

Fondée en novembre 1898.

SIÈGE SOCIAL : Café Caraguel, place de l'Albingue, 6, à Castres (Tarn).
Cotisation de la Section : 5 francs.
Réunions bi-mensuelles, les premier et troisième samedis de chaque mois, à 8 h. 1/2, au siège social.
S'adresser pour les renseignements à M. P. BARDOU, secrétaire, ou à M. CALDAIROU, trésorier.

BUREAU

MM. **Mellier** (le Dr), au château de Dournes, près Blan-Lamothe (Tarn), *président.*
Batut (Arthur), au château d'Enlaure, par Labruguière (Tarn), *vice-président.*
Bardou (Paul), président de la Chambre de Commerce, au Corporal, à Castres, *secrétaire.*
Caldairou, avoué, rue Montfort, 36, à Castres, *trésorier.*
Olivier (Albert), contrôleur des contributions directes, à Castres, *archiviste.*
Bonnet (Maurice), libraire, place Nationale, 18, à Castres, *délégué aux hôtels.*
Muratier (Georges), directeur de la succursale de la Banque de France, à Castres, *conseiller assesseur.*
Monmarché (Marcel), *délégué près la Direction Centrale.*

SECTION DU SUD-OUEST

Fondée le 7 avril 1876.

SIÈGE SOCIAL : à l'Athénée, rue des Trois-Conils, 53, à Bordeaux (Gironde).
Cotisation de la Section : 10 francs.
Assemblées générales en décembre et en mai.
S'adresser pour les renseignements à M. BAYSSELLANCE, président, ou à M. Paul ARNÉ, secrétaire général.

BUREAU

MM. **Schrader** (Fr.), président honoraire du Club Alpin Français, rue Madame, 75, à Paris, VIe, *président honoraire.*
Bayssellance (Adrien), rue de Saint-Genès, 84, à Bordeaux, *président.*
Durègne (Emile), ingénieur des télégraphes, boulevard de Caudéran, 309, à Bordeaux, *délégué aux caravanes scolaires* .... } *vice-présidents.*
Fallot (E.), rue Castéja, 34, à Bordeaux .... }
Arné (Paul), rue Judaïque, 121, à Bordeaux, *secrétaire général.*
Rosset (Ariste), notaire, rue Mably, 20 *bis*, à Bordeaux, *trésorier.*
Lourde-Rocheblave (Albert), rue du Jardin-Public, 28, à Bordeaux, *bibliothécaire-archiviste et délégué à la direction de l'Observatoire de Gavarnie.*
Jaeggi (Adolphe), rue Turenne, 42, à Bordeaux, *délégué à la Commission des guides.*
Forsans (Georges), *délégué à la Commission des refuges et sentiers.*
Gautier (Emile), rue Joseph-de-Carayon-Latour, 1, à Bordeaux, *délégué aux hôtels.*

MM. **Arlot de Saint-Saud** (le comte Aymar d')..
Brulle (Henri) .... } *administrateurs honoraires.*
Tisseyre (Albert)..........
Levillain (Camille)..........
Lory (Henri de)..........
Mestrezat (D.-G.).......... } *administrateurs.*
Rödel (Henri)..........
Touzin (Albert)..........
Malloizel (Raphaël), *délégué près la Direction Centrale.*

Cette Section publie un bulletin semestriel; elle a formé des compagnies de guides, notamment à Cauterets, Aragnouet, Barèges, Luz, Gavarnie, Gèdre, etc.; elle a établi des sentiers et construit les refuges suivants : *Arrémoulit* (2,395 mèt.), dans la vallée d'Ossau, au Sud du lac d'Artouste et de la vallée de Soussouéou; *Brèche de Roland* (2,800 mèt.), près du cirque de Gavarnie; *Lourde-Rocheblave* (Brèche de Tuquerouye, 2,675 mèt.), à l'origine de la vallée d'Estaubé; *Packe* (2,420 mèt.), au col de Rabiet; *Bayssellance* (2,690 mèt.), au Vignemale, un peu au-dessous du col d'Ossoue. Elle a fondé un observatoire météorologique à Gavarnie.

SECTION DE TARBES

Fondée en janvier 1904.

Siège social : 16, place Maubourguet, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Cotisation de la Section : 6 francs.
S'adressser pour les renseignements à M. Ledormeur, 42, rue Larrey.

BUREAU

MM. **Camboué** (Louis), greffier du tribunal civil, 28, rue du Pradeau, à Tarbes, *président.*
Destremau (Antonio), banquier, à Tarbes.......... } *vice-*
Lataste (Jean), professeur de dessin au lycée, à Tarbes. } *présidents.*
Ledormeur (Georges), commis-architecte, 42, rue Larrey, à Tarbes, *secrétaire général.*
Sempé (le Dr Paul), 18, rue Massey, à Tarbes, *secrétaire adjoint.*
Dencausse (Henri), comptable, à Tarbes, *archiviste.*
Dupin (le Dr Didier-Guibert), à Tarbes, *trésorier.*
Cabarbaye (Joseph), banquier, 3, rue de l'Orient, à Tarbes, *trésorier adjoint.*
Clarens, Lataste, Mieille, *délégués aux caravanes scolaires.*
Camboué, Dupin, Ledormeur, *délégués aux excursions.*
Destremau, Mörch, Robach, *délégués aux photographies de montagne.*

SECTION DE TARENTAISE

Fondée le 15 juillet 1875

Siège social : place Sainte-Marie, à Moûtiers (Savoie).
Cotisation de la Section : 5 francs.
Réunions tous les jeudis à 5 heures.
Excursions tous les quinze jours de mai à octobre.
S'adresser pour les renseignements à tous les membres du Comité.

BUREAU

MM. **N...**, *président.*
Greyfié de Bellecombe (le comte), à Brides-les-Bains (Savoie). } *vice-*
Jorioz (Adolphe), notaire, à Moûtiers.......... } *présidents.*

MM. **Vizioz** (Pierre), receveur particulier des finances, à Moûtiers, *secrétaire*.
Fonclare (Georges de), banquier, à Moûtiers, *trésorier*.
Teissier (Louis), inspecteur des Eaux et Forêts, à Moûtiers, *archiviste*.
Duraz (Victor), **Ducloz** (François), **Garçon** (Maurice), **Gonthier** (le Dr Th.), **Grumel** (Pierre), **Jarre** (Charles-Alexis), **Mayet** (Charles), **Moris** (J.-M.), **Philbert** (le Dr Emile), **Ruffier-Lauche** (Athanase), *administrateurs*.
Philbert (le Dr Emile), *délégué près la Direction Centrale*.

Cette Section a construit : le chalet-hôtel du Mont-Jovet (2,563 mèt.), ouvert de juillet à septembre ; les refuges de *Prariond* (2,272 mèt.), à 3 heures de Val-d'Isère et au pied du col de la Galise (3,016 mèt.); du *Mont-Pourri* (2,800 mèt.), à 4 heures de Peisey ; des *Lacs* (2,600 mèt.), à 3 heures de Pralognan, au pied du Dôme-de-Chasseforêt (3,597 mèt.) ; de la *Vanoise* (2,486 mèt.), à 3 heures de Pralognan, au pied de la Grande-Casse (3,861 mèt.), des Aiguilles de la Glière et de la Réchasse (3,225 mèt.). Elle a fait placer des poteaux indicateurs permettant l'accès du Mont-Jovet sans guide, et a fait tracer le sentier des gorges de Ballandaz, entre Bozel et Pralognan, et plusieurs autres dans la montagne. Elle a fait construire, au col de la Vanoise, de concert avec la Section de Maurienne, le chalet-refuge *Félix Faure*, dont l'inauguration a eu lieu le 16 août 1902, en remplacement de l'ancien refuge de la Vanoise.

SECTION VOSGIENNE

Fondée à Nancy, le 31 janvier 1875.

Siège social et bibliothèque : rue Gilbert, 15, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Cotisation de la Section : 5 francs.
Excursions et voyages dans les Vosges, le Luxembourg, le Jura, la Forêt-Noire, etc.
S'adresser pour les renseignements à M. E. Wœlflin, secrétaire général.

BUREAU

MM. **Riston** (Victor), membre de l'Académie de Stanislas, président de la Société lorraine de photographie, à Malzéville-Nancy, *président*.
Thierry-Mieg (Auguste), à Mulhouse, **Traxelle** (Léon), rue Banaudon, à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), *vice-présidents*.
Wœlflin (Edmond), rue Hermite, 2, à Nancy, *secrétaire général*.
Mougenot (René), avocat à la Cour, rue Saint-Dizier, 9, à Nancy, *secrétaire adjoint, commissaire aux hôtels et aux excursions*.
Boursier (Charles), notaire, rue Bénit, 1, Nancy, *trésorier*.
Gluck (Emile), à Mulhouse, *vice-trésorier*.
Collesson (Jean), rue Sigisbert-Adam, 5, à Nancy, *bibliothécaire*.
Brunotte (Camille), professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie, rue Grandville, 17, à Nancy, *délégué aux caravanes scolaires*.
Chenut (Paul), **Collesson** (Pierre), **Didier** (Victor), **Dollfus** (Gustave), **Metz-Noblat** (Antoine de), **Miscault** (H. de), **Scheurer** (André), **Schlumberger** (Edmond), *administrateurs*.

MM. **Guyot** .... } *censeurs.*
Mathieu .... }
Bourgeois (le colonel Robert), *délégué près la Direction Centrale.*

Cette Section publie un bulletin paraissant tous les deux mois. Son action, au point de vue spécial des jalonnements, s'étend dans le département de Meurthe-et-Moselle sur les bassins de la Meurthe et de la Moselle, et dans le département des Vosges sur tout le bassin de la Meurthe.

SECTION DES HAUTES VOSGES

(ÉPINAL-BELFORT)

Fondée en juin 1876.

Siège social : Faubourg-de-France, 6, à Belfort, et rue de la Comédie, 9, à Épinal.

Cotisation de la Section : 5 francs.

S'adresser pour les renseignements à M. le Dr Fournier, à Rambervillers ; — à M. Gley, rue de la Calandre, 5, à Epinal ; — à M. le Dr Bardy, place de l'Arsenal, 1, à Belfort ; — à M. Dubail-Roy, Faubourg de Montbéliard, 42, à Belfort ; — à M. Devillers, imprimeur, rue Thiers, 23, à Belfort.

BUREAU CENTRAL

MM. **Fournier** (le Dr Alban), à Rambervillers (Vosges), *président.*
Berger (Philippe), membre de l'Institut, sénateur, professeur au Collège de France, quai Voltaire, 3, Paris, VIIe } *vice-présidents.*
Millot (René), avoué, rue de la Préfecture, 23, à Epinal. }
Bardy (le Dr Victor), place de l'Arsenal, 1, à Belfort, *secrétaire général.*
Gley (Albert), professeur au collège, rue de la Calandre, 5, à Epinal, *secrétaire.*
Haumant (Paul), greffier du Tribunal de Commerce, à Belfort, *secrétaire.*
Renault (Alphonse), directeur de la Cie *la Providence*, à Belfort, *secrétaire adjoint.*
Dubail-Roy (François), Faubourg-de-Montbéliard, 42, à Belfort. } *trésoriers.*
Pfléger (Adrien), directeur de la Cie l'*Urbaine*, à Epinal...... }
Ayet (Charles), à Epinal........................ }
Bornèque-Japy (Eugène), à Beaucourt........... }
Devillers (Eugène), à Belfort.................... }
Garnier (Adolphe), à Epinal...................... }
Feltin (Mathieu), à Belfort...................... } *administrateurs.*
Magnié (Pierre), notaire, à Belfort .... }
Merlin (Charles), à Epinal....................... }
Romond (Paul), à Belfort........................ }
Vilmain (René), à Bruyères (Vosges)............. }
Walser (Ferdinand), à Belfort.................. }
Berger (Philippe), *délégué près la Direction Centrale.*

Cette Section a construit des tables d'orientation sur les principaux sommets des Vosges, placé des poteaux indicateurs et tracé de nombreux sentiers.

Elle publie un bulletin annuel. Elle a édité un *Guide de Belfort et environs*, un *Guide du Ballon d'Alsace, Bussang et environs* (imprimerie Devillers, Belfort), et un grand ouvrage illustré sur la chaîne des Vosges « *Du Donon au Ballon d'Alsace* », dont l'auteur est le Dr Fournier.

COMMISSION FRANÇAISE DES GLACIERS

MM. Bonaparte (le Prince Roland), président d'honneur de la Commission internationale des glaciers, *président*.
Vallot (Joseph), directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc, vice-président du Club Alpin Français, *vice-président*.
Rabot (Charles), membre de la Commission centrale de la Société de Géographie de Paris, *secrétaire*.
Kilian (W.), professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Grenoble, membre de la Société des Touristes du Dauphiné, *rapporteur*.
Arvers (le général), à Thonon (Haute-Savoie).
Belloc (Emile), ancien président de la Société d'aquiculture.
Boule, professeur au Muséum d'histoire naturelle.
Cuénot (Henry), ancien élève de l'Ecole polytechnique, maitre de conférences à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.
Martel (E.-A.), secrétaire général de la Société de Spéléologie.
Puiseux (P.), professeur adjoint à la Faculté des sciences de l'Université de Paris, président honoraire du Club Alpin Français.
Sauvage (E.), ingénieur en chef des Mines, professeur à l'Ecole nationale des mines.
Schrader (F.), géographe, président honoraire du Club Alpin Français.
Tavernier (René), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Lyon.
Vallot (Henri), ingénieur, à Paris.
Vélain (Ch.), professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Paris.
Margerie (Emm. de), ancien président de la Société de géologie de France, directeur des Annales de Géographie.
Daubrée, directeur général des Forêts au Ministère de l'Agriculture.
Fabre (G,), inspecteur des Eaux et Forêts, à Dijon.
Kuss, conservateur des Eaux et Forêts, à Constantine.
Durègne (Emile), ingénieur en chef des Postes et Télégraphes, à Bordeaux.
Girardin (Paul), professeur agrégé, à l'Université de Fribourg (Suisse).
Le Président de la Société des Touristes du Dauphiné, à Grenoble.
Marchand, directeur de l'Observatoire du Pic du Midi, à Bagnères-de Bigorre.
Le Président de la Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre.
Girard (Jules), membre de la Commission centrale de la Société de Géographie de Paris.
Flusin (G.), préparateur à la Faculté des sciences de l'Université de Grenoble.
Offner, préparateur de botanique à l'Université de Grenoble.
Dellon, inspecteur, chef du service du Reboisement, à Tarbes
Mougin, inspecteur adjoint des Forêts, à Chambéry.
Brunhes (Jean), professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).
Dabat, directeur de l'hydraulique et des aménagements agricoles, au Ministère de l'Agriculture, Paris.

SOCIÉTÉ DES PEINTRES DE MONTAGNE

Fondée en 1898 sous le patronage du Club Alpin Français.

SIÈGE SOCIAL : au Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, Paris, VI°.

COMITÉ :

MM. **Caron** (Ernest), président du C. A. F. .... } *présidents d'honneur.*
Doin, président du Cercle de la Librairie ....
Ballif (A.), président du Touring Club ....
Schrader (F.), président honoraire du C. A. F. ....
Bonaparte (prince Roland), vice-président du C. A. F.
Vallot (J.), vice-président du C. A. F. ....
Desbrosses (J.), *président.*
Guéry (A.), *vice-président.*
Cuënot (Henry), *secrétaire général.*
Wolff (Bernard), *trésorier.*
Nozal (A.), *commissaire aux expositions.*
Clermont (Raoul de), *secrétaire adjoint.*
Filliard, *trésorier adjoint.*

La Société comprend des membres d'honneur, qui paient une cotisation annuelle de 30 francs et participent à une tombola composée de tableaux, aquarelles, etc., et des membres titulaires payant un droit d'entrée de 20 francs et une cotisation annuelle de 15 francs.

Exposition annuelle en mars au Cercle de la Librairie.

S'adresser pour tous renseignements à M. Henry Cuënot, secrétaire général, 13, rue Vauquelin, Paris, V°.

RÉCAPITULATION

NOMS DES SECTIONS.	MEMBRES DES SECTIONS.		
	Anciens.	Nouveaux.	Totaux.
588. — Aix-les-Bains	44	»	44
588. — Albertville	41	»	41
589. — Alpes Maritimes	181	9	190
589. — Alpes Provençales	12	7	19
590. — Annecy	67	1	68
590. — Atlas	80	3	83
591. — Auvergne	109	10	119
591. — Bagnères-de-Bigorre	50	2	52
592. — Bagnères-de-Luchon	43	»	43
593. — Barcelonnette	24	»	24
593. — Basque	53	2	55
594. — Bourgogne (Haute)	41	3	44
594. — Briançon	154	10	164
595. — Canigou	118	17	135
596. — Cantal	8	»	8
596. — Caroux	59	2	61
597. — Carthage	15	»	15
597. — Cévennes	26	»	26
598. — Chamonix	26	2	28
598. — Corse	57	2	59
A reporter	1.208	70	1.278

NOMS DES SECTIONS.	MEMBRES DES SECTIONS.		
Pages.	Anciens.	Nouveaux.	Totaux.
Report	1.208	70	1.278
599. — Côte-d'Or et Morvan	192	7	199
599. — Dôle	44	»	44
600. — Drôme	67	4	71
601. — Embrun	63	2	65
601. — Espinouse	»	15	15
602. — Forez	171	5	176
603. — Gap	41	»	41
603. — Isère	218	11	229
604. — Jura	75	3	78
605. — Jura (Haut)	47	»	47
605. — Léman	21	3	24
606. — Lons-le-Saunier	80	17	97
606. — Lot et Padirac	25	»	25
607. — Lyonnaise	608	55	663
608. — Maurienne	98	»	98
608. — Midi	29	1	30
609. — Mont-Blanc	65	5	70
610. — Nord	82	10	92
610. — Nord-Est	43	»	43
611. — Paris	1.134	62	1.196
612. — Pau	74	3	77
612. — Périgord	12	4	16
613. — Provence	148	9	157
613 — Pyrénées Centrales	101	12	113
614. — Rouen	18	»	18
614. — Saône-et-Loire	4	»	4
615. — Sidobre et Montagne-Noire	29	3	32
615. — Sud-Ouest	246	19	265
616. — Tarbes	»	38	38
616. — Tarentaise	78	2	80
617. — Vosgienne	223	9	232
618. — Vosges (Hautes) { Épinal	96	»	96
618. — Vosges (Hautes) { Belfort	192	7	199
TOTAUX	5.532	376	5.908
TOTAL GÉNÉRAL des membres au 30 juin 1904			5.908

619. — Commission française des glaciers.
620. — Société des peintres de montagne.

CLUB ALPIN FRANÇAIS

Fondé le 2 avril 1874

Reconnu d'utilité publique par décret du 31 mars 1882.

PARIS, 30, rue du Bac.

Le Club Alpin Français a pour but de faciliter et de propager la connaissance des montagnes, d'arracher les jeunes gens, et même les hommes, à l'oisiveté des villes, de leur donner le goût des voyages et des saines fatigues des excursions alpines, et de faire connaître les beautés naturelles de la France.

Cette association comprend aujourd'hui près de 6,000 membres, organisés en plus de cinquante Sections réparties dans les divers départements.

Pour faire partie d'une Section, il suffit d'être présenté par deux de ses membres et de payer la cotisation annuelle[1]. Pour la Section de Paris, cette cotisation est de 20 francs, plus 10 francs de droit d'entrée la première année (pour les cotisations des autres Sections, consulter la liste des bureaux).

Il n'est nullement nécessaire, pour être admis, d'avoir fait des courses difficiles.

Le Club Alpin contribue à faciliter l'accès de la montagne par l'établissement de refuges dans les lieux élevés, de chalets gardés et d'hôtels dans les endroits intéressants qui en sont dépourvus; par le tracé de sentiers et de chemins, le placement de poteaux indicateurs; par des renseignements sur les hôtels; par la publication de récits de voyages, illustrés de gravures, de photographies, de cartes et de panoramas; par des conférences agrémentées de projections; par des réunions où se nouent d'utiles relations et s'organisent des voyages; par des congrès et des excursions en commun habilement dirigés, pour lesquels les adhérents profitent de notables réductions de prix sur les transports et les hôtels. Il organise aussi des caravanes scolaires pour les élèves des lycées, collèges, etc.[2].

1. Les personnes qui ne connaîtraient aucun membre du Club sont priées d'adresser leur demande d'admission au Secrétaire général, en y joignant des renseignements propres à la faire accueillir.

On ne peut être admis avant l'âge de quinze ans.

2. La Section de Paris organise, toute l'année, des excursions d'un ou plusieurs jours pour ses membres et pour les jeunes gens des lycées et collèges.

Des réunions et conférences ont lieu tous les mois, de novembre à avril.

La Direction des Chemins de fer de l'État, les Compagnies du Nord, de l'Est, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée, d'Orléans, du Midi, de l'Est de Lyon, des Bouches-du-Rhône, du Sud de la France, des Chemins de fer départementaux (réseau de la Corse et lignes des Cévennes), du Funiculaire du Pic du Grand-Ger de Lourdes, et celles qui exploitent le réseau algérien [1], ont bien voulu accorder une réduction de 50 p. 100 aux membres du Club qui voyagent par groupe de cinq au minimum [2] ou se rendent isolément à une réunion générale. La même faveur est accordée par la plupart de ces Compagnies aux *Caravanes scolaires*, composées au moins de dix personnes et voyageant sous le patronage du Club.

Le Club procure à ses membres, avec une réduction de 20 à 25 p. 100, les *Guides Joanne* et les publications de la maison Hachette relatives aux voyages et aux sciences géographiques.

La même réduction est accordée par la librairie Ollendorff pour les *Guides Baedeker*, et par les librairies Delagrave et Berger-Levrault.

Une réduction de 25 p. 100 est également accordée par M. Barrère sur le prix des cartes de l'État-Major, et de 15 p. 100 par la maison Béranger sur le prix de la carte géologique détaillée de la France.

La Direction Centrale publie un *Annuaire* et un *Bulletin* mensuel contenant des récits de voyages, courses et ascensions.

Les membres du Club reçoivent gratuitement les *Annuaires* et les *Bulletins* en vertu du paiement des cotisations annuelles correspondantes.

Les publications des années précédentes peuvent leur être vendues à raison de 35 centimes par numéro du *Bulletin* (l'année, 3 francs) et de 10 francs par exemplaire de l'*Annuaire*.

La collection des *Annuaires* leur est cédée au prix de 5 francs le volume.

Pour les personnes étrangères au Club Alpin, le prix des *Bulletins* est de 60 centimes par numéro (l'année 5 francs), et celui de l'*Annuaire* est de 18 francs.

L'*Annuaire* de 1874 et plusieurs numéros du *Bulletin* sont épuisés.

Toutes les demandes de livres et de cartes doivent être adressées à M. le Secrétaire général, 30, rue du Bac, à Paris.

Une ou plusieurs réunions générales du Club ont lieu tous les ans.

Au 30 juin 1904, le nombre des Sections du Club est de 53, et celui des membres de 5,908.

Le siège social est 30, rue du Bac, à Paris. Toutes les communications et les versements doivent y être adresses.

La salle de la Bibliothèque est à la disposition de MM. les membres des Sections de Paris et de la province tous les jours (excepté les dimanches et les jours fériés) de 10 heures à 5 heures. Ceux d'entre eux qui résident à Paris peuvent emprunter les volumes.

1. Les membres du Club voyageant par groupe de cinq personnes, au minimum, qui désireraient bénéficier d'une réduction de prix sur les lignes de paquebots desservant l'Algérie et la Corse, sont priés d'en informer le Secrétaire général.

2. Le bénéfice de cette réduction ne peut être accordé que pour de véritables excursions, et non pour des déplacements motivés par des intérêts de famille, d'affaires, de santé, etc. (Circulaire de la Direction Centrale en date du 15 mai 1884).

Paris. — Typ. Ph. Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 44083.

